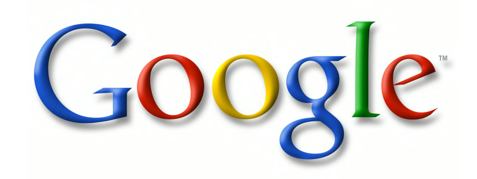
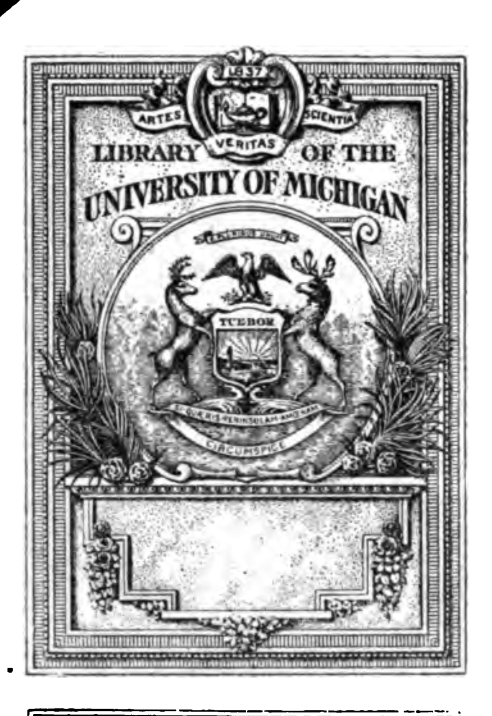
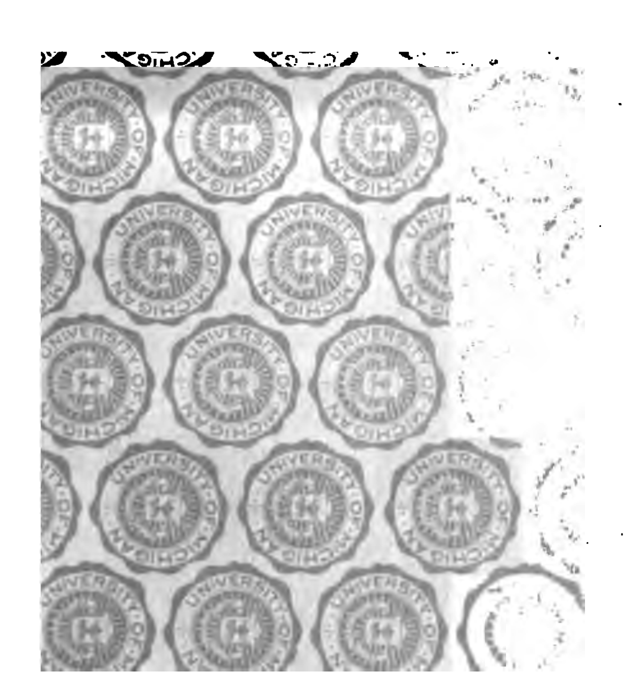





1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


UNIVERSITY OF MICHIGAN

MÉMOIRES

DE

MONSIEUR CLAUDE

III

[redacted]

IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN

[redacted]

MÉMOIRES

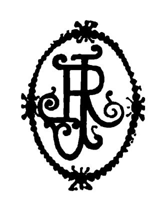
DE

MONSIEUR CLAUDE

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ

SOUS LE SECOND EMPIRE

TOME TROISIÈME



PARIS
JULES ROUFF, ÉDITEUR
14, CLOITRE SAINT-HONORÉ, 14

1881

[redacted]

Pres. Chas. Grant
gft.
1-26-1923

MÉMOIRES

DE

MONSIEUR CLAUDE

CHAPITRE PREMIER

LA PRÉFECTURE DE POLICE ET SA RÉORGANISATION SOUS LE SECOND EMPIRE

La préfecture de police est tout un monde. Quoique son fonctionnement soit vertigineux, il s'opère régulièrement, dans un silence intérieur et mystérieux.

L'œuvre la plus complète du règne de Napoléon III a été la réorganisation de la préfecture de police

Ancien carbonaro, ancien policeman, le Prétendant, une fois empereur, appliqua ses soins à réformer la préfecture de police.

Il était compétent, puisqu'il passa une partie de sa vie à être *fileur* ou *filé*, lui qui connaissait le métier à fond et tous les moyens de s'en servir.

Dès le coup d'État, ce coup de police *réussi*, Napoléon III n'hésita pas à rappeler les décrets du Directoire et du premier empire ayant pour but de fortifier l'action de la police du département de la Seine.

Après les événements de décembre 1851, le *ministère de la police générale*, créé en 1804, fut rétabli en faveur de M. de Maupas. Il fut supprimé quelques mois plus tard pour devenir *Direction de la sûreté générale*, puis *Direction générale de la sûreté publique*, confiée à M. Collet-Meygret, ancien secrétaire de la préfecture.

Par cette organisation, qui releva, dès le coup d'Etat, de l'administration de M. de Morny, l'empereur fit de la police une puissance et un corps constitué.

Durant les premières années du second empire, par sa réorganisation, empruntée aux traditions de Napoléon Ier, la préfecture devint, je l'ai dit, l'annexe des Tuileries.

L'empereur, en communication journalière avec le directeur de la sûreté générale, fut le véritable chef de la police. De Maupas, Pietri, Collet-Meygret en étaient les commis, Alessandri, Rumini et leurs Corses en étaient les hommes d'action.

Une fois l'empire bien constitué, il fallait, dans l'intérêt public, ne pas donner à la préfecture de police un caractère trop personnel, trop arbitraire et trop agressif.

La préfecture reprit, en apparence, son fonctionnement d'autrefois. La politique y figura au second plan, la sûreté générale s'effaça. Le service municipal parut y régner en maître.

Ce n'était qu'un trompe-l'œil. Le préfet de police n'avait que peu de rapport avec une municipalité illusoire. Il était surveillé par la police du château, dont M. d'Hirvoix, aux Tuileries, était le trait d'union réglé par Napoléon III et ses Corses.

La préfecture de police comprit dans son organisation, outre le préfet et le secrétaire général, un secrétaire particulier, deux chefs de division, un chef de comptabilité, un caissier, quinze chefs de bureau; vingt-sept sous-chefs, soixante-quatre commis de première classe et cent quatre-vingt-six commis de deuxième classe, plus vingt commis auxiliaires et cinquante et un garçons de bureaux.

Dans cette organisation, les Corses primaient, en surveillant, par une volonté supérieure, des chefs qu'ils étaient cependant appelés à servir.

Cet ensemble de quatre cents employés, à l'époque de la réorganisation de la préfecture, c'est-à-dire en septembre 1854, coûta à la ville de Paris près de 800,000 francs.

Dès cette réorganisation, la division politique absorba une partie des fonds consacrés aux quatre bureaux indépendants de la préfecture : les bureaux des *recherches*, de la *sûreté*, des *mœurs* et des *garnis*.

Ces bureaux comptaient une centaine d'employés divisés en quatre brigades, la première consacrée aux jeux de hasard, les autres aux *recherches*, à la *sûreté* et aux *mœurs*.

Ni la *division politique*, du domaine de M. Lagrange, ni la *sûreté générale*, du domaine de Collet-Meygret, ne figuraient dans les dépenses, parce qu'elles dépassaient de beaucoup les frais d'administration de la police municipale.

Les nombreux services extérieurs qui relèvent encore aujourd'hui de la préfecture de police lui donnaient en 1854 l'importance d'un véritable ministère.

Sous le second empire comme maintenant, les services extérieurs de la préfecture avaient des attributions multiples et diverses concernant les quarante-huit commissaires de Paris, les trente et un commissaires de police de la banlieue, les commissaires de police spéciaux, les contrôleurs des halles et les inspecteurs de marché, la police des théâtres, les travaux de voirie, d'architecture, de salubrité, de voitures, de navigation, d'éclairage, des services de vérificateurs des boissons, des vidanges, des égouts, des établissements insalubres, de la Morgue, des dispensaires, des bureaux de secours, etc.

Alors les attributions infinies de la préfecture de police relevaient moins de la ville que d'un groupe de personnages très influents au château, mais très indifférents aux exigences de la municipalité.

Et les actes les plus scandaleux, les concussions de toutes sortes, les pots-de-vin de toute nature se produisaient dans l'administration municipale, sans contrôle.

Une place d'inspecteur, de contrôleur ou de vérificateur de n'importe quoi, ne se donnait qu'à la

personne bien *pensante* dont la bourse était aussi lourde que la conscience était légère.

Depuis le porteur des halles jusqu'au décrotteur, depuis l'ouvreur de voitures jusqu'aux ouvreuses de loges, on exigeait des cautionnements qui payaient la place du postulant et donnaient une garantie de sa *moralité.*

C'était une nouvelle manière de consolider l'édifice impérial, et d'associer à ses intérêts les employés les plus humbles achetant de ses dispensateurs le droit de vivre !

Ces cautionnements servaient à payer encore les indicateurs et les inspecteurs secrets dont la préfecture ne pouvait avouer les services, dont la ville se refusait à subvenir aux dépenses.

Cependant, en dehors des 800,000 francs affectés au service intérieur de la préfecture de police, 4,917,295 francs étaient déjà engloutis en 1855 pour le service extérieur de la préfecture.

Ni les *indicateurs* ni les inspecteurs n'étaient compris dans la répartition de ce chiffre assez respectable.

Je cite à l'appui une liste de cette époque. Les sommes allouées à tous les employés de la préfecture, y compris le plus haut grade, sans y mentionner les indicateurs et inspecteurs *anonymes*, y figurent par les chiffres suivants :

1 chef de police municipale, commissaire de police, ci	10,000 fr.
1 sous-chef	5,000
12 commis en écriture	24,000

1	commissaire de police chargé de la surveillance *des maisons impériales*.......	
	(Chiffre laissé en blanc.)	
25	officiers de paix, savoir :	
12	pour les arrondissements, à 3,000 f.	36,000
4	pour brigades centrales, à 3,500 f.	
6	pour la sûreté................. ..	
	(Chiffre non détaillé).	
	Pour allocation due au service personnel du château....................	91,000
12	inspecteurs principaux...............	26,000
54	brigadiers, à 1,800 fr..................	97,200
319	sous-brigadiers, à 1,000 fr............	510,000
1	brigadier pour le contrôle...........	1,800
2	sous-brigadiers idem	3,200
2,876	sergents de ville...............	3,811,200
261	auxiliaires, à 1 095 fr................	286,795
13	médecins de service..................	22,700
	Diverses du contrôle général des services extérieurs de la préfecture.....	39,000
3,600	hommes, dont les traitements fixes sont de............................	4,917,295 fr.

Il faut ajouter ce que coûtaient en France les hommes non mentionnés sur la liste, dont les émoluments ont été laissés en blanc, dont les noms même supposés n'ont pu être retrouvés aux archives brûlées *à dessein* sous la Commune.

Veut-on connaître exactement le chiffre des fonds secrets réglés par Napoléon III, sur les rapports du directeur de la police politique et sur le rapport de M. B***, le Lebel des Tuileries? Ils étaient de 14,000,000 de francs.

Ces fonds secrets étaient ainsi employés :

1° A préparer des ovations sur le parcours de Leurs Majestés ;

2° A payer les brigades des Corses chargés de veiller sur les émissaires de Mazzini, prêts à venger les cent cinquante mille républicains déportés ;

3° A réchauffer le zèle des provocateurs :

4° A doubler les milliers d'oreilles tendues vers tout ce qui se disait, tout ce qui se faisait, tout ce qui se passait.

Le cabinet politique, relevant de la première division du parquet, avait non seulement son action à Paris, mais en province ; il agissait sur tous les commissaires de la France, qui rendaient compte du mouvement politique de leur département.

Chaque commissaire central était tenu, par le ministre de l'intérieur, de signaler à Sa Majesté les hommes influents, bien pensants ou les hommes dangereux de leur localité, et d'en donner une biographie détaillée.

Grâce à ces indiscrétions, lorsque Leurs Majestés faisaient une tournée en province, elles avaient en main la vie intime et dévoilée de tous les personnages qui pouvaient leur être présentés pendant le cours de leur voyage.

Plus d'un commissaire central, comme le commissaire d'Orléans, par exemple, débuta par être un agent provocateur. On sait comment M. Lagrange, l'organisateur des *blouses blanches*, dut sa position, après le complot de l'Opéra-Comique.

J'ai signalé, à propos des indicateurs, leurs qualités et leurs noms de guerre; voici de quelle fa-

çon ils devenaient, d'agents indicateurs, agents provocateurs.

Par ordre, ces agents se faisaient agréer dans une grande fabrique comme ouvriers sous des noms d'emprunt. Ils avaient pour consigne d'être d'une exactitude modèle dans leur travail. Ils ne devaient faire de la politique que pendant les repas et les jours de fête. Ils ne se rendaient à la préfecture que les dimanches soir, après minuit, pour y recevoir de nouvelles consignes, de l'argent et y donner leurs renseignements. Ils payaient à boire à tous ceux qui se laissaient embaucher. Une fois qu'ils avaient sous la main un certain nombre de dupes, ils leur donnaient rendez-vous le lendemain, jour fixé pour la *grande* révolution ou l'*enlèvement* de l'empereur.

Cinquante-sept ouvriers furent arrêtés de la sorte par la police, au complot de l'Opéra-Comique. Dès l'installation de l'*Internationale*, rue des Gravilliers, la composition de son bureau fut dénoncée par plusieurs de ses membres.

Quelquefois, comme à l'affaire des bombes, la police de l'empereur était jouée par la police d'Orsini, où les femmes, d'un côté comme de l'autre, ne restaient pas au dernier plan, témoins Mme de X***, la princesse de C***, l'amante d'Orsini, et les deux Anglaises de Mazzini.

La division politique de la préfecture était, je le répète, en relation constante avec le cabinet secret des Tuileries. On y apportait les dossiers des adversaires de l'empereur qui savait aussitôt leurs noms et leurs ambitions.

Après l'affaire des bombes, l'empereur, qui connaissait son Machiavel, employa une nouvelle tactique pour capter ses ennemis qu'il ne pouvait pas toujours condamner à mort par les Corses.

Dans une fabrique, et dans une caserne, il se fit conduire vers ces sujets *dangereux*, il les décora aux yeux de leurs camarades ! Il joua deux fois cette comédie, une fois dans une usine de Saint-Denis ; une autre fois, à la caserne Saint-Eugène, après le vote du plébiscite.

Des facteurs de la poste étaient aussi enrôlés dans la police secrète. Leur service consistait à livrer à des concierges, indicateurs comme eux, les correspondances qui leur étaient recommandées. A chaque distribution, ils pénétraient dans la loge indiquée, y laissaient les lettres pour ne les reprendre qu'à la distribution suivante.

Dans l'intervalle, le concierge les portait à un inspecteur qui les ouvrait, les lisait, les copiait pour l'instruction de Sa Majesté.

A l'aide du secret des lettres violées, tous les conspirateurs de Londres, tels que Kelche et d'autres, en accourant vers la France pour tuer l'empereur, furent tués tous les premiers par les Corses mis en éveil par ce décachetage de lettres.

Lorsque la préfecture de police, sous le règne de M. de Maupas, devint le ministère de la police, il y fut joint un bureau spécial et permanent de correspondances politiques.

Les correspondants étaient payés sur les fonds secrets. Il étaient chargés de faire passer aux journaux étrangers des nouvelles qui, par leur impor-

tance, ne pouvaient figurer du premier coup dans les journaux français.

L'*Indépendance Belge* et d'autres feuilles recevaient, par voie indirecte, les nouvelles de ces rédacteurs *Policiers.*

C'étaient autant d'indiscrétions imaginées par l'esprit inventif de l'Empereur pour tâter l'opinion.

Je me rappelle l'indignation d'un rédacteur candide, qui s'était rallié à cette époque à l'Empire naissant, moins par conviction que par force !

Il s'indigna dans sa feuille des indiscrétions du Château ! Il cria à la trahison sans se douter du subterfuge de César se trahissant lui-même ou se faisant trahir par sa police pour mieux tâter l'opinion.

M. de Maupas, furieux contre ce rédacteur de bonne foi, le prit pour un traître dénonçant la police. Il le fit appeler et il faillit le faire déporter.

Par l'organisation de cette surveillance taquine, ombrageuse et défiante, les fidèles soutiens de l'empire n'avaient pas leurs aises. Eux-mêmes étaient filés.

C'était l'opposition qui profitait de ce double espionnage exercé contre ses ennemis.

Une fois, c'était Persigny surpris donnant sa main à Glais-Bizoin, en haine de M. Rouher.

Une autre fois, c'était Rouher recevant les confidences de Vermorel, en haine de Persigny rallié aux ministres de la nouvelle cause impérialiste.

Le directeur de la sûreté générale fut lui-même filé, quand, après l'affaire des bombes, les Corses

de Piétri durent céder le pas à ceux qui les avaient délogés de la préfecture.

A ce sujet, on vit Griscelli n'échapper aux représailles impériales dont il avait été l'instrument, qu'en se sauvant en Italie, en se ralliant à l'Autriche pour esquiver, lui un Corse, la vendetta de ses anciens soldats.

C'est assez m'occuper des abus de la police secrète que les gouvernements précédents avaient pris à tâche de faire disparaître, et que l'empire rendit plus odieux par la faute, et la très grande faute de sa sanglante origine.

Pour ma part, je ne cesserai de le répéter, quoique j'aie été plus atteint que les autres par les adversaires de l'empire, j'ai toujours été innocent de ces violences, de ces vilenies, de ces lâchetés.

Chef de la police de la sûreté, je suis resté dans la sûreté pour n'y voir d'autres ennemis que les voleurs et les assassins, pour ne considérer l'homme politique, que j'étais chargé d'arrêter, que comme un adversaire de l'ordre, de la liberté ou du repos public.

Dans mon administration, je n'ai eu qu'un souci, l'épurer, afin de répondre à tous ceux qui jugent la police comme l'empereur l'a toujours jugée, avec l'esprit de Vidocq!

Les lecteurs ont pu se convaincre, par mes réformes, comme par mes actes, que j'ai tenu à faire oublier à *la sûreté* son origine, que je me suis toujours appliqué à me rendre digne des services que la société est en droit d'attendre d'elle.

Par mes efforts, par ceux de mes devanciers, la

police de sûreté n'est pas ce qu'elle était, c'est aujourd'hui une vaste et active administration unissant la droiture à l'habileté.

Exercée par des gens aussi honorables que dévoués, elle est la sauvegarde, l'honneur et la sécurité des familles; elle continue, malgré l'empire, les saines traditions d'Allard et de Canler qui avaient fait justice, avant moi, des errements et des odieux sophismes de Vidocq !

Autant que possible j'évitai, dans mon service, la provocation; cette arme perfide et lâche engendre les plus terribles colères; elle fait de ses victimes d'implacables vengeurs pour l'avenir.

Les horreurs de la Commune ne l'ont que trop prouvé !

Et si moi, chef de la police de sûreté, j'ai été sous la Commune l'objet des représailles des adversaires de l'empire, ç'a été parce que l'on ne sût pas faire la différence entre un policier comme moi et un policier purement politique.

La police de sûreté dont j'ai été le chef pendant plus de vingt ans est de date si récente qu'on l'assimile encore à la police pure et simple. Il n'en est rien.

Créée en 1817, la police de sûreté n'est instituée que pour réunir en un seul corps des brigades qui n'ont qu'une spécialité : poursuivre le vol, le crime et déjouer toutes leurs ruses.

La police de sûreté reste immuable dans les révolutions qu'elle traverse uniquement pour veiller à la sécurité des citoyens, protéger leurs biens et sauvegarder leur existence.

Un chef de la sûreté doit être maître de tous ses hommes. Il doit surtout s'appliquer a centraliser leurs actions pour mieux tirer profit de leurs renseignements.

Il faut qu'il joigne, à une vive imagination, un coup d'œil sûr afin de diriger d'une manière triomphante les chasseurs lancés sur un gibier.

Il faut qu'il inspire, ce qui semble impossible, autant de sympathie à l'inspecteur qui lui rabat son criminel, qu'au bandit dont la capture est appelée à lui amener celle de tous ses complices.

Ces qualités, je me suis efforcé de les acquérir dans mon service si fatalement réorganisé par l'empire personnel.

Je le puis dire avec orgueil, à l'exemple d'un préfet républicain qui surgit également d'une révolution : Dans mon service, j'ai fait aussi de l'ordre avec du désordre !

CHAPITRE II

LE NABAB AUX CINQ FEMMES

Un jour, j'étais invité par un étranger, archi-millionnaire, à servir de témoin au mariage qu'il contractait avec une jeune fille de Saint-Germain.

Cet étranger, de retour d'Égypte et des Indes, ne connaissait personne en France. Agé de près de cinquante ans, il épousait une demoiselle de dix-sept ans, dont l'éclatante beauté avait séduit mon nabab.

La mère de cette enfant était la veuve d'un homme qui n'avait jamais eu plus de préjugés que son épouse et son enfant.

Cet homme, un ancien saint-simonien, avait été très lié avec le père Enfantin et des rédacteurs du *Siècle*. Malgré la courte échelle que lui avaient faite ses amis *arrivés*, il était mort dans la misère.

La passion du jeu l'avait jeté à la dérive pendant que l'état-major du père Enfantin, dont il

avait fait partie, était parvenu, sous l'empire et par le patronage du plus utopiste des empereurs, au faite de la richesse et des honneurs.

La veuve du saint-simonien, pour ne pas mourir de faim, avait consenti à sacrifier au nabab et sur l'autel de sa fortune, son enfant qu'un amour *contrarié* obligeait du reste à ce sacrifice.

Il fallait que le nabab fût bien étranger à nos préjugés, à nos usages pour me prendre comme témoin de son mariage.

Il est vrai que j'étais devenu *son ami* après un immense service que je lui avais rendu.

Voici dans quelle circonstance :

Mon nabab, un des favoris du vice-roi d'Egypte, exploitait au compte de son fils plusieurs fabriques en Italie et en France. Il possédait, entre autres, en Alsace une filature modèle, qui avait été régie par un Allemand très *rangé*, originaire de Bade.

Le parquet avait reçu une plainte du nabab concernant son Allemand, un nommé M***, qui s'était enfui à Paris, après avoir laissé dans la fabrique d'Alsace un déficit non motivé de plus de 350,000 fr.

Aussitôt, je m'étais mis en campagne pour faire filer le nommé M***.

Après avoir envoyé en Alsace un de mes adroits limiers chargé de faire la liquidation de la fabrique ravagée par ce commis infidèle, je n'avais rien négligé à Paris pour constater son identité, pour connaître les antécédents de ce voleur, avant de le rattraper moi-même.

Je ne tardai pas à connaître que le nommé M*** était un *récidiviste*, employé cinq ans auparavant

chez un négociant en soieries, de Paris, comme comptable, et qu'il avait déjà fait parler de lui.

A cette époque, M*** était chargé pendant l'heure des déjeuners de son patron de recevoir le recouvrement opéré par les garçons de recette. Il accusait alors sur les livres des sommes inférieures à celles reçues; le reste, il le mettait dans sa poche !

Ce ne fut qu'en vérifiant les livres du comptable qu'on s'aperçut, longtemps après, de toutes ses soustractions *volontaires*.

Quand on s'en aperçut, le comptable avait eu l'art de détourner une somme de vingt mille francs. Un mandat d'arrêt ayant été lancé contre lui, il avait été arrêté à l'un des deux domiciles qu'il occupait.

Comme M. M*** n'était encore qu'à son coup d'essai; comme il avait rendu une partie des fonds soustraits, il n'avait pas été chargé par son patron, et il n'avait eu que le minimum de la peine.

Il se réservait pour un coup de maître.

Très actif, très adroit et très laborieux, M***, qui ne pouvait plus *exercer* à Paris, se rendit en Alsace ; là il se fit agréer auprès du nabab, étranger au passé de ce commis infidèle.

De comptable, à la maison de soieries de Paris, M*** passa caissier à la maison d'Alsace, où il employa divers procédés pour masquer ses nouveaux détournements.

D'abord il antidatait les payements et placements, et n'inscrivait que très tard les rentrées. Il forçait les chiffres des dépôts à la Banque. Il avait, en outre, tout un roulement de billets de complaisance,

avec lesquels il remplaçait les valeurs dont il touchait le montant.

Comme il possédait la signature sociale du nabab que son auguste associé ne pouvait avouer autrement que sous un nom d'emprunt, il en abusait pour lancer sur les capitales de l'Europe des traites fausses. Il couvrait un faux par un autre, à mesure qu'il fallait combler un déficit qu'il aggravait toujours !

Quand le nabab s'en aperçut, il y avait près de 600,000 francs de fausses traites en circulation.

Alors, mon étranger signala au parquet l'abus de confiance de son caissier.

Sur le reçu de sa plainte, j'envoyai, comme je l'ai dit, un de mes agents, très bon comptable, en Alsace. Il fut chargé de compulser les livres et la comptabilité, pendant que je mettais la main, à Paris, sur le caissier en train de placer en lieu sûr 350,000 francs absolument disparus de la caisse de son patron.

Cette somme importante retourna au nabab, lorsque son voleur croyait à jamais en rester possesseur. Les six cent mille francs en circulation, que mon agent arrêta à temps au profit de la caisse du nabab, devinrent des titres suffisants pour que je possédasse la reconnaissance et l'amitié du millionnaire, futur mari de la belle fille de Saint-Germain.

Je me rappelle encore à Saint-Germain les singulières impressions que fit sur moi le tableau du mariage de cette jeune fille et du nabab, étrangers

l'un à l'autre, unis par le hasard, par le caprice et la cupidité.

Le mariage se fit dans un temple protestant; le nabab, pressé de convoler avec la jeune personne, n'avait pas eu le temps, disait-il, de faire venir ses papiers d'Angleterre par l'intermède de son consul en Egypte.

La demoiselle, de son côté, qui se mariait par dépit, n'avait pas attendu la cérémonie civile à la mairie. Elle s'était contentée de la cérémonie religieuse, réduite, à l'autel protestant, à sa plus simple expression.

Les quelques invités de la noce assistèrent à une messe dite en anglais par un prêtre tout botté, recouvert d'une étole d'une fantaisie plus que grotesque.

Le repas se fit au Pavillon Henri IV.

Le marié était grave et silencieux comme un brahmine; la jeune épouse était triste comme une veuve du Malabar.

Les parents du nabab : une Anglaise rogue, sa mère, puis deux vieilles filles, sèches et longues, avec des allures de quakeresses et de femmes de chambre, complétaient le tableau que dominait la mère de la jeune sacrifiée, une sorte de bas-bleu doublé de cocotte !

Aucun entrain, même au champagne, ne se manifesta dans ce repas qui avait plutôt l'air de provenir d'un enterrement que d'une noce.

Après le festin qui se termina à la hâte comme la cérémonie au temple, les voitures vinrent chercher les invités pour faire le tour de la forêt; je de-

vinai bientôt les causes de toute cette tristesse.

La mère de la jeune épouse essuyait en cachette les larmes de sa fille, qui regrettait vivement *un autre*, au moment de se jeter dans les bras du fortuné ou de l'infortuné nabab.

Je n'étais pas au bout de mes surprises, en assistant à ce singulier mariage.

Il est vrai que si j'avais accepté de figurer à cette cérémonie par trop irrégulière, c'était uniquement dans un intérêt professionnel.

Les vols qui gravitaient autour de ce nabab romanesque en faisaient pour moi l'objet d'une curieuse étude.

Je me doutais bien que cet étrange mariage ne pouvait avoir que des péripéties aussi originales que scandaleuses qui sont le but de la vie d'un policier comme d'un romancier.

Une fois enfoncé dans la forêt, en compagnie de la mère du marié et de ses deux aimables Anglaises, froides et guindées comme des horse-guards, je fus abandonné dans la calèche à la merci de mon automédon.

Les trois dames, d'après ce que j'en avais jugé durant le cours de la cérémonie et du repas, n'avaient pas l'air ravi du mariage de leur fils et frère. Elles avaient hâte de se communiquer leurs impressions, loin d'un importun, d'un étranger comme moi.

Une fois engagées dans la forêt, elles s'étaient empressées de me lâcher pour donner un libre cours à leurs doléances.

Je me trouvai donc seul dans la voiture que

mon malin cocher semblait avoir pris plaisir de tenir à distance du cortège.

Moi qui, par état et par goût, ai toujours aimé la solitude, j'étais heureux du volontaire abandon dans lequel on me laissait.

Encore une fois, comme il m'est arrivé souvent dans mon métier, dont les résultats heureux ont été dus bien plus au hasard qu'à mon esprit d'analyse et d'investigation, le hasard me servit merveilleusement.

Dès que je fus livré à moi-même, je levai par distraction les yeux sur le cocher qui me conduisait.

Que reconnus-je bientôt? un tout jeune homme, un affreux voyou, qui d'abord chercha à me dissimuler son visage, ce qui lui était facile dans sa position de cocher.

Mais cette persistance, cette affectation même à me tourner constamment le dos n'avait fait qu'irriter ma curiosité.

Impatienté déjà des mystères dans lesquels je n'étais que trop plongé, je m'étais levé de ma banquette pour me précipiter de côté contre mon cocher pour bien le dévisager.

Que vis-je? un mauvais garnement que quinze jours auparavant j'avais trouvé à la *Permanence*, ramassé par un sergent de ville, et conduit au Dépôt en état de vagabondage.

Ce petit misérable qui, plus tard, à Saint-Germain, couronna sa détestable existence par un crime qui l'envoya à l'échafaud, n'était, à cette époque, qu'à l'état rudimentaire du vice et du crime.

A cette époque, il n'avait encore été condamné

qu'à huit jours de prison pour vagabondage, après s'être obstiné à nier son nom et sa profession.

Quand il devina que je l'avais reconnu, il me supplia de garder le secret, d'être généreux vis-à-vis de lui dans l'intérêt de sa place.

Je le lui promis. Du reste, il avait fait son temps, il avait payé sa dette à la justice, je ne me compromettais pas beaucoup en lui faisant cette promesse.

Lorsque je la lui eus faite, les dames ne revinrent pas, il me dit, à la suite de notre reconnaissance :

— Monsieur le policier, si vous êtes venu ici pour savoir ce que vaut l'aune de ce *Mariage à la colle*, je puis vous servir, échange de bons procédés.

J'étais trop intrigué par tout ce que je voyais pour ne pas répondre à sa proposition qui me promettait, de la part de ce chenapan, de précieux détails sur cette union qu'il qualifiait dans son langage aussi expressif que trivial de : *mariage à la colle.*

Voici ce qu'il m'apprit !

Le garnement, attaché les jours fériés à un loueur de calèche, remplissait aussi à Saint-Germain depuis quelque temps l'emploi de domestique et de palefrenier, auprès du nabab.

Un mois ne s'était pas écoulé depuis que son maître faisait un cour assidue à la jeune fille de la veuve du saint-simonien, qu'il avait reçu la visite d'une dame italienne.

Le domestique du nabab avait écouté dans une pièce à côté le curieux entretien que le riche mil-

lionnaire avait eu avec cette dame inconnue, de
jours auparavant.

Mon automédon eut tout le temps de me rapp
ter cet entretien, pendant que les dames qui m
vaient abandonné s'entretenaient sans doute, vu
circonstance, d'un sujet à peu près semblable.

La visiteuse était tout simplement, selon m
cocher, la seconde femme du nabab. Mariée dep
vingt ans avec cet homme, elle l'avait quitté lo
qu'elle avait appris qu'il avait abandonné l'Ang
terre en fuyant déjà sa première femme.

Dans cette entrevue, mon cocher avait distinc
ment entendu cette seconde délaissée dire au n
bab, « qu'elle aurait agi volontiers comme sa p
mière femme, ne désirant jamais entendre parler
lui, si elle n'avait pas eu deux enfants de lui. »

Le nabab n'avait pu se débarrasser de ce
gêneuse, qu'en sortant deux bourses de ses coffr
car, selon l'habitude orientale, sa fortune, ses bi
les plus précieux étaient renfermés dans des coff
qui voyageaient toujours avec lui.

A la vue des deux bourses d'une dimension resp
table, la seconde délaissée s'était calmée, non sa
avoir raconté à son infidèle une partie de sa
aventureuse qui ne devait pas être d'un heure
augure pour la nouvelle femme de ce Barbe-Bleu.

D'après le dire de mon cocher qui n'avait p
perdu un mot de l'*édifiant* récit de la seconde d
laissée, mon nabab n'en était pas, en convol
avec la jeune fille du saint-simonien, à son tr
sième mariage *pour rire*.

Après avoir alors abandonné l'Angleterre et

première femme, il était allé convoler en Italie ; là il n'avait pas tardé, après avoir fait tous les métiers, en Italie, à partir pour l'Egypte en abandonnant sa nouvelle famille à la garde de Dieu.

C'était ici, d'après les révélations de l'Italienne, que la destinée du nabab prenait une tournure tout à fait fantastique.

Arrivé en Égypte, sans ressources, comme il était parti d'Angleterre, laissant deux femmes et deux enfants derrière lui, il n'avait pas perdu l'espoir de faire fortune, ni de les partager avec une autre femme.

On était à l'époque où la photographie tournait la tête à tout le monde, quoique en la fixant sur un objectif. Notre nabab se fit photographe. Il alla au Caire porter le fruit de l'art perfectionné par Niepce de Saint-Victor, il y fonda un établissement qui fit l'admiration universelle. La vieille terre des Pharaons tressaillit sous les pas de cet ami du soleil. Il fut appelé à la cour du vice-roi où il eut l'insigne honneur de faire le portrait de l'auguste prince, de son fils et de toute sa cour.

Après la cour, ce fut au tour des monuments. Le nabab fut comblé de présents en raison de ses services aussi ingénieux qu'attrayants.

L'Anglais tenant cette fois la fortune ne la lâcha pas.

Non content avec l'or du vice-roi dont il était devenu le favori, de fonder en Égypte des établissements industriels, des forges, des filatures, des usines dont la fumée vint sécher les sphinx et noircir les pierres du tombeau de Sésostris, il

acheta au compte du fils du vice-roi, des établiss ments en France, en Grèce, en Italie. Il remua d millions.

On a vu en Alsace ce que devint l'un de ses é blissements exploités par l'allemand M***. Celui- abusa de la signature sociale en opérant à son pr fit un détournement de six cent mille francs.

Le misérable se croyait sûr de l'impunité par qu'il espérait que son Anglo-Egyptien n'avouera jamais qu'il faisait travailler la France au comp du vice-roi d'Égypte !

Il comptait sans la police de sûreté qui, au pr fit de l'honnêteté absolue, respecte toutes les dé catesses et tous les secrets.

Tout est heur et malheur dans la vie des aven turiers.

Quelques années avant le tour du coquin que j remis entre les mains de la justice, le nabab, qu s'éprenait autant de la beauté que de la fortune aussi capricieuse qu'une fille d'Ève, s'éprenait e Égypte d'une jolie esclave.

Il l'associa à son opulence. Elle fut la reine d ce favori des descendants des Pharaons !

Par malheur, le vice-roi s'éprit de sa nouvell femme.

Pour éviter une disgrâce, il abandonna l'Égypt avec la souveraine de ses pensées. Il laissa cett dernière à son souverain, pour ne garder que le millions de son pays hospitalier.

Plus fidèle à la fortune qu'à ses femmes, il ga gna les Indes.

Là il entreprit en grand le commerce des thés.

tripla, quadrupla ses millions pendant que ses deux veuves, l'anglaise et l'italienne, mouraient presque de misère, l'une à Londres, l'autre dans une petite ville d'Italie.

Aux Indes, il épousa une Indienne d'une merveilleuse beauté. Las de la vie morne et endormie des Asiatiques, il s'embarqua pour l'Europe.

En route son Indienne mourut de la nostalgie de l'Orient.

Un moment il pensa retourner en Angleterre ; il se rappela sa première femme. Il préféra gagner Marseille.

A Marseille, son Italienne, avertie de son retour par les journaux, lui opposa une de ses filles qui lui tendit les bras ; il détourna la tête.

Il quitta aussi Marseille, après y avoir traité des intérêts qu'il avait, soit en Italie, soit en Grèce et en France.

Puis il se dirigea sur Paris pour jouir en paix de ses trésors et les partager, si le cœur lui en disait, avec une cinquième épouse !

Après avoir mené à Paris la vie la plus fastueuse au milieu des hétaïres les plus à la mode, il se retira à Saint-Germain.

Il y rencontra la fille du saint-simonien. Elle exerça une nouvelle influence sur cette organisation inquiète, puissante, active dont la fixité n'était pas plus possible que la découverte du mouvement perpétuel dont sa nature était l'image.

Voilà ce que j'appris en partie du cocher de Saint-Germain.

Il tenait ces détails, comme je l'ai dit, de l'Ita-

lienne qui, au nom de ses enfants, l'avait pourcl de la ville des Phocéens jusqu'à Saint-Germai apprenant encore la nouvelle de son cinquième riage.

Mais le nabab, pour la faire taire, sortit d coffres les deux bourses, l'Italienne se résign

Et en partant elle avait dit au nabab, tou d'après le dire de mon cocher :

— J'accepte votre aumône ! Ce que je ti posséder, c'est moins votre personne, que le que je ne puis donner à mes enfants ! Car vivre vous, c'est vivre avec la colère de Dieu. Vou mer n'est qu'un châtiment ! Je plains donc nouvelle victime !

Mon automédon ne put m'en dire plus lon trois Anglaises qui m'avaient abandonné, reven vers la calèche.

Elles avaient le teint animé par une longue versation qui, j'en étais sûr, avait dû roule le sujet dont j'avais été moi-même entreten le traître.

Je devinais à l'air placide et guindé que r raient mes Anglaises, en se plaçant à côté de dans la voiture, qu'elles étaient à cent lieu penser que j'étais au courant du fantastique du nabab, grâce à son cocher dont je conna également les débuts peu édifiants !

Je dirai bientôt ce qu'était aussi ce jeun discret.

Il devait devenir par la suite un des types le curieux et les plus célèbre des héros de cour sises. Encore une fois c'était le hasard qui m

[redacted]

vait fait rencontrer au profit de ma réputation et, ce qui valait mieux, dans l'intérêt de la société.

D après ce que j'avais appris sur le compte du nabab, je ne tenais pas à rester plus longtemps au milieu de cette noce où je faisais, à l'exemple de tous les assistants, une assez triste figure.

Insupportable aux invités comme les invités l'étaient à eux-mêmes, je quittai Saint-Germain de bonne heure, laissant cet heureux couple aux joies de leur nouvel hyménée.

Pendant six mois je n'entendis plus parler du nabab, ni de sa cinquième épouse.

Je devais en entendre parler une dernière fois par la mère de la nouvelle épouse.

Un jour elle vint me trouver à mon cabinet; elle était tout éplorée.

Devant sa douleur, je me rappelai les confidences que m'avait faites mon automédon de Saint-Germain; je m'attendis à entendre la suite du récit des drames de ce Barbe-Bleu oriental. Je me trompais.

La veuve du saint-simonien venait simplement à moi pour se plaindre d'un vol dont elle avait été victime dans sa maison de Saint-Germain.

— Et qui soupçonnez-vous? lui demandai-je, fort contrarié, car ma curiosité était déçue.

— Celui que je soupçonne, me répondit-elle, est précisément le vaurien qui a été un moment le domestique du premier époux de ma pauvre fille!

— Comment! m'écriai-je, heureux de revenir sur la voie de mes informations tant désirées, le premier époux de mademoiselle votre fille? Il est donc

mort? mais, s'il est mort, votre demoiselle, a de six mois, n'a pas pu déjà le remplacer?

— Mais, me répondit avec vivacité cette nc Épicharis, ma fille n'a jamais été mariée à bab, comme on l'appelle! C'est un intrigai monstre qui se plaît, depuis vingt ans, fort millions, à courir les cinq parties du mond abuser les familles, pour ruser avec les lois d les pays. Ah! monsieur, j'en ai appris de sur son compte! Ses épouses, dont il a soin jamais faire légaliser l'union, m'ont révél tard ses épouvantables menées! Elles ne pou abuser que moi, une veuve sans expérience conseils! Ma fille a bien souffert pendant si qu'elle a attendu en vain la consécration lég son mariage! Durant ces six mois, lui en a-t voir, l'infâme! Il a battu ma fille, oui, moi il l'a battue! Vous croyez peut-être qu'elle vait une compensation dans sa richesse? Eh non! L'infâme, dès le second mois de son lui a refusé jusqu'au nécessaire! Par un raffin de cruauté, il sortait de ses coffres ses étof plus précieuses, ses bijoux les plus rares, u ment pour les lui montrer, et pour la n avant de les donner à des *filles!*

— Peut-être, lui répondis-je oubliant à d l'objet de la visite de la mère de cette in née, peut-être le nabab, pour tenir une sem conduite vis-à-vis de votre enfant, avait-il un de jalousie. Il n'y a pas d'effet sans cause.

— Peut-être, monsieur, vous avez raison, est jaloux, ce tigre! Il ne pardonnait pas à ma f

rival qu'il avait supplanté. Cependant, je vous le jure, il n'y avait *rien* entre ce jeune homme, le fils de l'ami de mon mari, et ma fille, une vierge, avant qu'elle devienne la martyre de ce monstre! Enfin, Dieu merci, tout cela a fini comme un mauvais rêve! Mon enfant n'étant pas *mariée* avec cet ogre oriental, a pu le quitter quand lui-même s'est décidé à quitter la France. Maintenant mon enfant est mariée, bien mariée avec le fils de l'ami de mon pauvre mari. Les époux sont passés en Afrique! Et moi, hélas! isolée à Saint-Germain dans une maison doublement vide, vous me voyez en butte à de nouveaux malheurs. Je suis obligée de recourir à la police pour me préserver d'un malfaiteur d'un nouveau genre. Le nabab a déshonoré ma fille, son palefrenier, sans place depuis le départ de ce monstre, n'a rien eu de plus pressé que de me dévaliser pour se payer des gages que lui devait le nabab. Car ce Sardanapale n'est pas que libertin, malgré sa fortune et quand ses passions ne sont pas en jeu, c'est le plus cancre des hommes.

Je congédiai bientôt la dame en lui assurant que sur une plainte qu'elle devait adresser elle-même au procureur impérial, je ferai ce que ma sympathie pour ses malheurs, ce que mes devoirs me commandaient pour avoir raison de son dernier voleur comme le vengeur de sa fille avait eu raison de son suborneur.

La dame me quitta en me faisant, à travers des larmes, le plus gracieux sourire. Cette Ariane était encore très séduisante; elle n'avait pas abdiqué ses droits de jolie femme. Nature intrigante, exaltée,

très âpre au gain, malgré ses excentricités de caractère, elle avait sacrifié naguère l'amour de sa fille pour le fils de l'ami de son mari, en vue de l'immense fortune de nabab. Dès qu'elle avait compris qu'elle s'était grossièrement trompée, elle avait tout fait pour renouer une union brisée par elle. Le nabab s'en était aperçu, il avait usé de représailles. Encore une fois, il était parti en oubliant le chemin de la mairie ; il s'était arrêté sur la route du temple qui lui avait suffi pour posséder sa femme sans en être le véritable mari... devant la loi.

Un autre, trop épris pour n'être pas encore très heureux de son sacrifice, avait achevé ce qu'avait commencé le nabab.

Cependant ce galant vengeur n'avait pas poussé l'héroïsme jusqu'à braver l'opinion. Il avait emmené sa nouvelle épouse, échappée des bras du nabab, jusqu'en Afrique, honteux de sa belle-mère, responsable de tous les malheurs, de tous les outrages, de toute la honte de sa fille.

La veuve du saint-simonien, frappée par l'abandon de son enfant et par le mépris de son gendre, n'était pas assez punie.

Un voleur était venu jeter le trouble dans sa solitude pour lui voler ses objets les plus précieux !

Voilà ce que j'appris quand le parquet me fit remettre, par le ministère du substitut du procureur impérial, la plainte de la mère de l'*ex-épouse* du nabab.

Cette mère, cette ex-saint-simonienne, malgré les excentricités qu'elle tenait de sa nature et du

milieu dans lequel elle vivait, était restée d'une très grande naïveté.

Elle avouait, sans s'en rendre compte, tant elle était imbue des doctrines matérialistes de ses amis, les relations intimes qu'elle avait pu avoir avec l'entourage de son mari, aux mœurs faciles et antibourgeoises.

Je compris que le nabab devait avoir eu facilement raison de cette mère jetant sa fille dans ses bras dans l'unique intérêt de son avenir.

Je compris aussi que devant une pareille belle-mère, le nouvel époux de sa fille sacrifiée mît entre elle et lui les Pyrénées, les Espagnes et jusqu'à la Méditerranée!

Quant à moi, personnellement, je n'avais pas à me plaindre d'avoir connu la saint-simonienne et le nabab aux cinq femmes. Ils allaient m'aider dans mes recherches sur l'homme qui, jusqu'alors, n'avait joué qu'un rôle secondaire dans toute cette histoire : le cocher de Saint-Germain, le palefrenier du nabab, qui devint plus tard un assassin fameux.

CHAPITRE III

LES CHEVALIERS D'INDUSTRIE ET LES PICKS-POCKETS ; LES ASSOMMEURS ET LES TOUCHEURS

J'ai déjà parlé, au sujet des voleurs, de leurs diverses catégories; je crois qu'il est utile d'étudier de plus près leurs subdivisions.

Il est un fait à constater, depuis que le progrès marche et que le doute met de plus en plus l'anarchie dans les esprits, c'est que le criminel prend une place plus grande et plus dangereuse dans la société.

Les voleurs de bonne compagnie s'implantent presque avec impunité dans le monde légal, les bandits vulgaires atteignent un degré de férocité qui indique que l'extrême civilisation touche à l'extrême barbarie.

L'Empire n'a fait que précipiter, par ses débordements, l'élan donné à la corruption contre laquelle on tonnait déjà sous le règne du plus honnête des rois.

[redacted]

En ma qualité de chef de la police de sûreté, j'ai été à même de constater l'importance que prend la classe si nombreuse des chevaliers d'industrie, depuis que les auteurs des coups d'État sont sortis de la légalité pour consacrer les droits des criminels !

Ce n'est plus que dans les bas-fonds de la société qu'on retrouve des forcenés habitués, depuis 1848, à considérer les gens de la police comme des bourreaux qu'il faut tuer pour ne pas être tués.

Au bas de l'échelle sociale, les bandits assomment les soutiens de l'ordre par vengeance, tandis que les chevaliers d'industrie achèvent de corrompre les hautes classes en se mêlant à leurs vices pour s'en faire une égide et se protéger de leurs infamies.

En 1860, il suffit de parcourir les journaux pour constater que tous les criminels de la rue se tournent contre les sergents de ville, quand ils ne peuvent exercer leurs férocités contre leurs victimes défendues par les agents.

Il est vrai qu'à cette époque, les sergents de ville étaient pour la plupart des Corses, étrangers à Paris, et très antipathiques à la population.

C'est aussi dans ce temps-là qu'on vit certains défenseurs de l'ordre, représentés par des gens titrés et tarés, qui devaient figurer plus tard en cour d'assises.

Quelle que soit l'opinion de tel ou tel parti, il est un fait incontestable, c'est que depuis vingt ans le nombre des scélérats s'accroît dans des proportions inouïes, c'est que le rôle du bandit prend une importance inquiétante.

Le chevalier d'industrie est devenu aujourd'hui un homme du monde.

Les salons parisiens ont beaucoup de peine à s'en purifier; les cercles étrangers, les villes d'eaux, où se porte la haute société, ne peuvent déjà plus en combattre la fâcheuse contagion.

Quant aux picks-pockets qui, maintenant, franchissent les mers pour se rendre, à un moment donné, sur les lieux les plus propices à leurs opérations, ce sont presque des industriels autorisés, légalisés par des sociétés étrangères que les bandits ont formées au delà de la Manche, jusqu'en Amérique.

Si la moralité ne met un frein à l'importance des chevaliers d'industrie et des picks-pockets, la police sera impuissante à les traquer, grâce à leur cosmopolitisme que favorise la facilité et la rapidité de nos moyens de transport.

Quant aux bandits les plus redoutables des barrières, les *assommeurs*, les *terreurs* et les *toucheurs* comme on les appelle aujourd'hui, leur nombre s'est tellement augmenté avec l'accroissement de Paris, ils se confondent si bien avec la basse classe faubourienne que la police ne peut plus en avoir raison que par brigades !

J'ai dit précédemment que les voleurs d'élite étaient principalement des étrangers. En effet, les voleurs les plus habiles sont généralement des Anglais; les assassins les plus féroces, des Allemands. Les faits le prouvent.

Quels sont, dès 1860, les vols les plus connus, les crimes les plus odieux, sans compter, plus

[redacted]

tard, le crime de Troppmann ou le vol de Benson? c'est d'abord le vol de 250,000 fr. de diamants commis au préjudice de Fontana, le bijoutier du Palais-Royal, dont la vitrine, comme le miroir aux alouettes, a le pouvoir d'attirer les voleurs des cinq parties du monde; c'est ensuite le meurtre d'un beau-fils sur sa belle-mère.

Quels sont les auteurs de ce vol et de ce meurtre? des Anglais d'une part, des Allemands de l'autre.

Pour le vol de diamants, c'est, en 1860, un nommé Stuard qui répond à quatre autres noms différents, selon les besoins de son infatigable métier : *Harry, Edmunds, Williams* et *Brand;* c'est Jackson qui se fait tantôt appeler *Spuller* et *Macdonald.*

Ces escrocs sont associés à une femme d'une mise et d'un langage très corrects.

Quoique âgée de plus de cinquante ans, elle possède cette *troisième* jeunesse que la dame du monde, par l'art de la toilette et une exquise distinction, sait se donner à l'encontre des femmes du vulgaire. C'est une nommée *Nathan.* Elle a conquis ses chevrons dans le monde de l'escroquerie et de la galanterie sous les noms les plus variés, dont le dernier est très caractéristique; on l'a connue, tour à tour, sous les sobriquets de *Fillette, Léon*, de Mme *Georges*, enfin de Mme *Dollard.*

Pour le meurtre d'une belle-mère par son gendre qui, en 1860, expia son crime sur l'échafaud, c'est encore un Strasbourgeois, un nommé Alder, qui, comme tous les Allemands, feint le plus profond re-

pentir, après avoir commis le plus lâche des crimes.

Les picks-pockets, comme Stuard et Spuller, ont plus d'effronterie. Ainsi que la dame Nathan, ils se défendent énergiquement devant les juges en gens d'affaires.

Lorsque le président demande à la dame Nathan pourquoi elle n'a pas avoué les divers faux noms sous lesquels elle a commis ses nombreuses escroqueries, elle répond tranquillement :

— Qu'elle a caché ses noms d'emprunt, parce qu'ils sont désagréables à la justice.

Et Stuard, condamné, répond :

— Nous avons été des maladroits! Nous tâcherons de ne pas l'être une autre fois.

Pour le pick-pocket, le vol est une affaire!

Comme les picks-pockets, les chevaliers d'industrie ne sont pas très mortifiés quand on leur arrache leurs masques ou quand on les surprend la main dans le sac. Très souvent les chevaliers d'industrie, gens aussi aimables que les picks-pockets sont adroits, très souvent ces chevaliers d'industrie sont regrettés du monde qu'ils ont exploité.

Je me rappelle un de ces faux élégants que j'avais mission, dans une ville d'eaux, de reconduire à Paris pour s'expliquer auprès du procureur impérial.

Ce gentleman, que la haute société de la ville s'arrachait, était poursuivi pour avoir commis à Paris, en sa qualité de caissier dans une maison importante, de nombreux détournements.

Dans la ville où je le surpris, muni contre lui d'un mandat d'amener, il se déguisait sous un nom no-

[redacted]

ble. Il jouait gros jeu avec l'argent soustrait à la caisse de son patron.

Lorsqu'il me vit, suivi de mes agents, lorsque je lui donnai son véritable nom, loin de partager l'indignation générale que ma présence causait après avoir apostrophé cet imposteur,il me dit de son air le plus gracieux :

— Comme cela se rencontre, j'allais moi-même vous prier de m'arrêter pour confondre mes ennemis. *Suivez-moi*, monsieur l'inspecteur.

L'adroit fripon enjamba mes agents, ce fut lui qui me *conduisit* au chemin de fer !

Son aplomb en imposa à mes agents; en route, il se dit la victime d'une ressemblance fatale avec celui dont il se prétendait le sosie.

Il fut d'une si grande amabilité que, bien malgré moi, mes agents, captés par ses façons engageantes, lui laissèrent une liberté relative.

Mon chevalier d'industrie en abusa pour prendre la clef des champs.

Dans la ville où il se réfugia, il se fit passer pour un négociant en tournée. Il y arrivait, disait-il, pour chercher des employés.

Il reçut, à ce sujet, plusieurs visiteurs accourus sur une annonce qu'il fit, sous un nom supposé, dans le journal de la localité.

L'un de ses futurs employés lui ayant confié ses papiers, il s'en empara, puis continua sa fuite.

Rattrapé deux jours après par un inspecteur qui avait aussi le signalement de mon escroc, il s'échappe de ses mains en lui disant :

— Vous prétendez que je m'appelle un tel ? Si

vous savez lire, mettez le nez dans mes papiers.

Il exhibe les papiers de sa nouvelle dupe. L'agent s'excuse, et mon fripon reprend le chemin de fer.

Moi qui avais su à mes dépens me méfier de ce drôle, j'apprends le nouveau tour qu'il a joué dans les différentes stations qu'il a parcourues durant sa fuite.

Pour ne plus le manquer, j'emmène avec moi l'employé dont il a extorqué les papiers.

J'arrive trois jours après avec sa nouvelle victime à l'endroit où il a refait un autre agent.

C'était dans une petite localité voisine de la frontière.

Déjà mon homme se dispose à la passer ; il est en train de faire légaliser son passeport.

Je me dispose, sur les renseignements des habitants, à me rendre à la sous-préfecture, où mon chevalier d'industrie se fait signer sur les papiers de sa dupe un certificat d'identité.

Pendant que le secrétaire lit, relit, compulse les papiers de mon chevalier d'industrie, lui ne cesse de regarder par la fenêtre. Il m'aperçoit, ainsi que l'homme dont il a pris le nom et les agents qu'il a *roulés* le long de son trajet.

Alors il n'attend pas que le secrétaire ait fini de lui rendre ses feuilles. Il feint un besoin pressant, prend son chapeau, s'excuse et dit qu'il va revenir.

L'employé, sur sa mimique expressive, comprend l'impérieuse nécessité qui force le quidam à lui brûler la politesse.

Il se remet au travail, confiant en la parole de l'inconnu très pressé.

Alors je tombe comme une bombe dans le cabinet du sous-préfet avec l'individu frustré de ses papiers qu'il revoit sur le bureau du scribe.

J'explique l'affaire.

Il est trop tard.

Il a suffi à mon chevalier d'industrie de quelques enjambées pour mettre la France entre lui et nous, et se soustraire de nouveau à la cour d'assises !

J'ai dit précédemment, en parlant de la *haute pègre*, que le monde n'était plus assez grand pour ses exploits. Il suffit de lire les comptes rendus des tribunaux, de parcourir les faits divers pour se convaincre que la frontière devient le trait d'union qui sépare les grands voleurs des petits.

Les premiers ont pour refuge l'Allemagne ou l'Angleterre, en guettant de la frontière l'heure de faire un *bon coup* dans notre fortuné pays. Les seconds se tiennent cachés dans les replis de la ceinture de boue et d'infamie de la capitale, où ils attendent un bourgeois au passage pour le dévaliser aux portes de ses repaires.

La haute *pègre* s'affirme par une adresse incomparable ; la basse *pègre*, par une férocité qui ne se retrouve que dans le pays des cannibales.

L'assassinat de Belleville, qui eut lieu, rue des *Rigoles*, sur une vieille femme de 70 ans, à l'époque où les bandits anglais et américains opéraient le vol de diamants de Fontana, inaugura l'ère des

vols, des assommades, sous la conduite d'un *pégriot.*

Ces vols se sont continués depuis dans les mêmes circonstances. Ils ont été imaginés, en 1860, par *Poirel*, le pégriot, ils ont été perpétués et perfectionnés par *Maillot*, dit le Jaune.

Ce vol s'est toujours opéré de la même façon ! Aujourd'hui, c'est le pégriot, c'est-à-dire le plus jeune de la bande, qui relance ses victimes dans leur domicile ou dans leur boutique ; c'est le pégriot qui commande, à l'heure de la fermeture des boutiques, un meurtre accompagné de vol, dont les assommeurs, tous de vieux *fagots*, ne sont que les comparses.

Jadis, c'étaient les vieux qui donnaient le plan, le scenario des vols ou des meurtres à commettre ; aujourd'hui, ce sont les jeunes qui, pour bénéficier de la loi, tranchent le nœud gordien des affaires sanglantes se tramant journellement aux portes de Paris.

L'assommeur n'est, je le répète, que l'aide du pégriot. Son chef d'attaque, c'est le *toucheur*. On qualifie de toucheur celui qui, après avoir donné le premier coup à la victime, est aussi le premier *à faire sauter le tiroir et à toucher la monnaie.*

Le premier *toucheur* de ce genre, *Poirel*, dans l'affaire de la rue de la Rigole, eut pour complice un nommé *Chamberlant*, un assommeur, et *Charlemagne*, un *fouinard!*

Si ce Charlemagne ne porta pas le premier coup à la veuve de la rue des Rigoles, quoiqu'il eût fait ainsi un fort bon *toucheur*, c'était parce qu'il était

[redacted]

sous la surveillance de la police, parce que, à Paris, il était dans un *faux* centre.

La principale qualité du *toucheur*, c'est moins d'être un habile assassin qu'un bon grime. Il lui faut, comme Cartouche, et récemment comme Maillot, un art particulier pour se *camoufler* (changer de tête).

Toujours le premier sur le terrain du meurtre, il y reste le dernier. Il faut qu'il joigne à une grande présence d'esprit un coup d'œil sûr et une adresse infinie.

Il y avait à Lyon un nommé Gauthier, un toucheur d'une grande habileté. Doué d'une force herculéenne, ce qui eût fait de lui un assommeur puissant, il était d'une adresse incomparable.

Quand il était en campagne, il défendait bien à ses assommeurs de tuer leurs victimes. Il enlevait un tiroir du comptoir avec une facilité merveilleuse. L'argent venait, pour ainsi dire, au bout de ses doigts sans le chercher. Il entrait dans les boutiques les mieux fermées, les mieux défendues, sans opérer la moindre effraction.

Lorsqu'il fut pris, lorsque l'avocat général exposa ses innombrables forfaits au tribunal, Gauthier haussa les épaules et murmura :

— Ce bavard-là ne sait ce qu'il dit! J'ai pris du *poignon* tant que j'ai pu, c'est vrai ! Jamais je n'ai commis de *fraction!* Pour me juger selon mon mérite, il faut des gens qui *savent faire sauter le tiroir.*

Les *toucheurs* sont rares.

Ils ont le droit d'être orgueilleux comme Gau-

thier qui, une fois, au bagne, eut l'art de prouver une fois de plus son adresse en se sauvant des *you-you* (gardiens) !

Les assommeurs, soldats des toucheurs, sont moins intéressants. Terreurs des barrières, lorsqu'ils ne sont pas, la nuit, embrigadés par leur pégriot, ils sont, de leur métier, maquignons ou *mangeurs de blanc.*

On les voit rôder, durant le jour, de la barrière de Pantin à la barrière du Trône et de Montparnasse. Ici débardeurs, là conducteurs de *gayets* (chevaux). C'est dans la zone qui borne l'espace le plus misérable et le plus populeux de Paris que grouillent ces êtres dégradés, hommes et femmes, dont l'âge varie de quatorze à vingt ans.

Cette population flottante, où le *toucheur* recrute ses *assommeurs*, n'a le plus souvent d'autre domicile que la plaine, les chemins creux, les excavations de terrain. Les mieux partagés sont ceux qui nichent dans des baraques aux toitures en toile cirée, ou dans des débris de vieux wagons.

Les femmes de ces bandits exercent, quand elles ne partagent pas le produit d'un *coup* fait par leur mâle, le métier de filles publiques. Elles composent le plus bel ornement des *musettes*. Elles donnent à leur mâle le produit nocturne de leur recette.

Malheur à elles si elles ne rapportent pas intact le gain de la nuit. Elles sont *balayées* par leurs souteneurs, qui leur donnent, comme elles disent, des *châtaignes* (des volées).

Entre l'assommeur et sa largue, c'est un échange

[redacted]

continuel de bons procédés. Une fois un coup fait sous la direction du *toucheur*, l'assommeur donne aussi sa douille à sa Ménesse.

Dans le monde des assommeurs, pour le *pegriot* comme pour le beau sexe, ce sont les plus vigoureux qui sont les plus influents. Solides ou non, il faut qu'à un temps donné tous jouent du biceps.

Car il y a toujours de la *bûche* dans cette corporation-là.

Quand ce n'est pas pour une affaire commencée par le pégriot, c'est pour une affaire de femme.

C'est lorsque la *marmite* n'a pas donné son *fade* au *barbillon*, ou quand un pantc refuse de payer l'heureux moment qu'il doit à la dame de l'assommeur!

Alors il y a une *bûchade* générale.

Dès qu'un assommeur a *attaqué* ou est attaqué, les autres se mettent de la partie pour le soutenir.

On est admis sans noviciat dans la bande des assommeurs. La force musculaire est le seul titre qu'on exige de l'associé. Il est reçu avec tous les honneurs dus à la corporation lorsqu'il a subi de la prison, ou lorsque ses états de service sont signalés par quelque acte de rébellion envers l'autorité.

Alors il devient d'emblée *chef d'attaque*.

Il est appelé, soit par la raison du plus fort, soit par son passé, à devenir le premier lieutenant du *toucheur*, le chef d'attaque qui donne ses ordres et les transmet à la bande des assommeurs.

En temps ordinaire, ce *bon* premier dans la corporation des assommeurs, est la terreur de son quartier.

Chaque quartier, aux portes de Paris, possède sa *terreur*.

La terreur de Pantin n'est pas la terreur de Ménilmontant ni de Montparnasse.

Il n'est pas rare, quand les affaires chôment par l'absence du *toucheur*, de voir les assommeurs utiliser leurs loisirs en excitant leur terreur contre la terreur du quartier voisin.

Désormais l'honneur de la voyoucratie des barrières est en jeu. Les champs clos des *terreurs* ou chefs d'attaque de tel ou tel quartier se tient aux voisinages de la Roquette et du Père Lachaise, rue de la Plaine ou rue des Rats, rues, par amplification, bordées par des masures en bois qui sortent à peine de leur terrain fangeux.

Là, celui qui a *tombé* son adversaire a le droit de lui retirer son titre de Terreur dès qu'il parvient à lui manger une partie du nez, à lui supprimer un œil ou la moitié de la mâchoire.

La lutte finie, la *terreur* s'en va célébrer son triomphe avec la gouape à un cabaret fameux de la barrière du Trône, à l'*Assurance contre la soif.*

Les gonesses lui préparent une ovation aux *musettes* de la *Folie du Trône*, au *Bal de l'Union*, deux bals qui se touchent pour la facilité des ralliements.

C'est à l'*Assurance contre la soif*, c'est aux *musettes* que le *toucheur* sait découvrir sa *terreur*, le chef d'attaque dont il a besoin quand il a *une affaire*.

D'ordinaire, le *toucheur* est un gamin de dix-sept

à dix-huit ans, aussi grêle, aussi chétif que son assommeur est d'aspect redoutable.

C'est, comme Poirel, comme Maillot, un *guiche*, c'est-à-dire un jeune homme, aux mains blanches, à l'accroche-cœur, l'Adonis des nymphes des musettes, quand ce n'est pas une *tante!*

La moitié des crimes qui se commettent à Paris est conçue par les cerveaux des *guiches*, exécutés par les bras des chefs d'attaque et finie par des assommeurs.

La plupart du temps, le chef d'attaque est seul en relation avec son *guiche*, il ne s'adjoint pour chaque affaire qu'un ou deux *assommeurs*, sans leur donner la clef du mystère qui le fait agir.

Le guiche qui paraît être l'âme du complot, vol et assassinat, n'est le plus souvent que l'instrument des bandits étrangers.

C'est toujours du côté de l'Angleterre que s'enfuient les voleurs pour mettre en sûreté leur butin ; c'est toujours du côté de l'Allemagne que s'en fuient les assassins.

Pourquoi?

Parce que pour les assassins, la frontière allemande leur offre un lieu de refuge, parce que la police française n'y a aucune action, défendue comme elle l'est par nos récents envahisseurs, qui voient dans le mal que l'on peut faire à la France un défi jeté à notre nation.

Il est vrai que l'autorité allemande réprime cet étrange droit d'asile. Elle est impuissante elle-même à le détruire.

Quant aux voleurs, pourquoi les voit-on prendre

invariablement la route de Londres après leur méfait ?

Parce qu'à Londres, les voleurs trouvent au milieu de la Cité une ressource pour ainsi dire providentielle. Elle s'appelle le *Safe Deposit Company limited* (*Compagnie de Dépôt sûr*). Là, on apporte à la compagnie un paquet bien ficelé, on l'enferme dans un coffre dont la clef est remise au porteur. Moyennant un léger droit annuel, le dépôt y reste autant qu'on le veut à l'abri du feu et surtout de la police.

La *Compagnie de Dépôt de Londres* déjoue forcément toutes les recherches. Le voleur n'a plus en sa possession qu'une feuille de papier facile à dissimuler; il ne craint plus de visite domiciliaire. Au bout de quelques années, s'il en est besoin, il retire son dépôt et il se débarrasse facilement de son butin, une fois l'ardeur des premières poursuites calmée.

J'ai dit que le *toucheur* ou le *guiche* n'était en France, le plus souvent, que l'instrument des bandits de Londres. Il est facile de s'en convaincre par les pérégrinations continuelles que font les toucheurs sur la côte d'Angleterre après leurs crimes. Car Londres, sans attaquer ici la partie saine de la population, ne reste pas moins la capitale des voleurs et des escrocs.

Les picks-pockets n'y forment pas une bande, une association de hasard, comme à Paris, mais une véritable société bien constituée, avec sa hiérarchie, ses règlements, ses troupes, ses finances et son matériel.

Ils ont leurs hommes d'affaires, d'autant plus forts qu'ils ont moins de scrupules, leurs avocats qui travaillent du matin au soir les lois criminelles pour en faire saillir les côtés faibles. Ils ont leurs commis voyageurs qui descendent du nord au midi de la France pour récolter leurs renseignements avant d'agir au nom de la *Grande Compagnie.*

Souvent il arrive que l'Anglais vole, dans un intérêt tout national, le toucheur français, l'âme de son expédition.

Je vais citer uu exemple à l'appui de cette assertion. La cour d'assises venait de voir défiler devant elle une bande de coquins qui, sous l'inspiration britannique, avaient fait aussi du vol une affaire, et auxquels la justice reprochait un nombre de crimes incommensurables.

Un nommé Becker était descendu de Londres pour embaucher uu nommé Jaccal, un *toucheur*. Celui-ci devait opérer un vol de bijoux chez son ancien patron où il avait été employé comme homme de peine.

Ce Jaccal s'était adjoint deux assommeurs, anciens repris de justice, pour faire le coup, l'un surnommé *Coupe-en-Deux*, l'autre le *Zouave*.

Tous les trois, après avoir une nuit fracturé la porte, pénétrèrent dans un magasin de bijouterie et firent main basse sur toutes les marchandises représentant la valeur de 20,000 francs; ils prirent ensuite dans la caisse, le coffre-fort et le tiroir d'un meuble une somme de 15,000 francs.

Une partie de ces objets fut expédiée en Angleterre par Becker, puis consignée par lui à la *Compagnie des dépôts de Londres*. Une autre partie fut cachée

dans le domicile de Jaccal. Elle était cachée dans une boîte placée dans la cheminée à une hauteur telle qu'on ne pouvait l'atteindre que hissé sur une échelle.

Mais Becker qui, par patriotisme autant que par intérêt, tenait à posséder tous les produits du vol commis par son *toucheur* français, dénonça Jaccal à la police.

Pendant qu'on était sur ses traces, Becker engagea vivement Jaccal, à quitter son domicile afin de déjouer la rousse.

Jaccal n'avait pas plutôt écouté les conseils de son perfide compagnon qu'il était dévalisé, d'après les avis de l'Anglais, par *Coupe-en-Deux* et par le *Zouave*. Ceux-ci, sous prétexte de mettre les pièces à conviction en sûreté, les sortirent de la cheminée de Jaccal. Ils les rendirent à Becker, et l'Anglais les renvoya suivre le reste à la compagnie des dépôts de Londres.

Lorsque les assommeurs *Coupe-en-Deux* et le *Zouave*, se rendaient auprès de Becker pour demander leur part dans les objets mis en sûreté à Londres, Becker n'était plus là. Ils ne trouvaient à sa place que des agents appelés par un anonyme pour les pincer.

Sur ces entrefaites, Jaccal qui, grâce à la ruse de Becker, avait pu se soustraire à la police, se douta qu'il avait été victime de l'Anglais.

En ne retrouvant plus sa part du butin dans la cheminée, en apprenant que ses deux complices étaient coffrés au moment où Becker, libre comme l'air, prenait la clef des champs, Jaccal ne douta plus de la ruse infernale de son Anglais.

Plus de doute, le perfide voulait le magot pour lui tout seul.

Alors il n'hésite pas à courir sur les traces de l'Anglais. Il parvient à le rattraper, à lui dire son fait. Il ne le lâche plus, il le suit jusque sur le paquebot qui fait la traversée de Dieppe à Newhaven.

Dans la traversée, Jaccal a le mal de mer.

Becker en voyant son ancien *toucheur* rouler sur le pont, dans un état de malaise impossible à décrire, conçoit l'infernale pensée de se débarrasser à tout jamais de son gêneur.

C'était le soir, il ne fait ni une, ni deux, il pousse du pied Jaccal qui est radicalement guéri du mal de mer, et jeté par-dessus bord..

Tout l'équipage croit à un accident.

Le rusé Becker est le premier à regretter la perte de son ami vers lequel, disait-il, « il n'était accouru que pour l'arrêter, au moment de rouler vers les flots ! »

Enfin il est maître de la fortune du bijoutier que Jaccal, le Bertrand français a soustrait au profit de Becker, le Raton anglais !

Jaccal est mort ; les deux assommeurs *Coupe-en-Deux* et le *Zouave* sont des brutes qui ne se douteront jamais d'où provient leur arrestation qui les prive de leur part *légitime*.

Un an après, Becker, qui a touché à la *Compagnie des dépôts* les 20,000 francs soustraits par Jaccal, éprouve quelques remords. Il regarde avec regret à son doigt une chevalière qui a appartenu à Jaccal !

Alors il se decide à en faire la restitution. Il re-

vient en France, il revoit la maîtresse de Jaccal qui pleure son amant, Becker lui raconte par quelle fatalité son *meilleur* ami a fait un plongeon dans la mer !

La maîtresse du *toucheur* et l'Anglais pleurent ensemble la fin tragique de Jaccal.

Becker, pour consoler cette maîtresse inconsolable, lui offre la chevalière de son ami qu'il porte encore au doigt. Il dit qu'il ne s'en dessaisirait pas pour un empire mais qu'il l'abandonnerait cependant à la maîtresse de son plus cher et de son meilleur ami.

La femme est touchée de la délicatesse du gentleman. Pour que la perte de ce joyau ne lui soit pas trop sensible, elle lui offre en retour, sa main, son cœur et le reste..... Un bienfait n'est jamais perdu !

Quand les exploits des *guiches*, *terreurs* et *assommeurs* inquiètent trop les quartiers excentriques, la police sait où trouver les meneurs de ces *toucheurs ;* au cabaret de l'*Assurance contre la soif*, *aux muscttes du trône renversé* etc. Il n'est pas rare d'y relever des gardes de Paris assassinés, des soldats frappés de coups de couteau, des sergents de ville et des bourgeois laissés pour morts.

Dans ces terribles moments qui se renouvellent chaque jour, la Préfecture envoie du renfort parce que la police locale n'aurait pas assez d'agents pour avoir raison de cette population de bandits indomptables, toujours renaissants. Pourtant nos colonies manquent de bras !

[redacted]

CHAPITRE IV

UN DUEL AU VITRIOL ET UNE SÉDUCTION AU CHLOROFORME.

A peu près à la même époque où avait eu lieu, à Belleville, l'assassinat de la rue des Rigoles sur une femme de soixante-dix ans, par le nommé Poirel, je reçus la nouvelle d'un attentat presque aussi horrible.

Une jeune femme venait d'être trouvée à demi brulée par le vitriol dans un atelier de photographie.

Voici les circonstances qui avaient amené cet odieux attentat.

Un photographe, le sieur D..., entretenait depuis quelques mois des relations intimes avec une jeune personne, Léonide, qui avait été professeur de piano de la dame de l'adepte du collodion et de ses enfants.

M. D... était un homme jeune encore, d'un

tempérament ardent, d'une liberté d'allures répondant trop bien aux conditions indépendantes de sa profession.

Il n'avait pas tardé, pendant que sa femme suivait les leçons de Mlle Léonide, de se faire aussi le professeur en galanteries de la jeune maîtresse de piano.

Mlle Léonide avait autrefois abandonné sa famille après avoir eu, durant le cours accidenté de sa carrière libérale, plusieurs amours contrariées.

Elle avait répondu avec d'autant plus d'empressement à son séducteur, que le don Juan photographe lui avait juré qu'il n'était pas marié, qu'il était las de supporter ses chaînes en compagnie d'une femme qui n'était pas plus légitime que ses enfants.

Mlle Léonide, déjà lasse de son existence irrégulière, fut heureuse de répondre à la passion *sérieuse* de son séducteur, de s'attacher un homme qui ne craignait pas, par un mensonge, de lui offrir la position de celle dont elle n'était encore que la subordonnée.

Par malheur, la dame du photographe, que la jalousie rendit clairvoyante, s'aperçut des intrigues de sa maîtresse de piano avec son mari.

Un jour, elle la chassa de chez elle. Elle lui fit connaître en termes très énergiques qu'elle savait tout. Elle lui montra son acte de mariage pour mieux la désespérer, pour bien lui prouver qu'elle nourrissait, en espérant la supplanter, un espoir aussi coupable que chimérique.

La malheureuse rivale s'enfuit du toit conjugal dont elle avait déjà troublé la quiétude, en ver-

[redacted]

sant d'abondantes larmes, le cœur aussi brisé que l'esprit.

Son ambition était à jamais détruite puisqu'elle ne s'était donnée qu'à un homme marié.

Elle jura de ne plus le revoir, moins dans l'intérêt de sa rivale que pour punir le trompeur et pour échapper aux vindications de Mme D... et de sa famille.

Car cette dame n'était pas seule à défendre son repos, à sauvegarder l'avenir de ses enfants. Elle avait un frère, un frère d'autant plus dévoué aux intérêts de sa sœur qu'ils étaient liés aux intérêts de l'établissement très prospère de ce mari.

Et c'était lui qui avait donné le premier l'éveil des intrigues de son beau-frère avec la fille Léonide.

Mais le beau-frère, en apprenant ce qui s'était passé, n'eut que plus de regret de l'absence de la maîtresse de piano à son foyer.

Il fit tant pour découvrir la retraite de la biche égarée qu'il la retrouva au moment où le prix de son sacrifice dépassait ses forces.

Léonide était sans ressources.

Pendant qu'elle s'était laissé aller sur la pente de l'adultère, elle avait oublié le chemin de ses anciennes élèves. Lorsqu'elle voulut le reprendre, il n'était plus temps, le chemin était battu par d'autres.

Le photographe D... retrouva Léonide juste au moment où elle allait mourir de faim. Il se jeta à ses pieds, il lui demanda pardon de son mensonge inspiré par une passion irrésistible, éternelle. Il lui

offrit, à la place de son nom dont il ne pouvait disposer, un atelier de photographie avec son cœur qui, ajoutait-il, lui appartenait tout entier.

Entre l'amour et l'aisance qui lui revenaient tout à coup, la belle Léonide crut devoir accepter les offres du galant imposteur.

Le lendemain, sous son nom, elle posséda en collaboration de l'époux infidèle, un atelier d'épreuves photographiques qui, à Belleville, devint l'annexe de l'atelier central du photographe D...

Les choses allèrent ainsi quelques mois, D*** à Belleville comme à l'atelier central, passait également pour le mari des deux rivales qui, sans plus se connaître, travaillaient avec une égale ardeur à la prospérité commerciale du galant paladin.

Si la fortune est aveugle, si l'amour l'est autant que la fortune, l'intérêt qui les conduit ne l'est pas.

Encore une fois la belle Léonide comptait sans le frère de madame D***.

Un jour que ce frère était à Belleville en partie de plaisir chez un sculpteur de ses amis, il apprit par cet artiste qui méprisait profondément, en sa qualité d'artiste, les photographes, qu'il avait un voisin photographe, M. D*** dont il enviait la femme.

— Une jolie blonde, ajoutait-il, dont les formes eussent fait envie à Jean Guyon et que le maître eut certainement pris pour modèle dans l'un de ses séduisant bas-reliefs de la fontaine des Innocents, comme naiade! Et lui-même, terminait-il, la rêvait pour l'idéaliser dans la même allégorie.

[redacted]

— Une blonde, ma sœur? exclama le frère de madame D... vous êtes fou. Ma sœur est brune! Et c'est injurier ma sœur que de la croire capable de poser dans le deshabillé d'une naïade.

Tout à coup le frère se frappa le front. Il pensa à Léonide, à la belle blonde, le démon du foyer des époux D.... Un horrible soupçon traversa son esprit. Pour l'y fixer, il demanda de nouveaux détails au sculpteur qui, tout en se repentant d'en avoir trop dit, ne pouvait rester court devant le frère de la femme outragée.

Le sculpteur raconta ce que tout le monde savait dans Belleville, que la belle Léonide recevait chez elle des clients qui tous la saluaient du nom de l'époux de sa sœur, même en la présence du perfide beau-frère.

Le soir, le frère de Mme D*** instruisait sa sœur du nouveau commerce établi entre son beau-frère et la dangereuse Léonide.

A cette révélation, Mme D.... entra dans une violente fureur. Elle résolut de tirer vengeance d'un affront aussi sanglant.

Mme D*** ne fut plus une femme, ce fut une furie. Elle demanda l'adresse de sa rivale, après s'être jetée sur un flacon d'acide sulfurique.

Son frère, qui commençait à se repentir, comme l'artiste, d'en avoir trop dit, demanda avec inquiétude ce qu'elle prétendait faire :

— Me venger, s'écria-t-elle en grinçant des dents, me venger sur l'heure.

Elle prit son châle, son chapeau, après avoir

tâté fébrilement sa fiole dans sa poche. Elle boı dit comme une lionne jusqu'à la porte.

Son frère la suivit.

Il arriva en même temps qu'elle à l'atelier de Be leville.

Lorsque Mme D... y pénétra, qui trouva-t-elle

La belle Léonide en train de préparer des éprei ves photographiques en compagnie de son mari qu dans l'intérêt de sa passion et de son second éta blissement, délaissait de plus en plus son foyer.

Sans prononcer une parole devant les coupable interdits, immobiles comme la Loth changée e sel, Mme D..., son flacon à la main, s'élança contı sa rivale.

Elle lui jeta au visage l'acide sulfurique conter dans le flacon.

Léonide poussa un cri affreux, quoique légè ment atteinte par le liquide corrosif, grâce à mouvement de tête préservateur.

Alors le mari, devant le danger que courait maîtresse, voulut bondir sur sa femme, lui f expier les premiers effets de sa vengeance.

Deux bras de fer lui empoignèrent les bras, le retournèrent derrière le dos, il ne put faire a mouvement.

C'était le frère de Mme D*** qui, n'ayant perdu de vue sa sœur depuis qu'elle était de chez elle pour se transporter à Bellevill ralysait le retour offensif du vengeur de son a contre sa femme.

Un duel horrible, digne des sauvages, eut l tre ces deux femmes.

Léonide, exaspérée par la douleur, folle de désespoir et de rage, se jeta sur un flacon d'acide placé là pour les besoins de sa profession. A son tour, elle en jeta le contenu au visage de l'épouse outragée.

Dans ce mouvement aussi prompt que l'éclair, le frère de Mme D..., qui retenait le *mari* des deux femmes se défigurant pour lui, le frère eut la pensée de lâcher un moment le beau-frère pour courir préserver sa sœur.

Celle-ci n'eut pas besoin de son secours pour remettre les chances de son côté.

Mme D... était une robuste femme; son tempérament répondait à sa mâle énergie. Dès que Léonie eut commencé de lui jeter son vitriol à la tête, Mme D..., aussi légèrement atteinte que sa rivale, s'élança contre elle.

Dans un puissant effort, elle lui arracha la fiole des mains; puis la terrassant, elle lui déchira ses vêtements de ses mains, de ses dents. Elle la mit presque nue.

Pendant que le mari essayait de se débattre contre les étreintes du frère de Mme D..., celle-ci, affolée, répandait sur toutes les parties du corps de sa rivale le vitriol contenu dans le flacon.

Elle la brûlait, sans se soucier des cris de sa victime. Dans sa rage féroce, ses cris l'excitaient encore.

Elle s'acharnait à répandre sur son corps la liqueur corrosive. Elle trépignait avec joie sur la femme terrassée, épuisée, à demi évanouie sous

des convulsions qui témoignaient de ses souffrances.

Quant au malheureux D..., témoin des représailles de sa femme, il poussait des cris de dégoût et d'épouvante, Il restait impuissant à secourir la victime, puisque le frère de ce bourreau femelle le retenait par les poignets.

Enfin ces cris désespérés furent entendus quand l'implacable vengeresse essayait encore de lui ouvrir les yeux pour les lui brûler avec le reste du vitriol, pour la rendre aveugle, après lui avoir fait mille cicatrices sur toutes les parties du corps.

Lorsque les voisins accoururent à son secours, la malheureuse Léonide, les membres couturés par la liqueur corrosive, ne donnait presque plus signe de vie !

Quand, sur les déclarations du commissaire, par l'ordre du parquet, je me rendis au domicile de la victime de Mme D***, je la trouvai dans le même état.

La vue de ce corps brûlé des pieds à la tête, dont les plaies à vif témoignaient de la barbarie de son bourreau, n'inspira pas, aux yeux des magistrats, une bien vive sympathie en faveur des époux D...

L'instruction de cette scandaleuse affaire dura longtemps.

La victime placée entre la vie et la mort, ne put d'abord dévoiler les mystères de ce singulier et horrible duel.

Lorsque la pauvre Léonide put parler, elle ne sut éclairer les juges sur la conduite du mari. L'époux n'osant charger sa femme, dans la position dé-

[redacted]

licate où il se trouvait, chargea son frère qui avait essayé, après son imprudence, d'arrêter les conséquences de l'horrible vengeance de l'épouse outragée.

Au tribunal, ce fut le frère qui fut considéré comme le plus coupable, par une tactique du mari, regrettant le mal qu'on avait fait à sa maîtresse.

Ce fut la sœur qui préserva son frère de la vengeance de son mari dont les dépositions firent d'abord une vive impression sur les jurés.

Mais madame D***, d'un air inspiré, couvrit son frère par ces paroles, adressées aux juges :

— Que le ciel se déchire donc pour imposer la vérité puisque le cœur déchiré d'une mère est impuissant à vous persuader.

La fougueuse éloquence de cette lionne contrasta avec l'air de souffrance de la victime, à peine remise de ses blessures, parlant d'une voix faible, dans une attitude qui faisait pitié ;

Ce fut madame D*** qui domina les débats, comme, par sa cruelle énergie, elle avait dominé les héros de ce drame adultérin.

L'énergie de la sœur sauva le frère, malgré les lâches allégations du mari. Son beau-frère fut mis hors de cause, mais la protestation de la sœur ne préserva pas les époux D*** de la responsabilité de cet attentat.

Ils furent condamnés à subvenir à l'existence compromise de la malheureuse Léonide. Malgré ses antécédents qui n'étaient pas irréprochables, en sa qualité de coureuse de cachet, Léonide sut se faire payer une pension par celui qui avait été la cause

de la cruelle punition de la rivale de la femı légitime.

Ce fut monsieur D***, qui eut la honte, tout payant les frais de la vengeance de sa femme. blessée qui avait failli mourir de ses blessures paı au tribunal en martyre; celle qui l'avait bless en héroïne sachant venger ses injures; le m forcé de payer pour tous, assuma sur lui l'odie de ce procès. Ainsi finit ce duel au vitriol.

L'art et la science en offrant aux industriels des i grédients aussi dangereux qu'utiles, placèrent pl d'une fois des armes abominables dans des mai criminelles.

On peut se rappeler le scandale épouvantal qui, longtemps auparavant avait été causé par l'e ploi du chloroforme.

Tout Paris fut ému de l'étrange façon avec quelle un dentiste du passage Véro-Dodat, opé l'aide du chloroforme, sur la fille du charcutier la boutique faisait l'angle de la rue Montesc et de la rue Croix-des-Petits-Champs.

La belle charcutière demeurait en face dı tiste. Ses charmes qui n'étaient pas la m amorce de son établissement, étaient auss voités par le galant dentiste.

Un mal de dent de celle qui avait su touc cœur et émouvoir ses sens vint en aide à s ribles desseins pour posséder la belle char

Il l'endormit au moment de l'opératior textant que la dent qui faisait souffrir s ne pouvait être arrachée qu'après de viole

[redacted]

qui, éveillée, lui aurait causé des souffrances trop insuportables.

La belle charcutière consentit à se faire chloroformer par son dentiste !

Dans son sommeil, ce fut moins la dent rebelle qu'il lui arracha que la couronne virginale que la belle et vertueuse charcutière réservait à son futur époux.

Dans son sommeil, il la déshonora.

Elle se réveilla, trop tard, séduite par son lâche suborneur. Le misérable alla expier aux galères sa façon odieuse d'opérer sur ses clientes.

Toutes les dames de ce temps-là se méfièrent alors du chloroforme et de ses terribles conséquences.

On parla longtemps de la belle charcutière de la boutique Véro-Dodat, déshonorée par son dentiste.

Cette affaire dont le dentiste fut le mauvais marchand ne contribua pas peu à accroître la vogue de l'établissement de la belle charcutière *chloroformée.*

A quelque chose, malheur est bon !

CHAPITRE V

LES GENS DE THÉATRE ET LES GENS DE LETTRES.

J'ai toujours recherché la société des gens de théâtre et des gens de lettres. Leur existence, *en dehors*, a été pour moi un délassement à mon existence concentrée qui, par certains points, pour l'observation et pour l'imprévu, ressemble tant à celle de l'artiste.

Un bon policier, tout en se mettant en garde contre les passions afin d'être toujours de sang-froid pour en analyser les effets, n'est pas moins un curieux.

Quel sujet d'études pour le policier que l'état d'artiste, appelé à rendre ou à reproduire toutes les folies de l'espèce humaine.

Seulement notre rôle est beaucoup moins enviable que celui de l'artiste, car le policier est appelé à se mêler aux mille drames que l'artiste, lui, n'analyse que pour en jouir.

Cette affinité entre ces deux vocations s'accuse cependant d'une façon bien différente : l'une par l'adresse jointe à l'activité, l'autre par la passion unie à la plus complète insouciance et à la plus grande naïveté.

C'est peut-être pour cette raison que j'ai toujours recherché, moi, l'homme du devoir, esclave de mon état, les hommes qui affectent le plus grave dédain pour les conditions sociales et les règles ordinaires de la vie.

L'esprit de la gent lettrée et artistique me délassait agréablement ; sa naïveté m'étonnait, elle me faisait du bien une fois échappé des centres du crime et des enfers de la corruption et de la duplicité !

J'ai dit qu'après avoir été nommé commissaire de police une seconde fois, après les événements de 1848, je m'étais installé, loin de mon bureau, rue Notre-Dame de Lorette.

Ce fut pour la même raison et dans l'intérêt de mes études professionnelles que, bien avant d'être chef de la sûreté, je pris au boulevard du Temple un appartement en dehors de mes bureaux, dès que je fus nommé commissaire de cet arrondissement, chargé de la surveillance des théâtres.

Je puis dire qu'une fois installé à mon nouveau poste pour assister à toutes les représentations de Paris, la comédie qui m'intéressait le plus était moins celle qui se jouait sur la scène que dans la salle.

De 1848 jusqu'en 1858, c'est-à-dire durant dix ans que j'ai été chargé de l'inspection des théâtres, j'affirme que j'ai vu défiler devant moi, en même

temps que les artistes et les hommes de lettres les plus célèbres, les comédiens politiques les plus fameux!

J'ai vu, après les événements de juin de mes yeux vu, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, aspirant à la pourpre impériale, paraître dans une loge de théâtre la figure et les mains sales pour être plus agréable au peuple souverain du *paradis*.

J'ai vu Victor Hugo sur un pied, refuser un strapontin que lui offrait obstinément, au-dessous de lui, le malin Béranger, pour bien rester en évidence aux regards de la foule idolâtre qui l'acclamait des galeries.

J'ai vu la plus grande tragédienne des temps modernes, qui avait eu pour Mécènes les courtisans de la plus libérale des royautés, chanter la *Marseillaise* pour monter plus tard dans les carrosses des césars qui la conduisaient aux palais impériaux.

J'ai vu un petit auteur, qui ne pouvait payer sa choppe au café des *Mousquetaires*, qui, en 1848, tombait mort de peur en entendant la fusillade du boulevard des Capucines, signer, trois jours après à l'Hôtel de Ville, comme secrétaire du gouvernement provisoire, la proclamation annonçant au peuple la nomination de ses nouveaux souverains.

J'ai vu des cabotins de troisième ordre, la veille de 1848, le lendemain, devenir officiers des gardes du corps de Caussidière.

J'ai vu des actrices, ayant chanté les *Girondins*, le *Chant du départ*, s'en aller dans les coupés de l'empire qui, invariablement, stationnaient de onze à minuit aux portes des petits théâtres

pour la très grande joie des souteneurs du coup d'État et de ces actrices changées en Belles de nuit des orgies impériales!

J'ai vu la femme d'un membre du gouvernement provisoire, qui la veille ne pouvait payer la note de son charbonnier, se faire conduire au théâtre dans un des carrosses de l'ex-roi, après avoir eu la précaution de descendre chez son charbonnier pour s'y faire orgueilleusement acquitter sa note!

Que n'ai-je pas vu? Tout ce que la folie humaine peut imaginer, jusqu'à Lucien de la Hode acclamé, le lendemain de 1848, par la foule enthousiaste du théâtre de la Porte-Saint-Martin, avant d'être condamné à mort par ses frères qu'il avait toujours vendus à la préfecture de police.

Ces folies se sont renouvelées d'une façon aussi grotesque, mais autrement sanglante à l'avènement de la Commune.

Où s'arrêteront-elles, quand le remous des révolutions nous ramenera encore les épaves de notre société en décomposition?

Ces disgressions rétrospectives m'entraîneraient trop loin et elles sortiraient de mon cadre.

Sitôt nommé commissaire des théâtres, chargé de la surveillance d'un monde qui ne se réveille qu'à la nuit, je mis tous mes soins à favoriser mes opérations.

Ce n'était pas facile à cette époque, le boulevard du Temple n'était pas le vaste et insignifiant quartier que l'on connaît, en vertu du coup de pioche de l'édilité impériale représentée jadis en une seule personne: « Haussmann. »

Non, c'était tout un monde, mais un monde déjà à son déclin. La prétention y avait déjà chassé la farce; le gros drame y avait été détrôné par les pièces à deux journées du Théâtre-Historique changé en Théâtre-Lyrique, d'où sortirent des chanteurs qui, après 1848, s'improvisèrent capitaines de la garde républicaine à l'aide des costumes de leurs scènes respectives.

Je savais, à cette époque, que l'ancien café des *Mousquetaires*, à l'extrémité de la demi-lune formée par tous les théâtres du boulevard du Temple, avait été le rendez-vous de toutes les *Théroignes* et de tous les d'*Églantines* de la Constituante de 1848, qu'il était encore le café à la mode patronné par la galanterie et la politique. J'en fis mon quartier général.

Jusqu'à l'époque de la démolition du boulevard du Temple, je fréquentai ce café.

Pour le commun des mortels, marchands de billets, coulissiers, pour tous les subalternes du théâtre, je ne me laissais appeler que par mon nom de baptême, je n'étais que M. Auguste; je n'étais qu'un modeste employé retraité des finances, savourant le soir son moka à la porte des théâtres.

Il est vrai que bien des habitués de ce café qui, à certains moments, voyaient venir à moi certains inspecteurs à col de crin pour me causer à voix basse, ne se fiaient que médiocrement à mes apparences inoffensives.

Peu m'importaient leurs suspicions, mon but, en cachant mon nom et ma qualité, était de n'effrayer personne.

Le secret que je gardais pour rester libre de mes allures n'en était pas un pour les directeurs de spectacles qui avaient journellement besoin de mes services.

Pour les artistes, et les auteurs, je restais aussi M. Claude, ils espéraient, en me fréquentant par intérêt, tirer de moi quelques indiscrétions dont ils eussent tiré parti pour un scénario *corsé* au profit de leurs directeurs. Mais j'étais muet comme le sphinx, et comme doivent l'être les gens de police dont le premier devoir est de ne pas entraver, par des révélations prématurées, l'action de la justice.

Je n'étais pas moins heureux d'amorcer mes sympathiques compagnons par des indications légères qui ne dépassaient pas les bornes de la discrétion. Je passais ainsi des moments agréables avec des gens qui me faisaient oublier, par leurs saillies dans un monde imaginaire, les drames horribles ou répugnants que j'étais obligé de suivre dans la vie réelle.

Je me retrempai dans la vie folle et insouciante de la bohème artistique et littéraire groupée autour de moi, dont les scènes, toujours variées, se renouvelaient comme un séduisant panorama à mes yeux étonnés.

Il faut dire que les véritables artistes, les véritables écrivains ont des manières de voir qui n'appartiennent qu'à eux. Ils stupéfient même le policier habitué à vivre avec des scélérats presque aussi forts que lui pour ruser avec le droit et la loi.

Aussi, à des exceptions près, les gens de théâtre, les gens de lettres sont-ils les derniers hommes ap-

pelés à devenir l'objet d'une instruction criminelle. Leur légèreté, leur absence de logique, leur inconstance sont autant de sauvegarde contre eux-mêmes.

Pour un Scribe qui n'a jamais rien sacrifié au hasard ; pour un Hugo qui, comme Scribe dans un autre ordre plus élevé, n'a jamais plaisanté avec la fortune, vous trouverez cent Gringoires et autant d'Alexandre Dumas... père.

Inconstance et légèreté, voilà l'apanage du talent, voilà ce qui caractérise les enfants de génie.

Je vois encore Alexandre Dumas père, ce grand enfant, à la face de mulâtre, sympathique et souriante, entrer à son Théâtre-Historique, la veille de sa faillite, et demander au contrôleur :

— Combien de recettes ?

— Deux cents francs ! répond le contrôleur ; mais le Gaz refuse de nous fournir, et voilà pour dix mille francs de billets protestés !

— Bah ! prenons les deux cents francs, répond-il. Demain, il fera jour ! En attendant les huissiers, allons boire un punch sur la recette !

Je dus moi-même agir contre Alexandre Dumas père qui jamais n'eut le temps de faire une addition, tant il avait le besoin d'accumuler des lignes pour combler le déficit de ses soustractions.

Voici en quelles circonstances ! Après la faillite du Théâtre-Historique, Alexandre Dumas était si oublieux des lois, qu'il portait encore la croix de la Légion d'honneur.

Alors la police ne tenait pas à inquiéter un homme de cette valeur et de cette importance comme un simple malfaiteur ; et je fus chargé par

le parquet d'engager Alexandre Dumas, un failli, à ne plus porter de décorations.

Je me présentai chez l'illustre écrivain. Je lui rendis compte de la mission désagréable dont j'étais chargé. Je le priai, pour ne pas s'exposer à un scandale, de se soumettre à la loi, en privant sa boutonnière de son liséré rouge, puisqu'il était rayé provisoirement de l'ordre de la Légion d'honnenr.

— Très bien , *papa* Claude, me dit ce grand enfant, avec son balancement de tête et son haussement d'épaules qui lui étaient familiers, — on se conformera à la loi!

Puis, avançant à lui un tiroir au-dessous de son bureau sur lequel s'étalait un cahier de papier illustré de sa large et magnifique écriture, ce colosse du Feuilleton me montra une collection de croix de tous les ordres de la terre !

Il me dit de son large sourire :

— Combien me donnez-vous de cette quincaillerie ?

J'allais me retirer, peiné et confus pour ce merveilleux écrivain dont les mérites avaient été si glorieusement consacrés par les récompenses de toutes les cours de l'Europe, quand un témoin de cette scène, un monarchiste, boudant la République, lui riposta :

— C'est pourtant sous la République que l'on vous traite de cette façon ! Pourquoi, diable aussi, mon cher Dumas, vous, un homme intelligent, êtes-vous républicain ?

— C'est pour avoir sur vous quinze jours d'avance ! lui riposta-t-il en me reconduisant, pressé

d'en finir avec moi et ce visiteur pour achev sa copie, la seule chose, lui qui oubliait tou qu'il n'oublia jamais!

Les hommes de lettres sont de grands enfants.

Insoucieux des choses de la vie, ils ne sont p changés depuis la Fontaine. Le docteur Véron co tate dans ses mémoires que jamais un écrivain sut mettre de date à ses lettres. Roger de Beauvo le poète le plus *saisi* de France, oublia, un instai jusqu'à l'un de ses fils dans une de ses propr tés de Passy d'où il avait été chassé par expl d'huissier.

Ce fut l'acteur Delaunay qui le lui ramena.

En 1860, l'empire, qui n'était pourtant régi q par des bâtards, fit un mauvais parti à ce di trait qui avait oublié de faire légitimer sa par cule nobiliaire, autrement que par trente années succès.

Il démontra à ses juges qu'il n'avait pris la qu lité de Beauvoir que pour n'être pas confondu av tous les *Roger* de l'almanach Bottin.

— Enfin, lui objecta-t-on au tribunal, à défa d'un nom qui n'est pas le vôtre, vous auriez pu, préférence, vous qualifier de *Bully*, nom qui a a partenu à l'un de vos oncles!

— De Bully? Jamais! reprit Beauvoir avec in gnation, on aurait pu me confondre avec son naigre!

Avec les gens de lettres, la justice n'a jamais dernier mot.

J'ai dit que les artistes, gens de lettres gens théâtre, peintres, musiciens, etc., sont les gens

[redacted]

plus naïfs du monde. Les caissiers infidèles qui frustrent leurs associations en escomptant leurs faiblesses, en sont la preuve.

On les compte, les associations artistiques et littéraires dont les délégués, agents ou caissiers ne se sont pas brûlé la cervelle.

La Société des compositeurs et éditeurs de musique fut frustrée, dès sa fondation, de 40,000 francs par son fondateur. La Société des auteurs dramatiques a connu un drame de banque dont son fondateur, M. Scribe, sauva la situation autrement que par un truc de comédie. La Société des gens de lettres fut obligée d'envoyer à Mazas un de ses caissiers au cœur léger.

Sans Nadar, le grand et généreux Nadar, qui se souvint, quand il faisait encore son stage de bohémien, des secours qu'il reçut de cet imprévoyant caissier, plus imprévoyant que coupable, sans Nadar, ce caissier eût passé en justice.

Nadar tira le caissier du guêpier où il s'était engagé; il cautionna de sa bourse celui qui l'avait autrefois obligé de la sienne.

Pour le montrer aussi innocent qu'on avait voulu le montrer coupable, il l'improvisa caissier dans sa maison de photographie. Il en fit son homme de confiance; mais il ne le garda pas. Toujours spirituels, les gens de lettres!

Je reviens au café des Mousquetaires, où, dès mon installation de commissaire de la section des théâtres, j'établis mon quartier général.

Tant que je restai dans cette fonction, ce fut à ce café que je centralisai mes renseignements. Là un

inspecteur venait m'apprendre chaque soir le crime qui avait été commis, le repris de justice qu'on avait vu, les malfaiteurs qui rôdaient à la queue des théâtres, et mille faits qui m'étaient aussi précieux qu'utiles.

Comme la sûreté ne m'allouait aucune indemnité pour stimuler le zèle des indicateurs et des agents, j'avais trouvé un moyen pour trouver, au boulevard du Temple, des auxiliaires *honorifiques.*

Ces nouveaux agents, je les pris dans ceux-là même qui, jusqu'alors, avaient été l'objet des investigations de la police municipale. C'étaient des marchands de billets, marchands de contremarques, ouvreurs de portières, contrôleurs, machinistes, habilleuses et ouvreuses de loges, etc.

La plus grande partie de ce personnel des théâtres n'avait pas été très difficile à placer sous ma direction. Grâce à ma surveillance de tous les instants, de sept à neuf, au *café des Mousquetaires,* je n'étais pas en peine de les mettre en contravention et de les consigner au poste pour les faire venir, le lendemain, à mon bureau.

Dès le lendemain de leur arrestation, je leur lisai un procès-verbal qui entraînait l'amende et la prison. Je trouvai le moyen, en les exonérant, de les soumettre, de les tenir à ma dévotion, sans qu'il en coûtât un sou à la police.

Je puis dire que ces indicateurs d'un nouveau genre me rendirent les plus grands services. Et en dénonçant eux-mêmes leurs camarades, marchands de billets ou marchands de contremarques et ou-

vreurs de portières, ils se débarrassaient de concurrents qui gênaient leur commerce.

Les sergents de ville, qui, avant moi, ne toléraient sur la voie publique que de telle heure à telle heure les marchands de billets, les vendeurs de contremarques ou les *camelots*, eurent la consigne de les laisser en paix sur ce boulevard du Temple, justement nommé le *boulevard du Crime*. Dès lors je pus obtenir de précieux renseignements que ces bohémiens du pavé étaient seuls à même de me fournir.

Parmi les auxiliaires que je m'attachai pour avoir raison des malfaiteurs qui pullulaient sur le boulevard du Temple, je dois citer *Tamerlan*, dit le *Marqueur*, *Petit-Suisse*, surnommé encore la *Petite-Gouape*, puis les époux *Martin*, malhonnêtes israélites qui tenaient le café dit des *Trois-Billards*.

Tamerlan, comme son sobriquet l'indiquait, était un marchand de billets, ancien marchand de contremarques. Il était d'une intelligence peu commune. Ancien repris de justice, il possédait une mémoire aussi lucide que son coup d'œil était prompt à découvrir un de ses anciens copains.

Petit-Suisse était un jeune et fort gaillard, court et trapu, dont l'agilité et l'adresse répondaient à la force.

Resté pour la frime vendeur de contremarques, un jour je l'avais fait arrêter, en train de barboter dans les poches d'un de ses clients. Petit-Suisse, quand il empoignait un de ses anciens condisciples, le rivait au sol de ses mains de fer, tant

qu'un sergent de ville tardait à le conduire au poste.

Il faisait beau voir crier chaque soir le corpulent Tamerlan, à la porte de son soupirail, entre la boutique de l'*Épi-Scié* et du café des Trois-Billards :

— Demandez, messieurs, des billets! billets moins chers qu'au bureau! On entre de suite! Fauteuils d'orchestre, de balcon, très bien placé! Demandez des billets, moins cher qu'au bureau!

De sa face de Kalmouck, ruisselant de graisse, aux joues avinées, sortait une voix de basse-taille tonnante qui retentissait jusqu'au café Turc.

Petit-Suisse, au contraire, séparé de Tamerlan par le ruisseau, pour vendre ses contremarques, avait une voix grêle et flûtée.

Sa voix était aussi trompeuse que la corpulence de Tamerlan.

Les muscles d'acier de Petit-Suisse auraient fait plier cent fois contre une le gros Tamerlan qui, dans son jeune temps, avait été pourtant lutteur forain.

Petit-Suisse et *Tamerlan* étaient les habitués du café des Trois-Billards, dont ils étaient aussi les *moutons*.

A cette époque, le café des Trois-Billards s'accoudait en rectangle contre le café de l'Épi-Scié qui fermait l'hémicycle des théâtres. du côté du café des Mousquetaires.

C'était un bouge souterrain placé dans le rez-de-chaussée d'une petite maison de marionnettes dites les MARIONNETTES AMUSANTES.

La porte du café des Trois-Billards était encla-

[redacted]

vée dans un double escalier de pierre conduisant à la porte d'entrée des marionnettes. Sur la droite de la maison s'élevait une fenêtre d'où sortait la tête d'un pitre qui, par ses lazzis, attirait les curieux.

Cette encoignure du boulevard du Temple servait de refuge aux marchands de contremarques, ouvreurs de voitures, ramasseurs de mouchoirs, de bout de cigares et escamoteurs de bourses.

Le café des Trois-Billards, tenu par les époux Martin, était le rendez-vous de ces escarpes et bohèmes du ruisseau.

Les époux Martin tenaient le comptoir du café des Trois-Billards, lieu de recel où, après la *queue faite*, les voleurs venaient cacher leurs larcins dans la salle attenant à celle où se tenait Tamerlan le *Marqueur* qui, de sept à neuf heures, criait ses billets debout près d'une table entre une bouteille et deux verres.

Depuis un temps immémorial, le café des Trois-Billards, au boulevard du Temple, comme la *Galiote*, au boulevard Beaumarchais, servait de dépôt aux objets volés. La nuit, ils étaient transportés par leurs voleurs aux *fourgats* des alentours pour être démarqués ou fondus, selon la nature de ces objets.

La police, depuis longtemps, opérait chez les époux Martin des descentes *imprévues*. Si elle ne fermait pas leur souricière, c'est qu'elle lui était utile pour surveiller les bandits qui, la casquette sur les yeux, les mains sous la blouse, venaient, sous prétexte de faire une poule, déposer au fond du café des TroisBillards, le produit des vols opérés à la queue d'un théâtre.

Une fois que M. *Auguste*, votre serviteur, fut installé à côté de ce bouge, au café des Mousquetaires, pour avoir un œil sur tous ses voisins, il laissa carte blanche aux époux Martin.

Grâce à Tamerlan et à Petit-Suisse, qui devinrent de nouveaux ennemis dans la place, j'eus bien vite raison d'une bande d'escarpes qui, avant moi, opérait d'une façon permanente au boulevard du Temple.

Cette bande qui, tous les soirs, à l'heure des spectacles, descendait des carrières d'Amérique, était composée de repris de justice et d'assassins les plus dangereux.

Depuis nombre d'années, ils faisaient dans les poches des ravages considérables pour la très grande fortune des fourgats et des revendeurs du quartier.

Quelquefois même, après l'heure des spectacles, ils ne se contentaient pas de voler, ils assassinaient.

Il se passa une nuit, au café des Trois-Billards, une scène atroce, épouvantable. Un étranger à la mine élégante, au portefeuille bien garni, avait fait connaissance, au théâtre de la Gaîté, d'un aimable voisin qui, durant les entr'actes, lui avait énuméré avec complaisance tous les plaisirs de la capitale.

Cet inconnu n'était autre qu'un repris de justice affilié à la bande des carrières d'Amérique.

Il proposa à son compagnon, après la sortie des théâtres, de prendre un punch au café des Trois-Billards, seul café du boulevard, disait-il, ouvert toute la nuit.

L'étranger accepta.

A peine l'imprudent fut-il entré dans ce bouge

qu'il se repentit d'avoir trop facilement accédé aux propositions de cet inconnu.

L'aspect sinistre de ce lieu ne lui dit rien de bon.

Après avoir descendu une dizaine de marches de cette caverne, il se vit dans une longue salle, noire et fétide, éclairée par deux quinquets accrochés à des parois zébrées de crasse.

Les quinquets répandaient une lumière louche et suspecte sur trois billards boiteux dont les tapis étaient maculés et déchirés. Quelques tables en bois étaient rangées des deux côtés des billards. Dans le fond, une tribune, en forme de comptoir, s'élevait contre une cloison séparant la salle sombre et fétide de l'arrière-boutique.

Les époux Martin, l'un vieil israélite, à la figure d'aigle, l'autre vieille juive, à la tête de chouette, dormaient ou paraissaient dormir dans leur tribune comptoir.

Deux individus, en haillons, couchés à demi sur les tables, semblaient imiter, par leurs ronflements, les maîtres de l'établissement.

A peine l'étranger fut-il en cet endroit sinistre qu'il comprit qu'il était tombé dans un guet-apens.

Il engagea son cicerone, qu'il n'osait soupçonner, à revenir sur ses pas, à sortir avec lui de ce bouge. Il était trop tard, son guide avait disparu.

En levant les yeux, avant de revenir à l'escalier d'où il était descendu, il aperçut au haut du souterrain cinq ou six gaillards qui en bouchaient l'entrée.

Il voulut appeler, crier, s'élancer vers la porte. Il fut retenu, bâillonné, étouffé par les deux pré-

tendus dormeurs. Ils s'élancèrent sur lui, le terrassèrent, et le dévalisèrent de pied en cap.

L'étranger était doué d'une force peu commune; il résista tout en se sentant terrassé et volé.

Les bandits qui avaient veillé à la porte, depuis que leur allumeur leur avait amené leur *miché*, étaient descendus. Maintenant ils prêtaient main-forte aux prétendus endormis. Ils avaient sauté sur les queues de billard accrochées au mur. Ils en menaçaient le malheureux s'il ne voulait pas s'exécuter de bonne grâce pendant que les deux premiers qu'il avait vus dans la salle continuaient de *barboter* dans ses poches.

Une fois qu'il fut complètement dévalisé, un des plus chétifs de la bande tira la planche d'un judas qui se trouvait sous l'un des billards que l'on avait dérangé pendant la lutte.

L'étranger, les yeux hagards, aperçut à ses pieds un gouffre béant, prêt à l'engloutir.

De nouveau, l'effroi dans l'âme, la rage dans le cœur, il essaya, par des efforts désespérés, de s'arracher des mains de ses bourreaux; ne pouvant y parvenir, il se mit à crier au secours.

Les misérables, pour étouffer sa voix, frappèrent en mesure sur le plancher avec le gros bout des queues de billard. Ils entonnèrent d'une voix unanime le chœur alors si populaire du chant des *Girondins*.

Les cris, les chants, les coups frappés sur le plancher, étouffèrent les cris désespérés du malheureux qui tomba dans la trappe.

Cinq minutes après, on n'entendit plus rien.

Alors les époux Martin avaient dormi durant cette épouvantable scène, et Tamerlan et Petit-Suisse, qui étaient de l'affaire, m'adressèrent un rapport sur ce qui venait de se passer au café des Trois-Billards.

Avant la fin des spectacles, je connaissais le drame du café des Trois-Billards.

Au moment où, dans l'arrière-boutique, la bande se partageait les richesses du malheureux étranger, la garde cernait le café ; elle ramassait les bandits, sauvait l'étranger, tombé à demi mort dans la cave.

Ce fut le dernier et tragique événement qui se passa au café des Trois-Billards.

Mon voisinage permanent au café des Mousquetaires empêcha la nouvelle représentation de ce drame sinistre qui, avant mon apparition au boulevard du Temple, se renouvelait presque tous les soirs.

J'appris par Tamerlan qu'avant d'être soutenu par la police, plus d'un mouton, avant lui, avait été exécuté à ce café mystérieux.

Plus d'un bandit qui avait voulu vendre la *flotte* avait été fourré sous l'un des trois billards avant d'être achevé par les camarades.

Un soir, Tamerlan, qui était soupçonné, avait été engagé par un des siens à pousser une espèce de tiroir à roulettes se trouvant sous l'un des billards.

Il avait vu, dans des guenilles ensanglantées, une face pâle, ayant de gros favoris noirs et les yeux fermés.

C'était bien un mort. Il gisait dans l'étrange cercueil que lui avaient fait la veille ses camarades

trahis par lui. Il avait expiré sous les *massés* et les *carambolages* des habitués du café.

La nuit, à l'heure où descendaient de la Villette les lourdes voitures de la Compagnie Richer, trois individus à grandes bottes descendaient dans ce repaire. Ils prenaient la boîte fermée où était renfermé le cadadre; puis une des voitures affectées au service Richer recevait le cadavre pour le transporter jusqu'au fond des carrières de Montfaucon.

Quant aux produits des vols et assassinats opérés par la bande, ils allaient enrichir des fourgats qui revendaient les bijoux à des industriels du quartier aussi peu scrupuleux que les recéleurs.

Un des bijoutiers du quartier du Temple dut à son prédécesseur qui faisait fondre dans ses creusets les bijoux volés aux queues des théâtres, la source de la grande fortune qu'il possède aujourd'hui.

Lorsque cet établissement de lugubre mémoire fut purifié par ceux-là mêmes qui avaient contribué à sa triste réputation, il ne devint pas plus respectable pour cela.

Les époux Martin étaient des israélites qui, en ne pouvant plus nager dans le sang, ne tenaient pas moins à finir comme ils avaient commencé, c'est-à-dire à nager en eau trouble. Ils livrèrent leur établissement à des brocanteurs qui pratiquaient sur une vaste échelle le *revidage*.

Voici en quoi consiste le revidage. Après faillite ou après décès, lorsqu'un magasin est mis à l'encan, des Auvergnats, toujours les mêmes, se groupent pour empêcher, par une hausse surfaite, les

[redacted]

étrangers à bénéficier de cette vente publique. Ils dominent, par une enchère factice, la vente, et, bon gré mal gré, ils s'en rendent maîtres. Vient après le revidage.

Alors on se donne rendez-vous dans un endroit clandestin pour se partager les bénéfices et les pertes de son *paniot*, c'est-à-dire de sa part individuelle.

Le cabaret des Trois-Billards, un souterrain, était admirablement approprié pour perpétuer entre tous les brocanteurs du Temple l'usage du *paniot.*

Lorsque j'appris quelle nouvelle clientèle fréquentait l'établissement des époux Martin, je la fis également cerner par la police. Les *revideurs* s'expliquèrent devant les juges en cherchant à faire passer leur malhonnête commerce sur le compte de l'usage.

Le tribunal leur répondit :

« — Les voleurs ont aussi l'usage de voler, mais la justice a l'usage de les punir. »

Tous les vols, tous les méfaits que je surveillais, en ma qualité de commissaire de la section des théâtres, au café des Mousquetaires, n'étaient pas d'une gravité aussi sinistre que ceux que j'ai signalés au café des Trois-Billards.

Je me rappelle une petite vieille qui, au jardin Turc, avait causé longuement avec un grand gaillard qui n'était autre qu'un repris de justice.

Il ne fut pas parti que la petite vieille voulut l'imiter, mais elle ne trouva ni sa monnaie, ni sa bourse, ni sa tabatière.

Elle court pour sortir du café et courir après

son voleur. Un garçon l'arrête au passage ; il lui demande le prix de sa consommation.

— Mais, imbécile, lui répond-elle en le bousculant avec une force incompatible avec son âge, pour te payer, il faut d'abord que je rattrape celui qui m'a volé ?

Le garçon qui, heurté de la belle façon, doute de la véracité de la femme, court après elle quand elle, de son côté, court après son voleur.

Sur le point de le saisir, elle dit au garçon marchant sur ses talons :

— Au lieu de m'empoigner, empoigne mon brigand.

Elle lui désigne son filou.

Le garçon, qui tient avant tout à ne pas perdre sa consommation, tombe sur le bandit que la petite vieille empoigne en même temps que lui.

Sans attendre le commissaire, elle rattrape dans les poches de son voleur son argent et sa tabatière que le voleur avait fait sortir des siennes.

Le garçon, qui ne demande que son argent, veut se retirer. La petite vieille l'entraîne aussi pour lui servir de témoin.

Aux applaudissements de la foule, la dame triomphante conduit à mon bureau et le garçon récalcitrant et le bandit plus récalcitrant encore.

Ce dernier était un récidiviste que la police cherchait depuis longtemps sans succès.

La petite vieille avait été vivandière du temps de l'*autre*. Elle m'avoua que, de son temps, c'était l'armée qui faisait la police et, ajoutait-elle, en sa

[redacted]

qualité de veuve de la grande armée, elle savait son métier et le prouvait.

Après minuit, après mon inspection, durant laquelle mes indicateurs ne me laissaient jamais chômer, je revenais quelquefois souper au café des Mousquetaires.

Là, je dois l'avouer à la honte de bien des notables habitants du Marais, je rencontrais parfois quelques-uns de ces messieurs en tête à tête avec des étoiles des Folies-Dramatiques, des Délassements ou du Cirque, dont ils contribuaient à l'éclat.

Toujours économes, toujours réguliers jusque dans leurs irrégularités, ces bourgeois conseillaient à ces dames, qui s'en moquaient, de ne pas trop salir leurs jupons pour n'avoir pas à payer une trop grosse note de blanchisseuse.

J'assistais aussi au rendez-vous des jeunes premiers qui, dans un souper à trois francs, se montraient les présents qu'ils avaient reçus, dans la soirée, des plus ardentes et des plus opulentes marchandes du Temple.

Il faut bien que tout le monde vive.

Les appointements de M. Mouriez, pas plus que les émoluments fictifs des Dumas et des Mirecourt, ne permettant pas aux étoiles de l'art dramatique de ne vivre que de leur éclat, c'était à Mercure à entretenir Apollon.

M. *Auguste* était heureux, après avoir vécu à côté du meurtre et du vol, de se délasser à côté de l'esprit qui se moquait de la sottise et des préjugés en les exploitant.

Les goûts que j'avais contractés au frottement des

gens de lettres et des gens de théâtre ne se modifièrent pas quand je devins chef de la police de sûreté.

Dans les théâtres, quand le boulevard du Temple fut démoli, je restai, pour me dérober aux soucis de mon dur métier et pour m'oublier moi-même, M. Auguste, comme devant.

CHAPITRE VI

LA TANTE MALAGA

C'est le privilège du policier, et un triste privilège, de pénétrer dans les bas-fonds de la société pour en écumer la lie.

J'ai rencontré dans le monde des théâtres une femme-homme que l'ancienne génération des auteurs a aussi bien connue. C'était un usurier ou plutôt une usurière. Sous des habits d'homme qu'elle n'avait pas quittés depuis sa tendre jeunesse, elle avait exercé d'abord le double emploi de chef de claque et de marchand de billets.

On l'appelait la *tante Malaga*. Je ne me souviens que de son sobriquet, plus en usage chez ses complices que chez ses clients. Son principal métier était d'escompter, à gros intérêts, les effets en souffrance.

La tante Malaga était riche. Elle avait abdiqué son sexe au profit de son triple métier de chef de

claque, de marchand de billets et de prêteur d'argent.

Dès que cette femme-homme avait été chef de claque, elle avait commencé avec les auteurs ses relations usuraires. Elle les avait étendues plus tard dans tout le monde artiste.

Les gens de théâtre, d'ordinaire, ne comptent pas, et la tante Malaga s'en était faite la prêteuse, un peu comme la fourmi.

Malgré les gros intérêts que la famille imprévoyante des artistes payait à sa *tante*, elle ne lui en était pas moins très reconnaissante. Elle la considérait comme sa providence ; elle était à tu et à toi avec les célébrités qu'elle traitait avec une aisance et un sans-façon patriarcal.

« Les auteurs, disait la Malaga, étaient ses enfants. »

Quant aux actrices, elle les aimait avec passion, avec délire. Elle se vantait d'avoir fait donner aux plus célèbres leur premier rôle, qui leur avait permis de placer plus tard leurs noms en *vedette*, grâce à ses relations avec tous les auteurs, qui lui devaient aussi, avec leurs premiers applaudissements, leur première pièce de cent sous.

La tante Malaga, dans le Théâtre, était une puissance.

Pour se distinguer du vulgaire, jamais elle ne parlait aux auteurs qu'à la seconde personne du singulier; jamais elle ne les désignait autrement que par leur nom de famille, souvent très différent de leur nom d'écrivain.

Le procès qu'on fit en 1861 à Roger de Beauvoir

démontra au tribunal que cet auteur n'avait pas été le seul à se faire baptiser par le public d'un autre nom que par son nom de famille.

On sut par ce procès que Dennery s'appelait *Philippe;* Empis, *Simonis;* Laurencin, *Chapelle;* Montigny, *Lemoine;* Nadar, *Tournachon*; Gavarni, *Chevalier*, etc.

Or, la tante Malaga connaissait tout son monde sous son vrai nom, elle qui avait assisté aux débuts des auteurs les plus célèbres, elle qui avait patronné leur succès aussi bien en battant des mains qu'en battant monnaie à leur profit.

Pour elle ils étaient tous restés ce qu'ils avaient été à leur début : le petit *Philippe* ou le gamin *Lemoine*, etc. Elle eût tutoyé Scribe et Victor Hugo si elle les eût connus. Elle tutoyait Dumas.

Jusque-là, les allures de la tante Malaga n'avaient rien d'extraordinaire. Le sans-façon avec lequel elle traitait acteurs, auteurs et directeurs était expliqué par le fait de son ancienne profession et de son commerce intime avec la plupart d'entre eux.

Mais où ces fréquentations commençaient à devenir suspectes, à inquiéter le bureau des mœurs, c'était lorsque la tante était en relation avec des actrices qui, par leur conduite scandaleuse, n'avaient de l'actrice que le nom; c'était lorsqu'on la voyait, les jours des grandes représentations dans une salle de spectacle, en compagnie d'une jeune femme habillée en homme comme elle, lorsqu'elle manifestait pour sa compagne des complaisances qu'un amoureux peut seul avoir vis-à-vis de sa maîtresse.

La médisance ne l'avait pas surnommée en vain la *tante* Malaga. Mais cette femme-homme était trop adroite pour donner aux apparences l'ombre de la réalité.

Sa compagne, habillée comme elle, était, au dire de Malaga, une nièce appelée à lui succéder. Elle avait obtenu de la police un *permis* pour que sa jeune parente pût avoir accès dans le monde des comédiens, sans être un objet de scandale.

Comme la tante Malaga, par sa fortune et par ses relations, jouissait d'une notoriété relative, la police n'avait pas vu si loin que voulait voir la médisance.

Cependant la tante Malaga ne craignait pas de s'enfoncer jusqu'aux coudes dans la boue de Paris, où le bureau des mœurs est toujours si occupé à balayer et à ramasser le rebut de la population parisienne.

Bien des fois on avait surpris la Malaga descendre les degrés de la prostitution en tout genre.

Un inspecteur l'avait rencontrée courant avec un souteneur dont elle connaissait les hétaïres les plus effrontées, pour relancer son troupeau féminin jusque dans les sphères de la corruption la plus raffinée !

Un agent des mœurs l'avait, un jour, vue, au Palais-Royal, s'approcher d'un monsieur bien mis, décoré, et lui désigner de l'œil de petits jeunes gens frisés et pommadés, au corps flétri, serré à la taille, aux mains blanches et aux regards plus effrontés que ceux des filles.

Une fois la tante partie, le monsienr entrait en relations avec ces petits jeunes gens aux mouve-

ments ondulés et que la tante venait de rabattre comme la paysanne rabat au pré une bande d'oies!

Mais dans les coups de balai que la police donnait parfois à cette tourbe éhontée et infâme, Malaga, tout en cautionnant les propagateurs du vice pour spéculer sur leur troupeau, n'était jamais pincée.

Elle avait l'art de se tenir derrière le rideau. Toujours à l'écart d'une razzia opérée par les agents, elle savait tirer, enfin, son épingle du jeu!

C'étaient les souteneurs, c'étaient les messieurs bien mis qui payaient pour la tante lorsqu'ils étaient surpris dans leurs plaisirs organisés par cette Messaline d'un nouveau genre.

Elle avait un moyen infaillible pour se tenir en dehors des rafles de la police ; ce moyen, c'était de dénoncer à la préfecture les individus, acheteurs et vendeurs, qu'elle avait elle-même trouvés pour le trafic de son vicieux bétail.

Si quelquefois le client et l'intermédiaire se plaignaient en vendant aussi Malaga qui les avait dénoncés, ils ne donnaient jamais suite à leurs plaintes. Un billet de mille francs passé à l'entremetteur le consolait de la nécessité qui avait forcé Malaga à le trahir. Quant à l'homme du monde, il se taisait parce que Malaga avait des clients jusque dans le Palais, parce que la tante avait de puissantes ramifications qui sauvaient sa victime de la dangereuse passe où elle l'avait engagée!

Deux fois cependant, dans des circonstances bien différentes, Malaga faillit être prise par la police.

Un jour, un jeune auteur, plus riche d'espérances que de droits littéraires, sollicitait de Malaga un

prêt d'argent sur une pièce de théâtre dont la future représentation était plus que problématique.

Malaga, qui ne prêtait qu'à bon escient, mais qui ne savait cependant rien refuser à la jeunesse, répondit au naïf jeune homme :

— Je ne doute pas que vous ayez du talent, je ne doute pas que vous ayez de la probité. Tout cela n'est pas une garantie pour la somme que vous me demandez à emprunter. Si, cependant, ajouta-t-elle d'un air de bonhomie, vous voulez entrer en collaboration avec M. *** pour votre pièce, je consens encore à vous obliger. Car vous savez, mon jeune ami, que je suis l'obligeance même et que tous les auteurs *sont mes enfants!*

La tante Malaga n'achevait pas un discours sans placer ce dernier membre de phrase, sa réclame à l'adresse de tous les emprunteurs.

Pour prouver qu'elle était l'obligeance même, Malaga, qui savait juste assez écrire pour signer son nom, fit donner par son secrétaire, sa nièce en habits d'homme, un mot très favorable qui recommandait le jeune auteur à M. ***. Celui-ci était un vieux routier dans l'art théâtral, collaborateur de Scribe dans un quart de vaudeville, et qui avait, à l'encontre de ses confrères, la réputation d'encourager et d'aimer tous les jeunes auteurs.

Quoique, depuis dix ans, ce vaudevilliste eût quitté le théâtre pour entrer dans le commerce et devenir homme d'affaires, M. *** ne négligeait pas, à ses loisirs, de faire encore, en collaboration avec la jeunesse, des pièces de théâtre. D'ordinaire, elles se transformaient en un boniment ayant rap-

port à sa maison d'affaires, quand elles ne se terminaient pas, de la part de son collaborateur, par une rupture subite et complète !

On devine la cause de cette rupture par la passion qui excitait ce vaudevilliste retraité à attirer la jeunesse sous prétexte de collaboration !

On voit dans quel but infâme la tante envoyait encore ce jeune auteur plein d'espérances chez ce vieux satrape plein de vices ! Il arrive à la porte de l'ex-vaudevilliste et de l'agent d'affaires, l'esprit partagé entre la crainte et le désir d'une collaboration qui lui promet la gloire et la fortune.

Il est reçu dans le cabinet de l'ex-vaudevilliste par un jeune homme qui le regarde d'abord d'un air de malice dégénérant ensuite en une expression chagrine.

De son côté, le jeune auteur, tout en expliquant à ce jeune homme, secrétaire de l'ex-vaudevilliste, l'objet de sa visite, observe bien celui qui l'écoute.

Il croit le reconnaître sous son air efféminé, sous son maintien qui affecte toute la tenue, toute la tournure d'une femme.

Enfin le secrétaire, lorsque le recommandé de la tante Malaga lui a dit son nom, se fait reconnaître à lui.

Il se trouve que les deux jeunes gens sont d'anciens camarades de collège.

Dans une bonne intention, le secrétaire de l'ex-vaudevilliste agent d'affaires engage vivement, sans s'expliquer davantage, son ancien copain à ne pas donner suite à son projet de collaboration et à partir au plus vite de cette maison.

Notre auteur en herbe, pressé par le besoin autant que par la gloire, met sur le compte de la rivalité le conseil de son copain.

De son côté, le vieux vaudevilliste, qui a entendu, d'une chambre voisine, l'entretien des deux jeunes gens, sort comme un furieux de son cabinet particulier.

Il admoneste son secrétaire intime. Il lui demande de quel droit il évince un jeune littérateur plein d'avenir que lui recommande sa chère Malaga.

Il ouvre la lettre, pendant que le secrétaire intime pousse un soupir en faisant le gros dos.

L'ex-vaudevilliste la lit avec une expression de satisfaction qui fait frotter les mains au jeune néophite; et le secrétaire, l'oreille basse, le nez su son papier, paraît de plus en plus contristé.

A peine le vieux satrape a-t-il fini sa lecture qu dit au jeune homme que, pour donner une leç à son employé, pour réparer surtout son acte d'i fidélité, il lira dans la journée son manuscrit.

Il ne s'arrête pas là; il engage le soir même jeune homme à dîner chez lui pour lui dire dessert ce qu'il pense de son élucubration.

— Car, ajoute-t-il, son besoin d'argent l'exc à concourir à la bonne œuvre de sa chère Mala aussi bien disposée que lui en faveur de la jeune littéraire, etc.

Le jeune homme sort enchanté, ravi. Il acce l'invitation à dîner du satrape qui lui ouvre si c plaisamment les portes de la renommée et de la tune.

Avant de sortir du bureau de l'ex-vaudevil

il embrasserait ses pas, il se jetterait dans ses bras, ce qui aurait bien fait l'affaire de ce satrape.

Car, tout en lisant la lettre de recommandation de la tante, les yeux pleins de convoitise du vieillard n'avaient cessé de dévorer le visage de son futur collaborateur.

C'était un très beau garçon, dont la figure imberbe gardait le prestige séduisant de l'adolescence naïve et tendre.

Le soir, notre auteur en herbe ne manque pas l'heure du rendez-vous.

Il est reçu par le vieux vaudevilliste qui, dans la journée, a lu consciencieusement sa pièce, il ne tarit pas de compliments sur l'imagination de l'auteur.

Il lui dit qu'avec des retouches commandées par l'expérience de la scène, son œuvre deviendra un chef-d'œuvre, que lui-même est très honoré de devenir son collaborateur uniquement pour le lancer dans la carrière dramatique dont il deviendra la gloire.

La vanité, notre satrape le savait, était le plus sûr moyen d'attirer une victime dans son piège et de l'attacher à sa glu.

Notre auteur en herbe est au septième ciel.

Il savoure comme le corbeau les éloges de maître renard qui, pour fêter par avance le brillant avenir de son néophyte, lui fait boire Pomard sur Chambertin, suivis de tous les crus du clos de la veuve Clicquot!

Le dîner se prolonge. Il est deux heures du matin. Notre auteur, à cette heure indue, ne peut ren-

trei chez lui, au risque de payer une amende à s(por:ier, qui aurait pu le laisser à la porte, vu q notre auteur en était au deuxième terme qu'il d vait à son propriétaire.

C'était là où l'attendait le misérable. Il lui off de partager son lit; son collaborateur accepte. Enfin l'œuvre de la tante Malaga, payée par c agent d'affaires, va être consommée!

Par un bonheur inouï, l'ivresse a gagné au: celui qui lui a tendu cet infâme guet-apens.

Il dort.

Mais le matin, le misérable se révèle. Le jeu homme indigné, honteux et colère, injuri frappe l'odieux vieillard.

Il le menace d'un scandale, devant lequel s(protecteur recule, en traitant de fou celui qui veut être ni son complice ni sa dupe.

Et le soir, le jeune homme envoyait au parqu une plainte contre l'agent d'affaires et son entr metteuse Malaga.

Mais il n'y avait pas flagrant délit. L'agent d'a faires profita de la lacune que la législation n'a p osé remplir entre l'accusation d'un acte de ce gen et son accomplissement.

L'ex-vaudevilliste esquiva donc l'accusation po tée contre lui par le jeune auteur.

Malaga, objet depuis longtemps des griefs de genre, sortit moins facilement du cabinet du ju d'instruction. Cette fois, ce fut le hasard qui servit autant que son adresse.

Elle apparut devant le juge dans l'attitude d'u personne indignée. Elle dit que le jeune homme

[redacted]

voulu exercer un odieux chantage, qu'après lui avoir donné, par manière d'acquit, une lettre de recommandation pour un auteur, son client, lui-même, a failli, comme elle être la dupe de ce petit scélérat !

Abusant de sa bonté, ajoutait-elle, il avait tenté de lui soutirer de l'argent ! Et c'était parce que M. ***, auteur très connu, personnage très honorable, n'avait pas voulu consentir, à la suite de son invitation, à lui donner de l'argent, que son protégé avait, le lendemain, imaginé cette comédie infâme, odieuse, invraisemblable.

Elle terminait :

— Du reste, je ne suis pour rien dans ce qui s'est passé entre M. ***, si connu pour sa sympathie pour les débutants, et ce jeune drôle qui, pour arriver à entrer dans l'intimité de M. ***, prépara ce *chantage*, grâce à sa camaraderie de collège avec un employé de M. ***.

On interrogea le secrétaire de l'agent d'affaires qui, partageant les goûts de son patron et pour ne pas se perdre lui-même, parla comme Malaga.

Encore une fois, elle put glisser entre les mailles de la justice.

Une seconde fois, l'accusation qui pesa contre Malaga fut plus terrible et plus grave !

Il y allait de l'échafaud, car il y avait meurtre.

Malaga avait placé sur sa route ténébreuse deux cadavres. Ce n'était plus l'intérêt qui était en jeu, c'était la passion.

Un matin, à Asnières, la police découvrit, dans une propriété déserte, dans une habitation appar-

tenant à Malaga, le corps d'une femme assassinée et près d'elle, un homme frappé d'un coup de pi tolet, gisait à ses pieds.

La femme qu'on avait vue autrefois en hab d'homme, à tous les théâtres, en compagnie d Malaga, cette femme qui, longtemps, lui avait ser de secrétaire en passant pour sa nièce, c'était el qui était trouvée morte dans la maison de Malag

Et l'homme étendu sans vie, près du divan gisait la première victime, fut reconnu pour êt un jeune homme qui, durant les absences de M laga, était reçu par la prétendue nièce de *la tant*

Lorsque je fus appelé par le parquet à fai une descente de police dans la maison de la M laga, à constater, avec le commissaire de l'endro l'identité des deux victimes, je vis un corps femme dont le sein était déchiqueté à coups de po gnard.

L'appartement dans lequel se trouvaient les deu cadavres était teint de sang de place en place.

La femme était tordue sur elle-même. Ses che veux étaient arrachés. Elle était couverte de bles sures au sein par un poignard dont la main indiquai la rage avec laquelle elle avait frappé. Tout déno tait que cette femme était morte en se débattan dans une lutte acharnée entre elle et son amant!

L'amant était étendu dans la même pièce, l bouche ouverte, à quelque distance de la victim frappé par une balle en pleine poitrine.

A première vue, il était clair que c'était c homme qui avait assassiné cette femme, excité pa la jalousie. Puis, épouvanté sans doute du meurt

[redacted]

qu'il avait commis, il s'était fait justice à côté de sa victime.

La Malaga fut appelée par le juge d'instruction pour avoir l'explication de ce double meurtre dans sa maison.

Elle l'expliqua, les larmes dans les yeux, avec les signes d'un violent désespoir, tel que les faits se présentaient d'eux-mêmes.

Elle fut crue d'autant plus volontiers que lorsqu'on la conduisit dans sa propriété pour la confronter avec les cadavres, elle se jeta avec des démonstrations de douleur sur le corps de sa prétendue nièce.

Elle embrassa le cadavre avec frénésie. Elle tourna autour de la victime comme une bête fauve, défiant du regard ceux qui la regardaient, et qui auraient voulu la lui enlever.

Puis elle alla droit au jeune homme frappé d'une balle; elle ramassa l'arme à ses pieds, d'un air triomphant, cet air semblait dire:

« — S'il m'a ravi celle que j'aimais autant que lui, celle qui ne voulait plus vivre que pour lui, quand moi je ne voulais vivre que pour elle, je n'ai pas manqué non plus l'homme qui m'a ravi mon bonheur! »

Mais Malaga savait trop se posséder pour laisser lire longtemps, dans ses regards et dans ses gestes, la vérité d'une situation atroce qu'elle tenait à cacher à la justice.

Elle dit à tout le monde ce que tout le monde savait.

« En son absence, sa nièce, trompant sa surveil-

lance, avait reçu un jeune homme. Ce jeun homme, furieux de ne pas obtenir de la tant un acquiescement à leur union, avait tué so amante pour qu'elle ne fût pas à un autre. Puis accablé de remords, il s'était tué sur le corps d sa victime. »

Il était impossible de ne pas accepter cette version, malgré les mauvais antécédents de Malaga.

Il fut prouvé, dans le cours de l'instructior qu'au moment de ce double meurtre, Malaga n'é tait pas dans sa propriété. Personne ne l'avait vu ni dans le jardin, ni dans les environs. Durant sc absence, sa nièce ne sortait pas de la mais d'Asnières. Elle donnait chaque soir des rende vous au jeune homme venant de Paris. Il éta averti de sa présence dans la maison déserte p le signal d'une lampe placée en face de la fenêtr faisant face au divan où gisait le cadavre, à vin pas de celui de son prétendu assassin !

La justice, qui ne procède que par des preuve matérielles et non par des conjectures, après avoi arrêté d'abord Malaga, la laissa libre. Et rien, dan l'instruction, ne vint donner raison aux soupçon que son caractère très peu honorable fit d'abor peser sur elle.

On crut désormais, à Asnières, à un drame d'a mour dont la jalousie de l'amant de la nièce d Malaga avait amené le terrible dénouement déclar par la justice.

Il n'en fut rien.

J'appris plus tard, bien plus tard, lorsque Malag n'existait plus, l'horrible mystère de cette histoir

[redacted]

Malaga, malgré ce qu'on put croire, n'avait cessé, depuis longtemps, d'épier sa nièce. Une fois, elle s'était aperçue qu'elle aimait quelqu'un. Instruite par le jardinier de sa propriété que, depuis plusieurs mois, sa nièce recevait *son* rival, elle s'était fait creuser par ce complice une sorte de souterrain ou de tunnel, de façon à passer dans sa propriété sans être vue de personne.

Dès ce souterrain fait, Malaga était montée un soir à la chambre où sa nièce attendait son amant. Elle ne lui avait pas donné le temps de placer sa lampe à la fenêtre. Un poignard à la main, elle s'était jetée sur elle, la frappant partout où elle avait cherché un refuge, partout où elle s'était défendue, à en juger par l'empreinte de ses mains sur les meubles, sur le divan où la victime était tombée après un long, inégal et horrible combat.

Une fois que Malaga avait pris la vie de celle qui était aussi chère à un autre qu'à elle, elle s'était emparée de la lampe, elle l'avait placée à la fenêtre de laquelle *son* rival attendait un signal.

Armant le pistolet dont elle s'était munie après le poignard, qui avait eu raison de la nièce, Malaga attendit.

Dès que l'amant parut à la porte de la chambre, il n'eut pas le temps de reconnaître le corps de sa maîtresse nageant dans son sang.

Malaga le visa à la poitrine, elle l'étendit raide mort.

Après avoir placé à côté de ce second cadavre l'arme qui l'avait frappé, elle avait repris le chemin

du souterrain, laissant à la justice le soin de contresigner, par son enquête, l'erreur qu'elle avait préparée pour s'assurer l'impunité de la vengeance.

Elle réussit au gré de ses désirs.

Nul ne connut, ne soupçonna le mobile de ce double meurtre.

Son secret fut bien gardé tant qu'elle vécut. Ce ne fut que lorsque Malaga fut morte que le jardinier parla, pressé par ses remords.

Les passions hors nature sont des passions terribles. Le temps, loin de les affaiblir, ne les rend que plus vivaces. Malheur à ceux qui veulent les contrarier ou les contraindre; ils sont broyés par l'impétuosité de leurs courants indomptables.

Elles sont aussi, en raison de leur violence, l'objet des spéculations de certains CHANTEURS.

Renouvelant la scène de Gil Blas déguisé en inquisiteur, que de fois de faux agents ont spéculé sur la peur des coupables pris en flagrant délit, pour les rançonner !

Ce genre de vol d'une espèce particulière, basé sur une passion inavouable, aura lieu tant que durera cette passion.

Elle s'étend de plus en plus avec la satiété qui est le résultat d'une civilisation en décadence, avec la séquestration et l'isolement auxquels sont condamnés les prisonniers, les hommes de guerre et les marins, partout où l'homme est privé de relations avec des êtres d'un autre sexe.

Dans la société ordinaire où ce penchant contre nature est en quelque sorte inné chez certains individus, ces *antiphysiques* s'appellent *tantes;* chez

les marins, *corvettes ;* dans l'armée, *étendards.*

Partout ils sont l objet du plus profond mépris.

Cependant ces courtisanes, hommes-femmes, sont plus nombreuses qu'on ne le pense dans tous les rangs de la société. Elles forment une francmaçonnerie qui part du sommet de l'échelle sociale pour se perdre jusque dans ses bas-fonds.

Elles ont entre elles une sorte de solidarité qui, malgré le huis clos des débats judiciaires, transpire encore dans le public.

On se rappelle, sous l'empire, l'histoire de cette prétendue conspiration militaire. Un jour la police avait surpris de nombreux zouaves et un grand nombre de cent-gardes se donnant rendez-vous dans une maison de l'avenue Marbeuf.

Des officiers, des gens très haut placés avaient été vus, se rendant à heure fixe dans cette maison, en compagnie de zouaves et cent-gardes, conspirant, sans aucun doute, contre l'empereur et l'État.

Lorsqu'une descente de police fut ordonnée dans cette maison suspecte, on trouva, au lieu de conspirateurs, des *antiphysiques* dans une situation rien moins... que guerrière !

Il est inutile de m'étendre sur cette plaie sociale ! Je ne l'ai signalée avec l'histoire de la *tante Ma laga*, ce type monstrueux de la dégradation humaine, que pour la montrer telle qu'elle est : cynique, astucieuse, criminelle.

La société doit d'autant plus se mettre en garde contre les atteintes de cette maladie, qu'elle prend de plus en plus racine dans la population.

Prenons garde : sa racine est mortelle ; les *fleurs du mal* s'épanouissent trop déjà sur notre sol où sont en train de fleurir toutes les libertés, même celle de l'ordure !

CHAPITRE VII

UNE ARRESTATION DU CITOYEN BLANQUI.

L'empire, après la guerre d'Italie, était déjà bien malade. Il n'avait fait cette guerre que poussé par les bombes Orsini. Il n'avait fait la paix que lorsqu'il avait vu poindre derrière l'aigle de l'Autriche les casques prussiens.

Et l'homme-destin, une fois parti en guerre, ne sut satisfaire ni le pape, ni l'Italie, ni les catholiques, ni les libéraux, il avoua lui-même son impuissance quand il dit en fuyant l'Adriatique :

« Pour servir l'indépendance italienne, j'ai fait la guerre *contre le gré* de l'Europe. Dès que les destinées de mon pays ont *pu être en péril*, j'ai fait la paix. »

Hélas! notre souverain ne faisait en réalité que le jeu de Bismarck; il préparait déjà sa chute!

A l'arrivée des glorieux débris de Magenta et de

Solférino, un observateur eût pu constater q
gueil et la joie du triomphe n'étaient plus
cœur des Français, et que le retour de l'arm
torieuse ne ressemblait plus à son départ ple
thousiasme.

Le jour de la rentrée des troupes à Pa
équipages armoriés du faubourg Saint-G
préférèrent le Bois de Boulogne aux bouleva
révolution, aussi bien en France qu'en Itali
prêtait à profiter des rancunes de l'aristocr
Napoléon III, poussé en Italie par le poign
carbonaro, en sortit par la lance du lansqu
le poignard d'un catholique!

Aussi notre souverain, qui n'avait plus
parmi ceux qui avaient contribué à son élé
chercha-t-il sa force chez ceux-là même
pouvaient lui pardonner son élévation : d
vaincus de la démocratie!

Il fit l'amnistie, il rappela les proscrits de
bre qui, sous le ministère Espinasse, avaie
senti, six mois auparavant, un redoublem
rigueur ne s'apaisant tout à coup que pour
plus d'espoir à leur revanche longtemps att

Un homme, la terreur des rois et de leurs
saires assermentés, le citoyen Blanqui avai
profité de l'amnistie générale pour rent
France.

Blanqui revenait d'exil après avoir été con
sous tous les gouvernements, tant par la mo
et l'empire que par la seconde république.

Dès sa rentrée en France, il avait été
à la police comme venant de Belgique

Londres pour recommencer à Paris ses intarissables complots.

Vu l'importance de ce dangereux adversaire de tous les pouvoirs qu'il avait successivement combattus, c'était encore aux Corses qu'était échu l'honneur de sa capture.

Si les Corses sont intrépides, ils ne sont pas adroits.

Blanqui, après avoir été signalé à Paris, ne put y être découvert par la brigade chargée spécialement de surveiller le conspirateur incorrigible.

Quoique l'on fût certain à la préfecture que Blanqui était à Paris, aucun agent ne sut indiquer sa retraite. On sait que ce conspirateur éternel était passé maître dans l'art de dérouter toutes les pistes, Il sentait toujours de loin son mouchard, ce qui lui permettait, après l'avoir flairé, de le devancer au moment où son fileur prenait ses mesures pour le traquer.

En vain, à cette époque, mit-on sur ses traces les Corses les plus intrépides, les agents de l'ancienne brigade Bertoglio qui avaient brillé autrefois en cernant la Chambre, au coup d'État; rien n'y fit, Blanqui resta introuvable.

Blanqui avait alors pour gardes du corps deux dames d'un dévouement à toute épreuve et d'une activité infatigable : c'étaient M[me] Antoine, sa sœur, puis la citoyenne Fremeau, très disposée à faire à Blanqui, en cas d'attaque, un rempart de sa personne.

Ces deux gardes féminins inventaient chaque jour de nouvelles ruses, de nouveaux détours pour

rendre impuissants les Corses acharnés à sa poursui
Un jour, les inspecteurs de M. Lagrange app
rent enfin que Blanqui logeait, près de Montpa
nasse, dans une maison à deux étages, avec
sœur et la citoyenne Fremeau. Ils rapportèrent q
tous les soirs, de minuit à deux heures du matin, l
fenêtres du logement de Blanqui étaient brillamme
éclairées et que sans doute ces lumières servaient d
signaux aux conspirateurs, que le ténébreux cons
pirateur devait recevoir à cette heure avancée.

Le lendemain matin, de très bonne heure, des of
ficiers de paix, conduits par un inspecteur, partiren
sous la direction du commissaire du quartier. Il
arrivèrent dans la maison indiquée par les agents
Ils montèrent un escalier assez étroit et parvinren
dans les chambres où devait se trouver Blanqui.

Ils ne rencontrèrent que deux femmes vaquan
aux soins du ménage. L'intérieur de ces pièces re
semblait à un intérieur d'ouvrier. Dans la dernièr
ils virent les deux dames, dont l'une était la sœ
de Blanqui, Mme Antoine, et l'autre, la citoyen
Fremeau, puis un ouvrier déjà âgé.

Cet homme était assis à un établi, il était occu
à ciseler une pièce d'orfèvrerie. Lorsque les dam
devancèrent le commissaire, les officiers de paix
le brigadier pour avertir l'ouvrier de cette visi
domiciliaire, celui-ci parut très surpris.

Aux questions du commissaire, il répondit :

— Je suis ciseleur, Mme Antoine, la sœur de m
ami Blanqui, et Mme Fremeau me louent ces cha
bres pour les besoins de mon état. Je suis chez c
dames comme locataire et *rien de plus.*

Il était évident que Blanqui avait eu vent de cette perquisition, il n'était déjà plus chez sa sœur, cet ouvrier n'était placé là que pour dérouter la police.

Lorsque le commissaire eut demandé à cet ouvrier et à ces dames si Blanqui ne venait pas souvent les voir.

L'ouvrier répondit :

— Le *citoyen* Blanqui ne vient que rarement ici. Je ne sais quand il reviendra ; mais, reprit-il d'un ton narquois, si vous avez quelque chose à *lui faire dire*, je me charge de le lui faire transmettre.

Pour toute réponse, l'inspecteur se jeta sur l'ouvrier, le commissaire et les officiers de paix tinrent en même temps en respect Mme Antoine et la citoyenne Fremeau.

Après avoir fouillé le prétendu ciseleur, l'inspecteur et les officiers de paix trouvèrent sur lui un papier assez insignifiant qu'ils remirent au commissaire de police.

Ce papier contenait ces mots formant l'anagramme de Blanqui

Le voici avec sa teneur :

B onheur,
L oi,
A mour,
N ont
Q u'
U n
I nstant !

Quoique ce papier ne signifiât rien à première vue, il fut gardé précieusement par le commissaire.

L'ouvrier ciseleur fut emmené, à défaut de Blanq à la préfecture où cet individu fut de nouveau int rogé par le juge d'instruction.

A la préfecture comme à son domicile, le ciselє fut impénétrable comme l'anagramme qu'on av saisie sur lui.

La police, après avoir relâché l'ouvrier, en f pour l'insuccès de ses démarches.

Le préfet de police, après avoir rendu comp en haut lieu de la non-réussite de son informatio reçut l'ordre de poursuivre ses démarches.

Alors on me fit appeler ; et comme cela arriva souvent lorsque la corserie éprouvait un échec, o m'ordonna de le réparer.

Pour m'aider dans mes recherches, il me f donné le papier trouvé chez le *frère* du conspir teur et qui, pour ses fileurs, n'était que de l'hébre

Lorsque j'eus en main cette affaire, je la rep au point où elle avait été commencée par les Corse Je fis venir dans mon cabinet l'ouvrier ciseleur.

Après lui avoir demandé aussi l'explication son anagramme, il me répondit qu'il n'avait d'aut explication à me donner que celle qui s'y trouvai et que si cette explication n'était pas suffisante, il fallait s'en prendre qu'à son instruction qui n'ét pas aussi solide que celle de son ami Blanqui.

J'étais désarmé.

Je le congédiai, après avoir épuisé vis-à-vis lui tous les moyens de persuasion allant de douceur à la menace, et essayant d'acheter s secret, mais il me répondit encore :

— Je comprends, maintenant, pourquoi Blanc

[redacted]

se défie de tout le monde, même de moi qui *ne me mêle* pas de politique ; car la police, je le vois, ne recule devant rien pour faire des traîtres !

Malgré l'insolence de cet ouvrier qui, par sa réponse imprudente, s'avouait être un plus chaud partisan de Blanqui qu'il ne le prétendait, je le laissai libre.

Il n'était pas sorti de mon cabinet que je le fis filer. Un de mes agents ne le perdit pas de vue jusqu'à son domicile.

Cette fois, son chemin n'était plus celui que je lui connaissais Et dès que mon agent revint de son exploration, il me dit où il avait laissé l'ouvrier, à la porte d'une maison de la rue des *Trois-Bornes*.

Le nom de cette rue fut pour moi un trait de lumière. Je consultai le papier où était écrite l'anagramme de l'ouvrier ciseleur, Elle devenait pour moi un nouvel indice. J'y devinai ce que mes collègues n'avaient pu y trouver.

L'anagramme, formant le nom de Blanqui, commençait à la première ligne, à la première lettre, par un *B*. Plus de doute, là était le nouveau domicile où l'ouvrier s'était rendu pour y retrouver Blanqui, et pour l'engager, depuis que la police. était en éveil, à déguerpir de sa seconde retraite.

Alors je me rendis à la rue des Bornes.

Après avoir été de maison en maison, je découvris un portier qui me dit que le monsieur, dont je lui donnai le signalement, habitait un appartement situé au troisième, mais que le matin ce monsieur était parti après la visite d'un ouvrier qui, précisé-

ment par la peinture qu'il m'en fit, était mon ouvrier ciseleur.

Je fis part de ma découverte au parquet.

Sur les avis que je donnais d'après mes conjectures basées sur cette découverte, on rechercha les noms de rues dont la première lettre commençait par la lettre de l'anagramme.

Vingt inspecteurs furent sur pied pour courir dans les rues dont les noms avaient pour première lettre, la lettre composant le nom de Blanqui.

Certes le champ eût été trop vaste pour y découvrir le conspirateur, toujours averti à la moindre alerte par la veuve Antoine, par la citoyenne Fremeau et par ses amis s'intitulant alors : ses *crocodiles.*

Mais l'argent ouvre bien des portes, il donne la clef de bien des mystères, les crocodiles ne sont pas eux-mêmes incorruptibles.

Après un mois de recherches, mes inspecteurs découvrirent à la quatrième lettre de l'anagramme, la rue des Nonandières et, dans cette rue, le numéro de la maison oùBlanqui y avait installé encore un de ses centres politiques.

En apprenant quel était le propriétaire de cette maison qui n'était rien autre qu'un *indicateur*, je pensai, avec raison, que je tenais le mystérieux et redoutable tribun.

Blanqui, malgré sa méfiance, était tombé dans la gueule du loup.

Il ne pouvait croire que le propriétaire de la rue des Nonandières qui, par un commerce indigne,

[redacted]

frustrait la société, n'était pas aussi un ennemi de l'ordre établi.

Ce propriétaire de la rue des Nonandières était un faux pauvre. Depuis trente ans, il tressait à la porte d'une église des paniers pour déguiser son appel à la charité publique.

Depuis trente ans qu'il exerçait son humble et lucratif métier, la piété des fidèles lui avait fait encaisser une somme assez rondelette dont il avait su faire fructifier par l'usure les intérêts des intérêts.

Ce propriétaire, sur ses économies, avait acheté cettemaison de la rue des Nonandières, sans compter deux autres maisons qu'il possédait dans la banlieue.

En dehors de son commerce de mendiant, de tresseur de paille à la porte des églises, il faisait le commerce de vin, et dans les deux maisons de la banlieue qu'il louait à des filles, le pieux personnage couronnait sa laborieuse existence par son emploi de mouchard.

Ce faux pauvre, ce mouton indicateur était parvenu, en se moquant devant Blanqui des âmes charitables qui avaient contribué à sa fortune, à posséder sa confiance.

Ce fut par ce misérable que la police parvint à mettre la main sur le conspirateur incorrigible. Elle coûta quelques billets de banque à la police, parce que le faux pauvre ne tressait pas plus pour rien les fils de sa trahison que ses paniers.

Blanqui, qui se méfiait de tous ses frères, fut cependant sacrifié par ce nouveau Caïn. Il parut pour

la sixième fois en justice, et pour reprendre la s route qu'il avait battue toute sa vie, celle de l et de la prison.

Certes, Blanqui était bien fait pour se méfie ses frères autant que de ses ennemis politiques les deux républiques pour lesquelles il avait c tamment travaillé ne lui furent guère plus f rables que la monarchie de juillet et l'empire.

Jusque sous le ministère de Ledru-Rollin, le heureux Blanqui, qui sur la fin de sa vie avait assez souffert pour être un monomane, fut quiété, poursuivi, traqué comme une bête fauv En 1848, la prison ne s'ouvrit pour lui que pou refermer sur sa personne avec plus de fraca d'impétuosité.

Caussidière lui dépêcha jadis le même Berto qui, trois ans plus tard, devait en emprisonner d'autres. Ce fut Carlier qui, avec Thiers, avait cc d'abord l'idée d'emprisonner la Chambre, avant Morny et Maupas, et qui fournit à Ledru-Rolli moyen d'emprisonner Blanqui. En 1848, Bla faisait déjà trembler Ledru-Rollin; comme sou Commune, il faisait trembler M. Thiers.

Et en 1861 comme en 1848, ce fut encore moyen de l'argent que l'on eut raison de l'indo table tribun, usant ses forces à lutter dans cage pour la liberté qu'il ne connut pas, qu'il t toujours de donner aux autres!

Et l'on parle de la barbarie et des torture moyen âge!

— Si vous y tenez beaucoup? — dit un Carlier, chef de la police, à Ledru-Rollin, mini

de l'intérieur, — je vous ferai arrêter Blanqui, mais cela coûtera de l'argent.

— Qu'à cela ne tienne, répondit le citoyen ministre.

Trois jours après, Blanqui était arrêté, refourré en prison comme sous la monarchie.

Voici le procédé que les républicains modérés avaient employé :

Ils avaient fait venir un chef de club, un blanquiste ; par leurs ordres, Carlier lui avait dit :

— Vous êtes un exalté blanquiste, parce que vous n'avez pas le sou ?

— Mais, monsieur ! se récria le clubiste d'un air indigné.

— Pas de phrase ! lui riposta-t-il. La vertu est une marchandise qui se paye comme autre chose. Combien mettez-vous à la vôtre ? Dites un mot, le marché est fait ? Voici six mille francs, vous n'avez qu'un mot à dire pour qu'ils soient à vous ?

— Non ! balbutia le clubiste, jamais, même pour six mille francs, je n'arrêterai Blanqui. Songez donc ? quelle honte pour moi !

— Qui vous parle de l'arrêter vous-même ? s'écria Carlier ; c'est notre métier et non le vôtre. Vous n'avez pour ces six mille francs qu'à nous dire, vous qui le savez, où va Blanqui, d'où il vient et ce qu'il fait ?

Ce mot, le traître le prononça.

Et en 1848 comme en 1861, Blanqui fut vendu par ses frères : le premier était un frère socialiste ; le second fut un frère mendiant.

Le malheureux apôtre de la liberté, fanatique et monomane, n'était pas si fou sur la fin de sa vie en voyant partout des mouchards; il était payé par les siens, pour se méfier de la police !

[redacted]

CHAPITRE VIII

LE FIACRE 2,525

J'ai dit que le hasard fut pour beaucoup dans la réussite de mes incessantes recherches. Je vais le prouver par la rencontre que je fis d'un cocher qui cette fois, n'était ni le cocher Collignon ni le palefrenier du nabab de Saint-Germain.

C'était en 1862. J'étais à la poursuite d'un faussaire qui, par son habileté à contrefaire les billets de banque, causait un déficit énorme au Trésor.

Des plaintes avaient été déposées contre ce faussaire inconnu. Elles émanaient du ministère des finances. Le parquet m'avait chargé de courir à la poursuite de ce malfaiteur.

En moins de six mois, six cent mille francs de billets faux circulaient dans toute la France. Un moment la Banque avait été prise à ces billets dont elle avait aussi facilité la circulation, tant ils étaient bien imités.

Le déficit que causaient les opérations de cet habile faussaire, menaçait de devenir un véritable fléau.

Pour en arrêter les dangereuses conséquences, je mis sur pied toutes mes brigades.

J'envoyai en province quelques-uns de mes agents les plus adroits. Je ne tardai pas à apprendre qu'aux environs du département de la Seine, un propriétaire d'une habitation dite de *Gatebourse*, après avoir mené un train plus que modeste, avait étonné tout à coup ses voisins par sa vie opulente et fastueuse.

Depuis six mois, Gatebourse ne cessait d'être en fête. Son propriétaire, un nommé Giraud, qui se faisait appeler *Giraud de Gatebourse*, non content d'étonner sa localité par sa prodigalité, allait à Paris pour continuer avec plus d'éclat son existence princière.

L'agent qui découvrit ce personnage apprit, dans sa localité même, qu'on ne lui connaissait pas, de près comme de loin, de parenté dont l'héritage eût pu lui permettre cet éclat aussi inattendu qu'extraordinaire.

A Paris, je sus par un agent de la brigade des voitures que ce Gatebourse, chaque fois qu'il se rendait dans la capitale, prenait, pour aller à la Banque, toujours le même fiacre conduit par le même cocher.

Ce fiacre portait le numéro 2,525. Il était conduit par un individu d'un certain âge, très connu dans le quartier Montmartre par tous les gens de la presse et des théâtres.

C'était un brave homme assez naïf. Il se nommait Antoine. Par sa monomanie dont s'amusaient tous les boulevardiers, il en était devenu le bouffon.

Le cocher Antoine était un philosophe. Il avait traversé en curieux et en observateur toutes les époques terribles de Février, de Juin et du coup d'État. Il prétendait en connaître les héros, mieux que tous les journalistes dont il était par état l'automédon.

Il avait la prétention de connaître les hommes et les choses de son temps; il offrait aux journalistes la primeur de ses mémoires.

— Tout le gouvernement de 48, disait-il, a passé dans ma voiture, et mon fiacre en sait plus long que le *cabinet noir* et le cabinet des ministres.

Malgré les prétentionsde ce cocher monomane, les journalistes, en s'amusant de ses prétentions d'historien, se privaient de ses précieux mémoires.

Et notre cocher, quand il s'apercevait, malgré sa naïveté , que ses bourgeois le gouaillaient , s'écriait en fouettant Cocotte :

— Ils ne veulent pas de mes écrits par jalousie! Tant pis. L'avenir n'aura pas mes révélations. On ne saura jamais l'histoire de notre temps!

A part cette monomanie, le cocher du numéro 2,525 était l'homme le plus régulier, le plus rangé de cette profession si indisciplinée.

Il était aussi confiant en lui-même qu'il était confiant vis-à-vis des autres. Les boulevardiers, quand ils étaient à court d'argent, n'avaient qu'à flatter la manie du cocher Antoine pour être *véhiculés* aux frais de sa compagnie.

Et si notre homme était refait si souvent par les bohèmes, à plus forte raison devait-il l'être par les escrocs et les bandits de la force d'un Giraud de Gatebourse.

J'appris que dans chaque voyage que ce faussaire faisait à Paris, il ne prenait pas une autre voiture que le fiacre au numéro 2,525, qu'il se faisait toujours conduire parle cocher Antoine.

Celui-ci n'avait pas manqué, dès sa première course avec le nouveau client, de lui parler de ses fameux mémoires. Gatebourse, qui avait à placer partout ses faux billets comme Antoine avait à placer son manuscrit, n'avait pas manqué de flatter sa manie, afin de lui demander de la monnaie en échange d'ûn de ses faux billets.

Antoine, enchanté d'avoir trouvé un client qui le comprît, s'empressait, à chaque voyage, de vider son sac dans la main de celui qui lui offrait, le plus souvent, un billet de banque de sa fabrique.

Tous ces détails, je les recueillis à la préfecture, d'un inspecteur de la brigade des voitures. Ils me donnèrent l'idée de faire connaissance avec ce modèle des cochers.

Pour moi, j'étais certain d'être déjà sur la piste de mon faussaire.

Après l'avoir relancé jusque dans sa propriété, je le tenais à Paris. Pour couronner mon œuvre, et mettre la main sur mon bandit, je n'avais plus qu'à faire connaissance avec le cocher Antoine.

Muni de son numéro, je ne tardai pas à le rencontrer à sa place habituelle, à l'angle de la rue Montmartre et du boulevard.

Alors, les mains dans les poches, de l'air le plus naturel du monde, j'interpellai mon Antoine, debout sur la chaussée en train de donner de l'avoine à sa bête.

C'était un gros homme, trapu, au gilet rouge, à face de même, portant le carrick traditionnel. Il ne répondit pas d'abord à mon interpellation. Je la lui réitérai en lui frappant sur l'épaule :

— Cocher, lui dis-je, êtes-vous retenu ?

— Oui, bourgeois, me répondit-il.

— Pourtant, repris-je sévèrement, vous êtes sur la place ?

— Je suis retenu, fit-il d'un air inquiet et en ouvrant une large bouche qui accusa un air de surprise bien plus désagréable pour moi que sa réponse. Je suis retenu et *pas retenu !*

— Ah ! ajoutai je , expliquez-vous, car je suis pressé autant que vous ne paraissez guère l'être.

— Voilà ! fit-il. J'attends un bourgeois qui, à deux heures, se rend à la Banque. Comme il ne tient pas à se faire remarquer, mon bourgeois désire que je ne stationne pas. Pour lors et pour la frime, je me mets à la file comme les autres guimbardiers. Voilà pourquoi, termina-t-il d'un air goguenard en me dévorant des yeux d'une façon qui m'impatienta, je suis retenu et pas... retenu.

— Alors, vous êtes en contravention, si vous ne me conduisez pas : lui répliquai-je impérieusement.

— Oh ! exclama mon cocher qui me dévisagea, en dessinant sur ses lèvres un gros sourire, sourire qu'il chercha à rendre fin, oh ! vous ne ferez pas cela pour moi, *Monsieur Claude !*

— Hein! exclamai-je d'un air de stupeur... tu me connais?

La foudre aurait éclaté sur ma tête que je n'aurais pas été plus pétrifié.

Mon impitoyable cocher, jouissant de son triomphe, ne me laissa pas le temps de me remettre, il ajouta :

— Pardine! Est-ce qu'Antoine ne connaît pas son monde? Est-ce que je ne vous ai pas conduit comme les autres? Vous m'avez pris en 48, puis en 1851, au coup d'État. Oh! votre figure est là! ajouta-t-il en se frappant triomphalement le front, comme celles de mes clients que je trimbale depuis trente ans par la pluie, par le vent, par le soleil. Comme les cochers, mes clients, les hommes de lettres surtout, n'ont pas toujours eu du beau temps pour se conduire! Tenez, prenons Timothée Trimm! Y a-t-il longtemps qu'il use ma guimbarde et qu'il fait trimer mes chevaux? Eh bien! lui non plus ne veut pas de mes *Mémoires!* Pourtant il sera bien aise de les avaler quand il ne pourra plus donner de la bière à boire à mes chevaux! Quel malheur! faire boire de la bière à Cocotte? Il n'aura peut-être pas, un jour, de quoi payer *la sienne!* C'est ce que j'ai dit hier à M. de *Villemessant*. En voilà un qui est la Providence des cochers et qui ne marchande pas le pourboire de l'amitié! Pas fier, lui, pas plus que M. le vicomte Ponson du Terrail. Par exemple, il pèse trop dans ma guimbarde, M. de Villemessant; c'est pas comme le vicomte. En voilà un fluet! Mais il ne la prend plus, ma berline, depuis qu'il a son panier d'osier. Pas fier non plus, le vicomte, nous avons

bu ensemble plus d'un petit verre! Alors, il est vrai, il n'était pas *arrivé*, je ne pouvais pas lui confier mes *Mémoires*. Il n'avait pas fait son *Rocambole!* En voilà un roman qui est chouette! et qui fait la joie des cuisinières et des cochers! Ponson, c'est mon homme! Décidément, il aura mes *Mémoires!*

J'avais eu le temps, dans son déluge de paroles, de me remettre de ma surprise et de ma stupeur.

Moi qui m'entourais de tant de mystère pour surprendre un bandit de la pire espèce, moi qui avais besoin de mon incognito vis-à-vis de ce cocher pour m'aider dans mes recherches, il se trouvait qu'au lieu de l'intriguer, d'être le maître de la situation, c'était ce cocher qui, par une reconnaissance que je ne pouvais m'expliquer, me tenait à sa merci.

Pendant qu'il bavardait et qu'il me rappelait la date du coup d'État, les faits revenaient enfin plus précis à ma mémoire avec la figure de mon homme.

Je me rappelai en effet qu'au coup d'État j'avais été dépêché rue Saint-Martin avec un piquet de gendarmerie pour rattraper un député de la Montagne, fuyant son domicile, après l'arrestation de ses collègues.

Ce représentant était aussi, en vertu d'un mandat d'amener, destiné à Mazas. Il m'avait été désigné par M. de Maupas. Je me souvins que je rejoignis mon représentant au moment où il prenait un fiacre, malgré la force armée qui le rattrapait en voiture.

Dans la résistance de ce représentant arrêté par un gendarme qui le lâcha après avoir été blessé par lui, je me souvins aussi que je le forçai à descendre de voiture et que je mis à sa place le gendarme

blessé dans le fiacre, pendant que je m'emparai de mon prison nier en le confiant à la force armée.

Alors une autre voiture emmenait mon représentant à Mazas, et le premier fiacre, qui avait reçu le représentant, recevait le gendarme blessé qu'il conduisait au Val de Grâce.

Ce fiacre, en détaillant alors la physionomie de son cocher, ne pouvait être, en effet, que le fiacre 2,525, conduit toujours, comme dix ans auparavant, par maître Antoine.

Cet épisode de ma vie devait d'autant moins s'effacer de ma mémoire qu'à la suite de cette dangereuse arrestation, il m'était arrivé un désagrément qui aurait pu m'être très funeste.

Dans la lutte que j'avais eu à subir pour faire changer les rôles, expulser le voyageur de son fiacre pour y installer à sa place le gendarme blessé, j'avais perdu la lettre du préfet de police qui m'avait appelé dans son cabinet pour m'investir de mes pouvoirs.

Ces incidents très sérieux, mais oubliés à la longue dans mon active carrière, s'étaient profondément gravés dans la mémoire de mon cocher, puisqu'il se les rappelait, avec ma physionomie, dix ans après.

Et j'avais eu le temps, pendant qu'il m'avait étourdi de ses paroles, de recomposer, avec la physionomie de mon personnage, les péripéties de cet épisode de ma vie.

Comme j'avais besoin de mon cocher dans la circonstance présente, je lui dis, lorsqu'il eut fini ses doléances, que je le reconnaissais également. Je lui

[redacted]

ontai, à mon tour, l'expulsion du représentant ıs son fiacre, l'enlèvement du gendarme qu'il ıit conduit au Val de Grâce.

Jne fois la reconnaissance faite, je lui expliquai ıchement pourquoi je le retenais toute la jour-, quoique retenu par son bourgeois, parce que ɔourgeois était sous la surveillance de la police.

– Compris! me dit mon honnête automédon; t comme au temps du gendarme pour coffrer ıtre?

– Précisément, lui murmurai-je à voix basse, et ır la peine que je vais vous donner en m'em-nant tantôt avec votre voyageur non plus à la ıque, mais chez le juge d'instruction, voilà, utai-je en sortant un billet de banque de ma :he, cent francs qui sont de meilleur aloi que les ets qu'il confectionne lui-même!

– Ah! le brigand! exclama le cocher en se ravi-ıt. Potence de chance, mille millions de ton-·res du diable, mais c'est moi qui lui donne la nnaie contre ses chiffons de contrebande? Alors, ıt moi qui suis volé! Ah! tu me le payeras, ssaire, bandit, canaille! Quant à vous, monsieur ude, comptez sur moi; et si Cocotte, ma guim-·de et moi nous ne conduisons pas aujourd'hui me le paroissien à Mazas, c'est que je perdrai n nom d'Antoine, dit le modèle des cochers! Le gand va venir! et je réponds que le banquiste ne ılera plus la Banque! Cocotte a son avoine. and Cocotte a son avoine, elle défierait le chemin fer Ah! brigand, tu me donnes des faux papiers ıtre du bon argent! Tu vas voir! Et moi qui le

roulais à grande vitesse, parce qu'il donnait de bons pourboires. Je crois bien, il pouvait m'en donner des pourboires, le scélérat ? Il me les payait avec ma monnaie ! Canaille ! va !

Mais j'arrêtai à dessein, par prudence, le trop véhément cocher ; je le priai de ne pas prononcer mon nom en public, ni de ne pas s'épancher si librement dans l'intérêt et pour la réussite de notre entreprise.

Je savais ce que je faisais, dès que j'étais reconnu par ce gêneur, en lui avouant la vérité.

L'inspecteur, sur son rapport, m'avait signalé le cocher de fiacre 2,525, comme ayant échangé plusieurs fois de la monnaie avec son faussaire.

Dès que cet Antoine n'était pas la dupe de ce Giraud de Gatebourse, il devait en être la victime.

J'avais maintenant en lui un auxiliaire précieux ; car en vengeant la justice, mon cocher se vengeait personnellement.

Il fut convenu que sitôt notre homme arrivé, j' me placerais avec lui dans sa voiture et que nou roulerions ensemble vers la préfecture.

— Soyez tranquille, termina Antoine, dont langue trop bien pendue ne me rassurait que méd crement, une fois mon bandit coffré, une fois ven vous n'aurez pas affaire à un ingrat. Je vous ren un petit papier qui, dans les temps, a dû bien faire faute.

Alors je pensais à ma lettre du préfet de p Comme le temps pressait, comme mon bourse pouvait paraître d'un moment à l'

[redacted]

je ne tenais pas à engager mon bavard sur le terrain d'une nouvelle reconnaissance.

Il était près de deux heures, je fis signe au cocher d'avancer son fiacre, attendant mon Gatebourse.

Antoine s'avança du côté du café de Madrid, de façon à ce que moi, placé vis-à-vis de son fiacre, attablé à une table de ce café, je n'eusse qu'à traverser la chaussée pour le rejoindre au moment où mon faussaire s'y installerait.

Mais, à cette heure, les boulevardiers commencent leur apparition; un nouvel incident faillit compromettre mon plan.

Il n'y avait pas dix minutes qu'Antoine, sur son siège, et moi, au café de Madrid, nous attendions silencieusemeut notre bandit, qu'un jeune homme, que je connaissais pour l'avoir vu dans le cabinet du directeur de la Gaîté, vint à moi; il se plaça sans façon à ma table.

C'était le jeune Ponson du Terrail déjà célèbre, faisant, entre deux ou trois feuilletons laissés inachevés à son *observatoire* de la rue Vivienne, sa correspondance quotidienne au café de Madrid.

De son côté, mon cocher Antoine, qui grillait du désir de confier la rédaction de ses mémoires à l'illustre auteur de *Rocambole*, se trémoussait sur son siège, aiguillonné par l'ardent désir de solliciter l'appui et la plume de son auteur adoré.

Je pestai de cette rencontre d'autant plus fâcheuse que je voyais mon Antoine oublier Gatebourse et son argent volé, descendre déjà de son

siège, prêt à se mêler à l'entretien que le jeune Ponson échangeait avec moi, à ma table.

Pour compliquer la situation, cet écrivain n'était pas plus tôt près de moi qu'un gros monsieur, flanqué d'un homme jeune encore, très maigre, s'avançait de notre côté pour nous parler.

L'un ressemblait, par sa physionomie tourmentée et satanique, au diable de Gœthe; l'autre, par sa bonhomie narquoise, mais aussi endiablée, rappelait Sancho Pansa, matamore.

Ces messieurs qui me connaissaient ou qui ne me connaissaient pas, mais qui connaissaient certainement Ponson, c'étaient Rochefort et de Villemessant.

A peine ce dernier eut-il aperçu le jeune vicomte, que son esprit mystificateur fut mis en éveil.

Et regardant, de ses yeux calmes mais fouilleurs, mon Antoine au carrick, sur le trottoir, grillant d'envie de parler au vicomte, de Villemessant interpella de cette façon mon compagnon :

— Ponson, j'ai un feuilleton à vous commander ?

— A votre, service répondit-il en sortant de ma table avec empressement pour saluer le futur patron de Rochefort.

Puis Villemessant appela Antoine, le fouet à la main, le dos courbé respectueusement :

— Tenez, ajouta-t-il, voici Antoine. Il a fait ses mémoires, je vous charge de les rédiger. Ils passeront, sous votre signature, à la quatrième page du *Figaro*, à la place de mes annonces, entre la prose des *Biberons Darbo*, le style de *Rocambole*, mes lecteurs ne perdront rien.

Le vicomte fit une grimace, pendant que Rochefort se tordait la barbiche et qu'Antoine s'inclinait à en faire relever les étages de son carrick se hérissant comme la carapace d'un porc-épic.

La foule des boulevardiers s'était amassée devant l'impitoyable gouailleur rasant Ponson qui lui répondit :

— Monsieur de Villemessant, chacun a son niveau, Rocambole est le mien? Je tâcherai cependant de l'élever au niveau de M. Antoine. Après tout, ce sera pour moi un feuilleton de plus !

Pour un romancier pris au dépourvu, la riposte n'était pas trop mauvaise. Les rieurs se partageaient entre l'auteur de *Rocambole* et le directeur du *Figaro*.

Mais ces apostrophes ne faisaient pas du tout mon affaire.

Je voyais l'heure s'avancer, mon Giraud de Gatebourse pouvait apparaître d'un instant à l'autre. Je payai la consommation ; et pour ébranler la muraille humaine placée sur le trottoir devant les deux gouailleurs, je tournai d'abord autour d'elle.

Puis m'avançant dans le groupe, je tirai Antoine par son carrick, saluant déjà l'illustre auteur de *Rocambole*.

Averti par mon signal, il dit à Ponson qui, très mystifié, ne demandait qu'à reprendre sa correspondance :

— Monsieur Ponson, j'ai à conduire un bourgeois. Sitôt libre, je suis à vous pour vous communiquer mes mémoires.

Ponson haussa les épaules et ne répondit rien.

Villemessant reprit le bras de Rochefort.

En un instant, le trottoir redevint libre. Il était temps.

Un homme de trente-cinq ans parut, cherchant autour de lui son cocher qui n'était plus, d'après mon désir, à la place qu'il lui avait assignée.

Cet homme dont j'avais le portrait photographié, avec le mandat d'amener qui m'en rendait maître, c'était Giraud de Gatebourse.

Antoine, malgré les fumées de gloire qui lui étaient montées à son cerveau, par la mystification du plus grand gouailleur de cette époque, avait repris son sang-froid à la vue de son faussaire et de son voleur.

Il s'empressa d'aller à la portière pour la lui ouvrir.

Il n'était pas plutôt assis sur la banquette en criant à son cocher : « A la Banque ! » que je montai sur le marchepied, pour me placer en face de lui.

A mon tour, une fois installé en face de mon Giraud, je criai à Antoine :

— A la préfecture !

Le monsieur voulut protester, se récrier, tempêter, je le calmai en lui disant :

— Monsieur Giraud de Gatebourse, n'ameutez pas les passants. Nous sommes sur le boulevard Montmartre, devant tous les rédacteurs de la presse. Un mot, un geste, je vous fais connaître pour ce qu'on vous soupçonne, pour un voleur et un faussaire.

— Monsieur, se récria-t-il, mais la voix déjà tremblante, pâle comme un mort, vous vous mé-

prenez. Par respect pour moi je me tairai; mais où me conduisez-vous? ajouta-t-il.

— A la préfecture.

— En avez-vous le droit? Êtes-vous muni d'un mandat? me demanda cet homme qui, sous les allures d'un gandin, avait une attitude énergique qui s'accusait par sa physionomie, dont les regards scrutateurs avaient des feux sinistres.

J'exhibai un mandat d'amener, je lui déclinai mon nom et ma qualité.

Deux jours après la première entrevue de Giraud de Gatebourse avec le juge d'instruction et qui mit fin aux exploits de ce trop ingénieux faussaire, Antoine me remettait ce qu'il m'avait promis et ce que j'avais perdu dix ans auparavant. C'était l'avis du préfet de police qui, au coup d'État, suspectant mon dévouement, m'avait spécialement convoqué dans son cabinet, c'était cet avis auquel je serais resté sourd sans les sages conseils de M. Thiers.

Je donne dans sa teneur cette lettre qui devient un document historique et que le cocher du fiacre 2,525 garda longtemps comme une relique. La voici telle qu'elle est:

CABINET
du
PRÉFET DE POLICE

LE PRÉFET DE POLICE
invite M. Claude,
commissaire de police,
à se rendre (1)
immédiatement et sans retard, muni de son écharpe, dans le cabinet du chef du cabinet du préfet.

Paris, le 2 décembre 1851.

En me rendant par reconnaissance cette pièce qui me fit faute, dix ans auparavant, devant les Corses tout-puissants, mon cocher de fiacre 2,525 m'avoua qu'il en avait la copie pour s'en servir le jour où il publierait ses mémoires.

Je ne sais si je l'ai devancé?

(1) Rayé à dessein. (Note de l'éditeur.)

[redacted]

CHAPITRE IX

SINGULARITÉS, MANIES, MANIÈRES D'OPÉRER DE CERTAINS VOLEURS ET ASSASSINS

En parlant des nombreux vols opérés à la queue des spectacles, j'ai dit que des maisons de commerce, aujourd'hui réputées très honorables, ont étayé leur fortune sur le recel de ces vols.

Mercure n'est pas en vain le dieu du négoce. Je vais le prouver par cet épisode. Il y avait en 1862, rue Pagevin, une forte maison de bijouterie, tenue par les époux D*** Père et Fils et C°.

Ces fabricants français n'étaient que les gérants d'une compagnie de bandits italiens dont le véritable chef se nommait Francioni.

Ce Francioni était un Fra Diavolo.

Au delà des Alpes, fidèle aux traditions du brigandage, ce bandit jouait du couteau sur les grandes routes, tout en menant, sur le produit de ses exploits, un train de grand seigneur.

Il cautionnait, à Paris, une fabrique de bijouterie artistique, sous la raison sociale D*** Père et Fils et Ce. Cette fabrique s'alimentait de tous les bijoux, broches, agrafes, pendants d'oreille, etc., etc., volés par les ouvriers de cette maison, tous Italiens, tous faisant partie de la bande cosmopolite.

En leur qualité d'Italiens, les ouvriers de la maison D*** joignaient encore à leur état de brigands l'art de Benvenuto.

Les bijoux volés, pour la plupart, à la queue des spectacles, dans les endroits les plus fréquentés de la capitale, n'étaient pas plutôt fondus au creuset de leur maison, qu'ils en ressortaient transformés en véritables chefs-d'œuvre.

Par le triple talent des *ouvriers* de la maison D***, par les bénéfices considérables de leur fabrique dont les modèles étaient réputés aussi inimitables que leur prix de revient était chimérique, la maison D*** parvint, en peu d'années, à une fortune, à une réputation très enviée de la fabrique de Paris.

Les maisons les plus importantes auraient bien voulu s'approprier le personnel des patrons D*** Père et Fils, mais ce personnel, malgré les offres qui lui étaient faites, était d'une fidélité exemplaire pour ses patrons dont il contribuait à la fortune.

On conçoit pourquoi ces Italiens ne tenaient pas à changer de maîtres qui, pour eux, n'étaient que des intermédiaires, des associés relevant, comme ces bandits, du fameux Francioni.

Un jour, je me rappelle qu'étant au *café des Mousquetaires* en compagnie d'une jeune actrice qui

doublait, à la Gaîté, le rôle de Léontine dans les *Sept châteaux du diable*, je fus accosté par un étranger.

Il était porteur de plusieurs bagues dont la monture, d'un travail exquis, enchâssait des pierres d'un certain prix.

Mon Piémontais ou Italien, en me voyant avec une jeune dame, n'avait pas hésité à m'aborder, à faire miroiter les bijoux dont il se disait le marchand.

L'étranger avait jugé du premier coup d'œil ma jeune actrice dont la coquetterie ne cédait en rien à l'orgueil, et qui jouait au naturel son rôle de Régaillette.

Sans me consulter, elle se précipita, en véritable fille d'Ève, sur une des bagues, naturellement sur la plus jolie et la plus chère, enchâssant une pierre violette d'un éclat tentateur.

Je ne pus résister aux désirs de ma Régaillette. J'y accédai d'autant plus volontiers qu'en considérant le marchand, sa figure louche, ses yeux creux qui illuminaient sa face brune aux longs cheveux noirs, je devinai un gibier de prison.

J'achetai sans marchander la bague de l'Italien, je lui demandais toutefois l'adresse de la maison. Il me la donna de mauvaise grâce, pendant que mon actrice battait des mains de joie, en contemplant la pierre violette; elle paraissait aussi heureuse de ma galanterie que le marchand. en nous quittant, semblait mécontent de ma précaution.

Il ne se passa pas deux jours sans que j'eusse à me féliciter de cet achat intéressé.

J'étais encore au café des Mousquetaires, toujours en compagnie de la pensionnaire du théâtre de la Gaîté, heureuse et fière de sa bague qu'elle montrait avec ostentation à toutes ses camarades.

Mon actrice voyant passer Mme L***, célèbre duègne du Gymnase, l'interpelle tout à coup pour lui montrer son bijou.

A peine celle-ci s'est-elle rapprochée de sa camarade, à peine mon actrice eut-elle échangé avec Mme L*** quelques paroles amenant la conversation sur le bijou en question que Mme L***, au comble de la surprise, s'écrie :

— C'est mon améthyste! D'où tenez-vous cette bague, ma chère, Il y a huit jours qu'elle m'a été volée. J'avoue cependant qu'elle n'avait pas cette monture. Cependant je la reconnais, oui, c'est bien ma pierre!

On juge de la stupéfaction de la pauvre Régaillette.

Elle me presse de dire à Mme L*** que j'ai acheté cette bague, et que, par conséquent, elle est devenue légitimement sa propriété.

Mme L*** réplique :

« Qu'il est possible que j'aie acheté cette bagu mais que ce n'est pas moins une bague volée. »

Indignation de mon actrice, fureur et récrimin tion de sa camarade. Je n'ai pas assez de tor mon autorité pour apaiser la véhémence de dames.

Comme mon incognito au café des Mousqueta

[redacted]

n'était que trop transparent, je fais cesser le débat. Je donne par écrit l'adresse du marchand à Mme L***; je la prie de se trouver le lendemain au bureau de M. *Auguste* qui, pour ces deux actrices, était ailleurs qu'au ministère des finances.

Immédiatement, je quitte, au café, les deux actrices. J'avise un inspecteur de planton, en face de l'établissement où j'avais établi mon poste d'observation.

Je lui donne l'adresse du marchand qui m'a vendu la bague d'améthyste avec le signalement détaillé de son vendeur.

Je lui dis que le lendemain, à l'heure que j'avais assignée aux deux actrices, il faut qu'il m'amène à mon bureau l'ouvrier ou le placier de la maison D*** Père et Fils de la rue Pagevin.

C'était en effet le complice de ces voleurs qui, en excitant la convoitise de ma jeune actrice, était venu, sans s'en douter, se placer dans la gueule du loup.

Le lendemain, à mon bureau, tout s'expliqua en présence de mon Italien, très penaud, de ma Régaillette, très sotte, et de Mme L***, du Gymnase, fort triomphante en reprenant une revanche de sa mésaventure à la suite de sa rencontre avec son Italien, huit jours auparavant.

Comme je l'appris sur l'heure, l'étranger n'avait pas été qu'un vendeur, pour Mme L*** il avait été un voleur des plus courtois et des plus galants.

Voici comment ce dernier vol s'était opéré au profit de la maison de bijouterie de la rue Pagevin.

Mme L***, duègne du Gymnase, revenait avec sa bonne de la Foire aux pains d'épices. Elle y avait

fait la rencontre d'un jeune garçon très intelligent et très aimable. C'était l'Italien qu'elle reconnut à mon bureau et qui vendit plus tard son améthyste à l'actrice de la Gaîté.

La rencontre se fit de cette manière. Le jeune homme, dans la foule, avait ramassé le mouchoir de Mme L*** au moment où elle allait le perdre. Il s'était empressé de le lui remettre avec tant de grâce que Mme L*** n'hésita pas, pour l'en récompenser, de l'emmener avec sa bonne jusqu'au café du théâtre Beaumarchais.

Là, comme il faisait très chaud, et que la course avait altéré nos personnges, la reconnaissante Mme L*** n'avait pas hésité à offrir un rafraîchissement à l'Italien.

Le jeune homme avait bien fait des façons; mais Mme L*** avait le double de l'âge de l'étranger. Malgré cela, le garçon ne paraissait pas moins attiré par les dernières séductions de cette duègne; et l'actrice, encore coquette, avait insisté d'autant plus auprès du galant cavalier.

Elle tenait à lui témoigner sa reconnaissance, disait-elle, et, d'une autre part, quoique duègne par son emploi au théâtre, elle n'était pas fâchée de se rappeler le succès qu'elle avait obtenu autrefois dans un autre emploi. La femme, terminait-elle en souriant, jusqu'à ses derniers moments, n'abdique qu'avec regret tous ses droits.

Elle eut le sujet de s'en repentir.

Après avoir sorti de son porte-monnaie rempli d'or une pièce de monnaie pour payer la consommation, elle sentit, en le remettant dans sa poche, un

léger frôlement. Elle le mit sur le compte d'un imprudent mouvement de son cavalier, devenu de plus en plus hardi auprès d'elle.

Quelques secondes après, elle quitta le jeune homme sur le passage de l'omnibus ; mais le jeune homme ne l'abandonna qu'après lui avoir pressé la main, avec des regards expressifs qui pouvaient faire rêver... même une duègne !

Mme L*** retira vivement sa main d'un air ironique. Elle excusa d'abord cet étranger, peu au fait de nos usages moins démonstratifs.

Elle était déjà loin du café Beaumarchais, installée avec sa bonne dans l'omnibus, lorsqu'elle mit de nouveau la main à sa poche pour payer le conducteur.

O déception ! sa poche était coupée.

Elle poussa un cri de stupeur. Un affreux soupçon traversa son esprit, qui n'était plus à l'avantage de son galant ramasseur de mouchoir.

Pour que l'administration des omnibus ne fût pas victime de sa mésaventure, elle voulut offrir au conducteur, en garantie du prix de sa place et de celle de sa bonne, la bague qu'elle portait au doigt.

Hélas ! sa bague était allée rejoindre son porte-monnaie. Elle était complètement dévalisée.

Elle allait avouer publiquement sa triste et ridicule situation, lorsque, par une nouvelle fantasmagorie, elle retrouva dans la seconde poche de sa jupe, douze sous. C'était son obligeant voleur qui les lui avait remis, pour ne pas, après l'avoir volée avec tant de galanterie, se donner, aux yeux de sa dupe, un rôle de voleur par trop mal élevé.

On ne pouvait être plus prévoyant.

Le galant Italien, coupeur de poches, finissait comme il avait commencé, en lui ramassant son mouchoir, qu'un sien filou avait eu la maladresse de *mal* prendre.

Mme L*** devinait tout.

L'Italien ne lui avait rendu son premier objet volé que pour mieux l'*allumer*.

Ce qu'elle regrettait le plus, c'était moins son porte-monnaie et son or perdus que sabague d'améthyste Elle n'espérait plus la retrouver et elle la retrouvait cependant, huit jours après, au doigt d'une de ses jeunes camarades.

Devant cette déposition toute naturelle de Mme L... que ne peut contredire le filou italien, la jeune actrice de la Gaîté dut rendre, séance tenante, sa bague à celle qui n'avait cessé d'en être la légitime propriétaire.

Je fus quitte pour la remplacer par une autre bague.

Quant à mon gredin, il put d'autant moins se défendre que je lui remis sous les yeux les pièces de conviction qui le confondaient et qui résultaient des premières perquisitions faites dans sa maison.

L'inspecteur remit à Mme L... son porte-monnaie vide.

Je pus lui montrer l'instrument qui avait facilité l'aimable Italien à lui couper sa poche : un canif à deux lames.

Dès le jour même, cet habile *ouvrier* de la maison D... Père et Fils, lieutenant du Fra-Diavolo, fut envoyé à la Conciergerie.

Le lendemain, sur les révélations de ce bandit, une saisie fut opérée dans la maison de bijouterie de la rue Pagevin. Peu de temps après, quand on en connut le véritable propriétaire, elle fut mise sous séquestre.

La justice apprit tout ce que j'ai expliqué au début de ce chapitre.

En effet, la fabrique de bijouterie de la rue Pagevin, comme bien d'autres fabriques du Marais, ne prenaient leurs matières premières que des mains de certains fourgats en rapport avec des voleurs du boulevard du Temple, en faction à la porte des théâtres dont j'avais la clef à mon *café des Mousquetaires.*

L'instruction qui fut faite à la suite du vol commis au préjudice de la duègne du Gymnase, amena de curieuses révélations sur la maison de bijouterie de la rue Pagevin.

Elle démontra que les époux D... et leur fils n'étaient que les gérants du fameux bandit *Francioni*, l'homme aux *coups de couteau.*

Quant aux ouvriers des époux D***, des Italiens comme leur chef répondant aux noms de *Folliani, Mariani* et *Francini*, ils n'étaient en réalité que les soldats du Fra Diavolo.

Dans les grandes occasions, ces bandits s'adjoignaient une pick-pocket anglaise, une nommée Jeny. Elle avait la spécialité, à l'exemple de l'Italien de la duègne, d'allumer les riches dupes désignées aussi pour alimenter les ressources de ces bandits.

Le vol, pour les Anglais comme pour les Italiens, s'opère toujours sur une vaste échelle.

A l'encontre des Anglais, pour lesquels le vol est une *affaire*, le vol, chez les Italiens, est un *art*.

A peu près à la même époque, un nommé Polak, un Anglais qui parlait six langues, n'était entré dans la maison d'un photographe célèbre, uniquement que pour s'y faire l'introducteur des plus riches étrangers de la capitale.

Mais Polak, qui se réservait de porter les épreuves photographiques au domicile des riches étrangères, n'en sortait jamais les mains vides.

Il n'y déposait les épreuves de son patron que pour y prendre la bourse de ses clients.

J'ai dit qu'en France l'artiste est rarement voleur. Il n'en est pas de même quand il s'agit d'un artiste italien.

On se rappelle la scandaleuse histoire de Calzado, de ce directeur du théâtre des Italiens qui perdait au jeu six cent mille francs en une demi-heure et huit cent mille francs en un quart d'heure.

On se souvient de la fameuse Garcia qui rabattait chez la Baruchi tous les gentilshommes mineurs dont les hauts faits n'avaient plus d'autres champs de bataille pour illustrer leurs blasons que le tapis vert de la Baruchi ou l'alcôve d'une danseuse de la Scala volant à l'une de ses compagnes une rivière de diamants de la valeur de 10,000 fr! Il est vrai que tous ces scandales, tous ces vols opérés par des grecs et des proxénètes sur les plus grands noms de France, se passaient après l'époque du joyeux avènement de l'empire!

On ferait un volume rien qu'en énumérant les

singularités, les manies, les manières d'opérer des voleurs et des assassins.

Ces manies, ces singularités prouvent que l'espèce humaine, au point de vue même du policier, n'est pas absolument mauvaise. J'ai connu un voleur de la pire espèce, un bandit qui avait la spécialité de voler dans les églises.

Chaque fois qu'il se mettait en mesure de forcer les troncs ou de dépouiller les saints, il se mettait à genoux au pied des autels pour demander à Dieu de faire réussir le vol qu'il allait commettre.

Giraud de Gatebourse, que j'arrêtai, m'avoua qu'il n'osa jamais mettre sur ses faux billets le chiffre 500, persuadé que ce chiffre lui serait fatal. Il s'arrêtait dans l'émission de ses billets au chiffre 1,000, convaincu que le *cinq cent* et le *deux mille* lui seraient funestes.

— Et, en effet, me dit-il, c'est le fiacre 2,525 qui m'a conduit chez le juge d'instruction.

Le voleur comme le joueur est essentiellement superstitieux. Un bandit, quelque intelligent qu'il soit, recommence souvent son même vol, malgré les ressources de son esprit et de son adresse, parce que ce premier vol lui a réussi.

Il craindrait, en changeant sa façon d'opérer, d'être moins heureux quoique, logiquement, c'est le contraire qui se produit.

Cette superstition du voleur offre au policier la garantie certaine de sa capture. En se classant lui-même dans sa catégorie, le bandit se met ainsi dans la main du policier.

Le mérite d'un chef de la sûreté est de bien

connaître les diverses catégories des voleurs et assassins qu'il a chaque jour à pourchasser.

A la première réquisition, s'il connaît bien sa table de brigandage, il sait à quel genre de coquin a affaire sa brigade, si c'est à un *poivrier*, à un *américain*, ou à un *voleur au bonjour*, etc., etc.

Depuis Vidocq et Canler, les voleurs de profession ont un code qui ne varie pas depuis près d'un demi-siècle. Leurs tours se sont perfectionnés, ils se ressentent encore de leur origine. La tradition de Cartouche n'est pas morte.

Je vais en citer plusieurs exemples.

Il y avait autrefois un *charrieur*, voleur à l'américaine, qui, quoique très habile dans toute espèce de vols, n'aurait jamais, par superstition, changé sa manière d'opérer, quoique vieille comme le monde.

Seulement, par les ressources de son esprit aussi ingénieux qu'audacieux, il avait donné à son vol à l'américaine, qui lui avait toujours réussi, une tournure très ingénieuse.

Voici de quel façon il abordait ses dupes pour changer son fer ou son plomb en or, pour battre monnaie sur ses dupes qu'il choisissait de préférence parmi le beau sexe.

Il se disait le fils du gouverneur de la Californie.

Décoré de ce titre alléchant et pompeux, il abordait une personne assez bien mise dont l'allure indépendante répondait à ses brûlants désirs.

Il lui disait qu'en sa qualité d'étranger, il ne connaissait pas une seule rue de la capitale.

Débarqué depuis cinq minutes du chemin de fer,

il demandait de préférence son chemin à une jolie personne dont la riche parure répondait à sa mise.

En route, la connaissance est bientôt faite.

Le prétendu fils du gouverneur de la Californie, très beau garçon du reste, ne manque pas de dire en montrant des rouleaux de métal débordant de sa poche, qu'il est très inquiet, en sa qualité d'étranger, sur le sort des échantillons de sa patrie ; des lingots d'or au premier titre.

La jeune personne partage les appréhensions du timide Californien. Le jeune homme, heureux de la sympathie qu'elle lui témoigne, découvre au milieu de la rue un de ses rouleaux, en sort un louis qu'il donne à son obligeante cicérone.

Elle se récrie en disant qu'elle ne le conduit dans son chemin que par pure obligeance. Il insiste en disant que dans son pays un service se paye quelque minime qu'il soit.

Puis, comme il a appris que Paris est infesté de bandits, il supplie la jeune dame de lui garder deux de ses rouleaux qui offrent trop de tentation aux passants.

La jeune dame hésite encore; comme dans le pays, peu écossais, du fils du gouverneur de la Californie rien ne se donne, il lui offre en échange de ce nouveau service une bague de prix.

Il a soin de faire arriver la fin de la conversation, au moment où tout deux se trouvent en face d'un joaillier et d'un bijoutier.

Arrivé à la porte, le fils du gouverneur de la Californie, aussi délicat que généreux, prie la dame de

lui confier sa bague pour ne pas la compromettre en allant avec lui chez le bijoutier.

Il lui dit de marcher devant pendant qu'il va entrer dans la boutique. La dame, confiante et qui a en poche les lingots d'or du riche Californien, lui abandonne volontiers la bague ou tout autre objet de prix.

Fidèle aux instructions du généreux et discret Californien, elle marche sans détourner la tête jusqu'à une certaine distance.

Mais elle n'est pas éloignée de quelques pas que mon filou prend une rue transversale sans entrer dans la boutique; il court à toutes jambes avec le bijou soustrait à la belle et il court encore.

Quand elle est lasse d'attendre son galant Californien, la belle est bientôt convaincue que son inconnu ne s'est pas perdu, que c'est au contraire son bijou qu'elle lui a confié qui est perdu pour elle!

En ouvrant, par appréhension, l'enveloppe des lingots du prétendu nabab, elle voit avec stupeur que l'enveloppe du lingot d'or ne contient qu'un morceau de fer.

Dépitée, anxieuse, elle s'assure aussi de la valeur du louis; elle s'aperçoit trop tard que le louis d'or n'était qu'un louis en plomb doré par le procédé Ruolz!

En moins d'une semaine, cinq jeunes femmes apprirent ce qu'il en coûte à montrer le chemin à ce soi-disant fils du gouverneur de la Californie; une couturière, une rentière, une modiste, une épileuse et une confectionneuse furent jouées par le même tour.

Ces dames retrouvèrent plus tard sur les bancs du tribunal ce charrieur mystificateur. Elles le virent, pour leur honte et la sienne, prendre un tout autre chemin que celui qu'elles lui avaient indiqué.

Les rieurs furent pour le charrieur, les belles volées jurèrent, pour leurs péchés, de reprendre ensemble le chemin de Damas.

Veut-on savoir d'où vient l'origine de cette locution : *Une farce de fumiste?*

Elle provient de la manière d'opérer d'une bande de voleurs, fumistes de profession. Profitant du départ des propriétaires ou locataires des plus riches hôtels de Paris, ils montaient dans les cheminées pour dévaliser les appartements déserts et en faire sortir les objets les plus précieux par les toits.

Le voleur, malgré son audace, malgré son dédain des préjugés, est aussi maniaque que superstitieux. Tel grinche s'arrêtera à *faire le barbot dans une cambriolle* (à voler dans une chambre) s'il a oublié sa *joséphine* (sa fausse clef), jamais il ne se servira de la joséphine d'un autre de peur d'*attraper des punaises*, c'est-à-dire de manquer son coup ou d'avoir affaire à un mouchard.

Tel escarpe ou assassin ne commettra pas un crime un vendredi, ou s'il s'est *cassé le mufle* devant *un ratichon* (un prêtre.)

Si le voleur, par goût et par intérêt professionnel, est un élégant, il en remontre pour la distinction des manières, par les soins de sa toilette à un *sportsman*.

Les voleurs de distinction sont généralement des

Anglais. Benson, l'escroc du turf, ne s'habillait jamais que chez les tailleurs de la *pairie*. Quand il voyageait, sa caisse était pleine d'effets du plus grand prix et de l'élégance la plus exquise. Elle provenait des magasins de *Renard;* elle ne contenait que des chemises de soie et des cravates du dernier goût, digne du brillant personnage qu'il représentait : le marquis de *Montgoméry*. Il portait à sa chemise, d'une éclatante blancheur, des diamants qui valaient des prix fous et qui certes n'avaient pas appartenu, dès l'origine, au criminel qui se les était appropriés.

Le voleur est ingénieux, ses tours le prouvent; il est aussi diplomate et retors. Lorsque l'éducation l'a formé, il peut figurer à côté du plus parfait gentilhomme dans un cercle ou sur le turf.

Toujours en évidence dans les théâtres, dans le concerts, sur les promenades publiques, il connai sans s'y mêler, toutes les grandes familles de l'Eu rope. Il serait au besoin, si sa profession ne le / défendait, le guide le plus sûr de l'étranger de Paris.

Si le voleur n'est qu'un ouvrier, il n'est pas mo ingénieux que l'homme du monde.

Comme mécanicien, il en remontre au plus hile ouvrier pour la confection de ses outil *travail*. Il est aussi habile qu'adroit. Ave simple levier il soulève le monde; avec un fi cier, le plus fin qu'il soit possible de trouve voleur de grand chemin se charge d'enfonc portes les plus solides et les coffres-forts les p belles.

J'ai vu la *joséphine* d'un certain cambrioleur ; c'était un chef-d'œuvre de fausse-clef ; elle s'allongeait, se rétrécissait à la volonté dans la main de son propriétaire ; elle s'adaptait par sa forme diverse et changeante à toutes les serrures ; sur dix serrures, joséphine n'en manquait pas trois.

Pas une devanture de boutique ne peut résister au *vilebrequin* du voleur ; ce vilebrequin est généralement agrémenté d'une petite roue. L'escarpe applique les pointes de son instrument sur une plaque de fer dur de plusieurs centimètres ; il tourne ensuite la petite roue, au bout de dix minutes le voleur a fait sur la plaque un trou assez large pour pouvoir permettre à un pégriot d'y passer.

Les voleurs les plus habiles au vilebrequin sont encore des voleurs anglais.

Les vols et les crimes les plus audacieux se conçoivent, se méditent, se mûrissent généralement au fond des prisons.

Le voleur solitaire ou les voleurs par bandes ne rêvent la liberté que pour tenter un coup de maître et se préparer une éclatante revanche. Jud, échappé de prison, après son meurtre sur un médecin militaire russe, tue en chemin de fer le magistrat Poinsot de la même façon, et par le même procédé. On sait s'il a réussi la seconde fois.

Wilson, ce nouveau Jack Scheppart, combine au fond des tavernes de la Cité des crimes qui ont pour auxiliaires, dans les bibines de Paris, les plus redoutables *guiches* des barrières.

Depuis vingt ans, Benson et Wilson, ces Napoléons de l'escroquerie, du vol et de l'assassinat, ont

imaginé au delà du détroit ces vols suivis de meu tres commis par des assommeurs dont les cap taines sont aujourd'hui nos pégriots.

Ce sont ces Anglais qui, une fois l'affaire *faite* Paris, ramènent le plus souvent leur *toucheur* à Cité de Londres pour y déposer en lieu sûr, le pr duit de leurs crimes et de leurs larcins.

Les grands vols, je le répète, partent des bor de la Tamise; les grands meurtres, des bords Rhin.

Singulière particularité que la psychologie dé montre sans l'expliquer, les assassins sont, en dehor de leur horrible fonction, les gens les plus gais d monde.

La société qu'ils recherchent de préférence, c'es celle des comédiens. Voilà pourquoi, de mon côté j'ai tant fréquenté les artistes.

Un directeur du Théâtre-Historique et de la Gaî eut longtemps pour ami et pour commensal élégant Mexicain, la providence de ses plus jo pensionnaires.

Il connaissait toutes les habitudes du direct il flattait ses goûts, ses préférences pour mieu satisfaire. Il avait une libéralité qui ravissai personnel féminin.

Un jour il disparut, après avoir connu tc êtres de l'administration de son ami.

Une nuit, lorsque ce directeur l'attendait le il retrouva son Mexicain dans son cabinet e de travailler, à l'aide d'un vilebrequin, la se sa caisse.

Le directeur et son commensal se rec

orsque le premier eut crié au voleur, lorsque le second eut levé le poignard sur lui pour l'empêcher le crier.

Le directeur ne dut son salut qu'au saisissement le l'assassin ne croyant pas avoir affaire à son ami u'il voulait bien dévaliser, non assassiner.

Le scrupule de ce bandit lui valut cependant les ravaux forcés.

Il est incontestable que si le Mexicain n'eût pas passé d'aussi bonnes soirées avec son ex-ami, il l'eût tué pour lui apprendre à mettre tant de mauvaise grâce à se laisser dépouiller.

On sait que l'acteur Albert, de l'Ambigu, n'avait pas de meilleur ami et de plus grand admirateur que Lacenaire. Il ne connut quefort tard son véritable nom.

Au moment du procès de cet assassin, la curiosité porte, un jour, Albert à aller voir juger le criminel dont s'occupait tout Paris.

Que reconnaît-il dans l'assassin de la veuve Chardon, dans le complice d'Avril ? qui? Son ami d'autrefois !

L'acteur pousse un cri; il chancelle, il se trouve mal en songeant qu'il a pressé tant de fois la main, à un homme dont la main est couverte de tant de sang!

Cet acteur, le plus honnête homme du monde, revit longtemps Lacenaire en rêve. Il devint son cauchemar.

L'assassin n'avait recherché sa société que par opposition à celle qu'il fréquentait. La nature ne vit que de contraste.

Les voleurs, les assassins sont les plus grands comédiens du monde. Ils recherchent ceux qui sont appelés, comme eux, à diversifier leurs types. Ne sont-ils pas, après tout, les originaux des artistes appelés à perpétuer leurs copies?

Un assassin fut pris, un jour, en train d'applaudir la pièce de *Robert-Macaire;* et Lacenaire, après ses crimes, n'avait rien de plus pressé que d'aller aux Variétés applaudir Odry dans la pièce des *Saltimbanques!*

CHAPITRE X

UN MARI EN PARTIE DOUBLE

Un jour je reçus dans mon cabinet une dame dont le nom m'avait frappé dès qu'elle s'était annoncée par sa carte à mon secrétaire.

Je m'empressai de la recevoir.

C'était une dame à l'accent méridional; elle était d'une remarquable beauté.

C'était une dame mariée, doublement mariée, comme on va le voir.

Cependant elle avait toute l'allure de la courtisane.

Elle paraissait avoir trente ans. Elle avait des cheveux d'un noir tirant sur le bleu, épais et crépus. Son visage éblouissant de blancheur avait l'éclat de a pêche. Ses grands yeux aux longs cils se tenaient le plus souvent à demi ouverts pour les rendre plus langoureux. Ses lèvres voluptueusement épaisses

s'ouvraient sur deux magnifiques rangées de dents blanches et brillantes.

En voyant cette femme imposante comme une déesse, provocante comme une bacchante, le cœur bondissait dans la poitrine. Elle répandait autour d'elle un parfum de volupté. On voyait comme jaillir de sa personne, aussi caressante qu'enchanteresse, une clarté qui vous embrasait.

Dès que je l'aperçus, larmoyante et douloureuse comme une Madeleine, je sentis que j'avais affaire à une sirène.

Comme Hercule, que je n'avais pourtant pas la prétention d'imiter auprès de cette Déjanire, je me défiai de la tunique de Nessus.

Je n'avais pas eu besoin de la voir pour me tenir en garde contre elle. Son nom venait de me remettre en mémoire un rapport qui la concernait. Et sa personne me prouvait encore les dangers qu'il y avait à s'attacher au char de cette voluptueuse déesse.

Pour mettre l'avantage de mon côté, après avoir subi les premiers feux de ses incomparables séductions, je lui demandai froidement ce qui me procurait l'honneur de sa visite.

Elle me répondit, les larmes aux yeux, avec un air de victime éplorée :

— Monsieur, vous voyez en moi la plus malheureuse des femmes. Je suis poursuivie, depuis un mois, par un fou qui m'accable de ses outrages. Dans sa folie, il se prétend mon mari! Il dit que l'homme qui porte mon nom n'est qu'un imposteur, et qu'il le prouvera devant les tribunaux.

Aussi, mon mari et moi, obsédés par cet extravagant prions-nous la police de le faire enfermer, Je viens moi-même vous supplier, monsieur, en votre qualité de chef de la sûreté, de mettre un terme à ses obsessions qui, pour mon mari et pour moi, deviennent un supplice de tous les instants.

La sirène, en terminant ces mots, m'avait lancé des yeux si langoureux, si fascinateurs, que je fus obligé de baisser les miens pour ne pas me laisser aller à ses éblouissements.

Décidément cette femme voulait me capter; et elle s'attaquait à moi, le chef de la sûreté, parce qu'elle sentait que sa cause était mauvaise.

La dame ne me connaissait pas ou plutôt elle ne connaissait que M. Auguste, le débonnaire petit employé des finances et non le M. Claude de la sûreté.

A peine avait-elle achevé son discours aussi bien étudié que ses œillades, que je lui dis :

— Madame, je regrette sincèrement la fausse démarche que vous faites. Si vous avez à vous plaindre, comme vous le prétendez, d'un misérable, d'un fou, adressez-vous au commissaire de votre quartier. Si la plainte est sérieuse, le parquet, par le ministère du procureur impérial, agira; mais, d'ici-là, je le répète, je n'ai rien à faire et je n'ai même pas le droit de vous entendre.

Et je congédiai la dame qui, à ma réponse, bondit comme une panthère blessée; elle prit la porte et me dit assez sèchement :

— C'est bien, monsieur, j'agirai d'après vos conseils. Peut-être trouverai-je plus de complai-

sance, plus de sympathie, en raison de mes infortunes, auprès de vos supérieurs.

Et la dame offensée partit en me lançant des regards qui n'étaient plus tendres.

Sa sortie ne fit que me convaincre de la véracité du rapport que j'avais encore sur mon bureau au moment où je recevais la dame.

Si j'avais été dur, presque grossier vis-à-vis de cette personne, c'est que sa visite, au moment où une grave présomption pesait sur elle, me prouvait que l'homme qu'elle accusait n'était pas aussi fou qu'elle le prétendait.

Voici ce dont il s'agissait, au dire de la victime de cette beauté se croyant si sûre de son pouvoir.

Dix ans auparavant, deux jeunes gens de Toulouse partaient de France, après le coup d'État, pour aller chercher fortune en Californie. Ils étaient cousins, ils portaient le même nom.

Ces deux Toulousains, dont l'un venait d'être marié avec la jolie personne que je venais de recevoir, avaient été fort compromis par leurs opinions et par leurs allures républicaines.

En quittant la France, ils obéissaient aussi bien au désir de faire fortune qu'à la crainte d'être jugés, déportés en vertu d'un arrêt des commissions mixtes.

Une fois en Californie, les deux cousins ne tardèrent pas à trouver dans les *placers* une fortune considérable. La dame de l'un d'eux, dont les ardeurs amoureuses rivalisaient avec la fièvre d'ambition des jeunes gens, ne tarda pas à se lasser de son mari.

Elle le trouva trop occupé de sa fortune, pas assez d'elle-même. Elle s'en plaignit au cousin qui la consola en laissant de côté son vif désir de thésauriser pour le remplacer par le plus vif désir de plaire à la belle cousine!

Du reste, il ressemblait tant à son mari, en sa qualité de cousin germain, que pour la femme qui le trompait avec lui, c'était encore, de la part de la belle, un hommage rendu à l'époux... trompé.

Le mari s'aperçut de ce culte... *in partibus*. Il ne fut pas, à ce sujet, tout à fait de l'avis de la dame.

Comme celui qui le coiffait était son plus proche parent, il se résigna, il se tut.

Mais pour couper court à cette liaison *à trois*, il ordonna à sa femme de repartir sans lui pour la France. Il prétexta que, personnellement, il avait des intérêts à soigner à Toulouse, Il dit que, vu le décret de bannissement qui le frappait et qui l'empêchait de rentrer dans sa patrie, il la chargeait, en son nom, de le représenter.

La dame se trouvait fort bien en Californie. Elle feignit de vouloir rester pour lui, en dépit de tous les intérêts toulousains.

L'époux jaloux, qui savait à quoi s'en tenir, insista; il prétexta que le climat californien était meurtrier pour sa femme.

Elle dut partir, quoique à regret, pour ne pas éveiller les soupçons de son mari.

Une fois l'épouse envolée, ce fut au tour de l'amant à être inquiet. Il connaissait le caractère aussi volage qu'ardent de la femme de son cousin,

Il eut, à ce sujet, une explication avec le mari qu'il ne soupçonnait pas être très perspicace en sa qualité de... mari.

Celui-ci le railla, poussé à bout, il riposta :

« — Que si son cousin avait tant de soucis de la vertu de sa femme, c'était parce qu'il savait par lui-même qu'elle était très fragile.

D'explications en explications, le mari avoua à son rival le véritable motif qui l'avait décidé à faire partir son épouse. Il termina en disant :

« — Qu'il défendait à son cousin, quand il reviendrait à Toulouse, de revoir sa femme et de reparaître à son foyer.

Cela se passait quelques jours après l'amnistie générale

Le cousin qui, au contraire, désirait profiter de cette amnistie, pour renouer ses relations avec l'épouse de son parent, ne seposséda pas de rage.

Il se démasqua. Il s'en suivit une explication qui ne fut pas du goût du mari.

Celui-ci trouva qu'il ne pouvait pousser plus loin la condescendance et la délicatesse vis-à-vis d'un parent qui allait jusqu'à lui avouer cyniquement son amour pour sa femme.

Le mari ne se gêna plus pour accabler d'injures celui qu'il n'avait que trop ménagé.

Une lutte s'en suivit.

Le lieu du combat fut aux placers même.

Les deux chercheurs d'or, armés chacun d'une pioche, fondirent l'un sur l'autre.

Après une lutte acharnée, l'avantage tourna au profit de l'amant.

Le mari battu reçut à la tête un coup de pioche.

Le cousin, épouvanté des conséquences de ce duel, s'enfuit du placer en laissant pour mort son parent.

Comme il craignait d'être accusé d'un meurtre, puisque ce duel avait eu lieu sans témoins, il reparut à son habitation en se faisant passer pour celui qu'il venait de frapper.

Grâce à sa ressemblance avec son cousin perdu dans une fondrière, il eut le temps de prendre les papiers de sa victime, son or et le sien. Puis il partit de la Californie sur le premier paquebot faisant voile pour la France.

Comme il était certain d'avoir tué son cousin, comme il redoutait personnellement d'être accusé par le consulat, de meurtre sur un compatriote qu'il n'avait déjà que trop outragé, il n'hésita pas à faire la traversée sous le nom de l'homme qui, pour lui, n'existait plus.

Il arriva à Marseille, jusqu'à Toulouse. On le pense, sa première visite fut pour la dame de ses pensées.

Il se rendit donc chez la belle.

Comme ses relations avec ses deux cousins avaient transpiré jusque dans sa ville natale, chez la belle, le remplaçant du mari se fit annoncer comme étant son époux.

Il était si ressemblant avec lui que l'épouse, au premier abord, se méprit ou feignit de se méprendre sur son identité.

L'amant, en présence de témoins, n'eut garde de la contredire.

Lorsque, dans le tête-à-tête, le cousin voulut lui dire la vérité, elle lui ferma la bouche par un baiser.

Elle traita de mauvaise plaisanterie l'histoire véridique de son époux frappé à coups de pioche par son rival.

Le lendemain de cette entrevue suivie d'une nuit pleine d'enchantements et de volupté, la belle Toulousaine défendit à son amant, qu'elle s'obstinait à regarder comme son mari, de raconter cette histoire qu'elle traita de fable.

Le cousin, qui n'avait consenti à cette substitution de personne que forcé par la nécessité, s'engagea à se taire dès que cela plaisait à la dame.

Du reste, le cousin était bien mort, et il en était l'unique héritier.

En lui prenant son nom, ses papiers, sa femme jusqu'à son or gagné ensemble, rien ne sortait de la famille dont il était le dernier rejeton.

Tout alla donc pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Le cousin éprouvait bien, de temps en temps, quelques remords lorsqu'il se rappelait son duel aux placers, lorsqu'il se rappelait ce qu'il était vis-à-vis des lois et de sa conscience.

Sa femme, qui n'était pas légiste, qui avait un tempérament de feu, étouffait, par ses attentions passionnées, les cris timides d'une conscience troublée.

Et le faux mari oubliait tout dans les bras de sa sirène.

Les rares instants de crainte et de remords s'envolaient bien vite sous les ailes de l'amour.

Le temps avait fini par ratifier un mensonge que la prudence avait imaginé dans l'esprit de l'amant, que l'amour avait fini par consacrer chez l'amante si heureuse d'être la femme de celui qu'elle aimait moins en épouse qu'en amoureuse !

Hélas ! le bonheur n'a qu'un temps. Lorsqu'il n'est pas détruit par ceux-là même qui en jouissent, il est détruit par le destin, jaloux du bonheur des humains.

En vain la ville entière de Toulouse, grâce à la ressemblance du faux mari avec le vrai, soutenait-elle le mensonge de cet heureux couple ; en vain la femme elle-même le propageait-elle avec une évidence qui donnait plus de poids à ce mensonge. Un homme vint un jour détruire ce bonheur échafaudé sur l'imposture.

Cet homme qui prit la place du destin vengeur parce que l'on avait pris sa place, ce fut le véritable mari de la belle Toulousaine.

Il n'était pas mort en Californie.

Le coup de pioche qu'il avait reçu à la tête ne l'avait qu'entamée sans le guérir de la blessure faite à son front.

Un jour, il reparut aux yeux de ceux qui lui avaient tout pris, son bien et sa personne.

Le spectre de Banco ne produisit pas un effet plus terrible sur les coupables.

Le faux mari, déjà tourmenté par le remords, se serait volontiers jeté aux pieds de sa victime, si la femme n'avait été là pour le forcer à soutenir son mensonge criminel.

Du reste, l'aspect misérable du véritable mari,

son air aussi piteux que rébarbatif n'était pas fait pour éclairer la vérité, pour dessiller les yeux des plus clairvoyants.

Le malheureux époux, qui avait gagné la France en mendiant, qui en avait les allures, fut chassé de son logis comme un malfaiteur, conspué par ses anciens valets!

Mais l'époux légitime avait trop souffert pour n'être pas aguerri à ces coups du sort.

L'époux trompé ne se tint pas pour battu!

Chassé de chez lui sans un sou, sans papiers, le vagabond, ou du moins celui qui était traité comme tel, s'en vint à la préfecture. Il raconta ce qui lui était arrivé. On traita d'abord son histoire de roman; on lui montra des lettres du Mexique, de la Californie et qui lui prouvèrent qu'il *était bien mort*!

Ce furent ces lettres qui mirent un doute sur sa disparition définitive et qui placèrent les autorités sur la trace de la vérité.

Le mari trompé, battu, subtilisé, prouva que les lettres étaient de l'écriture de celui qui avait tant d'intérêt à lui prendre son bien et sa femme. Il démontra qu'elles avaient été mises, après coup, à la poste dans une localité voisine ne répondant pas au timbre de la région d'où ces lettres avaient été écrites.

Les faux époux, en prenant trop de précautions, s'étaient vendus eux-mêmes.

Les parents, les amis qui, dans l'origine, avaient reconnu le cousin suspecté comme véritable époux

de la *bigame*, revinrent sur leurs premières appréciations.

L'opinion se déclara en faveur du véritable mari.

Les faux époux n'attendirent pas le moment d'être démasqués par la justice. Ils partirent de Toulouse et ils allèrent cacher à Paris leur adultère.

Cette fois, la justice toulousaine avait commencé son instruction.

Le véritable époux, fort de l'appui de la justice, les avait suivis, il n'avait pas hésité à recommencer à Paris ce qu'il avait tenté à Toulouse.

Lorsque je reçus dans mon cabinet la belle pourchassée, j'étais instruit par le parquet de tous ces détails.

Mais ce qui m'étonna fort, après la visite de cette dame, ce fut de n'entendre plus parler d'elle, ni du mari en *partie double*.

Je m'attendais tous les jours à recevoir de la magistrature un mandat d'arrêt contre cette femme, que je considérais déjà comme une future pensionnaire de Saint-Lazare, contre le faux mari, meurtrier et voleur, que je voyais aussi à Mazas ou à la Conciergerie.

Le mandat ne vint pas.

Le rapport, concluant à des poursuites, resta indéfiniment dans mon tiroir. J'appris, un jour, qu'un pauvre diable, considéré comme fou, avait été arrêté sur la voie publique, amené au Dépôt, puis transféré, sur les rapports des médecins, à Bicêtre.

L'officier de paix avait agi d'après les ordres su-

périeurs en traînant chez le commissaire le pauvre insensé.

Je ne connus son nom que quand il fit partie des pensionnaires de Bicêtre.

Ce nom me frappa. C'était celui qui, selon le rapport rédigé à Toulouse, était le véritable mari de la belle Toulousaine.

Alors, je m'informai de ce que cela voulait dire auprès du directeur de la sûreté. Il me dit qu'à propos de ce *mendiant* toulousain, un ancien condamné politique, il avaitreçu des ordres émanant des bureaux de la première division.

Je m'inclinai.

Je compris que la belle Toulousaine n'avait pas perdu de temps, après avoir été brutalement congédiée par moi.

Comme elle me l'avait promis, elle avait mis à profit mes conseils.

Grâce à ses beaux yeux, elle avait trouvé en effet plus de complaisances, plus de sympathie auprès de mes supérieurs.

L'adroite méridionale, qui était payée pour se méfier de moi, avait eu l'art de faire passer, en dehors de mon ministère, un acte d'arrestation, dont l'apparence légale déguisait la plus lâche et la plus criminelle des infamies.

Comme l'instruction judiciaire à Toulouse n'avait pas eu d'exécution, elle ne put avoir de suite après l'attestation légale des médecins de Paris constatant l'ancien condamné politique comme fou.

Du reste, il était indûment rentré en France.

Lors de l'amnistie, cet homme n'avait pas eu la

précaution, comme le faux mari, de faire sa demande en grâce.

Le bureau de M. Lagrange n'était donc que trop disposé à écouter la dame dont le mari, *avant la lettre*, était considéré comme un ennemi de l'Empire.

Ces considérations politiques appuyées par les beaux yeux de la dame firent que le mari spolié, battu, qui espérait reprendre en France la jouissance de ses biens et de ses droits sur sa femme, n'eut à Paris qu'un cabanon !

Il fut arrêté, laissant sa femme dans les bras de son cousin ; il en fut séparé à jamais pour finir ses jours à Bicêtre où, avant de mourir de rage, il s'éteignit fou !

Une fois le véritable mari mort, le faux mari alla en Suisse faire légaliser son mariage de la main gauche ; plus tard, il put soutenir en France une vérité qui longtemps avait été un mensonge, et qui, pour être une vérité, avait coûté la mort d'un homme, la captation de sa femme et le vol de sa fortune !

De pareils drames n'étaient pas rares sous l'Empire. Un homme suspect au gouvernement, ou qui, par sa femme, contrariait le bon plaisir des soutiens de l'*élu* de la nation, était volontiers enlevé pour disparaître à la frontière ou dans les cabanons de Bicêtre.

Cette histoire n'est pas la seule ; elle a eu de nombreux pendants que j'ai esquissés à la hâte en signalant les *crimes de l'Empire*.

Si dans la vie civile, ces crimes étaient moins

fréquents, ils étaient dans la vie militaire presque passés en habitude. L'épaulette d'or se permettait des licences qui rappelaient celles des Néron et des César. Tel maître, tel valet.

Les actions d'éclat de certains officiers de l'Empire, qui avaient commencé par les fusillades du boulevard de Montmartre, par des déportations en masse, s'achevaient comme elles avaient commencé.

Aux actions honteuses de la vie publique, succédaient les actions honteuses de la vie privée.

En ce temps-là, le gouvernement, issu d'un parjure, ne demandait à ses complices que de sauver les apparences de la légalité... afin de ne pas effrayer le bourgeois.

Avant tout, pour les subalternes du maître, il s'agissait de réussir pour être encouragé par celui qui réussit si bien son coup d'État.

Le plus grand malheur d'un employé consciencieux c'était de servir un gouvernement sans conscience. Cette histoire le prouve.

L'affaire que je vais raconter, dans laquelle un sous-lieutenant de la garde ne *réussit* pas, et qui fut puni pour n'avoir pas réussi, le prouve encore.

CHAPITRE XI

LA NOUVELLE MANON LESCAUT

C'était un vendredi, au mois d'avril 1863, jour de Vénus, quoique fatal aux amoureux, gens les plus superstitieux du monde, un jeune et beau sous-lieutenant entrait en relations avec une aimable et séduisante blanchisseuse.

Voici comment se fit la connaissance des amants dont la fin fut aussi tragique que le dénouement du roman de l'abbé Prévost.

Un sous-lieutenant de la garde impériale, très fier de ses nouvelles épaulettes qui rehaussaient l'éclat de sa bonne mine, se promenait d'un air vainqueur dans le passage Cherbourg.

Tout en se frisant la moustache, il lançait à droite et à gauche des œillades aux devantures des boutiques où il entrevoyait de jolis minois.

Son attitude, semblait dire aux jolies filles qui le regardaient :

— Qui veut mon cœur? il est à la plus belle.

Il n'était pas au milieu du passage que son choix était fait, qu'il était accepté par une belle, incendiée sous le feu de ses persistantes œillades.

C'était, comme on l'appelait, la jolie blanchisseuse du passage Cherbourg, Mme P***, dont les pratiques ne se comptaient plus dans la garde où le jeune sous-officier Fleury venait d'être promu au grade de sous-lieutenant au 4e régiment de chasseurs.

Si la connaissance se fit si vite entre la jolie blanchisseuse et le beau sous-lieutenant, ce fut probablement parce qu'ils n'en étaient pas à leur première entrevue.

Et Fleury avait déjà peut-être fait son choix, comme le fils de Priam, en quittant la caserne pour se rendre au passage de Cherbourg.

En tous les cas, Pâris n'eût pas mieux choisi en s'arrêtant à la Vénus de ce passage.

C'était une jolie femme, petite et replète, aux yeux bleus, sa prunelle avait des ardeurs incommensurables; sa bouche rose, en arc, avait des replis sensuels et elle était délicieusement faite; sa gorge s'arrondissait amoureusement sur une taille élancée; et ses joues étaient aussi fraîches, aussi épanouies que ses épaules étaient potelées. Elles dessinaient des contours qui étaient des trésors d'amour cachant autant d'abîmes de délices.

Le beau Fleury, jusqu'alors n'avait fait qu'entrevoir à la caserne cette souriante créature. Il avait pu, ce jour-là, se bien pénétrer de ses charmes.

Répondant en tout à ce qu'il avait rêvé, à tout ce

qu'il n'avait fait qu'entrevoir, le sous-lieutenant n'avait pas hésité, sous le prétexte mercantile de lui donner sa pratique, d'entrer chez la séduisante blanchisseuse.

Entourée de ses nymphes, naïades du battoir, mais qui étaient loin de ressembler à la divinité, le beau sous-lieutenant ne tarda pas à laisser percer que le but de sa visite n'était pas le but prosaïque indiqué par sa première démarche.

Les yeux rayonnants, la bouche souriante de la belle avaient déjà aussi bien parlé que les regards du séduisant lieutenant.

Cependant, lorsqu'il fit cet aveu trop direct, la dame le tira à part ; elle lui dit devant les sourires moqueurs de ses nymphes :

— Parlez plus bas, je suis mariée.

Et le soir, la belle, avec un abandon que le sous-lieutenant mit sur le compte de ses avantages, lui donnait rendez-vous pour le lendemain matin.

Le lendemain, Mme P***, sous prétexte de porter du linge fin en ville, déjeunait en tête-à-tête avec le militaire.

Le lendemain de sa présence à la boutique de la jolie blanchisseuse, Fleury était aussi mari que le mari de la belle.

Hélas ! ce commencement de bonheur mutuel devait devenir la source de tous les maux de cet expéditif conquérant.

Mme P***, tout en aimant à la folie son lieutenant, son *bébé*, comme elle le désignait, était la plus despote et la plus coquette des femmes.

Elle mit son orgueil à jouer auprès de son vain-

queur le rôle d'Omphale. De son côté, le nouveau conquérant fut si vite enveloppé par ses invincibles séductions qu'il se plia à tous ses caprices.

Elle voulut que les jours où il était de garde au château, il passât d'abord devant sa boutique, pour bien voir son *bébé*, pour bien en jouir dans son uniforme de grande tenue !

Quand il n'était pas de service, elle exigeait qu'il fît sa partie de cartes avec son époux.

— Mon mari, lui disait-elle, est un simple qui ne voit pas plus loin que son nez. Cependant pour éviter ses soupçons, il vaut mieux aller à lui que d'avoir l'air de l'éviter.

Grisé par la passion, le sous-lieutenant n'hésita pas à se faire l'ami du mari et à le tutoyer.

Il ne se contenta pas de fumer dans ses pipes, de boire à la même chope, non ; après lui avoir pris sa femme, il lui mit jusqu'à ses paletots.

Eugène-Napoléon P..., un nom prédestiné comme on voit, était le mari complaisant de la blanchisseuse, il était de son état peintre décorateur.

Il l'avoua devant les juges militaires :

— Pendant huit mois qu'il connut Fleury, il l'aima comme son enfant, il l'appela bébé, comme sa femme qui, du reste, ajouta-t-il, était aimée de toutes ses pratiques, les officiers de la caserne d'en face.

Cet aveu plein de candeur, de la part du mari de cette coquette, n'était pas aussi naïf qu'il paraissait l'être.

Si la belle Mme P*** avait le tempérament de la courtisane, le mari était un être abject qui avait le flair d'un proxénète et l'instinct d'un tartufe.

Le plus dupé des trois n'était pas celui qu'on pense.

Fleury, en couronnant le front de l'époux qui feignait de ne pas s'en apercevoir, ne lui préparait pas moins ses foudres.

Quant à la belle blanchisseuse, si elle aimait son bébé, elle aimait plus encore le plaisir.

Forte d'elle-même, fière de sa beauté, elle prenait autant de soins à avilir son amant qu'elle avait avili son époux qui, par intérêt, s'était prêté et se prêtait de plus en plus aux complaisances de sa femme pour ses pratiques.

Or, comme bébé, l'ami de la maison, ne rapportait pas assez au mari, le mari qui, dans sa partie de peintre en bâtiment, avait trop de jours de chômage, cherchait à les combler en favorisant les nouvelles intrigues de sa femme.

Il n'y avait pas quinze jours que le beau Fleury était devenu l'ami de la maison, partageant le tabac de l'amitié cimentée par l'amour, qu'un troisième larron vint lui disputer sa place.

Il fut accueilli par le mari comme l'avait été Fleury, mais Fleury n'était pas d'aussi bonne composition que lui; il trouva mauvaise l'hospitalité accordée à son rival.

Ce rival était pourtant un camarade de régiment, un sous-officier corse. A cette époque, les Corses étaient partout, surtout où l'on pêchait en eau trouble! Et Dieu sait si l'on y pêchait sous l'empire!

Ce rival, c'était un nommé Guiangenti.

Le 17 avril, c'est-à-dire quinze jours après la pre-

mière relation de la belle Mme P*** avec Fleury, ce dernier est de garde au château.

Il se présente en grande tenue dans la boutique de sa maîtresse; elle le voit si beau qu'elle veut le retrouver au poste; mais au poste, elle rencontre le sous-lieutenant Guiangenti; elle le trouve non moins séduisant que son bébé.

Pour rester fidèle à la mémoire de l'absent, elle n'hésite pas, pendant que Fleury est de garde, à le remplacer par le beau Corse.

Le lendemain, Fleury qui sait qu'elle a passé la nuit dans les bras d'un autre, court chez sa maîtresse.

Elle n'est pas encore rentrée, tant le Corse s'est acquitté en conscience de son rôle de remplaçant.

Fleury ne trouve à la boutique que les nymphes de sa divinité.

Elles le gouaillent. Les femmes sont impitoyables! Elles lui disent que cette absence de leur maîtresse doit lui servir de leçon, et qu'il n'y a que le premier pas qui coûte sur le chemin de l'adultère!

Etait-ce bien le premier pas?

Les nymphes devaient être très indulgentes pour leur maîtresse.

En tous les cas, le beau Fleury est furieux. Enfin Mme P*** arrive. Il l'accueille par des injures. Elle lui en répond.

Le mari intervient sur ces entrefaites.

Comme il est pour un peu dans le scénario de cette immorale comédie, il prend le rôle de temporisateur.

Il demande d'abord, d'un air niais, ce qu'a le cher bébé.

Avec un cynisme qui aurait dû éclairer un homme moins possédé par l'épouse de cet être immonde, le mari ajoute :

— Il paraît que cela ne va pas dans le *ménage*. Qu'y a-t-il donc?

— Il y a, reprend Mme P***, qui, pour son amour-propre, ne veut pas montrer devant son amant, son mari aussi vil qu'elle l'a fait elle-même, il y a que M. Fleury est gris!

De peur que le mari en dise trop long, ce qui aurait pu nuire à sa passion très véritable pour son cher bébé, elle le pousse hors de sa boutique. Là, elle essaye de redevenir tendre envers celui qu'elle ne vient pas de ménager.

Fleury, qui a sur le cœur la nuit passée avec le Corse, lui demande en partant :

— A quelle heure puis-je régler mon compte de blanchissage?

— Quand monsieur Fleury voudra! réplique-t-elle sèchement.

Mais l'amour est lâche.

Après cette riposte de la belle blanchisseuse, Fleury lui fait un pressement de main significatif; il a des larmes dans les yeux.

Mme P*** a pitié de la douleur de son cher bébé.

Elle lui donne rendez-vous chez elle pour le lendemain.

Le lendemain, comme son mari est absent pour quelquesjours, comme le raccommodement qui suit cette brouille de vingt-quatre heures, est très long à

se faire, ce n'est qu'à deux heures du matin qu'il est définitif.

A cette heure, le beau Fleury ne peut réveiller la concierge sans compromettre une femme mariée.

Pour être tout à fait dans le rôle du mari absent, c'est dans sa chambre à coucher que se termine le raccommodement.

C'est l'époux de la belle blanchisseuse qui paie l'infidélité de sa femme avec le rival du beau Fleury.

Celui-ci est aux anges !

Il n'y a pas que le mari qu'il a trompé. Ainsi est faite notre imperfection !

Mais légalement, un amant ne peut pas toujours usurper la place du mari.

Il est convenu entre les deux amoureux qu'ils prendront un appartement rue Saint-Nicolas.

Cependant,dans la garde impériale comme dans le service de l'Autriche, le militaire n'est pas riche.

Un sous-lieutenant a lui-même beaucoup à faire pour subvenir à ses propres besoins.

Alors Mme P*** prend sur elle de payer le loyer de l'appartement de la rue Saint-Nicolas et de mettre son amant dans ses meubles.

Encore une fois la dignité du sous-lieutenant de la garde regimbe. Il s'explique jusqu'à un certain point les toilettes de la jolie blanchisseuse, quoiqu'elles soient au-dessus de sa condition.

Son mari, au besoin, quand la peinture ne chôme pas, peut lui payer ses toilettes ; mais un loyer, des meubles dont l'achat devient le prix de l'adultère, un mari, malgré toute la complaisance

qu'il pourrait y mettre, ne peut en être le pourvoyeur.

Alors Mme P..., qui est une fine mouche, conte une histoire au beau sous-lieutenant.

Pour la croire, il faut qu'il soit bien amoureux.

La jolie blanchisseuse lui avoue qu'elle est la fille naturelle du duc de Praslin, et que la famille de son père, tout en ne pouvant la reconnaître, ne l'a pas complètement abandonnée. C'est d'elle, ajoute-t-elle, que lui viennent des envois d'argent qui lui permettent de mettre dans ses meubles son cher bébé.

Elle termine en disant que son mari, qu'elle *méprise* pour son indélicatesse, ne l'a épousée précisément que parce qu'il savait ce qu'elle était à cette noble famille.

Mais elle dédaigne tellement son époux qu'elle a juré que jamais il ne profitera de ses ressources.

— Hélas! ajoute-t-elle, sans les odieux calculs de cet homme, j'eusse été le modèle des épouses! et peut-être n'aurais-je pas même connu mon bébé.

Fleury est au septième ciel, quoique son amour-propre souffre un peu d'être dans les meubles de sa maîtresse, mais il voit encore dans cet acte une garantie de son amour pour lui.

Il est surtout bien aise d'entendre mal parler de Napoléon P***; car il soupçonne, malgré son aveuglement, que l'indélicat époux est pour beaucoup dans les infidélités de sa maîtresse.

Avec le caractère de la jolie blanchisseuse, les jours se suivent mais ne se ressemblent pas.

Autant le beau Fleury est la constance même,

comme Desgrieux, autant la jolie blanchisseuse est la légèreté en personne, comme Manon Lescaut, dont elle est le prototype.

Huit jours ne se sont pas écoulés depuis la location de l'appartement de la rue Saint Nicolas que la blanchisseuse n'y fait que de courtes apparitions.

Quand elle y paraît, elle est toujours pressée.

En vain son amant la supplie de lui consacrer tous ses instants, elle lui répond qu'elle se doit à ses pratiques et que son mari, par un retour qu'elle ne s'explique pas, est devenu tout à coup jaloux d'elle.

Il la suit, s'il les trouvait ensemble il les tuerait.

Comme Fleury est excité par ces manèges qui les privent de plus en plus de l'objet de son adoration, Mme P*** ne craint pas de lui avouer, un autre jour, le but de son irritante comédie :

— Vois-tu, bébé, lui dit-elle, si je te cédais toutes les fois que tu le désires, tu ne m'aimerais pas autant ! C'est moi qui souffrirais ce que tu souffres. Mais tu es l'idole de mon cœur ; il n'y a que toi au monde que j'aime, malgré mes caprices!

— Et cependant, lui répond-il en soupirant, tu m'as été infidèle, et qui me dit que tes absences ne cachent pas de nouvelles infidélités?

— C'est une sotte vertu que la fidélité, répond la cynique blanchisseuse, qui lui répond encore comme Manon à son Desgrieux.

A ces mots, Fleury est au paroxysme de la rage.

Il ferme au verrou la porte de sa chambre. Il menace de tuer sa maîtresse, il dit qu'il la tuera,

un jour, si jamais un autre Guiangenti se présente entre lui et son époux.

La jolie blanchisseuse se jette à son cou et l'embrasse avec transport.

Elle lui laisse à peine achever ses reproches lorsqu'il lui dit :

— Que me reste-t-il donc à faire pour toi lorsque je t'ai tout sacrifié? Ne déchire pas à plaisir un cœur qui est tout entier à toi. Tu m'as rendu lâche en acceptant tes bienfaits, ne te rends pas ingrate, ne te découvre pas comme un monstre, après m'avoir rendu presque aussi méprisable que ton mari.

La belle blanchisseuse est heureuse et fière de son esclave ; elle lui prouve cette fois qu'elle n'est pas un monstre d'ingratitude.

Elle passe la journée et la nuit avec lui.

Le lendemain, le mari qui, en amour, a les mes principes que sa digne moitié, lui fait une ène affreuse. Il lui dit que si elle s'abandonne si à elle-même, la clientèle de sa maison l'abannera.

es affaires sont les affaires. Et de nouveau le lre Fleury, dans l'appartement de la rue Saintlas, passe une partie de ses rendez-vous donnés belle, dans l'isolement et le silence.

le temps de méditer sur les dangers de son ; il s'aperçoit de l'abîme ouvert sous ses pas. crit à son père. Honteux de sa passion, plus x des dédains de la perfide, il demande à ille une somme de cinq cents francs pour e loyer de sa maîtresse et pour n'être plus irge.

Sa famille qui, par voie indirecte, a appris les égarements de Fleury, est heureuse de ses bonnes résolutions. Elle s'empresse de lui remettre la somme désirée.

C'était, de la part de sa famille, une grave imprudence; mieux eût valu se mettre en lieu et place de l'enfant prodigue et payer pour lui.

Voici ce qui arrive. Une fois le beau Fleury en possession de cet argent, il écrit à sa maîtresse. Fier de dominer la situation, Fleury ose lui dire que tout est rompu entre eux. Il ajoute :

— J'étais fou, j'étais lâche. La raison rend enfin au devoir. Je donne congé de votre lupanar.

La belle blanchisseuse, qui croit tenir perpétuellement son amant, est furieuse de cette lettre si injurieuse pour elle.

Et dans son dépit, elle la montre à son mari qui, en ces sortes d'affaires, est toujours de très bon conseil.

L'odieux époux lui répond :

— Si vous êtes adroite, ma chère, c'est vous qui aurez l'argent du terme.

Mme P*** suit si bien les leçons de son mentor vicieux que, en accordant une nouvelle journée de délices à son cher bébé, l'argent destiné au propriétaire passe aussitôt dans la poche de la nouvelle Circé.

Et le soir, Mme P*** rentre triomphalement sous le toit conjugal avec les cinq cents francs de la famille de son bel amoureux.

Le digne époux, enchanté de sa femme, non

moins ravi de son Desgrieux, dit qu'il veut revoir son cher bébé.

Celui-ci ne tarde pas à rentrer à la maison.

Avec les cinq cents francs du beau Fleury, on tue le veau gras.

Le mari, qui tient autant que sa femme à avoir sous sa dépendance le sous-lieutenant dont la famille peut disposer de cinq cents francs, recommence à faire de lui son commensal.

Le jeune homme s'y prête volontiers, parce qu'il peut voir et surveiller de plus près celle qui devient sa vie, son âme, et sans laquelle, désormais, l'existence est intolérable.

De son côté, le mari trouve une âpre volupté à ravaler l'esclave absolu de sa femme. Si le beau Fleury ne file pas à ses pieds, il fait les commissions, coule la lessive et il s'habille jusque dans les vieux paletots de l'époux de sa maîtresse.

Mme P***, qui ne sait aimer qu'en faisant souffrir, recommence ses coquetteries sous les yeux de son cher bébé. Car elle a autant besoin d'adorateurs que de toilettes. Son mari ne lui suffit plus pour lui rabattre des amoureux.

C'est le Corse, c'est le sous-lieutenant de la garde, Guiangenti, qui, sans respect pour l'amour de son ami, amène ses supérieurs à la boutique de la jolie blanchisseuse. Un officier de la garde nommé R... supplante le Corse qui avait, pour un moment, supplanté Fleury. Le Corse ne s'en plaint pas, le mari non plus.

Il n'en est pas de même de Fleury qui, chez sa maîtresse, tourne à l'état d'Othello.

Les incidents ne manquent pas à Fleury pour rester dans son rôle désagréable de second mari !

Un jour qu'il faisait une scène à sa coquette s'amusant toujours de ses fureurs, Guiangenti passe. A la vue de Fleury, le Corse ne s'arrête pas.

La jolie blanchisseuse, pour bien faire enrager so- bébé, crie de sa boutique à Guiangenti, les br- tendus vers lui :

— Tu passes bien fier. Viens m'embrasser.

Et Fleury sort comme un fou furieux. Mais il r- vient de lui-même et dit à sa maîtresse.

— Je suis parti, après ta sotte bravade, pour - pas souffleter ce Guiangenti, que je méprise auta- que ton mari, parce que, lui aussi, se ligue cont- moi pour te prostituer.

— Vous êtes en verve de galanteries, ce soir, - poste Mme P***, dont chaque réponse était auta- d'aiguillons pour exciter sa jalousie. Si c'est po- me faire entendre vos injures que vous êtes re- venu, vous pouvez me tourner les talons.

— Non ! se récrie le sous-lieutenant en grinçant des dents, non, je ne m'en irai pas, parce que je sais que, ce soir, Guiangenti vous a ménagé un rendez-vous avec son officier.

— Est-ce que cela vous regarde? répond la Circé. Vous n'êtes pas mon mari, vous n'êtes pas chargé de veiller sur ma conduite ? Mêlez-vous de vos affaires et laissez-moi aux miennes.

Si le beau sous-lieutenant n'eût pas été possédé par cette femme, son cynisme eût achevé de le dégoûter d'elle.

Hélas ! Fleury ne s'appartenant plus, il appartenait à cette sirène, comme Desgrieux à sa Manon.

Son insolence, au lieu de le ramener à la dignité de lui-même, ne fit que le terrasser, l'avilir de plus en plus.

Et les larmes dans les yeux il répondit :

— Ah ! perfide, quand cesserez-vous de me percer le cœur de la douleur de vos trahisons ? Vous me portez des coups qu'on ne porte qu'à un amant dont on a résolu la mort !

La belle blanchisseuse aimait son bébé. Pour toute réponse, elle se contenta de se jeter à son cou et de l'embrasser bien fort.

Il suffisait d'une caresse de la belle pour calmer ses transports de jalousie ou pour les changer tout au moins en transports d'amour.

Lorsqu'elle eut guéri la blessure de son amant par un baiser bien tendre, elle lui répliqua :

— Que tu es bête ! Est-ce que je puis aimer les autres comme je t'aime ? Ne sommes-nous pas du même pays, presque parents ? N'avons-nous pas du sang bourguignon dans les veines ? Nous nous connaissons bien. Si nous avons la tête près du bonnet, le cœur n'est pour rien dans nos querelles. Reviens demain, tu ne t'en repentiras pas.

En effet, l'adroite et passionnée Mme P***, pour lui complaire, lui avait fait accroire qu'elle était de la même contrée que lui et qu'ils étaient presque cousins.

En dépit de ces titres, Fleury, qui plus que jamais ne tenait à les partager avec personne, insiste pour qu'elle ne reçoive pas l'officier de Guiangenti.

Mais la belle persiste.

Pour se délivrer de ses obsessions, elle dit à son esclave, en lui jetant une pièce de monnaie :

— Tiens, bébé, voilà pour ton tabac! File!

Cette fois, c'est trop d'outrage, la mesure est comble.

Il rejette, la rougeur au front, la pièce de monnaie de la prostituée. Il s'écrie en voyant plus rouge encore :

— Oh! misérable! tu ne m'aviliras pas plus longtemps, c'est ton arrêt de mort et le mien que tu viens de prononcer.

La jolie blanchisseuse rit aux éclats.

Elle ne croit pas à ses menaces. Elle le laisse partir et reçoit, devant ses ouvrières, le Corse qui lui annonce que son officier l'attend, et qu'il est en faction près de la boutique.

La blanchisseuse va s'élancer sur le seuil pour courir au-devant de son nouveau conquérant. Un homme l'arrête; c'est Fleury, armé, d'une main d'un revolver, de l'autre d'un poignard.

Aussitôt il tire un coup de pistolet dans la figure de sa maîtresse; elle se recule, pousse un cri, ses mains en avant, jusqu'à l'arrière-boutique. Fleury la poursuit, il lui plonge son poignard dans le cœur.

Les ouvrières de la blanchisseuse étaient là, mais le mouvement a été si rapide, le coup de poignard a suivi de si près le coup de revolver, que les femmes n'ont pu, paralysées par la surprise et par l'effroi, se jeter entre la victime et l'assassin.

angenti, qui était là pour presser la blan-use à suivre son officier, manque de cœur 'au bout.

ie prend aucune résolution lorsque les femme es crient de tous côtés au secours.

ury a accompli sa promesse. Il a le temps, son meurtre, de se présenter à un sergent de e ronde dans la rue du Rocher.

st emmené chez le commissaire de police qui id sur les lieux du crime dont le bruit a mis en toute la caserne de la garde impériale.

rsque le beau Fleury est traduit en conseil ierre, il répond à ses juges qui lui demandent :

Pourquoi avez-vous tué cette femme?

Parce que, répond-il, elle m'avait trop tor-Elle m'avilissait, j'étais honteux d'elle et de

Regrettez-vous ce que vous avez fait? ajoute sident du tribunal.

Non, répond-il; ce serait à refaire que je re-iencerais peut-être. Je n'étais pas maître de je ne savais ce que je faisais : je l'ai tuée, sans iloir, j'étais fou! Je l'ai aimée et je l'aime en-

ur l'honneur du corps, on essaya de faire r Fleury pour un monomane dont la folie, dans mille, était héréditaire ; mais il fallut compter l'opinion moins indulgente que la justice.

ury fut condamné à vingt ans de travaux for-à la dégradation militaire et à la surveillance étuelle.

. Il en coûte aux gens faibles de se laisser prend aux charmes des Manons.

Le beau Fleury dut regretter plus tard sa re contre du mois d'avril, un vendredi, avec la jol blanchisseuse du passage Cherbourg!

CHAPITRE XII

LES DIAMANTS DU DUC DE B***.

On se rappelle sans doute dans l'ancien quartier Beaujon, une habitation bariolée dont l'aspect étrange était d'une irritante originalité.

Peintes en rouge, ses murs s'ouvraient ou plutôt ne s'ouvraient pas sur des portes massives surmontant des jardins suspendus. Dans l'angle de ces jardins s'élevait un bâtiment à l'italienne, non moins fardé, que son propriétaire, le duc de B***.

L'illustre duc, dont la très noble souche a donné des rois à l'Angleterre, n'était pas moins excentrique que la configuration de son hôtel.

Si le style peint l'homme, on pouvait dire, avec autant de raison, que le duc de B*** était peint par sa maison.

C'était un personnage aussi mystérieux, aussi fardé, aussi sinistre que la façade écarlate de sa singulière habitation.

Ce duc possédait dans son hôtel, ressemblant à un immense coffre-fort, pour quinze millions trois cent mille francs de diamants.

Il était aussi avare que riche, tout en continuant les galantes traditions de ses ancêtres.

S'il recherchait les plaisirs, il recherchait les plaisirs à bon marché. Il n'ouvrait son coffre-fort, qui pourtant était bondé de joyaux comme la caverne d'Ali-Baba, que pour sa satisfaction personnelle.

Peut-être n'avait-il pas tort, ce noble duc, de se retrancher dans sa maison comme dans une caverne ou une forteresse.

Sa famille ne lui pardonnait pas sa fugue, lorsque chassé de son duché, il avait eu la précaution, comme Bilboquet, de mettre à l'abri sa malle de voyage contenant pour quinze millions de diamants appartenant bien plus à la couronne qu'à lui-même, un personnage... découronné.

En cette circonstance, dans un sens inverse, le noble duc avait parodié le mot de Louis XIV. En emportant les diamants de l'Etat, il s'était dit : *L'Etat, c'est moi.*

Aussi n'était-ce pas sans dessein que ce duc avait fait de son hôtel un épouvantail, à l'exemple des Chinois qui, pour se faire craindre de leurs adversaires, se cachent derrière des monstres fantastiques.

C'était parce que le noble duc redoutait tout le monde qu'il se barricadait dans sa maison, aussi repoussante par la couleur que sinistre par l'aspect.

Ce n'était pas tout; pour arriver à son apparte-
ɜnt, il fallait affronter mille carillons.

Il y avait des sonnettes à toutes les portes, elles nvergeaient vers le cabinet de travail et la ıambre à coucher du noble duc.

Derrière ces pièces, se tenait le coffre-fort aux amants.

Là, des sonneries électriques correspondaient par es fils perfides à une rangée de revolvers.

A une pression insolite, ces revolvers pouvaient ɛclater dans une décharge qui, si elle n'eût fait sau-ter la maison, eût fait sauter inévitablement l'imprudent visiteur.

Quoique le duc fût un excentrique, c'était aussi un homme de précaution. Ombrageux, avare comme Louis XI, luxurieux comme le Régent, il croyait que tout le monde en voulait à sa caisse. Il n'en exemptait ni ses serviteurs ni ses maîtresses.

Sur ce dernier point il n'avait pas tort, pas plus qu'il n'avait tort en considérant sa noble famille comme intéressée à encourager la cupidité de ses ennemis intimes.

L'ombrageux, l'avaricieux, le voluptueux duc de B*** avait à citer un grand nombre d'exemples justifiant sa monomanie, ses excès de précautions qui faisaient la joie des serruriers et des fabricants de machines infernales en miniature.

Si le duc de B*** couchait sur des millions, il ne couchait pas pour cela sur un lit de roses, et il avait encore raison de voir tout... couleur de sang!

Je me rappelle ce singulier personnage que je rencontrai souvent aux petits théâtres dans une

loge d'avant-scène, en compagnie d'une dame du quart du monde, maîtresse éphémère qu'il changeait aussi souvent que de diamants.

Placé derrière sa dame, dans une pénombre discrète, à côté d'un serviteur majordome, le duc de B*** ne bougeait pas plus qu'un terme. Il était impossible de deviner ses traits, ni son âge, derrière le masque vermillonné de sa face impassible.

Tout était faux chez cet individu énigmatique tenant de l'automate.

Fausse était sa barbe, fausse sa chevelure, faux étaient ses favoris, jusqu'à ses mouvements, quand il en faisait, et qui étaient réglés comme par des ressorts.

Lorsqu'il se levait, il faisait entendre un bruit étrange.

On eût dit le claquement des os que le vent met en mouvement sur un squelette.

Cet homme, mannequin vivant et squelette parlant, était horrible à voir sur sa face immobile et empourprée.

Il n'y avait pas que son côté plastique qui était arrangé, réglé par compas et par mesure. Son existence était aussi composée que sa personne.

L'Empereur ne donna pas plus de tracas à la police qu'il n'en donnait lui-même !

Des inspecteurs étaient payés pour ne jamais le perdre de vue, pas plus que son entourage dont il se méfiait comme les rois fainéants se méfiaient des gens de leurs palais.

Il fallait toujours veiller sur ce cadavre qui ne vivait que pour s'isoler de sa famille qu'il avait

frustrée, et des inconnus parmi lesquels il prenait ses familiers pour qu'ils n'eussent aucune attache avec sa parenté.

Avec lui, la police était sur les dents, parce que le noble duc, qui s'était aliéné l'esprit de sa caste, était le point de mire de tous les intrigants et intrigantes de la terre, attirés par l'éclat de ses diamants.

Aussi avare que soupçonneux, sa monomanie, souvent très justifiée, était de croire que tout le genre humain en voulait à sa bourse.

Un jour, il commande le catalogue de ses richesses à un nommé W***. Celui ci est obligé de plaider, une fois le catalogue fait, pour obtenir un prix raisonnable de son travail. Une autre fois, c'est une dame C*** qui tire sur sa cassette et lui demande, à raison de son titre de fille naturelle, une forte pension alimentaire.

Les journaux de cette époque sont remplis des procès intentés par des inconnus au malheureux richard, toujours sur le qui vive, toujours dans l'attente de voir quelqu'un lui crier : La bourse ou la vie.

Rien n'était donc plus naturel, malgré les bizarreries de son existence, qu'il prît tant de précautions pour se défendre contre tant d'ennemis.

Si sa maison était une forteresse, si son jardin était rempli de pièges à lonp, si son intérieur était défendu par des revolvers et des sonnettes électriques, c'était parce que sa maison et son individu étaient cernés par tous les bandits du globe.

Les picks-pockets anglais, passés maîtres dans

l'art du vol, lui dépêchèrent. un jour, un de leurs voleurs les plus effrontés.

Voici à quelle occasion :

Le duc de B*** avait à son service une jeune femme anglaise, aussi probe, aussi jolie que sage. Il la renvoya, parce qu'il ne put obtenir d'elle, ce qu'il obtenait de tous ses serviteurs, des complaisances qui ne figuraient pas dans le service ordinaire.

La femme de chambre, outrée et de l'insolence et de l'avarice de son maître qui l'avait chassée sans lui donner ses huit jours, résolut de se venger.

Elle trouva sous sa main un vengeur tout prêt. Ce vengeur, c'était le valet de chambre, l'homme de confiance du duc, qui feignit d'être outré de la conduite du duc à son égard.

Ce valet de chambre, nommé Henri Schaw, était un compatriote de la femme de chambre ; il avait vingt-six ans, il était de Newcastle.

Lui aussi avait, disait-il, à se venger de l'ingratitude et de la dureté du duc. Il lui offrit de mettre en commun le bénéfice qu'ils pourraient tirer de leurs représailles.

La femme de chambre y consentit.

Voici en quoi consistait cette vengeance : Le valet de chambre et l'ex-servante écrivirent une lettre adressée à un prince d'Angleterre ; dans cette lettre, les serviteurs du duc s'engageaient, moyennant cent mille francs, à rendre à sa maison les millions de diamants dont le duc leur avait fait faute.

La femme de chambre consentit, non sans répugnance, à écrire cette lettre avec son complice.

Aussi honnête que vindicative, elle mit en post-

scriptum qu'elle refusait pour sa part la récompense stipulée par le valet de chambre, qui, ajoutait-elle, se chargeait seul, par des moyens qu'elle désirait ignorer, de rendre à qui de droit les diamants détenus par son ex-maître.

C'était tout ce que voulait le voleur pour entourer son méfait d'une apparence chevaleresque.

Une fois en possession de la lettre, il se mit à l'œuvre pour s'approprier les diamants du duc, son rêve depuis qu'il était entré chez lui, comme y entrait, la plupart de ses domestiques, par l'entremise d'un bureau de placement.

Il n'y avait pas un an que Henri Schaw était chez le duc que par son instruction, par ses manières, ses complaisances, il était devenu l'homme indispensable de la maison.

Mais si notre rusé voleur avait bien étudié son maître pour mieux le capter, il n'avait pas moins étudié les abords de son coffre-fort pour en tourner, à un moment donné, les menaçantes difficultés.

Ce coffre-fort, couronné de sonneries comme un chapeau chinois, de revolvers comme la crête d'un château fort, était scellé dans la muraille de la chambre à coucher attenant au cabinet de travail. Il était dissimulé par une porte en fer, placée à la tête du lit et recouverte par la tenture en soie capitonnée qui tapissait la chambre.

Ce coffre, véritable maison dans la maison même, était défendu, comme je l'ai dit, par un arsenal de revolvers également dissimulés dans la boiserie du mur.

Donc il était impossible à une main qui ignorait

le secret qui le fermait, de l'ouvrir une fois fermé par son propriétaire.

Or, le 7 décembre 1863, le noble duc attendait son bijoutier pour faire monter plusieurs de ses diamants, il avait négligé, contre son habitude, de refermer la porte de son coffre-fort.

Schaw, qui n'était entré au service du duc que pour épier ce moment d'oubli de la part de son soupçonneux maître, remarqua avec joie que le duc, en ne fermant pas son coffre, laissait en repos son mécanisme si compliqué, si renforcé de canons en miniature.

Alors, le duc de B*** n'avait fermé que la porte sous tenture dont la clef ne le quittait jamais.

Après avoir attendu en vain son bijoutier, le du partit en priant Schaw qui avait sa confiance, de l recevoir pour lui.

Une fois seul, notre bandit n'a qu'une pensé mettre à profit l'occasion qu'il guettait dep longtemps.

Muni d'une lime qui ne le quittait pas dej qu'il était au service du duc, il fait sauter la rure de la première porte, tire à lui la seconde p qui n'a plus la puissance de faire jouer sa bat contre le voleur.

Le voici dans la place, il a devant lui, r dans des tiroirs, sur des tablettes, toute la f de son maître : diamants, bijoux, décoration pleins d'or, pour la somme de plus de quin lions !

Il en remplit ses poches.

Comme une première fois ne suffit pas

[redacted]

abondante récolte, il fait deux voyages de la chambre à coucher à la sienne.

Après avoir refermé la porte sous tenture, dont la draperie dissimule l'effraction, il remonte à sa chambre et remplit son sac de voyage.

Sans attendre le retour du maître, il gagne le chemin de fer, après avoir eu le soin de prévenir un domestique de le remplacer quand le duc serait de retour, sous prétexte qu'il est très souffrant.

Lorsque le duc revient, et il trouve chez lui, au lieu de Schaw, son remplaçant qui lui annonce sa maladie prétendue. Le duc a des soupçons.

Il court à la porte de la boiserie masquant son coffre-fort, il trouve sa serrure forcée, la porte à demi brisée. Plus de doute, il est volé.

Il ouvre son secrétaire, il s'aperçoit que son voleur lui a pris pour près de deux millions en diamants et en billets.

On court dans sa chambre, son intérieur trahit le coupable. Sur le plancher, quelques diamants courent encore, délaissés ou dédaignés par le bandit en fuite.

Immédiatement une plainte est portée par le noble duc.

Comme la plainte de ce genre, alléguée par ce personnage, m'arrivait presque aussitôt qu'elle était déposée au parquet, je reçois l'ordre d'aviser au plus vite.

Cette fois, la police de Londres, conjointe à la police française, me rendit la besogne très facile.

On se rappelle que ce Schaw, en voleur avisé, pour colorer son larcin et lui donner un relief

moins indigne, en avait fait un objet de vengeance par une femme qui avait à se plaindre du duc, son maître.

C'était précisément ce qui devait le sauver qui le perdit.

Cette lettre, envoyée à un prince du sang, n'avait fait que soulever l'indignation de la cour étrangère.

Pour qu'elle ne fût ni un prétexte à scandale, ni une sauvegarde pour son misérable auteur, elle étaitretournée, comme la plainte du duc, au parquet deParis.

Pour ma part, en ma qualité de chef de la sureté, je reçus cette plainte presque en même temps que la déposition du duc de B***, victime cette fois de sa confiance pour un voleur anglais qui, du reste, n'en était pas à son coup d'essai.

Je le répète, l'excès de précaution de Schaw devait le perdre. Dans la lettre qu'il avait fait parvenir à l'étranger, lui aussi, comme la femme de chambre, avait mis un post-scriptum. Dans ce post-scriptum, il disait qu'il attendrait deux heures, à Boulogne, un envoyé du prince pour lui remettre une partie des diamants du duc de B*** sur lequel il ne réclamait, qu'une somme de *cent mille francs*..

Ainsi, j'étais averti du vol commis chez le duc et du trajet qu'avait fait le voleur pour échapper à sa poursuite et à celle de la justice.

Les deux heures qu'il donnait à l'envoyé de Londres n'étaient qu'un temps illusoire ; car c'était juste le temps qu'il faut pour attendre le paquebot

qui, de Boulogne, embarque ses voyageurs pour Falkstone.

En cette circonstance, le Schaw ne faisait que ce que font tous les voleurs de qualité en France, il prenait le paquebot pour déposer à Londres le produit de son larcin, à la *compagnie du dépôt sûr*.

Non seulement il se mettait par cette compagnie à l'abri de la police, mais il s'assurait encore la protection d'un prince contre le duc qu'il dévalisait.

Là, du moins, il s'était grossièrement trompé.

Sa lettre envoyée à la police me servit à prendre immédiatement le train de Boulogne, à courir sus à mon Schaw qui ne s'attendait à rien moins qu'à ma visite.

Les deux heures qu'il accordait au prince étaient le temps qu'il me fallait pour rejoindre mon voleur avant qu'il pût gagner le paquebot.

Je pris le train de nuit. J'arrivai à Boulogne au petit jour. Connaissant par expérience les habitudes des voleurs de l'espèce de ce Schaw, je fis visiter dès le matin les plus riches hôtels de la ville par deux inspecteurs que j'avais amenés avec moi.

En moins d'une heure, avant que le paquebot eût donné le signal du départ, je savais où logeait Schaw, dont j'avais la photographie en poche.

Je me présentai à l'*hôtel d'Angleterre*, je demandai à parler à Schaw.

Je l'abordai en lui présentant sa lettre adressée au prince étranger et en me disant envoyé de sa part.

Je vis un homme fort déconfit.

Il voulait bien être couvert par la famille du duc; il ne tenait pas à se découvrir lui-même.

Depuis deux heures qu'il possédait ses deux millions, moins les cent mille francs qu'il avait mis en réserve en cas de surprise, il ne tenait plus à faire aucune restitution.

Sa déconfiture fut autrement sérieuse lorsque mes deux agents m'eurent rejoint, et lorsque je lui exhibai un mandat d'amener.

Il lui fallut bon gré mal gré, entre deux gendarmes, reprendre avec moi le chemin de fer et laisser partir, sans lui, sans ses millions, le paquebot en route pour Folkstone.

Henri Schaw était en réalité un voleur de profession, dans le genre des Benson et des Wilson.

Il n'en était pas à son coup d'essai.

Anglais d'origine, il avait habité successivement la Prusse, la Pologne, l'Angleterre, changeant de nom aussi aisément que de résidence.

Il avait commis un vol considérable, à Varsovie, sur un de ses oncles.

Arrivé en France en 1863, il n'y était venu que dans l'intention de voler le duc de B*** qui, à cette époque, était le point de mire des bandits cosmopolites, comme l'était et comme l'est encore la maison Fontana !

Henri Schaw, alors âgé de vingt-six ans, était le type de ces voleurs *intéressants* dont j'ai parlé à propos des picks-pockets et des chevaliers d'industrie, voleurs sans vergogne, unissant l'adresse à l'audace, et qui ne sont nullement mortifiés quand on les surprend la main dans le sac.

Schaw était un jeune homme de haute taille, maigre, élancé, toujours d'une tenue irréprochable. Il avait le teint pâle, les joues creuses et osseuses; ses grands yeux proéminents sur sa face glauque avaient une expression de malice empreinte d'ironie.

Lorsqu'il se présenta devant la cour d'assises, le duc de B***, qui avait eu connaissance de la lettre écrite à un prince d'Angleterre, ne se présenta pas à l'audience comme témoin. Il eut peur du scandale. Il prétendit être malade.

Rentré en possession de ses diamants, il ne chargea Schaw que d'une façon obscure par l'organe de son aide de camp. La cour étant plus éclairée que les jurés, le président demanda au coupable :

— Schaw, expliquez-vous, car MM. les jurés ne savent pas pourquoi vous êtes ici?

— Eh bien! qu'ils m'acquittent! répondit-il imperturbablement.

— Ne faites rien, reprend le président, par vos plaisanteries déplacées, pour aggraver votre situation.

— Je ne plaisante pas, ajouta-t-il; si je suis condamné, je ne demande qu'à m'en aller.

— Auparavant, riposte le juge, répondez-nous?

— Je n'ai rien à répondre, dès que mon accusateur n'ose venir m'accuser.

— Il ne peut pas, continue le président.

— Parce qu'il n'a rien à répondre! l'interrompt Schaw.

— Est-ce que je vous parle? reprend le juge.

— Et moi donc? riposte Schaw.

Le reste de l'interrogatoire est sur ce ton.

Lorsque le président lui demande pourquoi il a donné quatorze cents francs à une fille chez laquelle il a passé une heure de la nuit après son vol, il répond :

— Dame, on ne gagne pas tous les soirs deux millions !

Lorsqu'il le questionne sur les cent mille francs qu'il a mis en réserve, Schaw répond :

— Ils sont probablement tombés dans la chambre de cette fille et je ne les ai pas ramassés.

— Pourquoi ?

— J'en avais assez.

— Et, continue le président, gagné par l'ironie de l'accusé, vous ne vouliez plus vous baisser pour en prendre.

— Pourtant, reprend Schaw qui ne veut pas avoir le dernier mot, si vous m'assurez que cette fille ne sera inquiétée pour ces cent mille francs en question, je vous la ferai connaître.

— Votre demande est impossible!

— Je n'en suis pas juge, reprend le voleur en s'inclinant ironiquement.

— Mais moi, je le suis, juge! termine le préside au milieu d'une hilarité dont le prétoire n'est gué habitué.

Et l'avocat Lachaud donne une autre tournur ce procès qui, dès le début, a été aussi burles que l'étrange personnage qui l'a provoqué.

Le président, qui n'a pu faire parler le voleur obligé de faire taire maître Lachaud qui me d'en trop dire :

— M. le duc, s'écrie-t-il, au lieu de venir, a envoyé son aide de camp. Mon client se tait. Je m'y attendais bien...

— Il ne faut pas, l'interrompt le président, en dire si long sous prétexte que vous avez la langue liée. Vous en dites beaucoup trop, en prétendant que vous ne pouvez rien dire...

— Le silence de l'accusé, reprend son défenseur, est motivé par des considérations que vous comprenez à demi-mot; elles vous permettront d'être plus clément que ne l'a cru le ministère public.

Le voleur qui n'a rien dit n'est pas moins condamné à vingt ans de travaux forcés; mais il a les cent mille francs qui ne doivent plus rien au duc, dès que le duc ne les réclame pas, par peur de Me Lachaud qui en dit trop long, tout en prétendant ne rien dire.

Par les conclusions de ce jugement, on ne sut lequel des deux était le plus à plaindre : ou du voleur qui avait gagné cent mille francs en volant son maître, ou du volé qui fuyait un tribunal devant lequel il redoutait les moindres indiscrétions.

Bien mal acquis ne profite jamais, dit le proverbe.

Les diamants du duc de B***, sortis d'une cassette royale où ils auraient dû rester, enrichirent une république qui n'en avait que faire!

Il fallait être un duc de B*** qui teignait son hôtel en rouge, qui donnait sa confiance à un voleur, pour faire héritière la Suisse de ce qui appartenait au Hanovre.

Il fallait aussi pour que le duc fût en butte à des procès si burlesques, qu'il vécût sous un règne comme celui de l'Empire, le règne des contresens et des malentendus !

CHAPITRE XIII

L'ASSASSIN PONCET ET SON AMI GIRAUD DE GATEBOURSE

Dans la matinée du 6 octobre 1865, deux individus traversant le bois d'Orgemont, commune d'Argenteuil, virent sur le bord d'un taillis, un homme étendu, dont l'immobilité leur parut suspecte.

Ils s'approchèrent et se trouvèrent en présence d'un cadavre.

C'était le corps d'un vieillard dont la tête baignait dans une mare de sang. Le corps était couché sur le dos, la tête dans l'intérieur du taillis et les pieds sur le talus du chemin.

A la partie antérieure du cou, une plaie profonde s'étendait à droite jusqu'à la colonne vertébrale, elle avait été faite avec un instrument tranchant et avait dû produire une mort presque instantanée. La main droite tenait une canne, le petit doigt de cette main avait été coupé dans le mouvement fait

sans doute par la victime pour parer les coups de l'assassin.

Sur les déclarations des tardifs témoins de cet attentat, sur les premières recherches de la police, il fut constaté que la victime s'appelait Thomas Lavergne, âgé de 78 ans, demeurant rue de la Madeleine 34, hôtel Buckingham, et que son assassin *probable*, celui qui ne l'avait pas quitté de Londres à Paris, était un jeune homme de 25 ans environ, répondant au nom de Gabriel.

Lorsque je reçus l'ordre du parquet de m'occuper immédiatementde cette affaire, je me rendis à l'hôtel de la Madeleine. Je commençai par interroger son propriétaire, puis un nommé *Bicary*, domestique de M. Lavergne.

Le propriétaire de l'hôtel Buckingham, nommé Barrat, et le domestique de M. Lavergne qui ne savaient rien encore de l'affreuse nouvelle, n'hésitèrent pas à porter leurs soupçons sur le jeune compagnon du vieillard qui avait été entraîné, la veille, par lui, à Argenteuil, dans une partie de plaisir.

Ils me désignèrent l'individu; c'était encore le nom de Gabriel que je devais mettre sur mon rapport.

Ce jeune homme venait de faire le voyage de Londres à Paris avec le vieillard ; il s'était lié d'amitié avec lui, quoiqu'il ne fût ni de sa condition, ni de son âge. Depuis leur arrivée à Paris, le jeune homme venait rendre souvent visite au vieillard à son hôtel. Mais le propriétaire, autant que possible, le renvoyait ainsi que le domestique de M. Lavergne, un nommé Bicary.

Ce Gabriel avait des allures de barrière et un langage cynique; son air était aussi faux vis-à-vis de M. Lavergne qu'il était effronté vis-à-vis de ses subalternes.

Le serviteur et le maître de l'hôtel Buckingham savaient depuis longtemps que M. Lavergne avait le cerveau très faible. Ils savaient, en outre, que méfiant, comme tous les vieillards, il portait les titres de sa fortune et son or sur lui, surtout lorsqu'il se déplaçait pour aller de Londres à Paris.

Je fus frappé, en prenant avec s[illegible]ces renseignements, des détails qu'ils me donnèrent sur le nommé Gabriel.

Ce nom, quoique très vulgaire, était resté dans ma mémoire avec le signalement de l'individu.

Depuis six ans, j'étais au courant de ses menées, de ses prouesses qui l'avaient mené loin.

Ce qui m'étonnait, ce qui ébranlait mon opinion sur l'auteur probable de l'assassinat d'Argenteuil, c'était que le Gabriel en question qui, pour moi, ne s'appelait pas Gabriel, ne pouvait séjourner en France, puisque depuis trois ans il expiait ses crimes à Cayenne.

En mars 1862, ce faux Gabriel avait été condamné avec un nommé Marjotte pour vol et émission de fausse monnaie.

Depuis il avait été dirigé sur le pénitencier de Cayenne.

Il était très probable, malgré le signalement qui se rapportait à mon individu, qu'il achevait son temps dans un pénitencier où il était fort difficile de s'évader.

Ce prétendu Gabriel appartenait à cette catégori
des *hirondelles de nuit* qui couchent sous les pon
en attendant le moment d'être le pégriot d'un
bande d'escarpes, d'y emplir son rôle de *toucheur*
soit sur une vieille femme, soit sur un vieillard, dont l'isolement promet toujours l'impunité à son bourreau qui n'a pas l'âge pour aller à l'échafaud.

Je reconnaissais dans la *manière d'opérer* de l'assassin du vieillard d'Argenteuil, la main d'un *pégriot toucheur*.

La blessure qu'il avait reçue à la partie antérieure du cou, et qui s'étendait jusqu'à la colonne vertébrale, m'annonçait que ce *toucheur* s'était servi d'une lame d'acier fortement aiguisée, dont la flexibilité permet aussi bien d'ouvrir une porte ou une caisse que de perforer un individu sans faire gémir l'une, sans faire crier l'autre.

L'instrument m'était aussi connu que le genre
d'individu qui s'en servait

Comment le prétendu Gabriel que je soupçonnai
par son signalement et par la façon dont il avait t
sa victime, pouvait-il être cependant de retour
France? Comment avait-il pu s'échapper
Cayenne ?

J'étais payé pour connaître à la fois l'adresse
l'énergie de l'habile *toucheur* qui, jusqu'al
n'avait été, pour moi, qu'un voleur et un fauss
je devais tout attendre de lui.

Mes soupçons, malgré les faits qui venaien
détruire, me revenaient sans cesse, lorsque j
rappelai ce qu'avait été encore ce faux G

ınt d'être un voleur émérite; un rusé et dange-
ıx vagabond quand je le rencontrai, pour la se-
nde fois, à la forêt de Saint-Germain.

En effet, le faux Gabriel que je n'osais accuser
u meurtre du vieillard d'Argenteuil, n'était pas
our moi un inconnu ; c'était déjà un criminel en-
urci.

Très habile dans l'art de se substituer à un autre,
ussi audacieux qu'hypocrite dans l'exercice de ses
rimes, je l'avais rencontré trois fois sur ma route.

On se rappelle dans quelle circonstance j'avais
enouvelé connaissance à la forêt de Saint-Germain
vec un cocher palefrenier qui, par exception, con-
uisait une calèche de noce, lors du mariage du
abab avec cinq femmes.

A cette époque, cet apprenti du crime venait
l'être condamné, après être sorti d'une maison cor-
ectionnelle, pour vagabondage et pour vol.

Son temps expiré, il s'était réfugié à Saint-Ger-
nain où il était resté, après le départ du nabab,
pour dévaliser la mère de la victime de cet archi-
millionnaire.

Lorsque je reçus la plainte de la dame, qui n'a-
vait pas plus à se louer de son gendre *pour rire*
que de son palefrenier, cette plainte n'eut aucune
suite, parce qu'elle fut aussi vite retirée qu'elle avait
été faite.

Mon rusé bandit avait trouvé un moyen ingé-
nieux pour en détruire les effets. Il était parvenu,
malgré ses mauvais antécédents, à se faire recom-
mander pour entrer à la maison de l'empereur à
Saint-Cloud, à la porte Jaune. Là, il avait été ad-

mis, en sa qualité de palefrenier, aux soins des juments de la ferme de Châlons.

La dame de Saint-Germain très mal vue du château, redoutait, par son dernier scandale, de voir mettre en regard du présent du voleur, son passé de femme libre et elle avait prié le parquet de ne pas donner suite à sa déposition.

Le faux Gabriel n'avait donc eu qu'à s'applaudir de s'être mis sous l'égide du neveu du grand homme, lui, dont le père avait été. à Saint-Cloud, un officier du premier empire.

Il est vrai que le soi-disant Gabriel n'était que le fils naturel de cet officier. Pour un garçon aussi astucieux, aussi énergique que cet enfant précoce, tout était bon pour se mettre à l'abri de la justice.

Et s'il avait voulu tourner au bien ses facultés intellectuelles et son énergie, elles n'auraient pas abouti au plus terrible des résultats.

De la maison de l'empereur, il passa, toujours pour soigner les chevaux, dans la maison du prince Jérôme ; il ne la quitta, après avoir eu le soin de se faire donner les meilleurs certificats, que lorsque le prince supprima ses écuries de l'avenue Montaigne.

Afin d'effacer un passé trop compromettant il donne à son zèle à servir ses augustes maîtres un motif très intéressant.

Il travaille, dit-il, pour son pauvre père, c'est-à-dire pour l'homme qui l'a adopté en épousant sa mère. Afin de mettre bien en relief sa bonne conduite plus apparente que réelle, il prête à sa mère un rôle odieux.

'est elle qui l'avait abandonné comme elle avait
ındonné son père, après lui avoir mangé son
n, après l'avoir réduit, lui son fils, à avoir pour
ceau le cachot des jeunes détenus !

e vagabond, par la faute de sa mère, consent de
ps en temps à travailler pour nourrir son vieux
e, aussi abandonné que lui.

n besoin, tant il est tendre pour l'infortuné qui
it pu être l'auteur de ses jours, il vole et fait
ission de la fausse monnaie.

se livre à ce dernier commerce lorsque, parti
écuries de l'avenue Montaigne, il rencontre, par
ard, des camarades de sa première prison, entre
es le nommé Marjotte.

elon lui, il est innocent des vols commis par la
de Marjotte; s'il est pris avec elle, c'est parce
son ancien compagnon l'a rencontré dans le
ıe hôtel où il lui a soustrait son livret.

uand il est conduit pour la seconde fois à la
ecture de police, sous l'inculpation des méfaits
t il fait peser la responsabilité sur Marjotte, le
Gabriel s'arrange de telle façon que les dix-
ou vingt personnes appelées à être confron-
avec lui, ne le reconnaissent pas, toutes ne re-
ıaissent que Marjotte.

oi, présent à cette confrontation, moi qui sui-
depuis Saint-Germain mon repris de justice,
reconnus bien.

lors je lui rappelai notre dernière entrevue
s la forêt, lorsqu'il était sorti à peine de la mai-
centrale de Gaillon.

omme mon devoir était d'éclairer la justice, dès

que ce misérable se mettait de nouveau en dehors de la loi, je rappelle ses antécédents.

A 14 ans, à Gennevilliers, il fait partie d'une bande de jeunes drôles qui menaient les chevaux à l'abreuvoir et les filles au cabaret.

Condamné pour vol, sa mère refuse de le réclamer ; il entre dans une maison centrale, il en sort en 1858.

Sous un faux nom, il est pris sous les ponts, après avoir commis plusieurs méfaits dont les *hirondelles du pont d'Iéna* étaient coutumiers.

Il sort de prison ; il se réfugie à Saint-Germain, avant d'entrer à la maison de l'empereur à Saint-Cloud.

C'est en quittant la *porte Jaune* qu'il renoue connaissance avec Marjotte, une ancienne hiron delle.

Une fois remercié à la maison du prince, il recommence sa série de vols et son émission de fausse monnaie sous le nom de Gabriel.

Comme depuis longtemps je ne perdais pas de vue mon palefrenier, comme lui-même s'était vendu par les confidences qu'il m'avait faites à Saint-Germain, je pus dire au parquet son véritable nom qui n'était pas Gabriel, mais Barthelémy Poncet, condamné à huit années de travaux forcés pour vol.

Maintenant ce Poncet était-il l'auteur du meurtre commis au 6 octobre 1865, à Argenteuil, sur la personne du vieillard Lavergne ? Cela était probable puisque ce Poncet devait avoir l'âge de mon ancien palefrenier, puisqu'il avait repris pour son Anglais et pour tous ceux qui l'approchaient, le nom sous

lequel il s'était dérobé une première fois à la justice.

Comment, lui qui devait être à Cayenne, avait-il pu cependant s'échapper pour venir commettre un crime aussi terrible dans sa patrie qui l'avait déjà condamné ?

La logique se refusait à admettre une pareille supposition.

Mais je connaissais mon faux Gabriel ; je savais que les coups les plus audacieux étaient ceux qu'il préférait, que le mot *impossible*, dans son vocabulaire de scélérat, n'était pas français !

Or, après avoir pris mes renseignements à l'hôtel Buckingham, après m'être rendu sur le lieu du crime, mes soins tendirent à savoir ce qu'avait pu faire ce Gabriel depuis le 6 octobre.

J'envoyai mes inspecteurs dans toutes les directions de Paris, pour visiter les bals et les garnis.

J'appris du propriétaire de l'hôtel Buckingham que le Gabriel en question logeait dans une maison de la rue Saint-Honoré, 85.

Persuadé que le meurtrier n'oserait s'y présenter après son crime, je me contentai d'y placer un de mes inspecteurs qui, si, par aventure, retrouvait là mon assassin, devait m'avertir sur le champ.

On vint aussi m'annoncer qu'on avait vu au bal Favier, de Belleville, un individu qui le 5 octobre s'était fait remarquer par sa conduite excentrique ; il répondait au signalement de mon Gabriel.

A la sortie du bal Favier, le même individu avait couché rue du Vert-Bois chez des filles à qui il avait

donné beaucoup d'argent. Il avait payé en schellings.

Plus de doute, mon *Gabriel* était mon *Poncet.*

Les divers rapports de mes inspecteurs, s'accordant avec le signalement que je tenais du propriétaire de l'hôtel Buckingham, un mandat d'arrêt fut lancé contre l'évadé de Cayenne, accusé d'être le meurtrier de M. Lavergne.

Comme Poncet n'avait pas payé le loyer du logement qu'il occupait rue Saint-Honoré, huit jours après son meurtre il revenait à son premier domicile ; il venait s'acquitter envers son propriétaire et reprendre certains papiers indispensables à sa fuite.

Il n'était pas plus tôt retourné à la rue Saint-Honoré que j'en étais averti.

Je le surpris au moment où Poncet, en *honnête* homme, acquittait la note de son logeur avec l'argent de sa victime.

Dès qu'il me vit, il me reconnut.

Après un mouvement de terreur bien légitime, il pensa que j'ignorais son meurtre à Argenteuil. Il crut que la justice ne le traquait que comme un transfuge de Gayenne. Je le laissai dans son erreur.

Il m'aborda comme une vieille connaissance, il me rappela notre rencontre à Saint-Germain. Il me dit avec beaucoup de sang-froid que s'il était revenu en France, c'était pour prouver qu'il n'était pour rien dans le vol de Marjotte, enfin pour protester contre son bannissement, bien pénible pour un patriote comme lui, un admirateur enthousiaste de

l'Empire que sa famille avait servi, de père en fils.

Je lui donnai le change.

Je le laissai croire qu'il ne s'agissait que de son évasion de Cayenne. J'étais persuadé du contraire, depuis que je l'avais revu et qu'il m'avait été signalé par le propriétaire de l'hôtel de Buckingham.

Avant de suivre les péripéties qui amenèrent Poncet à consommer son meurtre sur M. Lavergne, je dois signaler un autre personnage dont j'ai parlé précédemment : Giraud de Gatebourse que j'arrêtai à Paris et devenu plus tard l'ami de Poncet.

Pris par moi en même temps que je faisais arrêter le faux Gabriel, Poncet, au moment d'être dirigé sur le pénitencier à Cayenne, avait fait la connaissance de Gatebourse.

Giraud, le faussaire, et Poncet qui ne faisait encore que l'émission de la fausse monnaie, devaient s'entendre.

L'un, d'un âge mûr, avait déjà connu la fortune ; l'autre, très jeune encore, la rêvait par les mêmes moyens; ils devinrent donc, par intérêt, les meilleurs amis du monde.

C'étaient, du reste, deux natures aussi remuantes, aussi ambitieuses.

En unissant, en décuplant leurs facultés, ils espéraient bien ne pas rester à Cayenne.

Poncet, en recouvrant sa liberté, voulait jouir de tout le luxe qu'avait connu Gatebourse. Gatebourse, aidé de Poncet, homme d'action, espérait reconquérir, en peu de temps, ce qu'il avait déjà perdu.

J'ai indiqué dans un précédent chapitre, la posi-

tion de fortune dont jouissait Gatebourse, au mo-
ment de son arrestation.

Il possédait deux propriétés de Gatebourse, l'une dans la Charente, l'autre aux environs du département de la Seine ; elles portaient toutes les deux le nom de leur opulent propriétaire.

Dans l'une, occupée par sa femme, ne se trouvait aucune trace de la coupable industrie de son propriétaire, dans l'autre, beaucoup plus fastueuse, où entraient, *in petto*, les dames les plus en renom du demi-monde, Gatebourse avait établi un atelier où la chimie et la gravure se faisaient artistiquement et scientifiquement les complices de son métier illicite.

Gatebourse avait appris à ses dépens qu'on n peut pas travailler tout seul ; il avait compris aus qu'il était très dangereux de mettre dans son je des innocents. Il avait donc jeté les yeux sur Ponce

Il s'en était fait l'ami, pour s'en faire plus ta un utile complice, une fois qu'ils auraient eu chance de fuir Cayenne.

Gatebourse n'avait pu réaliser son rêve.

Après plusieurs tentatives d'évasion, Poncet se était parvenu au but de ses désirs. Il s'était évad de Cayenne, en laissant derrière lui le cadavre son ami.

Poncet qui, avant l'heure de son exécution, écrit ses *mémoires*, raconte lui-même les details ses tentatives d'évasion en compagnie de G bourse.

Après avoir tué le gardien plaçé sur un

limitant leur pénitencier, ils s'aventurent dans les savanes.

Ils sont arrêtés par une barrière de feu.

Après avoir erré sur des sables brûlants, ils sont aux prises avec des fauves, des araignées crabes, monstres velus, gros comme des œufs de poule, dont les pattes ont six pouces de long. Elles courent sur eux en gardant, comme les monstres des Hespérides, les forêts de la savane. Pour les franchir, ils n'ont qu'un seul moyen : y mettre le feu.

Ils marchent devant l'incendie, en s'y brûlant les pieds, comme ils avaient marché sur le sable brûlant. Quand ils croient parvenir au but de leur voyage, meurtris, aveuglés, Gatebourse, épuisé, tombe sur le sable ; il succombe. Poncet s'affaisse à côté de lui. Il ne meurt pas. Il est repris par un gardien. Toujours adroit, il ne se désigne que par le numéro qu'il porte.

Gatebourse, mort, est seul accusé du meurtre du gardien tué sur le pont.

Revenu à son pénitencier, Poncet retombe du haut de ses rêves. Privé de la liberté qu'il achetait pourtant si cher, il est privé aussi d'un ami précieux dont l'adresse et l'art lui promettaient une fortune assurée.

Il ne renonce pas à la liberté et à la fortune.

Il récommence une nouvelle évasion, cette fois elle est couronnée de succès.

Il gagne l'Amérique septentrionale par la Floride.

C'est à l'époque de la guerre entre les Etats du nord et les Etats du sud. Il s'engage dans les

troupes fédérales; il vend son bras à la cause de la liberté.

La guerre cesse. Les Etats-Unis, après avoir payé le courage de ce voleur qui n'a pas eu le temps de se changer en héros, le remercient en le rapatriant.

Poncet pense que la patrie n'est pas chère qu'aux âmes bien nées.

Il se propose d'y retourner en faisant d'abord un léger détour. Il s'embarque pour Londres, rêvant toujours la fortune. Il ne veut revenir dans sa patrie que pour marcher de pair avec l'opulence.

Ne pouvant la posséder par les procédés de gravure perfectionnés, il veut la forcer par des procédés plus vulgaires, par ceux qu'il tient de son ancien état de *pégriot*.

A l'exemple des voleurs d'élite, il choisit une victime digne de lui, capable de le faire riche pour le restant de ses jours, au moyen d'un bon coup de couteau !

Cette victime, il la rencontre à Londres, dans la capitale du pays de l'or ; cette victime, c'est ou plutôt ce sera Thomas Lavergne.

Ce vieillard, dont l'Angleterre avait reconnu largement les services, recevait une pension de vingt mille francs, comme commissaire civil de l'île Maurice. Il revenait en France, après ses longs et loyaux services, à l'âge de 78 ans pour jouir en paix de son honnête aisance, dans sa première patrie.

Il était accompagné de son frère, un fou, d'un domestique, un éclopé. Lui-même, quoique très valide en apparence, avait le cerveau très affaibli.

A l'hôtel Buckingham où il descendait régulièrement depuis un an qu'il allait de Londres à Paris, pour régler ses intérêts d'outre-mer, il était sous la surveillance de son maître d'hôtel, M. Barrat.

Ce dernier veillait avec une sollicitude toute paternelle sur ces trois personnages, sur les deux frères, dont la vieillesse touchait à l'enfance, et sur le domestique éclopé.

On comprend quelle bonne proie était pour Poncet Thomas Lavergne.

Il fit connaissance avec lui, au moment où il s'embarquait avec le *bourgeois* pour retourner, ensemble, dans leur patrie.

Le faussaire, le voleur Poncet qui n'avait encore que vingt-huit ans, n'avait pas moins été frappé trois fois par la justice. A 15 ans, il avait été condamné à cinq ans de correction, à 20 ans, à trois ans de prison, à 25 ans, à huit années de travaux forcés.

Lorsqu'il abordait sur le paquebot l'opulent vieillard, il était dans les dispositions que j'ai indiquées précédemment; ou faire fortune par un coup de maître, ou porter sa tête à l'échafaud pour couronner son existence déjà si bien remplie.

Poncet était un véritable parisien, très entraînant, très communicatif à la surface, très amusant par ses saillies, par son entrain et une énergie endiablée.

Il plut au vieillard dont l'anglomanie n'était pas assez invétérée pour ne pas dépouiller le *vieil homme* devant ce séduisant compatriote.

Lavergne arrive à Paris, à l'hôtel Buckingham,

M Barrat veut éloigner Poncet de son débonna et confiant locataire ; il ne peut y parvenir, mal; la disproportion d'âge et de position qui exi entre eux.

Le pégriot s'accrocha à lui pour s'en faire s cicerone, pour le conduire à travers tous les déli offerts par la capitale. Car il connaissait, disait tous les bons endroits de Paris.

Le vieillard encore vert, malgré ses 78 ans, laissa entraîner, malgré les représentations de amis, par ce dangereux compagnon.

Pour ne pas avoir suivi le conseil de la pruden Thomas Lavergne paya cher, dans une partie plaisir à Argenteuil, la confiance qu'il avait pla dans la personne d'un pégriot comme Poncet avait subi trois condamnations pour vol.

Celui-ci, après s'être bien assuré que Laver portait toute sa fortune sur lui, le grisa à Arg teuil, avant de lui faire *son affaire* à la lisière bois.

Poncet partit un jour de Paris avec Laverg qui possédait en dehors de nombreux billets banque cousus dans la doublure de son habit, tr mille francs mis en réserve dans un étui à l gnette.

Quant à Poncet, bien résolu à tuer son nabab route, il avait sur lui deux couteaux dans sa d blure ; un couteau catalan et un couteau lime : instruments de travail qui ne l'avaient pas qui depuis qu'il avait exercé le triple emploi de *pégri* de *guiche* et de *toucheur* dans la bande Marjotte

Le lendemain matin de cette partie de campag

dans laquelle Poncet avait grisé *son* vieillard, pour mieux l'achever, les habitants d'Argenteuil ne trouvaient plus qu'un cadavre au bord d'un taillis !

Dévaliser sa victime, après les coups de surin qui en finirent avec elle, fut pour Poncet l'affaire d'un moment.

Il savait d'avance où Lavergne cachait son or et ses billets de banque ; et le soir de son crime, il retournait à Paris ; Il se faisait conduire au bal Favier, pour y dépenser avec des filles, de vieilles connaissances datant de son départ pour Cayenne, l'or du bon Lavergne.

Il n'attendit pas au lendemain pour échanger ses vêtements plus que sordides contre des habits presque neufs qu'il achetait chez un marchand de confections, nommé Géranton.

Il reparût ainsi transformé, habillé en gandin, au bal Favier, pour plaire à ses connaissances, deux filles sous la surveillance de la police, nommées l'une Félicia, l autre Julia.

Lorsque ces détails me furent donnés par les inspecteurs que j'avais dirigés dans tous les bals de barrière, je me fis conduire chez le marchand d'habits qui me confia le paletot et le gilet quittés la veille, par mon Poncet, filé par mes brigadiers.

Quand, bien cerné par mes hommes, je le surpris à son domicile de la rue Saint-Honoré, je lui dis, sans lui parler de son meurtre d'Argenteuil :

— Diable ! pour un évadé de Cayenne, vous êtes bien mis ?

Et le toisant des pieds à la tête, j'examinai avec soin ses nouveaux effets, puis j'ajoutai :

— Où avez-vous acheté ces habits?

— A New-York, me répondit-il.

Sa réponse ne fit que confirmer mes soı
puisque je savais qu'il mentait.

Ce mensonge n'avait sans doute qu'un bu
gner les suppositions qui pesaient sur lui, a
du meurtre d'Argenteuil.

Lorsque je conduisis Poncet chez le jug
truction, lorsqu'il apprit par le magistrat qu'
accusé du meurtre d'Argenteuil, son attitude
allures ne le trahirent pas un instant.

Il feignit l'indignation ; il dit qu'il était aı
nocent de ce meurtre que des nombreux vol
bande Marjotte.

Transféré à la maison de justice de Versai
reste dans le même système de défense.

Il nie tout, malgré les accusations du
d'hôtel de la Madeleine et du domestique Bic

On pouvait bien le reconnaître pour av
avec Lavergne à Argenteuil, mais personne
vait vu frapper sa victime, personne n'avai
été témoin de son crime.

A l'audience, rien dans sa démarche, riei
son attitude ne le trahit encore.

Il porte la tête haute, il se tient droit, il r
tout le monde avec une assurance qui frise l'
terie. Il a le front développé que couronne
cheveux châtains, lissés avec coquetterie. Se
sont petits, mais très expressifs.

L'ensemble de sa physionomie, hardie et g
leuse rappelle le type le plus complet de l'
de Paris.

Lorsque le président l'interroge de façon à l'amener sur le terrain du meurtre où il ne s'aventure jamais, il répond par de faux-fuyants qui, bien souvent, égarent le tribunal sans cependant l'influencer.

A chaque réponse qu'il fait, il se tourne avec complaisance vers son avocat, comme s'il voulait lui dire :

— Hein, comme c'est ça?

Durant le cours du procès, il ne répète que la même phrase devant tous les arguments qu'on lui oppose :

— J'ai à dire que je n'ai rien à dire et que je suis innocent.

J'ai été à même de converser avec lui plusieurs fois à Versailles dans son cachot. Un jour il me dit avec aplomb :

— Je suis aussi peu de l'affaire de M. Lavergne que je n'ai été des affaires de Marjotte. Si j'étais coupable, est-ce que je n'aurais pas changé encore de nom? Car ce nom de Gabriel avait été donné depuis longtemps à la police et il ne me couvrait pas mieux que celui de Poncet. Est-ce que je serais enfin retourné à la rue Saint-Honoré?

Comme je ne lui répondais pas, comme mon silence accusateur l'irritait, il répliqua après une pause :

— J'ai été calomnié, j'ai des ennemis! Mes ennemis, ce sont mes camarades de jeunesse. Autrefois, ils m'ont confondu avec Marjotte en me volant mon livret, pour le couvrir. Maintenant ils me perdent, en se mettant derrière moi, eux qui ont fait le coup

sur le vieux. Car, c'est *la Flotte* qui a fait le coup je le répète.

— Oui, lui répondis-je en souriant d'un air d'incrédulité. Et la fatalité qui vous poursuit vous a mis dans la poche l'or de la Flotte et de ce vieillard.

— Cet or provenait, me répondit-il, du prix de mon engagement dans les troupes fédérales, en Amérique.

— Trois mille francs? lui dis-je, c'était payer cher l'engagement d'un volontaire.

— L'étranger, me répondit-il avec fierté, ne paiera jamais trop cher un Français.

— Vous êtes chauvin? lui ripostai-je.

— Sans doute, m'objecta-t-il, puisque je suis fils d'un soldat qui a servi *l'autre.*

— En revanche, lui ripostai-je, avouez, Poncet, que vous n'avez guère respecté la mémoire de votre père.

— C'est la faute de ma mère, répondit-il en soupirant hypocritement, elle qui m'a abandonné, c'est elle qui m'a forcé à faire de mauvaises fréquentations.

— Si mauvaises, lui répondis-je en hochant la tête, qu'elles vous ont conduit au crime.

— Encore! s'écria Poncet en me regardant d'un air sombre et en frappant du poing avec colère. Je vous dis que mon cœur est net, sans cela, est-ce que je me serais fait prendre comme un lapin? Ah! tenez, ce que vous me dites là, monsieur Claude, me fait bien du mal, vous surtout, une vieille connaissance! Tout ce que j'ai à me reprocher vis-à-vis de ce bon M. Lavergne, que je connaissais depuis

peu, ce sont les *blagues* que j'ai pu lui conter, histoire de l'amuser. Il m'allait, cet aimable vieillard, et quand j'ai appris qu'on l'avait assassiné, cela m'a fait bien de la peine. Je le connaissais depuis peu, c'est vrai, mais je le répète, il m'allait !

— Et, dis-je, c'était sans doute pour le défendre que vous portiez sur vous deux couteaux ?

— Je ne voyage jamais sans être armé, me répondit-il imperturbablement. C'est une habitude que j'ai contractée en Amérique. Si mon ami Gatebourse vivait encore, il vous dirait ce que je vous dis ! Ah ! l'Amérique, termina-t-il avec enthousiasme, quel beau pays pour la jeunesse !

— Et vous la regrettez, ajoutai je, comme vous regrettez votre ami Gatebourse?

— Sans doute, reprit-il, heureux de détourner la conversation sur le meurtre d'Argenteuil. Si Gatebourse vivait, je ne serais pas dans ce cachot.

— Vous l'auriez secondé dans ses travaux de gravure?

— Un peu, continua-t il, nous serions restés en Amérique où l'on n'a pas de préjugés comme ici.

— C'est-à-dire que vous auriez fait ensemble de faux billets et de la fausse monnaie?

— Gatebourse me répondit Poncet, a été calomnié, comme je le suis moi-même, calomnié jusque dans sa famille qui, comme le gouvernement, n'a pas su apprécier ses talents. Gatebourse était un *artiste*. Il sortait de la voie ordinaire, la routine *l'a broyé !*

— C'est en effet, bien malheureux, lui dis-je en souriant de nouveau.

— Oh ! continua Poncet, il a payé cher la jalo
de la Banque de France qui avait de *l'ombr*
pour lui ; car c'est elle qui l'a empêché de travail
Après tout, ne faut-il p s que le soleil *luise* p
tout le monde ?

— Même pour les faussaires ! l'interrompis-je

— Tenez, monsieur Claude, me dit-il en h
sant les épaules, vous me faites de la peine. V
ne comprenez pas le talent ! Je vous dis que G
bourse, le grand Gatebourse était un *artisse*.
suis sûr, moi, que l'Amérique aurait apprécié au
ment son génie que la France ! Moi et Gatebou
nous serions aujourd'hui millionnaires à New-Y
Il est mort, ce cher ami ! C'est sa perte qui
cause de la mienne, S'il n'avait pas été ma
par les crabes, je n'aurais pas eu la malecha
de revenir en France pour me réhabiliter !
ma trop grande confiance, c'est ma naiveté qu
été funeste. Que voulez-vous ! Je suis né sou
mauvaise étoile. Ah ! termina-t-il, de ce ton
lard et pleurard particulier au Parisien ma
j'avais eu une mère, au lieu d'avoir une m
on aurait vu en moi autre chose qu'un cr
on aurait vu un fils dévoué jusqu'à voler po
rir un malheureux beau-père, que ma g
mère a ruiné, avant d'abandonner ! Et ce
ce sournois de *Charlot* qui me réclamer
Ce serait Monthyon, ce serait saint Vi
Paul ! Voilà mon opinion sur moi, ce r
être pas la vôtre, j'en suis fâche, pour vc

Comme il ne convenait pas à ma d

suivre sur un pareil terrain, je pris congé de l'impudent criminel.

J'avais hâte d'abréger un entretien que, par pitié pour un condamné qui n'avait que quelques jours à vivre, je ne voulais plus rétorquer.

Deux jours avant son exécution, j'allai le trouver encore une fois dans son cachot, je le surpris écrivant; il était penché sur sa table devant un manuscrit à peu près terminé.

A ma vue, il s'élança vers moi avec un air d'épanchement que je ne lui connaissais pas.

Il me dit :

— Ah ! monsieur Claude, je suis heureux de vous revoir, à la veille de dire adieu à tous mes amis. Je me rappelais notre rencontre à Saint-Germain. C'était le bon temps ! Je n'en ai pas connu d'autre, excepté celui que j'ai connu avec mon pauvre ami Gatebourse.

— Vous le regrettez ? lui demandai-je.

— Je crois bien, fit-il d'un air sombre. Et c'est ce qui me console de faire le grand voyage. J'espère bien le rencontrer *là-haut* ! Et s'il y a un *là-haut* j'y serai avec mon ami Gatebourse, un martyr comme moi.

— Ainsi vous vous obstinez à proclamer votre innocence ?

— Voyons, monsieur Claude, reprit Poncet d'un air plein d'assurance, je viens de voir tout à l'heure l'abbé Falletz, mon confesseur. Je lui ai dit, ce que je n'ai cessé de dire à vous et à tous mes juges ! Là, vrai, cet homme noir *m'a remué !* Ah ! si ma mère m'avait appris à aimer la religion ! Mais non, ma

mère avait bien d'autres apôtres à aimer! Enfin, je suis empoigné, quoi! Et j'ai dit tous mes péchés à ce saint abbé. Croyez-vous donc que si j'étais ce que la société fait de moi, *j'irais blaguer le bon Dieu?* Je suis innocent, oui! Et je l'écris à l'empereur.

— Quoi, lui demandai-je, ce que vous écrivez...

— Sont *mes mémoires* (1). Et puisqu'on l'on tait la vérité à mon empereur, il faut bien que je la lui dise. Une fois mort, on me croira peut-être. On veut ma tête! Eh bien, qu'on la prenne, c'est malheureux pour moi d'abord et pour la société qui aurait reçu de moi les plus grands services.

— Ah! exclamai-je, très étourdi par la vanité de ce criminel qui, si près de l'échafaud, n'était occupé que du bruit causé par son odieuse personnalité. Ah! vous croyez...

— Oui, monsieur Claude, m'interronpit-t-il, et je vois comme toujours, que vous paraissez douter de ce que j'avance...

— J'avoue, lui répondis-je, que je ne vois pas ce qu'il peut y avoir de commun entre Sa Majeste et vous.

— Parce que, me riposta-t-il avec fatuité, vous n'avez pas voyagé comme moi, parce que vous n'avez pas fréquenté comme moi les Anglais et les Américains, gens pratiques par excellence. E

1. *Mémoires* authentiques de *Barthélemy Poncet*, faits dans la cellule des condamnés à mort, à la maison de justice de Versailles, le 29 janvier 1866, rédigés et mis en ordre sur copie de Poncet, déposée au parquet par Jules Beaujoint.

bien, savez-vous ce que je prouve dans ces mémoires?

— Non, ma foi.

— Je prouve que si tous les prisonniers, occupant sans profit pour la société les prisons centrales, étaient incorporés dans l'armée, ils feraient de fameux soldats. Il y aurait alors, avec ces *martyrs*, six mille hommes de plus sous les drapeaux, dévoués aussi bien à l'empereur qu'à la patrie. Ah! si l'empereur savait!

Je l'arrêtai dans son exclamation burlesque, provoquée par son utopie. Je trouvai que le temps était bien mal choisi pour développer une thèse plus que puérile au moment où venait d'être rejeté son pourvoi en grâce.

Je l'informai sur le but de ma visite, je lui annonçai qu'il n'avait plus que deux jours à vivre.

— C'est bien, je m'y attendais, me répondit-il.

Et maîtrisant une violente émotion, il se jeta dans mes bras, pour déguiser son anxiété qui démentait sa réponse.

Il m'embrassa.

Deux jours après, il monta sur l'échafaud.

Comme devant le tribunal, Poncet parut sur la fatale machine, le front haut, affectant un calme qui n'était que dans ses allures, mais qui n'était pas dans son âme.

Avide de succès, même en face de la mort, il voulut faire un discours. Il s'écria, en parodiant les derniers moments d'un roi bourbonnien :

— Adieu, mes amis, je meurs innocent, je pardonne à...

Les aides du bourreau le prirent, ils s'emparèrent de lui pour le coucher dans la lunette. L'exécution s'accomplit avec la rapidité de l'éclair.

Le meurtrier du vieillard d'Argenteuil avait payé sa dette à la justice.

Poncet, malgré son odyssée, malgré sa fin théâtrale, n'était qu'un de ces nombreux voyous parisiens qui se façonnent au paradis des petits théâtres.

C'est un de ces êtres qui poussent et grandissent sur le fumier de la capitale ou à la porte de ses sentines, ici débardeurs, là conducteurs de *Gayets* et héros de barrières dont ils sont les terreurs.

Les Poncets n'engendrent que des pégriots dont le rôle est devenu très important dans le monde des voleurs depuis que les vieux fagots ne sont plus que les soldats de ces jeunes capitaines.

Si ce *toucheur* est devenu si célèbre dans les annales des crimes c'est parce qu'il a agi surtout sans complice dans l'affaire d'Argenteuil, c'est parce que, jusqu'au dernier moment, son sang-froid ne s'est pas démenti pour essayer de prouver son innocence lorsque, malgré son attentat, aucun fait palpable ne pouvait le prouver.

Poncet est un loustic, un hâbleur, un malin allant au-devant de toutes les probabilités de son crime, pour mieux faire croire à son innocence.

Ce sont ces probabilités qui ne s'appuyaient que sur les conséquences qui l'ont fait condamner.

Jusqu'au dernier moment, Poncet espéra en son recours en grâce ; parce qu'il avait su tirer le meilleur parti possible de sa situation exceptionnelle.

N'ayant aucun complice pour le vendre, n'ayant

:un témoin pour l'accuser, Poncet espérait, en -tu de la législation criminelle, malgré les appa- ıces qui le condamnaient, se jouer de toutes ces parences. Ce furent elles qui le perdirent autant ; son aplomb, son orgueil et son adresse.

l avait jeté un défi à la justice, la justice répon- à son défi en faisant rouler sa tête sur l'écha- d.

oncet, à l'encontre de *Maillot*, un pégriot dont onne la lettre qu'il m'adressa, avant de partir à pénitencier, Poncet n'avoua jamais ses crimes. 'oncet, payé par Marjotte, ne voulut plus avoir complices pour ne pas être dénoncé, comme le laillot pour les siens.

uant à moi, malgré mon zèle, malgré mon ex- ence, le hasard ne me servit pas toujours aussi reusement pour découvrir les nombreux assas- que fournissent les bandes de *toucheurs*, *as- ımeurs* et *tueurs* formant la ceinture crimi- e qui entoure la capitale.

e tableau comparatif des affaires de cour d'assises : je publie à la fin de ce volume, où les assassins ıdamnés sont en minorité en présence des assas- s disparus, non jugés, le prouve péremptoirement. le donne ce tableau, tel qu'il était hier, depuis n entrée en fonction comme chef de la police de reté, jusqu'à l'année où l'âge me força à donner a démission.

Tel qu'il était hier, ce tableau, tel il est aujour- hui, tel il restera dans l'avenir, peut-être!

CHAPITRE XIV

ENCORE LE POIGNARD DE MAZZINI

Le duel se continuait entre Napoléon III et zini. L'avantage, entre les deux duellistes et spirateurs, restait, en secret, à l'Italien.

Tromper la France, une bonne et généreus qui se moque d'elle-même, avait été chose pour le carbonaro français. Tromper l'Italie, été plus difficile pour lui, si engagé vis-à-vis nation esclave, aussi ombrageuse que vindica

En 1864, l'Italie qui n'avait été qu'affranch le sectaire impérial, se souvenait depuis le r mencement de son unité, qu'elle avait été, so sar, la reine du monde.

Dès 1863, Mazzini préparait un vaste mouv révolutionnaire dont le signal, en France, être l'assassinat de l'empereur.

L'affaire des bombes de 1858, était donc commencer.

J'ai raconté dans ses moindres détails les intrigues de 1858, concernant le complot d'Orsini.

Ce complot n'échoua que parce que Orsini, l'apôtre du prophète, n'avait pas été d'accord avec lui pour le préparer, ni le mûrir.

Le complot de 1864, dans lequel Greco remplaça Orsini, n'aboutit pas, parce que cette fois la police française était payée pour ne plus être aussi négligente, aussi maladroite qu'en 1858.

Le conspirateur Greco (Pasquale) et ses trois subordonnés, Trabucco, Imperatori, Scaglioni. furent enlevés aux abords de l'Opéra, au moment où ils se disposaient à lancer leurs *bombes perfectionnées*, dans la salle et non pas dans la rue.

Comme toujours, c'était de Londres que partait le complot ; c'était à Lugano, cet Eden de la Suisse italienne, que Pasquale Greco, le séide de Mazzini, avait reçu du prophète, huit mois auparavant, les instructions et les subsides que Greco transmettait à ses complices, tant bien que mal.

Les complices de Greco étaient de pauvres hères, illuminés ou fantoches.

Greco, étudiant en médecine, professeur de musique, était un séide dilettante. Il rationnait tristement, très peu fraternellement ses compagnons, pendant qu'il menait, lui, une vie de grand seigneur.

Il jouait de la guitare et rêvait amour aux pieds de sa fiancée, tout en recevant les bombes de Mazzini.

Trabucco, son lieutenant, en obéissant à Greco,

poignard dans la ceinture, ne cessait de porter ec lui un cor de chasse et d'en jouer !

Quand il ne conspirait pas, ce Trabucco, il s'eni- ;rait d'harmonie, comme Greco s'enivrait d'a- mour.

Quant à Imperatori, lithographe ou zouave, à Scaglioni, l'étudiant-soldat, c'étaient des aventuriers que Garibaldi, inoccupé, avait livrés à l'ombre invisible et terrible de leur chef, caché derrière Greco : Mazzini, le *vieux !*

J'ai vu de près cette nouvelle recrue de conspirateurs venue d'Italie, dépêchée par le *vieux de la montagne*, qui, à cette époque, pouvait également s'appeler le *vieux de la Grande-Bretagne.*

J'avoue que rien en France ne s'est vu de pareil en fait de conjurés. Pour moi, c'était une troupe de comédiens.

Greco en était le jeune premier, Trabucco le for comique.

Sacripants, aventuriers grotesques ou terribles musiciens ambulants, donneurs de coups de sabr de coups de poignard et lanceurs de bombes, conspirateurs appartenaient plus au théâtre qu'à politique.

Il n'y a que l'Italie pour produire de pareils toches qui jouent du couteau comme de la gu

Ces personnages étaient bien dans la donn la tragédie burlesque que jouèrent toujour l'ombre ces deux carbonari : Napoléon et M

Depuis que notre souverain s'était écha Ham par l'appui de Mazzini, depuis que

était persuadé que l'empereur ne lui obéissait plus que le poignard dans les reins, Mazzini était devenu la menace vivante de Napoléon III.

Ce qui se passait aux Tuileries, dans les voyages officiels, à travers les villes acclamant le passage de Leurs Majestés, paraîtrait incroyable si ce n'était constaté par tous les familiers du château.

Souvent, dans l'alcôve du souverain, un poignard italien se trouvait placé à son chevet, où était écrit sur la lame ces mots : *Souviens-toi.*

En voyage, un militaire se dressait devant Sa Majesté comme le spectre de Banco; c'était Mazzini traversant la France, déguisé en gendarme, au moment d'armer contre Bonaparte ceux que le sort avait désignés pour le bombarder ou le poignarder!

Plus d'une fois, à Bade ou à Vichy, l'empereur, de sa fenêtre, voyait à la croisée d'en face,un étranger qui l'imitait, soit en essayant une paire de gants, soit en prenant sa canne ou son chapeau, comme pour partir en même temps que lui.

Cet étranger, cet inconnu, c'était encore lui, Mazzini, toujours Mazzini le préparant à un nouveau coup qui allait bientôt le frapper!

Mazzini, c'était l'épée de Damoclès suspendue sur la tête de l'impérial carbonaro, condamné à mort par les *ventes* depuis qu'il n'agitait plus la France, depuis que son frère l'avait lancé à son tour sur un trône, que Mazzini lui avait ordonné de renverser avec tous les trônes de l'Europe.

Mazzini, c'était la punition faite homme de Napoléon III condamnant alors, lui, l'ancien agitateur,

tous ceux voulant se tourner, à son exemple, contre les lois du pays!

Alors, tous les cinq ans, Mazzini revenait pour lui rappeler son ancienne dette ; il groupait à ses côtés des jeunes hommes ardents, excités par sa parole, par sa passion, enivrés par son fanatisme dont l'accent mystique coloré n'était inspiré que par une idée : celle de ne faire autour de lui que des ruines pour y étayer le nouveau berceau de l'Italie et le nouveau temple de la liberté universelle.

Mazzini était, pour Bonaparte, le juif errant qui, forcé de marcher en avant, par la démocratie vengeresse, ordonnait à son complice de marcher avec lui sous peine de mort!

Depuis 1830, Napoléon III, élevé à l'école de la reine Hortense, c'est-à-dire à l'école de la duplicité, ne s'était fait le frère de Mazzini que pour le tromper.

Mais Mazzini, dès qu'il avait été trompé par Bonaparte, après l'avoir tant servi de son poignard, avait tourné son arme contre lui. Napoléon en avait senti la pointe, dès qu'il était parvenu à s'asseoir, par un faux serment, sur le trône du plus pacifique des rois.

Depuis qu'il était empereur, sa position était intolérable. Il voyait de plus en plus s'abaisser sur sa tête le poignard sur lequel il avait juré obéissance à la *jeune Italie*.

Il crut un moment, après avoir été forcé de passer les Alpes pour donner l'Italie à Victor-Emmanuel, que Mazzini serait satisfait.

Mais, au contraire, pour n'avoir rempli que la moitié de sa promesse, le grand *patriote italien* n'était que plus exigeant envers un frère, son ancien complice qui lui devait une partie de sa puissance.

La police corse n'avait pas assez de ses sbires pour le défendre contre le poignard mazzinien.

L'empereur, pour ne pas être frappé par les séides de ce frère exigeant, était obligé de tout lui sacrifier.

Avant de reparler de ce complot avorté de Mazzini et de ses séides Greco, Trabucco, Imperatori et Scaglioni, il m'est impossible de passer sous silence un fait qui dessina encore la situation de ces deux conspirateurs : Napoléon III et Mazzini.

Un jour, peu de temps après l'avènement de l'Empire, un jeune homme, le parent d'un capitaine de vaisseau en retraite, avait été compromis dans une affaire de faux dont la gravité pouvait être funeste à la réputation de sa très honorable famille.

Avant que l'instruction ne commençât sur cette triste affaire, je reçus la visite du malheureux père de ce jeune homme. Il me fit cette confidence :

— Monsieur Claude, l'Empire, après avoir brisé ma carrière, veut me perdre en s'attaquant à ma famille ! Savez-vous pourquoi ? Parce que je possède certain secret concernant le passé de Sa Majesté.

— Mais, lui objectai-je, ce n'est pourtant pas l'Empire qui a fait de votre parent un faussaire ?

— Non, me répondit-il, mais c'est un complaisant de l'Empire, un infâme qui a grisé mon jeune parent pour lui faire signer des papiers qui mettent

notre honneur en jeu, parce que je possède certaines lettres qui font de Napoléon III ce qu'il voudrait ne plus être, l'obligé de Mazzini!

— Et ces papiers, lui demandai-je, vous les avez toujours?

— Oui, me répondit-il. Je les gardais pour expliquer plus tard ma retraite forcée. Maintenant, comme le désire le château, je suis prêt à les rendre à l'empereur, si le château consent à ne pas me déshonorer dans la personne de mon parent. Je sais, monsieur Claude, termina-t-il, qu'en m'adressant à vous, je ne m'adresse pas à un homme politique. C'est précisément parce que vous êtes un honnête homme, parce que vous n'êtes pas un homme politique que j'espère en vous, et que je vous mets dans l'affaire que je propose au château. La voici : Que l'on me rende l'honneur et je rends à l'empereur ce qu'il désire. Et si vous êtes avec moi dans cette affaire, je sais que Sa Majesté et son entourage n'oseront plus, malgré la haine qu'ils m'ont vouée, revenir sur leur parole.

Cette fois je fus intrigué par ce début, par le peu de confiance que ce malheureux père avait personnellement dans l'engagement de Sa Majesté. Je le priai encore de s'expliquer.

Voici ce qu'il m'appri[t]. [J]e traduis littéralement ses paroles :

— Vous savez, monsieur Claude, qu'après l' chauffourée de Strasbourg, le roi Louis-Philippe très embarrassé de la capture de Louis Bonapa[rte]. Il se résigna, forcé un peu par l'opinion, à le f[aire] partir pour l'Amérique. Pour mon malh[eur]

fut sur mon bâtiment, faisant voile vers les ts-Unis, que le futur empereur fut embarqué. lgré la clémence du roi, le prétendant qui, à rd d'un vaisseau de l'Etat, n'était pas moins mon sonnier, se conduisit moins en captif qu'en nce. Il ne cessa, durant la traversée, d'embau-r mes matelots et mes officiers. Il leur promit, retour du régime impérial, des grades, des pen-ıs, des faveurs qui ne firent que m'irriter! Je naissais la longanimité du roi pour ce jeune ıce qui prétendait déjà être rejeté par le roi sur erre d'exil comme Napoléon Ier avait été porté ainte-Hélène par tous les rois conjurés. Obsédé ses lamentations qui exerçaient une influence ètère sur les gens du bord, j'ordonnai à un de officiers de mettre aux arrêts le neveu du nd homme. Comme il me paraissait plus que pect, j'ordonnai qu'on le fouillât. Que trouva-ı sur lui? Une somme de 15,000 francs qu'il de-t à la générosité du roi pour ne pas mourir de n en exil! On saisit aussi sa correspondance c des carbonari italiens, prêts à organiser, dès sa cente en Amérique, une conspiration *interna-ıale* qui devait reprendre en sous-œuvre la con-ration avortée de Strasbourg. Une fois maître ces papiers, j'assemblai mes officiers pour juger conduite d'un prince répondant si mal à la mence royale. Mon dessein, après un jugement ıdu par mon conseil, était de déposer Louis-Bo-parte dans une île déserte, avant d'instruire le ıvernement des menées d'un conspirateur si peu ne de sa clémence. Plus d'un officier était indigné

de l'ingratitude de Louis Bonaparte ; quelques-uns ne parlaient rien moins que de le jeter à la mer ! Un missionnaire, de passage sur mon bâtiment, calma cette effervescence. Il me dissuada moi-même de former un tribunal militaire pour juger le prince, trompant la clémence royale. Lorsque j'objectai que laisser en paix un pareil agitateur était un danger pour la France, le saint homme me répondit : « Le plus grand danger sera pour lui. Qui grandit dans l'iniquité est puni par l'iniquité. Croyez-moi, par votre justice irréfléchie, par votre zèle exagéré envers le roi et la patrie, ne devancez pas la justice de Dieu ! » Je suivis les conseils du saint homme. Si ma conscience fut satisfaite, mon avenir en souffrit. L'empereur se souvint plus tard de mes intentions hostiles contre lui quand il n'était qu'un conspirateur. Comme j'ai gardé par devers moi ses correspondances avec les carbonari, il agit en conséquence pour me forcer à les lui rendre.

Je répondis à cet ex-capitaine de vaisseau, victime d'une rancune souveraine :

— Qu'il ne fallait voir dans ce qui lui arrivait que les basses et viles complaisances de quelques courtisans et que j'étais sûr, en s'amendant comme il voulait le faire, qu'il ne serait pas donné suite à ce fâcheux événement.

En effet, par mon intermédiaire, l'honneur du capitaine fut sauf dès que le château posséda les papiers compromettants que cet orléaniste avait toujours gardés contre Napoléon.

Pour cela, l'empereur en fut-il plus heureux ?

N'était-il pas sans cesse menacé par le poignard

de Mazzini, comme l'était Caïn, pourchassé après la mort d'Abel, par le glaive de la justice divine?

Le missionnaire avait eu raison.

En 1864, on ne les comptait plus, tant ils étaient nombreux, ces ténébreux régicides descendant de Londres, armés par le dictateur de l'assassinat politique.

La libre Angleterre n'est pas que le berceau des plus grands voleurs de la terre, elle est restée le repaire des plus terribles régicides.

Comme pour le complot d'Orsini, ce fut de Londres que se fit sentir la main de Mazzini dans l'attentat, heureusement avorté, de Greco, de Trabucco, d'Imperatori et de Scaglioni.

Il fut prouvé dans le cours du procès que c'était de Londres que Mazzini envoyait à Lugano, où se tenaient ces quatre conspirateurs, les poignards empoisonnés, les revolvers, les bombes, et qu'il transmettait aussi les ordres et les bank-notes à ces sicaires.

Heureusement, le cabinet noir recevait quotidiennement les correspondances de Mazzini dont l'écriture due à sa main tremblante et fébrile, était bien connue de tous les experts en écriture.

Ainsi que le père d'Orsini, le père de Greco avait été sous le premier empire, un fidèle sujet de la France, comme peut l'être... un Italien.

Le père de Greco avait aidé autrefois le roi Murat à débarquer dans son royaume de Naples, après en avoir été chassé.

Lorsque Greco vint en France, muni des instructions de Mazzini et porteur de ses revolvers, de ses

poignards ou de ses bombes, il s'empressa de les abandonner provisoirement à ses sicaires.

Fidèle à sa nature italienne, il s'en vint droit à l'hôtel du prince Murat, pour rappeler à son secrétaire Rufoin les services que son père avait rendus à la famille de son maître.

Sa démarche faillit un instant dérouter la police, instruite cependant des menées de ces régicides.

Comment pouvait-on supposer qu'un homme si bien vu par le prince fût un affilié de Mazzini ?

Mais la police, payée pour savoir ce dont était capable l'astuce italienne, ne se laissa pas longtemps influencer par ces beaux semblants de fidélité rétrospective, surtout de la part d'un Italien.

Du reste les menées des quatre conspirateurs n'étaient que trop visibles par leurs allures inquiètes, par leurs précautions trop prudentes pour ne pas être suspectes.

Sitôt sortis du chemin de fer, nos quatre Italiens se divisent comme s'ils ne se connaissaient pas.

Greco va se loger séparément hôtel Sainte-Marie rue de Rivoli, 83. A peine à cet hôtel, il revient trouver Trabucco pour le recommander à l'hôtel de la rue Saint-Honoré, 198. Afin de dérouter la police Greco et Trabucco quittent ces hôtels pour rejoindre à l'hôtel de Naples, rue Saint-Honoré, 176, leurs complices, Imperatori et Scaglioni, et ceux-ci, l'avance, ont loué un appartement qui ne tarde pas recevoir Greco et Trabucco.

Nos Italiens, depuis leur départ de Lugano, n'avaient cessé, d'être l'objet d'une surveillance active.

A leurs allures mystérieuses, à leurs démarches

indécises et craintives, la police devina qu'à ce dernier hôtel de Naples, les quatre conspirateurs cachaient leur arsenal.

Une lettre, timbrée de Londres, adressée à Greco, écrite en chiffres, mais en chiffres connus par les *allumeurs* politiques, ne laissa plus de doute sur les ramifications des Italiens avec Mazzini.

Cette lettre était signée d'un banquier, fils de l'une des *deux épouses* de Mazzini, la belle *Sarah*.

La lettre fut interceptée.

Nos conspirateurs attendaient les fonds nécessaires pour agir. Ils devaient lancer leurs bombes, non plus cette fois aux abords de l'Opéra, mais dans l'intérieur de la salle.

Il était convenu, d'après les ordres de Mazzini qui leur envoyait l'argent nécessaire, que les quatre conspirateurs occuperaient une loge, vis-à-vis de la loge impériale.

Au moment le plus intéressant d'un ballet, ils devaient lancer leurs bombes perfectionnées dans la loge impériale, puis profiter du désarroi causé par le sinistre, pour se faire jour à travers la foule, au moyen de leurs poignards empoisonnés.

Les fonds retenus avec la lettre du banquier causèrent un certain mécompte chez les conspirateurs, Trabucco, Imperatori et Scaglioni.

Ils accusèrent Greco, un dépensier, un grand seigneur, d'avoir mis dans sa poche l'argent si attendu, retenu par la police qui ne cessait d'organiser contre eux une telle surveillance qu'aucun des mouvements, qu'aucun des actes ne lui échappa.

Trabucco, le lieutenant de Greco, le bouffon de la troupe se fit prendre le premier au trébuchet.

Dans l'intérêt de ses projets, il avait fait connaissance, aux abords de l'Opéra. avec un perruquier. Il s'y rendait tous les soirs, muni de son cor de chasse, sous prétexte de lui donner des leçons d'harmonie.

En réalité, c'était pour bien connaître les us et coutumes du théâtre, pour étudier de près le terrain sur lequel il allait *opérer*.

Ce perruquier, épié par nos agents, fut sommé de renseigner la police sur les faits et gestes de ce singulier professeur d'harmonie dont le cor de chasse était plus que suspect.

Le perruquier n'hésita pas à renseigner la police lorsqu'il apprit que ce Trabucco avait un autre compagnon que son cor de chasse, un dossier judiciaire très corsé.

Si Pasquali Greco, âgé de 28 ans, beau garçon, dont la tête brune, les cheveux noirs fièrement relevés, offrait le type du don Juan grand seigneur, Trabucco, avec ses petits yeux pétillants de malice, les joues au teint échauffé, et sa crinière épaisse, était le portrait du bouffon sacripant.

Ancien lazzarone, soldat des Bourbons, déserteur patriote, et toujours musicien ambulant, Trabucco avait longtemps parcouru le monde sous le pseudonyme mélancolique de *Belisario*.

La seule passion qui ne l'abandonna pas dans ses palinodies, c'était celle du cor de chasse,

Dans ses voyages, toujours modeste quoiqu bruyant, il ne s'était jamais séparé de son co

uerrier ou conspirateur, il le portait toujours sur on cœur et en sautoir.

Il ne le quitta même pas à Mazas lorsqu'il y fut un jour incarcéré comme accusé ; devant le tribunal, son cor de chasse fut encore sa Providence.

Il fit apitoyer ses juges sur son sort par l'organe de son avocat, qui dit cinq ans auparavant :

« Pendant un an, Trabucco étonna de ses accords mélodieux les murs silencieux de Mazas, où il avait obtenu la permission de donner des *concerts cellulaires* à ses compagnons de captivité. »

Mais le perruquier, moins charmé de l'art de Trabucco que ses compagnons de cellule, n'hésita pas à le dénoncer quand il put se convaincre de la mauvaise foi de son professeur. Voici à quelle occasion.

Greco, pour sa belle, avait escompté jusqu'aux avances de fonds de son banquier; il laissait manquer de tout à ses séides. Trabucco, par compensation, ne payait que par des leçons d'harmonie, les repas qu'il allait prendre chez son élève.

Ce fut pour couper court à ce régime musical que son élève, le perruquier, dénonça Trabucco sur des indices qui auraient été insignifiants pour tout autre que pour la police et le barbier renseigné sur les faits et gestes des Italiens.

Tous furent pris, cernés, enveloppés, au moment où, conseillés par la nécessité, ils hâtaient le moment réglé par Mazzini pour frapper l'empereur dans sa loge.

Les régicides étaient cueillis devant l'Opéra avant d'avoir le temps d'en franchir le péristyle.

Pendant qu'ils étaient arrêtés par les agent M. Lagrange, la police de sûreté faisait aussi devoir. De mon côté, j'envoyai mes agents à l'h de Naples.

Ils ne tardèrent pas à découvrir tout un arse de poignards et de projectiles dans des armoi dont les serrures n'étaient pas des serrures d'h garni.

Ces poignards, ces projectiles étaient confor à ceux que l'on trouva sur les conspirateurs. lame de ces poignards était construite de telle so que sortie de la plaie, la plaie se refermait en f mant une hémorragie intérieure. Quant aux bo bes, tout à fait semblables à celles trouvées d les poches de Trabucco, de Scaglioni et d'Impe tori, on en fit bientôt l'expérience. En éclata elles fournirent quarante morceaux dont quelqu uns percèrent une douve très épaisse.

Si la bande Greco eût pu pénétrer dans la sa de l'Opéra, si la police de M. Lagrange, secon par la police de sûreté, n'eût pas prévenu cet att tat, le bâtiment de l'Opéra sautait presque en ent avec le souverain.

On a voulu, à cette époque, traiter de chim ce crime politique avorté.

Les journaux anglais, aussi intéressés que l'(position, n'ont cessé de l'appeler : le *prétendu co plot* contre la vie de l'empereur.

Mais parce que Greco était un homme autrem prudent que le chevaleresque Orsini, parce que soldats étaient des soldats aguerris qui n'en étai pas à leur coup d'essai, parce que, à l'encon

'Orsini, ils recevaient de Mazzini des leçons de rudence, tout cela, au contraire, ne prouvait-il as l'existence de ce complot sans fin, tramé par lazzini contre Napoléon III ?

Et Mazzini n'avoue-t-il pas, ce qui, pour moi, tait du reste indéniable, l'existence très sérieuse e ce complot qui, s'il n'avait pas été arrêté dans on germe, aurait eu des conséquences bien plus erribles que celles des bombes Orsini.

Malgré son habileté, Mazzini lui-même, forcé de e prononcer sur ce complot, n'écrit-il pas à cette époque :

« *Cédant aux sollicitations d'amis anglais que j'aime, je déclare que, JAMAIS, je n'ai poussé personne à tuer Louis Napoléon. Greco,* JE LE CONNAIS. C'est un patriote enthousiaste qui a pris une part active aux entreprises de 1860 et 1861, dans le midi de l'Italie.

« TOUTE NOTE ÉCRITE PAR MOI EN SA POSSESSION DOIT REMONTER A NEUF OU DIX MOIS EN ARRIÈRE.

« MAZZINI. »

Ainsi Mazzini se dément jusque dans sa déclaration.

Il avoue qu'il a écrit à Greco juste à l'époque où Greco embauche ses soldats de l'assassinat. *Jamais*, il n'a poussé personne, écrit-il, à *tuer* Louis-Napoléon ; et c'est lui qui, par son banquier, envoie l'argent nécessaire pour faire agir ses *frères*, porteurs de bombes de sa fabrique !

Pour écrire une pareille lettre, pour qu'elle ait été acceptée autrefois comme de l'argent comptant, il fallait s'adresser à des Français, gens aussi spirituels que crédules, ou à des esprits bien prévenus.

Oui, la main de Mazzini était évidente dans l'attentat avorté, nié uniquement parce qu'il n'avait pas eu de résultat.

Oui, c'était encore de l'Angleterre, de Londres que le dictateur patriarche, aiguisait et empoisonnait son poignard sur lequel l'empereur avait juré autrefois de le servir, avant de le combattre !

Quant aux comparses de Mazzini, ils furent sacrifiés comme Orsini et les siens l'avaient été six ans auparavant. Ils furent déportés à Cayenne.

Lorsque le tribunal demanda à Trabucco s'il avait des observations à présenter au sujet de l'application de sa peine, lorsque le président lui dit :

— Qu'avez-vous à demander ?

Il répondit :

— Qu'on me rende mon cor de chasse !

Le grotesque mêlé à l'horrible. Voilà l'Empire !

CHAPITRE XV

LES ALLUMEURS

On appelle *allumeurs*, en termes de police, les agents *provocateurs* chargés par la *division politique* de se mêler aux sociétés secrètes, aux manifestations populaires pour jouer, au profit du gouvernement, les rôles les plus divers.

Dans les ovations préparées aux souverains comme dans les manifestations qui leur sont hostiles, les allumeurs figurent au premier rang. Ils exaltent ou menacent le pouvoir à volonté et selon les besoins de la cause.

Les *allumeurs* furent créés sous l'empire ; ils devinrent, sous la direction de M. Lagrange, la fleur du panier de la préfecture.

Ce fonctionnaire fut lui-même, comme je l'ai déjà dit dans l'affaire René-Caille, avec un nommé P..., le metteur en œuvre du complot de l'*Opéra-Comique*.

MM. Lagrange et P... durent à la réussite de cette amorce l'un la place de commissaire de police à la préfecture, l'autre la place de commissaire central à Orléans.

Ce vaste coup de filet, qui aboutit à cinquante-sept arrestations, redonnant un nouveau contingent de proscrits, contribua à peupler de plus en plus *Lambèse* et *Cayenne* et finit par mettre sur la défensive tous les républicains.

Les *allumeurs* de l'empire provoquèrent l'organisation des *contre-allumeurs*, dont le siège mystérieux occupa plus tard les tables des cafés de Suède et de Madrid.

La revanche de décembre commença en 1863 au boulevard Montmartre pour aboutir au 4 septembre.

La *Marseillaise*, entonnée par les policiers, par les cocottes et les proxénètes, lorsque l'empire avait tant besoin, par sa déclaration de guerre à la Prusse, du patriotisme français, se continua plus tard, pour venger Sedan, pour fustiger les soudoyeurs des blouses blanches ; *allumeurs* qui, les premiers, avaient crié : *A Berlin ! à Berlin !*

Les allumeurs donnent raison à nos adversaires. — La police, instituée pour préserver la partie saine de la population, ne doit pas songer à faire des victimes ou à provoquer des larmes ! Il faut qu'elle reste uniquement la sentinelle du devoir, de la paix et de la concorde.

Les allumeurs sont appelés à être rayés du cadre de la préfecture.

Autant je défends la police des mœurs, au nom

de la morale publique et du respect du foyer, autant je condamne la police politique et ses *allumeurs*.

Ceci peut paraître un paradoxe, c'est l'empereur, par ses *allumeurs*, qui a travaillé le plus à la Commune, en la propageant d'une part et en la combattant de l'autre.

L'*Internationale*, sortie du cerveau de Mazzini, s'organisa définitivement après l'exposition universelle de Londres en 1862.

Et veut-on connaître celui qui approuva le premier ses statuts? Ce fut le frère en carbonarisme de Mazzini.

Oui, l'*Internationale* fut appuyée par Napoléon III, parce que l'Internationale avait dans son sein, dès sa formation des *allumeurs*, envoyait à la préfecture et au ministère de l'intérieur tout ce qui se disait, soit en anglais, soit en français, à son bureau central.

Ce bureau se tenait rue des Gravilliers, 44.

Chose incroyable, les premiers délégués chargés à l'exposition de Londres de représenter moins l'industrie française que le socialisme cosmopolite, furent patronnés par le gouvernement.

A ce sujet, je fus témoin d'une conversation entre M. Boitelle et Tolain.

Ce préfet n'avait pas, en fait d'organisation policière, les idées des Corses, il dit un jour à Tolain :

« J'aimerais mieux voir abolir la loi contre les associations que de voir s'effectuer ce voyage à Londres ! »

Mais le gouvernement impérial, qui aimait pê-

cher en eau trouble pour mieux y surprendre ses adversaires, encouragea les *Gravilliers* qui, par leurs *allumeurs*, lui rabattirent ses ennemis les plus forcenés.

La rue des Gravilliers ne tarda pas, grâce aux allumeurs, à devenir le rendez-vous des limiers de la préfecture.

Exagérer la haine des ennemis de la société, la pousser à ses dernières limites pour forcer les classes dirigeantes à se courber sous la toute-puissance d'un sabre, voilà le rôle qu'a joué toujours l'allumeur dans les sociétés secrètes.

Habitué à manier la parole, le discours de l'*allumeur*, pour plaire à ses prétendus coreligionnaires, ne varie pas.

Le voici selon la formule :

« Si vous n'êtes pas *athée*, vous êtes logiquement
« despote. Si vous êtes despote, vous êtes appelé à
« laisser répandre le sang du peuple par la troupe
« comme en juin, comme en décembre. Plutôt pour
« nous l'*invasion des barbares!* Si vous voulez la
« paix, c'est que vous ne voulez pas la dernière
« guerre; la guerre *définitive* pour avoir la répu
« blique *définitive* que vous n'aurez jamais avec
« la bourgeoisie qui n'a rien *dans la tête*, rien *dans*
« *le cœur!* La république définitive s'élèvera non s
« les ruines de la bourgeoisie, — il y a longtem
« que ses ruines ne tiennent plus, — non sur
« sang, il y a longtemps qu'elle n'en a plus
« mais sur ses *détritus accumulés!* C'est
« cette *charogne* que nous planterons le dra
« *sanglant* de la révolution sociale! »

Tel était, dès 1862, le langage de l'*allumeur* socialiste aux *Gravilliers*, pour permettre, six ans après, à la magistrature de dissoudre une société secrète devenue une menace permanente et une école de régicides !

Bien avant 1862, le même allumeur était le soldat vigilant de Collet-Meygret, directeur des ovations impériales. L'allumeur suivait alors à la file sa brigade. Moyennant un supplément de solde de 10 fr. par jour, l'allumeur était appelé à exagérer en province les adorations des paysans en braillant sur le passage de Leurs Majestés :

« *Vive l'empereur ! vive l'impératrice ! vive le prince impérial !* » quand il n'ajoutait pas, comme un allumeur ivre, à Moulins : et *vive toute la sacrée boutique !* »

Caméléon politique, l'allumeur change de couleurs aussi vite, en France, que l'opinion publique.

Menaçant ici, enthousiaste là, l'allumeur est le porte-voix de tous les triomphateurs. On l'a vu, à la fin de l'empire, après le meurtre de Victor Noir, quitter la carmagnole de 1862 pour prendre la blouse blanche de 1869, puis le drapeau tricolore de 1870.

Insurgé la veille, héros le lendemain, toujours avec un supplément de solde, et avec la garantie du gouvernement, l'allumeur est prêt à crier : vive l'empereur, vive la Commune !

Les allumeurs les plus intelligents n'étaient pas, sous l'empire, que des crieurs publics et des orateurs de club, j'en ai connu qui étaient journalistes.

Le plus fameux était ce Ch. M*** dit de P***. Cet écrivain, fils naturel d'un célèbre et important magistrat, s'était rendu, par sa conduite scandaleuse, odieux à tous ses protecteurs comme à tous les partis !

Proxénète passionné et cynique, Ch. M*** avait un tempérament ardent. Il le mettait au service de qui voulait se réchauffer à sa plume ; et sa plume était toujours à vendre.

Comme la préfecture ne payait pas assez ses rapports, comme elle se méfiait aussi de cet allumeur qui, en 1848, s'était très compromis avec les orléanistes, Ch. M*** resta à la préfecture en disponibilité d'emploi. Il fit du journalisme *indépendant*, du journalisme à scandales !

Longtemps il se contenta de servir de loin la police que son nom trop connu déshonorait !

Mais déjeuner de l'injure, souper de l'éloge, sous prétexte que la faim justifie les moyens, ne pouvait suffire à cet ancien allumeur. Il avait des appétits trop violents pour que son métier de journaliste à scandales le satisfit.

Lorsque l'empire, après la guerre d'Italie, commença à être attaqué par l'Eglise italienne comme il l'était par le pontife italien de la démocratie, Ch. M*** s'offrit au ministère de l'intérieur pour remplir, dans le monde des journalistes *bien pensants*, le rôle de *franc-tireur catholique*.

Il ne demanda, avec l'appui du gouvernement, que la permission, moyennant finances, d'aboyer haut et ferme contre ceux qui criaient haro sur l'empire

Ch. M*** devint un *allumeur* libelliste. Il s'aposta, avec sa plume pleine de fiel et d'injures, derrière une casse d'imprimerie, comme Gil Blas s'apostait au coin d'un bois avec son escopette.

Sa mission de reître insulteur était de provoquer les ramasseurs d'épaves qui se faisaient de l'empire une amorce pour s'attirer une bonne proie au bout de leur plume.

La police politique fut obligée de se servir de Ch. M***, un condottiere à l'abri de toutes les souillures, parce qu'il était couvert d'ignominies, parce qu'il n'avait qu'à rejeter sa fange à la face de ses confrères.

Après la guerre d'Italie, Ch. M*** dit de B***, qui n'avait pas reparu depuis dix ans dans la presse militante, s'improvisa un jour rédacteur en chef d'un nouveau journal, le *Drapeau catholique.*

Cette chrysalide de l'orléanisme sous le gouvernement de Ledru-Rollin, se trouva papillon de l'impératrice sous l'empire.

Comme ce sacripant des lettres ne croyait ni à Dieu ni au diable, il cracha avec trop d'acrimonie sur les bonzes du Vatican. L'orléaniste changé en sacristain, fut désavoué par ses augustes patrons.

Son journal fut supprimé. On paya ses invectives, mais on en arrêta le cours, sauf sur l'argent cautionnant encore le *Drapeau catholique*, à lui trouver un autre organe pour recommencer le feu dans un monde plus digne de lui.

L'occasion ne manqua pas pour lancer Ch. M*** dit de B*** contre le bataillon de plus en plus com-

pact et serré des ennemis de l'empire... encore autoritaire!

L'allumeur n'eut besoin que de chauffer la haine pour rabattre de tous côtés des adversaires bons à tuer dès qu'il n'étaient bons à capter.

L'allumeur, très apte à allumer les feux, fut lancé plus tard contre les républicains. Ch. M*** dit de B*** prit la plume pour faire des trous là où les adversaires de l'empire avaient fait des taches.

Son journal fut la torche à l'aide de laquelle les écrivains de la rue de Jérusalem brûlèrent les lanternes de l'ancien chroniqueur du *Figaro*. Ils parvinrent à les éteindre par le système homœopathique de Ch. M***, après y avoir mis le feu! Puis ces allumeurs journalistes les balayèrent à grands coups de gourdin, que reçut leur imprimeur!

Mais les lanternes éteintes, balayées par les allumeurs formant bientôt l'*avant-garde* des *blouses blanches*, se rallumèrent plus ardentes.

Elles alimentèrent le foyer incandescent du journal la *Marseillaise*.

Les coups de gourdin provoqués par les allumeurs de la presse policière, préparèrent le coup de pistolet qui, en tuant Victor Noir, acheva l'empire.

Voilà l'œuvre des *allumeurs!*

Il ne faut pas jouer avec le feu.

La police ne doit avoir qu'un but : l'éteindre.

Dès qu'elle l'allume, c'est pour s'y brûler.

Depuis la chute de l'empire, la police secrète renoncé, par respect pour elle, pour la dignité de

:itoyens, à employer les allumeurs. Leur emploi est :esté vacant avec le départ de M. Lagrange et la disparition de son type le plus éhonté et le plus cynique, Ch. M*** dit de B***.

Pour donner une idée de la moralité de cet allumeur politique dont la grossièreté de langage répondait à l'effronterie du personnage, je dois indiquer la source la plus claire sinon la plus limpide de ses revenus.

Ce proxénète en tous genres entretenait dans le quartier Montmartre, sur le boulevard des Italiens, dans la rue de la Victoire et le quartier Notre-Dame de Lorette, des relations avec des établissements infâmes tenus par différentes procureuses ou trotteuses !

Il prélevait sur ces femmes qui, la plupart, avaient été ses maîtresses, un droit qu'elles s'empressaient de payer très fidèlement à ce nouveau *roi des ribauds*.

Elles s'exécutaient de bonne grâce envers ce *lanter allumeur*, n'ignorant pas de quel pouvoir était investi, en vertu de ses relations constantes ec les bureaux des mœurs.

L'allumeur Ch. M*** ne tenait pas qu'à la *politi- ce* par son titre de journaliste franc-tireur; il te- ait *aux mœurs* par sa vie privée.

En raison des épisodes de son existence galante, ont Brantôme lui-même eût rougi, il était connu e tous les agents secrets.

« — Je suis l'homme des feuilles et des filles de ieu ! » disait-il effrontément en pénétrant dans les tablissements de ses procureuses dont les pension-

naires étaient sans cesse renouvelées, parce qu'elles étaient pour la plupart des filles mineures.

En effet, ce proxénète fondait aussi facilement des lupanars que des journaux.

Il lança, entre diverses procureuses, une nommée S***, ancienne portière ; elle monta en moins de deux ans sept appartements meublés, tous destinés à des mineures.

Grâce à ses accointances avec Ch. M***, cette ancienne portière eut bientôt équipage pour visiter, pour passer en revue ses différents établissements et étendre de plus en plus ses relations.

Par son esprit d'intrigues uni à un grand fonds de cupidité, la matrone eut pour bailleur de fonds des gens très importants, anciens commanditaires des journaux de Ch. M***.

Elle eut l'art de les associer à son malhonnête et productif commerce, ce furent eux qui fournirent les meubles et les toilettes des jeunes pensionnaires de la matrone.

Par malheur, lorsque Mme S*** se crut suffisamment riche, elle crut devoir se dispenser d'être reconnaissante envers celui qui l'avait lancée sur la voie de la fortune.

Notre allumeur lui fit payer cher son ingratitude.

Il la dénonça comme excitant à la débauche de mineures. Elle fut l'objet des recherches de la police et de l'indignation de toutes les mères de famille. Elle alla expier à Saint-Lazare son ingratitude vis-à-vis de son allumeur qui, à cette époque rédacteur d'une feuille morale et conservatrice

nomma en toutes lettres, pour mieux la ruiner, la procureuse sortie pourtant de ses mains et faite à son image.

Et il eut l'audace d'écrire, pour donner le change à ceux qui pourtant le connaissaient bien :

« Voilà les femmes que fréquentent nos adversaires politiques ! Ils se prétendent des *purs*, ils livrent à de vieilles libertines l'honneur de nos familles, la vertu de nos vierges ! Non, non, ces prétendus purs ne sont que des *pourris*. C'est la lie de la fange ! »

L'audace de ce proxénète n'avait d'égale que son cynisme.

Cet allumeur se faisait le défenseur de la morale, le champion des mères de famille et des honnêtes épouses, et il ne vivait que de prostitution.

Avant de cautionner de son crédit infâme les établissements de beautés à vendre, lui-même avait été le berger d'un troupeau de trotteuses.

Chaque soir, comme ce proxénète n'avait alors qu'une médiocre confiance dans la probité de ses filles, il les faisait déshabiller devant lui pour voir si elles ne lui dérobaient pas une partie de leur recette !

Tel était l'homme, l'*allumeur* que la police politique était obligée d'employer contre les adversaires de l'empire.

— A pourri, pourri et demi ! disait-il à ses chefs qui ne le recevaient qu'avec dégoût.

Lorsqu'on lui reprochait sa vie ignoble, scandaleuse, pleine d'ignominie, il répondait en haussant les épaules :

— Que voulez-vous ? je suis né sous un fumier, mourrai comme j'ai vécu, sur un tas de fange!

En effet, il y mourut !

Cet homme, malgré son cynisme, avait des r voltes étranges contre lui-même, en faveur de droiture et de la vertu.

Ces retours étaient aussi singuliers que son c nisme. Ils se traduisaient, dans sa nature malsai par des actes étranges.

Un jour qu'il était gris, il battit son fils, pa que son fils était un honnête homme et qu'il lui f sait honte!

Il s'indigna devant moi, en présence d'un jer débutant littéraire qu'un de ses confrères faisait *ser* en lui refusant son article, en l'engageant à porter à la *Revue des Deux-Mondes* parce que écrit, prétendait-il, était indigne de son journal.

— Pourquoi, exclama Ch. M***, induire en reur ce jeune homme ! J'ai lu son article. Ce gar a du talent. C'est vous qui êtes un idiot en le bern comme s'il était un crétin !

Ce proxénète, qui envoyait à Saint-Lazare procureuse qui ne le payait pas, s'indigna co une autre matrone qui voulait retenir de force jeune fille refusant de se vendre à un vieux célat

Ch. M*** prit par la main la jeune fille ; il la conduisit jusqu'à la porte fermée derrière elle la rouvrit, en apostrophant sa procureuse :

— N.. de D... ! exclama-t-il, est-ce qu'il n'y a assez de filles de bonne volonté sans comme pour nos polissons, une pareille infamie! A

›n enfant ! termina-t-il en reconduisant la jeune le jusqu'à la porte, allez, vous êtes libre !

Et cet homme, qui vendait toutes ses maîtresses, .illit encore tuer une nommée Pauline qui lui fut ıfidèle! Et ce fanfaron de vice était si jaloux qu'il attait son fils dont la grande probité l'irritait !

Explique qui pourra ces contrastes chez de pa-eils monstres.

Heureusement que, jusque dans la police, de ›emblables auxiliaires sont rares !

Ils ne se rencontrent que dans la catégorie la moins recommandable de la police : les allu-meurs !

Je n'ai pas fini avec cette catégorie.

On retrouvera un autre type de cette subdivision policière dans le chapitre suivant; ce type, pour n'être pas aussi violent que Ch. M***, n'a pas moins été très funeste à ceux qui l'ont fréquenté et ac-cueilli.

Ce nouvel allumeur que je vais présenter à mes lecteurs, n'était pas un brutal, un cynique comme Ch. M*** dit de B***; non, il était au contraire tout sucre et tout miel. C'était un légitimiste. Il n'en était que plus dangereux !

CHAPITRE XVI

CE QU'IL EN COUTE SOUS L'EMPIRE POUR DONNER UN TOMBEAU A JACQUARD.

Un jour, un monsieur Germain (de Lyon), en s rendant, par hasard, au cimetière d'Oullins où rep sent les restes de Jacquard, fut douloureusement su pris de voir que l'homme qui avait enrichi Lyon, France, le monde, de son laborieux génie, n'avait s sa tombe qu'une modeste croix de bois !

Pour l'honneur de son département, de la vil de Lyon dont chaque métier bat sous l'impressi donnée par l'immortel mécanicien, M. Germa proposa d'élever, à la place de la modeste cro de bois, un monument.

Il envoya une cotisation de vingt francs à la cha bre de commerce de Lyon pour qu'elle s'associ à son œuvre de réparation.

La chambre de commerce refusa sa cotisation s prétexte qu'elle avait bien d'autres dépenses à fai

Alors un journaliste de Paris, fondateur de la re-
ie *L'art au* XIXme *siècle*, organe des travailleurs ar-
stes de ce temps-là, répondit pour la chambre de
ommerce de Lyon.

Il accepta les vingt francs de monsieur Germain ;
l fit immédiatement un appel à tous les fabricants
de Paris qui doivent au métier Jacquard leur in-
dustrie et leur fortune.

En moins d'un mois, des commissions pour la
souscription Jacquard furent organisées à Paris.

La chambre de commerce de Lyon trouva enfin
naturel que l'honneur et la consolation de remplir
un pieux devoir fussent réservés pour *elle seule* qui
personnifiait la gloire de Jacquard et l'industrie
lyonnaise.

Il est vrai que la chambre de commerce avait mis
trente ans à s'apercevoir de l'oubli de ce pieux de-
voir !

Comme il fallait une victime à la rancune des
prud'hommes pris en flagrant délit d'égoïsme, ce
fut sur l'homme de lettres qui avait répondu à l'ap-
pel de monsieur Germain, que l'on tomba !

Dans l'intention sans doute d'envoyer au bagne
celui qui avait rappelé la Patrie à la reconnaissance,
on s'enquit de ce que pouvait être l'écrivain de la
revue : *L'art au* XIXme *siècle ;* l'homme de lettres qui
dans son recueil s'efforcait à déplacer les bornes, à
échauffer les glaçons, à exalter le progrès, pour
créer ce qui existe aujourd'hui : *Les expositions des
beaux-arts appliqués à l'industrie, les écoles pro-
fessionnelles et les musées d'art décoratif.*

Et cet homme de lettres qui, à cette époque, de-

mandait tant de choses à la fois, indépendammen
d'un tombeau à Jacquart, ne pouvait être qu'un
fou ou un gredin, ne méritant que la corde, le bagne
ou Charenton.

Dans une société avancée comme la nôtre, parler
de reconnaissance à des ingrats, d'art à des manœu-
vres, de sincérité à des fourbes, de générosité à des
vieillards, n'est-ce pas le comble de la démence?

Comme M. Germain ne pouvait être attaqué, à
Lyon, par des Lyonnais, ce fut le Parisien qu'on at-
taqua pour avoir osé relever le gant de monsieur
Germain contre la chambre de commerce.

Partout on cria haro sur le baudet! On résolut
de lui faire porter le plus lourdement possible les
plus riches reliques qu'on était obligé d'offrir à
Jacquard.

Je reçus, comme chef de la sûreté, des instructio
partant de la préfecture du Rhône, par le ministè
de l'intérieur, pour bien connaître l'homme de l
tres qui se permettait de donner des leçons
Monsieur Dimanche !

Le malheureux commençait à recevoir la réc
pense de sa générosité ; il était déjà dénoncé
police.

Comme cet écrivain, fondateur de la revue
XIXme *au siècle*, était aussi le fondateur de la S
du Progrès et de l'art Industriel, il était
ment devenu l'objet des recherches du de
bureau de la division politique.

Ce fut sur les indications du secrétaire de
grange que je dépêchai un de mes agents p
veiller ce fou, cet intrigant, ce criminel, d'

dénonciations *particulières* du président de la chambre de commerce de Lyon.

Cependant comme le casier judiciaire de cet écrivain était vierge, mon devoir fut d'agir envers celui que l'on me donnait à filer avec la plus grande circonspection.

Je lui donnai comme fileur un de mes plus honnêtes brigadiers, ancien sous-officier dont la fidélité était bien plus recommandable que l'intelligence. On le surnommait le *capitaine*.

Le capitaine avait fait les premières campagnes du second empire ; c'était un homme inflexible sur la discipline, ayant le plus profond mépris pour l'homme qu'il filait, et qu'il considérait à l'avance comme un coupable, surtout lorsque c'était un *pékin*.

Il trouvait l'empereur trop bon, trop généreux. Il regrettait le temps de l'*autre* où le sabre était *tout*. Il voyait l'empire dans le Deux-Décembre ; il disait hautement que l'empire ne marcherait pas, tant qu'il ne reviendrait pas au bon temps des Saint-Arnaud, des Espinasse et des Maupas.

Pour complaire à mes chefs, je ne pouvais pas mettre un plus redoutable bouledogue aux trousses de cet homme de lettres.

Mais en raison de la blancheur immaculée de son casier judiciaire, j'ordonnai au capitaine de ne rien brusquer, de prendre son temps pour posséder les renseignements désirables sur un homme que la loi et son passé protégeaient tout autant que sa méritante initiative.

Le capitaine agit en cette circonstance en cons-

cience. Il loua, près du boulevard Bonne-Nouvelle où se tenaient les bureaux du journaliste suspecté, un appartement au-dessus du sien ; cette brute se fit passer pour un officier en retraite.

Une fois installé dans la place, il ne quitta pas d'un instant mon homme de lettres, il s'informa auprès de la concierge de la manière de vivre, des relations qu'il pouvait avoir au dehors.

C'était un écrivain, par conséquent c'était un homme de plaisirs, un sacripant, etc., etc., qui devait faire du jour la nuit et changer de maîtresses comme de chemises.

Cette opinion bien arrêtée dans ce qui servait de cervelle à mon capitaine, il la traduisit en forme de questionnaire auprès de la concierge qui ne cessa de lui répondre.

— Mais, monsieur, mon locataire est marié. Il ne reçoit pas de femmes !

— Alors, répondit-il, puisqu'il est marié, si toutes fois ces gens-là se marient ! alors, s'il ne reçoit pas de femmes chez lui, il en reçoit ailleurs !

— Mais, monsieur, il se couche tous *les soirs huit heures !*

— C'est impossible ! exclama mon inspect poussé à bout. Je vous dis que votre locataire un sacripant ! Il vous paye sans doute pour que v n'en disiez pas du mal !

Alors ce fut au tour de la concierge à se fâ à lui demander de quel droit il la questio d'une façon aussi inconvenante sur son locata

Ma brute, exaspérée de n'entendre que des

d'un homme qu'elle avait mission de montrer plus noir que le diable, perdit la tête ; et s'emporta.

Mon inspecteur dit à la concierge qu'il n'était pas plus capitaine que le Grand Turc ; qu'il était chargé par la préfecture pour prendre des renseignements sur cet homme de lettres qu'on lui avait signalé comme très dangereux.

La concierge poussa un violent éclat de rire, elle s'écria :

— Mon locataire ? un personnage dangereux ! lui qui se couche à huit heures ; lui, un distrait, qui oublie son chapeau et sa cravate quand il sort en visite! Ah ! non, elle est forte ! Alors voilà un scélérat qui sait joliment dissimuler.

— Je vous dis, madame, hurla l'inspecteur, hors de lui et en se démasquant de plus en plus, je vous dis que cet homme est un enragé...

— Alors, riposta-t-elle, en se tenant les côtes ; alors c'est donc un mouton... enragé ?

Mon capitaine, très mécontent, prit son chapeau. Il ne reparut plus dans la maison, ni dans les environs, où il n'avait pu recueillir aucun sujet de blâme sur celui qui lui avait été signalé comme un coquin.

Quand le capitaine me remit son rapport, il me dit, très peu édifié des bons renseignements qu'il avait été forcé d'enregistrer :

— Voilà un lapin qui peut se vanter d'être un fameux intrigant ! Pas moyen de lui trouver un point véreux. Mauvaise campagne, c'est à recommencer !

Pour cet inspecteur à l'esprit obtus, tout homme filé était un homme condamné ; et ses supérieurs qui

avaient, à ses yeux, un pouvoir de sultan, étaien des êtres prédestinés, ne se trompant jamais.

Huit jours après la déposition du rapport surcelu qui avait osé, malgré la chambre de Lyon, forcer s reconnaissance, l'homme de lettres était appel à la préfecture, dans le bureau de M. de La grange.

Il lui était signifié de faire suspendre, à Paris, l souscription pour l'érection du tombeau de Jac quard, la chambre de commerce de Lyon se char geant exclusivement de l'édifier.

Alors il se passa entre l'homme de lettres et le se crétaire de M. Lagrange une scène tragi-comique.

L'homme de lettres, dans ce rapport, était quali fié de sieur ; chaque fois que le qualificatif passai sur les lèvres de l'employé, M. X*** l'arrêtait et lu disait :

« — Pardon ! Monsieur ? »

Le secrétaire reprenait jusqu'au nouveau *sieur*.

Là, monsieur X*** l'arrêtait encore pour lui répé ter :

« — Pardon ! Monsieur ? »

Ce chassé-croisé entre le mot *sieur* et le mo *monsieur* dura tant et si bien que le secrétaire n put achever la lecture de son rapport.

Le fonctionnaire exaspéré autant que l'incrimin finit par le menacer. Il lui dit que s'il lui manquai plus longtemps de respect, il le ferait empoigner.

— Parbleu ! — exclama l'homme de lettres, — c serait le couronnement de l'édifice ! Après m'avoi traqué, filé comme un bandit, il ne vous reste plu qu'à agir vis-à-vis de moi comme ont agi jadis ceu

qui jetèrent Jacquard à l'eau! Calomnié comme lui, vilipendé comme lui, il ne manque plus que de me mettre les menottes pour me jeter en prison. Vous trouvez vous que je vous manque de respect? je trouve que ce sont vos maîtres qui en manquent en me qualifiant de sieur!

— Mais, monsieur — se récria le bureaucrate — c'est la formule!

— Elle est belle, votre formule! — riposta-t-il en haussant les épaules, pour un citoyen comme moi, qui s'est refusé à porter votre livrée! De quel droit me l'appliquez-vous, votre formule? Est-ce parce que je n'ai eu qu'un but : m'attirer la considération publique, en n'obéissant qu'à ma conscience! Est-ce pour cela que je ne suis pas même un sujet, moins qu'un citoyen, un *sieur?*

— Mais, monsieur! me laisserez-vous continuer... exclama le fonctionnaire, hors de lui.

— Et Jacquard — continua vivement M. X*** sans l'entendre — Jacquard qui consacra son sang, son intelligence, son cœur, sa vie à la patrie, était sans doute aussi un *sieur* vis-à-vis de ces beaux messieurs qui le faisaient jeter dans le Rhône, qui le faisaient condamner comme escroc, comme vous vouliez, en obéissant aux mêmes rancunes, me faire passer, moi, pour un voleur?

— Mais, monsieur, objecta le secrétaire de plus en plus offensé.

— Il n'y a pas de mais! s'écria l'homme de lettres. Et si vous n'obéissiez pas à une conspiration sourde, je ne serais pas ainsi traité dans votre rapport; je ne serais pas traîné à la préfecture de

police pour m'entendre qualifier d'une façon aussi cavalière.

— Encore une fois — grinça des dents le fonctionnaire. — Voulez-vous me laisser lire ?

— Merci, pour entendre vos amabilités, — termina l'homme de lettres dont la patience était à bout. — Il n'y a rien de pressé! Après tout suis-je coupable, oui ou non ?

— Non ! tonna le fonctionnaire, devant cet entêté, en repliant son papier.

— Eh ! bien, moi, continua l'impitoyable homme de lettres, je vous dis que si ! Oui, je suis coupable, de m'être assis à ma table pour rêver art et travail, au lieu de ne m'être pas assis comme vos maîtres à la table de leurs orgies. Oui, je suis coupable d'avoir cru que votre gouvernement me tiendrait compte de mes efforts, de mes sacrifices, oui, je suis coupable d'avoir donné mon intelligence, mon argent à la nation, au lieu de les donner à votre boutique.

— Monsieur ! plus un mot ! exclama le fonctionnaire outré, et qui s'était levé de son bureau, prêt à sonner un garçon.

— Si, monsieur — riposta l'homme de lettres en s'avançant vers la porte — je dirai encore un mot ! Croyez-le bien, je ne serais pas pour vous un *sieur*, si autrefois au coup d'Etat j'avais suivi le flot des courtisans valets qui m'accablent aujourd'hui ! Un sieur ! moi ! moi !

Répéta l'homme de lettres descendant quatre à quatre l'escalier du bureau de la deuxième division, sans attendre d'être reconduit par le secrétaire

de M. Lagrange. Celui-ci, debout, furieux, exaspéré, se demandait déjà s'il ne devait pas faire reconduire par ses gendarmes ce citoyen par trop susceptible, par trop fougueux et par trop mal élevé.

En tous les cas, bien lui en prit, dans l'accès de sa colère, d'abandonner le terrain sur lequel ses ennemis l'avaient placé. Un mot de plus, il était coffré.

Une fois sorti du cabinet du secrétaire de M. Lagrange, mon homme de lettres qui connaissait, par l'inconcevable aveu de mon inspecteur, ce que la Sûreté avait tenté contre lui, tomba comme un fou dans mon bureau.

Il était tout tremblant de colère par la scène qu'il avait eue avec le secrétaire.

Il pénétra dans mon cabinet comme un ouragan. J'essayai de le calmer. Je le connaissais d'après le rapport du *capitaine;* et je puis dire que je le connaissais bien mieux que son fileur.

Habitué à fréquenter les gens de lettres et les artistes, c'est-à-dire les gens les plus fous et les plus honnêtes de la terre, je le laissai déblatérer d'abord contre la police et ses chefs.

Lorsqu'il me dit qu'il savait qu'il avait été filé par un soi-disant capitaine avouant le but qu'il poursuivait, je ne fus pas peu stupéfait de l'inqualifiable bêtise de mon inspecteur.

— Excusez-le, cher monsieur ! ripostai-je à l'homme de lettres : cet employé est si simple ! et il est si mal payé !

Mon homme de lettres était aussi sensible aux excuses qu'aux outrages. Il fut ravi de mon entre-

vue avec moi qui ne rappelait en rien celle du secrétaire du bureau de la division politique.

Je savais comme cet écrivain que, *hors de l'Empire*, il n'y *avait pas de salut;* et je me doutais bien que mon homme était condamné, depuis qu'il avait été désigné à la vindicte publique par la prud'homie lyonnaise. Pour cette raison je résolus de ne le pas perdre de vue.

Du reste, cet homme était un caractère !

Et les caractères sous l'Empire devenaient de plus en plus rares. Je n'étais pas fâché de connaître comment on s'y prendrait pour en finir avec ce naïf qui ne demandait rien à personne, qui donnait à tout le monde son temps, son talent, jusqu'à son modeste patrimoine, uniquement pour courir là où il croyait rencontrer le juste, le vrai et le bien.

Je ne le perdis plus de vue grâce aux gens que forcément, il agitait autour de lui.

La seconde aventure qui lui arriva après l'incident provoqué par la souscription Jacquard, eut trait à propos de *l'exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie* dont il était aussi l'initiateur

Ce fut une nouvelle pensée généreuse qui le perdit.

Voici dans quelle circonstance ; le baron Taylor *l'ami des hommes* que j'avais entrevu, il y avait bien longtemps , qui à cette époque , eût sacrifié sa famille au profit de ses cinq associations de charité, avait consenti à faire obtenir à cet homme de lettres et à son président le palais de l'Industrie pour y installer leur exposition des arts décoratifs

Le baron n'avait pas offert sa protection pour

rien. Au nom de ses pauvres, toute la recette de cette exposition lui revenait quand ses charges retournaient à la société organisatrice de cette exposition.

Mais le président *trouvé* par notre homme de lettres était un malin.

Aussi ambitieux qu'adroit, il avait un double but : évincer l'homme de lettres qu'il avait choisi pour l'aider dans son œuvre, évincer le baron Taylor, une fois son but atteint, pour fonder une autre société afin d'attirer sur lui les faveurs de l'administration impériale.

L'homme de lettres qui avait donné un tombeau à Jacquard devait être visé le premier par les prud'hommes blessés autrefois par lui et représentés par son président.

Pour perdre de nouveau notre homme de lettres, on aigrit son caractère ; on le montra aux yeux du baron sous les couleurs les plus sombres.

Le baron, habitué à ne courtiser que la fortune au profit de ses infortunés, s'empressa de lâcher notre homme de lettres.

Un an après, le baron était lâché à son tour par tous les prud'hommes.

La première phalange s'était d'abord tournée contre l'homme de lettres qui ne pouvait être absous de la *souscription Jacquard.*

La seconde phalange se tourna contre le baron.

Ce fut le président trouvé par l'écrivain qui organisa cette double campagne.

Pendant ce temps-là le baron s'endormait sur l'autorisation qui lui donnait le palais de l'Industrie

occupé par ses locataires. Mais ces locataires, de leurs côtés, s'étaient pourvus ailleurs, une fois installés au palais.

Ils avaient été trouver le ministre qu'ils avaient convié à leurs agapes et ils lui avaient dit :

Est-il juste que le baron Taylor ait les bénéfices de notre œuvre quand nous en faisons tous les frais?

Le ministre, pour rendre plus libres, plus forts ces maires du palais... de l'*Industrie*, s'empressa de leur signer un acte d'autorisation qui les rendait les égaux de leur dur et absorbant protecteur.

Quand le baron voulut rester dans son droit vis-à-vis des prud'hommes, ils se refusèrent à souscrire à ces conditions léonines.

— Eh bien, messieurs, leur répondit-il, vous ne ferez pas votre exposition.

— C'est-à-dire, répondirent les malins prud'hommes, — que nous ferons la nôtre et que nous vous défions de faire la vôtre.

Ils lui montrèrent la signature du ministre, le philanthrope était joué. Le gentilhomme humanitaire était roulé aussi par M. Dimanche !

Malgré ces escobarderies, la Société du progrès de l'art industriel et son homme de lettres existaient toujours.

Maintenant les prud'hommes étaient forts. Ils avaient fondé une nouvelle société; il était temps d'en finir avec un écrivain qui avait dit son fait à la police. Il fallait surtout en terminer avec sa société-mère, proclamant l'indépendance du travail, le progrès de l'art et toutes sortes d'hérésies et d'abominations désagréables au capital !

L'administration trouva dans l'ancienne société, bien ébranlée, un certain comte de la D***, qui n'était, sous les apparences du gentilhomme, qu'un allumeur de la rue de Jérusalem !...

Il s'offrit à perdre l'écrivain qui n'avait amassé tant de rancunes que parce que, à force d'avoir raison contre tout le monde, tout le monde n'était pas fâché de lui donner tort.

Cet allumeur commença par exalter bien haut l'homme de lettres qui n'avait écouté que les cris de sa conscience indignée pour soutenir les droits de sa société spoliée. Le comte de la D***, son nouveau président, découvert comme le premier par l'homme de lettres, fit perdre au baron, dépossédé déjà de *son* exposition, les bénéfices qu'il en avait obtenus autrefois.

Contre son habitude le baron *quêteur* fut obligé de *rendre l'argent* à une société rivale de ses associations. Il perdit son procès par la faute d'un premier président qui n'avait cessé de le jouer avant de l'abandonner.

L'allumeur profita de sa victoire pour parvenir au but de sa mission policière.

Après avoir conquis les suffrages des survivants, restés fidèles à l'homme de lettres, l'allumeur eut l'art d'attribuer à sa victime toutes les aventures fâcheuses de la société.

« C'était, disait-il tout bas, la faute de son mauvais caractère, si violent, si personnel ! Puis n'avait-il pas toujours contre lui la souscription Jacquard? »

Au fond, il n'était pas prouvé que la chamb de commerce de Lyon eût tout à fait tort !

Conserver un pareil homme dans la société, c tait un danger !

On le savait mal noté pour ses opinions subv sives. C'était parce qu'il n'avait voulu faire aucu concession à ses principes subversifs que *la soci du progrès de l'art industriel* avait été aband née de tous les gens éminents qui l'avaient trav sée ! etc., etc.

De nouveau, les plaintes à la Basile arrivèr contre mon homme de lettres à mon bureau.

Comme elles n'étaient basées que sur des fa connus, elles restèrent sans effets.

Ces calomnies parvinrent cependant aux oreil de l'écrivain qui, cette fois, était las de faire et défaire des présidents qui étaient pour lui aut d'épées de Damoclès !

Comme la calomnie avait fini par l'entamer ju que dans le camp de ceux qu'il avait défendus, ne se posséda plus de rage.

Un jour, il pénétra dans la salle de l'Hôtel d Ville au moment où l'allumeur-président vanta bien haut les droits de la société, au détriment c son fondateur.

L'homme de lettres à bout de courage dépen en pure perte, déclara la société dissoute. Il é chassa les membres ; il éteignit les quinquets de salle des conférences, en s'écriant :

— Décidément vous êtes trop bêtes !

Mais la société ne fut pas dissoute.

Seulement, le gentilhomme de la police, l'allumeur-tartufe, fut heureux du scandale provoqué par celui qui l'avait mis à même de tirer sur lui. Tartufe le força de sortir de sa maison !

Cette punition fut sa récompense.

L'allumeur avait débarrassé la prud'homie impérialiste de son gêneur, c'était bien.

Maintenant il exigeait un salaire en rapport du service rendu.

La police ne pouvant le payer, ce fut la société dont il était le président qui le paya.

D'après son droit, la société dépossédée eut aussi son exposition au Palais dont le baron Taylor n'ouvrait pas plus les portes pour elle que pour l'autre association.

Cette revanche, l'allumeur la fit payer cher à la société, un instant galvanisée par lui.

L'allumeur et son conseil sauvèrent la caisse.

Les membres de la société du progrès industriel furent solidaires des dettes laissées par son récent vengeur !

L'association, cette fois, fut dissoute et ruinée, pour laisser la place à la société rivale sortie de son sein : l'*Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie*.

L'allumeur avait enfin atteint le but désiré.

Il avait fait disparaître à jamais le fondateur des expositions d'art industriel.

Tout cela s'était produit par la faute d'un homme de lettres qui avait eu la pensée de donner un tombeau à Jacquard !

La dispersion de cette société par la police, après la disparition de son fondateur, est, en terme de métier, ce que nous appelons :

Le *coup du lapin !*

CHAPITRE XVII

LA FIN D'UN SÉNATEUR

Un jour, en 1866, je vis entrer chez moi, au moment où je m'apprêtais à me rendre à mon bureau, le valet de chambre de mon ancien protecteur, le sénateur de L***.

Ce domestique de confiance n'avait pas quitté M. de L*** depuis trente ans. Il avait un profond attachement pour son maître ; et moi qui avais autrefois vécu dans l'intimité de ce vieux garçon, j'avais pu apprécier jusqu'à quel point ce serviteur lui était attaché.

Lorsque je le revis, les traits bouleversés, la pâleur au visage, les yeux rougis par les veilles et par les larmes, je devinai qu'un grand malheur venait de frapper mon ancien protecteur.

Je ne me trompai pas.

Ce valet m'apprit que M. de L*** était frappé par une seconde attaque de paralysie ; que le côté

droit avait été atteint par cette attaque, et que le médecin prévoyait une rechute pouvant être mortelle.

— Mon pauvre maître, ajouta ce fidèle serviteur, ne s'illusionne pas sur son état! Cependant, monsieur a tout fait, acheva-t-il, pour se laisser envahir par la maladie, malgré nos conseils.

Je priai vivement ce domestique, guidé par ma profonde amitié pour son maître, de s'expliquer sur-le-champ.

Il m'apprit que mon sénateur, quoique touchant à la vieillesse, n'avait pas renoncé à sa vie de galanteries.

Il m'avoua que, depuis un an qu'il avait eu un premier accès de paralysie, loin de régler son existence trop compromise, il n'avait cessé d'obéir à ses surexcitations séniles.

Il me dit que, forcé de rester à son hôtel, de ne plus courir comme autrefois les boudoirs et les ruelles, son maître s'était fait accaparer par une servante, une femme qui, tout en le trompant, avec son amant, un sergent de la garde, caressait toutes ses passions pour l'achever depuis qu'elle savait qu'elle était couchée sur son testament.

— Et, terminait ce serviteur, ce qui arrive à mon pauvre maître est d'autant plus malheureux, qu'il sait comme nous que cette femme est une gueuse! Cependant, il est tellement ensorcelé par elle, qu'il ne lui est plus permis d'échapper à son pouvoir, ni au pouvoir de ses complices qu'elle a amenés chez lui pour le piller à l'heure de sa mort!

— Je comprends, m'écriai-je, prêt à suivre ce

rviteur, M. de L*** succombe comme il a vécu, ar les femmes.

— Cependant, reprit le valet de chambre qui avait nt de respect pour son maître qu'il n'aimait pas tendre dire par d'autres tout le mal qu'il en pen-it, mon maître n'est pas encore assez fasciné par tte misérable créature pour ne s'être pas souvenu son plus vieil ami. Les mourants ont une double e. Sans doute, Monsieur, qui est tout-puissant à préfecture, débarrassera mon maître de cette rpie, de ce vampire dont il n'a plus la force se débarrasser lui-même. C'est dans cette inten-n, je crois, que mon maître envoie chercher nsieur.

— C'est bien, lui répondis-je en prenant mon apeau, je vous suis.

Excité par cette malheureuse nouvelle, par le nger que courait ce mourant, mon meilleur ami, m'élançai vers la porte pour aller au Cours-la-ne qu'habitait le sénateur de L***.

En pénétrant dans l'hôtel du sénateur, je fus té-in du désordre scandaleux qui y régnait.

A part le domestique de confiance, dont cette ser-nte maîtresse n'avait pu se débarrasser, je dé-uvris dans le personnel de la maison des figures uvelles qui ne rappelaient plus celles que je con-issais autrefois.

C'étaient des têtes de sacripants et de bandits, ne donnant pas la peine de feindre la douleur, mal-ré le malheur qui frappait un moribond.

Lorsque je fus introduit dans le vestibule par le alet de chambre, j'aperçus des laquais en manche

de chemise, fumant sans façon, fredonnant des a
d'opérette.

A peine s'ils sortirent leur pipe de leur bouc
s'ils s'arrêtèrent dans leurs chants, à ma vue e
celle du valet de chambre qui leur lança des
gards de courroux.

Après m'avoir conduit avec discrétion, en am
tissant le bruit de ses pas, jusqu'à l'antichambre
l'appartement du sénateur, mon guide m'int
duisit.

Mon indignation égala la sienne lorsque j'ap
çus dans un salon attenant à la chambre à coucl
une femme, jeune encore, aux traits effrontés.
était assise en face d'une tasse de café, occupé
tourner tranquillement sa cuiller dans son m
qu'elle s'apprêtait à savourer ave béatitude.

C'était la servante maîtresse de M. de L***.

A ma vue, cette femme, à la figure bohémier
aux yeux noirs, aux formes puissantes, admira
ment découplées, daigna s'arrêter dans son agré
occupation.

Comme elle savait tout ce qui pouvait intére
son maître, comme elle avait lu dans mon reg
mon indignation, comme elle n'ignorait pas,
que j'étais accompagné par le vieux serviteur,
je ne devais guère bénir sa présence, elle me
un grand salut. Elle prit un air paterne en
lant des yeux qui cherchaient des larmes abs
tes. Elle me demanda, en regardant le valet
chambre haussant les épaules de pitié :

— Monsieur Claude, n'est-ce pas ? L'ami
notre pauvre maître attend ! Ah ! qu'il sera heure

le cher homme, de vous voir! Il a bien demandé après vous. J'en sais quelque chose, moi qui le veille jour et nuit! moi qui serais déjà morte à la peine sans ce café qui me soutient et qui double mes forces consacrées à ce bon maître! Dire que ce brave homme va mourir, quand tant d'autres qui ne le valent pas, sont si bien portants, enfin!

Et cette espèce de gitana, en prononçant cette litanie, regardait avec défi mon valet de chambre.

Mais celui-ci, qui la méprisait, ne l'entendait plus.

Il m'entraîna dans la chambre à coucher du malheureux de L***.

Après m'avoir introduit, il referma la porte du dehors, probablement pour que la servante maîtresse ne pût, devant lui, coller l'oreille contre le panneau pour écouter et entendre notre conversation.

Je m'approchai du chevet du mourant.

Devant ce paralytique, dont les derniers souffles de vie s'accusaient à peine sur ses lèvres décolorées, en présence de ce moribond, au visage violacé, amaigri, aux yeux atones, un monde de pensées remplit mon âme attristée.

Je me rappelai avec amertume cet homme si brillant d'autrefois, au caractère insouciant et sceptique, pour qui la vie n'avait eu qu'un but, le plaisir, et qui succombait pour l'avoir cherché encore à l'âge où le plaisir nous fuit!

Je contemplai avec amertume ce don Juan qui, pour ne pas vieillir, avait demandé à la mort la fa-

veur d'abréger ses derniers moments, dès qu'il ne pouvait plus les consacrer à la volupté.

Je contemplai avec commisération cette victime de l'amour qui trouvait la mort dans ce qui est, pour le commun des êtres, la source de la vie! Je plaignais cet homme qui, pour rester jeune, malgré sa vieillesse, s'était révolté contre les lois de la nature et qui cherchait le trépas dans l'amour!

Tout aux paroles que m'avait dites son serviteur, tout au désordre navrant qui avait frappé mes regards avant de pénétrer chez le moribond, je lui dis :

— Je devine, monsieur de L***, le pénible devoir qui vous force à recourir à ma profession, vous savez si je vous suis dévoué. Le mal qui vous frappe, qui me frappe presque autant que vous, parce que je vous aime, m'ordonne de vous obéir. Si vos forces vous permettent d'éclairer la justice pour punir ceux qui abusent lâchement de votre état, parlez, vous verrez que vous n'êtes pas tout à fait abandonné.

A ces paroles, qui, pour M. de L***, étaient une véritable énigme, il ouvrit de grands yeux dont la fixité m'effraya.

Il fit de sa main libre un geste négatif comme pour me faire entendre qu'il ne me comprenait pas.

Aussi étonné que lui, je lui parlai de la femme que j'avais rencontrée dans le salon, du désordre qui régnait dans sa maison, par l'ascendant néfaste sans doute, d'une créature faisant peser sur lui un pouvoir troublant ses derniers moments et inquiétant ses amis.

Lorsque j'eus achevé, le moribond dessina sur ses lèvres décolorées un triste et dédaigneux sourire ; il agita de nouveau la main comme pour me dire :

— Non, ce n'est pas pour cela que je vous ai fait venir.

Puis, après un violent effort, il se mit sur son séant, il fit sortir de sa poitrine oppressée des paroles que je dévorais et que j'entendais à peine, en sortant de sa gorge embarrassée et râlante.

— Mon ami, me dit-il, les sentiments que vous m'exprimez me prouvent l'attachement que vous avez pour moi. Ce n'est pas au moment où je vais mourir, que je veux que vous vous arrêtiez à des propos de domestiques. Un motif plus grave, plus sérieux m'a forcé de vous querir.

. Il s'arrêta, comme essoufflé par les efforts qu'il venait de faire pour me dissuader.

Je me tus, car je devinais que le vieux serviteur avait eu raison ; M. de L*** ne voulait pas qu'on lui parlât de la femme qui le faisait mourir.

Je m'assis avec une sollicitude mêlée de pitié à son chevet pour recueillir, sans faire d'observation, ce qu'il pourrait avoir à me communiquer.

Enfin,· après de nouveaux efforts pour rassembler toutes ses forces, il continua :

— Mon ami, je vais mourir ! Et je n'aurais qu'un regret en mourant, ce serait de ne pas finir comme j'ai commencé, de ne pas consacrer ma dernière heure à ce que j'ai le plus aimé au monde : La femme !

Il s'arrêta pour reprendre de nouvelles forces.

Je le priais de bien prendre son temps; j'attendis qu'il se remît.

Enfin il dit :

— Le seul regret que j'éprouve en mourant, mon ami, c'est de quitter un prince, un homme de plaisir comme moi, presque aussi malade que je le suis, en un mot : mon empereur ! Je sais que le jour est proche où l'empereur qui tient encore la France dans ses mains, la laissera échapper. Ce sera la faute des hommes nouveaux qu'il groupe autour de lui, dès que la mort a fauché ceux qui ont fait exiler les pères de ces hommes dont l'empereur est obligé de devenir l'allié !

Ces mots m'étonnèrent dans la bouche d'un personnage que j'avais considéré comme très frivole ; je me reculai, frappé de surprise et de stupeur.

Comment? C'était ce personnage, réputé par tous pour un égoïste, absorbé par l'amour des sens, qui, à l'heure de la mort, ne songeait qu'à celui qui, jusque dans ses plus heureux jours, ne lui était apparu que pour les troubler.

Malgré le voile que le trépas étendait sur ses yeux affaiblis, il remarqua mon étonnement.

Il me sourit tristement et me dit :

— Je vous surprends; souvenez-vous donc de 1848?

— C'est vrai, lui dis-je en courbant la tête. Puis me ravisant et reprenant la parole pour ne pas épuiser les forces du mourant, je m'écriai : Mais votre fidélité à l'empereur vous donne trop d'ombrage. Dans l'état où vous êtes...

— Dans l'état où je suis, m'interrompit-il, on voit

que le commun des hommes ne voit pas. La ort est clairvoyante. C'est un moribond qui vous it cette prophétie : L'empereur, sorti de la démo-atie, périra par la démocratie !

Ne voulant pas discuter en ce moment avec un ıalade qui n'était presque plus de ce monde, dont le évouement ! hélas ! n'était plus de notre temps, je arrêtai, et répliquai :

— Que voulez-vous, mon ami, l'empereur a pu, ın jour, remonter le courant du progrès ! Mainte-ıant, il faut qu'il le suive !

— Ah ! oui, ricana le moribond avec des yeux brillants dont l'éclat était emprunté à la flamme qu'il entretenait jusqu'à son dernier soupir pour le prince, son idole, Ah ! oui, le progrès, parlons-en ! Mon père qui, au commencement de ce siècle, suivait les armées de Napoléon Ier, lorsque les Français occupaient Rome, a vu de près, comme moi, le progrès ! Vous croyez faire merveille quand vous recommencez ce que faisaient vos pères jusque dans leurs sottises. Quand vous voulez donner aux autres ce qui peut être fort bon pour vous, mais, qui n'est ni dans le goût, ni dans le tempérament de vos voisins. Tenez, au commencement de ce siècle, lorsque les Français occupaient Rome, ils rurent faire merveille en arrosant les places puliques. Aussitôt on vit surgir, comme par enchanement, une foule d'animaux au milieu desquels e prélassait le scorpion ! On jeta des hauts cris. Il avait de quoi. Les Français, un peu confus, cesèrent l'arrosement. Le progrès qu'ils voulaient introduire à Rome, n'était qu'un fléau de plus ! Eh

bien, mon prince qui, pourtant, a été à Rome, ne se méfie pas assez du scorpion ! .. Le passé, pourtant, devrait lui servir de leçon !...

Cet effort d'esprit pour combattre, par l'épigramme mes idées, avait fatigué horriblement le paralytique.

Il fut obligé de s'arrêter, la voix brisée, haletante.

Alors il ferma les yeux en laissant retomber sa tête alanguie et amaigrie sur l'oreiller.

Je me précipitai vers lui, je lui pris la main. Je lui dis, en cherchant à le ranimer :

— Ne parlez plus, ou dites-moi en deux mots ce que vous exigez de moi.

— Un serment !

— Lequel ?

— Jurez-moi, vous que j'ai attaché forcément à la fortune de l'empereur, de ne pas l'abandonner dans ses jours d'infortune.

— Je vous le jure.

— Merci, vous êtes un honnête homme ; je sais que vous tiendrez votre serment ; je sais que vous n'imiterez pas mes collègues qui ont tous juré de servir l'empire et qui l'abandonneront, dès qu'il ne pourra plus les gorger d'or ni de place... Merci, mon ami ; maintenant, laissez-moi mourir, adieu !...

Et M. de L*** ferma les yeux, sa tête retomba sur l'oreiller, il resta dans une immobilité qui m'inquiéta.

J'allais vers lui, je me penchais sur son lit ; car

ait tout dit, moi je n'avais pas parlé dans ět de sa vie en danger.

ant cinq minutes de silence, je lui pris les en cherchant à galvaniser ce corps décharné, lisputant pour ainsi dire à la mort.

ısieur de L*** r'ouvrit les yeux.

e regarda avec égarement comme un homme ·t d'un rêve et qui ne se rappelle plus ce qui passé un instant auparavant.

ı, me reconnaissant, il me sourit tristement ; erra la main; il me regarda d'un air étrange nblait me dire :

· Que me voulez-vous, maintenant que j'ai ı de vous ce que je désirais ? »

ıs dans sa pensée. Et devinant qu'il était trop pour l'exprimer, je pris la parole et j'osai er :

lais n'aviez-vous pas à me parler aussi de la ... que j'ai vue, là... tout à l'heure... dans le ..

lon ami, me répondit-il en me serrant une re fois la main, et les lèvres contractées d'une nerveuse qui accusait le mal que je lui cau- - Mon ami, ne vous ai-je pas dit que je vou- .nir comme j'avais commencé ? Que vous te cette femme ! Elle est ce que valent toutes nmes quand elles ne sont pas dupes de leurs Je paye cette maîtresse, comme les autres, hère que les autres peut-être parce que je lui i ma dernière heure de bonheur... Adieu !

e moribond laissa retomber sa tête sur l'oreil-

Il ne me parla plus, couché sur son lit comme u
cadavre.

Je le quittai, péniblement affecté de cette répon
et parce que cette réponse, je l'avais provoquée m
ladroitement.

Je n'avais pas refermé la porte de la chambre
coucher que je revis le vieux serviteur, resté en se
tinelle.

Il me demanda à voix basse :

— Et bien ?

— Il ne veut rien entendre ! lui répondis-je.

— Ah ! je m'en doutais ! — soupira-t-il, cet
femme l'a ensorcellée ! Mon pauvre maître ! ju
qu'à la dernière heure, il sera incorrigible ! o
cette femme le tuera !

A peine avait-il murmuré ces mots que la servan
maîtresse qui avait quitté le salon pour nous éco
ter par un corridor secret, derrière l'alcôve, rep
rut aussi menaçante qu'elle m'était apparue, hu
ble d'abord.

Certaine d'avoir en face d'elle un adversaire,
un adversaire vaincu par son pouvoir irrésistil
sur *son* vieillard, elle me toisa des pieds à la tête

Je m'arrêtai devant cette virago. Je la dévisage
les yeux dans les yeux. L'effrontée messaline
baissa pas les siens.

Outré, exaspéré, j'allais l'interpeller comme
méritait cette intrigante qui prenait trop vis-à-
de moi, son rôle au sérieux, mais j'aperçus enco
derrière elle le vieux serviteur.

Il me fit des gestes pour me supplier de ne p

faire de scandale dans une pièce si voisine de celle du moribond.

Les supplications muettes du serviteur me rappelèrent à la raison, et à la convenance.

Je sortis de l'hôtel, en laissant derrière moi le désordre que j'avais signalé en entrant, désordre impie, sacrilège qui sentait l'orgie, au rez-de-chaussée, quand la mort régnait au premier étage.

Celui qui se mourait le voulait ainsi !

Ce sénateur qui s'éteignait, vaincu par la débauche, regrettant de ne pouvoir plus vivre pour recommencer la même existence, n'était-il pas l'image du régime qui succombait avec lui ? N'était-il pas l'image du maître qui se mourait aussi, de la même façon, dont la fin devait être bien plus lamentable quoique aussi dégradante ?

J'appris huit jours après la mort du sénateur L***.

Sa mort ne fut pas celle que racontèrent les journaux de l'époque.

Il finit en digne petits-fils de Barras, en digne adepte du Directoire.

Sa fin eût pu figurer dans les chroniques de la Régence.

Elle me fut racontée par le vieux serviteur de M. de L***.

Le jour qui précéda son trépas, sa maîtresse était à son chevet.

Comme tous les gens à la veille de mourir, jamais il ne s'était senti si bien. M. de L***, malgré les représentations vraies ou fausses de sa maîtresse,

voulut lui donner de nouveaux gages de sa
sénile.

La bonne résista, non par affection pour s
tre qu'elle avait tué par les excès, mais parc
redoutait la jalousie de son amant, un serge
garde.

Celui-ci ne quittait plus le salon, depuis
servante soignait son maître dans sa ch
coucher. Il trouvait que le sénateur ne mou
assez vite depuis qu'il savait la part qui re
sa maîtresse dans le testament du sénateur.

Aussi cupide que jaloux, il rugissait co
lion en courroux, chaque fois que, de la p
sine, il entendait le vieux céladon prier c
mander sa maîtresse pour qu'elle accédâ
désirs.

Un jour, le jour de la mort du sénateu
gent était dans le salon. Il n'y tint plus e
dant sa maîtresse, crier et se débattre entre
bles étreintes du satrape moribond.

Le sergent ouvrit la porte.

Un spectacle étrange, hideux, qui ne
l'irriter outre mesure, s'offrit aux yeux du

M. de L***, qui ne pouvait marcher, se t
genoux hors de son lit, à quatre pattes, p
plier la belle, à demi nue, de répondre à
sion.

A la vue du moribond, le sergent, ex
la jalousie, et par les désirs que réveill
charmes de la maîtrese, n'hésita pas
conde.

Il prit le vieillard par le bras, le souleva

ne plume, le rejeta violemment dans un pla-
ard ouvert devant lui.

Après l'avoir refermé sur le vieillard qui n'eut pas la force de jeter un cri, il s'élança vers sa maîtresse, il l'embrassa avec transport !

Pour rendre plus cruelle la situation de son rival refoulé au fond d'un placard, il ne se gêna pas pour provoquer dans les bras de son amante, ses amoureux soupirs, arrachés au plaisir qu'elle éprouvait avec ce remplaçant.

Lorsque les amants eurent épuisé toutes les délices de leur ignoble vengeance, ils pensèrent au supplicié abandonné dans une armoire.

Lorsqu'ils le sortirent de sa prison, il était trop tard, il était mort étouffé par la rage et asphyxié dans ce cabinet sans air.

M. de L*** n'était plus qu'un cadavre !

Ainsi finit un sénateur de l'Empire, dans un placard !

Le couronnement de l'existence amoureuse de M. de L*** n'est-il pas en miniature le pendant de la fin non moins funeste de son maître ?

Après avoir été dévoré aussi par un mal de libertin, l'empereur n'abandonna-t-il pas le trône comme son serviteur avait quitté la vie, par un chemin aussi dégradant ?

Après tout, le chemin de Cythère ne pouvait conduire... qu'à Sedan.

CHAPITRE XVIII

LES DEUX CHEFS DE LA SURETÉ

En 1867, l'année de l'exposition, de l'entrevue des deux empereurs et du roi de Prusse, le soleil d'Austerlitz brillait pour la dernière fois au ciel du second empire.

Napoléon III, convoquant l'Europe à ses fêtes, était réveillé dans sa gloire théâtrale par le spectre de Maximilien.

Les Prussiens s'en retournaient dans leur pays, le cœur rongé d'envie.

L'Europe, vierge et barbare, n'emportait de ses fêtes qu'un pénible sentiment inspiré par les orgies du nouvel Empire.

Un jour, je me promenais dans les galeries cylindriques du palais de l'exposition, en quête de nombreux picks-pockets, descendant pacifiquement de Londres, à la conquête de toutes les poches.

près avoir franchi les nombreux et splendides ;s de toutes les nations, tenus par les hétaires evelées des cinq parties du monde, j'étais arrivé ne espèce de hangar.

on aspect sévère, presque misérable, jurait avec merveilles de luxe et les chefs-d'œuvre de l'art je venais de comparer de rond en rond.

étais dans le compartiment réservé à l'industrie mande.

à, il n'y avait rien qu'une gigantesque cou- re en bronze, étendue le long d'une planche et ant au soleil.

'était le canon Krupp.

; ne sais comment, ce grand canon gisant à e, qui m'ouvrait sa gueule comme une menace, rappela le sénateur de L***, que j'avais vu, un uparavant, étendu sur son lit, presque à l'état adavre.

lors je me rappelai les prophétiques paroles de ı ancien protecteur, désespérant de son empe- : et de l'empire, et me les montrant menacés les foudres de la démocratie et les foudres de 'anger.

; ne sais pourquoi, j'eus peur.

me semblait que cet engin de guerre, aux pro- ions phénoménales, dans le temple de la Paix, là comme le *Mané*, *Thecel*, *Pharès*, annonçant otre nouveau Balthasar sa punition et sa mort !

ı solitude qui m'entourait devant cette cou- re de bronze, à la teinte sévère et verdâtre, ait rien qui pût m'arracher de ma sombre rê- e.

A peine s'il y avait là quelques bons Parisien
ayant le mot pour rire. Ils traitaient le cano
Krupp, dont n'avait pas voulu notre armée, de *mir-
liton d'un autre âge*. Ils riaient d'un canon qui
chargeait par la culasse, ils prétendaient que
n'était qu'un grand joujou de Nuremberg que l
bon roi Guillaume envoyait pour ses étrennes
son cher petit-cousin.

Ils riaient, moi je ne riais pas.

Je me rappelai, de plus en plus, mon entretie
avec le sénateur de L***.

Pendant que ces badauds se moquaient de
mirliton de cuivre, j'apercevais dans un coin
hangar deux Allemands, droits comme des hall-
bardes et à la figure de reître. Ils riaient aussi eu
mais en ouvrant une bouche pantagruélique q
ressemblait, dans leur épanouissement formidabl
à la gueule du canon Krupp !

Pris de vertige, en proie à un pressentime
indéfinissable, comme si un nouveau Daniel m'e
annoncé, en lettres de feu, la fin de cette splende
asiatique, je m'apprêtai à sortir de ce hangar.
voulus fuir cette menaçante couleuvre, enco
inerte, qui faisait tant rire les bons Parisiens, et q
me faisait si peur !

En quittant ce hangar, cache dans ce car
vansérail de toutes les industries du monde,
heurtai un monsieur.

Ce monsieur m'avait observé pendant que j'éta
plongé dans mes tristes pensées.

Après m'avoir coudoyé avec intention, comme
l'appris dès ses premiers mots d'entretien avec mo

ıe mis à étudier mon personnage au moment l me parlait.

'était un grand diable, à la figure de bélier, à la be rousse, aux larges épaules et aux longues bes.

out dans ses allures, plus raides que guindées, : dans sa physionomie placide, mais très fine, ısait un habitant de la Grande-Bretagne.

· Monsieur, me dit-il, excusez-moi de m'être sur votre passage. Je n'avais que ce moyen r vous aborder, quand j'ai tant besoin, comme nger, de votre appui, de vos conseils et de e concours. Vous m'excuserez, j'en suis certain, nd vous saurez que j'ai à peu près la même fession que vous. Je suis, ici, dans un pays étran-, pour essayer de l'exercer comme vous l'exer-si bien dans votre patrie. Je me nomme Clars-ich, attaché au chef supérieur de la police glaise, je viens de Londres à sa place, en ma lité de *chef de la police* anglaise, afin d'arrê-les nombreux picks-pockets qui infestent votre position. Si vous doutez de ma qualité, voici carte.

Et le grand Anglais m'allongea de sa large main, doigts longs et osseux, un carton non moins esuré, sur lequel je lus, en grosses lettres, son n et et sa qualité.

. demi vaincu par cette conversation entamée c un collègue, d'une façon peut-être un peu britannique, très intrigué de savoir comment vait pu me connaître moi, qui ne le connaissais , je lui demandai, en lui rendant sa carte :

— Veuillez, monsieur, me dire ce que je pui faire pour vous êtes agréable, après m'avoir di toutefois comment vous me connaissez ?

— Oh! yes, très bien! me répondit l'Anglais. A Londres, à Scotland-Yard, nous ne possédons pas que la photographie des grands voleurs, nous possédons les portraits des plus célèbres policiers. C'est vous dire, monsieur, que vos traits sont particulièrement gravés dans notre mémoire.

— Parfait, répliquai-je à l'Anglais d'un ton aussi aimable que lui, dès qu'il me flattait, parfait, et que désirez-vous de moi?

— Un échange de services que vous ne pouvez refuser à un collègue, me faire connaître vos bandits qui peuvent inquiéter nos nationaux, pendant que de mon côté, je vous signalerai les nôtres qui ne s'attaquent que trop à vos Français.

Dans la situation nouvelle où je me trouvais, la rencontre de ce M. Clarscovich était pour moi une Providence.

N'avais-je pas reçu du parquet de nombreuses plaintes de visiteurs de l'Exposition qui avaient dénoncé au procureur impérial de nombreux vols dont ils avaient été victimes par les picks-pockets les plus audacieux?

Entre autres tours de ces indignes insulaires, on venait de me signaler celui d'un bandit qui, d'accord avec sa belle Anglaise, était parvenu à soustraire un portefeuille contenant des billets de banqu pour la valeur de dix mille francs.

J'avais appris par les explications d'une des victime de l'Exposition que, venue de la province pour v

ır le palais, cette dupe avait été tellement char-
ɩe par le personnel féminin de ses cafés, qu'elle
tait contentée de s'arrêter à sa première et at-
ıyante limite !
A peine avait-elle élu domicile dans une taverne
ıglaise, captivée par ses sirènes, qu'elle n'avait
ıs tardé à être dévalisée par un bandit dans un
pas copieux qui, après la fermeture du palais,
ait dégénéré pour elle en orgie au détriment de
ı dix mille francs.
J'étais donc accouru au palais pour me mettre à
recherche du portefeuille de cette victime.
Avant de me rendre à la région étrangère où
tait passé ce vol récent, je m'étais égaré dans
hangar allemand, moins pour admirer le canon
upp que pour me consulter, avant d'opérer une
uvelle campagne contre des picks-pockets, l'élite
tous les voleurs du monde.
Je le répète, dans la mission difficile qui m'était
posée, la rencontre d'un chef de la police an-
ise devenait pour moi une bonne fortune.
e bénissais de nouveau mon étoile qui m'avait
duit à la section allemande pour rencontrer
e seconde Providence dans la personne de
Clarscovich.
ntre collègues, on est confiant. Je ne tardai
à lui avouer le but qui m'avait amené à l'Expo-
n, but aussi intéressé que sa rencontre.
Mon collègue, pour mieux cimenter notre union,
ée sur les mêmes intérêts professionnels, m'en-
ea à déjeuner dans la taverne anglaise où s'était
mis le vol que je lui avais signalé.

— Venez avec moi, me dit-il, je crois que je tie votre voleuse. C'est une nommée Palmer, une jol fille, aux cheveux ardents comme l'or qu'el sait si bien soutirer de toutes les poches.

En raison du service qu'il allait me rendre, voulus être moi-même son amphitryon. Il s'y refu avec ténacité, en me disant que dans la taver anglaise il était dans sa patrie ; que c'était à l d'y remplir le devoir d'une hospitalité tout éco saise !

Par politesse, je n'osai insister.

Nous entrâmes au café des Anglais.

Bien des gens se rappellent le premier pourto du palais de l'Exposition de 1867. Il était compc d'une série aussi variée qu'interminable de tous l cafés et restaurants du globe.

Depuis la brune Mauresque jusqu'à la blon fille d'Albion, on voyait défiler, dans un séduisa panorama, ces échantillons de toutes les beaut de la terre.

Le café où ces déesses étaient en plus gra nombre, c'était le café des Anglais. Plus d'une ses demoiselles de comptoir ne rentrèrent pas da leur patrie après l'Exposition. Le sultan Abdul-A fit passer plus d'une de ces sirènes de leur com toir dans son harem où elles ne firent que chang de... trône.

J'avoue que, tout en n'étant pas venu avec mo collègue pour admirer les formes plastiques et l visages éblouis des belles Anglaises, je fus frapp d'admiration par les essaims de Vénus qui garni saient les comptoirs de ce restaurant café.

On ne pouvait dire si c'était un café ou une Paphos. En tous les cas, c'était bien un paradis perdu où toutes les filles d'Ève, blondes comme Ève, joignaient à cet air candide des anges à demi déchus, cette désinvolture de bacchante si particulière aux Anglaises où la gaucherie est encore un moyen d'attraction.

À peine fûmes-nous à table, moi et mon Clarscovich, qu'il me désigna au comptoir, parmi six demoiselles servant le champagne à des buveurs debout, la plus belle des six.

— Voilà, me dit-il à voix basse, miss Palmer Je la soupçonne d'avoir pris les dix mille francs de votre Français. Du reste, elle n'en serait pas à son coup d'essai. Quand il y aura moins de monde, je la ferai venir. Il faudra bien qu'elle nous raconte, devant vous, son passé. Et de son passé, vous pourrez augurer de son avenir.

Comme je m'étonnai qu'une pareille fille, une voleuse reconnue comme telle, pût encore exercer un métier relativement honnête, mon Clarscovich me dit

— Heureusement ou malheureusement, les criminels, en Angleterre, ne sont pas comme les vôtres soumis à une réprobation éternelle. Dès qu'ils ont fini leur temps, la société les acquitte définitivement. L'infamie ne dure pas, pour eux, au delà de leur condamnation. Un voleur, chez nous, s'il n'est plus reconnu voleur, est comme vous et moi ! Nous avons des exemples de prostituées qui sont devenues de très bonnes mères de famille. Un policier vit avec son criminel avec autant de laisser-aller

qu'avec son collègue. Dès que le criminel a *fait son temps*, il n'est plus un criminel. La fille, elle-même, dès qu'elle n'est plus *fille*, considère l'agent qui l'a poursuivie naguère comme son égal et non comme son ennemi. Vous allez le voir, tout à l'heure, quand je vais prier miss Palmer de s'asseoir à notre table.

Autant pour connaître les mœurs anglaises si différentes des nôtres, autant pour jouir de près de la beauté de miss Palmer que pour éclaircir mes soupçons, je n'étais pas fâché d'entendre cette belle pécheresse.

De plus en plus, je bénissais la rencontre de mon agréable collègue qui, avec une urbanité rare chez un habitant de la Grande-Bretagne, me facilitait mes recherches en me conduisant, pour ainsi dire, sur un chemin de fleurs.

Nous avions à peine achevé notre repas, copieux comme tous les repas anglais, nous en étions au champagne, que mon aimable collègue fit un signe impératif à la Vénus du comptoir.

Aussitôt, elle quitta ses nymphes ; elle obéit au geste de mon Anglais comme un Horse-Guard obéit au commandement de son chef.

Sur un nouveau signe de M. Clarsçovich, elle s'assit à côté de moi, après avoir eu le soin de se munir d'un nouveau verre à champagne.

Alors je pus envisager à mon aise cette beauté dont le visage, encadré de cheveux d'or, avait une incarnation splendide.

Ses grands yeux presque noirs, frangés de longs

ırcils, donnaient à sa physionomie rêveuse un arme étrange.

Ses traits aquilins étaient d'une perfection de ntours qu'on ne retrouve d'ordinaire que dans les 'epsack. Sa bouche n'était pas plus grande que s yeux, elle avait des lèvres dont l'éclat tenait la cerise. Quant à son corps, au port de reine, était beau comme celui de la Vénus de Milo.

Était-ce possible que tant de perfections physies cachassent tant de laideurs morales?

Hélas! il ne me fut plus permis d'en douter sque sur les ordres de mon collègue, M. Clarscoh, elle me raconta l'histoire de sa jeunesse.

Elle avait passé, disait-elle, une partie de son ance au quartier Wite-Chapel où elle était née. mère y tenait le café du *Prince-Régent*. A ans, elle y avait fait la connaissance d'un gentlen qui l'avait enlevée, et soustraite ainsi aux talités de sa mère. Ne voulant pas être ven- aux matelots qui fréquentaient son établisıent, elle s'était donnée à ce gentleman. Par heur, son amant, sous des dehors élégants, ait qu'un bandit. Un jour, elle fut prise avec lui, ıme recéleuse. Sortie de prison, ne voulant pas ırner chez sa mère qui l'aurait tuée de coups, ervir les matelots, parce que l'un d'eux, en co-, avait crevé, d'un coup de poing, l'œil de sa r, elle était partie pour la France, comme deselle de comptoir dans cet établissement.

uis, de l'air le plus naturel du monde, avec e absence de pudeur des filles et surtout des

filles de la Grande-Bretagne, elle avait terminé en disant :

— Je suis sûre, maintenant, de ne pas revoir ma mère qui a été la cause de mes infortunes; j'ai trouvé en France des gens très comme il faut, très disposés à m'offrir une position tout à fait confortable.

Pendant que la belle Anglaise parlait ainsi, en s'adressant plutôt à moi qu'à ce Clarscovich qui connaissait par cœur son conte, elle se penchait agréablement de mon côté.

Elle mettait tant d'expression dans sa pantomime et dans son langage, que son bras potelé touchait le mien. Je sentais son corps frémir près de moi.

Je mettais sur le compte de son émotion cet attouchement persistant. Du reste, cette femme était si touchante, si belle dans le récit de ses malheurs, que je ne songeai pas à me plaindre de notre intimité passagère.

Quant à mon collègue, il restait froid, distrait au discours de la belle, comme doit l'être un chef de police éclairé sur les prétendues infortunes de son monde de scélérats.

Moi, au contraire, fidèle à mon rôle d'étranger qui s'accommodait volontiers de l'attitude de du [illegible] que je me donnai, pour mieux étudier cette curieuse créature, j'avais l'air d'être très pénétré de ses malheurs.

Je l'avoue, je ne croyais pas un mot de son histoire, je n'étais pas moins fasciné par sa beauté qui, un moment, me fit oublier sa nouvelle condition [illegible]pondant bien à son triste passé.

Lorsqu'elle eut fini, elle vida d'un trait le champagne que je lui avais versé ; puis, après avoir reposé son verre sur la table, elle feignit de se trouver mal, brisée par l'émotion *concentrée* qu'elle avait éprouvée au récit de ses infortunes.

Passant la main sur son front, elle se plaignit de la chaleur, elle me pria d'ouvrir la glace contre laquelle j'étais adossé, notre table donnant sur le parc de l'Exposition.

Je m'empressai de me lever et de lui rendre ce léger service.

La belle Anglaise se confondit en remerciements.

Puis apercevant le comptoir encombré d'étrangers réclamant sa présence, elle nous quitta.

D'un air particulièrement gracieux pour moi, elle me dit avec un ravissant sourire :

« — Good Evening, sir, bonsoir, monsieur ! »

Elle s'était à peine éloignée, qu'un homme, à mine rébarbative vint parler bas, les traits agités, à mon chef de la police anglaise.

A peine l'eut-il entendu que celui-ci se leva à son tour ; il me dit en me tendant la main :

— Pardon, collègue, il faut que je vous quitte. Une affaire des plus importantes m'est signalée par mon detective. A demain ; du reste, vous n'avez pas perdu votre temps avec moi. Car sachez, reprit-il en se penchant à mon oreille, tout en payant notre dépense, sachez que cette Palmer a été, et est encore une pick-pocket. Elle n'est dame de comptoir que pour signaler à son amant les pigeons qu'il doit plumer. Je suppose que c'est elle qui a volé votre Français. L'affaire pour laquelle je suis appelé concerne

un autre vol où vous pouvez être de moitié avec moi... A demain, vous saurez tout, si vous ne le savez pas ce soir ; au revoir, cher confrère.

Et mon émule exotique, sans qu'il me laissât le temps de lui demander quelle était cette affaire qui l'appelait, et dans laquelle je pouvais être de moitié avec lui, avait gagné l'extrémité de la salle.

Quand je fus seul, je jetai les yeux sur le comptoir où trônait auparavant la belle Anglaise.

Je m'aperçus qu'elle était partie comme mon collègue.

D'abord je ne pris pas garde à ce détail. J'avoue, malgré la défiance inhérente à mon caractère, que je m'attachai peu à cette particularité.

Ce ne fut que lorsque je regagnai les galeries de l'Exposition que je me rappelai avec un certain dégoût la figure particulière du detective.

Il faut, me disais-je, que la police anglaise soit bien au dépourvu, pour posséder des inspecteurs qui ressemblent tant à des filous !

Je ne m'arrêtai pas à cette observation ; elle ne m'inspira d'abord aucun soupçon.

Je savais que *la police anglaise* en est à l'état rudimentaire, que, comme du temps de Vidocq, la police anglaise a des limiers qui ne font la chasse à un gibier que pour se faire graisser la patte par la proie qu'ils courent, souvent en sens contraire, afin de n'atteindre... que sa bourse !

Hélas ! je ne pus rester longtemps sur cette appréciation.

Un quart d'heure après ma sortie du café anglais, encore ému par l'image de l'Anglaise, encore ravi

ıouvelle connaissance avec le prétendu at-
ı chef de la police de Londres, j'avisai un
t de bijouterie.
jet de cet industriel m'ayant tenté, je fouil-
poche pour l'acheter.
je m'aperçus de la disparition de mon
ınnaie contenant une assez forte somme.
le doute, la belle Anglaise était toujours
use! Je me souvins que, pendant que je
a glace pour lui donner de l'air, la jeune
feignant de se trouver mal, s'était for-
ıppuyée sur moi. C'était, en ce moment,
te, qu'elle avait dû commettre son vol!
résomptions ne s'arrêtèrent pas en si bon
je me rappelai la figure de l'homme qui
it remplir à Londres et à Paris une fonc-
blable à la mienne.
issant de vieille date la ruse des picks-
qui, à Lôndres, se jouent de la police quand
ıt pas, de ses agents, leurs complices, j'eus
aux soupçons.
èrent sur mon obligeant Anglais qui, peut-
it pris ma qualité pour mieux me jouer.
i cet homme n'était pas un commis supé-
Scotland Yard, comment avait-il pu me con-
ur m'attendre, m'aborder et me duper?
mment? — me répondis-je dans mon dé-
— Mais par sa contre-propre police qui
la police de la Cité, et qui est aussi bien
ée à Londres que l'administration de Scot-
rd.
ugeur au front, je me mordis les poings de

rage en pensant que ce hardi voleur qui avait le coup avec sa coquine, était en droit de biei de moi en ce moment.

Sans doute, ce pick-pocket qui devait étr célébrité criminelle, avait fait la gageure de un policier français, par amour-propre nationa

Pour bien réussir il avait pris une qualité se ble à la mienne. Il avait endormi ma défian moment où elle devait être le plus en éveil, que j'étais envoyé par la préfecture au sujet d de dix mille francs dont il était peut-être teur ?

J'avais été joué, bafoué, par celui qui se pı dait, comme moi, un employé de la police.

Ce qui me prouvait que j'avais été le jou mon amphitryon, c'étaient ses dernières parol

Ne m'avait-il pas dit en me quittant :

« — Que l'affaire pour laquelle il était aı concernait un vol auquel je devais être int et que j'étais appelé bientôt à connaître ! »

Ces paroles n'étaient-elles pas un sarcasm défi jeté par ce bandit mystificateur à son pc mystifié ?

La rage dans le cœur, la honte au front, j' dans l'Exposition un inspecteur.

Je le pris à part, je lui dis, sans me nommer entendu, qu'un personnage de la préfecture v d'être volé par un pick-pocket, et qu'il fallait, à prix, le prendre ce soir même pour l'honneur préfecture.

Je donnai à cet inspecteur le signalemei faux detective qui était venu causer à mon

chef de la police anglaise et qui, pour moi, était la troisième personne de cette trinité de voleurs.

Lorsque la physionomie d'un personnage que j'avais l'intention de filer ou de faire filer, frappait mon optique, elle y restait gravée comme dans l'œil d'un bœuf ou dans une lentille de verre ; elle ne sortait plus de ma mémoire.

Je dépeignis si bien mon troisième larron que mon inspecteur l'avait à son tour comme photographié dans sa cervelle.

Je lui dis de mettre sur-le-champ en réquisition tous les brigadiers qui se trouvaient dans le palais, d'en cerner les abords, de n'épargner aucune visite dans les cafés du pourtour.

Je leur accordai jusqu'au soir pour rattraper mon homme.

Si je donnai si scrupuleusement le signalement du faux detective au lieu du hardi filou qui m'avait si habilement joué avec sa coquine, c'était avec intention.

Je me doutais bien, après leur tour infernal, qu'ils étaient déjà loin, tandis que leur complice était resté peut-être maître d'un terrain qui n'était plus sûr pour ses associés.

Le troisième larron, non moins habile, non moins effronté que les deux autres, comptait sans doute, par le rôle secondaire qu'il avait joué dans l'affaire des *deux chefs de la sûreté*, que je ne l'aurais pas remarqué ; il pouvait espérer que je ne l'avais pas dévisagé comme mon mystificateur qui m'avait pris à sa glu, comme la belle Anglaise qui ne m'avait pas moins englué !

Le faux detective devait s'abuser.

S'il savait son métier, je savais à fond le mien.

Je savais que dans les scènes à trois jouées par les voleurs, c'est celui qui remplit, en apparence, le rôle de comparse, qui est le *Deus ex Machina* de leur intrigue.

Le faux detective fut pris au café des Anglais, une heure après le départ du prétendu attaché au chef de la police anglaise.

J'appris sa capture, le soir même, par l'inspecteur chargé de le filer. Il vint me retrouver au café du théâtre du Châtelet, où, depuis la réédification des théâtres, j'avais repris mes anciennes habitudes contractées au café *des Mousquetaires* du boulevard du Temple.

— Eh bien, demandai-je à cet agent, dès que je l'aperçus. Et notre homme?

— Il est au dépôt.

— A-t-il-fait des aveux ?

— Oui.

— Alors c'est un grinche ?

— Oui.

— C'est bien ! m'écriai-je, furieux contre moi-même, je suis volé !

L'agent ouvrit une large bouche, il ne pouvait comprendre mon dépit, ni le sens de mes paroles.

C'était naturel, il n'était pas au courant de la mystification des *deux chefs de la sûreté.*

Ce qui me consola, ce fut d'apprendre que le trop fameux bandit et sa complice avaient fait bien d'autres entreprises, autrement sérieuses que celle de mon porte-monnaie.

Les deux picks-pockets ne m'avaient volé, moi, un policier, que pour *l'art ;* mais ils avaient volé, pour *voler*, tous les cafés des environs.

Quand ils quittaient l'Exposition à la suite de leur mystification sur un chef de la sûreté, ils emportaient de tous les comptoirs de ses établissements un somme qui s'élevait au chiffre de *trois cent mille francs !*

Ces vols opérés par ces termites de White-Chapel, s'étaient tellement multipliés dans les cafés de l'Exposition que la plupart, à la fermeture du palais, ne purent payer leurs frais de location et firent faillite !

Quant à moi, j'appris, par mon troisième larron, ce que valaient ses complices, mon mystificateur et son Anglaise.

C'étaient deux aventuriers célèbres pratiquant le vol sur une vaste échelle, prenant tous les rôles, sur tous les théâtres, et pour les jouer dans les cinq parties du monde !

CHAPITRE XIX

L'ART DE VOLER EN TRENTE LEÇONS.

J'ai signalé, en consignant les faits et gestes voleurs, leurs différentes manières de voler. ne plus y revenir, je tiens à indiquer d'une moins succincte, plus précise tous les gens de qui composent les trente articles du *Manue parfait escarpe*.

Ce manuel peut se diviser ainsi :

Le vol au colis : Un individu dépose un p dans un établissement quelconque, il engag personne qui le reçoit à ne le remettre qu'au missionnaire qui lui remettra quinze ou vingt f de transport. Cet individu cherche un commis naire assez simple pour payer les frais, aprè avoir remis le prix de sa course. Pendant q dernier va chercher son monsieur pour lui rem son colis, celui-ci revient chez le maître de l'ét

sement et empoche les frais payés par le commissionnaire.

Le vol à la glu : Il se pratique dans les Églises, lorsque le voleur armé d'un bâton englué soutire par sa glu, les pièces blanches et les sous déposés dans les troncs.

Le vol au tiroir : C'est le vol pratiqué par excellence par Gauthier, de Lyon. Depuis un temps immémorial il s'exerce à Paris chez tous les petits boutiquiers, marchands de tabacs, débitants liquoristes etc., etc. Un monsieur entre, prend un cigare ou un *verre*, il donne une pièce dont il demande la monnaie et au moment où le débitant ouvre son comptoir, le voleur se jette sur la recette, soit en frappant sa dupe à la tête, soit en l'aveuglant, par le contenu de sa tabatière qu'il lui lance dans les yeux.

Le vol à la tire : C'est le vol classique dans lequel excellait Cartouche, il consiste, à l'aide de ciseaux, ou d'un canif à deux lames, à tirer les chaînes de montre et l'argent des goussets les plus récalcitrants.

Le vol au poivrier : Il n'est que la répétition du vol à la tire. Il se pratique par les novices du vol qui n'ont pas besoin d'avoir la main sûre pour soutirer de la poche et du gousset d'un ivrogne tout ce qu'il n'a pas laissé encore au cabaret.

Le vol à l'esbrouffe : Comme le vol à la tire, c'est le vol en faveur chez les picks-pockets anglais, ils ont un art tout particulier pour se heurter et s'accrocher en courant à un quidam qui reçoit un choc dont la

conséquence est la disparition subite de sa montr
de sa bourse ou de son portefeuille.

Le vol au rigolo : Ce genre de vol a pris son no
du délicat instrument qui permet d'ouvrir toutes l
portes et tous les tiroirs ; Le *Pince-Monseigne*
perfectionné, se porte aujourd'hui dans un étui
cigares et dans un porte-monnaie, il n'en sort q
pour avoir raison des serrures les plus difficile
Les voleurs au rigolo ouvrent aujourd'hui toutes l
caisses. Devant le rigolo, ce *Sésame ouvre-toi* d
voleurs, les coffres-forts des Huret et des Fiche
n'ont plus de secret.

Le vol au raton : Il s'opère à l'aide d'un moutar
le raton est un enfant mince et fluet qui passe par
trou d'une cave ; il se glisse dans un sous-sol po
entrer dans l'intérieur d'une boutique afin d'ouv
sur la rue aux voleurs qui l'attendent à la porte.

Le vol au grimpant: C'est encore un enfa
qui joue le premier rôle, il monte au faite d'u
maison, grimpe aux étages supérieurs, à l'a
d'une échelle de corde jetée du toit par un compli
Une fois sur le faite, les chevaliers de l'échelle
mettent en mesure de dévaliser les chambres d
domestiques qui, le jour, restent généralement
des. Ces chevaliers de l'échelle opèrent de pré
rence dans les maisons en réparation ; ils pass
pour des maçons et des fumistes dans l'exercice
leurs fonctions.

Le vol aux timbres : Ce vol est assez ingénieu
c'est encore le marchand de tabac qui est d'ordina
la victime. Un monsieur se présente au buralist
il demande pour dix, quinze ou vingt francs

timbres-poste qu'il met précieusement dans une enveloppe. Tout à coup, au moment de payer, il s'aperçoit qu'il n'a pas de monnaie. Il s'excuse auprès du buraliste, et remet l'enveloppe qu'il avait déjà mise dans sa poche. Il dit qu'il va revenir pour donner l'argent nécessaire. Le buraliste ne le voyant pas revenir, se dispose à reprendre les timbres qu'il a livrés au distrait. En r'ouvrant l'enveloppe, il s'aperçoit que les timbres n'y sont plus. L'enveloppe que le voleur a laissée n'est que la fidèle copie de l'enveloppe qui a emporté les timbres demandés ; le voleur en avait deux pareilles pour faire le tour !

Le vol à l'américaine : Je l'ai indiqué. Il est aussi vieux que le monde. Il a été raconté mille fois. Les journaux le signalent tous les jours ! C'est le voyageur abordant le paysan pour lui changer son sac d'écus contre sa sacoche pleine de vieux plomb ! Ce vol suranné réussit toujours ! il réussira tant qu'il y aura des simples, jusqu'à la consommation des siècles. Cependant il a des variantes, je les ai indiquées ; ce sont ces variantes qui le font encore réussir. Les phases nouvelles par lesquelles l'ont fait passer les filous qui le pratiquent, sont autant de circonstances atténuantes pour les niais qui s'y laissent prendre.

Le vol au gayet ou à la roulante : C'est aux marchands de chevaux et aux loueurs de voiture à s'en méfier. Il est pratiqué d'ordinaire par les conducteurs de chevaux. Ils forcent la nuit la porte des écuries pour choisir à leur convenance le meilleur poney ; le jour, ils passent sous le ventre des chevaux,

coupent les longes, enfourchent la bête et piquent des deux. Les *terreurs* de la barrière du Trône sont fort experts dans le vol au gayet qu'ils pratiquent le plus communément au marché aux chevaux. Le vol à la *roulante* n'est pas moins aussi audacieux. Bien souvent on a vu une voiture stationnant sans son cocher à la porte d'une maison particulière, occupée tout à coup par un cocher improvisé qui brûle le pavé pour ne pas attendre l'automédon qu'il a remplacé et dépossédé.

Le *vol à la reconnaissance*. Deux bandits, l'un faux cocher, l'autre *commissionnaire pour rire*, avisent un provincial dans les gares, après avoir eu le soin de lire sur sa malle le nom de sa province. Le commissionnaire l'accoste en se disant de sa contrée. Il lui propose, en sa qualité de pays, de le piloter dans Paris. Si le malheureux se laisse prendre à cet obligeant commissionnaire, celui-ci ne tarde pas de le confier, lui et ses bagages, à un faux cocher, son complice, qui l'attire dans un coupe-gorge où il est complètement volé quand il n'est pas tué. Le vol à la reconnaissance ne se pratique pas toujours d'une façon aussi tragique. Un voyageur descend de wagon, il se voit accosté par un monsieur qui s'écrie en se jetant dans ses bras :

« — Ah ! c'est toi, quel bonheur ! Enfin tu te décides donc à venir à Paris ! »

Le voyageur effarouché et qui ne reconnaît pas cet ami, se rebiffe et proteste. L'ami reconnaît son erreur, après avoir serré un peu trop fort son bonhomme. Il se retire en faisant force excuses ; lorsque le voyageur se remet après avoir pardonné à ce

trait son erreur involontaire, il s'aperçoit, par
bsence de sa montre et de son porte-monnaie,
e cette erreur n'était pas du tout involontaire. Il
victime d'un vol qui, par ses effets, rappelle, du
it au tout, le *volà l'esbrouffe.*

Le *vol à la détourne* est celui que j'ai indiqué pré-
demment; il s'opère d'ordinaire dans les grands
gasins de nouveautés, à l'aide de robes à longues
ches qui prennent toute la jupe des voleuses ; ces
leuses sont des élégantes qui ne tardent pas à
e signalées à la police. Elles n'ont pas que le
ie des grandes poches. On en a vu qui se faisaient
compagner par une nourrice portant un enfant
nt les langes traînaient jusqu'à terre. C'était dans
langes que les voleuses fourraient le produit de
vol. Quand le vol était fait, la nourrice pinçait
ant pour le faire crier. La dame ordonnait alors
nourrice de la rejoindre avec le bébé à la porte
agasin pour ne pas importuner la foule. On
ûr que le vol à la détourne était fait et qu'il
llé se nicher dans les plis de la robe de l'inno-

ol au radin est le fléau des marchands de
s'opère à l'aide du radin, c'est-à-dire du
r du mastroquet. Un voleur bon drille de-
ne bouteille de premier choix. Pendant que
descend à la cave, le voleur pousse le *ra-*
a trappe; il enferme la victime dans sa
me le bandit n'est jamais seul, pour me-
ne fin le vol au radin, deux, trois ou qua-
se mettent de la partie. Ils dévalisent en-
naison du mastroquet bloqué, et que le

premier meg n'a bloqué que lorsqu'il s'est assuré de la solitude de son débit de vin.

Le *vol à l'épate*, c'est l'escroquerie dan grand chic. Les étrangers et particulièremen Anglais, offrent de nombreux types d'épa dont j'ai déjà esquissé les traits. Ils pratiquen une vaste échelle le *brodage*, le *chantage*, le *goce* et le *vol au cautionnement.*

Le *brodage*, c'est un sous-genre du vol à l'é| On appelle *broder*, en terme d'escroquerie, *éc* Des chevaliers d'industrie montent des maisoı crédit pour favoriser le commerce. Des négociants dides viennent chercher une ouverture de crédi près de ces coquins; ils signent des valeurs en éch des leurs, sur lesquelles ils mettent encore leuı dos. A l'échéance, les billets de ces escrocs, des *dages*, n'étant pas payés, les négociants sont f de les rembourser en même temps que leurs pres valeurs faites à la maison de crédit de ce: bustiers!

Le *vol au cautionnement.* C'est le cas d'un g nombre d'agents d'affaires. D'ordinaire, ils der dent, au compte d'une maison importante, un gion d'employés possédant un cautionnement ils réclament le quart, payable au comptant, ; entrer dans la maison indiquée. Si l'employé sent à verser ce quart, il entre en effet dans la son montée sur une grande échelle, mais qui : tend que le contingent voulu d'employés à caut nements pour fermer boutique. Comme on le con cette maison n'est créée que par l'agent d'affa partageant, avec le maître de cette souricière,

cautionnements par quart exigibles d'abord par ce complice. C'est à l'adresse du maître de la maison de compléter sa recette avant de mettre tout à fait la clef sous la porte.

Le *négoce* est pratiqué par les Anglais. Il marche de parallèle avec le vol au cautionnement, la spécialité des voleurs français. Les Anglais envoient de Londres en France des lettres portant l'en-tête d'une raison sociale très connue. Ils demandent, comme commissionnaires, aux négociants du continent, des marchandises contre traite. Les marchandises sont expédiées, quand les traites arrivent, la maison de commission chargée de pouvoirs par une importante maison de Londres, n'existe déjà plus!

Le *chantage*. J'ai indiqué ce genre de vol qui se pratique sous mille formes. Les journalistes à scandales, les faux agents de police ont la spécialité de ce vol en terrifiant les consciences et en exploitant ceux qui ont la conscience aussi large que la bourse!

Le *vol au suif*. Il s'opère par un grec qui rôde chez les marchands de vin, dans les cafés borgnes, pour *dégotter*, en bon *suiffeur*, une frimousse de *pante* ou de *daim*. Quand le grec possède son sujet, il lui propose, histoire de tuer le temps, entre plusieurs consommations, de les jouer avec des cartes... préparées par lui. On joue; plus on joue, plus on boit. Après des alternatives de gain et de perte, le *suiffé* n'a plus que de la perte! Une fois que le suiffeur lui a dégarni son gousset, il le quitte en délaissant le

suiffé, encore très heureux s'il lui reste assez d'argent pour payer le marchand de vins.

Le *vol à l'étourneau*. C'est ordinairement le couronnement de l'œuvre d'un bandit qui a *fait* le comptoir d'un marchand de vins et d'un débit de tabac. Pendant qu'il se sauve en emportant la recette, un de ses complices est en vedette à la porte! Au moment où le premier gagne en courant le trottoir, la victime, pendant qu'elle crie *au voleur*, voit celui qui était à la porte se sauver sur un trottoir opposé, dans le sens contraire de son compagnon. Une fois que le marchand est sorti pour courir après son voleur, les passants donnent des renseignements différents sur la fugue prise par ces deux bandits. Pendant ce temps, ils ont gagné du terrain.

Ces tours divers complètent la série des vols dont j'ai donné la première nomenclature en signalant précédemment : les *fourlineurs*, les *charrieurs*, les *cambrioleurs*, les *rouletiers*, les *sionneurs*, le *voleur au bonjour*, le *voleur à la ballade* et le *voleur à l'opium*.

Cette nomenclature ne peut être définitive car l'imagination du voleur est d'une fécondité intarissable. En tous les cas, en donnant ici le complément de la méthode pratique du voleur, en trente leçons, je crois être utile à ceux qui voudront bien se défier des tours que je viens d'indiquer.

Pour prouver que le champ du voleur est sans limite, je n'ai qu'à raconter un autre tour qui pourrait s'appeler *le vol à l'amour* ; il était pratiqué par le voleur anglais dont je fus victime à l'exposition de 1867.

CHAPITRE XX

LE VOLEUR LOVELACE

Quelques mois après ma mésaventure, un monsieur mis avec la dernière élégance, dont les brillants eussent fait palir l'éclat des diamants de la couronne, descendait dans un hôtel de la Chaussée-d'Antin.

Il se faisait appeler le comte de Montgommery.

Jeune, d'une tournure distinguée, dépensier et chevaleresque, il ne tarda pas à plaire à son hôtesse.

De son côté, elle était une aimable dame qui menait la vie à grands guides.

Cette dame jeune encore, belle, aussi légère que belle, était depuis quelques années séparée de son mari.

Possédant une fortune aussi indépendante que son caractère, fortune qui ne répondait pas encore à ses caprices, cette dame quoique femme du

monde, avait consenti pour doubler ses revenus, se faire maîtresse d'hôtel.

Elle n'avait pas tardé d'envoyer au diable le métier, dès que sous les traits du brillant comte de Montgommery, le diable lui était apparu pour lui faire reprendre la vie qu'elle aimait par dessus-tout, la vie galante.

Le comte était habitué à mener les amours comme les voyages, à grande vitesse; il n'eût pas plutôt parlé à sa belle hôtesse de ses intentions de l'emmener avec lui en Italie, qu'il obtint une réponse favorable.

La dame aimait les grands seigneurs; quoique aussi galante que les dames de Brantôme, elle avait gardé de sa famille bourgeoise certains principes qui ne l'avaient pas abandonnée jusque dans ses dérèglements.

Il fut convenu entre l'hôtesse et le comte de *Montgommery* que la dame, tout en chevauchant avec son séducteur, réaliserait une certaine somme qui devait suffire à ses besoins particuliers.

— Nos amours seront en commun, lui dit-elle, mais nos dépenses particulières ne seront pas comme nos amours. Je ne veux pas qu'on dise que je me fais entretenir.

Si la dame n'était pas tout à fait une honnête femme, elle était comme Ninon, un honnête homme. D'ailleurs elle avait un mari qu'elle ne voulait que faire rougir qu'a demi.

Le comte, pour sa part, était trop galant homme pour combattre les susceptibilités de cette belle pas-

qui ne voulait l'aimer que pour lui même.
rtirent donc pour l'Italie.
moureux ne devaient pas y arriver. A la
ie étape, un événement vint brusquer le
nent de ce roman à peine ébauché.
uit, dans une auberge, une dame, une An-
présente en réclamant à grands cris son
yageant avec sa maîtresse.
dame, c'était la femme du noble comte.
ître d'hôtel qui avait déjà en grande con-
n les deux étrangers se disant époux et
vint annoncer cette visite malencontreuse
es.
suite d'un copieux souper, le galant couple
is au lit.
ître d'hôtel, en vue du danger que couraient
rtants clients, n'avait pas craint de venir
nger au plus doux moment de leurs rela-
cturnes.
haise de poste était à la porte de son hôtel ;
aise, la femme du noble comte n'avait plus
lques ordres à donner à ses postillons, avant
rentrer son infidèle dans le devoir.
e malencontreuse nouvelle, le comte expri-
stupéfaction qui égale le dépit de sa maî-

ntilhomme, pour éviter un scandale, aussi
iable à son honneur qu'à l'honneur de sa
i avait aussi un mari, la supplie, pour cette
dépister la comtesse jalouse et qui, sans
loute, ajoutait-il, avait soudoyé des gens,
épier depuis leur fugue de Paris.

La dame comprend un peu tard son imprudence. Elle n'hésite pas, moins pour elle que pour sa famille et pour l'honneur de son époux, à suivre les conseils de son séducteur.

Elle s'habille à la hâte, et toute tremblante elle s'esquive de l'hôtel, à demi habillée par une porte secrète, tandis que la femme légitime entre par la grande porte pour traquer son mari.

La belle voyageuse aux amours interrompues, avant de se remettre en route, et pour continuer sa nuit, prend le chemin d'un autre hôtel.

Mais arrivée à cette seconde station de son voyage, elle s'aperçoit dans la précipitation qu'elle a mise à reprendre ses effets, qu'elle a oublié la partie la plus secrète de ses ajustements, son corset.

Elle pousse un cri de terreur, elle a le vertige ; dans ce corset elle avait fourré tous ses billets de banque, il y en avait pour la valeur de trente mille francs.

Un soupçon envahit son âme.

Son séducteur n'est-il qu'un odieux filou ?

Un moment, elle voulut revenir à l'hôtel ? Cependant si ce n'était pas une comédie jouée entre cette Anglaise et cet Anglais, quelle figure ferait-elle ?

Le danger qu'elle voulait éviter à tout prix, reparaîtrait plus terrible pour elle, pour sa famille, pour l'honneur de son mari.

Elle se résigne à attendre jusqu'au lendemain. Elle passe dans cette nouvelle auberge une nuit pleine d'agitation et d'angoisses.

Le lendemain, n'y tenant plus, elle résolut de s'as-

de la vérité. Avant de retourner à Paris, elle t à l'hôtel où elle avait passé une si délicieuse e trop tôt interrompue. Elle apprit par l'hôte-ne, la nuit, la dame anglaise avait exigé que olage époux reprit le chemin de sa patrie.

r ces renseignements, qui laissèrent froide l'a-e du comte, elle demanda à l'hôtelier s'il n'a-as trouvé son corset que, dans sa fuite, elle sûre d'avoir laissé.

Oh ! si fait, madame, reprit l'aubergiste. Et i pas eu la peine de le chercher. M. le comte, quittant sa note, me l'a remis secrètement, à de sa dame. Le voici.

dame est aux anges, heureuse d'avoir eu affaire véritable gentilhomme, de n'avoir pas été la de sa passion.

as ! elle n'était pas rentrée à l'auberge, remettre son corset perdu et retrouvé, qu'elle cevait qu'elle avait été doublement trompée. mise de cet objet secret n'était qu'un nou-sarcasme de la part de son Lovelace.

n'était qu'un audacieux filou ! Sa prétendue e n'avait été dans cette affaire que sa com-

considérant avec plus d'attention son corset, aperçut que les bourrelets qui en remplissaient ntours, avaient été décousus à la place où elle mis ses billets de banque.

dame, honteuse et confuse, s'en retourna à , désabusée de son amour, dépossédée de ses e mille francs.

Une fois à Paris, la dame trompée et dévalisée porta une plainte au parquet.

Sur le signalement de la dame, je reconnus sans peine, dans la personne de mon noble comte de Montgommery et de sa belle Anglaise, mon faux chef de la sûreté et sa miss Palmer dont j'avais été aussi la dupe, quelques mois auparavant.

Je mis d'autant plus d'empressement à mettre mes limiers en campagne contre ces dangereux filous, que mon honneur était aussi un peu engagé dans cette nouvelle affaire.

Du reste, depuis ma mésaventure de l'exposition, j'avais déjà pris tous mes renseignements sur ce filou qui, nouveau Joconde, avait parcouru le monde en laissant partout des traces de ses exploits, où l'amour jouait un jeu aussi grand que Mercure.

Le faux comte de Montgommery s'appelait Danthall, il était né à Ambourg. en 1839. Il possédait un véritable arsenal de lettres de tous les pays, des cartes de visites de tous les noms.

A l'aide de ces lettres signées des plus riches maisons d'Angleterre, à l'aide de ses cartes blasonnées à tout l'armorial de l'Europe, il commettait presque impunément de nombreuses escroqueries.

Ma rencontre au palais de l'Industrie, l'enlèvement de sa belle hôtesse, n'étaient que jeux d'enfant pour ce faux comte de Montgommery.

On peut en juger par ces hauts faits : A New-York, il écrit à la maison Ancel pour lui annoncer la consignation de deux chargements de cacao. Il a affrété le navire, le *John-Newton*. Il fait traite sur la maison Ancel. La maison paie. Elle apprend trop

que le chargement de cacao est aussi chimé-
que le navire *John-Newton.*
t de sa première traite payée, Danthall se fait
r un crédit chez tous les banquiers de New-York
part pour Londres avec une somme de cent
francs. Il n'arrive en Angleterre qu'après avoir
isé les hôtels d'Espagne, de Monaco, et négocié
aites fausses dont miss Palmer est l'entremet-
Il se rend à Londres pour mettre en lieu sûr,
aisse des Dépôts, la somme de cent mille
. Il se réserve avec miss Palmer, de trouver
e argent dans les hôtels de France. Le tour
joue à la belle hôtelière de la Chaussée d'An-
précédé celui qu'il a joué à un hôtelier d'A-
où il a escroqué une somme de huit cents
, sur ses malles qu'il y a laissées, dans les-
s on n'a trouvé que de vieux effets de rebut.
uis, il avait quitté la France, à la suite de sa
re aventure avec la belle hôtelière, *la femme*
orset. Jugeant prudent de quitter un mo-
l'Europe, le comte de Montgommery était
pour Tunis. Avec une fausse lettre du cham-
du prince de Galles, tous les palais lui avaient
verts. Il organisait alors une banque à Tunis
ouchait à un riche financier qui le créditait de
ent mille francs, pour opérer des opérations
nification de la dette tunisienne.
derniers renseignements m'arrivèrent bien
mps après l'escapade de la dame au corset.
sque cette dame se présenta au parquet pour
, par moi, ce qu'était devenu son voleur, je
s lui donner que les renseignements que la

police française tenait de la police de Lond
Désormais, le faux comte de Montgommery é
à l'abri des lois anglaises et françaises.

La seule vengeance que put tirer la dame, de
Lovelace voleur, ce fut celle-ci : Le financier
créditait notre filou, ayant demandé des renseig
ments à Londres et à Paris sur le comte de Mo
gommery, les deux polices l'avaient démasq
Grâce à miss Palmer, toute dévouée à son compl
le faux comte, cependant, en avait été quitte p
donner sa démission de directeur de la banque t
sienne en emportant une assez jolie somme.

Alors il quitte Tunis.

Sous un autre titre nobiliaire, il gagne la Sui
Là il fait la rencontre d'une vieille Française
l'âge n'a pas rendue plus raisonnable.

Cette femme, plus que sur le retour, s'amours
de l'adroit Lovelace, aussi fort en banque q
amour. Cette dame qui porte aux oreilles des
mants d'un prix considérable, fait un jour,
son nouvel adorateur, une excursion dans le M
Blanc.

Comme cette Putiphar veut jouir seule avec
amant des beautés de la nature, elle prie les gu
de les laisser ou de ne les suivre que de très l

Près d'un précipice, le misérable saute su
vieille dame et s'empare de ses pendants d'oreil
la femme se raidit, se débat. Alors son pie
dans le vide ; elle tombe dans le précipice. Qu
les guides arrivent, il est trop tard, la femme
plus qu'un cadavre gisant dans l'abîme. Ce crin
qui a en poche les diamants de sa victime, g

mande les guides d'avoir écouté les recommanda-
ions d'une vieille folle, en ne la suivant pas
l'assez près sur le bord d'un abîme où il n'a pas eu
a force, prétend-il, de la retenir !

Lorsque les journaux de l'époque relatèrent ce
ait, je trouvai les circonstances, qui l'avaient ame-
né, si bizarres, qu'un soupçon me vint : Je me dis,
que l'homme qui l'avait provoqué pouvait bien être
'aventurier de la dame au corset, le banquier de
Nice, mon faux comte de Montgommery.

Je fis un rapport à ce sujet, qui émut le parquet,
mais il fut impossible de retrouver ce touriste de
Suisse. Une fois la dame morte, il avait quitté le
pays et on ne savait plus ce qu'il était devenu.

Un an après, ce fut moi-même qui reçus de
miss Palmer une lettre, m'informant que mon vo-
leur de l'exposition, mon voleur au corset, mon
faux banquier tunisien, mon faux comte de Mont-
gommery, mon assassin de la femme aux diamants
était de retour à Paris.

Et qui m'informait de cette nouvelle, qui m'écri-
vait cette lettre ? Miss Palmer, celle qui m'avait
volé au compte de son amant.

Elle disait dans cette lettre que, trompée par
celui qu'elle aimait, elle préférait la mort à son
abandon.

Elle terminait en me donnant l'adresse de son
hôtel, situé aux environs de la gare du Nord.

— Demain, écrivait-elle, trouvez-vous avec vos
agents à mon hôtel, c'est moi qui livrerai mon
amant à la justice, dût-elle me frapper avec lui.

Le lendemain, je n'eus garde de me présenter,

suivi discrètement de mes plus fins limiers, à l'hôtel indiqué.

Je n'étais pas arrivé à cent pas de l'endroit désigné par la dénonciatrice du faux comte de Montgommery, que j'aperçus un grand rassemblement, formé à la porte de l'hôtel de la Palmer.

Avant que je fusse arrivé, un de mes brigadiers qui avait pris les devants, revint vers moi, il avait l'air effaré, les traits bouleversés.

Il m'annonça qu'à la chambre où je devais me présenter, on venait de trouver une femme morte depuis la veille.

Je m'élançai en fendant la masse des curieux, vers l'hôtel, je montai quatre à quatre l'escalier sans tenir compte des doléances de l'hôtelier et de ses gens. Que vis-je dans la chambre de mon ancienne voleuse ? une femme étendue sans vie sur le parquet.

J'appris que la veille, un monsieur très bien mis était venu voir cette étrangère et qu'il ne l'avait quitée qu'après avoir fait avec elle, dans sa chambre, un dîner au champagne.

Le monsieur était parti très tard.

Comme les murs de cet hôtel ne sont que des cloisons, un voisin avait entendu le monsieur dire à la dame avant de la quitter :

— On dit que tu m'as dénoncé, mais je n'en crois rien. En tous les cas, si cela était, ce serait tant pis pour toi.

Puis, une demi-heure après son départ, le voisin avait entendu la femme râlant et criant dans son râle :

— Ah ! le misérable ! il m'a empoisonnée !

Et le matin, le voisin tourmenté par ce qu'il avait tendu, n'avait pas hésité de frapper à la porte de voisine. N'ayant pas eu de réponse, il était venu vertir l'hôtelier qui n'avait pas attendu la visite e la police pour prévenir le commissaire.

Encore une fois mon voleur mystificateur m'échappait! Ce Lovelace, qui avait failli être vaincu par l'amour, tournait ses armes contre sa complice levenue sa victime.

Le faux comte de Montgommery m'échappait ncore en laissant un nouveau cadavre derrière lui!

FIN DU TOME TROISIÈME.

N° 14

A mon bienfaitaur
mosieur Claude

mosieur ye vous [illegible] en quelle
mot pour vous remercier de
ce que vous avez fait pour
moi dans ma vie, toute la
[illegible] et au [illegible] de [illegible] bonté dont
[illegible] jamais abandonné
[illegible] ma conversation, non [illegible]
aussi mes [illegible] le [illegible]
[illegible] que [illegible]
[illegible] fait rendre
et qui vous apartien
[illegible] preuve des [illegible]
[illegible] ye sai de bonne part [illegible]
[illegible] plusieurs des [illegible]
qui sont desesperés, [illegible]
des consolation, [illegible]
pas [illegible], il [illegible]
de [illegible] gens [illegible]
[illegible] et peut être [illegible]
grâce. [illegible] qui
[illegible]
[illegible]
faire partir tout [illegible]
[illegible] cayenne, de [illegible]
[illegible] soit a la [illegible]
de la santé, ou [illegible]
ou [illegible]
vous rendre encore quel[illegible]
service comme [illegible]
de malfaiteur que j'ai
pendant 25 a 30 [illegible]

come au bam ou dan les
les, prison ayan commi
nous le sous rompu
vec, mon onclin. remarqué
qui mattendre quel..
sion, pour ce longuement
je ne ai rien fait. j'ai
fait mon devoir; et je
suis prêt a reconnaitre
lorsque, l'occasion, ce sera
sentore

nous prendre messieu
conte sur . ma reconnaissance
qui sera eternelle.

j'ai lhonneur monsieur
votre tres humble. et aube
isan. serviteur Touet
de dame mallet clament
dit le jaune

a l'infirmerie l.t n° 8
prison, 2 la requette

RELI

dont s'est occupé M. CLAUDE, *Commissaire* ...

Nos d'ordre.	VICTIMES	INCULPÉS
1	M. POINSOT, président de chambre.....................	JUDT, Charles, né (Haut-Rhin).......
2	LEBRUN, femme BORNET, fille soumise, rue Neuve-Coquenard, 14..................	Inconnu ....
3	JEULIN, garde champêtre à Bonneville (Seine-et-Oise)...	MULTON, Pierre-Fr... phonse, dit DURGE...
4	Veuve SALMON, née CHAVARD, marchande de vin, rue Denoyez, 6..................	FÉNERET, RAY, fille et NÉCOLY, MARIET...
5	Veuve LAFON, rentière, rue Charles V, 23..............	Inconnu............
6	Assassinat à Chevilly, près Orléans.....................	Un ex-zouave.......
7	Époux GARNIER et femme SUBO, à Lurs....................	Inconnu............
8	FALLET et ANGLE, boulevard de Clichy, 10...............	DEBOST, Charles, All... le, André-Marie, o... les..............
9	Assassinat d'une domestique, à Mauriac (Cantal)...........	DUBOIS, Pierre.......
10	Veuve PERCHERON, marchande de charbon, rue du Grand Prieuré, 33, et son fils.	CHEMINET, scieur de

NATS

du Service de la sûreté (de 1871 à juillet 1875).

	DATES			OBSERVATIONS.
ant.	de l'arrestation.	de la condamnation	de l'exécution.	
wa- an 6 360.	»	A mort.	»	Non arrêté.
1866.	»	»	»	»
1871	»	»	»	Non arrêté.
71.	»	»	»	»
t 1871	»	»	»	»
1871.	»	»	»	»
1871.	»	»	»	»
.	»	ebout, cond. T. F. 12 sept. 1872, pr cont.	»	Non arrêtés.
1871.	»	»	»	»
.	1er déc. 1871.	»	»	Relaxé.

Nos d'ordre.	VICTIMES.	INCULPÉS.
11	Grégo, négociant à Marseille..........................	Sitbon, Isaac.........
12	Lainé, garçon boucher, rue de La Harpe, 17..............	Lasné, Henri - Nap Roussel, Alfred...
13	Dlle Cousin, femme Belpalme, rue Ramey, 38............	Inconnu.............
14	Collin, homme d'affaires, rue de Rivoli, 122	Viviés..............
15	Dame Martel, née Barrault, concierge, rue de Grenelle-Saint-Germain, 67..........	Inconnu.............
16	Dame Riel, née Besson, à Londres..................	Diblanc, Marguerite, Belgique...........
17	Dame Dubourg, née Denise Mac-Léode, rue Pasquier, 41.	Dubourg, Charles....
18	Olive, Augustine, femme Leclerc, rue de la Fromagerie, 10	Dervilie, Louis.....
19	Garnier, Zoé, fille publique..	Moreux, Jean-Baptist
20	Toussaint, Joséphine, rue d'Enfer, 119................	Santot, Alfred-Ernes
21	Fille Dumas, rue Saint-Dominique Saint-Germain, 5.....	Inconnu.............
22	Dame Jean, concierge, rue de Richelieu, 54.....	Inconnu.............

DATES.				
ssinat.	de l'arrestation.	de la condamnation.	de l'exécution.	OBSERVATIONS.
r. 1872	» mars 1872	»	»	Arrêté à Londres.
n.	»	»	»	»
. 187.	»	»	»	»
rs 1872	»	»	»	l'inculpé s'est suicidé.
l 1872	»	»	»	»
n.	13 avril 1772	14 juin 1872, cond. à mort	»	»
n.	s'est constitué	»	»	»
n.	29 avril 1872	»	»	»
1872	»	à mort le 13 mai 1872	17 juin 1872	»
1872	26 mai 1872	»	»	»
1872	»	»	»	»
n.	»	»	»	»

Nos d'ordre.	VICTIMES	INCULPÉS.
23	HARTER, Marie, rue de Provence, 96	LAGORCE, Henri......
24	LEBEAU, garçon boucher, à Passy	LEBRUN, Alfred, bijout
25	CASTRO, journalier, à Goussainville (Seine-et-Oise)	DELAIR, Joseph et E GARTIER, François..
26	Assassinats de Limours (arrondissement de Rambouillet)	BRUNET, Adolphe et I Alexandre et autres çonnés. (Bande Maill
27	Dlle TATAT, modiste, rue Saint-Lazare, 9	Inconnu.............
28	Infanticide. Enfant de 10 jours jeté dans la Seine	BORDELOUP, Léontine.
29	MARY, à Thionville	MARY, Pierre..........
30	Assassinat à Sedan	DENIS, Émile.........
31	VIGREUX, inspecteur principal au chemin de fer de Sceaux	JAMBE, Isidore, chef de
32	LALLEMAND, fille publique, boulevard Montrouge, 65	Inconnu..............
33	Meurtre à Douai (Nord)	DELANNOY, Jean-Baptis trebandier... ....
34	HAVENEZ, gardien au dépôt des condamnés	JOLY, Alphonse, vidang
35	Époux POULIN, aubergiste à Sancey, près Mâcon (Saône-et-Loire)	MONTI, Jean, et le GU LIPPE (dit ....

DATES				OBSERVATIONS.
de ...ssassinat.	de l'arrestation.	de la condamnation.	de l'exécution.	
...uillet 1872	27 juillet 187...	»	»	»
idem.	Arrêté.	»	»	»
...août 1872	»	»	»	»
...lem.	»	»	»	Vainement recherchés.
idem.	»	»	»	»
...dem.	29 août 1872	»	»	»
...sept. 1872	1er octob 187...	»	»	»
...octob. 1872	»	»	»	Vain. recherc...
...dem.	7 idem.	»	»	»
idem.	»	»	»	»
...dem.	»	condamné à la peine de mort p^r cont.	»	Tué par un gendarme.
...lem.	»	29 octob. 1872	18 déc. 1872	»
...nov. 1872	Janvier 1873	»	»	»

N° d'ordre.	VICTIMES.	INCULPÉS.
36	Double assassinat à Canteleu, près Rouen..................	NEVEU..................
37	SERMANTIN, lieutenant de gendarmerie..................	Inconnu..................
38	Femme COUTURIER, marchande de vin, boulevard de Vaugirard, 49..................	COUTURIER, Antoine......
39	Jeune DRIEN, Thérèse, 7 ans, passage Deligny, 8..........	Inconnu..................
40	Triple assassinat, REVEL, percepteur, et ses deux servantes, à la Rochette (Savoie)..	Inconnu.. ....
41	COURTIOL, femme RORET, couturière, rue Myrrha, 60.....	RORET, Auguste.........
		1£
42	COQUELIN et GOJART, cultivateurs, à Flins (Seine-et-Oise). (Crimes de Limours)........	DEDINGER, dit la SAUCIS autres..................
43	DUVAL, cultivateur à Forges-les-Bains. (Crimes de Limours)...........	DUVAL, fils de la victime.
44	FAATE, brocanteur, rue Andran, 9, à Montmartre......	BOUDAS, Charles.........
45	Femme JAFFEUX, née MOIGNON, rue Soulanges, 22, à Bercy......................	MOIGNON, Pierre, frère victime, forçat libéré..
46	ONFROY, directeur de la Nationale......................	ISNARD, Jean-Joseph.....

DATES				OBSERVATIONS.
de ...assinat.	de l'arrestation.	de la condamnation.	de l'exécution.	
...v. 1872	»	A mort.	»	Commué.
. idem.	»	»	»	»
...em.	s'est constitué.	15 avril 1873	24 mai 1873	»
...em.	»	»	»	»
...em.	»	»	»	»
...m.	s'est constitué.	»	»	»
1872 et ...ier 1873	»	»	»	Relaxés.
...ov 1873	»	»	»	Relaxé
...em.	Sept. 1874	19 sept. 1874	31 oct. 1874	»
...t. 1873	20 oct. 1773	»	»	»
...nv. 1873	10 janv. 1873	27 avril 1873	»	Réclusion

Nos d'ordre.	VICTIMES.	INCULPÉS.
47	Pavie, 15 ans, à Saint-Ouen...	Durnisseau, Alexandre, et Alphonse Dubeaux..........
48	Simon et Deslandes, garçons nourrisseurs, à Fontenay-sous-Bois..................	Lefaucheux, Pierre, quartier-maître de marine..........
49	Simon, vidangeur, passage Sauvage (Villette)............	Desinde, Charles............
		1874
50	Aubry, femme Moreau, à Saint-Denis................	Moreau, Pierre, herboriste, à Saint-Denis................
51	Femme Baudinot, rue Alain-Chartier, 12...............	Forestier, Louis............
52	Beaufils, sergent-major au 92e de ligne à Aurillac (Cantal)....................	Inconnu....................
53	Femme Bezard, cabaretière, hameau de la Charbonnière, (Eure-et-Loir)............	Poirier..................
54	Veuve Pélissier, brocanteuse, rue Blondel	Inconnu................ ...
55	Femme Breffeil, marchande à la halle, faubourg Saint-Denis, 21..................	Breffeil, Thomas..........
56	Patois, inspecteur au service de sûreté (Ternes)..........	Mugier, Jean....... ....
57	Fille Cotard, domestique, rue Cujas, 7...................	Thouviot, Henri......... ...

DATES			OBSERVATIONS.
le station.	de la condamnation.	de l'exécution.	
»	»	»	Non arrêtés.
t. 1873	»	»	»
onstitué demain	»	»	»
»	10 sept. 1874	13 oct. 1874	»
ût 1874	»	»	»
»	»	»	»
»	27 août 1874 peine de mort	»	»
»	»	»	»
in 1874	»	»	»
em.	»	»	»
»	»	»	»

N°s d'ordre.	VICTIMES.	INCULPÉS.
58	Prévost, tourneur sur métaux, route de Paris à Jouy.......	Inconnu............
59	Maillot, peintre en bâtiments, à Trèbes (Aude)............	Parras et Bardi.....
60	Veuve Rougier, rentière, rue de Vaugirard, 242..........	Maillot, Georges et
61	Veuve Chédeville, rue Stratégique 25, à Jouy...........	Lefèvre, Élisa.......
62	Caissier au Havre.............	Jandon, Hippolyte, fourrier au 87e de li
63	Demoiselle Guerval.........	Michaud, Émile......
64	Bobin, armurier, rue Borda, 1.	Aygalène, Pierre-Jea
65	Veuve Plet, rentière à Antony (Seine)................	Inconnu..............
66	Roscher, commissionnaire en marchandises, rue Hauteville, 51..................	Bacquet, Pierre-Loui
67	Femme Couturier, concierge, faubourg du Temple, 129....	Inconnu.... ....
68	Époux Bénard, brocanteur, rue Belleyme, 36..............	Inconnu..............
69	Bilbault, pensionnaire de Bicêtre...........	Lehingre, Édouard-Lo Lutteur et Buttni
70	Sébastiani, à Viroflay (Seine-et-Oise)..........	Leroux, terrassier....

	DATES			
le ssinat.	de l'arrestation.	de la condamnation	de l'exécution.	OBSERVATIONS.
llet 1874	»	»	»	»
it 1874	»	»	»	»
. 1874	26 janv. 1875.	A mort le 31 avril 1875	Commué.	Travaux forcés à perpét.
m.	2 oct. 1874.	»	»	»
r. 1874	3 déc. 1874.	A mort.	Fusillé.	»
n.	29 nov. 1874.	»	»	»
m.	5 idem.	»	»	»
. 1874.	»	»	»	»
n.	31 déc. 1874	25 févr. 1875	3 mars 1875.	»
r. 1875	»	»	»	»
1875.	»	»	»	»
s 1875.	Lehingre arrêté.	»	»	»
s 1875	Arrêté.	14 juillet 1878	»	10 ans de travaux forcés et 10 a. de surv

Nos d'ordre.	VICTIMES.	INCULPÉS.
71	FORICHON, rue Rodier, 6 *bis* ..	BLANCHART, Henri, et Rou François.......... ......
72	Veuve ROQUES, rentière, rue Saint-Jacques, 125..	ROQUES, Auguste-Célestin.
73	ISACNAS, négociant, cour Boni, 2....................	Inconnu..

	DATES.			OBSERVATIONS.
a sinat.	de l'arrestation.	de la condamnation.	de l'exécution	
1875	»	»	»	»
. 1875	»	12 août 1875.	»	Travaux forcés à perpét.
1.	»	»	»	»

NOTE DE L'ÉDITEUR.

C'est par erreur que dans les éditions précédentes
›us avons cité le nom de S*** dans le chapitre

LES ALLUMEURS

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIÈME

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

Imprimerie D. BARDIN, à Saint-Germain.

NOUVELLE ÉDITION

DE LA

ANCE ILLUSTRÉE

PAR

V.-A. MALTE-BRUN *✻o

ire général honoraire et ancien Président de la Commission
ntrale ou Conseil de la Société de Géographie de Paris

avec la collaboration

inents Professeurs, d'après les documents
officiels les plus récents

ILLUSTRATIONS

PAR LES PREMIERS ARTISTES

CARTES & PLANS

dressés avec les plus grands soins
Sous la direction de V.-A. MALTE-BRUN

OTICE EXPLICATIVE

PARIS
LES ROUFF, ÉDITEUR
14, CLOITRE SAINT-HONORÉ, 14

relle France Illustrée se trouve chez tous les libraires

NOUVELLE ÉDITION

DE LA

FRANCE ILLUSTRÉE

PAR V.-A. MALTE-BRUN

Monsieur,

*J'ai l'honneur de vous adresser une brochure explicative, destinée à faire connaître la nouvelle édition de la **France illustrée**, dont j'ai entrepris la publication.*

J'ose vous prier instamment, Monsieur, de vouloir bien lire cette brochure; elle vous convaincra, je n'en doute pas, de l'utilité et de l'importance de cette œuvre vraiment nationale et patriotique, indispensable à tous ceux qui aiment la France et qui veulent la connaître sous tous les points de vue, dans tous les détails.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'expression de mes sentiments respectueux,

Jules ROUFF, Éditeur,
14, Cloître-Saint-Honoré, Paris.

MODE DE PUBLICATION

L'ouvrage paraît

En Livraisons Illustrées à 15 centimes

le lundi et le jeudi de chaque semaine.
La Série, c'est-à-dire un département,
avec une *Carte coloriée :* **75** centimes,
le 1er et le 15 de chaque mois.
Quelques départements forment deux séries.

L'Ouvrage complet
ormera 5 volumes in-4°, dont un pour l'Atlas

SE TROUVE :

Chez tous les Libraires et Marchands de Journaux

SOUSCRIPTION PERMANENTE.

L'Ouvrage sera complet, avec les cartes coloriées, ı **100** séries ou **4** volumes in-4° de **800** pages et un Atlas de **100** cartes.

La quatrième livraison de chaque série renferme hors ›xte une belle carte coloriée, et la livraison sera endue **30** centimes. C'est une prime que nous ffrons à nos 50,000 premiers souscripteurs.
Pendant le cours de la publication la carte seule ›ra vendue **30** centimes.
L'ouvrage terminé, la carte sera vendue séparément ›**O** centimes.

Jules ROUFF, Éditeur,

14, CLOITRE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

NOTICE

SUR LA NOUVELLE

FRANCE ILLUSTRÉ

Un des désirs les plus légitimes de l'homme es naître la terre qu'il habite, en particulier le pays q naître. Ce désir est devenu pour l'homme modern cessité impérieuse. L'étude de la géographie répond soin, satisfait à cette heureuse et féconde curiosité.

Nous n'avons pas l'intention de remonter ici a nes de cette science si attrayante, et ce n'est pas le numérer les innombrables services qu'elle a rendus rend encore tous les jours.

Contentons-nous de faire remarquer que, chez no avoir été trop longtemps négligée, elle commenc dre la place d'honneur et à occuper dans les préoc publiques le rang élevé qu'elle mérite. On com plus en plus et de mieux en mieux son incontest lité. Les esprits se sont éveillés, et, regrettant longue indifférence à cet égard, le public se to dement vers les études géographiques.

Un des premiers initiateurs à ces études dans no celui qui en a été le plus habile vulgarisateur et q resté le maître le plus populaire, c'est sans cont RAD MALTE-BRUN, qui, dès 1803, apportait une c tion active à la *Géographie mathématique*, *physique que de toutes les parties du monde* et commençait, en *Précis de géographie universelle*.

M. VICTOR-ADOLPHE MALTE-BRUN, son fils, suiva rière que lui avait tracée son illustre père, a mér succéder dans l'estime des savants et des érudits. I à la jeunesse et à la nation plusieurs ouvrages a Parmi ceux-ci, il convient de distinguer la *Franc* (1852-1855).

La *France illustrée* est le premier et le seul ouvr genre qui ait été conçu et exécuté sur un plan au aussi attrayant et aussi complet. Cet ouvrage ava cueilli avec faveur par le public, car il s'en est ve qu'à ce jour plus de cent mille exemplaires.

Mais, en géographie comme en toute autr chose, — en géographie surtout, — les livres vieillissent vite.

Un intelligent éditeur de Paris, M. Jules Rouff, l'a compris. Se rendant bien compte du courant qui entraîne les esprits, partageant lui-même cette soif de savoir qui s'est emparée des masses, cette saine curiosité qui nous porte à connaître *à fond* notre pays et toutes ses ressources, il n'a pas hésité à entreprendre de remanier et de refondre la *France illustrée* sur le plan primitif, mais en mettant à profit les documents les plus récents et les plus sûrs.

M. V.-A. Malte-Brun a bien voulu se charger de cet immense travail, auquel il consacre depuis plusieurs années une notable partie de son temps.

La nouvelle *France illustrée*, en effet, avec ses annexes nécessaires (l'Algérie et les colonies françaises dans les diverses parties du monde), n'est pas une réimpression ni même une édition revue et corrigée, — suivant la formule consacrée. A proprement parler, c'est un ouvrage nouveau. La partie historique seule n'a subi que d'insignifiantes modifications, tout au moins pour ce qui regarde les événements antérieurs à 1852; car les faits dignes d'être notés qui se sont produits depuis cette époque ont été soigneusement relevés et consignés.[1]

Pour que le lecteur puisse se rendre un compte à peu près exact de l'importance et de l'utilité de cet ouvrage, il est nécessaire que nous entrions dans quelques détails.

La *France illustrée* est le tableau actuel et vivant de notre patrie; c'est la description détaillée et complète, à tous les points de vue, des départements qui forment le territoire de la République française, et, à ce titre, c'est, si nous osons le dire, une œuvre d'utilité publique, une œuvre nationale et patriotique.

Chaque département, divisé en cinq livraisons au minimum, comprend trente-deux pages de texte; trois gravures dans le texte et une hors texte, représentant les vues des villes et des monuments les plus remarquables ou des faits historiques, des scènes empruntées aux mœurs et aux coutumes des habitants, ou à leurs travaux habituels, éclairent et illustrent le texte.

La cinquième livraison est consacrée à la carte coloriée du département. La teinte est différente pour chaque arrondissement.

Nous avons donc à considérer dans cette publication : le *texte*, les *illustrations*, les *cartes*.

I. **Texte.** — Comme nous l'avons dit, chaque département comprend le plus souvent trente-deux pages de texte et de gravures. Quelques départements très importants, la Seine, Seine-et-Oise, la Seine-Inférieure, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, la Gironde, la Côte-d'Or, l'Eure, par exemple, exigent de plus amples développements et demandent un texte double et même triple.

Le texte est partagé en cinq divisions principales:

Description physique et géographique;
Histoire du département;
Histoire et description des villes, bourgs et châteaux les plus remarquables;
Statistique;
Bibliographie.

1° DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE. — Sous cette rubrique sont traitées les matières suivantes :

Situation, limites;
Nature du sol, montagnes et vallées;
Hydrographie; Fleuves, rivières, etc., etc.;
Voies de communication;
Climat;
Productions naturelles;
Industrie agricole, manufacturière et commerciale;
Division politique administrative, judiciaire et militaire.

Un soin tout particulier a été apporté à l'énumération et au classement des voies de communication. Les lignes de chemin de fer qui traversent le département ont spécialement attiré l'attention; la distance kilométrique du chef-lieu du département à Paris est indiquée. Les routes nationales et départementales et la longueur de leur parcours sont mentionnées.

Sous le titre PRODUCTIONS NATURELLES, on a passé en revue toutes les richesses que produit le sol du département :

Productions minérales, eaux minérales;
Récoltes en céréales, en vins, etc.;
Arbres fruitiers, forêts;

lnimaux domestiques, animaux sauvages, gibier à plume ou à poil.

détails les plus circonstanciés, puisés aux sources lus sûres et tirés des documents les plus récents, ;ondensés sous la rubrique *Industrie agricole, manufac-* ! *et commerciale.*

ıs en dirons autant pour ce qui concerne la *Division* *ue et administrative*, qui, dans ces dernières années, ıi pour certains départements de notables change- :. On y trouve les renseignements suivants : nombre ındissements ; désignation de la région à laquelle ap- nt le département; sa situation au point de vue re- x, judiciaire, universitaire, militaire (corps d'armée, 'e, armée territoriale, gendarmerie), minéralogique, ier et financier.

tableaux statistiques placés à la fin de chaque dépar- .t complètent ces renseignements généraux par des ;s scrupuleusement exacts.

Iistoire du département.— Cette histoire comprend énements dignes d'intérêt qui se sont passés depuis ue romaine jusqu'à nos jours. Elle a été rédigée, :haque département, sur les documents locaux et ré- ı d'après les ouvrages de nos historiens les plus illus- Guizot, Michelet, Henri Martin, Augustin Thierry, belle, Thiers, etc. Les personnages célèbres nés dans le :ement sont rappelés. Les faits récents y sont som- ment racontés, notamment ceux qui ont trait à la ı franco-allemande de 1870-1871. Les pertes éprouvées aque département envahi sont notées.

Iistoire et description des villes, bourgs et cha- les plus remarquables. — Le titre même de cette ›n indique suffisamment le sujet qui y est abordé. s ce qu'il ne peut dire, c'est l'intérêt général du récit, .itude des descriptions, le soin minutieux avec lequel lonnées les indications relatives à la situation, au ı de la population, aux curiosités locales naturelles istoriques, aux stations de chemin de fer, à l'industrie commerce; en un mot, tout ce qui peut instruire et gner, et même amuser le lecteur, se rencontre dans ıcription des villes, bourgs et châteaux. Les villes , les stations maritimes balnéaires, etc., etc., y trou- aturellement leur place.

4° Statistique. — Ce titre comprend trois statistiq différentes :

La statistique générale;
La statistique communale;
La statistique morale;

La statistique générale donne le rang du départem au point de vue de la superficie, de la population et d densité de celle-ci. Elle indique :

La superficie du département en kilomètres carrés et en hectares;
Le chiffre total de la population;
Le chiffre total suivant les sexes;
Le nombre des arrondissements, celui des cantons et des communes;
Le chiffre du revenu territorial et celui des contributions et revenus publics;

La statistique communale forme plusieurs tableaux comprennent :

Les divers arrondissements du département, avec le nom de chaque canton et le chiffre de sa population;
Le nom de chaque commune et le chiffre de sa population; la distance de chacune d'elles au chef-lieu d'arrondissement.

Ces tableaux sont la reproduction intégrale de ceux sont publiés par le ministère de l'intérieur. Ils donnent plus que ces derniers les distances au chef-lieu d'arrond sement.

La statistique morale constitue un tableau très in ressant. Ce tableau comprend, pour chaque départemer

La **religion** (nombre des catholiques, des protestants, israélites; clergés des différents cultes)·

Le **mouvement de la population** (naissances, mariag décès, durée moyenne de la vie);

Instruction (nombre de jeunes gens sachant lire, écrire compter, sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes

tirage; nombre des établissements d'enseignement secondaire; nombre des écoles primaires, publiques ou libres);

Crimes contre les personnes : cours d'assises (rapport du nombre des accusés au chiffre de la population; nombre total des accusés);

Infanticides (rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels; nombre total des infanticides);

Suicides (rapport du nombre des suicides au chiffre de la population; nombre total des suicides);

Crimes contre les propriétés (rapport du nombre des accusés au chiffre de la population; nombre total des accusés);

Tribunaux correctionnels (nombre des affaires, nombre des prévenus, nombre des condamnés);

Procès (nombre des affaires civiles, nombre des affaires commerciales, nombre des faillites);

Paupérisme (rapport des indigents au chiffre de la population, nombre total des indigents; bureaux de bienfaisance, hôpitaux, hospices; nombre des aliénés à la charge du département; sociétés de secours mutuels);

Enfin :

Contributions directes (foncière, personnelle et mobilière, portes et fenêtres).

En outre, le **rang** du département par rapport aux autres est donné pour chacune de ces rubriques (la religion exceptée); il l'est à trois points de vue différents pour l'instruction. Des chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes du tableau indiquent ce rang relativement à la mention devant laquelle ils sont placés. De nombreuses notes accompagnent, éclairent et complètent ce tableau. Elles sont relatives aux diocèses : nombre de cures, de succursales et de vicariats, de congrégations et communautés religieuses d'hommes et de femmes. Par rapport à l'instruction, elles indiquent le nombre et le siège des Facultés, écoles préparatoires, écoles pour l'enseignement supérieur; lycées, collèges, établissements libres, pour l'enseignement secondaire; écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices, cours normaux, etc. Au point de vue judiciaire, on y trouve l'indication de la cour d'appel à laquelle ressortit le dé-

partement, le rang des villes où siègent les cours d'assises, les tribunaux de première instance, les tribunaux de commerce et les conseils de prud'hommes. Au point de vue financier, le nombre des percepteurs, des receveurs particuliers et le siège du trésorier-payeur général sont consignés.

Cette STATISTIQUE MORALE, dressée avec des précautions minutieuses d'après les documents officiels émanés des ministères de la justice, de l'intérieur, de l'instruction publique, de l'agriculture et du commerce, n'existe dans aucune autre publication. Elle a exigé des recherches considérables. Elle se distingue en particulier par le classement de chaque département auquel un *rang*, nous l'avons dit plus haut, est attribué pour dix rubriques différentes.

5° BIBLIOGRAPHIE. — La bibliographie n'a pas été traitée avec moins d'attention. Elle donne la liste d'un nombre considérable d'ouvrages relatifs au département, publiés depuis la découverte de l'imprimerie jusqu'à nos jours : documents généraux, documents locaux, mémoires, annuaires et cartes. Elle permettra à ceux qui voudraient approfondir l'histoire des localités qui les intéressent de diriger à coup sûr leurs recherches.

II. **Illustrations.** — Les dessins, qui représentent des vues de villes, de châteaux ou autres monuments historiques, ou qui ont pour sujet des faits puisés dans les annales du département, les mœurs ou les coutumes des habitants, ont été confiés aux artistes les plus en renom de notre époque et gravés avec la perfection qu'a atteinte aujourd'hui la gravure sur bois.

Une série, c'est-à-dire un département, renferme une grande gravure hors texte qui donne la vue de la localité principale ; d'autres gravures sont consacrées aux lieux les plus remarquables.

III. **Cartes.** — Les cartes, *entièrement refaites*, sont dressées sous la direction spéciale de M. Malte-Brun, d'après les relevés les plus récents; nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'elles sont scrupuleusement exactes. Il suffira de les comparer à celles de l'ancienne édition de la *France illustrée* pour se convaincre de leur importance et des améliorations qui y ont été apportées. N'oublions pas de dire que toutes les voies de communication : chemins de fer,

ationales, départementales, grands chemins vici-
naux, y sont soigneusement indiqués.
ition matérielle n'est point indifférente quand il
ouvrages du genre de la *France illustrée*. Aussi
été négligé à cet égard : l'impression a été confiée à
a Vve P. Larousse et Cie, qui s'est rendue si juste-
lèbre par l'édition monumentale du *Grand Dic-
universel du XIXe siècle*. La correction a été l'objet
grands soins ; le texte, les illustrations, dues à nos
maîtres, sont dignes de ce grand ouvrage ; les
irées et coloriées d'après les procédés les plus
et les plus perfectionnés, présentent une clarté
en rend la lecture facile à tous. L'ensemble, en
répond pleinement au but, à l'utilité incontesta-
l'importance capitale de la publication.

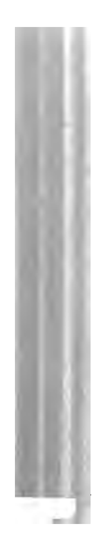
*eut donc le dire sans crainte d'être con-
la nouvelle*

RANCE ILLUSTRÉE

se trouver dans toutes les mains ; car

**un livre d'étude et de bibliothèque,
e renseignement et d'instruction.**

*encontrera dans le cabinet du savant, dans
au du chef d'industrie, sur la table de
teur, du professeur, du fonctionnaire
de l'officier ministériel, du commerçant,
iculteur, du soldat, aussi bien qu'entre
is du curieux ou dans le salon de l'homme
de, à l'atelier comme à la ferme.*



IMPRIMERIE ELZÉVIRIENNE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN.

MÉMOIRES

DE

MONSIEUR CLAUDE

IV

IMPRIMERIE D. BARDIN ET Cie, A SAINT-GERMAIN

[redacted]

MÉMOIRES

DE

MONSIEUR CLAUDE

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ

SOUS LE SECOND EMPIRE

TOME QUATRIÈME



PARIS
JULES ROUFF, ÉDITEUR
14, CLOITRE SAINT-HONORÉ, 14
1881

MÉMOIRES
DE
MONSIEUR CLAUDE

CHAPITRE PREMIER

L'ÉPOUSE DU COLONEL.

La police de M. Lagrange, c'est-à-dire la police politique de l'Empereur, était battue en 1867 par une contre-police étrangère, bien autrement organisée, bien autrement sérieuse que la police du château : la police prussienne.

Ce n'était pas seulement pour jouir des splendeurs de notre exposition universelle que le roi de Prusse, suivi de son fidèle chancelier, avait consenti à devenir l'hôte des Tuileries.

C'était aussi, pour me servir de l'expression de Napoléon III, dans son discours officiel de ce temps-

là, *pour rapporter chez eux une juste opinion de notre pays.*

Et ce n'était pas, comme l'espérait notre souverain, pour marquer tout à fait *une nouvelle ère d'harmonie et de progrès !*

Non, c'était au contraire pour mieux nous juger, pour mesurer jusqu'à quelle profondeur du gouffre l'homme providentiel avait plongé notre pays !

La chancellerie prussienne à la cour des Tuileries avait sa duchesse espionne. Elle la renseignait sur les faits et gestes du souverain et de la souveraine des Français, sur l'état de décomposition dans lequel se trouvaient les grands corps de l'empire.

L'empereur de Russie était aussi payé par le coup de revolver du polonais Berezowki, dirigé contre lui et contre l'Empire, pour ne plus croire à la durée de son règne. Il ne pouvait que sourire d'un air d'incrédulité quand l'hôte couronné auquel le czar ne pardonnait pas la défaite de Crimée, parlait de la *nouvelle ère d'harmonie* que son cher cousin, le roi de Prusse, venait en effet de si bien inaugurer en Europe, après Sadowa !

Il était constant que le chancelier Bismarck, qui engageait son roi à venir avec son ministre de la guerre aux Tuileries, n'y venait pas à la suite de l'envoi du canon Krupp, pour remplumer un aigle qui se déplumait tous les jours, pour refaire une nouvelle couronne à ce César malade, au front rongé de soucis.

Bismarck, en se rendant à l'invitation de Napo-

[redacted]

léon III, n'avait qu'un but : exciter chez son roi, son vieux levain de haine qui fermentait depuis 1815, haine traditionnelle entretenue par la haine personnelle qu'il nourrissait contre nous depuis 1848, depuis qu'il avait failli perdre par la faute de la France un trône si cher à ses hobereaux, oppresseurs de l'Allemagne.

Dès l'unification de l'Italie, et l'agrandissement de nos frontières, Bismarck avait adroitement entretenu la rivalité de l'Allemagne et de la France, en la faisant servir au profit de sa politique.

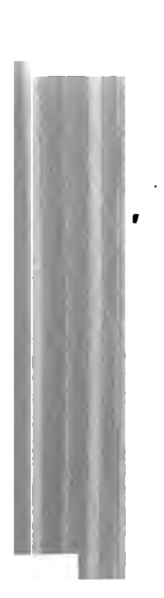
Paris et la France étaient enveloppés dans un immense réseau dont les fils partaient de Berlin, dont les mailles se serraient de plus en plus depuis que les Allemands ne tremblaient plus de devenir Prussiens en se rappelant ce qu'ils avaient été sous l'oncle de Napoléon III !

La question religieuse se mêlant à la question de nationalité, les peuplades du Rhin se remettaient à regretter ce dont elles ne s'inquiétaient plus guère, avant le règne de Napoléon III : leur ancienne indépendance qui, du reste, était maintenant aussi bien perdue d'un côté comme d'un autre.

J'ai signalé, en parlant de Jud, de l'état des esprits de l'Alsace entretenu par les Prussiens, à la suite de la guerre d'Italie.

Depuis cette époque, grâce au système d'espionnage pratiqué sur une vaste échelle par des milliers d'agents, Paris et la France en étaient déjà envahis par eux.

En attendant la prochaine guerre, ils s'implan-



La France, alors visée pai
par des mercenaires étrang
était donné par les Junckers
En 1867, ils nous encom
reaux aux grands pieds qu
leur fourchette de la main
tout pour nous serrer de pr
au but où tendent ces genti
roux : à l'anéantissement de
bertés, au rétablissement du
sant tourner la science con
progrès contre l'humanité.
Ces hommes, très instruits,
truction fausse, très polis, m
gérée déguisant la grossièret
saient déjà leur œuvre en 186
Depuis les Tuileries, jusque
Paris, ils occupaient les pos
geuses pour mieux surveiller,
considéraient comme leur pro

›uverains, et jusque dans son palais que les Junckers e manquèrent pas ainsi d'occuper, sentit la pres-on mortelle qui l'envahissait sous les mailles fi-ées laborieusement par son araignée !

L'Empereur n'était plus libre même aux Tui-ıries !

Il ne pouvait plus parler autrement que par le orte-voix d'un étranger tenu par une certaine uchesse, sa maîtresse, l'esclave absolue de nos en-ıemis.

La ville aussi bien que la cour était à la merci de Allemagne. Paris était infesté de brasseurs dont les tablissements s'ouvraient à mille argus. Nos hô-els étaient tenus pour la plupart par des Polonais e mauvais aloi, comme les Alsaciens de nos bras-eries.

Le règne de la chope signala à Paris la première ccupation des Prussiens en France, avant qu'ils y evinssent, en uhlans.

On ne se doute pas combien la bière de Bavière t la choucroute ont délié de langues françaises au rofit des chancelleries.

En vue de la guerre future on a vu s'établir un grand nombre de brasseries dont l'usage nous avait té jusqu'alors inconnu. Ces brasseries, à l'instar de elles de l'Alsace, au faubourg Saint-Martin, à Saint-Denis, à Belleville, à Montmartre, à Pantin, jus-qu'aux quartiers les plus élégants, étaient tenues outes par des Polonais insoumis ou par des Alle-nands sans aveu.

On les voyait surgir là où l'émeute parisienne était

presque en permanence ; là où se tenaient nos grands centres militaires.

On ne peut se faire une idée du système d'espionnage réglé en France par l'étranger, à la fin de la guerre avec l'Autriche.

Chaque patron des brasseries envoyé par des hobereaux était tenu d'envoyer par écrit, et par chiffres, ce qui se disait, ce qui se faisait, ce qui s'imprimait dans la capitale.

La chancellerie connaissait de Paris à Mulhouse, de Mulhouse à Châlon, de Châlon à Lyon, le nombre exact de ces brasseries avec le caractère particulier de leur patron et de leur clientèle.

Ces officines d'espionnage qui avaient commencé en Alsace avaient pris peu à peu une extension considérable ; elles s'étendaient sur toutes les Alpes, de Genève à Lyon. Quelques-unes entretenaient des relations très suivies entre leurs divers patrons chargés de surveiller nos grandes manœuvres militaires.

La première de ces brasseries modèles se tint au Champ de Mars, à Paris, la seconde, sur la place Belle-Cour, à Lyon.

Il en fut de même pour les hôtelleries.

Les hôtelleries tenues par des Allemands s'implantèrent d'abord à Genève ; peu à peu, elles s'avancèrent au delà de la frontière. Sur la fin de l'Empire, elles occupèrent tout le versant des Alpes, s'étendant vers le centre et jusqu'au Nord de la France.

Si un Français, à cette époque, eût pu lire dans l'avenir prochain de son pays, il eût constaté par l'occupation simultanée de ces brasseries et hôtelleries que leur position répondait, d'une façon mathé-

natique, à la marche des corps d'armée de Manteuf el, du prince Frédérick Charles, et des Bavarois, au moment de la campagne de France.

Ces brasseries, ces hôtelleries, je le répète, étaient autant de points d'observation.

Comment leurs propriétaires parvenaient-ils à y supplanter nos nationaux? par des moyens souvent illégaux, quelquefois criminels.

Je vais le prouver par cet épisode.

Il y avait en 1867, près de la caserne Poissonnière, un hôtel garni, très bien achalandé, grâce à ses propriétaires : deux sœurs d'une beauté très remarquable et très remarquée.

L'une, plus âgée que l'autre de quinze ans au moins, était une brune encore piquante, dont les mœurs, plus que légères, n'avaient pas peu contribué à fournir à sa maison une clientèle aussi nombreuse qu'élégante.

L'autre était une blonde de dix-huit ans, aussi timide, aussi chaste, en apparence, que l'autre, qui lui servait de mère, était hardie et provocante.

Dans ses nombreuses infidélités, la sœur aînée avait gardé une affection sérieuse, constante, pour sa jeune sœur qui, du reste, lui rendait cette affection.

Il n'y a rien de tel qu'une courtisane pour devenir l'argus de celle qu'elle a mission de surveiller, son expérience devient son égide.

La petite sœur n'avait pas d'autre mentor que sa sœur aînée, orpheline comme elle, et qui, grâce à elle, n'était plus livrée aux hasards de la vie.

La sœur aînée, après une jeunesse très orageuse,

était parvenue à sa maturité à se faire entretenir par un riche officier ; il avait placé sur sa tête une somme assez respectable. A l'aide de cette somme cette dame avait acheté un hôtel garni, qu'elle tenait près de la caserne Poissonnière.

Les principaux locataires étaient pour la plupart des officiers de la caserne vis-à-vis, tous plus ou moins les camarades de son amant en titre, et qui, presque tous, étaient parvenus à devenir ses rivaux.

La belle hôtesse, à l'époque où je raconte ce récit que je tiens d'un inspecteur de garnis, comptait à peine trente-cinq ans. C'était une très belle brune, de mœurs légères et menant rondement l'amour et les affaires.

Autant elle était sévère vis-à-vis de la jeune blonde, qu'elle avait fait élever au couvent, autant, je le répète, elle était d'humeur facile pour ses clients.

L'officier, son bailleur de fonds, n'était pas plus rigide pour elle qu'elle ne l'était elle-même. Il fermait volontiers les yeux sur ses écarts.

La médisance disait que s'il était si accommodant envers la belle propriétaire de l'hôtel de la caserne Poissonnière, c'était dans un but intéressé.

S'il passait volontiers sur les infidélités de sa vieille maîtresse ; s'il se faisait un devoir, quand il était en garnison à Paris, de descendre à son hôtel, d'y faire grande dépense, c'était, disait-on, parce que ce devoir cachait un nouveau plaisir.

On le prétendait fou de la jolie blonde, qui remplaçait dans son cœur la belle brune.

On racontait dans la garnison des scènes de jalou-

ie qui avaient eu lieu à ce sujet entre cet officier
et son ancienne maîtresse, gardienne des vertus de
a sœur, dont la beauté, malgré sa vive affection
pour celle qui en était l'objet, n'était pas moins la
cause de violentes querelles.

Ces propos de caserne, dictés peut-être par la médisance, furent arrêtés à leur naissance par l'arrivée d'un colonel étranger.

Après deux ou trois scènes de jalousie entre l'officier commanditaire et la belle hôtesse, scènes dont le scandale avait transpiré jusqu'à la caserne Poissonnière, le colonel étranger, un colonel polonais en retraite, depuis la guerre de Sadowa, était venu se poser en prétendant de la blonde. Il n'avait pas tardé, par ses séductions incontestables, à être agréé, pour le bon motif, par la jolie orpheline

Alors la médisance prit un nouveau cours. Elle dit que la sœur aînée n'avait pas été fâchée de trouver cet étranger pour contrarier les vues de son commanditaire ; car la belle brune voulait bien le tromper, elle ne voulait pas être trompée, surtout par sa sœur, qu'elle désirait détourner de la voie qui l'avait perdue tout en l'enrichissant.

La belle hôtesse était si bonne qu'elle tenait à faire de sa sœur l'héritière de sa fortune sans devenir l'héritière de ses vices.

D'une morale très accommodante, elle était, comme je l'ai déjà dit, d'une morale très rigoureuse pour sa sœur.

La médisance, qui ne perd pas ses droits même dans les actes qui paraissent les plus désintéressés,

l'officier et le commanc
tel que changer de natu

Elles avaient lieu ma
fiancée du colonel pol
tresse ; car, répétait-on
tion d'être un jour l'é
brune, en sœur expérir
que le colonel fît la cou

Si novice que soit u
qu'elle sort du couvent
qu'elle sent que son am
tier, absolu.

Alors l'affection prof
tait un peu altérée. Il fa
mour de ces rivales, qu
digne de fixer deux cœu
tisane et de la vierge.

Le charme de l'étrang
il n'avait qu'à paraître p
séducteur né. L'amour
yeux que des lèvres.

En sa qualité de Pol

[redacted]

i savait si bien retourner le cœur de ses victimes.
Cette candeur était un mensonge comme son
itoire qu'il avait débitée à ses belles hôtesses. Il
ait né, avait-il dit, dans une province de la Polo-
e, violemment prise par la Prusse, cette pieuvre
l'Europe, En 1866, c'est-à-dire un an avant son
our en France, il avait fait la guerre aux oppres-
urs de sa patrie.

Dans la dernière guerre, il avait vu mourir à ses
ès son père et deux de ses frères, des héros com-
lui.

fait beau mentir au delà de la frontière, surtout
nd il faut chercher si loin la preuve de ce men-
ge.

es deux sœurs devaient apprendre à leur dépens
u'était en réalité ce noble colonel, qui était tout
ontraire de ce qu'il prétendait être, c'est-à-dire
hobereau, l'oppresseur de la race opprimée à
elle il prétendait appartenir.

n sa qualité de gentilhomme prussien ou polo-
, il était aussi désargenté que blasonné.

près quelques semaines passées chez les sœurs
pitalières, le colonel avait été obligé de faire
el à leur humanité, de leur ouvrir son cœur, ne
vant leur ouvrir sa bourse.

e colonel était très séduisant.

on rôle était encore si intéressant que le cœur
la belle brune, aussi large que la bourse du
le étranger était vide, ne résista pas au récit de
infortunes.

our le consoler, elle se fit donc sa maîtresse.

t pour colorer sa nouvelle infidélité aux yeux de

son officier qui, du reste, n'était pas très exigeant, elle lui dit que le Polonais n'était devenu, tout à coup, un familier de la maison que parce qu'il s'était posé en prétendant de sa jeune sœur.

L'adroite hôtesse avait alors un double but; cacher sa trahison et détruire les prétentions de son vieil amant sur le cœur de sa sœur.

Car l'hôtesse voulait bien tromper son officier, autant de fois que l'occasion s'en présentait; elle ne voulait pas qu'il la trompât !

Cette fois, l'officier trouva ses prétentions trop exagérées.

Furieux d'être supplanté par un étranger, il abandonna sa maîtresse qui, comme le chien du jardinier, ne voulait pas que personne touchât à sa proie, pas plus à son vieil entreteneur qu'à son bel étranger.

C'était dans cette dernière intention, lorsque sa sœur avait vu qu'elle avait du goût pour le trop aimable colonel, que la sœur aîné se l'était accaparé.

Cela ne faisait pas aussi le compte de la jolie blonde. Elle s'en plaignit amèrement à l'absorbante brune dans des scènes de violente jalousie. Elles transpirèrent de l'hôtel jusqu'à la caserne où le corps des officiers s'en gaudit, en n'appelant plus l'hôtel voisin que l'hôtel des *belles Polonaises.*

Un jour les deux sœurs eurent un entretien très scandaleux au sujet du beau Polonais ; l'aînée, de plus en plus jalouse de sa sœur, la menaça de la faire rentrer au couvent si elle ne cessait d'écou-

ter avec trop d'assiduités celui que, pourtant, elle lui destinait comme époux.

— Plutôt ta mort, plutôt la mienne ! lui avait-elle répondu, que le couvent ! J'aime le colonel, je le jure, il m'épousera. Tu ne l'as enchaîné que par la reconnaissance. C'est une chaîne fragile que notre amour brisera. Il est à moi, donc il m'épousera !

— Insolente ! ingrate ! avait riposté la belle brune en grinçant des dents, blessée au cœur, et elle avait ajouté avec un geste trop significatif : — sortez, je vous chasse !

— Soit, vous me chassez ! s'était-elle écriée, mais vous me chassez avec lui !

La jolie brune n'était pas accoutumée à une pareille rébellion de la part de sa sœur. Elle l'aimait comme sa fille; elle ne put résister à ce nouveau coup.

Au moment où la belle blonde prit la porte, la brune poussa un cri déchirant, cri de rage et de douleur ; elle se sentit défaillir et chancela.

Malgré l'emportement de la plus jeune, les deux femmes n'étaient pas impunément unies par les liens du sang. Elles étaient aussi aigries que blessées.

En poussant son cri de douleur, en s'affaissant presque sur elle-même, la sœur aînée s'appuya contre la muraille. La bouche sèche, elle demanda un verre d'eau d'une voix étranglée, très affectée d'être en lutte avec sa sœur et en lutte avec elle-même.

Dans cette bataille de dames, la jeune fille victorieuse sentit qu'elle avait frappé trop fort sa rivale. Elle eut des remords ; elle revint vers elle et

lui apporta complaisamment le verre d'eau qu'elle demandait.

Celle-ci, après avoir reçu ses premiers soins, revint à sa douleur provoquée par sa sanglante blessure ; elle lui ordonna de se retirer, de la laisser seule et elle se coucha.

Elle était au lit qu'une domestique quérie par la jeune sœur vint lui annoncer qu'une jeune dame demandait à lui parler au sujet d'une location.

Comme la belle brune n'était qu'indisposée, elle pria la dame de monter pour s'entendre avec elle.

Désormais elle considérait son ingrate sœur comme étrangère à la maison.

L'amour blessé est implacable.

En faisant sentir son autorité, au moment où elle éloignait de chez elle celle qui lui prenait son bonheur, en la dispensant de la remplacer, lorsqu'elle pouvait en avoir le plus besoin, la sœur aînée prouvait devant sa servante que sa sœur n'était plus rien dans l'hôtel.

La dame qui désirait louer dans la maison garnie, était une étrangère, une Allemande de passage à Paris, elle ne devait y rester qu'un jour et une nuit, avant de se rendre à Bade.

C'était une jeune femme d'une beauté cavalière dont l'éclat était rehaussé par de grands yeux bleus.

C'était bien le type de la femme du Nord, aux cheveux d'or, aux formes massives, plus plantureuse qu'élégante. Il y avait dans sa physionomie un air de candeur étrange, masque hypocrite où la dissimulation devait cacher un grand fonds

cruauté. Sous des allures doucereuses on sentait
e âme vindicative, froide, déterminée, n'ayant
autres mobiles que la jalousie, le despotisme et la
ine.

Au moment où l'étrangère, étonnée d'être reçue
ar son hôtelière au lit, écoutait son récit, expli-
tant sommairement la cause de son indisposition,
ne idée infernale traversa le cerveau de la belle
lemande.

L'hôtelière n'avait pas fini de parler que, tout en
araissant très attentive à sa narration, l'étrangère
s'était rapprochée du verre d'eau placé sur la table
e nuit.

Après avoir lentement fouillé dans sa poche, elle
vait tiré un petit paquet, elle avait versé la poudre
anche qu'il contenait dans le verre que l'hôtelière
vait à peine touché encore du bout des lèvres.

Puis l'Allemande, après lui avoir demandé les
ix de ses chambres, avait trouvé les unes trop chè-
s, les autres trop bon marché. Elle s'était retirée
s'excusant de l'avoir dérangée, surtout dans l'état
elle se trouvait.

Une fois partie, l'hôtesse qui avait beaucoup trop
rlé à la suite des émotions provoquées par la
me de jalousie, but avec avidité dans le verre
éparé par sa jeune sœur.

Elle ne l'eut pas plus tôt vidé qu'elle sentit à la
itrine d'horribles souffrances, un feu intérieur la
vora, elle se débattit dans d'horribles convul-
ons.

Elle cria, appela.

La servante, les domestiques, sa jeune sœur même accoururent à ses cris.

Devant l'épouvantable et subite maladie qui frappait la dame comme un coup de foudre, sa sœur ne pensa plus à sa rancune, elle s'écria :

— Un médecin ! vite, un médecin.

Sur ses vives instances, tous les domestiques se dépêchèrent de courir, pour chercher un médecin dans tout le quartier.

Alors les deux sœurs restèrent en présence. L'aînée, à la vue de sa sœur, se rappela ses récentes menaces, elle se leva sur son séant.

Maîtrisant les horribles souffrances qui lui déchiraient la poitrine, éclairée par un soupçon plus horrible encore, elle la regarda dans les yeux ; elle lui cria :

— Misérable, c'est toi qui m'as empoisonnée !

A cette accusation aussi imprévue que cruelle, ce fut au tour de sa rivale à pousser un cri d'effroi. Elle se jeta sur son lit, elle jura dans les larmes, dans des sanglots, qu'elle n'était pour rien dans le malheur qui la frappait.

Sa sœur, qui, déjà, n'était plus qu'une moribonde, lui répliqua avec un sourire sinistre :

— Plutôt ma mort que le couvent, as-tu dit, en me préparant ce verre d'eau empoisonné ! Eh bien ! tu as tenu parole. Puisse ton crime te profiter ! J'ai eu tort, je le confesse, moi une femme qui ai le double de ton âge, d'avoir désespéré deux cœurs de vingt ans ! Vous m'en punissez ! Cependant, je veux bien croire, tant je t'aime encore, malgré ton crime, que ce n'est pas toi qui as commandé le breu-

vage qui me tue. Je te pardonne un crime dont tu n'es que le bras, dont le colonel est la tête! Je dirai donc à qui va venir, que c'est moi qui me suis empoisonnée, que c'est moi qui me suis volontairement donné la mort! On croira sans peine à un suicide, puisqu'on ne sait que trop le mobile qui nous désunit. Adieu, si je te pardonne, je ne pardonne pas au colonel, qui se donne à toi par un crime. Sa possession sera pour toi, j'en ai peur, un malheur éternel! Puisses-tu, un moment, être heureuse avec ton futur époux, l'assassin de ta sœur, adieu!

On conçoit l'anxiété, le désespoir, la douleur de la jeune sœur.

Elle croyait rêver, elle se croyait sous l'empire d'un cauchemar épouvantable en s'entendant accuser par sa sœur d'un crime dont elle était innocente.

En vain protesta-t-elle de toutes les forces de son âme contre l'accusation si cruelle de la moribonde, elle lui répliqua en lui opposant toujours ses paroles :

— Plutôt ma mort et la tienne que le couvent

La jeune sœur affolée, pour bien la convaincre de son innocence, voulut se jeter sur le verre d'eau pour mourir avec elle ; la mourante l'arrêta, elle lui prit le verre des mains et lui dit :

— C'est inutile : Le remords vient trop tard pour toi. N'achève pas la réalisation de ta menace. Je meurs, que cela te suffise ! Ne m'accompagne pas dans la tombe. La mort, je le crains, viendra assez tôt pour toi, une fois que ton colonel assassin t'aura conduite à l'autel. L'enfer, aujourd'hui, fait son

œuvre; le ciel vengeur accomplira plus tard la sienne. Je serai peut-être trop tôt vengée!

Sur ces entrefaites, le médecin arriva. Il constata que la malade mourait empoisonnée par de l'arsenic. Il demanda à voir le verre dans lequel on avait versé probablement le poison.

La malade, elle-même, devant les témoins terrifiés, supplia le docteur de ne pas pousser plus loin ses investigations dans le but de chercher un coupable.

En la présence du docteur et des assistants, elle s'accusa elle-même!

Alors la jeune sœur, au risque de passer pour son empoisonneuse, voulut protester contre ce généreux mensonge ; une main l'arrêta.

Elle se retourna, elle aperçut l'impitoyable colonel qui, un doigt discrètement placé sur sa bouche, lui commanda le silence.

Elle courba la tête, elle se tut.

Le soir même, la sœur aînée expirait. La jeune sœur, au comble du désespoir, rentra dans sa chambre, maudissant ses paroles, maudissant son amour qui la forçait, malgré elle, à devenir la complice d'un meurtre encore mystérieux

Elle vit alors venir son amant.

A sa vue, un saisissement étrange s'empara d'elle. Son cœur était partagé entre le regret cuisant causé par la mort de sa sœur, et l'épouvante que lui inspirait l'homme qui devait être pour beaucoup dans le drame qui l'accablait.

Le jeune colonel était sûr du pouvoir qu'il exerçait sur cette victime immolée à son amour. Il lui

ette fausse confidence qui, dans ce drame, n'était in mensonge de plus.

lui dit que leur amour était la seule cause de nort de la belle hôtelière. Il lui avoua que dé-)éré, comme elle, de la passion que sa sœur rrissait pour lui, il avait, le matin de sa scène la jalousie, osé faire le même aveu qu'elle à la ime qui les tyrannisait.

: — C'est bien, avait-elle dit, puisque je suis pour is deux un obstacle, c'est moi qui supprimerai obstacle. » Et vous voyez, ajouta le colonel, elle n'a que trop bien tenu parole.

a malheureuse jeune fille ne savait plus que iser. Elle aimait le colonel, mais pouvait-elle iir avec celui qui laissait derrière elle le corps sa sœur sacrifiée à leur passion?

.'adroit amant lut dans sa pensée. Il alla au-de- it de ses remords et ajouta :

– Maintenant je vous en fais juge : Pouvons- is être l'un à l'autre lorsque la fatalité, l'opinion mettent entre nous, par un cadavre, pour nous puter notre bonheur ?

– Eh bien, oui! exclama la jeune fille qui, après perte de sa sœur, ne pouvait se faire à la perte son amant, eh bien, oui, si vous m'aimez comme vous aime, c'est-à-dire au point de braver une)usie d'outre-tombe et l'opinion du monde!

'était là où l'attendait le captieux colonel qui 'ria avec le même élan :

– Ah! c'est me faire injure de méconnaître le timent qui me commandait de me séparer de

vous, uniquement parce que je mettais votre repos, votre bonheur au-dessus du mien.

Quelques mois après, la jeune fille épousait le beau colonel, il lui avouait qu'il n'était pas Polonais, mais Prussien d'origine, qu'il déguisait sa nationalité uniquement pour ne pas effaroucher l'humeur des clients en uniforme de sa sœur; et que loin d'être un défenseur de la Pologne, si chère à la France, il en était un adversaire en sa qualité d'officier prussien.

Que faisait la politique à celle qui aimait si ardemment cet étranger? Après lui avoir sacrifié l'amour de sa sœur, que lui faisait sa nationalité prussienne ou polonaise? Elle l'eût épousé, fût-il un descendant du Grand Turc.

Le mariage eut lieu.

Dès les premiers jours de son union, commença pour elle la punition prédite par sa sœur.

Dès qu'ils furent mariés, le gentilhomme lui fit savoir que sa qualité nobiliaire lui défendait de tenir un hôtel garni. Il lui présenta, par l'entremise de sa cousine, un successeur, un Allemand dont la naissance obscure ne lui défendait pas, comme à lui, un gentilhomme, de faire du négoce.

L'épouse du colonel aimait la vie indépendante qu'elle avait d'abord menée, une fois sortie du couvent. Cependant avec son mari, elle renonçait volontiers à ses goûts. Elle les lui sacrifiait comme elle lui avait déjà sacrifié tant de choses.

Ce qu'elle ne pouvait lui sacrifier, c'étaient ses jours et même ses nuits, que le beau colonel lui mar-

chanda dès l'arrivée de sa belle cousine à Paris, l'entremetteuse de l'acquéreur allemand.

Sous prétexte de s'entretenir souvent avec cette cousine au sujet de l'hôtel à vendre, le colonel oublia de plus en plus de rentrer au foyer conjugal.

L'épouse du colonel trouva que les pourparlers étaient bien longs entre le propriétaire et son futur remplaçant; elle ne tarda pas à regarder comme nuisible la belle-parente, l'entremetteuse intéressée de ses compatriotes.

La jeune épouse n'avait pas tort.

Cette entremetteuse n'était pas autre chose que l'empoisonneuse de sa sœur, la fiancée *vraie* du colonel, revenue à Paris pour achever son œuvre sur sa deuxième victime.

Lorsque la jalousie de la femme trompée se réveilla, il était trop tard ; le futur acquéreur de l'hôtel et la belle Allemande régnaient en maîtres dans sa propre maison, qu'elle devait elle-même quitter par la volonté de son mari.

Quand, pour la première fois, elle se plaignit à son époux de ses absences chez le futur acquéreur de *son* hôtel, quand elle lui reprocha de passer une partie de ses nuits auprès de ses compatriotes, surtout d'une compatriote qui pouvait bien être *sa* rivale, le colonel se démasqua.

Il devint aussi brutal, aussi cynique qu'il avait été auprès d'elle empressé, tendre et obséquieux, il lui dit :

— Madame, vous me faites regretter d'avoir dérogé en épousant une sœur d'aubergiste dont le passé n'est rien moins que recommandable. Loin de m'a-

dresser des reproches, vous devriez me b
qui vous ai sortie de la fange dans laqu
seriez restée et d'où votre sœur n'est sor
qu'en se faisant justice! Dorénavant,
bien, ne dites plus *mon* hôtel, car il est le
attendant qu'il soit celui de mes compat
vous prie de les recevoir comme le mériter
tionaux dont vous ne pouvez être, vous, e
de votre qualité de Française et de ma q
gentilhomme, que la très humble servante

Tartufe ne parle pas autrement avant sa
dernier acte.

Ce discours fut pour l'épouse du colonel
table coup de foudre.

Elle se rappela les paroles prophétiqu
sœur sacrifiée, la première, au gentilhom
sien.

Elle vit clair dans l'effroyable tempête q
abattue, avec ce colonel, sur sa maison qu
désormais au pouvoir des ennemis de son
et de sa patrie!

— Et, répondit-elle à bout d'outrag
être exigez-vous aussi, en ma qualité de
que je devienne celle de votre Allemand
maîtresse?

— Peut-être! répondit le flegmatique
qui n'avait plus rien à ménager devant
en raison de ses intérêts et de son patrioti
venait sa seconde victime.

La malheureuse femme ne put plus s'e
d'envisager sa triste destinée; elle tomba
état de prostration impossible à décrire.

Le colonel la quitta après ce cruel entretien.

Lorsque cette scène eut lieu, elle était enceinte. Le misérable l'avait d'autant moins ménagée, qu'il savait que sa grossesse était très avancée ; un pareil aveu, dans son état critique, pouvait abréger ses jours.

Il agissait d'après les ordres de la même femme criminelle qui, dix mois auparavant, l'avait délivré de sa première amante.

Il fallait, à son tour, que cette femme mourût, au moment où il n'avait plus besoin d'elle, puisque son patrimoine passait entre les mains de celui qu'elle considérait encore comme son fiancé, malgré son titre d'homme marié.

Cependant l'Allemande jouait gros jeu : le traité n'était pas encore fait entre son fiancé et l'Allemand, futur acquéreur de l'hôtel des *Belles Polonaises*. La jalousie de cette femme cruelle avait hâté un dénouement qui pouvait compromettre ses intérêts pécuniaires et politiques.

L'aveu cynique du perfide Prussien hâta le terme de l'accouchement de la malheureuse sacrifiée.

Folle de douleur, après cet aveu, elle tomba malade, elle prit le lit et accoucha prématurément ! elle mit au monde un fils qui vint donner au colonel un droit de plus à l'héritage de sa femme.

Sitôt accouchée, la mère mourut, accablée de douleurs et de remords, poursuivie par l'image de sa parente empoisonnée par sa rivale mystérieuse. Elle se rappela, dans son délire, les paroles prophétiques de sa sœur :

— La mort viendra assez tôt pour toi, après que

ton colonel assassin t'aura conduite à l'autel, et je serai vengée.

Un an après, jour pour jour, la prophétie s'était réalisée.

Lorsque la femme du colonel accoucha, ce fut l'Allemande, la fiancée du Prussien, qui assista à l'agonie de sa deuxième victime.

Sa présence suffit pour la tuer.

L'Allemande, après avoir achevé d'abord la maîtresse de son fiancé, avait raison de sa femme; elle lui ravissait son enfant, en lui rappelant le rôle épouvantable qu'elle avait joué dans cette comédie infâme.

Son scenario avait été tracé à l'avance. La femme qui l'avait conçu était bien l'incarnation de cette puissance jalouse, encore l'alliée de la France, tant qu'elle n'était pas assez épuisée pour devenir sa proie.

Sitôt la femme du colonel morte, l'hôtel fut vendu à l'Allemand. Il en devint facilement l'acquéreur, pendant que le colonel, son enfant et sa fiancée retournaient momentanément dans leur patrie, avec le prix de leurs forfaits.

Désormais, ils laissaient en France une nouvelle hôtellerie régie par un patron étranger. Celui-ci la régenta à l'exemple de toutes les brasseries allemandes qui, à cette époque, s'élevaient dans les centres les plus populeux de la grande cité parisienne.

Cet épisode me fut raconté par un inspecteur de garnis qui eut affaire avec le nouveau patron allemand de l'ancien hôtel des *Belles Polonaises*, jus-

qu'au moment de la guerre où il nous quitta, pour nous revenir en uhlan !

La proximité de cet hôtel avec la caserne Poissonnière était une position très précieuse pour cet allemand lorsque les yeux de tous ses argus étaient fixés sur la France, depuis le départ des trois souverains, après l'Exposition universelle de 1867.

Si aujourd'hui, après la guerre, notre généreux pays reste l'hôte de ses ennemis qui couvrent encore de leurs mailles l'étendue de notre territoire, c'est qu'on ne peut demander à la cigale française, aussi imprévoyante que légère, ce que possède la fourmi allemande dans son travail opiniâtre, ourdi par l'envie et surtout par son besoin de vivre !

CHAPITRE II

LA FILLE D'UN GENDARME.

Il y avait autrefois au coin du Pont-Neuf un aveugle, un joueur de clarinette fort goûté du public. Ce qui ne l'empêchait pas de faire des absences très inexplicables pour les passants qui avaient contracté l'habitude de jeter un sou à leur aveugle favori.

En me rendant de mon domicile à la préfecture, j'avais remarqué aussi ce virtuose ambulant.

Ainsi que bien d'autres, je payais mon tribut à ce bonhomme dont l'infirmité m'apitoyait bien plus que son art en plein vent.

Comme il relevait par sa situation de la préfecture, j'étais en droit de m'informer du mobile de son inconstance et du motif qui l'obligeait à abandonner, en certaines occasions, la place que la police lui avait assignée.

Une fois que je le revis, après deux jours d'ab-

e, je voulus décidément connaître ce qui aisait déserter son poste. Par les notes que je ultai sur le mendiant, je sus qu'il n'était pas la liste des *indicateurs*. Je n'avais donc à ti- que de lui-même des éclaircissements que je ne ais avoir de la préfecture.

xcité par la curiosité, j'interpellai mon joueur de inette.

e faisant passer pour un simple inspecteur, je demandai de quel droit il négligeait souvent cuper un poste qu'il devait à la munificence pré- orale.

e joueur de clarinette me répondit assez sèche- nt : « Qu'il était libre d'aller et de venir à sa fan- sie ; que du reste, quand il n'était pas au Pont- f, c'était en vertu d'un ordre supérieur à celui il pouvait recevoir de tous les inspecteurs. »

e ne pus rien tirer de plus de ce mendiant. Si je vais pas craint de me compromettre, je lui aurais ontiers décliné ma qualité.

uoique fort intrigué par cette réponse, je me ; je me réservais de parler à mon chef de l'é- ge réponse de ce mystérieux mendiant.

orsque je m'informai auprès du directeur de la té et de mon préfet de ce virtuose du pavé, directeur et le préfet me fermèrent la bouche ; ne firent à peu près la même réponse.

- Ce mendiant, me dirent-ils, a des ordres qui ne s concernent pas ! Nous occuper de lui n'est pas e affaire !

étais donc moins avancé et plus intrigué que ais. Pour un chef de la sûreté, ne pouvoir con-

naître les allées et venues d'un mendiant, soumis cependant au règlement de la police, c'était le comble de l'abnégation.

Mais je me résignai à mon impuissance dès qu'elle m'était imposée par mes supérieurs.

J'avoue que, dès ce jour, je pris en grippe ce joueur de clarinette.

Je ne lui faisais plus l'aumône; au besoin, je lui aurais volontiers retiré sa place pour savoir jusqu'où s'étendait son pouvoir mystérieux.

Je devais bientôt tout connaître par la visite de Mme X***, mon amie, de Passy, que je ne revoyais jamais que dans des moments critiques.

Lorsque je la reçus dans mon domicile privé, situé à cette époque près de l'Hôtel de Ville, je vis une femme aussi émue, aussi troublée qu'à l'époque de l'affaire des bombes Orsini.

— Mon ami, me demanda-t-elle, êtes-vous bien seul? Puis-je vous faire une confidence qui intéresse vivement de grands personnages?

— Si je n'étais pas seul, lui répondis en souriant, vous n'auriez pas été reçue, car vous savez que votre présence, chez un homme comme moi, n'est toujours que le présage d'un grand embarras quand elle n'est pas la préface d'un crime.

— Merci! fit-elle, en me souriant avec amertume. Vous êtes toujours d'une amabilité... de policier! Mais vos actes valent mieux que vos discours. Et si je n'ai pas hésité à affronter vos sots compliments, est qu'il s'agit de sortir des gens de la plus haute ciété d'un embarras mortel.

— De quoi s'agit-il? me hâtai-je de lui demander.

s'agit, me répondit-elle, d'une brute de gen-
jui, ce matin, sous prétexte de venger l'hon-
sa fille qui n'en demandait pas tant autre-
iré sur nous et a blessé deux hommes. De
é, ces hommes ont blessé le gendarme, mais
ez, les maladroits, pour qu'il ne revienne de
ure.

ı! m'écriai-je, voilà qui est grave. Et dans
irconstance s'est produit ce scandale?

ant que je l'interrogeais, je remarquai que
* était blessée au poignet, et qu'une éraflure
issé sa trace sanguinolente au bas de sa

ımment il s'agissait, de la part de Mme X** ,
ouvelle imprudence. Encore une fois, je de-
u'il y avait du sang dans l'histoire qu'elle
ie raconter.

jue très désireux de connaître dans quelle
e impasse elle s'était fourvoyée, j'ajoutai
rme d'interrogation :

t-ce que l'empereur, comme à la maison
ıil, est engagé dans cette affaire?

ɔn! répondit-elle, mais des gens qui lui tou-
le très près sont très compromis! Si leur
s'ébruitait, ce serait absolument comme si
ıté en avait été.

ors, lui dis-je, racontez-moi maintenant ce
ıs arrive. Croyez que je ferai tout ce qu'il
non pouvoir pour réparer le mal que je ne
pas encore. Mon devoir et mon amitié pour
'y obligent.

h! exclama-t-elle d'un air singulièrement

curieux, comme une personne qui ne s'attend pas à une pareille réponse, — je ne vous croyais pas aussi dévoué !

Mme X*** se rappelait sans doute notre dernière entrevue, lorsque je me rendais chez M. Thiers. Je devinai que si Mme X*** ne doutait pas de mon amitié pour elle, elle doutait du moins de mes principes, depuis ma dernière entrevue avec l'ennemi le plus implacable de l'empereur.

Mme X*** se trompait encore en croyant que je sacrifiais tout à mon attachement pour elle.

Si j'étais prêt à satisfaire ses désirs, c'est que je me rappelais le serment que j'avais fait récemment au sénateur, M. de L***.

Quelles que fussent mes opinions sur un régime dont je voyais de trop près les écarts et les abus, je m'étais interdit de les combattre, et de plus en plus il était de mon devoir de les défendre.

Je l'avais juré jadis à mon bienfaiteur, quand une révolution m'avait rejeté dans la misère en récompense de mes services à un gouvernement bien plus recommandable que celui dont je devais être, par reconnaissance, le gardien et le défenseur.

Je reviens à Mme X***.

Elle s'abusait donc quand elle croyait que je sacrifiais mes sympathies à son amitié. Je n'obéissais simplement qu'au devoir que m'avait rappelé M. de L***, avant de mourir.

Il fallait que le sentiment qu'il m'avait inspiré fût bien profond pour m'associer aux intérêts de Mme X***, dont la conduite plus que légère con-

ribuait de plus en plus à la discréditer, avec tous es gens de son entourage.

À cette époque, cette Messaline était de toutes les orgies.

Sous prétexte de surveiller la grande *Duchesse*, sa ancienne locataire de Passy, Mme X*** était devenue la compagne, l'inspiratrice, la conseillère de cette ennemie de la France, rivale détestée de l'impératrice et espionne de la Prusse.

Par tempérament autant que par calcul, Mme X*** s'associait à tous les débordements de la duchesse qui organisait alors des parties fines, rappelant celles du Parc au Cerf et de la Régence, uniquement dans le but de rendre les grands personnages qui s'associaient à ces scandales la risée e l'Europe.

En ce temps-là, mon amie Mme X*** avait quarante ns.

Depuis le tragique événement dont elle avait été ictime à la plaine Monceau, sa beauté s'était sensilement altérée... Mme X*** n'avait pu reconquérir t embonpoint qui, naguère, rehaussait la majesté l'élégance de ses formes. De grasse et de potelée 'elle avait été autrefois, elle était devenue d'une aigreur qui, vu sa grande taille, lui donnait l'asct d'un peuplier.

Elle était belle encore ; mais sa beauté s'accentnt avec l'âge, avait pris une expression sinistre. s yeux creux et cernés, son nez droit, ses lèvres nces et serrées, avaient imprimé à sa physiono- un certain air d'âcreté hautaine, sardonique et ile qui en faisait l'épouvante de ses compagnes.

Comme la duchesse ne parlait que par elle, comme elle était l'ordonnatrice de ses orgies, comme son audace lui donnait une grande autorité, la gent féminine, partageant ses débordements, s'inclinait devant la *Grande Bique ;* c'était le sobriquet que la duchesse elle-même donnait à Mme X***, la pourvoyeuse de ses bacchantes titrées.

Et à quels plaisirs se livraient ces bacchantes ? A tout ce que la lubricité peut inventer de plus honteux, de plus dégradant pour l'espèce humaine quand elle descend la pente de la décadence.

Alors Mme X***, qui avait besoin de moi pour étouffer un scandale provoqué par une de ses orgies, m'apprit ce que je n'ignorais qu'à demi par les journaux étrangers, par les allusions diaphanes de la petite presse, par tout ce qui se chuchotait à la préfecture.

J'avoue que ce que Mme X*** me dénonça était au-dessus de ce que je pouvais imaginer.

Moi, peu habitué à m'émouvoir, je ne pus m'empêcher de frémir d'indignation aux tableaux de corruption que la procureuse de la duchesse étala sous mes yeux.

Je savais qu'à Compiègne, les chasses à la Louis XV se poussaient jusqu'à leurs dernières limites ; mais j'ignorais qu'elles pussent dépasser tout ce qui s'était produit au Parc-aux-Cerfs, par la chasse *aux flambeaux* de la forêt de Fontainebleau.

Avant d'arriver à l'aventure du gendarme et de sa fille, Mme de X***, qui tenait à m'instruire pour que je fusse bien armé pour la défendre, m'apprit

ce qui se passait, la nuit, à la chasse *aux flambeaux;* chasse autrement piquante et bien autrement mouvementée que les chasses *à la Louis XV*, à la forêt de Compiègne.

Dans un endroit réservé de la forêt de Fontainebleau, les nymphes de la duchesse, conduites par Mme X***, se rendaient, la nuit, à un rendez-vous déterminé. Là, les attendaient des chasseurs qui renouvelaient, à l'arrivée de leurs gibiers féminins, des scènes d'orgie qui ne figurent que sur les peintures de Pompéi et d'Herculanum, au musée de Naples.

Les nymphes, déguisées en bêtes, se faisaient poursuivre alors par leur Actéon, à la lumière des torches tenues par des lampadaires vivants, des femmes nues.

Ce qui se passait dans cette nuit-là est impossible à décrire; cette chasse aux femmes changées en bêtes se continuait jusqu'à l'épuisement des torches. Alors l'orgie dégénérait en furie; c'était la lutte des fauves en rut et elle se terminait par des scènes qui rappelaient les scènes du sabbat [1].

Je ne laissai pas à l'impudente et obscène Mme X*** le temps de s'étendre avec complaisance sur des peintures me reportant aux plus mauvais

1. Ces scènes d'orgie sur lesquelles le policier émérite ne fait que glisser ont été racontées tout au long, trop au long, par l'abbé C***. Louis Noir, le frère de Victor Noir, les a remises en lumière dans un style et dans une liberté d'allures rabelaisienne dont la crudité atteste l'authenticité. Les faits ne s'inventent pas et la fable n'est jamais aussi saisissante que la vérité. (*Note de l'Éditeur.*)

jours de la décadence romaine ou byzantine; je l'arrêtai par respect pour moi, pour elle, pour les très grands personnages qu'elle mettait en jeu, et je lui dis :

— Dispensez-moi de ces détails. Parlez-moi des dangers que vous courez, du scandale provoqué sans doute par ces monstruosités, et je verrai ensuite ce que je pourrai faire pour y parer.

Mme X*** me regarda d'un air étonné, moitié railleur, moitié peiné. Elle était si corrompue, elle était si bronzée dans sa corruption qu'elle s'étonnait que je ne prisse pas un plaisir extrême à la démonstration des tableaux érotiques qu'elle étalait devant moi avec trop de cynisme.

Pour ne pas me prendre tout à fait pour un niais, elle me considéra comme un hypocrite et elle me répondit :

— Je croyais vous être agréable en vous racontant nos bêtises! Mais, ajouta-t-elle plus sérieusement et en me montrant sa blessure, vous avez eu raison de m'interrompre, ce n'est pas le moment de rire.

Alors elle poursuivit en m'apprenant que le matin même de cette orgie, quelqu'un était venu troubler la fête quand les nymphes de la duchesse, épuisées par les plaisirs, se baignaient dans un étang voisin en compagnie de leurs galants chasseurs. Ce quelqu'un n'était autre que le gendarme en question.

— Sa fille, continua-t-elle, que j'avais moi-même embauchée pour nos *chasses aux flambeaux*, a maintenant des scrupules. Elle s'est refusé cette

nuit à se rendre avec nous ; et la pécore a dit tout à son père. Alors son père, furieux, armé d'une carabine pour venger ce que cette vieille bête appelle son honneur, se rendit ce matin au bord de l'étang ; il fit feu sur nous. Une des femmes de la duchesse et moi nous fûmes atteintes : elle, au bas du dos; moi, au poignet et à la joue. Au moment où les femmes, effarouchées, s'éclipsèrent, deux chasseurs les vengèrent. Avant que le gendarme eût eu le temps de recharger son fusil, il fut atteint à son tour; la tête meurtrie, il tomba à l'eau.

— En effet, l'interrompis-je, voilà qui est grave ! Un défenseur de l'autorité blessé par ceux qui, par leur haute position, doivent le soutenir, le protéger, voilà qui est plus que de l'imprudence !

— Et c'est d'autant plus grave, ajouta la cynique Mme de X***, que cette brute de gendarme n'est pas morte et qu'elle a été repêchée; c'est que sa fille, pour regagner les bonnes grâces de son père, crie plus fort que lui sur sa vertu envolée. Ce qui est encore plus inquiétant dans cette malheureuse affaire, c'est que le musicien, l'aveugle qui nous accompagnait dans nos fêtes pour les égayer, a peur à son tour. La précaution que nous avions prise, en nous faisant suivre par ce musicien aveugle, par ce mendiant du Pont-Neuf qui ne pouvait voir ce qui se passait, tourne aussi contre nous. Je sais qu'il dit déjà qu'il a assisté à plusieurs bals de nuit sous forêt, dont le dernier s'est terminé par la tuerie de leurs danseuses !

— Ah ! m'écriai-je, éclairé soudain par cette révélation, je m'explique enfin la cause des absences

de mon aveugle? Je comprends pourquoi le drôle s'obstinait à tant cacher le but de ses absences. Il était payé pour se taire.

— Oui, répondit Mme X***; et, maintenant, pour la grande joie de la duchesse, la peur l'a fait parler, ce maudit aveugle! Comme la nuit dans laquelle le plonge sa cécité lui a grossi les objets, il a rendu la vérité plus atroce qu'elle ne l'est réellement! L'aveugle du Pont-Neuf et le gendarme, l'un par peur, l'autre par vengeance, vont nous mettre une très fâcheuse affaire sur les bras si elle parvient à être connue de l'empereur. Il n'y a que vous, mon bon Claude, il n'y a que votre adresse et votre expérience qui peuvent nous tirer de ce mauvais pas! Vous allez avoir du fil à retordre, je vous en préviens, car vous savez que la grande duchesse, tout en ayant l'air d'être notre amie, n'est pas moins notre ennemie acharnée. Par elle-même, elle ne fera rien, en apparence, pour ébruiter ce scandale, mais elle fera tout en secret pour laisser agir ses amis, nos ennemis? Gare à nous si tout s'ébruite! La duchesse pourra tirer son épingle du jeu par l'influence qu'elle exerce sur notre souverain et par sa toute-puissance qu'elle tient du dehors! En revanche, nous, nous pourrons bien payer tous es pots cassés!

— Espérez, lui répondis-je en la congédiant et en la rassurant, je ferai ce qui est en mon pouvoir pour vous tirer d'affaire, quoique vous ayez tout fait pour vous attirer le mal que vous redoutez.

Mme X*** me quitta, enchantée de mon dévouement pour elle, quoique, en réalité, je n'agissais

ue dans l'intérêt de l'Etat et d'après le serment que avais fait à M. de L***.

Dès qu'elle fut partie, je me rendis à la préfecure. Là, je ne tardai pas à apprendre que les raintes de Mme X*** n'étaient pas exagérées.

Mon aveugle, guidé par une personne étrangère, la même qui le rendait si prolixe après avoir été si discret, avait déjà raconté à un employé supérieur ce que j'avais appris de la bouche de Mme X***.

Ce mendiant lui avait dit que si son témoignage ne suffisait pas, il en appellerait au témoignage de a victime du gendarme, le père de la fille déshoorée.

Lorsque je me présentai à mon tour auprès de nes chefs, je les trouvai très perplexes. Les personages qui avaient été les acteurs de ce drame taient trop haut placés, les dames qui figuraient ans ce drame de nuit étaient de trop grandes ames pour que la police, à tout prix, laissât parler e mendiant.

Je m'offris, après avoir pris mes notes sur le maleureux gendarme pour tout apaiser, tout concilier, out étouffer.

Je partis pour Fontainebleau, après avoir reçu arte blanche par l'administration afin de réparer mal provoqué par les nymphes de la grande uchesse.

Lorsque je pénétrai dans le domicile du genarme, je trouvai un pauvre diable, étendu sur son t; un bandeau ensanglanté couvrait son front lessé.

A la tête de son lit j'aperçus sa fille, une fort belle personne, malgré la douleur et la honte qui altéraient ses traits.

C'était une de ces femmes que la nature a dotées de toutes les perfections, une de ces enfants qui unissent aux charmes de la beauté tous les trésors de l'âme. Il fallait une Mme X*** pour n'avoir pas su respecter cette jeune fille qu'on aimait naguère sans éprouver une mauvaise pensée, et pour avoir perdu une innocente qui, n'ayant plus de mère pour la guider, s'était laissée égarer un moment, par ignorance, sur la route du mal, mais pour retourner au plus tôt sur le chemin du bien !

Lorsque je la vis, elle pleurait toutes les larmes de son corps. Je devinai qu'elle avait dû, en effet, rejeter avec dégoût la coupe fatale dans laquelle des Messalines des deux sexes, comme Mme X*** et la duchesse, lui avaient versé leur funeste poison.

Longtemps on n'avait appelé dans toute la région la fille du gendarme que la *Perle de Fontainebleau.*

J'étais certain que de la part de la grande duchesse, le respect, dont cette enfant avait été entourée autrefois au milieu des officiers et soldats de la garnison avait été pour beaucoup dans l'embauchage tenté contre elle au profit des amateurs blasés de la *chasse aux flambeaux.*

Cette jeune fille, sacrifiée à ces grandes impures, ne me donna que plus d'envie de réparer le mal causé par les bourreaux de ce vieil honnête homme et de cette belle et intéressante repentie.

Lorsque je m'annonçai au vieux gendarme, après

voir pris tous mes renseignements, je vis un omme bien plus frappé du déshonneur de sa fille ue de la balle qui lui avait labouré le front, il me it :

— Monsieur, je vengerai mon enfant. J'irai s'il faut jusqu'à l'empereur, pour l'avertir que je ıerai nos bourreaux.

Ces mots m'en disaient assez. Je connaissais l'enroit sensible du bonhomme.

Je lui répondis :

— Je ne doute pas que Sa Majesté ne vous rende ıstice, surtout, *mon ami*, si l'empereur apprend le ıal que l'on a fait à mademoiselle votre fille; car empereur est juste...

— Oui, me dit le vieil homme; mais me laissera-on lui parler? Tenez, j'ai mérité la croix; il y a ingt ans que je la demande et l'on ne me l'a jamais onnée! Maintenant, on ne commet pas que cette ıjustice, on me flétrit par ma fille!... Oh! je me engerai, je me vengerai!

Le gendarme avait dit ces mots avec une exaltaion qui, vu l'état de sa blessure, pouvait lui causer ıne hémorragie mortelle.

Je le priai de se calmer. Je lui répondis que je enais précisément, de la part de gens très haut plaés, dans l'intention formelle de réparer l'oubli dont l se plaignait et de punir l'injure dont lui et sa fille ıtaient les victimes.

Cette espérance calma le vieillard. Il me regarda l'un air ébahi en roulant des yeux effarés.

La jeune fille, qui aimait son père autant que sa éputation, se jeta à mes pieds pour me remercier

du baume que je répandais tout à coup sur leurs cœurs ulcérés.

Je me retirai, très heureux d'indiquer à mes chefs le moyen de guérir le mal causé par Mme X*** et par la grande duchesse.

Huit jours après, le vieux gendarme recevait sous pli son brevet de chevalier de la Légion d'honneur; sa fille recevait, de son côté, la visite d'un gentilhomme, capitaine dans la garde.

Sachant le tort causé à la fille du gendarme, ce gentilhomme s'empressait de le réparer par ordre.

Il arrivait donc en *réparateur* devant le décoré par la honte de sa fille, avec une dot de cinquante mille francs et l'espoir de devenir chef de bataillon.

Tout cela avait été réglé à l'avance, en haut lieu, par mon entremise.

Maintenant, il me restait pour rassurer complètement Mme de X*** à faire taire l'aveugle du Pont-Neuf, à déjouer les plans de la dangereuse duchesse.

Je mandai l'aveugle à la préfecture. Je le tançai d'importance; je lui rappelai mon premier entretien avec lui quand il s'était obstiné à ne pas me dire le motif de ses absences réitérées. Je lui dis qu'après avoir manqué à son devoir en ne répondant pas à un employé supérieur de la police, il y avait manqué bien davantage en brodant des histoires à dormir debout.

Pour que l'aveugle ne recommençât pas à figurer dans des scènes d'orgie contre lesquelles il n'était pas en mon pouvoir de sévir, pour le punir d'avoir servi de comparse inconscient à la duchesse, je lui retirai sa permission pour plusieurs mois.

Quand sa punition fut terminée, quand il put reprendre sa place, mon joueur de clarinette trouva à côté de lui un joueur d'accordéon qui n'était qu'un faux aveugle chargé de le surveiller.

Par cette concurrence je m'assurai le silence absolu de mon joueur de clarinette.

Quelque temps après, Mme X*** vint me remercier de mon zèle à la servir, en étouffant dans son germe un scandale dont la Presse étrangère commençait à s'occuper.

Je lui laissai l'erreur de croire que je n'avais agi que dans son intérêt, mais en me rappelant le serment que j'avais fait à M. de L***, je ne pus m'empêcher sur les remerciements de Mme X*** de parodier ce vieux refrain d'un vaudeville bien connu : « Du haut des cieux, mon sénateur, tu dois être « content ! »

CHAPITR

LA SUITE DES MYSTÈRES
FONTAINEBL

A l'époque où se passaient
des chasses de nuit renou
Valois, la forêt de Fontainebl
d'un crime qui émut profond
ment et jeta l'épouvante jusq
La vérité ne tarda pas à se f
rieux événement, grâce à des
dèrent personnellement à en
péripéties.
Je vais raconter les faits qui
construction de l'édifice sangl

me X***, qui connaissait toutes les impures de
is, m'aida la première à me mettre sur la
e de ce drame, à m'indiquer de Fontainebleau
aris la traînée sanglante qu'avaient suivie ces
x femmes, l'une tuant l'autre sur la scène de
rs premiers exploits.

ar l'une de ces femmes, comme me l'apprit
X***, avait figuré un moment dans le batail-
féminin des lampadaires éclairant les scènes
rgies de la forêt de Fontainebleau.

omme je ne veux pas anticiper sur le terrible
ouement d'un crime qui, un instant, fut posé
nme un épouvantable problème à la population
ldoise, je vais raconter comment se fit la décou-
te du corps de la victime, sept jours après la per-
ration de ce crime.

Le 11 mai 1867, un cocher, les cochers sont déci-
ment la providence de la police quand ils n'en
t pas les victimes, promenant des voyageurs dans
forêt de Fontainebleau, au canton dit : de la *tête
l'âne*, aperçut à vingt mètres de la route du
teau une femme étendue sur un tertre. Elle
it la tête couchée et cachée par son ombrelle.
e était dans une position si calme que le cocher
t qu'elle dormait.

Il continua sa route sans s'arrêter.

Le surlendemain, le lundi, le hasard ayant amené
cocher dans le même canton, il fut très étonné de
ir la femme couchée encore dans la position ou il
vait trouvée l'avant-veille, la tête toujours dissi-
ulée sous son ombrelle.

Aussitôt cet homme met pied à terre ; il s'appro-

che de la belle au bois dormant ; il lui crie, moitié inquiet, moitié raillant !

— Eh ! dites donc, la petite mère, est-ce qu'on dort si longtemps que çà, les uns sans les autres. Réveillez-vous !

Rejetant d'un revers de main son ombrelle, et soulevant sa tête, il se recule épouvanté en manifestant des gestes d'horreur !

Il voit à ses pieds une morte dont la figure est entièrement méconnaissable, couverte comme elle est d'un masque d'insectes qui lui ont déjà rongé les yeux. Sa bouche entr'ouverte, d'ou sort une langue noiratre et sanguinolente, est aussi remplie de larves qui dans les temps de chaleur se développent bien vite sur les cadavres en décomposition.

Aussitôt le cocher, épouvanté, remonte sur son siège, il court avertir le commissaire de police de l'horrible découverte qu'il vient de faire.

Le commissaire, après une première enquête, et en raison des diverses circonstances qu'elle produit, croit devoir en référer au procureur impérial. Aussitôt le juge d'instruction, à la suite des détails fournis par l'enquête, m'ordonne de me mettre en campagne, après avoir décidé qu'il se rendrait aussi sur les lieux.

Voici le résumé de l'enquête du commissaire de police de Fontainebleau, sur les premières informations fournies au parquet de Paris :

« Dans la soirée du 7 mars, deux dames, l'une agée de 29 à 30 ans, jolie, élégamment vêtue, l'autre moins jeune et d'allures moins sympathiques, se

ırésentées dans l'hôtel de France et d'Angle-
Et elles ont occupé deux chambres.
e lendemain, de bonne heure, elles se sont fait
du café au lait et ont pris ensuite une voiture
faire une promenade en forêt. Elles se sont fait
adre au restaurant de l'Ermitage, où elles ont
ıé après avoir congédié et payé la voiture.
'ers cinq heures du soir, la plus âgée des deux
lans le public, on désigne sous le sobriquet de
sue, est rentrée à l'hôtel, disant que son amie
égarée en forêt et qu'elle comptait se retrou-
la gare. Elle s'est fait servir à dîner, a peu
é et est partie par l'omnibus.
'ayant pas d'argent pour payer son dîner, elle
né en gage sa broche. Son amie, disait-elle,
le porte-monnaie qui contenait tout l'argent
payer la dépense. »
ıdant que je recevais de la magistrature cette
du résumé de l'enquête du commissariat de
inebleau, la disparition d'une dame habitant
de Laval prolongée inquiétait tout le quar-

mie de cette dame, marchande de comestibles,
Montholon 27, était partie avec elle, à la date
uée dans le rapport du commissaire, elle n'a-
l'abord pas soufflé mot de leur partie de Fon-
ɔleau.
'sque la rumeur publique s'inquiéta de l'ab-
de la dame, son amie feignit un violent dé-
ir. Elle s'écria que, sans doute, un de ses
ts l'avait poursuivie jusqu'à Fontainebleau.
ɔ, disait-elle, avec elle de Paris précisément

pour le fuir, abandonnée plus tard dans la forêt par son amie, à la vue de ce persécuteur, elle redoutait maintenant un grand malheur à l'issue de cette funeste rencontre.

Les paroles de l'amie de la dame toujours absente furent recueillies par un de mes agents dans sa boutique. Il la fit surveiller après l'enquête du commissaire de Fontainebleau.

La dame dont le signalement était conforme à celui que je tenais de Seine-et-Marne était donc à la merci de la police, en attendant que de nouveaux incidents la missent à même d'être sous le coup d'un mandat d'amener.

Ces incidents ne tardèrent pas à se produire.

L'absente n'était qu'une hétaire à la mode. Mariée deux fois, elle se trouvait, après la mort de son premier mari, exposée à tous dangers.

Pour éviter les désagréments qui pouvaient résulter de son second mariage si, par aventure, on eût voulu gêner son indépendance, elle avait mis son loyer sous le nom d'un individu que la police connaissait aussi bien que la dame. C'était un viveur ruiné, un débauché. Depuis longtemps il ne vivait que du regain de la prostitution et du reliquat des affaires qu'il procurait aux prostituées.

Il était bien connu à la police et au bureau des mœurs dont ses services n'étaient pas toujours dédaignés. Mes agents, en raison de son état de proxénète, le surnommaient : le *Dos-Vert.*

Peu de jours après la disparition de la dame de la rue de Laval, bien avant la découverte de son cadavre par le cocher de Fontainebleau, le Dos-

rt vint à la préfecture s'inquiéter de la dispari-
n de sa locataire. Il laissa au parquet sa photo-
phie. Elle me fut remise et me devint très pré-
use au moment de la découverte du cadavre.

mmédiatement j'en fis tirer plusieurs exem-
ires et j'en confiais un à l'agent chargé spécia-
ient de surveiller la marchande de comestibles
la rue Montholon.

Cet agent, surnommé à la préfecture le *Requin*,
it un homme précieux. Longtemps attaché au
reau des agents des mœurs, il en avait conservé
allures et les habitudes. Aussi doucereux que
gent de la sûreté est cassant, mon Requin ne
cédait jamais par la violence pour arrêter un
nt.

On sentait, par ses manières doucereuses et fé-
s, qu'il avait passé une partie de sa vie avec les
nes.

Ses regards obliques et inquiets ne fouillaient
homme que de côté. Ils ne se fixaient qu'en l'air
fenêtres, à l'encontre des agents de sûreté qui
regardent que les passants.

S'il abaissait par hasard ses regards sur la rue,
n'était que pour dévisager la femme, sa proie de
dilection.

Le Requin, bien digne de son sobriquet, ne man-
ait pas une seule fois de se rendre à la Morgue,
udiant les cadavres, pour découvrir sur leurs
ups ou blessures, sur les objets déposés au
effe, des indices certains le mettant à même de fi-
r à coup sûr leurs meurtriers.

Il avait un œil de lynx, un flair de renard, il sen-

tait sa proie, une fois sur sa piste, comme l'ogre des contes de Pérault sent la chair fraîche.

Lorsque je reçus du juge d'instruction la broche mise en gage par l'amie de la dame de Saint-Germain avec sa photographie, mon Requin ne quitta plus la boutique de la marchande de la rue Montholon.

Il la dépista, la flaira, la sentit comme les squales sentent le malade qu'ils poursuivent derrière un navire jusqu'au moment de sa mort, et à l'heure où les gens du bord lui jettent son cadavre en pâture.

Sur ces entrefaites je reçus la visite de Mme X***.

Elle venait me remercier du service que je lui avais rendu en étouffant l'affaire de la fille du gendarme.

Comme à cette époque l'horrible mystère de la forêt de Fontainebleau occupait tout Paris, je lui en parlai, je lui montrai le portrait de la dame absente de la rue de Laval prolongée.

— Tiens, s'écria-t-elle, très étonnée après avoir considéré la photographie, mais je la connais ? C'est la Sidonie, c'est cette grue de Sidonie !

— Ah ! m'écriai je. Et comment la connaissez-vous ?

— Par l'affaire de la chasse aux flambeaux. Elle en était comme comparse.... de loin, ainsi que tous les lampadaires de la duchesse. Vous comprenez que ces femmes-là étaient tenues à distance pour nous éclairer sans rien voir, comme l'aveugle du Pont-Neuf.

— Et, ajoutai-je avec avidité, vous êtes bien sûr de reconnaître en cette Sidonie cette absente dont

nous recherchons en vain le meurtrier ou la meurtrière, si toutefois cette Sidonie et le cadavre de Fontainebleau ne forment qu'une seule et même personne ?

— Ah ! exclama Mme X***. Comment ! vous en êtes encore là, mon bon Claude ! Eh bien, malgré l'habileté dont vous avez fait preuve avec cet imbécile de gendarme et sa mijorée de fille, eh bien, vraiment, vous n'êtes pas fort. Comment ! vous ne devinez pas qui a fait le coup ?

— Non, lui répondis-je à dessein pour mieux la faire parler.

— Dites-moi, n'a-t-elle pas une amie, cette Sidonie que nous appelions, moi et la duchesse, la belle Flamande, vous voyez que je la connais ?

— Oui, lui dis-je en glissant sur son observation, elle a en effet une amie.

— Une bossue assez replète, quoique bossue, aux yeux clairs comme les ont les gens de cette espèce.

— Précisément, c'est le signalement qu'un de mes agents m'a donné sur la belle Flamande comme vous la qualifiez.

— Et vous ne devinez pas que vous tenez aujourd'hui avec le cadavre sa meurtrière ?

— Ainsi vous accusez la bossue ?

— Et je vous crois trop malin pour que vous ne l'accusiez aussi.

Elle me regarda d'un air d'intelligence, je baissai les yeux pour ne pas lui découvrir mes pensées. Je lui demandai :

— Et vous, quel motif vous fait croire que ce soit cette bossue qui a commis le crime ?

— La jalousie d'abord, la cupidité ensuite.

— La jalousie, lui demandai-je d'un air naïf.

— Oui, répondit-elle, car je suis sûre qu'il a existé entre ces deux femmes des rapports intimes qui intéressent particulièrement le bureau des mœurs.

— Sur quoi basez-vous vos présomptions ?

— Sur la tyrannie dont cette malheureuse femme était en butte par sa suivante, elle était furieuse le jour où j'embauchais sa maîtresse comme comparse dans la forêt de Fontainebleau pour les chasses que vous connaissez ; et c'est cette bossue ensuite qui l'en a fait quitter.

— Elle était donc bien jalouse ?

— Oui, fit-elle avec un méchant sourire, jalouse de ses charmes. Et je suppose que c'est après lui avoir fait gagner assez d'argent dans son métier de fille qu'elle s'est décidée à la tuer. Elle l'a tuée autant pour avoir l'argent amassé par ses galanteries que pour n'être plus témoin de ses nombreuses infidélités qu'elle était cependant obligée de lui faire commettre. Maintenant, mon cher Claude, faites votre profit de mes éclaircissements et, croyez-moi, dirigez votre objectif sur la bossue. Vous tenez avec elle votre criminelle.

Elle me quitta en recevant mes remerciements pour ses renseignements qui fortifièrent mon premier jugement.

Ce jour-là je recevai aussi l'agent le *Requin* qui, sur mes ordres, ne cessait d'avoir les yeux sur la même femme.

ʼour mieux l'envelopper, cet agent s'était mis en
nmunication avec le *Dos-Vert* qui, par un ha-
d très heureux, se trouvait être le locataire de la
time.

.e Requin me donnait sur le meurtre de la forêt de
ıtainebleau, sur la femme qui pouvait bien être
meurtrière de son amie, des détails très précieux.
ne dit :

— C'est une gaillarde que cette bossue ! Le Dos-
't que je viens de voir, rue de Laval, qui occupe
ı chambre dans l'appartement de son amie, est
ıvaincu comme moi, que c'est sa suivante qui l'a
e.

ʼomme je le pressai de me donner des preuves
ce qu'il avançait, il me raconta ce qu'il tenait du
ı-Vert.

l me dit que le jour de l'absence de la dame de la
de Laval, son locataire recevait une lettre de la
sue, lui écrivant ces lignes : « J'emmène notre
ie à la campagne. »

.e Requin qui avait un œil tourné vers la rue Mon-
lon, un autre vers la rue de Laval, n'avait pas
ité à aller interroger le Dos-Vert.

ʼelui-ci n'en était plus à ses premières entrevues
c la police, ses explications s'accordèrent avec
.es des voisins de la bossue.

ıràce à ses démarches, à la rue de Laval et à la
Montholon, le Requin tenait la clef du mystère
intriguait encore tout Paris.

l connaissait les seconds rôles de ce drame ; la
ısue et le Dos-Vert, depuis longtemps deux rivaux
placables dans leur ignoble métier.

Le Dos-Vert était un homme de trente ans, appartenant à une bonne famille, mais perdu de dettes ; miné par une maladie honteuse, il était sous le coup d'un conseil judiciaire.

Il avait loué une chambre contiguë à la chambre à coucher de l'amie de la bossue dans l'espoir de redevenir le garde du corps de son ancienne maîtresse.

Mais l'esprit d'intrigues, la ruse et l'énergie de la sigisbée avaient eu raison des prétentions de ce débauché gangrené de vice.

Le Dos-Vert n'était plus, comme le sont beaucoup de gens de son espèce, qu'un plastron de la courtisane ; sa servante, adroite et souple, en était devenue l'âme.

Aussi le Dos-Vert détestait-il une proxénète qui lui faisait tant de sort.

Lorsque le Requin interrogea le Dos-Vert sur le compte de cette femme, il s'empressa donc de donner sur elle les plus mauvais renseignements.

Voici ce qu'il apprit au Requin et ce qu'il me transmit :

La dame de la rue de Laval s'appelait Mme M***, Sidonie Marguerite. Elle était Belge d'origine ; elle avait épousé un entrepreneur de transports à Boulogne, mort en 1861. Elle portait son nom, quoiqu'elle se fût mariée une seconde fois à un vieil Anglais nommé Kelly. Elle avait fait casser son second mariage pour vice de forme quand Mme M*** avait appris que son Anglais n'avait pas le sou. Elle était arrivée à Paris, elle avait mené une vie aventureuse, demeurant en dernier lieu avec le

Vert, que, dans le principe, elle avait aidé à
er, et qu'elle hébergeait, en cas où elle aurait
esoin de sa protection contre les exigences de
second mari ou de ses nombreux clients.

Dos-Vert, pour ne pas nuire aux intérêts de sa
e, se faisait passer pour son frère.

, le soir du meurtre de Fontainebleau, il avait
ris, de sa chambre attenant à la chambre à
her de la dame M***, la bossue pénétrant furti-
ent dans son appartement.

l'avait vue aller à un coffret dont elle avait la
comme elle avait toutes les clefs de l'apparte-
t ; puis il l'avait surprise quand elle retirait du
et des papiers, des bons du Comptoir d'Es-
pte qu'il connaissait aussi bien qu'elle.

ne fois cette soustraction faite, la suivante de
M*** s'était retirée sans bruit, avec autant de
étion qu'elle était entrée.

Dos-Vert s'était empressé de la suivre, en s'in-
ant à la concierge si elle n'avait pas vu passer
ssue qu'il venait de surprendre volant sa maî-
e.

ir la négative de la concierge, le Dos-Vert ne
a pas du crime commis par sa suivonte, à la
de la longue absence de madame X... et de la
uverte du cadavre de la forêt de Fontainebleau.
en fut convaincu, lorsque ce souteneur lut dans
etit Journal les détails concernant la décou-
du cadavre, lorsqu'il connut l'incident de la
ne mise en gage par celle que les habitants
a localité désignaient sous le sobriquet de la
ne.

Sans rien laisser percer de ses soupçons à celle qui, de son côté, se lamentait sur le sort de Mme M*** qu'elle avait perdue, prétendait-elle, dans la forêt de Fontainebleau, le Dos-Vert s'empressa de se rendre à Fontainebleau même.

Il se présenta chez le bijoutier où la bossue avait mis en gage la broche. Il se dit de la police, il racheta la broche qu'il disait avoir appartenu à la victime.

Revenu à Paris, il remit la broche à Requin, dès que celui-ci vint à son tour chez Mme M*** pour obtenir des renseignements que s'empressa de lui fournir l'ennemi intime de celle qui l'avait supplanté auprès de Mme M***.

Requin vint me voir, après ses recherches qui, comme on le voit, avaient été couronnées d'un plein succès ; il s'empressa de me remettre la broche en question.

Il me rapporta aussi la version de la bossue que, depuis la découverte du cadavre, elle avait inventée pour écarter tous les soupçons qui pesaient sur elle.

Alors elle faisait répandre dans le quartier que Mme M*** n'était allée à Fontainebleau que pour rejoindre un Anglais, un nommé Williams ; celui-ci aurait du la mettre en rapport avec une sage-femme, au sujet d'un avortement conçu par sa maîtresse et par cet amant qu'elle redoutait.

Mme M***, ajoutait-elle, était enceinte d'un nommé Paul, actuellement à la Haye. Ce Williams en était très jaloux.

A aucun prix cet homme ne voulait qu'il exis-

un lien sérieux entre ce jeune homme, trop né de celle dont il voulait faire son esclave.

Et c'était au moment où dans la forêt de Fontebleau la maîtresse de la bossue avait rencontré Williams, qu'elle l'avait quittée, pour la per... ensuite.

« Pour moi, disait cette femme à ceux qui lui par...ent de ce crime mystérieux, c'est ce Williams qui ...é Mme M***. »

...orsque je tins tous ces détails de mon adroit Re...n, je me rappelais les paroles de Mme X*** et ...inion qu'elle avait sur ces relations intimes ...stant entre la servante et la maîtresse.

...e ne tardai pas à former mon jugement.

...e Williams devait être pour la bossue un per...nage imaginaire ; les sentiments qu'elle prêtait à ...nythe étaient précisément ceux qui l'avaient ...mée en tuant sa belle maîtresse.

...a personne jalouse du nommé Paul et de l'en...t qu'elle portait dans son sein, ce n'était pas cet ...glais invisible et introuvable, c'était la bossue.

...es preuves secrètes accumulées sur la servante ...Mme M***, sa promenade dans la forêt de Fon...nebleau, la broche mise en gage le 8 mai, ...découverte du cadavre, son entrée mystérieuse ...s la chambre de la victime, le soir du meur..., tout ne prouvait-il, comme l'avait fort bien dit ...e X*** que je tenais le cadavre avec sa meur...ère.

...Dès que Requin m'eut remis, avec son rapport, la ...écieuse broche, qui devait être le point de départ

de mes investigations, je m'empressai de me rendre auprès des magistrats chargés de l'instruction de cette affaire.

Armé d'un mandat contre la bossue dont le Requin m'avait donné exactement les noms : Mme F*** et muni de la broche accusatrice, je me rendis rue Montholon.

On m'avait dépeint Mme F*** comme une femme très adroite, très énergique, très retors, et je résolus de me présenter à son domicile, sans rien lui revéler, uniquement pour lui demander d'abord le motif de la vente de sa broche.

Lorsque j'entrais dans sa boutique, j'aperçus une femme plus petite que grande, entourée de nombreuses commères auxquelles elle donnait des explications sur l'affaire mystérieuse de la forêt de Fontainebleau.

Au moment où je m'annonçai, en lui jetant mon nom comme une bombe qui fit sauter toutes les femmes qui l'entouraient, je remarquai que Mme F*** ne sourcilla pas

Je devinai que cette dame, au dos voûté, était encore plus tortueuse d'esprit que de corps. Elle pouvait avoir trente-cinq ans, elle en paraissait quarante. Très brune de peau comme de visage, elle avait de petits yeux ronds et brillants qui accusaient, malgré son attitude très calme, un esprit vif et inquiet.

Il lui avait fallu un grand effort d'énergie pour ne pas trembler de la tête aux pieds lorsque je lui avais décliné mes titres et qualités,

Je devinai que si elle avait été aussi maîtresse

›-même, c'était parce qu'elle avait pensé que de ang-froid dépendait son salut.

ur avoir paré le coup que je lui avais porté en e poitrine, il fallait qu'elle s'attendît à ce pre- choc.

and je la vis si bien préparée à la défensive, je ivec elle la même attitude.

le me dit avec un sourire un peu étudié :

Ah ! monsieur le chef de la sûreté, il y a long- is que je vous attendais pour vous donner des ls sur le misérable qui a tué ma pauvre amie.

ors je lui répondis sur le même ton :

Excusez-moi, madame, de n'avoir pas répondu tôt à vos désirs. La justice a des lenteurs indis- ables, elles lui sont commandées par son dé- mettre la main sur les coupables.

la regardai dans les yeux; mais ses yeux se ent sur les miens avec la ferme volonté de ne m'exprimer.

tais en face d'une femme aussi cuirassée que ouvais l'être.

appé de cette énergie peu commune, je sortis poche de mon gilet la broche qu'elle avait en gage à Fontainebleau, je lui demandai :

Pouvez-vous, madame, me donner des rensei- ıents sur la vente de cette broche qui, avant de appartenir, a appartenu, dit-on, à Mme M... ?

Très volontiers, me répondit-elle avec un sou- gracieux, qui n'était pas exempt d'ironie, vous consentez, par respect pour la mémoire a malheureuse amie, à ne pas m'interroger de- des pratiques.

C'était une leçon de convenance que me donnait publiquement cette impudente criminelle.

Je m'inclinai, en lui laissant la satisfaction de cette facile victoire qui dessinait pour la première fois notre position respective.

La lutte était engagée entre nous deux, lutte inégale comme le combat du chat avec la souris.

Je lui laissai la première manche dans le jeu que nous jouions, et que cette femme, si habile qu'elle pût être, devait infailliblement perdre.

Je passai avec elle dans son arrière-boutique.

Comme j'avais deviné que j'avais affaire à une rusée commère, je crus de mon honneur de cacher mes cartes à celle qui, tout en sachant sa partie perdue, tenait encore à jouer serré,

Je me gardai bien d'exhiber mon mandat devant elle pour la laisser s'expliquer, pour ne pas la rendre muette par un coup de foudre qui ne m'eût plus permis de démêler la vérité à travers ses mensonges.

Une fois avec elle dans son arrière-boutique, elle me dit ce que je savais déjà : que, après avoir déjeuné avec son amie dans la forêt de Fontainebleau, elle l'avait perdue, à la suite de sa rencontre avec un amant de sa maîtresse, et que, s'étant trouvée sans argent, elle avait été obligée de mettre en gage sa broche pour pouvoir retourner à Paris.

Ici, je l'arrêtai en lui demandant :

— Est-ce que cette broche n'avait pas appartenu aussi à votre amie?

— Oui, monsieur, me répondit-elle froidement; mais depuis longtemps elle m'en avait fait cadeau.

r les nombreux services que je rendais à Mme M***, ais droit à de nombreux profits. Quoique mon ie ne fût pas très généreuse, elle était obligée, r l'argent que je lui faisais gagner, de me réser- r ma part, soit en numéraire, soit en présents. tte broche est un gage de sa reconnaissance et son amitié pour moi.

— En tous les cas, madame, lui répondis-je pour endre ma revanche de la leçon qu'elle m'avait nnée publiquement, vous avouerez que pour une rsonne comme vous, d'une famille honorable, le étier que vous faisiez avec cette Messaline n'était ère recommandable.

— Il faut bien vivre, me répliqua-t-elle. Mme M***, lgré sa position de femme galante, n'était pas e Messaline, et je devais bien des complaisances à n amie, à mon associée qui naguère m'avait mis ain à la main.

— Oui, lui dis-je en souriant, et vous vous faisiez complaisante... par reconnaissance.

— Vous raillez, monsieur, me dit Mme F*** qui ne ait pas à passer pour dupe. — La reconnaissance un titre trop fragile. Je ne veux pas me donner gants : En procurant des amants à mon amie, si libre de son corps que je ne le suis pas du mien, isque je suis mariée et mère de famille, je faisais core du commerce !

— Ah ! m'écriai-je, honteux du cynisme de cette nme. Et si je vous disais, moi, qu'on vous ac- se d'avoir tué Mme M*** parce que vous étiez ja- lse même du commerce de votre maîtresse, que iez-vous ?

— Que c'est une infamie! se récria-t-elle avec une fausse indignation. Il n'y a qu'un homme qui puisse inventer une pareille calomnie, c'est le *dos-vert*. Le misérable a toujours vécu à ses crochets! et sans doute il se venge parce que je lui ai retiré les clefs des armoires de ma pauvre amie, le jour où elle s'est aperçue qu'il fouillait dans ses meubles.

— Je me plais à le croire, madame, et je ne vous le cache pas, c'est lui qui vous a dénoncée à la police.

— Je m'y attendais, je ne crains rien. On retrouvera bien le coupable.

— Le nommé Williams?

— Oui, monsieur.

— Mais votre ennemi prétend, ajoutai-je, en me gardant bien de lui parler de son vol à la maison de sa maîtresse, mais votre ennemi prétend que ce Williams est un personnage imaginaire?

— Plut au ciel, fit l'adroite créature, en levant les yeux au ciel; ma pauvre amie ne serait pas où elle est! Hélas! ce Williams n'existe que trop!

— Comme votre association, ajoutai-je, en me rappelant la dénonciation du *dos-vert*, car on dit aussi que l'argent avec lequel vous avez acheté votre fonds est de l'argent volé à Mme M***.

— Il faudra le prouver en justice! me riposta-t-elle très froidement.

— C'est pour cela que vous avez ma visite, lui répondis-je en changeant de ton, en sortant de ma poche le mandat qui la concernait. Veuillez donc vous rendre avec moi chez M. le juge d'instruction.

Mme F*** me suivit ; elle monta en fiacre en ma npagnie comme si elle se rendait chez le premier ıu, sans manifester la moindre émotion, avec un me qui me confondit.

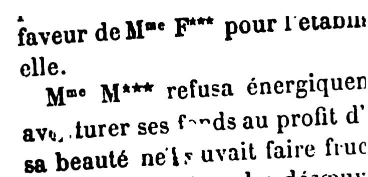
Cette femme était une habile comédienne, et j'aps bientôt à la connaître. Mariée à dix-neuf ans ın homme dont l'esprit faible n'avait opposé :un frein à son esprit de domination, elle avait bord été victime de son mari dont les affaires taient vite embrouillées par son manque de ca-:tère.

Il avait fait faillite. Alors sa femme, très orgueilıse, avait quitté sa province, dans le but de se ıger sur la société des malheurs immérités de son oux. Elle avait juré d'user de toute son adresse, toute son énergie pour rattraper la fortune après quelle elle courait depuis sa plus tendre en-ıce.

Esprit exalté, sceptique et religieux tour à tour, :tait par-dessus tout un esprit très insinuant, chanant rapidement de tactique pour arriver à ses ıs.

Originaire du département de l'Eure, si elle n'ait rien du beau type des femmes normandes, elle avait l'âpreté et la ruse ; elle était pateline, intéssée, elle avait une dose d'énergie que ne possènt pas toujours les gens de sa province.

Très intrigante, elle avait eu l'art, en arrivant à ıris, de mettre dans ses intérêts l'agent d'affaires : Mme M*** dont elle avait fait connaissance lorsı'elle cherchait à acquérir la gérance d'un hôtel eublé, pendant que Mme F*** cherchait à acheter,



faveur de Mme F*** pour l'établi

elle.

Mme M*** refusa énergiquen
aventurer ses fonds au profit d'
sa beauté ne pouvait faire fruc
hôtel ouvert à tous les désœuv

Malgré ce refus qui fit le c
d'affaires, Mme F*** ne lâcha
vait maintenant qu'outre que
en réserve, Mme M*** avait plu
déposés au Comptoir d'Escom

Abusant bien vite des rela
entre les deux femmes grâce
plaisances à l'aide desquelles
conduite de Mme M***, Mme F
absolue de sa maison. Elle p
parer des reçus imprimés, l
Comptoir d'Escompte avait
faciliter le retrait partiel de

Elle les prit dans son secr

La Normande parvenait donc à son but par un moyen détourné qui, cependant, pouvait un jour ou l'autre la conduire en prison.

Car Mme M*** devait bientôt s'apercevoir de ce vol opéré par sa fausse signature.

Alors, dès la fin d'avril, Mme F*** n'eut qu'une pensée : se débarrasser de son bailleur de fonds malgré elle.

Le premier acte qui indique sa funeste résolution est l'achat fait par elle, le 3 mai, chez l'armurier Le Faucheux, d'un revolver à six coups.

Brûler la cervelle à Mme M***, c'est aussi la mort pour elle ; elle préfère l'empoisonnement.

Redoublant de prévenances et d'assiduités auprès de la courtisane, depuis le jour du vol, elle la grise, elle lui fait boire des vins qui la plongent dans des somnolences étranges.

Dans ces orgies qui se terminent par des promiscuités dans lesquelles la courtisane blasée éprouve des jouissances inconnues, la suivante prend un ascendant plus complet sur sa victime.

Il se produit entre les deux femmes un phénomène étrange, elles ne veulent plus se quitter, elles jurent de vivre l'une pour l'autre,

Mme F*** cesse de l'empoisonner.

Elle voudrait bien qu'elle vécût, mais, d'un autre côté, elle est jalouse d'un homme que, malgré ses dérèglements, Mme M*** ne peut oublier, c'est un nommé Paul, de La Haye.

Et ce qui condamne encore Mme M*** aux yeux de la F***, ce sont ces faux que Mme M***, ruinée par elle, ne lui pardonnera pas, car elle est aussi avare

le voyage

Le voyage ne laisse aucun

l'a suggéré.

Les deux femmes passent

France et d'Angleterre. Elles

main à sept heures du matin

se laissant d'abord guider pa

duit à son gré.

Elles déjeunent à Francha

dié la voiture.

Vers midi et demi, les deu

train et de gaieté, se décide

pour retourner à pied à Fon

Vers quatre heures, Mme F

tel de France et d'Angleterre

Le crime est consommé !

Lorsque je conduisis, le

tion de mon mandat, Mme

truction, elle écouta sans

dressé contre elle, par suite

tions prises tant à Fontaine

elle à Fontainebleau pour indiquer à la justice la route qu'elle avait parcourue avec sa victime, je trouvai une femme enjouée, allant au-devant de toutes mes observations. Elle les rétorquait en cueillant des fleurs, en combattant mes arguments d'un air indifférent, presque narquois.

Et sur la place où elle avait fait un cadavre, elle m'offrit une fleur. Cette femme était un monstre!





CHAPITRE

FAUSSAIRE, VOLEUSE, MEURT

Mme M*** ou plutôt la vei
qualifiait au quartier Montr
époque, une hétaïre à la m
suivante néfaste, elle n'eût pa
fortune sur sa route, où se p
flots d'étrangers, collectifs ad
attractive et facile.

Les charmes de cette Laïs l
voir sans limites ; avec elle o
« Ne va pas qui veut à Corin

La belle Flamande s'ouvr
ceux qui, la bourse à la mai

ande, était bien fendue ; ses yeux bleus étaient une tendresse larmoyante ; ses lèvres roses, dessi-ées en arc, se relevaient sur des dents un peu andes, bien rangées et d'une blancheur éblouis-nte.

Tant que le Dos-Vert fut le guide, le commen-l de la belle Flamande, elle fut assez modérée ns ses dérèglements ; une fois qu'il fut remplacé r la bossue, ses intrigues n'eurent plus de limi-s.

Avec le Dos-Vert, un fin et délicat épicurien, me M*** ne donna que dans l'aristocratie. Avec la ssue, une commerçante positive, acharnée, me M*** pratiqua le suffrage universel.... de l'a-our.

J'ai signalé en cour d'assises comment Mme F***, la ocureuse normande, se procurait un cinquième sur s affaires qu'elle fournissait à la Flamande, par s messieurs qu'elle lui rabattait, 200 francs pour 000 francs, 20 francs sur 100 francs, 5 francs r 25.

Mme F***, par intérêt pour sa maîtresse et pour gmenter sa prime, mettait donc la prostitution de me M*** à la portée de toutes les bourses.

La Flamande était aussi intéressée que la Nor-ande.

Cette démocratie de l'amour rapportant davan-ge à Mme M***, elle la pratiqua sur une vaste helle.

Tant qu'elle n'aima pas, elle préféra donc la antité à la qualité de ses adorateurs et clients.

Comme il fallait toujours passer par l'insatiable

proxénète Mme F*** pour arriver jusqu'à l'alcôve de la déesse, on comprend l'empire que la procureuse exerçait tour à tour sur cette Laïs et sur ses esclaves.

Mais l'amour vint déranger les calculs de la Normande et faire glisser en même temps le remords dans le cœur trop faible de la courtisane.

L'amour, dit-on, est un nouveau baptême, la Laïs, qui arrachait sans scrupules des sommes exorbitantes ou minimes à tous ses clients, s'arrêta tout à coup sur la voie ouverte par sa servante intéressée.

Alors Mme F*** qui, non sans peine, avait retiré les clefs du temple de sa Vénus au Dos-Vert, entra dans une colère sourde en se voyant menacée à son tour par un malencontreux amoureux.

C'était à l'époque où elle avait déjà volé sa maîtresse.

Avant la passion de ce jeune homme pour Mme M*** qui, à trente ans, se sentit la première fois atteinte par l'amour, Mme F*** avait espéré, par l'accumulation des primes, pouvoir couvrir son vol et effacer ses faux.

Mais dès que l'amour se mettait de la partie pour jouer contre elle, il ne fallait plus y songer.

Mme M*** nature ardente, mais intéressée, esprit faible, mais passionné, ne devait pas manquer, sur les conseils de son amant, de faire d'elle ce qu'elle avait fait du Dos-Vert et pire encore !

Mme F*** en était convaincue par les lettres que le jeune Paul, voyageur de commerce, écrivait de La Haye sur son compte ; ces lettres, elle avait bien soin de les décacheter pour aviser au plus vite aux

moyens de parer à sa déchéance, à sa ruine, à son déshonneur.

Voici, en effet, ce qu'écrivait le jeune Paul à Mme M***, le jour où Mme F*** l'entraînait à Fontainebleau.

« En ouvrant ta seconde lettre, ce matin, je ne « puis te dire le serrement de cœur que j'ai éprouvé « en te sachant à Fontainebleau ! J'ai le pressenti« ment d'un grand malheur et d'une grande douleur ! « Cette partie organisée par cette dame F*** m'ef« fraie. Cet esprit du mal qui marche à tes côtés, « cherchant à t'enlacer par tous les moyens, ce dé« mon vomi par l'enfer dont tu subis, malgré toi « l'influence, m'effraye, me répugne et te *salit toi-« même.* »

Quelques jours auparavant Mme M***, régénérée par l'amour du clairvoyant Paul, lui écrivait aussi :

« Je suis bien ennuyée de tous les étrangers qui sont à Paris pour l'Exposition, cela me fait de la peine que l'on me suive presque tout le temps. Enfin Mme F*** rit, malgré tout, en me disant que ce n'est certes pas elle que l'on poursuit, mais que c'est moi. »

A cette époque Mme F***, autant dans l'intérêt de sa prime que dans un but moins mercantile, voulait que sa maîtresse fût à tout le monde pour n'être pas à d'autres qu'à elle.

Si elle eût consenti à oublier son Paul, peut-être ne l'eût-elle pas sacrifiée. Si, par une reconnaissance qu'elle lui aurait faite pour réparer les dommages

causés à sa bourse, elle eût été certaine d'obtenir son pardon, elle ne l'eût pas tuée : elle eût ménagé Mme M*** qu'elle appelait déjà *sa poule aux œufs d'or*.

Pour ma part, moi qui ai suivi de près cette Mme F*** aussi passionnée qu'astucieuse, aussi exaltée qu'habile calculatrice, je suis sûr que si sa maîtresse eût congédié son Paul, elle n'eût pas étouffé à Fontainebleau Mme M***, qu'elle empoisonna et désempoisonna plusieurs fois à Paris.

La passion contre nature de ces deux femmes, et qui ne put avoir raison chez Mme M*** de l'amour qu'elle ressentait pour son Paul, a été pour beaucoup dans l'arrêt désespéré que prononça contre elle sa proxénète.

Les hésitations de celle-ci se trahissent à chaque instant. Elle veut la tuer à Paris et achète dans cette intention un revolver.

Ensuite, à Fontainebleau, elle se munit d'une fiole qui contient de l'acide prussique, cependant elle ne se sert ni de l'acide prussique ni du revolver qu'elle a emportés avec elle.

Elle étrangle, dans un moment de violence, sa victime de ses mains ; elle l'étouffe, un genou appuyé sur sa poitrine, lorsque Mme M*** lui fait un aveu qui la désespère et qui la rend folle !

Oui, tout indique et ses hésitations à la tuer et ses retours pour la posséder.

Mme F*** n'hésite plus lorsqu'elle ne peut séparer Mme M*** de l'homme qu'elle aime.

Entre la courtisane qui subit sa servante et la servante qui tue sa maîtresse se place l'objet de leur

rivalité, ce Paul qui peut obliger Mme M*** à ne pas pardonner les préjudices causés par la servante infidèle.

Mme F***, sur les rapports de cette cause célèbre, a été faussaire, voleuse, meurtrière par cupidité. Mais l'opinion publique, dès le début de ce procès, a fait justice de cette opinion que n'ont même pas partagée les jurés.

Mme F*** a été faussaire, voleuse, criminelle poussée par son esprit de domination, excitée par cet amour étrange que cette femme virile nourrissait pour la belle Flamande, pour cette hétaire réunissant toutes les perfections que Mme F*** admirait quand elle avouait que ce n'était jamais pour elle que les hommes *les poursuivaient.*

L'acharnement qu'elle mettait à la capter par son infernal pouvoir n'échappait pas à l'amant de Mme M***, qui lui écrivait que « l'affection qu'elle portait à Mme F*** *la salissait elle-même!* »

La position dans laquelle on trouva le cadavre de la victime eût éclairé un tribunal moins pudibond ou moins intéressé à le paraître. L'attitude du corps de la victime indiquait, au moment de la mort, une situation calme ; elle ne trahissait les convulsions de son agonie que par sa main droite serrant une poignée d'herbe arrachée lors de sa strangulation.

Tout dénotait qu'avant ce passage de la vie à la mort, qui avait dû être presque instantané chez Mme M***, il y avait eu entre la victime et le bourreau un autre commerce que celui de la cupidité, de la haine et de la vengeance.

Cet aveu, ni le tribunal ni moi-même ne purent tirer de la dame F***, qui ne s'accusa d'avoir été meurtrière de Mme M*** qu'après le jugement rend et en niant toujours les faux et les vols.

Cette femme était une curieuse nature : violent insinuante, passionnée et intéressée.

Quoique d'un esprit très positif et très net, el donnait volontiers dans tous les charlatanismes q caressaient sa chimère : l'espoir de posséder d millions !

Tout en s'aventurant dans les entreprises les pl folles pour les posséder, elle ne négligeait pas l menus détails de la vie la plus ardue pour ama ser de l'argent.

Sa correspondance avec son mari, au moment elle est conduite à Saint-Lazare, le prouve ; et e lui écrit, le 22 mai :

« J'ai prévenu M. Claude, chef de la police de s « reté à la préfecture de police, afin que tu sois a « torisé à me voir. Je ne crois pas qu'il refuse cel « car il a la réputation d'être un homme loyal « juste. En arrivant à Paris, rue Montholon, « change rien à la maison. Garde les mêmes comn « tant que je n'y suis pas, car le malheur qui m'a « rive causera déjà assez de difficultés aux hériti « de Mme Forville. »

Forville était le nom de la mère de Mme M***, e en se disant, dans cette lettre, l'*associée* de sa mai tresse, Mme F*** croyait échapper à l'accusation qui pesait sur elle comme voleuse et faussaire.

voit, par le commencement de cette épître, 'avais acquis l'*estime* de cette meurtrière.

reste, par mes rapports pleins d'urbanité avec riminels, j'ai cherché à posséder toujours leur ance pour provoquer des aveux qu'on ne peut :her, chez des coupables retors ou endurcis, ni a ruse ni par la violence.

voue que durant ma longue carrière j'ai ren-'é peu de femmes comme Mme F***

ès instruite, très intelligente, Mme F*** dédai- ; les sentiers battus, si elle s'égarait parfois les nuages, c'était par curiosité, par calcul et extase.

fut à force d'égards envers cette femme laide sgraciée de la nature, mais très douée par l'in-;ence, que je parvins, après son jugement, à lui avouer son meurtre.

ndamnée aux travaux forcés à perpétuité, F*** n'avait plus rien à espérer de ses juges, et il)ûtait peu de faire un aveu qui n'aggravait ni)ucissait sa peine.

ıbile comme elle l'était, elle espérait que cet pourrait plus tard lui être compté, car cette ne ne cédait rien au hasard.

ırant tout le cours du procès, elle répondit à ses s avec un calme, un sang-froid, une présence prit extraordinaires.

ıand elle fut condamnée, elle se montra sous un e aspect, elle fut tendre, enjouée, presque ex-sive.

ous le rapport moral, elle n'avait aucune notion juste et de l'injuste, elle n'obéissait jamais que

sous l'empire de la passion et de la cupidité ; sous le rapport intellectuel, c'était un esprit très solide.

Le malheur l'avait fait descendre, elle fille de médecin et femme de négociant, aux derniers échelons de la société ; elle avait voulu les remonter en ne reculant ni devant le vol ni devant le meurtre.

Esprit adroit, entreprenant et très exalté, si Mme F··· s'était laissé prendre à la corruption dont elle savait si bien bénéficier, c'était pour compromettre davantage les victimes qui se livraient à elle.

Elle ne se fourvoya que parce qu'elle trouva sur sa route un homme honnête et loyal comme ce Paul qui la rendit folle et lui fit perdre la tête.

Cette femme rusée, insinuante et perfide, était sans force contre un cœur droit et généreux.

Ce fut ce cœur loyal qui condamna Mme F··· avec sa victime, Mme M···, que son amant voulait arracher des griffes de son vampire !

Le président, M. Debarle, conseiller de la cour de Paris, qui présidait les assises de Seine-et-Marne, était bien indulgent pour les héros de Fontainebleau quand il disait à la fin de ce procès qui fait pendant à la chasse aux flambeaux, dans ces mêmes parages : « Je me recueille devant cette forêt de Fon-
« tainebleau, l'*orgueil* de votre département, pres-
« que tenté de lui demander compte des mystères
« étranges couverts par ses ombrages ! »

CHAPITRE V

LA SÉQUESTRÉE ET LE REVENANT

Lorsque je m'occupais de l'affaire de la forêt de Fontainebleau j'avais sous mes ordres deux inspecteurs qui, avec le nommé *Requin*, formaient pour moi un très précieux brelan de policiers.

On les surnommait à la préfecture *la Fouine* et *Bagasse*.

L'un était Lorrain, l'autre Marseillais, comme 'indiquait son sobriquet; ils étaient très bien avec e Requin.

A eux trois, par ma volonté, ils avaient fait sor-ir de leurs repaires plus de scélérats qu'il n'en faut our peupler un bagne.

Dans les grandes occasions, ces trois hommes al-ient en chasse avec un ensemble admirable, met-it de côté des rivalités d'amour-propre et des va-is blessées, qui sont autant d'entraves dont pro-

fite souvent le gibier couru par les limiers de la préfecture.

Bagasse était un ancien sous-officier; il avait une bravoure extraordinaire, il me le prouva à la campagne de France, quand il me fallut faire encore de la police à travers les armées prussiennes.

C'était un homme taillé en force, à la figure agréable, malgré sa moustache en brosse, ses épais sourcils en broussailles ombrageant des yeux gris, clairs, enclavés dans un front droit, court, dur comme un caillou.

Si son imaginative ne sortait qu'avec peine de son cerveau lourd et épais, en revanche, il réalisait les idées de ses deux camarades avec un aplomb imperturbable, un dévouement à toute épreuve.

La Fouine était aussi blond et tortueux que Bagasse était brun, carré par la base; c'était au physique comme au moral le contraire de son camarade. Il tenait plus de Requin que de Bagasse, plus de l'acteur que du soldat. Il avait la figure allongée, bonasse, le nez démesuré, comme le museau de la bête désagréable dont on lui avait donné le surnom. Ses yeux gris, comme ceux de son copain, mais bordés de rouge, n'étaient cernés que par le cercle imperceptible de ses sourcils. Ses yeux étaient ternes et ne disaient absolument rien, tout en fatiguant par une insupportable mobilité; mais la nuit, ils brillaient comme des escarboucles. Il avait le front fuyant que garnissaient à peine quelques mèches de cheveux jaunes. Sa face étonnée, presque niaise, si elle n'eût été narquoise comme le pitre le plus narquois d'un théâtre de foire, était ornée de

antesques oreilles; elles s'élargissaient en éven-l à distance du crâne. Enfin il était taillé en cerf, ses jarrets rivalisaient de souplesse avec le levrier plus rapide.

Jn jour la Fouine vint m'avertir à mon cabinet e sur la route de Fontainebleau un ancien caba- fermé depuis quelque temps était l'objet de la reur du pays.

Ce cabaret, à l'enseigne de *Mon oncle*, avait été ıu par un nommé Bequet. Ce Bequet, depuis la mort la disparition de sa nièce, une jeune fille de uze ans, avait fermé son débit de vins à tous les ssants.

La Fouine avait recueilli les bruits les plus étranges i circulaient depuis la fermeture de cet établisse-ent; et lui aussi s'était étonné du désintéresse-ent de ce Bequet, à la suite de la perte de sa èce.

Quoique par amour pour sa parente il eût pris ur enseigne de son établissement *A mon oncle*, la uine ne pouvait décerner à ce débitant un brevet tendresse ou d'humanité.

Il se rappelait certains faits qui déposaient contre mansuétude et qui lui donnaient un caractère ssi farouche que sanguinaire.

Jn jour qu'un journalier demandait à voir sa me, domestique dans son établissement après la te de sa nièce, Bequet, au lieu de lui montrer épouse, ne montrait qu'un bâton.

Comme le terrassier insistait, l'aubergiste lui assé-t un coup de gourdin si vigoureux, qu'il en garda marques pendant tout un mois.

Le mari battu ne fut guère plus content lorsque sa femme osa lui reprocher de venir troubler son maître qui, tout à la douleur de la perte de sa nièce, ne voulait recevoir personne.

La femme du journalier, en mettant sur le compte du chagrin de Bequet le coup qu'avait reçu son mari, mentait effrontément.

La vérité c'était que le propriétaire de l'ancien cabaret de *Mon oncle* vivait en concubinage avec toutes les servantes qui se succédaient chez lui, en leur infligeant le plus souvent des corrections dans le genre de celle qu'avait reçue ce trop confiant époux.

Avant l'arrivée de la femme de ce dernier, moins maltraitée que les autres parce qu'elle était sa complaisante, Bequet avait eu une autre servante, morte à la suite de scènes violentes.

Cette malheureuse ayant dit, le lendemain de la disparition de la nièce, que cette enfant n'était pas perdue pour tout le monde, Bequet l'avait frappée violemment; il l'avait en même temps qualifiée de menteuse, en disant à qui voulait l'entendre que cette fille ne propageait ces calomnies que dans le but de le *faire chanter!*

Cette bonne ayant soutenu son dire, Bequet avait renouvelé sur elle ses mauvais traitements, elle en était morte.

La Fouine, de ronde en ces parages avec son ami Bagasse, avait entendu raconter tout ce qui s'était passé au cabaret de *Mon oncle;* ils avaient pris leurs renseignements sur la servante qui avait précédé la femme du journalier.

Sur le rapport de mes inspecteurs, on avait fait e enquête; la justice avait ordonné l'exhumation cadavre de la précédente servante.

Des lésions avaient bien marqué sur le corps de victime des traces assez nombreuses. Mais l'au- sie révéla que le décès n'était dû à aucune de ces ions. L'accusation pesant sur ce nouveau Dumo- c restait donc limitée au fait du mari battu et content.

Pour ne pas charger aussi sa femme, le mari garda is rien dire les coups de bâton, par peur du ridi- le, par crainte de son épouse et de Bequet qui avait fait une plus sanglante blessure que celle nt il gardait les traces sur les omoplates.

Un an après ces événements Bequet mourait.

Le mari battu autrefois par le défunt revenait à n domicile pour reprendre sa femme.

Sa moitié, veillant alors auprès du cadavre de son aître, lui signifia de se retirer.

Elle lui dit que, mort ou vivant, elle voulait res- fidèle à son bon maître, qu'elle désirait s'enter- r, par respect pour la mémoire de Bequet, dans la aison de *Mon oncle*, parce que celui-ci, en mou- nt, la lui avait léguée en toute propriété.

Alors l'époux qui, d'après le code, devenait le lé- time propriétaire des biens de sa femme, voulut ster à tout jamais dans une habitation d'où le pré- dent propriétaire l'avait chassé à coups de bâton. Il trouvait que cette compensation lui était bien ie.

Ce n'était pas l'avis de cette nouvelle épouse du alabar.

Une altercation s'ensuivit dans la chambre du mort.

Au moment où le mari et la femme faisaient valoir leur droit dans des termes très irrespectueux pour la circonstance un soupir se fit entendre.

Ce soupir semblait partir du lit où gisait le cadavre. La femme du journalier pâlit, tressaillit.

L'époux, qui avait distinctement entendu ce soupir, s'arrêta coi.

Au moment où la bonne, anxieuse, où le mari terrifié par cette voix étrange, gardaient tous deux un profond silence, un second gémissement, plus distinct encore que le premier, se produisit.

Le journalier, au comble de la terreur, voulut se rapprocher du mort pour se rendre bien compte s'ils partaient du cadavre ; sa femme l'arrêta, elle se jeta entre lui et le mort !

— Malheureux, — lui cria-t-elle, — ne voyez-vous pas par votre sacrilège, par votre conduite impie, que vous réveillez mon maître, sur sa couche mortelle. C'est lui qui proteste contre vos infâmes prétentions ! Sortez, si vous ne voulez pas être foudroyé par ce revenant ! fuyez, le défunt vous l'ordonne !

Ce journalier était un bonhomme assez simple.

Autant par conviction que par terreur, il quitta d'un air effaré la chambre du mort ; il courut comme un fou, jusqu'à la porte de la maison.

Une fois dehors, il raconta aux voisins que le défunt de l'établissement de *mon oncle* était ressuscité pour le maudire, pour le poursuivre, mort, comme il l'avait poursuivi vivant.

ce récit fantastique, des groupes se formèrent ; ques bonnes femmes se signèrent en criant au on !

ı plupart des hommes, des malins, comme il y tant à notre époque de scepticisme, prétendi- que le journalier avait eu la berlue ; on lui dit son épouse, qui lui en avait déjà fait voir de es les couleurs, lui avait réservé celle-là pour ɜrnière.

ıfin les plus incrédules avancèrent que ce re- ınt pouvait bien être une *revenante*, la petite e dont la disparition, dans l'établissement de ı *oncle*, n'avait jamais été bien prouvée.

n homme surtout soutint cette hypothèse ; c'é- la Fouine qui, déguisé en ouvrier, ne cessait ıis la mort de Bequet de rôder autour de la ɜon.

epuis un an que son propriétaire avait été ac- té par le tribunal, je ne cessai en effet d'envoyer trois agents ; la Fouine, Bagasse et le Requin econnaissance aux environs de l'ancien établis- ɜnt de *mon oncle*.

Bequet avait été acquitté, faute de preuves, il ıit pas moins resté sous ma surveillance.

ı Fouine et Requin n'en étaient pas à ignorer ɜ particularité : que la nuit, on avait souvent en- u des soupirs étouffés s'échapper de l'intérieur ı maison suspecte.

us d'une fois, depuis la mort de la précédente ante, il avait été question de séquestration.

ɔrsque Bequet fut acquitté, l'opinion ne fut pas ı indulgente que la justice.

La rumeur publique prétendit que la première servante n'était morte que parce qu'elle connaissait l'endroit secret ou l'on faisait mourir, à petit feu, la nièce de son bourreau, si avide de devenir son héritier.

Il courait des bruits sinistres sur cette enfant, victime, aussi bien, d'après les méchantes langues, de la femme du journalier que de l'odieux Bequet.

L'absurde révélation du journalier ne fit que donner plus de poids à ces commentaires.

Au moment ou le journalier manifestait ses impressions à la foule, la Fouine se trouvait là, il jugea le moment d'agir avant le lever du cadavre.

Après avoir formulé son opinion, qui contredisait le dire du crédule époux, la Fouine s'empressa d'exciter la foule contre celle qu'il appelait la complice de Bequet ; puis il courut tout raconter à la préfecture.

Ne croyant pas plus que la Fouine au miracle signalé par la rusée commère, je m'empressai à mon tour de me rendre avec cet agent, suivi de Requin et de Bagasse, à la maison isolée de la route de Fontainebleau.

Lorsque je m'y présentai suivi de mes trois inspecteurs, il était temps! La foule s'était grossie depuis le départ de la Fouine, qui y avait joué à dessein en cette occasion le rôle d'*allumeur*, elle ne parlait rien moins que d'assiéger la maison et d'enfoncer la porte.

Elle voulait voir à toute force le prétendu revenant. Elle hurlait à tue-tête, depuis que la servante

de Bequet était apparue, après le départ de son mari.

Prévoyant ce qui arriverait dès que son époux imbécile voudrait faire partager aux voisins la terreur que la rusée commère lui avait inspirée par une fable d'un autre âge cette femme s'était montrée à tous les groupes.

Elle avait osé soutenir à son mari qu'elle ne lui avait rien dit de ce que, dans sa panique, il avançait en public.

L'époux, irrité par ce mensonge, avait répliqué en exaspérant aussi la foule contre la complice de ce Bequet :

— Ah ! par exemple, c'est trop fort ! J'ai entendu ce que j'ai entendu , la voix de Bequet, aussi vrai que j'ai dans les oreilles les explications de ma femme.

La multitude, plus indignée contre la commère, plus désireuse d'éclaircir ce mystère, s'était écriée comme un seul homme !

— La vérité ! Il nous faut la vérité !

Dès que la femme était partie, les plus braves ou les plus incrédules se mettaient en devoir d'enfoncer la porte contre laquelle la servante se barricadait avec désespoir.

En ce moment j'arrivai, suivi de la Fouine, Re-main et Bagasse, après avoir fait prévenir le commissaire de police par l'un de mes agents.

J'avançai sur les lieux, je traversai la foule quand la servante désespérée criait encore :

« — Pour le respect du mort, ne violez pas ce domicile.

Et ce fut moi qui lui répondis à travers la cloison :

« — Au nom de la loi, ouvrez ! »

La porte s'ouvrit ou plutôt s'entre-bailla.

Bagasse, la main appuyée sur sa canne, qui était un gourdin, se mit en travers de l'ouverture, en faisant jouer son bâton pour tenir en respect la foule se ruant contre la porte.

Moi, j'ordonnai à la femme affolée de me conduire près du lit du mort, pendant que le Requin et la Fouine se glissaient dans la grande pièce du bas, flairant tous les coins.

Je montai l'escalier conduisant à la chambre de l'unique étage où se tenait le lit funèbre, prêt à interroger la femme en présence du défunt.

Alors Requin et la Fouine allaient et venaient comme deux fauves, tournant et retournant dans la salle du bas.

Leurs yeux s'allumaient ; ils brillaient comme des escarboucles ; le long nez de la Fouine s'allongeait encore.

Sa bouche avait un rire étrange qui s'étendait jusqu'à ses longues oreilles.

Quant au Requin, sa taille qui, d'ordinaire, se tenait voûtée, se redressait avec volupté, sa face remuait comme pour mieux aspirer, avec la Fouine, des émanations de cadavre.

J'étais à peine avec la servante, prêt à lui rappeler les terribles soupçons qui pesaient depuis long-

ıps sur elle, quand des cris de triomphe reten-
ınt au bas de l'escalier.
'entendis la Fouine et le Requin me crier!
— Victoire! monsieur Claude, nous tenons la
time, elle est là... là.
ians attendre les explications ou les mensonges
la servante, je l'entraînai loin de la bière. Je la
descendre quatre à quatre l'escalier au bas du-
ıl j'avais entendu les voix de Requin et de la
ıine.
Jn spectacle aussi repoussant qu'horrible s'offrit
nes yeux et confondit la complice de Bequet.
ious l'escalier de la grande salle, dans un étroit
ace formant tambour dont la porte dissimulée
ait d'être brisée à coups de hâche, se distinguait
: forme humaine.
:lle occupait le fond d'une noire ouverture jon
e de paille.
ı peine pouvait-elle se remuer tant elle était fai-
, et supporter le grand jour, tant elle était habi-
e à ne vivre que dans la nuit.
Cette forme piteuse qui, depuis deux ans, avait
appris à parler, qui recevait une nourriture à
ne suffisante pour supporter sa longue agonie,
:ait la prétendue nièce du défunt qui, depuis
ıx années, avait passé pour morte, après sa
sse disparition.
Lorsque l'on apprit, au dehors, ce qui se pas-
t en dedans, lorsque la nouvelle de la découverte
la *séquestrée* courut jusqu'aux fortifications, il
us fallut moi et mes agents, pour tenir la foule en
pect, le concours du commissaire et de la force

armée. Ils arrivèrent afin d'empêcher la complice du défunt d'être mise en pièces par la populace.

Le mystère qui pesait sur la maison de la route de Fontainebleau se faisait jour.

Bequet n'avait fermé son établissement que pour mieux cacher la séquestration de sa nièce, dont la mort lui était payée à l'avance par le représentant d'une riche famille anglaise.

L'instruction, interrompue une première fois sur cette mystérieuse affaire, grâce à Bequet, la terreur du pays, recommença après sa mort, par l'arrestation de sa complice.

Voici ce que la nouvelle instruction révéla à la justice.

Au prix de la séquestration et de la mort de l'enfant, la maison de la route de Fontainebleau avait échu à ce Bequet, un ancien serviteur de la mère de cette jeune fille. La dernière servante de ce misérable héritait à son tour de cette habitation, pour continuer l'œuvre infernale des gens mystérieux qui avaient payé une première fois son infâme bourreau.

La justice, tant de fois dépistée par l'énergie, par la ruse de ce Bequet, avait été éclairée grâce à l'innocence de l'époux de cette harpie.

Celle-ci ne négligeait rien non plus contre sa victime : la faim, le froid, les coups, rien n'était trop dur pour cette pauvre fille !

La prétendue nièce de Bequet succombant, l'œuvre infernale du représentant d'une famille étrangère était enfin accomplie.

La cause fondamentale du martyre de cette sé-

questrée de la maison de la route de Fontainebleau est assez curieuse par elle-même, et elle dépeint bien le caractère excentrique de l'Anglais, pour que je la signale en quelques mots.

En 1790, on voit que cela date de loin, un Anglais rencontrait à la fête de la Fédération une jeune et jolie Française dont il devint éperdument amoureux. Il se présenta à sa famille ; il se fit agréer pour devenir son fiancé. Les jeunes gens s'aimaient; et, ce qui ne gâtait rien, l'Anglais était aussi riche que la famille de sa future, une famille d'artistes, était pauvre.

Par malheur la Révolution les sépara. La jeune fille, qui ne pouvait attendre indéfiniment son fiancé et qui n'avait probablement pas l'inébranlable constance des Anglais, se maria après n'avoir plus eu de nouvelles de son premier fiancé. Elle s'unit à un artiste, après avoir attendu six ans son Anglais, ce qui était déjà fort raisonnable pour une Française.

Cependant ce que la fiancée de l'étranger mettait sur le compte de l'indifférence n'était que la faute des événements. La Terreur était venue, après la Terreur, le blocus continental.

L'Anglais, un riche commerçant, lésé dans ses intérêts, humilié dans son honneur national, avait juré de ne pas remettre les pieds en France tant qu'il y resterait un Bonaparte.

En 1815, l'Empire tombé, l'Anglais, le plus fidèle des fiancés, arrive en France avec les armées étrangères.

Son premier souci est de s'informer de la belle Française de la Fête de la Fédération.

Il la retrouve, mariée à un peintre. Lui est plus riche que jamais, et toujours garçon.

Son désespoir est à son comble lorsqu'il apprend que la femme pour laquelle il eût donné un royaume est très malheureuse en ménage uniquement parce que la misère ne cesse de poursuivre la femme du peintre, son idole.

Alors l'Anglais répare discrètement les malheurs de celle qu'il aime toujours. Il fait d'importantes commandes au mari de celle qui fut sa fiancée.

Ne pouvant plus lui donner sa main, il fait entrer au moins le bien-être dans son ménage. Les événements l'ayant seuls séparé de celle qu'il aimait de plus en plus il ne se marie jamais. Il se contente de faire des commandes importantes au mari de *sa* dame, qui attribue à une ironomanie anglaise l'engouement qu'il a pour ses tableaux, dont personne, avant lui, ne voulait.

En 1836 le peintre meurt.

L'Anglais apprend cette triste nouvelle qu'il attendait depuis vingt ans ; il en conçoit une joie fort excusable, en raison de sa fidélité.

Sa joie en est si grande qu'il en meurt ; la joie tue comme la douleur ; et il n'a que le temps en mourant de léguer à celle qui fut son unique adoration son immense fortune se montant à plus de deux millions.

La veuve du peintre a un enfant de son mari mort sans fortune et qui n'a que son talent pour vivre ; elle se voit au moment où elle croit tout perdre en perdant son mari riche de plusieurs millions. Elle doit cette chance à la libéralité posthume de son

second mari platonique, mort de joie en apprenant la mort de son rival sans le savoir.

En 1848, c'est-à-dire dix ans après, l'enfant de la femme du peintre, à la mort de sa mère, se voit attaquée dans son patrimoine par un neveu du fiancé de sa mère.

On plaide des deux côtés de la Manche.

La fille gagne contre le neveu ; et riche à son tour, elle fait un superbe mariage. Il n'est plus question des prétentions du neveu jusqu'en 1860.

A cette époque les héritiers du neveu se réveillent. La petite fille de la femme la plus aimée des cinq parties du monde par le plus fidèle des fiancés est attaquée par une nouvelle génération anglaise.

Pour se donner un défenseur contre l'âpreté britannique, cette femme prend un époux qui passe dix-sept ans de son existence à disputer à la Grande-Bretagne la dot de sa femme.

Il succombe dans la lutte. Sa femme ne tarde pas à le rejoindre en donnant le jour à une fille, malingre, souffreteuse, qui se ressent des ennuis mortels d'un procès plein de péripéties cruelles.

Cette enfant est précisément la prétendue nièce du misérable Bequet.

Par quelle filière d'événements cette riche héritière tombe-t-elle dans un bouge ignoble, avant d'être condamnée à une mort anticipée sous un caveau d'escalier, sans air et sans lumière?

En voici l'explication. Une fois ses parents morts, un des intendants de la famille anglaise prit sur lui d'anéantir cette orpheline dont la mort mettait fin à d'interminables procès.

Il paya en conséquence un garde-chasse du château de l'orpheline qui, sous prétexte de lui faire changer de résidence, après la mort de ses parents, l'emmena à Paris.

Comme cette mineure n'avait plus d'autre tutelle que celle de sa famille de Londres, il fut facile à son représentant, moyennant finance, d'aider le garde-chasse à entrer dans ses vues, il le chargea donc d'anéantir le dernier rejeton d'une branche maudite.

Ce garde-chasse n'était autre que Bequet, parti trois ans auparavant d'un château de Tours, appartenant à sa jeune maîtresse, pour en faire la servante d'une auberge à l'enseigne de *Mon Oncle*.

Comme la pauvre enfant ne mourait pas assez vite dans la maison isolée de la route de Fontainebleau, il avait fini, après six mois d'humiliations et d'outrages, par la séquestrer, par la faire mourir par anticipation, aux yeux du monde avant d'en finir réellement avec elle.

Mais la mort l'avait surpris lui-même au moment où il accomplissait cette œuvre infernale et il en léguait la continuation à sa digne complice la femme du journalier.

Heureusement pour la pauvre orpheline, pour la séquestrée, que la justice intervint, qu'elle paralysa les menées de cette horrible intrigue partant d'outre-Manche et disputant sur un cadavre une fortune si bien acquise par la fidélité d'un fiancé dont l'amour pur, éternel, engendra cependant de si noirs forfaits.

La servante de Bequet fut condamnée pour le

défunt à six années d'emprisonnement, comme complice de Becquet dans l'accomplissement de son œuvre abominable.

La séquestrée fut rendue à son château, à sa fortune par ses tuteurs eux-mêmes qui prétendirent qu'ils voulaient bien plaider contre elle, contre la France, mais qu'ils n'avaient pas chargé leur intendant d'embrasser leur cause, au point de soudoyer des assassins contre cette jeune héritière.

La positive Albion n'enfante pas toujours des Anglais de la trempe des amoureux de la belle Française, source de tous ces maux.

Je soupçonnai donc que les tuteurs intéressés de la sequestrée ne faisaient preuve en cette circonstance que d'une nouvelle hypocrisie anglaise ; mais j'appris par le *Morning Hérald* le suicide de l'intendant, cause directe des malheurs de la malheureuse captive !

Il ne m'était pas permis de mettre en doute la bonne foi britannique.

Du reste je n'entendis pas plus parler, après cet événement, de cet interminable procès, que de la victime du défunt Becquet, arrachée par moi et mes agents des serres de ses vautours.

Cinq ans après, quelque temps avant la guerre de Prusse, je devais revoir à quelques milles de Londres, dans une magnifique habitation, la jeune fille que j'avais sauvée de la mort, et tirée du fond d'un caveau du plus ignoble repaire des environs de Paris.

A cette époque, j'étais appelé en Angleterre pour étudier sa police dont mon pick-pocket de l'Exposi-

tion universelle de 1867 ne m'avait donné qu'un bien faible aperçu.

Au moment de retourner en France, je recevais une invitation d'une noble dame inconnue qui, de la part de son mari, un riche baronnet m'offrait une hospitalité tout écossaise.

J'étais fort intrigué. Moi un modeste chef de la sûreté d'être l'objet de ce suprême honneur. Autant par savoir-vivre que par curiosité je me rendis à l'invitation du noble insulaire.

Que vis-je, après m'être fait annoncer aux châtelains, une dame d'une merveilleuse beauté, d'une exquise distinction qui fut obligée de me dire son nom, de le faire répéter par son époux, un gentleman dans toute l'acception du mot, pour que je reconnusse la petite fille, le squelette vivant, la séquestrée de la maison de la route de Fontainebleau.

Elle m'apprit en me montrant son époux, qui m'accabla de politesses, qu'elle était mariée avec le fils d'un de ses tuteurs. Elle me dit que ces derniers, jaloux de leurs droits, n'avaient jamais voulu les pousser, malgré leur intendant, jusqu'à vouloir anéantir la petite-fille de celle que leur aïeul avait tant aimée.

Elle me le prouva, en me signalant la mort de l'intendant complice de ses bourreaux, elle me le prouva mieux encore par le nom qu'elle portait.

En effet, au récit des malheurs éprouvés par la jeune séquestrée, le neveu d'un de ses tuteurs avait éprouvé pour elle une vive sympathie.

Lorsque par les soins de toute sorte elle était revenue à la santé et à la beauté, la sympathie du neveu pour la victime de sa famille s'était changée en une vive passion.

La jeune fille, en devenant l'épouse du neveu de ses ennemis, faisait rentrer les millions dans la famille. L'intérêt des parties se trouvait donc sauvegardé avec l'amour-propre national.

Le procès était clos par cet argument plus puissant que celui de la haine et de la cupidité, par l'amour.

Cette dame en apprenant mon arrivée à Londres n'avait plus éprouvé qu'un désir : me revoir, me faire connaître à son époux pour m'exprimer devant lui la reconnaissance qu'elle devait à l'homme qui, en lui sauvant la vie, lui avait permis de connaître ce qu'elle n'avait jamais connu, avant d'être au baronnet, le bonheur d'aimer et d'être aimé.

Pour compléter ce tableau dont la description se retrouve plus dans un chapitre de roman que dans celui de ces Mémoires, qu'est-ce qui m'ouvrit la porte en m'annonçant à ces nobles époux, qui ?

L'ancien journalier de l'horrible femme expiant encore son odieuse complicité avec l'ignoble Bequet.

Ce journalier était changé en premier valet de chambre du baronnet. La séquestrée avait voulu ainsi récompenser celui qui avait été la première cause de sa délivrance. Elle avait voulu venger en même temps cette seconde victime de son bourreau : le prétendu revenant de la maison de la route de Fontainebleau.

Bonne par excellence, instruite par le malheur,

cette noble et jeune dame me fit passer dans son château huit jours d'une vie princière. Elle s'épuisait alors à reporter sur les autres tout le bonheur qui lui avait été échu après avoir traversé une jeunesse horrible.

En partageant les joies de mes jeunes hôtes, je compris ce bonheur d'être riche, qui consiste, par-dessus tout, à faire le bonheur des autres?

CHAPITRE VI

SECONDE HISTOIRE DE REVENANTS

Par une joyeuse et délirante soirée du bal Bullier, un riche étranger, un étudiant valaque, faisait la rencontre d'une jeune fille, une blonde, aux yeux bleus, admirablement prise dans ses formes souples et gracieuses comme les suaves lignes du peintre Prudhon.

A l'exemple du jeune Valaque, elle se tenait solitaire et pensive devant le carré de la danse.

L'étranger s'amusait médiocrement au milieu de ces jeunes fous dont les ébats le stupéfiaient sans éprouver le moindre désir de les partager.

Le Valaque, d'une nature sentimentale, trouvait que sa famille était bien bonne de lui payer une forte pension pour se former et se frotter aux progrès de la civilisation occidentale.

Ses écarts, surtout au bal Bullier, ne lui rappe-

laient-ils pas tout le laisser-aller des mœurs orientales de sa contrée sauvage ?

N'était-ce pas là la même effronterie lascive avec moins de faste et de poésie ?

C'était sous l'empire de ces impressions que ses regards, dirigés du côté opposé à la danse, se croisèrent avec les yeux de la mignonne jeune fille qui, dans ce bal, paraissait aussi dépaysée que lui.

Cette enfant, d'une beauté à peine formée, était déjà remarquable par la grâce de ses traits et par la perfection de ses formes.

Elle apparaissait au rêveur et superstitieux Valaque comme une vision à travers un cadre d'arbustes et de feuillages, comme une madone qui, derrière un rideau de fleurs, regardait mélancoliquement l'enfer dont elle était à peine séparée.

Le Valaque ne l'aborda que lorsque plusieurs grossiers personnages vinrent à elle, le chapeau derrière la tête, le cigare et le rire aux lèvres, pour l'engager brutalement à danser.

L'étranger vint à elle, fasciné par la jeune fille qui, après avoir dédaigneusement détourné la tête de ses grossiers admirateurs, l'appela pour ainsi dire du regard.

Le Valaque, séduit par les regards de cette enfant lui demandant aide et protection contre des êtres sans vergogne, ne pouvait plus, sous peine d'être confondu avec ces brutaux, ne pas répondre aux avances de cette biche égarée.

Mais l'étranger, timide et sauvage, en sa qualité d'étranger, mit d'abord sur le compte du danger que courait cette jeune fille aux prises avec ces vauriens,

n empressement à l'accueillir, à s'emparer de son 'as.

Après avoir fait avec elle plusieurs fois le tour de danse, son inconnue lui dit, non sans étonner le laque :

— Je suis sans gîte et sans pain; avant de me je- r à l'eau, je me suis rendue à ce bal pour choisir itre l'amour et la mort; sans votre rencontre, en ce de ses impertinents danseurs, je n'aurais pas sité à choisir la mort!

Le Valaque, tout en l'écoutant, examinait avec préhension la belle inconnue.

Sa famille lui avait bien recommandé de se mé- r des filles de Paris.

Son précepteur, la représentant dans la capitale, vait cessé de le mettre en garde aussi contre les ges tendus à la jeunesse par la haute et basse bi- erie parisienne.

Il y avait tant de candeur cependant dans les pa- les de cette jolie sirène, tant de grâces dans son ergie, tant de charmes dans son désespoir, que le laque ne put se défendre d'une douce pitié pour tte jolie et tendre désespérée.

— Vous, mourir, mademoiselle, lui dit-il, vous si ne et si belle! Ce serait offenser le créateur et sa éature. Avant d'aimer et d'être aimée, vous n'avez s le droit de mourir, pas plus que vous n'avez le oit de désespérer ceux qui vous adorent, ceux nt vous tenez, dans vos mains, la clef du pa- dis.

Le Valaque, tout Valaque qu'il était, avait lu

Murger; et il s'en souvenait devant celle qui lui rappelait Mimi.

Et cette blonde, aux yeux bleus, n'était pas plus sauvage que Mimi; elle se laissa gagner par ce compliment qu'elle connaissait aussi avant son Valaque.

Elle suivit celui qui lui offrit un gîte et un lit bien préférable pour eux au lit de la Seine.

Avant de se donner à son sauveur, de le récompenser dignement de son hospitalité, la belle le pria de ne pas l'interroger, ni de ne jamais rechercher la cause de son étrange et prompte détermination.

Comme la coquette lui posait ces derniers arguments au moment de minuit, lorsque le Valaque était tout aux charmes de la sirène, il promit tout ce qu'elle voulut.

Cependant il fut péniblement affecté lorsqu'il aperçut au doigt de la jeune fille se disant sans gîte et sans pain une bague de prix, ornée d'un diamant.

Cette parure jurait avec ses vêtements très modestes. Elle frappa le Valaque; il en éprouva de la tristesse comme un homme qui surprend en flagrant délit de mensonge celle dont il voulait croire encore à la pureté.. relative!

L'amante improvisée comprit la douloureuse impression provoquée à la vue de son diamant. Elle l'ôta de son doigt, le mit au sien, en accompagnant ce don d'un chaleureux baiser; puis elle lui dit :

— C'est un talisman. Si tu me promets de n'être pas plus jaloux que curieux, je te jure de te raconter, un jour, d'où me vient cette bague. Et je te l'a-

onne déjà pour être avec toi ce que celui qui a donnée voulait que je fusse avec lui.

Valaque n'en demandait pas tant pour son r-propre. Il tenait à lui rendre cette bague, qu'il se trouvait assez payé par son amour.

jeune fille insista.

rès une nuit délicieuse où le Valaque ravi, en-é, avait constaté que sa nouvelle maîtresse en avec lui à son premier amour, l'étranger s'obs-lui rendre sa bague.

maîtresse ne voulut rien entendre.

e le supplia les larmes aux yeux de garder ce. Elle prétendit que dans la main de son amant isman lui porterait bonheur, tandis qu'il por-ialheur dans les siennes.

jeune Valaque n'insista plus.

idément cette jeune fille était une curieuse en-Elle ne ressemblait à aucune Parisienne par entiment bizarre qui tournait à l'élégie.

qui eût éloigné d'elle un Parisien attacha le ue, nature primitive croyant au pouvoir des ettes et aux engagements de l'amour, malgré çons qu'il recevait chaque jour de notre scep-et positive nation.

ssi, pour être tout à celle qui lui avait donné eur, son âme, sa vie, négligea-t-il ses études et rofesseur.

e voulut vivre que pour son enchanteresse qui débuté avec lui comme une courtisane, quoi-ierge; et qui l'aimait comme une amante pas-ée, esclave de ses caprices, liée à lui comme t pu l'être l'épouse la plus dévouée.

La riche pension qu'il recevait ne suffisant pas pour mettre sur une scène digne d'elle son idole, le Valaque fit des dettes; il engagea son patrimoine, malgré les représentations de son amante qui se sentait assez riche de son amour.

Bref, les amants étaient heureux.

Le bonheur est une chimère.

Les parents du Valaque, avertis par son professeur trop négligé, menacèrent ce fils prodigue.

Il se moqua de leurs menaces.

Lorsque la jeune fille apprit la fureur de ses parents qui ne parlaient rien moins que de lui supprimer sa pension et de le faire rentrer dans son pays, la jeune fille répondit :

— Eh bien! que nous importe la misère, si nous la supportons ensemble! Que m'importe le pays où l'on te rappelle? La patrie de la femme n'est-elle pas la nation où elle aime?

Décidément, ni la misère ni l'exil ne pouvaient altérer la tendresse des tourtereaux. Une autre menace vint assombrir le ciel si pur des amoureux.

Un jour, un individu d'un certain âge se présenta chez le Valaque. Il lui tint ce langage :

— Monsieur, vous êtes dupe d'une coquine. Je viens, au nom de sa mère, vous réclamer son enfant. Autrefois, elle a quitté le toit maternel, quoique mineure, en cherchant un jeune homme assez simple pour tomber dans ses filets. Vous y êtes tombé, tant pis pour vous! Si vous ne payez pas seixante mille francs à sa mère, pour avoir débauché une mineure, c'est moi qui vous dénoncerai au parquet. Je ne vous le cache pas, j'avais jeté les

ux sur cette enfant! J'avais le consentement sa mère pour l'épouser. Cette bague que vous ez au doigt est le cadeau de noces choisi par sa ère et par moi, en faveur de celle qui vous a pris r spéculation. Choisissez entre soixante mille ancs payés par vous, demain matin, à la mère de a fiancée, ou une plainte déposée par moi au par-:et. J'ai bien l'honneur de vous saluer.

Le monsieur disparut avant que le Valaque, suffo-ié par la surprise, par le dépit, pût trouver un mot répondre. La foudre fût tombée sur sa tête qu'il eût pas été plus anéanti.

Dès que l'inconnu ne fut plus là, il voulut le rap-eler pour le questionner, pour bien se rendre ompte de l'étendue de son malheur.

Il allait, il venait dans sa chambre comme un)u.

Les paroles de l'inconnu lui tintaient dans le cer-;au.

Il se les répétait à lui-même.

Chaque phrase de l'impitoyable personnage lui :venait comme autant de coups de massue qui lui artelaient le crâne.

— Voilà donc, se dit-il, le dénouement de cette lle rencontre au bal Bullier. La fin vaut le com-encement. Je comprends pourquoi cette fille, di-ie d'une mère abjecte, ne voulait pas me dire la iuse de sa détermination lorsqu'elle se jeta dans es bras. Je devais trop tôt la connaître par cet)mme envoyé par cette digne mère. Je suis la dupe un affreux chantage dont cette coquine est peut-re l'instrument. Elle-même me le faisait pres-

sentir en me donnant cette bague, en me disant qu'elle la tenait d'un personnage qui avait voulu être à elle avant qu'elle fût à moi.

Cet homme, je le connais maintenant!

C'est le complice de cette coquine! On me le dépêche après être tombé dans les filets de cette honorable famille.

Et riant d'une façon sardonique, il détacha fébrilement de son doigt la bague maudite; il allait la jeter sur le parquet pour la briser sous ses talons quand sa maîtresse rentra.

Sans qu'elle ait le temps de prononcer un mot, le Valaque, les yeux en feu, la menace à la bouche, la prend par le bras, et lui crie :

— Misérable! que vous avais-je fait pour me choisir, avec votre famille, pour votre dupe? Voilà le chantage que me préparait votre odieuse comédie quand vous combiniez cette rencontre avec moi au bal Bullier. Vous m'aviez fait jurer de n'être pas curieux, de ne jamais chercher la cause de votre étrange détermination? Je crois bien que vous teniez à mon serment, puisqu'il vous rapporte aujourd'hui la somme ronde de soixante mille francs!

A son tour, la jeune fille reste interdite.

Plus effrayée, plus désespérée cependant qu'étonnée, elle se doute, par les paroles de son amant, d'où vient ce coup terrible.

Tremblante et désespérée, elle avoue trop tard la vérité. Elle la lui expose avec une sincérité qui éclairerait le cœur d'un amant moins aveuglé par la passion.

— Mon ami, s'écrie-t-elle, je suis maudite ! oui, maudite par une mère infâme que je fuyais, le soir où tu m'as rencontrée à Bullier. Après avoir vendu ma sœur à l'homme qui m'a donné cette bague, elle voulait me vendre à ce même individu qui s'est vengé en me calomniant, en me faisant payer cher le bonheur que je n'ai jamais voulu lui donner ! car, je n'en puis plus douter, l'homme que tu as reçu, c'est le complice de ma mère...

— Et le vôtre, misérable ! se récrie le jeune homme, hors de lui. — Tenez cette bague que vous m'aviez donnée, que je voulais briser; reprenez-la ! rapportez-la à votre famille avec les soixante mille francs qui vont être le prix que votre mère et son souteneur ont fixé pour payer votre prostitution !

La jeune fille, blessée mortellement par le mépris de son amant, pousse un cri déchirant.

Elle s'écrie en reprenant sa bague :

— Je te l'ai dit, cette bague me portera malheur ! Puisque tu ne crois pas à ma détermination désespérée pour fuir une famille indigne, puisque tu me renvois à ceux qui veulent me perdre, je préfère, la mort. Adieu ! Rends-toi à la morgue demain, après-demain, tu m'y retrouveras morte, puisque par la faute de ceux qui me condamnent, tu ne veux plus de moi vivante, adieu !

Et la jeune fille disparut comme un éclair. Son amant voulut d'abord courir après elle.

Une fausse honte le retint.

Il craignit d'être la dupe d'une fille dont la mère s'obstinait à exploiter l'amour. Il ne pouvait croire

que, nourrie à l'école du libertinage, cette enfant ne l'avait fuie que pour chercher un refuge dans son amour.

Lorsqu'il revint à lui, lorsqu'il fut plus de sang-froid, il se rappela la nuit de sa rencontre; rencontre qui débuta comme celle d'une courtisane et qui fut cependant le prologue d'une nuit comme n'en connaît qu'un époux dans les bras d'une vierge.

— Bah! se dit-il, qu'est-ce que cela prouve? Que les vierges de Paris sont corrompues d'esprit avant de l'être autrement! C'est précisément le bouquet virginal de sa fille que sa mère me vend soixante mille francs. Je les payerai, mais en accompagnant de mon mépris le trop facile instrument de ce complot infâme:

Le Valaque avait beau se faire ce raisonnement, il aimait au fond, même en la méprisant, la belle blonde.

Et toujours ses dernières paroles lui revenaient aux oreilles!

« — Viens à la Morgue, demain ou après-demain, tu m'y retrouveras morte, puisque, par la faute de ceux qui me condamnent, tu ne veux plus de moi, vivante. »

Le lendemain, quoiqu'en souriant, il se rendit à la Morgue.

Il n'y trouva pas d'abord le cadavre de sa maîtresse, il en sortit en murmurant :

— Je le savais bien.

Le jour suivant, il revint à ce rendez-vous des désespérés de la vie et des victimes des scélérats ; il ne vit rien pouvant encore ressembler au cadavre de sa blonde.

— J'étais fou, répéta-t-il, de croire même à la fanfaronnade de cette fille. C'est un mensonge de plus à ajouter à ceux qu'elle m'a faits. Par dignité pour moi, je ne reviendrai plus ici.

Le lendemain, il y retournait encore.

Cette fois, il n'était plus railleur et il poussait des cris déchirants qui retentissaient sous la voûte humide de ce tombeau anticipé.

A travers le vitrage séparant la scène funèbre offerte quotidiennement au public, il avait entrevu le cadavre de celle qu'il avait tant aimée et qu'il aimait toujours.

Elle était là, le corps verdâtre, boursouflé, les bras étendus, la tête penchée, grimaçant un sourire qui semblait dire à son amant :

— Eh bien? Tu vois que j'ai tenu ma promesse?

A peine le Valaque avait-il poussé ces cris désespérés retentissant en échos sonores sous la voûte d'ordinaire si silencieuse, qu'une voix répondit derrière lui :

— Je suis morte pour tous, excepté pour toi. Au revoir, à minuit!

Le Valaque, malgré son violent désespoir, malgré son accablante douleur, se recula du côté où était partie cette voix d'outre-tombe.

Il n'en pouvait douter, cette voix avait tout le timbre de la voix de sa maîtresse.

Cependant, elle ne pouvait être à la fois morte d'un côté, vivante de l'autre.

Et il avait bien devant les yeux, en face de lui, un cadavre, le corps de celle qui s'était condamnée.

Et cependant il était sûr d'avoir entendu parler celle qui n'était plus !

Les Orientaux sont superstitieux, surtout les Slaves. Ils croient aux vampires, aux êtres surnaturels dont les ombres, selon eux, gravitent toujours autour de leur existence.

Malgré le séjour que le Valaque avait fait à Paris, malgré les études de son professeur de langue, d'histoire et de philosophie, les croyances superstitieuses de sa patrie ne s'étaient pas complètement dissipées.

Sa maîtresse morte, pour le punir de ses doutes puisés à l'école du progrès, était bien faite pour rendre ses croyances plus vivaces dans son esprit et dans son cœur.

Lorsque le Valaque rentra chez lui, dans sa maison isolée, située près du Luxembourg, il s'aperçut qu'il n'avait plus sa clef dans sa poche.

Sans doute l'esprit de sa maîtresse lui avait joué ce tour uniquement pour mieux l'intriguer. Car les esprits n'ont pas besoin de clef pour pénétrer chez ceux qu'ils visitent, étant des ombres qui passent à travers toutes les serrures, les portes et les murs.

Le Valaque attendit minuit avec impatience.

Il se coucha de bonne heure, autant pour se livrer à ses regrets que pour se nourrir plus longtemps de l'espoir de revoir un être si cher qui, jusqu'alors, avait tenu toutes ses promesses.

Minuit sonna.

Le dernier coup n'avait pas fini de tinter aux horloges de toutes les églises, que la porte s'ouvrit brusquement.

Une ombre s'avança.

Elle marcha jusqu'au lit du Valaque. L'étudiant, cœur en émoi, l'oreille au guet, ralluma sa lu-ière, tendit les bras vers le revenant d'un air plus nxieux que craintif.

Il craignit qu'à la lueur de la lampe sa maîtresse e fît comme l'Amour devant Psyché, qu'elle dis-arût.

Par bonheur pour le Valaque, l'ombre ne fit pas omme l'amour.

Le revenant resta debout devant lui.

Il le revit tel qu'il avait connu sa maîtresse trois urs auparavant.

C'était bien son visage, et il n'avait plus rien de expression mélancolique qui l'avait assombri le ur où il l'avait accablée sous le coup de sa colère.

Le fantôme, qui avait le costume de circonstance, ait enjoué et souriant. Il s'approcha du lit, s'assit ans un fauteuil placé à sa tête.

Le Valaque remarqua qu'il avait encore au doigt bague aux diamants qu'il lui avait rendue :

— Tu vois, dit le revenant, que je tiens mes pro-esses. Il y a trois jours, tu m'as condamné à mort ar tes injurieuses suppositions; et quoique morte ar toi, j'ai été touchée de tes douleurs, de tes re-ords quand tu m'as revue sur les dalles de la orgue. Je reviens donc, comme je l'ai dit, morte our tous, excepté pour toi. Il est minuit, me voilà.

Le Valaque, tout superstitieux qu'il était, ne pou-ait en croire ses yeux.

Il se disait le jouet d'un rêve.

Pourtant c'était bien la voix de sa maîtresse qu'il

entendait, c'était bien son visage qu'il voyait. Elle avait dans le timbre de la voix cette modulation harmonieuse et caressante qui lui était particulière.

Le Moldave allongea le bras, il passa les mains dans ses longs cheveux blonds, il les reconnut pour être ceux qu'il avait tant pressés, tant caressés.

Il les toucha avec la fièvre comme la bague qu'il lui avait rendue.

Alors la passion fit place au respect qu'il avait éprouvé à l'aspect de ce revenant, il put se convaincre avec joie qu'il était bien de chair et d'os.

La maîtresse posthume ne résista pas aux transports de son amant.

Elle se laissa attirer vers sa couche par celui qui, les larmes dans les yeux, lui demandait pardon de l'avoir tuée.

Elle lui répondit en se laissant adorer comme si elle eût appartenu encore à la terre :

— Pour cette nuit, seulement, tu me revois. Demain, je ne pourrai plus être à toi! Demain, j'entre éternellement dans la nuit des ombres.

— Que m'importe? reprit le Valaque, revenu sur les ailes de l'amour aux superstitions sentimentales de son pays, serais-tu, pour ma punition, le vampire qui doit me tuer de tes morsures. Je te suivrai jusque dans la nuit des ombres!

En effet, il existe en Moldo-Valachie une croyance fortement enracinée chez les Slaves.

Lorsque l'un des deux fiancés est mort par la faute de l'autre, il revient, la nuit, en vampire pour le chercher.

« Alors, écrit Mérimée dans son voyage aux Bal-

› survivant ou la survivante voit le spectre
ıbjet aimé arriver à minuit. Enveloppé d'un
il se jette sur sa victime, la mord et tâche
ıngler. Si la victime ne succombe pas dans
le spectre lui laisse une marque au cou,
ɔrtel qui la fait succomber dans les huit
ur la rendre à son vampire. »

a nuit se passa pour le jeune Valaque, avec
ant ou ce vampire, d'une façon bien moins
ıble.

l'ivresse de revoir, de presser dans ses bras
ıi, pour lui, n'était rien moins qu'une
il fut très étonné, à la fin du retour de son
posthume, de ne ressentir aucun effet de sa
vengeance.

l'être mortellement mordu au cou, il ne res-
ıe des marques de sa tendresse passionnée.
furent si vives que lassé, le premier, des
baisers du revenant, il s'endormit comme
ːrne dans les bras de cette Judith, bien
ːrrible que celle du peuple d'Israël.

ue le Valaque se réveilla, il faisait grand

venant, fidèle à son serment, n'était plus à
ɜ.

s'être demandé si tout cela n'était pas un
sentit à l'alanguissement de ses sens, que la
icieuse qu'il avait passée avec la *revenante*
en une réalité. Pour en goûter de nouveau
pté, il aurait volontiers désiré qu'elle res-
e façon absolue dans la légende slave, en
ıarqué au cou, pour retrouver plus tôt sa

revenante, son vampire, sa houri, dans l'autre monde.

Il se leva, regrettant de ne pouvoir plus recommencer de nouveaux enchantements avec celle qui ne l'avait retrouvé sans doute que pour lui faire sentir avec plus d'amertume sa perte causée par sa faute.

Hélas! il ne devait pas rester sur ces délicieux regrets. Après avoir rêvé à cette étrange réapparition, il se leva, il passa dans une seconde chambre, prêt à faire toilette avant de s'informer par la ville de tout ce qui lui était survenu d'une façon si fantastique.

Il n'eut pas besoin de sortir pour se convaincre qu'il avait été dupe de l'ombre de sa maîtresse, comme il l'avait été d'elle-même.

En entrant dans la seconde pièce, il aperçut les tiroirs de son armoire et de son secrétaire grands ouverts.

Tout l'argent qu'il possédait, en or et en billets, lui avait été soustrait.

Le revenant ne lui avait fait passer une nuit aussi délicieuse que pour lui procurer un sommeil de plomb, à l'aide duquel il l'avait dévalisé en toute sécurité.

L'ombre de sa maîtresse n'était qu'une voleuse, comme elle-même, en chair et en os, n'avait jamais été qu'une hétaïre.

La mesure était comble.

Le Valaque, trompé dans ses affections et dans sa religion, n'hésita plus à porter une plainte au parquet.

Je reçus du cabinet du procureur impérial cette plainte avec recommandation du juge d'instruction, de démêler la vérité à travers la diffusion des détails surnaturels relatés par le plaignant.

Je ne me trompai pas sur la nature des femmes dont pouvait avoir été dupe ce crédule et superstitieux étranger.

Je compris que cette affaire concernait le *bureau des mœurs ;* je fis appeler mon agent *la Fouine* qui longtemps avait appartenu à cette division.

Dès que je le mis au courant de cette affaire, en lui parlant de la plainte du Valaque, la Fouine se mit à sourire et me dit :

— Je connais la drôlesse qui a joué ce tour à l'étranger. Il faut avouer que si elle a eu si facilement raison du Valaque, ce jeune homme par sa conduite ne l'a pas volé. Cette fille répond au nº 3,925, c'est la fille de la *Cornette.* Elle tient maison de femmes à Paris, à Bruxelles et à Bordeaux. Elevée à l'école de sa mère, appelée la *Fleur de la Garonne*, sa fille continue son commerce de prostitution, elle y ajoute celui du vol sous les noms les plus divers : tantôt elle se nomme *Henriette de Nevers*, tantôt *Souris*, tantôt *Filasse*, tantôt *Patte-de-Chat* , tantôt *Camélia*, etc.

— Ah ! m'écriai-je, mais comment cette fille a-t-elle pu se substituer si facilement à la maîtresse de cet étranger en se faisant passer pour son ombre ?

— Par sa ressemblance avec cette jeune fille qui répondait hier au nom de Julie, et qui, morte aujourd'hui, est recueillie à la Morgue. Elle pou-

vait ressembler à moins à Julie; car cette fille est sa sœur, moins âgée qu'elle d'un an à peine, et qui pour fuir l'école du vice tenue par sa mère avait cru trouver un refuge auprès du Valaque.

Les paroles de la Fouine jetaient une vive lumière sur les points les plus obscurs et les plus diffus de la plainte. Je comprenais à ces explications ce que le superstitieux étranger ne pouvait s'expliquer à lui-même.

Plus de doute, cette Henriette, conseillée par sa mère, avait joué le rôle odieux dont avait été la dupe le sentimental étranger.

N'espérant plus après la mort de sa fille exploiter l'imprudence du riche étudiant qui avait entraîné chez lui une mineure, elle lui avait dépêché sa sœur, elle lui avait fait voler l'argent qu'elle ne pouvait plus lui réclamer comme un droit, dans son infâme position.

Il me restait maintenant à savoir bien des choses: si, dans cette odieuse intrigue, la martyre, trouvée à la Morgue, avait été complice de sa sœur et de sa mère? Et quel était le monsieur étranger qui s'était prêté à ce chantage, aboutissant après la mort de la maîtresse du Valaque à un vol audacieux, objet de la plainte de l'étranger?

Ce fut la Fouine qui connaissait à fond le monde dans lequel s'était fourvoyé, sans le savoir, le Valaque, ce fut encore la Fouine qui me renseigna.

Voici ce qu'il m'apprit :

Mme Cornette possédait, du Nord au Midi, trois maisons de prostitution, une à Bordeaux, une autre à Paris, une troisième à Paris, elle avait, en outre,

deux très jolies filles. L'une d'elles était Henriette, digne fille de sa mère, surnommée autrefois, en sa qualité de Bordelaise, la *Fleur de la Garonne*; elle n'avait que trop bien suivi les traces de sa peu édifiante famille.

La *Cornette* avait pour son amant un banquier, devenu le banquier de ses maisons infâmes; elle avait été un jour supplantée par sa fille aînée dans le cœur de ce banquier. La mère s'en était consolée, parce que cette trahison ne sortait pas de la famille, parce qu'elle ne faisait que rapporter plus d'argent à ses maisons *de conversations*, dont la prospérité grandissait avec la dégénérescence des mœurs.

M. Korf, c'était le nom de ce banquier, figurait bien dans cette trilogie de proxénètes.

Après avoir eu la fille aînée, il désira la plus jeune.

La mère, qui avait prêté son aide, moyennant finance, à son ancien amant, vis-à-vis de sa fille aînée, n'hésita pas, dans le même but, à refaire le même marché pour qu'il fût à la plus jeune.

Korf offrit à celle-ci ce qu'il avait offert à la mère, puis à la fille aînée : une bague en diamants.

C'était, selon la manie de ce corrupteur de mineures, le sceau avec lequel il cimentait ce que Mme Cornette appelait, en terme du métier, *ses collages d'argent!*

Mais Julie ne partageait pas les principes de son odieuse famille.

Elle avait en horreur les odieuses maximes de sa mère et de sa sœur; elle ferma l'oreille aux propositions de M. Korf.

Un soir, ce dernier, sous prétexte de ramener Julie à sa mère, l'avait entraînée dans un cabinet particulier, chez Brébant.

Après l'avoir forcée à accepter la bague en diamants qui ressemblait tant à celles qui avaient été le prix de la prostitution de sa mère et de la fille aînée, Julie s'enfuit, pleine d'horreur et de dégoût.

Elle courut comme une folle, ayant encore à son doigt la bague, prix du marché infâme qui devait la rendre la rivale de sa mère et de sa sœur.

Longtemps elle erra dans Paris, désespérée, affolée, sans savoir ce qu'elle faisait, partagée, dans son effarement, entre l'idée d'en finir avec la vie ou de trouver un protecteur la délivrant du pouvoir de son infernale famille.

Alors, épuisée par la fatigue, elle entra sans le savoir au bal Bullier.

On sait le reste.

On a vu comment elle se jeta dans les bras du Valaque pour lui donner des droits égaux à ceux dont se targuaient ses malhonnêtes parents.

Par ce qui se passa, on a vu aussi que sa famille, qui faisait avant tout commerce d'amour, ne tenait pas à perdre les bénéfices qu'elle comptait tirer de la beauté de Julie.

Alors M. Korf, qui n'avait plus à espérer les primautés de cette mineure, se présenta chez le Valaque pour lui faire payer, en espèces, ce qu'il avait lui-même escompté trop tôt par la bague en diamants, encore au doigt de son rival.

On connaît la suite de la fatale entrevue du Valaque avec ce Korf, l'amant de la mère de Julie,

l'homme infâme qui se vengea trop bien de n'avoir pu être l'amant des deux sœurs !

Sous le coup des accusations de son amant, Julie abandonna le toit du Valaque, aussi inhospitalier que celui de son ignoble famille.

Dans son désespoir, elle revint à sa première idée, lorsqu'elle échappait aux obsessions de Korf; elle se jeta à la Seine.

Elle en finit avec la vie dès qu'elle ne put échapper, même par l'amour, à la prostitution, héréditaire dans sa famille.

Quant à la maison *Cornette, Korf* et C[ie], c'était ainsi que l'on désignait les trois établissements de ces honnêtes gens, elle apprit trop tôt la funeste détermination de Julie.

La mère, sa fille aînée et leur banquier entrèrent dans une violente fureur.

Les regrets qu'ils manifestèrent par la perte de leur Julie furent d'une tout autre nature que ceux qui surgirent dans le cœur du tendre Valaque.

Ils regrettèrent en elle la perte des soixante mille francs, prix du chantage combiné entre les deux femmes et le banquier Korf.

La plus effrontée des membres de cette famille était Henriette ; elle se promit de faire rentrer dans le giron matrimonial la somme d'argent si compromise par la mort de Julie.

— Quoique cette chipie, dit-elle, par ses préjugés, attire sur nous la surveillance de la police, elle ne nous fera pas tort de l'argent qu'on était en droit d'espérer d'elle, je me charge de me venger des désagréments que nous causent les scrupules

idiots de ma sœur et la bêtise de son sauvage amant.

Elle ne tint que trop parole vis-à-vis du Valaque, devenu le point de mire de la famille de sa amante depuis qu'elle s'était donnée à lui au bal Bullier.

Henriette était aussi blonde que sa sœur, elle n'avait qu'une année de plus qu'elle, et elle était tout son portrait vivant.

Dès le plus jeune âge on les avait prises toujours l'une pour l'autre, et toutes deux étaient la reproduction vivante de leur mère.

Korf, l'amant de la mère, qui frisait alors la quarantaine, en désirant aussi ses deux filles n'avait rendu qu'un plus éclatant hommage à sa première idole.

Henriette, l'âme de cet ignoble trio, conçut le projet d'exploiter, au profit de la maison Cornette et Cie, la ressemblance qui existait entre elle et sa plus jeune sœur.

Elle employa tous les moyens dont j'ai indiqué les résultats fantastiques. Ils ne pouvaient avoir d'action que sur l'imagination d'un Valaque, d'un étranger superstitieux et sentimental, peu au fait des roueries du monde interlope d'où sa tendre Julie avait tenté de s'échapper.

Lorsque l'élégiaque amoureux, très repentant d'avoir chassé sa maîtresse, était venu à la Morgue, conduit par une volonté supérieure à son apparente indifférence, Henriette s'était mise à la poursuite de l'homme qu'elle appelait *le meurtrier* de sa sœur.

Elle l'avait attendu à la Morgue ; elle lui avait crié derrière lui, sans se montrer, ces paroles qui l'avaient si troublé dans la disposition où il se trouvait en face du corps de Julie :

« Je suis morte pour tous, excepté pour toi ; au revoir, à minuit ! »

A minuit, forte de sa ressemblance extraordinaire avec sa sœur, Henriette qui, en dehors de son état de fille soumise, était un pick-pocket de premier ordre, avait pu jouer son rôle de fantôme, glisser dans le lit du Valaque, prendre dans ses tiroirs les soixante mille francs convoités par sa famille.

On l'a vu, la superstition et le désespoir d'amour du naïf étranger s'étaient prêtés à la singulière comédie de l'adroite Henriette, si bien secondée par la nature.

Dès le début, le Valaque n'avait pu supposer que celle qui lui dérobait la clef de son habitation n'était pas l'ombre, le fantôme, le revenant de son objet aimé.

Pour revenir, après l'ivresse d'une nuit pleine d'enchantements à la désespérante réalité, il lui avait fallu la preuve du vol opéré par le sosie de son amante, aussi bien morte pour lui que pour tout le monde.

Le Valaque put s'en convaincre comme moi, lorsque, sur sa plainte, je complétais, grâce aux renseignements de la Fouine, les lacunes de ses détails dont le mysticime se dissipa au contact de la réalité la plus désespérante.

Alors ce fut à moi, par mes indications fournies par la Fouine au *bureau des mœurs*, à continuer le travail exigé par le juge d'instruction.

La belle Henriette, fille de la maison Cornette et Korf, inscrite sur le livre de la police, fut recherchée et vite retrouvée.

Elle fut appelée chez le juge d'instruction en même temps que le banquier Korf et la femme Cornette, dite la *Fleur de la Garonne*.

Il fut prouvé que ces trois personnages, vivant des vices des populations de deux nations et de trois provinces, pratiquaient l'escroquerie aussi bien que la débauche.

La plus éhontée de ces deux femmes cautionnées par le nommé Korf, riche capitaliste à l'aide duquel elles attiraient des mineures, c'était la belle Henriette : l'*Henriette de Nevers*, la *Souris*, la *Filasse*, la *Patte de chat* et la *Camélia*, selon le monde auquel cette fille s'adressait, avant d'être un fantôme.

Henriette avoua effrontément en justice, devant le Valaque ahuri, le rôle qu'elle avait joué en se faisant passer pour l'âme de sa sœur.

La *revenante* voleuse dit effrontément devant les juges qu'elle n'avait imaginé cette comédie d'outre-tombe que pour venger la mort de sa sœur, pour faire rentrer dans la caisse de maison *Cornette, Korf* et Cie la somme de soixante mille francs que le Valaque devait, aux termes de la loi, pour détournement de mineure.

Elle trouvait, selon elle, que son vol était une action légitime dès qu'elle n'avait pas d'autre moyen pour faire rentrer à sa maison cette perte sèche, et elle disait à ce propos :

« — Cette somme n'est qu'une bien faible indem-

nité sur l'argent que devait rapporter ma sœur Julie, car, avait-elle ajouté, sans la folie du Valaque, elle serait revenue à sa famille ; plus raisonnable, elle eût continué son commerce, une fois que la maison de ses pères eût pu parvenir à vaincre ses répugnances!

Le tribunal ne fut pas tout à fait de l'avis de la fille de cette matrone.

Il la condamna, comme voleuse, à cinq ans d'emprisonnement, et à deux ans Korf et sa digne mère, qui n'avait qu'à se louer des progrès d'une fille, faits à une école qui avait tué pourtant sa plus jeune sœur.

Quant au Valaque, la dupe de cette honnête famille, il ne voulut plus rester en France après une pareille leçon.

Il retourna en Valachie, préférant les idées barbarbares de sa patrie aux préceptes de corruption des Occidentaux.

L'histoire ne dit pas si le Valaque ne regretta, au fond de sa patrie, l'image de Julie, s'il n'aurait voulu croire jusqu'au bout à la légende amoureuse dont l'infâme Henriette, le revenant-voleur, avait fait prompte justice au prix de ses soixante mille francs volés et de ses illusions perdues!

CHAPITRE VII

LE BOUCHER AVINAIN.

De mes trois inspecteurs de prédilection, le Requin était l'agent le plus adroit et le plus subtil.

Ce n'était pas sans raison qu'on le désignait à la préfecture sous le sobriquet de l'homme-squale; car ses recherches se portaient de préférence vers les bords de la Seine ou à la Morgue.

Il suivait avec la volupté des *Sélaciens* un cadavre jeté à l'eau, il ne le quittait qu'après avoir trouvé la cause de sa mort.

Quoique mon Requin eût près de quarante ans, son visage était resté imberbe. Ses joues pâles, verdâtres et creuses, ses lèvres sanguines, ses yeux sombres, brillants comme ses longs cheveux noirs, lui donnaient cet aspect sinistre qui caractérise le vampire.

Son œil étincelait ou s'éteignait sous sa paupière comme les échappées de lumière ou les éclipses

Son nez aux larges ailes évasées re-
'u sang et à la senteur du cadavre,
procédaient par bonds, après s'è-
immobilisés par une puissance de
agent rappelait par ses instincts les am-
rnassiers dont il avait les qualités, très
es, du reste, dans sa condition.

ndant, en 1867, vers le mois d'avril, mon Re-
malgré la merveilleuse subtilité de son flair,
pu saisir le meurtrier d'un cadavre qu'il
lécouvert, à cette époque, aux environs de
evoie.

adavre pouvait être celui d'un homme de
ans à peine, il avait les bras, les jambes, la
parés du tronc.

é à la Morgue, après deux jours employés à
nerche de ses membres épars, le corps avait
onnu pour appartenir à un nommé Vincent,
e vingt-huit ans, marchand de fourrages du
ement de Seine-et-Marne.

'étaient bornées les constatations de la police.
ne, pas même le Requin, n'avait pu mettre la
ur l'assassin qui, par les membres très *soi-*
ement désarticulés de la victime, témoignait
grande habileté dans l'art de la dissection.

lques mois plus tard, le 28 juin, un second
e, dont les jambes et la tête avaient été dé-
lées et coupées de la même façon, était en-
écouvert dans la Seine par Requin, aux envi-
e la commune de Saint-Ouen.

ord il ne découvrit que le tronc, peu de
après, il retrouvait les bras et les jambes ;

puis le 6 juillet, il parvenait, seulement après de minutieuses recherches, à en découvrir la tête.

Cette tête, horriblement mutilée, portait les marques de dix-sept blessures faites avec un instrument contondant. Le cou indiquait par sa dépression une violente strangulation, et la section des membres avait été séparée de la même façon, avec la même habileté que sur le précédent cadavre.

Il était évident que celui qui avait tué, disséqué, puis noyé le premier cadavre était le meurtrier du second.

Quel était ce meurtrier, voilà l'énigme qui intriguait, épouvantait la population parisienne et les riverains de la Seine.

Entre la découverte du premier et du second cadavre, le Requin avait poursuivi fiévreusement ses investigations.

Alors il suivait ses traces avec un acharnement, qui, sans la ruse, l'énergie, l'adresse de l'assassin, eût été couronné d'un plein succès.

Voici tout ce qu'il apprit sur ce mystérieux dépeceur de cadavres. Il se faisait appeler Charles; il variait ses autres noms de baptême, sans accuser son nom de famille ; ce qui faisait supposer que c'était un repris de justice en rupture de ban, désireux de rester en dehors de la surveillance de la police.

Le Requin, depuis quatre mois écoulés entre le premier et le second meurtre, n'avait cessé de surveiller les bords de la Seine; il avait constaté qu'en quatre mois ce *Charles* avait loué et occupé quatre domiciles, tous très rapprochés du fleuve.

Le premier, avenue Montaigne; le second à Asière, 39, rue des Chasseurs, sous le nom de Jean-*'harles*; le troisième à Levallois-Perret, rue Saint-loi, n° 5 ; et le quatrième à Courbevoie, sous les oms de Charles-Alphonse.

Le Requin avait remarqué en inspectant les difèrents locaux occupés temporairement par ce Char-es, que c'étaient des hangars ou des remises donant, comme à Asnières et à Courbevoie, sur des hamps longeant le bord du fleuve.

Chaque fois que le Requin s'était présenté dans es habitations, après la découverte des cadavres, eur meurtrier en était disparu.

Comme il payait d'avance les différents endroits ù l'assassin se recueillait avant de concevoir ses neurtres, il lui était loisible d'abandonner ses reaires après son crime.

Les propriétaires de ces immeubles s'inquiétaient noins de leur dangereux locataire que la police ar-ivant toujours trop tard dans le laboratoire de ses rimes.

Dès que le meurtrier avait jeté à l'eau ses cadares, il allait sur une autre rive, dans un autre ocal, toujours payé d'avance, chercher une nouelle victime à tuer, à dépecer et à noyer !

Voilà tout ce que me révélèrent les différents rapports du Requin à la suite de la découverte du second *dépecé* de cet assassin mystérieux.

Alors je me rendis, par ordre de la magistrature, accompagné du Requin, à la demeure qu'avait dû occuper ce Charles, après son dernier meurtre.

J'entrai avec le commissaire de la localité dans

une habitation solitaire, située près de Levallois-Perret. C'était une masure sinistre donnant dans une impasse ouverte sur la Seine.

Derrière un hangar rempli de fourrage, s'enfilaient deux pièces, presque nues ; la dernière chambre était meublée de deux mauvaises chaises et d'une couchette. Le lit était taché de sang. Les fenêtres de ces deux chambres étaient bouchées par des bottes de foin, probablement pour qu'on ne surprît pas du dehors le drame horrible qui s'était passé quelques jours auparavant dans ce lieu sinistre.

Les murailles comme le plancher portaient de nombreuses marques ensanglantées provoquées par les éclaboussures qui avaient dû jaillir du corps meurtri par son bourreau.

Une scie, un marteau, une hachette gisaient sur le carreau qui avait reçu les membres épars du cadavre, frappé d'abord à coups de marteau, avant d'être partagé par la hachette, et d'être mis en pièces par la scie.

A l'horreur de ce tableau se mêlait l'odieux apprêt qui avait dû présider aux actions de son auteur.

L'homme qui avait commis cet attentat devait être un individu expert dans le crime.

Après avoir dressé mon enquête devant le commissaire, je certifiai que ce dépeceur de cadavres qui se faisait appeler Charles devait être un repris de justice. J'appuyai mon dire sur la façon dont avait été faite l'autopsie des deux cadavres.

En effet l'autopsie dans les hôpitaux n'est pas tout à fait celle qui s'opère dans les prisons.

En me rappelant la façon dont avaient été démembrés ces corps, leurs minutieuses désarticulations, je pensais qu'elles avaient été l'œuvre d'un boucher plutôt que d'un chirurgien.

Nul doute ce misérable, pour moi, avait dû franchir toutes les étapes du crime avant d'arriver à l'exécution du plus épouvantable et du plus odieux forfait.

Et son adresse à tromper la justice me prouvait aussi que ce scélérat avait eu depuis longtemps maille à partir avec elle.

Un événement qui se produisit à la Morgue sitôt que le cadavre y fut porté huit jours avant la découverte de la tête coupée donna raison à mon jugement. Il me permit d'entrer plus avant sur notre champ d'explorations, commencées personnellement, avec un succès relatif, par mon agent le Requin.

Sitôt que le corps et les membres furent portés et réunis sur les dalles de la Morgue, un homme âgé de quarante ans les reconnut pour être ceux de son père.

Quoique le corps et ses membres désarticulés fussent encore sans tête, il certifia les larmes dans les yeux, la voix entrecoupé de sanglots, ne pas devoir se tromper.

Il reconnaissait bien son père, un nommé Duguet, un vieillard de soixante-dix ans, à ses mains qui étaient très courtes.

Lorsque j'appris que le corps avait été reconnu j'en avisai le Parquet. Le juge d'instruction fit venir le malheureux fils de la victime, Hyppolite Duguet

qui n'avait pas eu besoin d'attendre la découverte de la tête mutilée de son père pour le reconnaître.

Hippolyte Duguet donna de précieux renseignements à la justice. Ils durent m'obliger à de nouvelles pistes pour poursuivre cet introuvable découpeur de cadavres qui, depuis, a fait école.

Voici les renseignements du fils Duguet. Ils me furent transmis par le juge instructeur.

Le 28 juin, Duguet père, cultivateur à Long-Perrier, dans le département de Seine-et-Marne, se rendait à la Chapelle avec une voiture chargée de fourrages; il faisait la rencontre d'un homme de haute taille, moins âgé que lui de dix ans; celui-ci lui proposa d'acheter toute sa voiture. Comme il n'avait pas en poche l'argent nécessaire pour conclure le marché, il l'engagea à se rendre à son domicile pour terminer l'affaire.

A minuit, après avoir achevé la journée avec son acheteur, le vendeur, pendant son sommeil, le frappait mortellement, avant de dépecer son cadavre et de le jeter à la Seine.

Mais comment le fils Duguet, qui n'avait pas été présent à la rencontre de l'assassin de son père, établissait-il ses présomptions ?

Par un autre individu de la même profession de son père, habitant le même canton du département de Seine-et-Marne, et qui s'était tiré plus heureusement que le vieux Duguet du guet-apens tendu par ce découpeur de cadavres.

Cet individu, nommé Lecomte, était venu, six mois auparavant, à la Chapelle, pour y vendre aussi son fourrage. Il avait été accosté par un ro-

vieillard ; il lui avait fait les mêmes proposi-
ju'au père de Duguet. Il l'avait entraîné dans
›micile, situé alors avenue Montaigne, préten;
ncore qu'il n'avait pas assez d'argent pour le
sur le lieu du marché.

›mte l'avait suivi sans défiance jusqu'à l'ave-
'ontaigne, dans la cite Godot-de-Mauroy, éga-
t à proximité de la Seine.

futur acquéreur de Lecomte, avant de finir de
er, l'avait engagé à dîner ; comme le dîner
prolongé, il l'avait vivement pressé, au mo-
de conclure son acquisition de fourrages, de
›r sa voiture dans son écurie et de passer la
vec lui.

omte avait accepté, heureux d'avoir affaire à
bon client qui ne discutait pas le prix de sa
ıandise. En entrant dans la chambre offerte
on acheteur, il crut surprendre dans ses al-
dans ses regards quelque chose de suspect. La
›nomie d'abord si ouverte de son client avait
ne expression sombre et farouche ; la solitude
laquelle il se trouvait, à quelques mètres du
, ayant redoublé ses inquiétudes, il résolut de
s dormir de la nuit.

ju'au jour, malgré les avis réitérés de son
, il n'éteignit pas la lumière.

sque, à minuit, son hôte se dressa devant lui
l'engager à souffler sa bougie, sous prétexte
pouvait mettre le feu à l'écurie, bondée de
ges, Lecomte s'aperçut qu'il avait un marteau
ain.

omte se rappela alors qu'il avait un couteau

en poche. Il le tira, devant son ami *Charles* qui, pour Lecomte, se faisait aussi appeler *Bonfils*.

Il lui dit :

— J'ai l'habitude de dormir avec une veilleuse. Cette bougie la remplace. Elle est plus nécessaire pour moi que le marteau que vous avez à la main, et qui, si vous avez de coupables intentions, peut être également remplacé par mon *eustache*.

Le faux Bonfils se retira en maugréant.

Lecomte, convaincu que c'était moins à son fourrage qu'à sa bourse que son hôte en voulait, s'empressait, dès l'aube, de remonter dans sa voiture, sans achever son marché entamé avec son dangereux acheteur.

Avant de regagner son canton, Lecomte déféra une plainte au Parquet contre le sinistre personnage qui, à minuit, le marteau à la main, pénétrait dans la chambre de ceux à qui il donnait l'hospitalité, à l'exemple des compagnons de Gil-Blas, ouvrant leur caverne aux voyageurs égarés dans la forêt.

Lorsque Lecomte parla au pays de sa rencontre à la Chapelle et des conséquences qui auraient pu s'ensuivre, on le qualifia de hâbleur, de poltron. On lui dit que pour excuser sa maladresse et sauver son amour-propre, lui, qui n'avait su trouver un client le débarrassant de sa marchandise, il avait inventé cette légende, digne d'un autre âge.

Mais lorsque le canton de Seine-et-Marne connut la triste découverte de deux cadavres trouvés dans la Seine et appartenant à leur localité, Lecomte fut

ı sur parole. Le fils Duguet fut obligé de s'ap-
yer sur son dire pour éclairer la justice après
mort de son père.

N'avait-il pas été tué dans les même circonstances
ıi avaient failli être si funestes à Lecomte? Ces
'constances n'avaient-elles pas été également fa-
les au nommé Vincent dont le cadavre mutilé,
›uvé dans la Seine, précédait, de quelques mois à
ine, le cadavre de Duguet?

Lorsque le juge d'instruction me fit connaître ces
étails, je me rappelai aussitôt les poursuites qui
ırent lieu d'abord à l'avenue Montaigne contre le
·étendu Bonfils.

Je me rappelai que les agents en se rendant, à
tte époque, dans la cité Godot-de-Mauroy, perdi-
ent tout à coup de vue ce Bonfils qui s'évada de
'n domicile sans qu'on pût le retrouver.

Il était constant que si, en ce temps-là, la police
ıt pu mettre la main sur cet assassin, la Seine n'eût
as reçu depuis deux cadavres.

Maintenant que le corps de Duguet était décou-
ert, reconnu, l'assassin de Vincent était le même
ıdividu, dont le signalement n'était pas plus un
ıystère que ses horribles attentats.

Je me mis aussitôt à consulter avec attention les
ıpports fournis par les agents aux archives de la
réfecture, lors de leur poursuite contre le *Bonfils*
e l'avenue Montaigne.

Un de ces rapports me frappa. Il signalait que
individu désigné par le sieur Lecomte, et qu'il n'avait
ıit qu'entrevoir, avant sa disparition inexplicable,
ıi paraissait être âgé de plus de soixante ans. Ce

rapport ajoutait que le personnage avait une vague ressemblance avec un récidiviste interné à Torcy.

Le rapport n'en disait pas plus long ; pour moi c'était assez.

Je m'informai quel était celui qui pouvait être bien interné à Torcy sous le prénom de Charles auquel cet assassin paraissait tant tenir.

J'appris que le lieu de la résidence d'un ex forçat revenu de Cayenne, nommé Charles Avinain, ancien boucher, condamné à six reprises différentes, était précisément à Torcy.

Immédiatement je dépêchai un de mes agents vers cette résidence afin de connaître si cet Avinain était encore sur les lieux assignés par sa surveillance.

Comme dans la nouvelle campagne que je projetais je voulais mettre en chasse mes plus redoutables limiers, la *Fouine*, *Requin* et *Bagasse*, que j'appelais en plaisantant : mes *trois mousquetaires*, ce fut la *Fouine* que je dirigeai d'abord sur Torcy.

Je sus, courrier par courrier, que, depuis quatre mois, le nommé Charles Avinain n'était pas reparu à Torcy ; que depuis ce temps-là il ne s'était pas même fait reconnaître à la Préfecture quoique ayant changé de résidence.

Le mystère qui entourait les deux cadavres s'éclaircissait. Comme j'avais affaire à un rude jouteur, je résolus de ne rien négliger avant de l'attaquer dans ses quatre repaires, et de le cerner de tous les côtés.

Je relus avec soin le dossier concernant le Charles Avinain condamné déjà pour escroquerie, en 1833,

ais en 1842, pour vol de voiture et pour contre-ande de viande de boucherie, etc., etc. J'appris n outre que condamné le 13 mars 1848, pour voies de fait contre la gendarmerie, il avait été ansporté à Cayenne ; puis qu'en 1866 il était revenu Paris, dans le plus profond dénuement.

Arrivé à ce détail du dossier, un point me frappa.

Ce fut la visite de cet homme à sa femme et à sa lle, avant de se rendre à son lieu de surveillance, Torcy.

La note qui avait trait aux deux femmes les dé-eignait comme de très honnêtes créatures. Je ré-olus de les voir pour prendre de plus amples ren-eignements sur cet Avinain qui, pour moi, était ien l'assassin de Vincent et de Duguet.

Du reste l'ombre d'un doute n'était plus possible. Maintenant il s'agissait de mettre la main sur cet ssassin.

Pendant que j'appelai à mon bureau mes inspec-eurs, la Fouine, Bagasse et Requin, pour qu'ils se isposassent à cerner, avec leurs brigades, les diffé-ents repaires de Charles Avinain, je me disposais à e rendre chez la mère et la fille du meurtrier.

Elles demeuraient dans une misérable bicoque ux alentours de Levallois-Perret.

Là je vis deux pauvres femmes, l'une à l'âge mur, autre touchant à l'extrême vieillesse. La plus jeune availlait pour la plus vieille.

Toutes deux offraient par leur physionomie l'i-age de la détresse et du malheur. Ces intéressantes éatures ressortaient au milieu de la misère na-ante qui les entouraient par la distinction de

leurs manières, bien au-dessus de leur condition.

Je les saluai avec respect, comme on doit saluer l'infortune imméritée.

J'appris en me faisant connaître sous le titre de simple inspecteur que ces deux dames, victimes d'un forçat, ne vivaient que du travail qu'elles devaient à la bienveillance de l'Impératrice.

Je profitai de la situation qu'elles devaient à la charité du château pour m'attirer leur confiance.

Je leur dis, ce qui n'était qu'un demi-mensonge, que je faisais partie de l'administration impériale; que j'étais envoyé par elle pour me rendre compte si elles étaient dignes de l'intérêt que présentait leur pénible situation en étant l'une, l'épouse, l'autre la fille d'un forçat !

Ce fut sa fille qui me répondit pour la vieille mère ; elle m'adressa d'abord des regards suppliants, car le mot de forçat attaché au nom de son mari avait failli faire évanouir la pauvre vieille.

— M. l'inspecteur, me dit sa fille, mon père est venu voir ma mère et moi à son retour de Cayenne, en mai 1866. Il était misérable, sans linge, sans chaussure et sans pain.

Nous l'engageâmes à travailler honorablement comme nous. Il ne nous répondit pas et il disparut pour être condamné de nouveau.

Enfin, en 1867, il revint en nous annonçant qu'il avait suivi nos conseils, qu'il avait fait des économies, qu'il était établi depuis peu marchand de fourrages et que, grâce à un bailleur de fonds, il possédait sur les bords de la Seine plusieurs remises pour effectuer son lucratif commerce. La pre-

ière fois, ajouta-t-elle, il était trop misérable pour
ıe nous lui refusions notre porte. La seconde fois
paraissait trop riche pour ne pas être retombé
ıns le crime. Ce fut moi qui dis alors à mon père
ıe notre porte lui était à jamais fermée.

Sans s'en douter, la fille d'Avinain venait de me
rrer le secret de son père.

Désormais j'étais sur de tenir mon locataire rive-
in. Je saluai ces dames en leur assurant que l'ad-
inistration tiendrait bonne note de leur honnête et
urageuse détermination qui militait en faveur de
ur situation aussi intéressante que malheureuse.

Dès que je revins à mon bureau, j'appris par la
›uine que sa brigade et celles de ses collègues
touraient les quatre résidences du meurtrier.

La Fouine m'annonça, d'après les recherches
ı'il avait faites aux locaux indiqués, que si Avinain
vait se trouver quelque part, ce n'était qu'à l'a-
nue Montaigne.

« Les trois autres habitations, me dit-il, donnent
un côté sur la Seine, d'un autre sur la campagne,
Avinain, traqué par nous, avait eu l'idée de fuir,
aurait été aperçu en plein champ. Comme il n'a
é vu, ni au dehors, ni au dedans, il ne peut être
ı'à l'avenue Montaigne. En ce moment je fais cer-
r la cité de Godot-de-Mauroy. Le Requin et Bagasse
sont de faction. Avant d'y pénétrer, j'ai voulu,
›nsieur Claude, vous avertir, car votre présence
'st pas de trop pour traquer ce sanglier jusqu'au
ıd de son repaire.

Maintenant que j'étais bien renseigné sur les di-
ses résidences d'Avinain, que j'étais sûr, d'après

les indications de la Fouine, que ce misérable ne pouvait être que dans ce dernier antre lui présentant plus de commodités pour nous échapper, je m'empressai d'accompagner la Fouine.

Lorsque nous arrivâmes à l'endroit indiqué, je trouvai Bagasse la canne derrière le dos, montant sa faction à l'entrée de la cité du côté de la Seine, pendant que de l'autre côté de l'habitation s'ouvrant sur le hangar Requin se tenait immobile à l'angle de la grande porte.

Laissant là ces deux agents, j'entrai hardiment avec la Fouine dans le hangar.

Il était vide : au fond, une porte fermée donnant sur deux chambres se dressa devant nous.

A l'aide d'un levier, la Fouine pesa sur la porte qui s'ouvrit brusquement en se fendant en deux.

Nous entrâmes dans l'intérieur des deux pièces qui se commandaient.

Nous vîmes dans la seconde chambre un homme d'une haute taille, aux formes athlétiques, aux yeux enflammés de colère, il fit mine d'abord de sauter sur nous, le marteau à la main.

Nous nous élançâmes sur lui.

La Fouine, muni de son *lasso*, s'apprêtait à ligotter notre homme pendant que je me préparais à l'appréhender au collet ; mais il disparut comme par enchantement.

La Fouine et moi nous restâmes stupéfaits.

Jamais truc de féerie ne s'exécuta avec plus de promptitude.

Mon Avinain s'était comme fondu sous nos yeux.

C'était à ne pas y croire, tant cette disparition tenait de la féerie!

Hébétés, ahuris, la Fouine et moi, nous comprîmes pourquoi quatre mois auparavant Avinain avait pu déjouer les précédents agents qui croyaient aussi le tenir au fond de sa maison sur les dénonciations de Lecomte.

Mais la Fouine, bien digne de son sobriquet, tenait à se rendre compte des êtres les plus mystérieux. Mon Avinain était à peine disparu, que mon agent s'était jeté à plat ventre sur le plancher où le meurtrier s'était éclipsé comme un diable au fond de sa boîte.

Là, il avait découvert une trappe dont le bois était de la couleur du plancher.

Plus de doute, Avinain s'était glissé dans un souterrain qui, vu le voisinage de la Seine, devait aboutir à l'embouchure d'un égout ouvert sur la berge.

La Fouine n'eut que le temps de me faire part de ses observations que je devinais par son geste, en m'indiquant la trappe.

Un cri d'appel que je reconnus pour être celui de Bagasse se fit entendre du côté de la Seine.

Au même moment j'ordonnais à la Fouine de garder la trappe qu'il venait de découvrir ; je m'élançais en dehors de l'habitation surveillée par l'immobile Requin.

En descendant vers la Seine, derrière le hangar, j'aperçus Bagasse. Il tenait par un bras mon Avinain, en dedans de la grille de l'embouchure d'un

égout, s'ouvrant à deux mètres de distance de sa maison.

La Fouine avait étudié l'habitation que je lui avais donnée à cerner, et il ne s'était pas trompé ; Avinain après être descendu dans sa trappe avait gagné l'égout voisin.

Comme une première fois il avait espéré à l'aide de cet égout s'enfuir sur la berge pour y dépister mes agents ; il avait compté sans Bagasse mis en faction à cette embouchure par le perspicace la Fouine.

Alors je m'empressai de m'emparer du meurtrier. Sur un coup de sifflet de Bagasse, la Fouine et Requin quittèrent leur poste.

Alors Avinain n'échappait plus à mes plus fins limiers ; il était emmené, ligotté, les poucettes aux mains à la Préfecture de police.

Le cours du procès de cet audacieux dépeceur de cadavres apprit aux jurés la façon dont il procédait pour tuer les victimes après les avoir dépossédées de tout ce qu'elles pouvaient avoir sur elles.

Ce procédé était aussi simple qu'audacieux : il rencontrait un voiturier, marchand de fourrages ; il lui demandait à acheter tout ce que contenait sa voiture. Après l'avoir entraîné dans un de ces quatre dépôts, il le tuait à minuit, pendant son sommeil, soit en le frappant à la tempe par une grosse pierre, soit en lui assénant sur la nuque de violents coups de marteau.

Une fois mort, il le dévalisait. Vincent, jeune homme de trente ans, lui rapporta par sa mort

1,700 francs, Duguet, âgé de soixante-quinze ans, lui en rapporta à peu près autant.

Le premier fut assommé à coups de pierre, le second à coups de marteau.

Le marteau dont il se servit pour frapper Duguet fut emprunté à son voisin, celui qu'il employa pour le même usage contre Lecomte fut volé à sa fille.

Avinain, d'une force herculéenne, tuait sur place ses victimes ; il les assommait, puis les désarticulait froidement, comme il eût assommé et désarticulé un bœuf, dans son ancien état de boucher.

L'idée de tirer profit de son talent lui vint à la prison de Melun. Dans cette prison centrale, il avait été appelé, en raison de sa profession, à faire des autopsies et il avait acquis une grande habileté dans la dissection.

Il s'en servit après avoir assommé Vincent et Duguet, pour détacher du tronc de ses victimes les bras, les jambes et la tête qu'il chargeait, la nuit, sur ses épaules avant d'aller les jeter à l'eau.

Une scie, un marteau, une hachette, un grand couteau étaient ses *instruments de travail* ; c'était à l'aide de ces instruments qu'il opérait, avec une habileté pratique, le découpage, la décollation, la désarticulation de toutes les parties du corps destinées à la Seine.

Avinain l'avoua en pleine audience : « Il ne *dépeçait* pas, il *désarticulait* les cadavres. »

A l'époque où il fut arrêté pour la septième fois, Avinain était un homme de soixante-huit ans.

Sa tête énergique, un peu rude, n'aurait pas manqué de distinction, sans l'expression louche de ses

yeux qui lui donnait un air sournois et violent.

Il avait le front haut, les cheveux gris, les sourcils noirs et proéminents; ses yeux clignotants et enfoncés sous l'arcade sourcilière tenaient du fauve ou de l'oiseau de proie.

A l'audience, Avinain, par l'aveu que je viens de citer plus haut, ne se défendit pas d'avoir coupé par morceaux ses cadavres; mais il prétendit ne les avoir tués qu'à la suite de rixes provoquées par ses victimes. Il soutint *n'avoir jamais commencé* la lutte.

Par malheur, il avait un dossier judiciaire qui, depuis 1833, ne déposait pas en faveur de sa mansuétude.

On lui rappela qu'à Gonesse il avait été condamné deux fois pour vols, coups et blessures, et qu'il régnait par *droit* d'épouvante sur les habitants tenus en respect par sa force extraordinaire, sa stature herculéenne, toujours au service de son mauvais caractère.

En effet, on ne l'appelait, autrefois dans cette région, que la *terreur* de Gonesse. Malheur où il passait! Brouettes, chariots, avec leurs propriétaires, étaient vite enlevés par Avinain qui ne laissait jamais rien traîner.

Duguet et Vincent, qu'Avinain avait tués, puis dépecés, lui étaient inconnus. Revenu de Cayenne, où il avait médité sur son passé criminel, Avinain n'était rentré en France, comme Poncet et tant d'autres, que plus perverti encore. Il avait commencé par le vol, et devait finir par l'assassinat.

Il entendit, sans sourciller, prononcer à l'audience son arrêt de mort.

Depuis longtemps Avinain s'était dicté lui-même son arrêt.

En revenant en France, il avait été bien décidé à raccourcir une trop longue vie passée au bagne, à la finir en défiant la société, en l'épouvantant par la façon de s'en venger.

Une fois son plan décidé, ses pièges tendus, il était allé au marché de la Chapelle à la rencontre de ses victimes.

Vincent et Duguet lui étaient tombés sous la main, ils avaient payé pour la société, dont il avait, disait-il, à se venger.

Lorsqu'il fut condamné à la peine capitale, il remercia ses juges comme le jeune Lemaire, cet autre assassin qui, six mois auparavant, quoique âgé de dix-neuf ans, avait montré au tribunal plus de cynisme, plus de sang-froid que n'en montra Avinain à soixante-huit ans.

Après sa condamnation, j'allai voir Avinain à la Roquette. Je pus constater que jusqu'à sa dernière heure il n'eut qu'un moment de repentir, il ne dura que cinq minutes, le temps de gravir les marches de l'échafaud.

Il s'en défendit bien vite ; et mes longues et affectueuses exhortations, comme les tendres et consolantes paroles de son confesseur, ne l'émurent que médiocrement.

A la dernière heure, la peur, qu'Avinain n'avait pas jusque-là éprouvée le gagnant, il traita de *lâches* les aides du bourreau, ne terminant pas assez vite les apprêts de sa toilette et ceux de la terrible machine.

J'eus avec Avinain différents entretiens dans sa cellule, un jour, il me dit :

« — Comme Lemaire, je monterai sur l'échafaud, sans un frisson de crainte, sans une parole de repentir. »

Cependant il eut un instant le frisson, et l'abbé Croze lui connut un moment de repentir.

Une autre fois Avinain s'écria devant moi :

« — Voilà ce que c'est de dire la vérité, on vous coupe le cou! Vous direz à ma radoteuse de femme, à ma bavarde de fille que je les remercie. Ce sont elles qui, en ayant la langue trop longue, m'ont conduit là »

A ce propos je me gardais bien de lui faire connaître le subterfuge que j'avais employé pour forcer sa fille à parler.

Après un long silence, il me demanda :

« — Savez-vous, monsieur Claude, où je désirerais être enterré ?

» — Auprès de votre femme et de votre enfant? le questionnai-je à tout hasard.

« — Vous savez bien que c'est impossible! ajouta-t-il en souriant, non, je voudrais être mis à côté de ce jeune homme qui n'a pas tremblé devant la mort et qui a si bien parlé à ses juges, je voudrais être à côté de Lemaire.

Je ne lui répondis pas.

Je me contentai de le considérer d'un air de commisération et poussai un profond soupir.

Avinain me regarda, il continua avec colère comme un homme qui avait lu dans ma pensée :

« — Voilà pourtant ce qu'ont fait de moi la justice et la police ! »

Comme je me disposais à le quitter pour ne pas en entendre davantage, il ajouta en me retenant :

« — Oh ! je ne dis pas cela pour vous, monsieur Claude, vous avez été plein de bienveillance et d'égards pour moi. »

Lorsqu'il monta sur l'échafaud, Avinain regarda d'un air sombre la place de la Roquette, il s'écria avec un geste de mépris :

« — Trop de peuple ! trop de peuple ! »

Après un mouvement d'effroi qui provoqua en lui un acte de rébellion passagère contre les aides du bourreau, il fut traîné jusqu'à la lunette.

Sa tête tomba en murmurant à la foule :

« — Messieurs, n'avouez jamais ! »

CHAPITRE VIII.

L'ASSASSIN LEMAIRE.

Lemaire, que le boucher Avinain à soixante-huit ans admirait tant, était un monstre.

A dix-neuf ans, ce criminel, pour le sang-froid, l'assurance, le cynisme, en a remontré aux assassins les plus endurcis.

Le boucher Avinain, ce vieux fagot, qui n'était pas le premier venu dans le monde des scélérats, et qui a servi de type à tous les dépeceurs de cadavres, n'a pas hésité à considérer Lemaire comme un modèle.

Pour avoir la *haute estime* de ce cheval de retour, de ce patriarche de Cayenne et de l'*Ile du Diable*, il fallait que ce Lemaire possédât un grand fonds de scélératesse.

En effet, ce jeune et odieux meurtrier, qui prit en cours d'assises une attitude si étrange, est resté un type dans les causes célèbres.

'st le premier qui se soit vanté de ses cri-
'n plein tribunal et qui, loin de les excuser,
rimé le regret de n'en avoir pas commis
'es.

.ix-neuf ans, il était aussi prompt dans la pré-
.ation et dans l'exécution de ses forfaits qu'A-
ı à soixante ans.

tait la même bête féroce.

ın était arrivé par le temps, par la fréquenta-
le criminels comme lui, à se complaire dans le
; l'autre y était arrivé du premier coup, par
ıct.

maire, qui était sorti d'une famille honnête,
apporté en naissant tous les mauvais instincts
les tourner contre qui?

ntre ies auteurs de ses jours!

peut aisément, avec Lemaire, parodier ce vers
que et dire de lui :

> Aux âmes mal nées
> Le crime n'attend pas le nombre des années !

ırles Félix Lemaire, que je fis arrêter le 20 dé-
re 1866 à Lachapelle après avoir assassiné par
sie la dame Blainville, sa future belle-mère,
ınifesta qu'un regret, après l'exécution de son
, celui d'avoir manqué son père !

soir, pendant que M. Lemaire était sorti, il
monté chez la dame Blainville, en pre-
ı l'avance toutes ses précautions pour la pen-
un clou qu'il avait eu le soin de fixer au

Après la dame Blainville devaient suivre sa fille et sa jeune apprentie, pour *compléter*, disait-il, le *tableau*.

Il se réservait comme apothéose la mort de son père, l'auteur, disait-il, par ses dérèglements, de ses funestes résolutions.

Comme les conceptions d'un pareil monstre peuvent paraître invraisemblables à force d'être épouvantables, je cite l'accusation de l'avocat général, à l'audience du 25 février 1867 où comparaissait ce cynique personnage.

« Le nommé Lemaire, âgé de soixante-neuf ans, « serrurier en nécessaires, veuf depuis le mois de « mars 1865, habitait avec son fils, Charles Félix, « une maison dont il était propriétaire.

« Charles Lemaire, travaillant avec son père de « l'état de ce dernier, avait manifesté de bonne « heure les penchants les plus vicieux. Paresseux, « insolent jusqu'au cynisme, il détestait son père « et lui faisait constamment des menaces ; celui-ci « en redoutait tellement la réalisation, qu'il ne « manquait jamais de vider son verre avant de « quitter la table, dans la crainte que son fils n'y « jetât quelque poison.

« Lorsque son père perdit sa femme, son fils « ne lui fit entendre que cette parole de conso- « lation.

« — Ça ira mieux, maintenant, c'est une de moins « à nourrir !

« Lorsque Charles Lemaire apprit que son père « allait se remarier avec une blanchisseuse, la veuve

Blainville habitant avec sa fille, dans la maison, l témoigna grossièrement à son père le désagré-nent que lui causait ce projet d'union.

« Un soir, le 20 décembre, à huit heures, pen-lant l'absence de son père, Charles Lemaire nonta chez la veuve Blainville qui travaillait avec sa fille et trois ouvrières. Il la pria sur-le-champ le descendre, pour parler, disait-il, à son père qui la demandait.

« Dès qu'elle l'eut suivi, des cris déchirants se firent entendre. La fille de Mme Blainville re-connut la voix de sa mère ; elle descendit pré-cipitamment avec les ouvrières.

« Elles enfoncèrent la porte de l'appartement, elles virent apparaître Mme Blainville, couverte de blessures, inondée de sang, qui tomba morte à leurs pieds, sans proférer une parole.

« Charles Lemaire était derrière la victime, les manches retroussées, les bras couverts de sang, un couteau à la main et à la pointe brisée. Il leur dit froidement qu'il *s'était vengé*, qu'il *regrettait encore, après cette femme, de laisser trois autres personnes vivantes !* »

Dès que la justice fut avertie, dès que, sur le rapport du commissaire, la magistrature m'ordonna de me rendre sur les lieux avec l'assassin, Lemaire me dit : « que le couteau dont il s'était servi pour tuer la femme Lemaire avait été affilé par lui *sur dos pour que la lame pénétrât plus facilement dans le corps de la coquine !* »

Il m'avoua que le jour de son meurtre, après

le départ de son père, il avait enfoncé un clou dans le mur, y avait attaché une corde à nœud coulant ; puis après les préparatifs faits pour la dame, il avait placé un couteau tout ouvert sur la table à l'usage de la fille, et un rasoir pour son apprentie, qu'il voulait aussi assassiner.

Après les trois meurtres, il aurait jeté les trois corps dans la cave par une trappe placée dans l'appartement.

Une fois ces crimes accomplis, il aurait feint de dormir jusqu'à l'arrivée de son père pour le surprendre, le tuer, le jeter à son tour dans la trappe.

Après il se serait enfui de la maison en emportant le *Magot*, pour le dépenser en orgies.

Il termina son récit, en me disant encore que : la Blainville n'ayant pas mis de bonne volonté à se laisser pendre, il l'avait assassinée avec le couteau qu'il réservait pour sa fille ; il l'avait frappée au visage jusqu'au moment où sa fille était accourue pour recevoir sa mère morte dans ses bras.

Les constatations judiciaires indiquèrent que le logement de Lemaire était inondé de sang, dans lequel trempaient des cheveux de femme. La corde maintenue au mur par un fort crochet traînait ensanglantée sur le sol. La trappe était ouverte et l'on trouva sur des meubles un peigne de femme, puis le couteau brisé et ensanglanté.

La veuve Blainville avait le corps sillonné de vingt blessures profondes. Ce Lemaire devant sa victime répéta ce que je savais devant le magistrat instructeur.

Il ne regrettait pas, répétait-il, ce qu'il avait fait,

ne regrettait qu'une chose, ne pouvoir recommencer pour assassiner trois autres personnes, ı père *compris !*

L'odieuse personnalité de Lemaire se dessine dans ; abominables paroles. C'est un monstre, et il se ıntre tel qu'il est en pleine audience : un fanfaron ichant avec complaisance sa cruauté et ses :es.

Il n'a qu'un but, étaler avec un inconcevable ıg-froid les mauvais instincts que le commun de umanité dérobe avec honte : se poser en héros crime.

L'orgueil le domine.

Il déroute ses juges, il confond les jurés, il renrse par son aplomb toutes les lois de la morale il se joue de toutes les lois humaines.

Poncet, enfant de Paris comme lui, dans la mauise acception du mot, est un saint comparé à maire.

On peut en juger par ses réponses aux magistrats nt il nargue jusqu'à l'indignation provoquée à aque parole prononcée par ce monstre vomi de nfer.

Lorsque ses juges lui parlent de sa mère, que le ırricide lui-même respecte encore, après avoir é l'objet de son crime, lorsqu'ils lui demandent ›ur essayer de faire trembler cette bête féroce, si sa conduite *dérangée* n'a pas été pour beau›up dans sa mort ; »

Lemaire répond :

« — Pour beaucoup. »

Lorsqu'ils lui demandent si, en effet, il a dit d'elle

en apprenant sa mort que « ce n'était que tant mieux ; parce que ce serait une bouche de moins à nourrir ; »

Il répond encore :

« — C'était ma pensée. »

« — Vous avez été en pension ? ajoute le président.

« — Je n'y ai rien appris, — répond-il — mou pour le travail, je n'étais fort que pour le mal.

On l'interroge sur ce qu'il pense de son père et de la veuve Blainville qu'il a assassinée.

Il les qualifie ainsi :

« — Mon père et elle, c'était canaille et Cie.

Les juges sont stupéfaits de tant d'audace.

Pour atténuer le côté odieux de cet être cynique dont le langage affecte péniblement l'auditoire, ils le prient de dire pourquoi il n'a pas commencé par tuer son père.

Il s'écrie :

— Mon père ? oh ! je le réservais pour la bonne bouche !

Alors on lui demande pourquoi il voulait s'attaquer jusqu'à l'apprentie de sa victime.

— L'apprentie — répond-il, elle me gênait ! En la tuant, je savais que je n'aggravais pas ma peine et que, pour moi, *c'était toujours le même prix.*

— Ainsi — lui dit le tribunal, vous l'auriez tuée comme vous vouliez tuer votre père ?

— Oh ! mon père ! — s'écrie-t-il en levant la tête avec une expression de fauve, mon père, *c'était la pièce principale* !

Un frémissement d'horreur s'empare de l'auditoir

à ces mots si odieux qu'on se refuse à croire qu'une bouche humaine puisse les prononcer.

Et le tribunal de plus en plus décontenancé par l'aplomb de ce scélérat lui demande finalement s'il ne se repent pas de ce qu'il a fait, de ce qu'il dit même en ce moment avec une si odieuse forfanterie :

— Je ne me repens que d'avoir été maladroit — répond-il ; si c'était à refaire, je recommencerai, et je m'y prendrais mieux.

Le tribunal se tait, il est démonté par ce fanfaron du mal.

Pour couronner son œuvre, cet étrange orgueilleux demande à se défendre lui-même, il ne veut pas d'avocat, pas de *bonisseur*, dit-il. Il lit sa singulière défense qui n'est que l'apologie du meurtre.

Il ose accuser son père, qui pourtant, le brave homme, ne consentait à reprendre femme que pour s'éloigner de son fils dont il craignait le bras parricide.

Il le pose en libertin. Il dit en pleine audience que son père, après avoir été l'amant de la veuve Blainville, la blanchisseuse qu'il voulait épouser, a été d'abord l'amant de sa *portière !*

Lemaire, comme Poncet mais avec plus d'effronterie et de cruauté, est bien le mauvais enfant du faubourg.

Lemaire a puisé aux sources du libertinage et du vagabondage cet esprit primesautier, cynique qui caractérise le Parisien.

Il en a tout le type, garçon pâle et blême, aux yeux glauques, ses ardeurs révèlent ses convoi-

tises. Sans cœur, sinon sans esprit, son âme envieuse et lubrique est figée tout entière dans son cervelet.

Il se venge de son infériorité sociale qui ne peut lui procurer toutes les jouissances de la vie.

Pour les connaître, pour les savourer, ne fût-ce qu'un instant, il tue tout ce qui semble un obstacle à ses insatiables désirs.

Il tue sa mère, ce Néron du ruisseau, par ses débordements.

Il aurait tué son père, comme il a tué sa future belle mère, pour s'emparer de leur maison et pour la brûler ensuite dans une nuit d'orgie.

A l'encontre de Poncet, ce gamin n'a pas la misère pour excuse.

Il est riche, relativement ; il possède une honnête famille qu'il salit de sa boue uniquement parce qu'il n'a pu réussir à la noyer dans son sang.

De semblables êtres, en temps de paix, sont les Nérons de leur famille ; en temps de révolution, ils sont les Catilinas des faubourgs.

Ils se caractérisent par ces deux mots : orgueil et convoitises !

« J'ai agi écrit il dans sa défense qu'il lit en plein
« tribunal, avec préméditation, avec guet-apens.
« L'indulgence, je ne la demande pas, si vous m'ac-
accordez des circonstances atténuantes, je les de-
« vrai à votre dédain et non à votre compassion. »

Ainsi jusque dans sa défense il jette un défi à ses juges.

Cet orgueilleux voulait un succès d'étonnement et de surprise, il l'obtint.

Lorsqu'il eut fini de parler, il se retourna du côté de la foule stupéfaite, indignée, honteuse de son cynisme.

Par un geste qui rappelait celui de Poncet souriant à son public, il semblait dire encore :

— Hein, vous ne vous attendiez pas encore à *celle-là ?*

Lorsque la cour prononça son arrêt de mort, le tribunal adressa pour la forme, ces paroles au condamné :

— Avez-vous quelque chose à dire sur l'application de la peine ?

Il répondit d'une voix ferme :

— « Non ! »

Puis souriant de nouveau à la foule, et au tribunal, il termina :

— J'ai mon compte. Je remercie Messieurs de la cour et du jury.

Lemaire monta sur l'échafaud, il mourut comme il avait vécu, en blasphémant contre tout ce qui est respectable et respecté dans la société dont il n'aimait que les jouissances.

Un pareil monstre était digne de l'admiration du boucher Avinain, le dépeceur de cadavres !

CHAPITRE IX.

LE POLONAIS BEREZOWSKI, L'ASSASSIN DU CZAR.

L'agent Bagasse était de mes *trois mousquetaires* l'agent le plus brillant, sinon le plus intelligent.

S'il ne possédait pas comme le Requin et la Fouine leurs précieux moyens d'investigations, il avait, comme je l'ai dit, une ardente énergie secondée par une force peu commune ; et il s'en faisait gloire en sa qualité de Marseillais.

J'avais soin, lorsque je le mettais en campagne, de le faire suivre, comme on l'a vu à l'affaire Avinain, de ses deux amis. Ceux-ci avaient un flair, une souplesse, une adresse dont Bagasse, malgré ses prétentions, était totalement dépourvu.

Lorsque, pour le besoin du service, Bagasse était privé de ses compagnons, je lui donnais un camarade qui réunissait à la fois toutes les qualités du *Requin* et de *la Fouine*. On surnommait ce dernier *Œil de lynx*.

C'était un gaillard, taillé en hercule comme Bagasse ; il était aussi muet que Bagasse était prolixe, aussi modeste, en sa qualité de Franc-Comtois que son copain, en sa qualité d'enfant de la Cannebière, était bavard et vantard.

Œil de lynx ne parlait que par les yeux ; c'était à cette qualité qu'il devait son sobriquet. Il avait des mains et des pieds d'une grandeur phénoménale, en disproportion encore avec sa grande taille. De sa petite tête d'oiseau sortait à peine, toutes les heures, une voix enfantine qui rappelait le cri d'un nouveau-né.

En revanche, sous son front étroit et pointu jaillissaient des yeux dont l'éclair aigu fouillait dans l'âme de celui qu'ils observaient avec la puissance de la vrille.

Un rien prenait à ses regards perçants, à son esprit investigateur, la proportion de tout un monde.

Il lisait dans la pensée d'autrui, par un mouvement de sourcils et sur le pli de la bouche du causeur le plus bénévole.

Il construisait tout un échafaudage d'investigations avec un fragment de lettre, un bout d'adresse ou un chiffon de papier.

Le moindre effet d'un usage personnel, comme une pipe, un couteau, une blague devenait pour lui une occasion de constater l identité du personnage qu'il avait à filer. Lorsque *Bagasse* était avec lui pour empoigner le personnage découvert par *Œil de lynx*, celui-ci, qui parlait aussi peu que celui-là par-

lait beaucoup, laissait d'ordinaire à ce dernier l'honneur de sa capture.

Mais ce triomphe du Marseillais n'était que pour la galerie, la préfecture savait à quoi s'en tenir sur les succès de Bagasse.

Œil de lynx en riait intérieurement comme tous ses collègues.

Ils ne reconnaissaient à Bagasse qu'une supériorité, sa force herculéenne et son courage à toute épreuve. Quant à sa cervelle, elle était aussi absente de son crâne, que la modestie de son individu.

A l'affaire d'Avinain, comme à l'auberge de la séquestrée, Bagasse n'avait été qu'un *arrêteur* ; il se vanta cependant d'avoir été le *Deus ex machina* de cette double arrestation.

Un jour il dit à Œil de lynx qui se contenta de sourire au sujet de ses prétentions, dans l'affaire Avinain :

— Ah ! mon bon ! sans moi, le boucher serait toujours au fond de son égout ! troun de l'air, ze l'ai pincé comme une souris dans la souricière. Il tenait ferme à sa barre de fer, mais z'ai broyé le fer comme un fétu de paille ; zuze un peu si z'avais tenu l'homme, il n'en serait plus resté pour éclairer la zustice.

Bagasse, à cette époque, était un homme de trente-cinq à quarante ans.

Dans la force de l'âge, cet agent, ancien sous-officier, rappelait tous les *la Tulipe* ou autres chapamteurs d'un autre âge ; il en avait le sans-façon et l'outrecuidance.

Il eût figuré avantageusement dans la scène de la

permission de dix heures ; il se vantait d'avoir accroché à la pointe de ses moustaches plus de cœurs qu'il n'y avait de saintes dans le calendrier.

Bagasse, c'était à la fois, avec beaucoup d'illusions réunies à un peu de réalité, le bourreau des crânes et le bourreau des cœurs.

Il faisait beau le voir, au Bois de Boulogne, les jours de grande course, lorsque sa présence agrémentée de celle d'un grand nombre d'inspecteurs, avertissait l'arrivée prochaine des équipages de l'Empereur, de l'Impératrice et du prince Impérial.

La canne derrière le dos, la tête droite, le cou rentré dans sa cravate, le chapeau sur l'oreille, il était fier comme un capitan sur la barque amirale.

Il semblait dire à la foule : « Attention, c'est moi qui passe ; et précède le maître. Respectez-moi, car je suis aussi souverain que le souverain que je protège à la force du poignet, par la double puissance de ma canne plombée et de mon casse-tête. »

Or, un soir du 6 juin 1867, j'étais attablé au café du théâtre du Châtelet, je causais avec le directeur de ce théâtre, le seul directeur qui fût décoré, probablement parce que ses féeries dépassaient en nudité toutes les *Bicheries* de cette époque ; alors je vis venir à moi mes deux inspecteurs : Bagasse et Œil de lynx.

Ils étaient couverts de poussière, ils avaient leurs habits déchirés en plusieurs endroits ; l'air hagard, les traits altérés, brisés par la fatigue et l'émotion, ils coururent à moi, en amassant de mon côté, par leur aspect inquiet et mystérieux, par leurs allures

équivoques, la foule se disposant à pénétrer dans le théâtre.

— Monsieur Claude, me cria Bagasse, beaucoup plus expansif que le sagace et impénétrable Œil de Lynx, monsieur Claude! on vient de tirer sur le czar. On tient le meurtrier; venez vite à la préfecture.

A ces mots trop explicites pour les gens qui nous entouraient, je m'empressai de me lever, en jetant des regards courroucés à mon bavard de Marseillais.

Ayant consulté aussi Œil de Lynx qui, de sa tête pointue, me fit un signe affirmatif, je me hâtai de rejoindre mes deux inspecteurs, à la grande stupéfaction des habitués du café du Châtelet; car, à l'exception du directeur de théâtre, ils me prenaient tous, comme au *café des Mousquetaires* de l'ancien boulevard du Temple, pour M. *Auguste*, le bureaucrate retraité.

L'événement était trop grave, la situation trop critique pour que je fisse un reproche à Bagasse de son indiscrétion provoquée par un excès de zèle.

Immédiatement je me rendis à la préfecture; j'appris ce qui venait de se passer depuis deux heures, à la suite de la grande revue donnée ce jour-là en l'honneur des trois plus grands souverains de l'Europe.

Comme on va le voir par ce récit, Bagasse et Œil de Lynx avaient bien mérité de la police dans l'arrestation qui avait eu lieu après l'accomplissement du forfait du régicide.

Si le meurtrier Berezowski restait encore vivant entre les mains de la justice, c'était à mes agents qu'on le devait, surtout à la poigne de fer de Bagasse.

Voici comment s'était passé ce nouvel attentat.

Après la grande revue de Longchamps, la calèche impériale se dirigeait vers Paris en tournant le champ de courses.

Dans cette calèche se tenait le czar assis à côté de l'empereur ; au moment où la calèche passait devant la grotte de la Source, deux coups de feu se firent entendre.

Aussitôt la tête du cheval d'un des écuyers qui masquait la calèche impériale fut atteinte. Le cheval, avant de tomber, rejeta sa tête en arrière, et inonda de sang les deux empereurs.

Il y eut dans la foule, dans le cortège impérial, un moment de stupeur.

Pendant la seconde qui suivit le double coup de feu parti du côté de la grotte, on crut que les deux empereurs avaient été frappés à la fois.

Il fallut que l'empereur des Français se levât de sa voiture pour saluer la foule. Désignant le czar à ses côtés il fit entendre, par un geste rassurant, que ni lui ni l'empereur de Russie n'avaient été atteints par le régicide.

Alors éclatèrent dans le public et dans les groupes d'officiers groupés autour des équipages des souverains, des tonnerres d'applaudissements d'où sortirent ces cris d'allégresse : « Vive l'empereur ! vive le czar ! »

Pendant ce roulement prolongé d'applaudissements, accompagné de cris délirants où l'enthousiasme se mêlait à la menace, deux courants se produisaient dans la foule ; l'un allait à l'écuyer qui avait eu son cheval blessé à la tête en servant de

[redacted]

bouclier humain aux deux empereurs; l'autre tourbillonnait vers le point d'où avait surgi l'arme encore fumante de l'assassin blessé au pouce et à l'index par son revolver;

Pressé de son côté par la foule, cet inconnu à demi évanoui n'avait pu fuir après avoir tiré ses coups de revolver. Un agent d'Alessandri qui se tenait à peu de distance du meurtrier et qui, comme de coutume, ne perdait pas de vue ceux qui approchaient de trop près notre souverain, s'était jeté sur lui.

Mais la foule était grisée autant par l'indignation que surexcitée par l'enthousiasme.

Après avoir contemplé tour à tour et le cheval abattu de l'écuyer, les deux empereurs couverts de sang, quoique sauvés parce qu'on appelait alors la divine Providence, la foule ne se possédait plus de rage.

Elle ne permit pas à l'agent attaché spécialement à la sûreté de l'empereur de s'emparer du régicide. Elle fondit sur lui comme une avalanche pour l'écraser, le mettre en pièces.

L'agent alla rouler au loin, chassé violemment par ce torrent impétueux qui, en même temps, se forma en cercle menaçant contre le meurtrier.

En un clin d'œil, un tourbillon de bras, de têtes s'acharna sur l'individu au revolver.

Lacéré, déchiré, tamponné, le meurtrier tomba, la figure en sang, les vêtements en lambeaux, sous cette avalanche humaine.

Un instant on ne le vit plus, la foule furieuse se rua sur lui, en marchant sur son corps et en proférant des cris de mort.

Alors Œil de Lynx, qui était de service avec Bagasse dans les environs du champ de courses, avertit ce dernier de ce qui se passait.

Le régicide, du talus où il avait ajusté le czar, avait été lancé et traîné par la foule jusqu'au bas du tertre malgré deux officiers qui, avec les agents, essayaient à le disputer à la multitude.

Le malheureux roulait de chute en chute ; il allait être repris par la foule ne parlant rien moins que de le pendre à un arbre voisin, quand Bagasse, n'écoutant que sa force et sa témérité, bondit entre lui et ces furieux.

Esclave de ses devoirs qui obligent tout agent à prendre vivant un meurtrier qui n'appartient à la police que pour être livré à ses chefs, Bagasse était bien décidé à le ravir à la multitude avide de se faire justice elle-même.

Quel que fût le rempart que le téméraire Marseillais opposait au régicide contre la foule compacte, ce rempart eût été bien fragile si Œil de Lynx ne fût aussi arrivé à son secours.

Avisant autour de lui des agents en bourgeois disséminés de distance en distance dans la masse des furieux, il vint rejoindre avec eux le malheureux Bagasse. Celui-ci, par sa folle présomption à protéger sa proie, était signalé par la foule en délire, inconsciente, exaspérée, comme un complice du régicide. Peut-être aurait-il, en ce moment, payé pour lui, car le renfort d'Œil de Lynx ne suffisait plus pour affronter même cette muraille humaine menaçant d'écraser à la fois le criminel et ses défenseurs intéressés.

Durant un quart d'heure, il s'engagea entre les agents qui retenaient le criminel pour le traîner à la préfecture et la foule qui tenait à le prendre sur le lieu même où s'était accompli son attentat, une véritable lutte : lutte acharnée, sans relâche, où ce tueur de souverains fut pris et repris plusieurs fois par les agents, ceux-ci ne furent pas plus ménagés que le meurtrier.

Si une nombreuse escouade de sergents de ville ne fût accourue au secours des agents, le meurtrier n'eût pas attendu l'heure de sa condamnation ; il eût expié par une justice sommaire son détestable attentat.

Il fallut encore, lorsque les sergents de ville s'emparèrent définitivement de l'inconnu, qu'un cordeau de soldats garnît les deux côtés des allées du bois de Boulogne pour contenir la foule s'obstinant toujours à vouloir se ruer sur l'assassin.

Voilà ce que m'apprirent Bagasse et Œil de Lynx, à la suite de leurs exploits pour conserver ce régicide à la justice, lorsqu'il était déjà à la préfecture, où la magistrature était immédiatement saisie de ce déplorable événement.

L'homme qui l'avait provoqué était un Polonais.

Il répondait au nom de Berezowski ; c'était un tout jeune homme, réfugié en France depuis la dernière insurrection de sa patrie.

Il était de taille ordinaire, mais d'une constitution robuste. Il avait le type slave, le teint brun, les yeux d'un bleu foncé, vifs, intelligents. On y lisait l'expression d'une grande énergie. Son regard était d'une douceur presque caressante.

A travers cette douceur se lisait l'amertume d'une âme exilée et froisée. Réfugié en France et travaillant depuis 1865, comme ouvrier mécanicien, dans une usine de la rue Mercadet, jamais ce Polonais ne s'était lié avec ses camarades d'atelier.

D'une condition bien supérieure à celle des autres ouvriers, jamais il n'avait accepté d'autre emploi que celui de mercenaire qu'il avait choisi avec intention.

Evidemment cet homme avait adopté la condition d'ouvrier dans une corporation qui compte tant de conspirateurs, pour se retremper dans une légion occulte qui a juré haine et mort à tous les potentats de l'Europe.

Cependant, lorsque Berezowski parut en justice, le 16 juillet 1867, il prétendit n'avoir pas de complice. Il affirma qu'il avait le plus grand respect pour l'empereur des Français, et qu'il vouait une reconnaissance éternelle à la France hospitalière.

« — Il n'avait, ajoutait-il, qu'une haine profonde, celle qu'il avait vouée au czar, l'oppresseur de sa patrie. Il n'avait qu'un désir : *le délivrer de ses remords!*

Il ne fallait pas trop se fier aux paroles de ce régicide.

Les Polonais, je l'ai dit, sont les Gascons du nord. La longue servitude qu'ils subissent leur a appris depuis des siècles à se renfermer dans une dissimulation absolue.

A cette époque, les malheurs qui allaient fondre d'abord sur l'un des deux plus grands souverains de l'Europe se préparaient également pour le czar.

Son gouvernement était menacé par la fraction la plus terrible de l'internationalisme, par les nihilistes.

Berezowski, malgré sa discrétion de commande, malgré l'attitude personnelle qu'il garda devant le tribunal, n'était, je le crois, qu'un agent de Bakounine. Ce qui me le fait supposer, ce sont les paroles que je recueillis de lui, après s'être confessé.

« — M. Claude, me dit-il lorsque je l'interrogeais, au sujet de ses prétendus complices, — mes affiliés, si j'en ai, ne sont pas dans ma patrie. »

Le respect qu'il avait en apparence pour notre empereur, la reconnaissance qu'il vouait, prétendait-il, à la France hospitalière, n'était aussi qu'un bon billet à la Lachâtre. Il valait celui que nous faisaient payer les conspirateurs italiens, tout aussi dissimulés que les Polonais ; car depuis trop longtemps Italiens et Polonais se mêlent à nos discordes civiques pour travailler, au compte d'ennemis étrangers, à l'effondrement de tous les gouvernements !

A cette époque, le gouvernement impérial, qui brillait encore dans son déclin, qui voulait toujours paraître fort et sauver les apparences, ne vit ou ne voulut voir dans Berezowski que le patriote égaré, exalté, armé isolément contre l'oppresseur de sa patrie.

La justice impériale, d'après les conseils du château, ne fit de Berezowski qu'un Guillaume Tell polonais, et non un agent internationaliste de Bakounine.

La personnalité du jeune et séduisant Polonais, *martyr de la liberté*, était bien faite pour accréditer l'erreur volontaire caressée par l'Empire qui, de-

puis la guerre d'Italie, tournait par rancune au libéralisme.

Berezowski était un élégant jeune homme, tout vêtu de noir, portant, comme il le disait lui-même, le deuil de sa patrie. Sa figure intéressante avait des moustaches trop jeunes pour être bien fournies ; de légers favoris formant collier encadraient un visage des plus sympathiques.

A l'audience, malgré l'importance de son attentat, excusable, disait-on, par son fanatisme, il obtint, de la part des femmes, un succès inouï. Au milieu des dames du prétoire, il y en avait plus d'une qui tenait, par des attaches secrètes, à l'entourage du château.

Aussi la haute société impériale fut-elle plus clémente pour l'intéressant régicide que ne l'avait été le public indigné et colère du champ de courses.

La loi de la sûreté générale, qui devait atteindre les régicides dans tous les pays et venger personnellement le czar, n'atteignit pas complètement Berezowski, car il ne fut condamné qu'aux travaux forcés.

Ce fut un grief de plus que nourrit l'empereur de Russie contre Napoléon III, en partant de France où il avait été accueilli, dès son arrivée, par le coup de revolver d'un régicide.

En ne donnant pas, au profit de sa popularité, satisfaction au czar, notre souverain commit une faute de plus vis-à-vis de celui qui, comme son cher cousin, le roi de Prusse, ne se rendait à ses fêtes que pour y jouer une scène de la pièce des *Faux Bonshommes*.

Alors l'inimitié secrète du czar contre son auguste amphytrion devint plus légitime encore.

Sa fierté russe n'éprouvant que des atteintes cruelles sur le territoire de France, elle ne fit que rouvrir des blessures mal cicatrisées qui dataient de Crimée.

L'empereur de Russie ne fut pas salué, dès son entrée en France, que par le revolver de Berezowski. Un jour, en visitant le palais, il fut reçu devant le corps des avocats aux cris de : *Vive la Pologne!* par un membre du barreau qui dut à ce cri vengeur sa fortune politique.

Dès le départ des souverains étrangers, dès la protection implicite accordée à Berezowski, dès le démenti jeté à la loi de la sûreté générale, les conspirateurs internationalistes relevèrent la tête.

La loi de la sûreté générale n'ayant plus aucun pouvoir contre ceux qu'elle avait tant inquiétés devint une arme de guerre contre notre empereur au profit des conspirateurs qu'elle avait atteints.

Le pacte qui unissait les souverains contre les régicides n'existant plus, les conspirateurs, qui n'étaient plus mis en respect par cette loi, reformèrent leurs phalanges ; ils s'armèrent de nouveau contre les rois.

Le coup de revolver de Berezowski, qui faillit atteindre l'empereur de Russie, ne fit que resserrer ses liens avec le roi de Prusse contre un empereur laissant crier à l'un de ses sujets, à la barbe de l'autocrate : *Vive la Pologne!*

CHAPITRE X

LA SURETÉ, LES MŒURS, LA PERMANENCE ET LA POLITIQUE.

La police secrète, sous l'Empire, embrassait quatre grandes subdivisions administratives; elles relevaient moins du ministère de l'intérieur ou de la justice que du ministre d'État, c'est-à-dire de Sa Majesté.

Le préfet de police n'avait qu'une action très circonscrite sur sa police secrète dont la *sûreté* était la tête, dont la *politique* était la queue et dont M. Lagrange, chef de la division politique, menait la tête par la queue !

Ces quatre grandes subdivisions, qui subsistent ncore quoique très modifiées depuis, sont : la *sûreté*, les *mœurs*, la *permanence* et la *politique*.

Leurs services, divisés dans la même maison et trop divisés, sont appelés à une fusion désirable pour la sécurité de la cité.

En entrant par la porte du grand bâtiment du

Palais de justice, du côté du quai de l'Horloge, se trouve le bureau de la *permanence*. A gauche est le bureau des *mœurs*; à droite, le corps de garde des agents de la sûreté.

En traversant la nouvelle cour du Dépôt, dont j'ai donné la description à peu près complète dans un précédent volume, on arrive à l'autre partie latérale du Palais. C'est du côté du quai des Orfèvres que sont placés les bureaux de la *sûreté*, des *mœurs* et de la *politique*.

La police de sûreté, depuis que la préfecture de police a été, un moment, direction de *la sûreté générale*, quand la préfecture de police, sous M. de Maupas, était elle-même ministère de la *police générale*, la police de sûreté a pris une extension considérable.

Elle est appelée à absorber la *division politique*, la *division des mœurs* qui ne peut pas être plus séparée de la *sûreté*, que l'homme ne peut être séparé de la femme.

L'origine de la police de sûreté ne se perd pas, je l'ai dit, dans la nuit des temps. Elle n'existait pas avant Vidocq. Cet ancien bandit en fut le créateur.

Avant lui, les officiers de paix, tous indépendants les uns des autres, exerçaient, à leur manière, leur surveillance au profit de la sécurité de leur arrondissement.

Un voleur, traqué dans son quartier, pouvait aller exercer impunément son industrie dans un quartier voisin comme s'il eût été dans une autre patrie.

Ce fut Vidocq qui, en 1810, s'offrit à la préfecture pour organiser, comme mouton, un système d'es-

›nnage dans les diverses prisons qu'il avait tra-
rsées.

Il s'acquitta si bien de sa mission auprès de ses
ciens camarades, *mangeurs de fer* comme lui,
i'en 1821 il fut appelé à la préfecture non plus
›ur traquer *ses frères* en secret, mais bien pour
ur faire une chasse acharnée, comme chef de la
igade de sûreté.

Après la révolution de 1830, la police, inquiétée
mme elle l'est aux époques de révolution, dut se
iver du concours de ce chef de la brigade de sû-
té, un ancien échappé du bagne.

En 1832, la brigade de sûreté était dissoute ; mais
mme les services qu'elle avait rendus étaient in-
ntestables, malgré son personnel peu édifiant, la
igade de sûreté fut reconstitué sur de nouvelles
ises.

Jusqu'à cette époque, la *sûreté*, qui compte au-
urd'hui dans son service deux cent soixante agents,
›mptait à peine trente hommes.

Et quels étaient ces hommes? des anciens repris de
stice comme Vidocq !

Lors de la première réorganisation du service de
reté, il fut spécifié qu'aucune personne, ayant
bi une condamnation, même la plus minime, ne
›urrait faire partie du service.

Allard fut nommé chef de ce service ; Canler, ins-
cteur principal, fut chargé de recruter des agents
rmi les sergents de ville et des anciens soldats à
retraite.

Quoiqu'il fût arrêté en principe que la brigade de
reté, épuréé, siégerait à la préfecture de police,

on n'osa pas, pour plaire à l'opposition, lui faire prendre possession de ses bureaux.

On l'installa *provisoirement* dans une maison sise rue de Jérusalem, n° 5, qui lui servit momentanément d'asile.

Ce fut à cette époque que furent créés les agents nommés : *indicateurs*! Ils refleurirent de plus belle en 1852, sous la direction politique de M. Lagrange.

Ils furent pris, en 1832, parmi les anciens agents de Vidocq. Ils restèrent complètement indépendants du service administratif de la police de sûreté.

L'Empire devait, dans son intérêt personnel, défaire l'œuvre d'Allard en mêlant de nouveau l'ivraie au bon grain.

Certains Corses, en entrant à la sûreté, en firent une agence de provocation, au lieu d'être ce qu'elle avait été, depuis son épuration, l'honnête et vigilante sentinelle de la magistrature.

En entrant à mon tour dans la sûreté, je dus revenir aux saines traditions d'Allard, sans froisser une pensée souveraine dont le chef de la division politique était l'exécution absolue.

Le bureau des mœurs, à la préfecture, est d'origine moins nouvelle que celle de la sûreté. Aussi se ressent-elle de son origine antique et barbare.

Ce ne fut qu'en 1827 que M. de Belleyme fit supprimer l'impôt immoral que chaque préfet prélevait avant lui sur les filles publiques.

Chaque prostituée payait un droit fixe de trois francs par mois ; elles achetaient par cette somme

prélevée sur le prix de la prostitution une protection dont elles usaient et abusaient.

La police s'occupant plus de recevoir l'argent de la fille que de la surveiller, il résultait que le domicile de la prostituée servait de refuge à tout malfaiteur protégé par la police.

J'ai parlé précédemment et suffisament du *bureau des mœurs*, à propos des femmes de Saint-Lazare ; j'ai réclamé la fusion nécessaire du service des mœurs avec le service de sûreté, dont les agents ont à peu près les mêmes attributions, quoique l'exerçant dans des conditions différentes mais connexes.

Le *bureau de la permanence*, à l'encontre du bureau des mœurs, est d'origine toute nouvelle ; il ne date pas plus de vingt ans.

Il a été institué pour combattre cet autre usage barbare qui s'appelait : la détention préventive.

Par le bureau de la permanence, formé en 1862, la détention préventive n'existe plus.

L'inculpé, le second jour après son arrestation, est interrogé au petit parquet.

Si le chef de la sûreté ou l'un de ses inspecteurs ne connaît pas encore son nouvel hôte, il est relâché ! Si, au contraire, c'est une vieille pratique, il reste *en consignation* à la Conciergerie pour aller peupler une autre prison que celle du Dépôt dont le personnel se renouvelle à toutes les heures du jour et de la nuit.

A la permanence se fait le tri des vagabonds bons à prendre ou à relâcher, et l'épuration des filles bonnes à reprendre le trottoir ou à entrer à Saint-Lazare !

A la permanence, les vagabonds, les filles passent au tamis de l'état-major des inspecteurs, après avoir été pêchés par l'immense filet que leur tendent les cent quarante mains de l'agence des mœurs et les cinq cent vingt mains de l'agence de la sûreté.

A toute heure du jour des *Paniers à salades*, voitures fermées, passent sous la voûte de la porte du quai de l'Horloge pour y déposer l'écume de Paris que la police a fait sortir de sa fange.

Lorsque le panier à salade ouvre sa longue boîte cellulaire sur les *ramassés* de la grande ville qui dégorgent au Dépôt, on voit partir du bureau des mœurs ou du bureau de la sûreté un planton pour se diriger du côté du corps de garde des agents.

A l'arrivée de chaque nouvelle voiture, le même manège s'opère entre le planton de service et les agents qui reposent tout habillés au corps de garde d'en face.

Pour ces derniers, c'est l'heure de la reconnaissance entre l'inculpé que les agents ont ramassé la veille et le chef de la sûreté intéressé à bien connaître le chasseur et le gibier rabattu par le chasseur.

S'il est facile au chasseur de reconnaître sa proie, il n'en est pas de même pour la proie. Elle ne se doute pas que le monsieur en habit noir, dont elle a travaillé la veille les poches, ou que l'ignoble voyou qu'elle cherche à embaucher, est un agent déguisé qui l'a conduite jusque sous la main de la police.

Cette victime ne le reconnaît qu'à l'heure de la *reconnaissance*.

Il existe à la préfecture, comme au théâtre, une

salle spéciale servant de loge d'habillements pour tous les agents qui, avant de faire campagne, vont se grimer pour mieux figurer en scène.

Malheureusement les agents, la plupart d'anciens soldats, ne savent pas assez se grimer.

Ils ont conservé, par l'habitude des casernes, une certaine raideur qui les fait distinguer de la foule. Ils se font deviner surtout, sous leur déguisement, par leurs fortes bottes qui les trahissent d'une façon grossière.

Tant que je fus chef de la police de sûreté, je fis tous mes efforts pour donner à la sûreté un personnel ayant un caractère moins tranchant, moins soldatesque.

Cela ne m'était pas facile à cette époque où le caporalisme avait le haut du pavé.

Ayant à lutter contre le bureau de la politique, qui détournait la police de sa véritable voie en lui donnant une attitude provocatrice, je recherchai parmi les officiers de paix et les inspecteurs de ce temps-là les gens étrangers à la politique militante. Hélas! ils étaient rares!

Indépendamment de M. S***, mon secrétaire, je trouvai peu d'hommes capables de lutter adroitement sans le laisser paraître contre les tendances agressives de la police politique.

Au moment où l'Empire commençait à s'agiter sous l'impulsion des rancunes de Décembre, le bureau de M. Lagrange n'était pas fait pour se séparer de son personnel.

A mesure que la fermentation grondait, le bu-

reau politique prenait une importance inquiétante pour le bureau de la sûreté.

Sa véritable mission, qui est de veiller à la sécurité des personnes et des propriétés, était encore une fois menacée par des étrangers qui s'inféodaient de nouveau dans mon service.

Pour que ma division ne reprît pas le caractère fondamental que lui avait donné son fondateur Vidocq et que lui avait retiré son réorganisateur Allard, je résolus de m'assurer le concours de tous les honnêtes gens, fermant l'oreille à la politique et ne l'ouvrant qu'aux conseils du devoir.

J'avais remarqué depuis longtemps un jeune officier de paix qui, au moment des élections, dans les échauffourées de toute nature, unissait la plus grande fermeté au plus grand sang-froid.

Dans plus d'une occasion délicate et difficile j'avais été à même de suivre ce jeune homme ; c'était un Parisien, qui, au milieu de la légion césarienne si antipathique à la capitale, allait droit son chemin, courant simplement, bravement partout où son devoir l'appelait.

Il était jeune ; moi, j'étais déjà vieux.

Dans notre métier, il faut se chercher et s'étudier pour bien se comprendre.

Et prévoyant la tempête qui allait gronder sur l'Empire, je cherchai autour de moi un successeur capable d'y faire tête.

J'avais bien S***, mon secrétaire, aussi honnête, aussi intelligent que dévoué, mais la maladie le minait. Il n'avait pas besoin d'aller au-devant des

ouragans de la vie pour en être terrassé; il était frappé par un mal incurable.

Un jour qu'un incendie avait éclaté rue Albouy, le jeune officier de paix dont je parle avait mis tant d'impétuosité à conjurer ce sinistre, à encourager ceux qui le suivaient, qu'il avait failli y perdre la vie en tombant sur un pan de mur écrasé.

Il faisait encore preuve d'héroïsme, en retirant une autre fois du canal Saint-Martin une femme et un enfant qui s'y noyaient. Il obtenait pour ce beau trait une médaille d'or de sauvetage.

Un autre jour, à la première représentation des *Parisiens à Londres*, il dégage des mains de la foule irritée un garde de Paris sur le point d'être assommé et étranglé

Un autre fois, à la salle du *Pré aux Clercs*, dans une réunion publique présidée par M. R......, avocat, où M. Macé assiste pour maintenir l'ordre, il dénonce et sauve un agent qui à la suite de ses discours inspirés par un zèle maladroit, vient de soulever l'indignation publique.

Le président, irrité par le provocateur, se tourne vers M. Macé; il l'interpelle ainsi :

— Vous devez connaître cet homme ? Demandez-lui sa carte d'électeur ?

Demandez-lui plutôt, monsieur le président, répond Macé, sa carte de police.

Aussitôt la foule se rue sur l'agent. M. Macé, qui vient d'accomplir son devoir d'honnête homme, le continue en restant dans son rôle et en protégeant contre la foule celui qu'il a démasqué.

Narquois, il fait face aux furieux qu'il a d'a-

bord désarmés par son à-propos tout parisien et et par son air bon enfant. Téméraire, il défend contre tous un inspecteur qu'il a paralysé désormais au risque de déplaire à ses chefs.

Ferme, courageux et juste, tel était celui que j'avais remarqué entre tous les officiers de paix, le plus jeune de tous, et qui ne devait sa position qu'à lui-même.

Prévoyant qu'à la suite de son dernier acte de courage il pouvait bien être en défaveur auprès du chef de la division politique, je fis mander le jeune Macé à mon bureau.

Je lui proposai de devenir mon second, d'être pour moi ce qu'avait été Canler à Allard à la sûreté; il me répondit :

— Je suis désolé de vous refuser, monsieur Claude; mais appelé depuis hier au poste de commissaire de police, je ne puis, tout en m'élevant jusqu'à vous, descendre hiérarchiquement vis-à-vis de l'administration et de moi-même.

— C'est juste, lui répondis-je, et votre réponse me prouve que sans moi vous arriverez, un jour ou l'autre, au but que je rêvais pour vous.

Alors l'Empire, devenu libéral, récompensait déjà ceux qui possédaient ce qu'il n'eut jamais : le sens moral, c'est-à-dire le courage uni à la droiture.

Quand donc les ambitieux comprendront-ils, même en politique, que la ligne droite est le plus court chemin pour parvenir.

Je ne suis resté chef de la sûreté, je n'ai été prophète vis-à-vis de M. *Macé* que parce que celui-ci

a suivi la route dédaignée des habiles : le chemin du devoir.

Cet épisode m'a éloigné du sujet traité dans ce chapitre. Il y est venu presque malgré moi pour prouver, après avoir défini sommairement les attributions des quatre bureaux de la police secrète, qu'il y a encore, et plus que jamais, des honnêtes gens dans la police.

Cet épisode indique par les personnes qui la dirigent aujourd'hui qu'elle est bien digne de l'estime publique.

Quant à la division politique, si j'en ai moins parlé cette fois, c'est que j'en avais parlé plus longuement précédemment en citant ses agents beaucoup moins recommandables que ceux des autres divisions.

On ne pourra pas plus supprimer la police qu'on ne pourra écraser le mal humain !

Quant à la politique, sa section n'a que faire à la préfecture.

Du jour où elle n'y sera plus représentée, la police composée d'honnêtes gens pour combattre le vice éternel... sera la chose la plus respectable du monde.

Peut-être n'est-ce encore qu'un idéal ?

CHAPITRE XI

LES JOURNALISTES SOUS L'EMPIRE.

Sous l'Empire, la Chambre était muette, la presse ne parlait que pour être bâillonnée. Le journalisme était souvent orné, en tête de ses colonnes, d'un communiqué ou d'un avertissement préalable.

Lorsque le pays en 1864 se réconcilia avec la liberté, on peut dire que presque tous les journalistes de l'Empire sortirent du ministère de l'intérieur en passant par le cabinet de la préfecture de police.

Après l'élection de cinq membres de l'opposition au Corps législatif, la presse respira. Elle se sentit un peu plus libre, le gouvernement fut obligé de céder aux demandes d'autorisation de la presse régénérée par la tribune.

M. Thiers, l'homme le plus influent de la presse et de la tribune d'autrefois, venait de reprendre sa place à son fauteuil parlementaire. Renversé dix

ans auparavant avec la statue de la Loi, par le sabre d'un Lespinasse, par les gourdins des soldats de Bertoglio, ce fils de la Révolution revenait, armé de tous ses droits.

Désormais il fallait compter avec la liberté. Le brumaire de nuit était passé. Le soleil du 14 juillet se levait pour réchauffer les cœurs des proscrits de Décembre. L'opinion parlait dans des journaux qui, à la vérité, n'étaient encore que les échos du Palais-Royal jalousant les Tuileries, les organes d'un député libéral, au fond, l'espion de ses rédacteurs républicains.

Les journaux les plus purs : *L'Opinion nationale et le Courrier du dimanche*, avaient pour directeur, l'un M. Adolphe Guéroult, normalien très cher au Palais-Royal, l'autre un Valaque connaissant fort bien le chemin des Tuileries.

Ce que ces journaux d'opposition modérée recevaient de *communiqués* pour rire était incroyable. Ils occupaient tout le cabinet de la presse officielle ; ses rédacteurs faisaient presque chaque jour un journal pour les journaux de *L'Opinion nationale* et du *Courrier du dimanche*.

Les communiqués y pleuvaient comme une malédiction du ciel, mais c'était pour le bon public une véritable bénédiction.

Enfin l'opinion était satisfaite, la liberté respirai.. et le public ne se doutait guère que c'était le gouvernement qui entre-baillait les fenêtres et la porte de la presse de l'opposition... officielle !

La police avait des ordres formels émanant du bureau Lagrange pour surveiller les journaux, petits

et grands, nés ou à r aît. Il fallait ou les étoi ou les tourner.

Un premier journal fut étouffé, un second tourné; on compromit un rédacteur en chef pai accointances avec M Rouher.

Le château p ' un aimable député qui a un art particul... pour tourner un journal d'op sition. Par la grande expérience de ce député, le jo nal redouté ne tardait pas à devenir inoffensi mort-né.

Voici par quel procédé : lorsqu'un bourgeois, léaniste ou républicain, riche et ambitieux, éprou le besoin de créer une feuille libérale, on dépêc auprès de lui ce député au Corps législatif.

M. ***, ancien journaliste lui-même, sous le g vernement déchu, essayait de démontrer au futur recteur du journal à naître que l'Empire était le j libéral des gouvernements.

Il le lui prouvait, lui qui était dans les secrets château. Il se faisait fort de le dispenser d'un c tionnement à verser, s'il voulait l'accepter com rédacteur en chef pour la moitié des appoin ments du rédacteur de son choix. M. *** étai bon enfant!

Il était rare que le bourgeois libéral repou les offres du député au Corps législatif. Tout li ral que soit un bourgeois, il n'est pas moins fl d'être considéré pour quelque chose dans le g vernement qu'il taquine, d'obtenir comme réco pense de ses mutineries la croix de la Lég d'honneur à laquelle tient tant madame son épou



pour le prestige de son nom et pour le relief de son enseigne.

Alors le journal orléaniste ou républicain qui s'était annoncé comme très libéral devenait un nouveau journal de l'Empire. Il était écrit par un journaliste recevant les communiqués du ministère de l'intérieur, parce que M. ***, député au Corps législatif, ne pouvait, sans se compromettre, rédiger lui-même l'article de son bourgeois.

Cette feuille annoncée comme très libérale, ne répondant plus aux espérances de ses abonnés, devenait feuille morte. Le journal succombait, l'Empire était sauvé jusqu'à concurrence d'une nouvelle feuille à naître, d'une nouvelle course à faire *par ordre*, de la part de l'ancien journaliste, député au Corps législatif.

A cette époque, un journaliste revenant d'Afrique créa, sous le patronage du château, une correspondance qui, par une combinaison machiavélique, fut rédigée par des rédacteurs, anciens proscrits de Décembre.

Au moment de l'évolution forcée de l'Empire vers le libéralisme l'Africain fut chargé de raccoler parmi les *Proscrits* de bonne volonté des chroniqueurs politiques voulant bien écrire sous sa dictée, que l'empereur, l'auteur du *Pauperisme*, était le plus libéral des souverains de l'Europe.

La correspondance de cet Africain fut l'œuf du ministère Ollivier.

Le coup d'Etat de l'Empire autoritaire d'où surgit M. de Morny eut pour exécuteurs des officiers de la *Petite Afrique*. Le coup d'Etat de l'Empire libéral

sortit de la correspondance de ce nouveau revenant d'Afrique.

La grande duchesse, soudoyée par la Prusse, recevait les thalers qui tombèrent dans les mains de certains chroniqueurs étrangers. Ils eurent aussi un journal à eux pour défendre l'Empire libéral, et son principe des grandes nationalités protestantes contre les peuples latins.

Ce journal qui froissait toutes les convictions religieuses et politiques de la nation mourut. Il fit place, par un autre cautionnement féminin, à la *Revue des races latines*.

A cette époque le sens moral était tellement oblitéré qu'on ne savait plus démêler le juste de l'injuste, toute notion du bien et du mal était confondue par la faute de l'hôte ténébreux des Tuileries.

La génération nouvelle qui avait grandi dans unc atmosphère de plomb, sous l'action délétère d'un régime arbitraire, inquiet et sinistre, ne savait plus où guider ses aspirations

Humiliée du présent, furieuse du passé, inquiète de l'avenir qui lui paraissait plus sombre encore que le présent, elle riait de tout pour ne pas en pleurer, Elle ne cherchait même plus sa voie. Perdue dans la nuit, elle se moquait d'elle-même en criant au quinze août :

« Ohé Lambert ! »

Ou elle chantait :

« Le pied qui remue ! »

Je l'ai vue, cette jeunesse de 1860 dont l'avenir avait été barré par un coup d'Etat, dont le présent

e donnait plus aucune promesse à l'avenir, je l'ai ue au *convoi de Murger.*

C'était par un temps sombre, pluvieux, triste omme la plus triste journée d'hiver. Le corps de auteur de la vie de Bohème, le chantre de *Mimi* tait conduit, de l'hospice Dubois au cimetière Iontmartre, par des étudiants qui ne se souciaient lus guère des joies de *Mimi* ni des expédients de chaunard !

Dans leurs rancunes, ils criaient, sous une pluie ersistante et implacable : vive Ganesco ! le Gaesco du *Courrier du Dimanche !*

C'était en 1861, l'Empire en était arrivé à redouer jusqu'à l'enterrement du poète de Mimi que a jeunesse des écoles, indifférente à sa mort, faisait ourner en une manifestation politique !

Et en l'honneur de qui ? D'un étranger qui se aisait un piédestal du corps du poète, parce que a veille le ministre de l'intérieur avait écrit à '*Officiel* : « J'apprends que M. Grégory Ganesco i'est pas Français, je m'étonne qu'un étranger se permette de venir insulter aux institutions de notre pays ! »

La jeunesse faisait sur la tombe du poète le plus eune, le plus français et le plus sincère, une ovaion à un étranger ne recevant une mercuriale du ninistère de l'intérieur que pour retourner au châeau et y recevoir des compliments sur son zèle servir les idées libérales de l'empereur !

Car le *Courrier du Dimanche* du Valaque comme a correspondance du château de l'Africain n'était pour ses rédacteurs qu'une souricière ? Ceux qui te-

naient les fils d'acier de cette trappe étaient peut-être d'aussi bonne foi que leurs victimes ; en tous les cas, tous étaient trompés !

La brave jeunesse cherchant un pilote pour se conduire sur une mer sans horizon, sans rivage, était aussi bien abusée avec ces journalistes de l'*opposition pour rire* qu'avec les souteneurs de l'Empire qui, dans leurs journaux, essayaient en vain à l'égarer !

Cependant la police ne quittait pas d'une semelle ces journalistes se préparant à la lutte, dans un camp dont les tentes étaient fournies par le gouvernement.

Au café de Madrid, au Suède du boulevard Montmartre, *Au Rat mort* de la rue Pigalle, tous les bohèmes de la littérature et de la politique avaient leurs fileurs. Ils étaient talonnés par les grosses bottes des pisteurs de M. Lagrange, coureurs à la peau noire, aux cheveux noirs, aux moustaches cirées et relevées en crocs.

En vérité, la préfecture n'avait pas besoin de ces fileurs pour connaître les allées et venues des révolutionnaires du café de *Madrid*, du *Suède* et du *Rat mort*.

Leurs patrons politiques se chargeaient de signaler pour la préfecture leurs moindres faits et gestes. Nos inspecteurs pour tous ces journalistes filés, de 10 heures à minuit, de café en café, jusqu'à leur domicile, ne servaient, à vrai dire, qu'à les protéger contre les voleurs !

Déjà d'autres espions observaient ces journalistes et nos fileurs qui ne voyaient pas plus loin

que le bout de la pointe de leurs moustaches en croc.

Ces espions, c'étaient les Allemands.

Sur les boulevards, dans tous les quartiers fréquentés de la capitale, on montait, comme je l'ai déjà dit au commencement de ce volume, de nombreuses brasseries et hôtelleries qui étaient autantde foyers d'espionnage politique.

En ce temps-là, parmi les journalistes les plus directement visés par le parquet, était Villemessant, le directeur du journal le *Figaro*, berceau du lanternier célèbre : Henri Rochefort.

J'ai connu Villemessant à une époque où il était loin d'être le directeur fortuné du journal le *Figaro*.

Dans ses nombreuses tribulations judiciaires, j'ai été à même de le suivre. Je puis dire que cet étonnant journaliste, plein d'entrain et d'initiative, valait mieux que beaucoup de ses confrères qui lui ont tant jeté la pierre.

Son plus grand tort a été de ne reculer devant rien pour faire aboutir une bonne farce de son *cru*. Sans fiel, sinon sans malice, il était le premier à réparer le mal qu'il avait causé à autrui. Après tout, dans la bataille du journalisme que Villemessant a soutenue jusqu'à sa dernière heure, il n'a fait du mal qu'à lui, il a fait du bien à tout le monde.

Lorsque j'étais commissaire de police, attaché à la section des théâtres, je le fréquentais souvent, c'était déjà un petit journaliste, aux forts appétits.

Ses feuilles de spectacles-annonces, dont le programme se vendait à la porte des théâtres, rele-

vaient de la préfecture. Et en ma qualité de commissaire des théâtres, il avait besoin de moi pour discipliner ses nombreux vendeurs qui, par le débit de leurs programmes, faisaient concurrence à l'*Entr'acte*.

Quoique Villemessant ne fût pas encore célèbre, il était déjà *quelqu'un*. Il jouait très gros jeu au restaurant Bonvalet; il vivait en grand seigneur au milieu de riches négociants des Halles, honnêtes habitants du quartier du Temple qu'il *blaguait* avec une verve intarissable.

Ses saillies rabelaisiennes éclataient dans des phrases à lui. Il avait beaucoup vu et beaucoup vécu.

A une époque où tout le monde courtisait la République, il avait fondé des petites feuilles frondeuses et satiriques : la *Bouche de fer*, le *Petit Caporal*, etc., etc.

Légitimiste, je ne sais s'il avait une foi bien robuste en son prince; ce que je sais, c'est qu'il avait une grande confiance en lui-même.

Gil Blas et Figaro, il s'incarnait dans ces deux types par l'aplomb de l'un, par la finesse de l'autre. S'il était moins élégant que les héros de Lesage et de Beaumarchais, cela tenait au milieu dans lequel il vivait.

Ce qu'il avait bien d'eux, c'était leur malice.

S'il s'était fait *annoncier*, le dernier des métiers, c'était pour mieux prendre son élan avant de parvenir à l'apogée du journalisme. Gentilhomme, avec des idées de Prudhomme en politique, il voulait devenir le plus riche des gens de sa profession

pour écraser de son luxe le bourgeois dont il n'enviait que les jouissances.

Je le vois encore avec son habit bleu aux boutons de cuivre, ses souliers-escarpins remplaçant par leurs rosettes la boucle d'acier de l'ancien régime. Je me rappelle ses yeux calmes et fouilleurs, ses cheveux courts et drus plantés sur un front bas, ses lèvres sensuelles, son large menton déjà à deux plis, accusant une volonté soumise cependant à de dévorantes aspirations.

Tel était Villemessant à quarante ans.

Alors il cherchait sa voie, après avoir déjà touché à tout comme Beaumarchais, en art, en politique, en commerce, en littérature, etc., etc.

Il guettait un Mécène qui lui échappait, parce que de son temps il n'y avait plus de Mécène. Il cherchait la fortune, il ne la rencontra que lorsque sa malice et son flair lui indiquèrent que le Mécène du XIXe siècle est M. *Tout le monde*, et que pour le capter il faut compter surtout sur la sottise d'autrui !

Grand mystificateur, ce fut par son goût inné pour la farce qu'il parvint à fonder le journal le plus curieux, le plus intéressant, le plus lu de tous les journaux parisiens.

De son temps, Villemessant n'eut qu'un émule. Mais le tempérament de cet émule, aussi original avec moins d'allures, ne pouvait être longtemps pour lui un sérieux concurrent.

Plus Parisien que lui, ce compère en joyeusetés, n'aspira jamais comme le fondateur du *Figaro* à fourrager dans le faubourg Saint-Germain. Ce *dé-*

mocrate, émule du *royaliste*, se contenta de folâtrer dans la rue. Ces deux fondateurs de la presse gauloise sont Villemessant, le père du *Figaro* et Commerson, le père du *Tam-Tam* et du *Tintamarre*.

L'un Gringoire des salons, l'autre Gringoire du faubourg ne furent pas moins dans leur genre les Homère de la gauloiserie.

Rochefort sortit de leurs entrailles.

C'est de ces deux pôles que jaillit la flamme mordante du satirique sur un terrain que ces loustics ont dédaigné, celui de la politique.

Commerson et Villemessant, ces titans de la farce, ces frères gaulois, ne restèrent pas moins des frères ennemis.

Ce n'était pas comme on aurait pu le croire la politique qui les divisait? Non! ils ne s'entreprenaient pas pour si peu! Ce qui les divisait, c'était la question de boniment et la question d'annonces.

L'un attaquait l'autre en face du public, absolument comme des marchandes de la halle en pleine vente!

Seulement lorsque le public riait trop fort de leurs lazzis, après s'être jetés avec trop de désagrément leurs marchandises à la tête, ils se fâchaient.

Commerson, ce petit homme sec et trottinant, à la figure diabolique, aux veines du front en fourche qui se gonflaient entre deux mèches de cheveux frisées avec rage, contrastait physiquement comme spirituellement avec la face rubiconde, pleine de contentement du ventripotent burbier.

L'un était le journaliste *Tant mieux*, l'autre, le journaliste *Tant pis !*

Quand ces loustics étaient à bout d'arguments, ils s'adressaient aux tribunaux.

Le tribunal, qui ne tenait pas à voir le prétoire changé en tréteaux, les renvoyait dos à dos.

Commerson attaquait Villemessant en vertu de son caractère atrabilaire ; et c'était Commerson qui, le plus souvent, devenait le mauvais marchand de ces querelles purement commerciales !

En 1862, le tribunal mit fin à leurs querelles par le texte d'un jugement libellé ainsi contre Commerson et de Villemessant, répondant par un article plein de malice à son rageur collègue plein de fiel :

« Comme l'article ne contient que des expressions « qui, à raison du ton habituel des journaux dont « Commerson et Villemessant sont rédacteurs en « chefs, ne peuvent être considérés comme *inju-* « *rieuses*, le tribunal déboute les deux journalistes ; « il renvoie Villemessant des fins de la plainte et « condamne Commerson aux dépens. »

Alors le comique de l'affaire tourna de la part des juges contre les deux plaignants. Les deux journalistes, furieux, oublièrent devant ce libellé leurs querelles ; ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, ils se tournèrent contre le tribunal en montrant le poing aux juges !

Commerson était toujours, comme en cette circonstance, le plus battu, parce qu'il était le plus rageur.

La rancune du rédacteur du *Tintamarre* provenait d'un fait qui se rattache de trop près à la fondation du journal le *Figaro* pour que je ne le rappelle pas.

Après le coup d'État, Villemessant cherchait encore sa voie, quand Commerson avait trouvé la sienne en créant son *Tintamarre*.

Un jour, Villemessant, qui n'avait plus de feuilles depuis qu'elles avaient été dispersées par le coup de balai de Morny, vint trouver son ami, et il lui tint à peu près ce langage :

— Copain ! Mon prince est trop honnête ! Il a des préjugés que je ne partage pas ! Je suis réduit à l'inaction ! A l'inaction à quarante ans, c'est raide ! Comme au point de vue de nos rancunes politiques, nous partageons la même manière de voir dans un but très différent, je viens t'offrir mes services. Ouvre moi ton livre d'annonces et d'abonnements. Et si ma vieille expérience en journalisme peut t'être utile, je te l'offre de grand cœur. Ne pouvant être utile aux miens, des timorés ! je veux l'être à l'homme le plus spirituel que je connaisse. C'est un blanc qui va être utile à un rouge ! Elle sera *bonne*, celle-là ! Mais puisqu'on a *cassé ma canne*, je veux la casser à mon tour sur le dos de mes lâcheurs.

Commerson, très confiant quand on flattait sa vanité et ses intérêts, ouvrit son livre d'annonces à Villemessant. Au moment de consulter son registre, un remords cependant arrêta Villemessant, trouvant en cette circonstance son copain trop naïf :

— Cependant ? ajouta-t-il, je ne te prends pas en

traître, si je faisais un journal pareil au tien, m'ouvrirais-tu si complaisamment ton livre d'adresses ?

— Mon fils, je ne te crains pas ! riposta Commerson sur un ton olympien. — Il n'y a qu'un *Tintamarre* !...

Cela était vrai ; mais huit jours après il y avait un *Figaro*.

Et huit jours après paraissait le *Figaro*, hebdomadaire, avec une partie des réclames du journal le *Tintamarre*.

Commerson ne pardonna pas, de la part de Villemessant, cette franchise à la Bismarck. Il ne l'appela plus autrement que M. 2,900, parce que c'était le chiffre auquel s'était arrêté la nomenclature des annonces au *Tintamarre*, à l'époque où Commerson avait ouvert son livre à son malin confrère.

Tous les deux se valaient, en fait de tours de ce genre.

Mais lorsque Villemessant devint le journaliste le plus fortuné de son temps, il racheta par des actes de bienfaisance inouïs, par des boutades de générosités sans pareilles, ces charges risquées ou cruelles que lui inspirèrent son besoin de jouissances et son amour de la mystification.

Un volume ne suffirait pas à les raconter.

Ces faits n'entrent pas dans le cadre de ses mémoires. Si j'ai tenu à tracer les portraits de ces deux journalistes, c'est qu'ils sont les plus curieuses figures du journalisme parisien sous l'Empire.

Tous les deux ont tenu sur les fonts baptism aux

de l'église drolatique un enfant sorti de leur giron : Henri Rochefort ?

En effet, ce foudroyeur de l'Empire, qui surgit de l'œuf du *Figaro*, n'est-il pas un fils de Commerson quand il écrit au début de la *Lanterne* :

« La France compte trente-six millions de sujets, sans compter ses sujets de mécontentement !

N'est-ce pas là du *Tintamarre* politique?

Un dernier épisode peint bien ces deux journalistes des neiges d'antan, dont le type parisien a tout à fait disparu.

Un jour, j'arrivai à l'imprimerie *Chaix* pour une affaire concernant un certain journal qui en était à son dernier avertissement ; Commerson et Villemessant se rencontrent.

Le directeur du *Figaro* était avec un gros monsieur tout de blanc cravaté, replet et lourd, suant l'or par les pores :

— Eh bien, mon vieux, crie Villemessant du plus loin qu'il aperçoit Commerson, en lui désignant son Turcaret. — En voilà encore un! Tu vois monsieur ? Il m'apporte cent mille francs. Elle est bien bonne, la tête ! Regarde-moi ça? Est-ce assez réussi ?

— Mon fils, répond Commerson frisant sa moustache et tournant tout autour du bonhomme, d'un air mélancolique, tu peux te vanter d'avoir de la chance? Je n'ai jamais trouvé des... amateurs comme monsieur, moi ! A peine si mes pigeons veulent mettre cent sous dans mon *Tintamarre*. Encore prennent-ils avec moi le rôle de la pie voleuse, en m'emportant mes couverts. As-tu de la chance d'a-

les pigeons à cent mille francs? Moi, je ne
: que des melons à trente sous!

·ant ce colloque, le gros personnage est placé
e saint Laurent sur le gril ; il ne sait s'il doit
u se fâcher. Il roule des yeux blancs, il fait
ıche en cœur à Villemessant, à Commerson le
lant avec une admiration de plus en plus in-
nte.

ın, le monsieur part comme une flèche pour
per à de nouveaux brocards.

ımerson le suit des yeux, il dit à Villemes-
qui se frotte les mains parce qu'il en a fait
: *une bonne* !

Malheureux, il est parti! Il a encore sa
e?

Une montre? Fi donc! réplique Villemes-
ui quitte à son tour son copain.— Je laisse ça
tamarre!

C'est égal! murmure Commerson qui regagne
: de son journal et qui veut avoir le dernier
c'est égal! Il court tout de même après la
e!

cette circonstance, Commerson était plus
nt que juste. Villemessant, après tout, a fait
actionnaires des gens parfaitement rentés.
ı bienfaisant, autant que Commerson était
ı rageur, le fondateur du *Figaro* a laissé
les siens d'unanimes regrets; Commerson,
ses collaborateurs, n'a laissé qu'un sou-

journalistes, deux curieuses personnalités qui
de la génération de 1830, ont fermé sur eux

la porte de la bohème. Ils sont morts en gardant la clef dans leurs poches !

Commerson ne pourrait plus mettre, aujourd'hui, sa montre en gage pour fonder son *Tintamarre*, Villemessant ne pourrait plus fonder son *Figaro* avec les économies de quelques commis voyageurs édentés, boulevardiers pour rire.

Esprits ingénieux et sans préjugés, comme tous les conquérants, ils ont fondé sans capitaux ce qui ne peut se monter avec tous les capitaux de la terre : le journalisme parisien. Ils ont établi son pouvoir sur ce qu'il y a de moins durable : la satire.

Ils ont beaucoup fait contre une époque dont ils n'étaient pas les enfants. Rieurs éternels, ils se sont attaqués, uniquement pour faire rire, au régime grotesque de l'Empire qui les avait si étonnés !

L'Empire devait s'éteindre sous le coup de grâce d'un de leurs enfants, Henri Rochefort qui, à son tour, mit Duvert et Lausanne, Villemessant et Commerson en pamphlets !

La police en ce temps-là faisait, je l'ai dit, une partie des journaux politiques. Leurs rédacteurs en étaient souvent des hommes achetés par la préfecture. La police donnait aussi beau jeu à des enfants perdus de la presse qui, en se rappelant l'ancien régime, ne comprenaient rien à ce caporalisme dans le journalisme, réglé d'après le coup d'État.

Les élèves des écrivains de 1848 trouvaient singuliers que pour traduire leurs pensées il fallût courir, après un mot d'ordre donné, pour les nouvelles politiques, au ministère de l'intérieur, pour les faits divers à la préfecture de police.

Ces journaux, en coupes réglées, dont les rédacteurs en chef étaient payés par un tailleur, par un bottier, par une des nombreuses favorites de Napoléon III, ne pouvaient avoir une grande action contre ces francs-tireurs de la presse parisienne.

Ils prêtaient trop le flanc à leurs coups, mitigés à peine par un *communiqué*.

Quand ces francs-tireurs étaient bombardés par la magistrature, ils ne croyaient jamais que, pour avoir pondu quelques gaietés satiriques contre les Tuileries en joie, ils dussent être menacés de toute la colère de leurs heureux hôtes.

Si un vieux routier comme Villemessant se moquait des foudres en carton de Jupiter-César, s'il demandait en se rendant à la Conciergerie un colleur pour mettre du papier dans sa cellule qu'il connaissait si bien, les conscrits des bataillons à jeun de la presse indépendante n'allaient pas en prison si gaiement.

J'ai vu pleurer devant mon mandat d'amener, dont mes poches étaient bourrées contre la presse libérale, bien des jeunes journalistes, martyrs malgré eux de l'Empire.

Ils ne sont devenus plus tard des personnages politiques que parce qu'ils ont couché contre leur gré à Sainte-Pélagie, moins par la faute de leurs articles aussi impayés qu'incolores, que par la faute du trop grand zèle des bonzes de l'impérialisme.

Que d'irréconciliables a créés la loi Guilloutet! que de recrues amenées par l'avertissement préalable à M. Thiers, cheval de renfort d'une opposition s'organisant sans bruit, se disciplinant,

comme les compagnons d'Ulysse, avant d'entrer dans le cheval de bois qui devait battre en brèche l'édifice impérial.

Ces recrues sont devenues légions quand le coup de pistolet du prince Pierre, tiré sur le plus jeune de ces francs tireurs du journalisme, décida de la chute de l'Empire.

Ce glas funèbre, qui retentit d'Auteuil aux Tuileries, n'eût pas fait trembler et pâlir jusqu'à Napoléon III, si, le premier, l'empereur eût ri de Rochefort au lieu de le faire pourchasser par sa police particulière.

Si les politiques de la préfecture n'eussent pas forcé Rochefort à sortir du *Figaro*, il n'eût pas fait la *Lanterne*, et sa *Lanterne* ne l'eût pas amené à la députation.

Mais l'Empire ne savait pas rire franchement.

Ce fut l'éclat de rire de Rochefort qui le tua ses lazzis eurent pour écho le canon Krupp dont l France reçut, par la guerre, par la Commune, l plus épouvantables contre-coups.

CHAPITRE XII.

LES MAITRESSES D'ANTAN.

Je fus requis un jour par une noble marquise qui avait reçu un coup de pistolet lui ayant traversé la joue droite.

Le malfaiteur, pressant cette noble dame de répondre de certains faux dont il s'était rendu coupable, n'était autre que son propre frère !

Lorsque je me présentai à l'hôtel de la marquise, je vis une dame tout ensanglantée étendue sur son canapé. Malgré sa blessure, elle conservait encore, malgré la maturité, les traces d'une éclatante beauté.

Quoiqu'elle souffrît horriblement de son mal, quoiqu'elle pût à peine parler, elle me dit qu'elle était très désireuse de me recevoir en tête-à-tête pour me supplier de ne pas donner suite à la plainte que, dans un premier moment de souffrance et d'indignation, elle avait adressée au parquet.

Je répondis à cette noble sœur de voleur et de faussaire que, malgré le but légitime de sa générosité envers un membre de sa famille qui en était cependant si peu digne, je ne pouvais faire droit à sa demande, car la justice suivait déjà son cours.

J'étais d'autant mieux autorisé à répondre ainsi à la dame que depuis plusieurs mois sa famille occupait particulièrement la magistrature. En effet le rôle aussi pittoresque que ridicule de cette personne titrée était l'objet d'un scandale de plus dans le monde parisien.

Mariée au marquis de M***, dont les aïeux comptaient vingt-deux de ses parents morts sur l'échafaud révolutionnaire, ce qui prouvait qu'il était de la plus haute lignée, la noble dame n'avait pas moins appartenu au demi et même au quart de monde.

Lorsque son frère, un simple employé du Comptoir d'Escompte, lui tirait un coup de pistolet dans la joue, les tribunaux s'occupaient de la marquise comme si elle eût été encore du monde le plus vulgaire.

Son père, un cocher, un vrai cocher de fiacre, n'ayant pu aussi tirer à vue sur sa noble fille, réclamait alors du tribunal une pension alimentaire qu'elle lui refusait !

Ce père, moins cruel cependant que son fils, se contentait de lui écrire, en lui réclamant sa pension :

« Prenez garde ! je pourrais bien aller chez vous, le chapeau de toile cirée sur la tête, le fouet à la main, vous faire danser, marquise ? »

Pour que le cocher le prit de si haut envers madame la marquise, il fallait qu'il la connût comme pouvait la connaître cet auteur de ses jours.

Or, sa noble fille avait débuté dans la vie en louant des garnis, et elle avait fini par épouser un gentilhomme de quatre-vingt-deux ans, après avoir mené l'existence la plus excentrique avec tous les fils de famille de la plus haute noblesse.

Il est vrai que le gentilhomme, qu'elle avait épousé dès qu'elle avait amassé de bonnes rentes dans son double métier de logeuse et de courtisane, n'était guère plus recommandable que sa légitime moitié.

Rallié au premier Empire par ambition, par cupidité, le marquis, à la chute de Napoléon Ier, s'était ressouvenu de son ancienne origine.

Pour venger ses aieux, il n'avait pas craint d'attacher à la queue de son cheval la croix de la Légion d'honneur qu'il avait reçue de Bonaparte. Il ne s'était pas borné à ridiculiser cette institution, il avait soustrait la cassette de la femme d'un frère de l'Empereur fuyant Paris et les Cosaques.

En 1815, le noble marquis avait payé de l'exil un acte justiciable des tribunaux.

Le marquis de M***, s'était si bien fait oublier depuis, qu'en 1855 il passait pour mort.

Son nom, jadis trop connu, ne sortit de l'oubli qu'en 1868, au tribunal civil, réveillé par l'étrange famille de sa femme, que M. de M*** avait faite marquise uniquement pour redorer son blason aux écus de cette impure !

Les journaux de l'époque relatèrent dans un

double procès ces faits étranges qui ajoutèrent un chapitre de plus à l'histoire des grands scandales parisiens.

A cette époque, ils étaient nombreux ces scandales ! La littérature d'alors qui est, comme dans tous les temps, le reflet des mœurs est remplie d'allusions relatives aux faits de même nature. Mes agents étaient sur les dents à force de filer les amants de ces dames et de constater, sans trop chercher, leurs flagrants délits d'adultère.

Il est vrai que les maris mécontents qui se mettaient ainsi en frais de représailles ou de procédures étaient les plus candides et les plus méritants. La majorité se contentait comme le marquis de M*** et sa digne moitié, bombardée par un frère voleur, et par un père cocher, de rechercher d'anciens amants, dans le but plus pratique de leur faire souscrire des billets à ordre.

Si je ne craignais pas de faire rougir aujourd'hui des fils de famille, je citerais bien des pères qui épiaient leurs maîtresses d'antan, anciennes actrices ou anciennes hétaires, par spéculation, pour se faire des rentes avec l'or de leur Jupiter.

Que pouvait-on attendre d'une cour dont les deux frères, l'un prince, l'autre souverain, étaient les fils d'une messaline qui avait fait tant d'enfants à leur image.

Grandes dames et courtisanes mêlées, tel était en partie le personnel féminin de l'entourage impérial. Mais glissons, n'approfondissons pas.

Si les grandes dames donnaient parfois l'exemple du plus honteux libertinage, que devaient être les

petites, dont l'effronterie n'était pas tempérée par l'éducation pour rivaliser avec les épouses de leurs entreteneurs blasés.

La fin de l'Empire a été le règne des dames du lac, des jeunes gens aux camélias et des couturiers.

On peut connaître le niveau où s'élevait le flot de la prodigalité courtisanesque, en signalant une dame du lac qui payait à sa lingère une note de 12,000 fr., et qui se faisait traduire en justice par ses cochers, uniquement pour faire savoir à ses adorateurs qu'elle possédait des cochers de jour et des cochers de nuit, et qu'elle avait trente chevaux dans ses écuries.

Et le lendemain, au bois, vingt jeunes *camélias* se pressaient autour du ressort de la belle petite pour acquitter toutes ses notes en souffrance !

Telle fille de portière, qui avait peut-être laissé ses premières illusions à un Alphonse des faubourgs, faisait payer un prix fou ses moindres caprices à un fils de famille.

Les *Perles*, les *Fleurs de thé*, les *Rigolboches*, en conduisant leur ressort autour du lac, ne passaient pas sans trembler devant les ouvreurs de portière qui, au *grand prix*, stationnaient près de la cascade.

Elles craignaient de rencontrer, comme cela arriva à l'une d'elles, un aimable voyou, son premier lanceur, qui, la voyant saluer des cavaliers en gilet à cœur, s'écriait un jour :

— Oh, malheur ! les gandins ont nos restes ! »

Je vais citer un autre exemple des désagréments survenus à un très grand personnage qui eut la

faiblesse d'épouser aussi une actrice, sa maîtresse d'antan.

Les mésaventures qui lui survinrent commencèrent à l'époque où eut lieu le scandale du double procès de la marquise de M***. Elles se continuèrent après la mort de son époux, et bien après la chute de l'Empire.

Cette dame, comme l'épouse du plus ancien gentilhomme de France, sortie des dernières couches sociales, n'était pas non plus la femme du premier venu ; car son frère fut longtemps ministre de l'Empire.

Mlle C***, la maîtresse de M. D***, je gaze jusqu'aux initiales, était une assez jolie fille.

Comédienne pour la forme, elle se souciait fort peu de son art ; pour elle il n'était qu'un moyen de choisir un entreteneur riche ; elle s'était empressée de quitter les planches dès que son cœur avait cru pouvoir se fixer sur la personne de M. D***.

M. D*** était un beau viveur, plus sceptique que blasé, plus fanfaron encore que sceptique. Il croyait avoir la vocation du Lovelace ; il n'en avait que le caprice. Il posait en roué de la Régence, mais pour dissimuler son oisiveté.

Frère d'un homme très important qui eut en mains le Portefeuille, il ne touchait lui-même à la politique que pour se donner de l'importance dans le monde dont il n'aimait que les plaisirs.

Lorsqu'il connut par désœuvrement Mlle C***, il ne sembla pas que son caprice pût s'amplifier au delà des proportions d'un amour passager, ni durer

plus longtemps que ne vivent les roses du boudoir de cette Laïs de coulisses.

Mais la dame était précisément dans tout l'épanouissement de son été, elle ne voulait pas finir comme la Laïs antique !

Elle s'accrocha donc avec la ténacité de la pieuvre à M. D*** qui, au déclin de son automne, fondit comme cire sous les ardeurs de son adroite maîtresse.

Elle eut un enfant, juste neuf mois après une liaison qui, dès le principe, commencée dans un souper, aurait dû durer aussi ce que durent les roses.

Après la naissance de l'enfant, le tout Paris fut très étonné d'apprendre un jour le mariage légitime du viveur, du vieux garçon libertin avec sa maîtresse.

L'excuse de cette extravagance était peut-être dans le désir, de sa part, de régulariser la situation du fils.

En tous les cas, le chef de la famille, encore ministre, trouva que la raison de son frère, pour être bonne par elle-même, était d'une morale par trop logique, par trop désagréable pour les siens.

Le réparateur de l'honneur de sa maîtresse d'antan vécut isolé, sans trouver de compensation dans la nouvelle famille qu'il s'était choisie.

Une fois l'actrice passée à l'état d'épouse et de belle-sœur du ministre, elle ne se gêna plus pour recommencer sa vie d'autrefois.

Ce n'est pas en vain qu'on a vécu longtemps sur les planches !

Le roman théâtral de l'*Ambassadrice* est éternel, on revient toujours à ses premières amours.

Le mari qui, pour donner un nom à son fils, avait épousé la mère, se vit entouré de gens qui ne lui rappelaient plus du tout son premier milieu.

Pour fuir des cousins, jeunes premiers de Carpentras ou de Brives-la-Gaillarde, des mères d'actrices qui encombraient plus son office que son salon, pendant que les jeunes premiers s'approchaient trop du boudoir de la dame, l'époux *réparateur* déserta le foyer conjugal. Il alla au cercle, il négligea de plus en plus jusqu'à son fils pour qui il avait d'abord tout sacrifié!

Madame ne tarda pas à reprocher en termes amers les absences de monsieur, et monsieur lui répondit avec aigreur que c'était parce que son foyer était trop occupé qu'il le désertait.

A peine le flambeau de l'hyménée était-il allumé, qu'il se changeait de part et d'autre en une torche incendiaire.

Finalement les choses empirèrent au point que les époux, pour ne pas mettre le feu aux poudres arrivèrent à n'être plus d'accord que sur la nécessité de rompre leur union.

Madame qui, dès son enfance, avait sucé le lait de l'indépendance, n'hésita pas à reprendre son ancienne liberté ; elle la reprit avec d'autant plus d'ardeur que monsieur lui avait reconnu en dot une somme ronde d'un demi-million.

Monsieur, piqué d'amour-propre, qui s'était cru d'abord aimé pour lui-même, n'était pas fâché,

de son côté, de reconquérir la liberté devant celle qui se souciait si peu d'être son esclave.

Une convention fut passée, signée entre les deux parties, dans laquelle les époux, en dépit de la loi, se rendaient leur liberté *de jour et de nuit.*

Sur ces entrefaites, un Prussien passa par là!

C'était à l'époque où les Prussiens étaient partout, depuis le départ en France du roi de Prusse. Ce gentilhomme tudesque, un baron du plus beau roux, d'une prestance martiale, ne tarda pas, sitôt la liberté rendue à la femme du frère du ministre, de le remplacer avec tous les avantages que lui donnaient sa jeunesse et sa martialité.

Le Prussien se gêna si peu sous le toi conjugal que le véritable mari, désormais sans mandat, se décida à quitter tout à fait son toit, pendant que sa femme s'afficha tellement avec le Tudesque qu'elle finit par scandaliser ses gens n'appelant plus l'intrus que :

« Le Prussien de madame! »

Pendant que le Prussien de madame s'installait au foyer déserté par le mari, celui-ci transportait ses lares à un autre gîte déserté également par un mari aussi complaisant que lui.

Il faisait son nid dans la maison vacante d'un sculpteur en renom, dont la femme, Sapho inconsolable, cherchait aussi un consolateur.

Elle le trouva dans le mari supplanté de son plein gré par son Prussien, mari sans emploi dont la vocation était de réparer les dommages paternels ou conjugaux, et de raccommoder les accrocs causés par les coups de canif donnés dans tous les contrats.

Au moment où les conjoints illégaux se créaient un ménage à part, en dehors du ménage légal, la guerre éclata.

C'était aussi au moment où le frère du ministre s'était si bien amouraché de sa suppléante qu'il rêvait au moyen de se débarrasser de sa femme, de passer en Suisse pour user de la naturalisation étrangère, afin de casser son mariage au profit de celle qui remplaçait la mère de son enfant.

Le mari propose et la guerre dispose.

Pour le malheur du mari de l'ancienne actrice, aussi bien que pour le baron prussien, il fallut que tous les deux s'éloignassent d'un foyer qui avait si agréablement changé de maître.

Par patriotisme, le mari rentra dans le giron conjugal, par patriotisme encore le baron prussien en sortit.

Deux ans se passèrent.

Ce rapprochement forcé des époux si mal assortis ne fit que les aigrir.

La maîtresse d'antan, en reprenant, par la force des choses, son mari prodigue, ne put s'empêcher de le comparer au baron absent.

La comparaison ne tourna pas à l'avantage du mari.

L'ancienne actrice frisait la quarantaine; elle était parvenue à cet âge où Balzac fait de la femme un être supérieur dont les ardeurs se révèlent avec une impétuosité que ne connaissent plus les hommes de l'âge de M. D***.

Lorsque la paix fut conclue, la guerre redevint

lus vive dans ce ménage déjà disloqué avant l'arivée du Prussien.

Quand celui-ci revint en France, la femme de I. D*** rappela à son mari son ancien contrat.

Celui-ci, de plus en plus froissé dans son amourropre, sinon dans son amour, se rappela un peu ard qu'il était père.

Fort de ses nouveaux devoirs, il se décida à plaier en séparation.

Humilié par sa femme, honteux de ses préférences our un étranger doublé d'un ennemi, il résolut de apper sa femme dans la personne de son fils.

Pour donner une valeur à ses griefs contre elle, ui qui n'était pas sans reproches, il s'adressa au arquet.

Je fus chargé de trouver Mme D*** en défaut; je onnai à M. D*** un de mes agents pour filer sa mme qui, forte de ses conventions passées avec son ari, chevauchait de nouveau avec le Prussien de n choix, depuis la paix.

J'avisai le Requin qui, à cette époque, avait de ands loisirs, le gouvernement de la République se éfiant de cet agent qui avait joué un rôle trop actif ns les complots fomentés par les hommes de l'anen régime.

A cette époque, Mme D··· commençait à redouter ttitude de son mari, si peu soucieux, disait-elle, sa parole donnée et écrite; elle voyageait du nord midi de la France, avec son Prussien devenu n inséparable.

Dans les hôtels, aux tables d'hôte, partout, c'é-

tait « le Prussien de madame » qui commandait les repas, retenait les lits, etc..

Pendant ce temps, la première chambre du tribunal prononçait la séparation des deux époux dont se souciaient fort peu M. et Mme D***.

Ce qui les préoccupait davantage, d'accord avec la justice, c'était le sort de leur enfant.

Depuis l'époque du mariage de M. D*** avec sa maîtresse, mariage dont le fils avait été le prétexte, l'enfant avait grandi.

Les magistrats édifiés sur la conduite plus qu'irrégulière du père et de la mère avaient décidé, pour éloigner cet enfant du milieu dans lequel il avait vécu, que le jeune garçon serait placé dans une maison d'éducation religieuse.

Ses parents ne pouvaient l'y visiter à tour de rôle qu'à des époques déterminées et assignées par le tribunal.

Pour l'un comme pour l'autre le coup était aussi cruel.

Madame, quoique légère, était restée mère.

Monsieur, un viveur dont l'amour paternel s'était réveillé après tant d'années, n'était que plus ardent à posséder son fils dont il s'était séparé plus tard par son inconduite.

Lui qui n'avait épousé sa vieille maîtresse que pour donner un nom à son enfant, il voulait à tout prix le sauver des mains d'une mère qui, la première, l'avait fait dévier du devoir.

Un jour, averti par Requin, il apprend que son fils doit se promener un dimanche avec sa bonne, au marché aux fleurs.

Au moment où Requin fait le guet, M. D*** prend subitement son fils dans ses bras, l'enlève au grand ébahissement de la foule et l'emporte.

Des passants qui ont vu cette scène protestent ; ils veulent courir pour s'opposer à ce rapt.

L'agent Requin, déguisé en ouvrier, se mêle à ces défenseurs bénévoles, il calme leur indignation contre le ravisseur par ces seuls mots.

— Pas de tapage. Il n'y a pas de *bobo*. C'est un papa qui reprend son mioche.

M. D*** s'éloigne triomphant.

Il croit que désormais nulle puissance au monde ne peut le séparer de son fils.

Il compte sans la loi qu'il a tant outragée par son contrat sacrilège avec sa maitresse d'antan.

Réfugié dans un port de mer, prêt à passer en Angleterre avec son fils, il est rattrapé par les agents de la loi.

Il est obligé de s'incliner devant la justice.

Alors l'expiation du viveur est complète.

Frappé par ce dernier coup, il meurt dans des souffrances terribles.

Sa veuve, loin de le plaindre, consolide de plus en plus la situation du baron prussien.

Avis à tous ceux qui veulent réparer les torts des maîtresses d'antan !

Là ne finit pas l'histoire, le frère de M. D*** pour venger son frère, s'interpose entre son enfant et sa mère trop fidèle à ses infidélités !

Un jugement ne tarde pas à intervenir ; il attribue à son oncle la garde exclusive de l'enfant mineur.

Voilà maintenant la mère dans la position cruelle

où était placé le père quelques mois auparavant.

L'expiation continue pour elle.

Mais Mme D*** est une femme d'énergie. Elle se courbe sous la loi, avec l'intention bien arrêtée de l'affronter comme les poursuites de la famille de son mari, comme les jugements de l'opinion et tous les arrêts de la magistrature.

L'enfant va subir de la part de sa mère un nouvel enlèvement.

Mais Mme D*** ne le commettra pas aussi brutalement que celui opéré par le père.

Elle a été actrice, elle se connaît en surprises, en trucs de théâtre.

Elle jure d'être plus adroite que le défunt.

Elle ne se laissera pas prendre comme lui par les agents de la police ; à artiste, artiste et demi.

Un jour, le jour de l'an, elle se présente à la maison d'éducation religieuse où est enfermé son fils.

Elle prie le bon père de la laisser seule avec son enfant pendant que le religieux restera assis dans l'antichambre.

Le révérend père ne peut se refuser à ce vœu d'une mère.

Quatre heures se passent dans ce doux tête-à-tête, le bon religieux malgré sa mansuétude chrétienne, commence à s'impatienter, Mme D*** reparaît ; elle supplie le révérend de lui accorder encore cinq minutes, le temps de donner ses dernières caresses à son enfant.

Le religieux ne peut refuser ces cinq minutes de grâce, après avoir attendu quatre heures employées

à cajoler, à embrasser sans témoin un fils dont elle est si privée.

Ces cinq minutes sont aussi bien employées que l'ont été les quatre heures.

De l'autre côté de la pièce dont la fenêtre donne sur la campagne, on a fait passer l'enfant depuis longtemps. Et le fiacre qui l'a conduit à une destination inconnue revient alors pour reprendre la mère.

A son tour, Mme D*** saute par la fenêtre où l'attendent des amis inconnus qui ont déjà recueilli l'enfant.

Le fiacre repart pour déposer la mère chez ces amis.

Là on déshabille l'enfant, on lui passe des vêtement de fillette, et en route pour la frontière.

Alors la bonne amie de nos ennemis regagne son logis.

Qu'y trouve-t-elle, le religieux qui là-bas avait la garde de son fils et qui demande à sa mère ce qu'elle en a fait, depuis sa fuite et les quatre heures écoulées.

Le bon révérend est responsable de l'enfant disparu.

La mère, forte de sa ruse et de son fils absent, ne lui répond qu'en lui faisant essuyer des rebuffades.

Le religieux voyant qu'il ne peut rien attendre de Mme D***, se rend chez l'oncle, devenu le tuteur de l'enfant confié à sa garde. Il expose sans phrase, sa mésaventure et son embarras.

L'ancien ministre, très expert en matière de po-

lice, s'aperçoit dans tout ceci qu'il a été absolument joué par l'adroite comédienne.

Il pense cependant que tout n'est pas perdu. Il se rappelle qu'il a été ministre, sous l'ancien régime.

Aussitôt c'est moi qui reçois un avis de la part de mes chefs qui, jadis, ont obéi a l'ancien ministre ; il faut que je mette sur pieds tous mes agents pour entourer la maison de sa belle-sœur.

Une escouade, conduite par Requin lui-même, est envoyée pour cerner la maison de la veuve, jour et nuit.

Désormais elle ne fera plus un pas sans être suivie, surveillée ; chaque agent reçoit l'ordre de s'attacher à elle comme son ombre.

Le lendemain, dès l'aube, à l'heure où les dames du rang de Mme D*** commencent leur nuit, une petite vieille, au corps voûté, enveloppée d'un mauvais tartan, descend de la maison surveillée pour arriver péniblement à une station de fiacre. L'un des agents, la voyant se traîner avec effort jusqu'à une voiture, lui offre charitablement le bras pour l'aider à enjamber le trottoir.

Cette bonne femme, aux cheveux gris, à la marche hésitante, n'était autre que Mme D*** qui se souvint alors de son ancien métier d'actrice, pour jouer comme mère ce nouveau tour à ses fileurs et à ceux de son enfant ?

Deux jours après, la mère retrouvait son fils hors de France.

On parla longtemps, dans le Paris élégant, de cet enlèvement qui donna, à l'exemple d'une petite fille

d'une des Trois Grâces du Directoire, une femme et une mère de plus à la Prusse!

Sous l'ancien régime, malgré nos mœurs bourgeoises, il était aussi de bon ton, pour tous nos grands seigneurs improvisés, d'imiter les mœurs de la Régence et de la cour de Louis XV.

Tout ministre, prince ou sénateur avait une maîtresse dont l'entretien coûtait beaucoup plus cher que sa *légitime*. Il est vrai que son épouse, pour payer les toilettes qu'elle se préparait mystérieusement comme l'empereur prépara jadis son coup d'État, il est vrai que cette épouse était bien obligée de puiser ailleurs que dans la bourse de son mari l'argent nécessaire à son budget de coquette.

Et chaque épouse agissait au mieux de ses intérêts pour faire plus d'honneur aux grandes réceptions, des Tuileries, de Saint-Cloud ou de Compiègne.

Mais le niveau révolutionnaire avait passé cependant sur cette nouvelle société renouvelée de la Régence; femmes et maris n'avaient pas tous le stoïcisme des Richelieu et des petites filles du Régent. Les femmes surtout se plaignaient de leurs rivales. Une d'elles apostropha un jour une grande tragédienne au sujet de son amant, son époux qui, ancien ministre, ne dut sa fortune qu'à sa naissance, lui un descendant de la main gauche de Napoléon Ier.

— De quoi vous plaignez-vous? lui riposta la tragédienne avec hauteur et qui avait un fils de ce ministre, tandis que sa femme restait stérile, — de quoi vous plaignez-vous? je fais ce qu'il vous est

impossible de faire : je perpétue la race des Napoléons ?

Une autre dame, au Bois de Boulogne, insulta une dame du Lac, célèbre actrice des Variétés, osant croiser sa calèche avec celle de la *légitime;* une vraie princesse, conduisant aussi son phaéton, mais avec beaucoup moins de crânerie.

La princesse, menaçant de son fouet l'actrice, lui cria, exaspérée de son impertinence :

— Qu'est-ce que vous êtes, misérable, pour me manquer ainsi de respect?

— Je suis, répéta-t-elle, en fouettant ses chevaux avec défi, ce que vous ne pouvez être, par droit de naissance, et ce que je suis, par droit de conquête : je suis le Passage des Princes!

Elles allaient bien les maîtresses d'autrefois! Où sont-elles, celles qui n'ont pu aller à l'étranger comme la belle sœur et le neveu d'un ancien ministre? Elles sont allées où vont les neiges d'antan!

CHAPITRE XIII

LE CHAPELIER COIFFÉ ET LE BARBIER RASÉ

Le Requin, malgré son nom peu engageant, était un peu farceur; ses farces répondaient cependant à son emploi et à son tempérament. Elles aboutissaient toujours à de la répression ou à de l'emprisonnement.

Dans la fuite opérée si habilement par Mme D..., je me doutais que la rusée comédienne avait été aidée par l'adroit policier. Je pensais que le Requin, mis en quarantaine par ses anciens collègues, n'avait été le défenseur de la mère, après s'être fait le soutien du mari, que pour mieux jouer ses camarades qui ne le recevaient plus dans leurs rangs qu'à leur corps défendant

Je m'en ouvris à ce sujet à cet agent qui s'en défendit.

Son passé me rappelait trop son habileté à se jouer des gens pour que je le crusse sur parole.

Je vais raconter deux faits qui, en me ramenant à l'époque où se continue mon récit, prouve l'ingéniosité du Requin qui, dans son habileté de fileur loustic et d'espion madré, n'avait pas son pareil.

Les hommes de la précédente génération se rappellent le fameux Mangin, le marchand de crayons ? Il arrivait en calèche, casque en tête, affublé d'un costume de templier, sur les places publiques, pour exhiber et vendre sa marchandise avec un aplomb frisant l'impertinence.

Je le vois encore avec sa longue barbe rousse, sa physionomie narquoise, dominant, du haut de son équipage, la foule avide de recueillir ses lazzis.

Je me rappelle aussi son fidèle *Vert-de-Gris*, juché derrière lui et jouant avec acharnement sur son orgue un air de valse, pendant que le patron remuait une manne d'où sautaient des médailles de cuivre à l'effigie du Maître.

Je l'entends s'écrier d'une voix un peu enrouée en caressant d'une main sa longue barbe, quand il ne faisait pas sauter les médailles dans sa manne ou qu'il ne taillait pas un crayon de son catalan gigantesque :

« Messieurs, vous vous demandez sans doute pourquoi, moi, Mangin, honnête industriel, patenté, médaillé, je suis à cette place comme tous les polichinelles qui se jouent des badauds et de leur crédulité. Tenez, vous, là-bas, qui me regardez? Je devine votre pensée. Comme tous les autres, vous me qualifiez intérieurement de charlatan ! Eh bien, oui, c'est vrai, je suis charlatan ! C'est le



« revers de ma médaille, avec mon portrait, moins « garantie par la Monnaie que par la bonne répu- « tation de mes crayons. Tout n'est-il pas *contraste* « ici-bas ? A l'ombre, le soleil ; à la fange, la fleur ; « aux cousins, les maris ; à leurs femmes, les belles- « mères !... Et savez-vous pourquoi, moi, Mangin, « j'ai ce casque, j'ai cette robe de charlatan ? Eh « bien ! je vais vous le dire : Un jour, j'étais « vêtu comme vous, comme vous, monsieur dont je « dessine la silhouette... ne parlant pas plus que « vous, croyant comme vous, dans ma candeur, « que la bonne mine de mes crayons devait suf- « fire à la *mienne!* Erreur ! J'étais seul de mon « opinion, et le public passait pour courir au-devant « de qui ? d'un polichinelle, d'un charlatan vêtu « d'un casque comme moi, d'une robe comme la « mienne, il vendait je ne sais quelle mauvaise dro- « gue, pendant que moi je restais avec ma honte et « mes bons crayons. Alors un beau jour, fort de ma « conscience, fort de la valeur intrinsèque de mes « produits, j'ai foulé aux pieds les scrupules d'une « fausse honte et d'un légitime orgueil, et je me suis « dit : Eh bien, moi aussi, je serai charlatan ! Oui, « Mangin, le fabricant patenté, l'industriel mé- « daillé, se fera polichinelle, pitre, paillasse... non « seulement pour plaire aux badauds, mais pour « être utile à tous ceux qui veulent user de la mine « de ma fabrique, bien préférable à ma mine de « bouffon. Oui, messieurs, je suis Mangin, Mangin « le charlatan, mais je vends de bons crayons ! »

Cet appel au public, de la part du célèbre Mangin, n'attirait pas, autour de sa calèche, que des

amateurs de ses lazzis et de ses crayons ; ces gogos étaient panachés de nombreux picks-pockets qui, pendant son boniment au public, s'empressaient de fouiller les poches des badauds.

Les vols, dans la nombreuse et ambulante clientèle du marchand de crayons casqué, se multiplièrent avec tant d'acharnement que Mangin, qui, par son état, relevait de la préfecture, crut de son devoir d'en avertir la police.

Alors je chargeai le Requin et sa brigade de surveiller les picks-pockets qui se faufilaient dans la foule qui, pour mieux admirer Mangin, prêtait facilement le flanc à ces coupeurs de bourse.

Voici le stratagème qu'inventa le Requin pour prendre dans un seul coup de filet tous les voleurs qui, quotidiennement, se donnaient rendez-vous autour des nombreux badauds du charlatan uniquement pour s'attaquer à leur bourse.

Après avoir averti ses fidèles compagnons, la Fouine et Bagasse, et plusieurs agents, le Requin alla trouver Mangin.

Il savait que le marchand de crayons, avant de donner ses séances sur la place, se tenait chez un marchand de vins voisin où il prenait ses repas. Il se fit présenter à lui, un jour qu'il déjeunait avec son fidèle Vert-de-Gris. Il lui déclina sa qualité. Il le prévint que deux de ses collègues, c'étaient Bagasse et la Fouine, s'apprêtaient à faire bonne et prompte justice des voleurs qui ne cessaient depuis quelque temps de travailler les poches de son public, au risque de nuire à sa considération personnelle,

— Mes collègues, ajouta le Requin, sont disposés en ce moment à en finir d'un seul coup avec les nombreux vols qui se commettent autour de vous. Pour que la répression soit aussi prompte qu'efficace, il faut que vous m'aidiez.

— Parlez, lui répondit Mangin qui avait tout intérêt à se mettre bien avec les gens de la préfecture. Parlez, monsieur l'inspecteur, je suis à vos ordres.

— Eh bien ! lui répondit le Requin, il faut, pour cette fois seulement, que je prenne le rôle de Vert-de-Gris dans la séance que vous allez donner à votre public ; en un mot, il faut que je le remplace.

— Parfait ! répondit Mangin qui avait l'entendement facile, parfait. Je devine. En jouant de l'orgue, à la place de Vert-de-Gris, vous dominerez la foule, et quand vous jugerez le moment opportun de surprendre les voleurs, la main dans les poches de mon imbécile de public, vous les avertirez par un des airs de ma manivelle. Ai-je saisi ?

— Vous y êtes, reprit le Requin en souriant, et vous étiez né pour faire un diplomate.

— J'y songerai, riposta Mangin sur le même ton, quand je n'aurai plus de voix pour être charlatan. Car, ajouta-t-il comme s'il était encore dans sa calèche, qu'est-ce qu'un diplomate ? un charlatan qui, à l'encontre de Mangin, pour rouler son public, ménage sa voix et tous ses autres moyens donnés par la nature.

Mais si le policier et le marchand de crayons riaient de l'idée trouvée par mon Requin, Vert-de-

Gris regardait d'un œil louche et piteux son futur remplaçant.

Cette idée-là ne le faisait pas rire, parce qu'elle lui faisait perdre les bénéfices que lui octroyait son patron à chaque séance.

Cependant il finit par remettre son casque et son costume de fantaisie à son remplaçant lorsque celui-ci, en échange, lui mit dans la main une pièce de cinq francs.

Dix minutes après, le Requin, dans le costume de Vert-de-Gris, Mangin, en bourgeois, parce qu'il ne s'habillait en templier que devant son public, montèrent en calèche.

Cette fois, le marchand de crayons, qui tenait à purger son public des parasites menaçant son commerce et sa réputation, fut plus éloquent, plus paradoxal que jamais. Il parla longtemps, il fut verbeux comme un avocat, agressif comme un député, paradoxal comme un rédacteur du *Tintamarre*. Il enleva son public.

Pendant que Mangin jetait en autant de fusées ses coq-à-l'âne à un public ébloui, le Requin ne quittait pas des yeux les amateurs de bourses se pressant contre les amateurs des lazzis du marchand de crayons.

Et lorsque celui-ci eut fini pour crier au faux Vert-de-Gris :

— En avant la musique!

Le Requin joua l'air : *Partant pour la Syrie*, air convenu entre lui et ses collègues pour pincer les voleurs en train de barboter dans les poches des clients du célèbre Mangin.

Aussitôt dix agents se ruèrent dans la foule pour cueillir les picks-pockets, pris la main dans le sac. Mangin suspendit sa représentation pour dessiner sur son gigantesque album, de son crayon le plus doré, un œil menaçant, symbole de la scène réglée entre le Requin et lui, dans l'intérêt de sa réputation et pour la sécurité de son public.

Cette fois-là, le dépôt de la préfecture fit une abondante moisson, grâce à l'imagination de mon Requin.

Lorsque, après la fuite de Mme D***, je lui rappelai cet épisode, je lui prouvai que je n'étais pas dupe de sa malice, je lui opposai son ami Bagasse, un agent, lui disais-je, qui n'avait jamais failli à son devoir, et qui avait toujours mis son zèle au service de ses chefs.

— Pas toujours, me répondit-il, car monsieur Claude se rappelle sans doute l'histoire du *chapelier et du barbier du cimetière Montmartre.*

J'avais oublié cette aventure qui, du reste, mettait en relief la malice du Requin dont plus d'une fois, Bagasse, aussi vantard que peu perspicace, eut à se plaindre.

Comme cette aventure me ramène à l'époque où se passe mon récit, je vais la raconter.

Vers la fin de l'année 1868, l'orage commençait à gronder dans le ciel impérialiste, et tout servait de prétexte dans le camp de l'opposition pour exciter et provoquer les foudres de Jupiter-César.

Les pèlerinages au tombeau de Godefroy Cavaignac devenaient pour les adversaires de l'Empire une superbe occasion, à la veille de l'anniversaire du coup

d'Etat, de faire ressusciter ses victimes et de les faire sortir de leur tombe comme des revenants vengeurs.

Les chefs de l'opposition, revenus de l'exil après des amnisties successives, devenaient plus audacieux à mesure que le gouvernement devenait plus timoré, plus hésitant et plus faible.

On était à la date fatale qui marque la fin de bail que fait chaque gouvernement à la France. La *Lanterne* de Rochefort brillait avec éclat dans le déclin qui s'accentuait de plus en plus au palais des Tuileries.

La bourgeoisie, frondeuse par tempérament, se reprenait à *voir* clair dans la nuit que lui avait faite trop longtemps le nouveau gouvernement. Elle redemandait ses libertés perdues.

L'ombre de Baudin, évoquée par les irréconciliables, était un spectre de plus, avec Godefroy Cavaignac, dont se faisaient une arme les futurs aspirants au gouvernement à naître contre le gouvernement destiné à mourir !

En ce temps-là la police politique avait fort affaire

Le procès du cimetière Montmartre fit surgir les jeunes chefs de l'opposition nouvelle ; il fit lever des légions, d'autant plus nombreuses qu'elles avaient été longtemps contenues dans leurs sourdes revendications.

Il n'était pas de jour que la police de M. Lagrange ne signalât à la police de sûreté des citoyens à surveiller, perturbateurs d'autant plus dangereux qu'ils n'appartenaient plus à la classe des journalistes,

opposants par profession, ni à celle des anciens proscrits, rêveurs surannés de 1848 !

Maintenant, c'étaient de simples bourgeois, des boutiquiers sur lesquels les soldats de l'ordre auraient dû compter, qui se mêlaient à la grande colère plébéienne. Ils suivaient les traînées de poudre pour indiquer eux-mêmes aux adversaires de l'empire le plus sûr moyen d'y mettre le feu afin de faire sauter plus vite le palais des Tuileries miné, en 1869 par l'étranger, et par la France humiliée d'avoir été si longtemps bâillonnée.

Dès 1869, la France se rattrapait de son silence. Elle dépensait à profusion toutes ses économies de colère et d'injures !

On m'avait signalé, aux manifestations du cimetière Montmartre, deux libéraux qui s'étaient fait remarquer par leur véhémence acrimonieuse ; c'étaient précisément deux de mes plus proches voisins.

L'un était chapelier, l'autre perruquier, ils habitaient l'avenue Victoria. Ils étaient liés d'une étroite amitié cimentée par la même foi politique. Ils n'étaient séparés de leur domicile que par la porte cochère contre laquelle se prolongeaient les boutiques des deux frères et amis.

Ils étaient mariés ; les dames partageaient avec leur époux leur amour sans bornes pour l'humanité; ce qui contribuait à grossir la clientèle de ces libéraux, amis du progrès comme leurs dames étaient les amies de l'homme.

Un jour Requin et Bagasse furent dépêchés par moi pour surveiller de près mes deux industriels,

et pour les bien connaître avant d'opérer une enquête domiciliaire.

Lorsque Requin et Bagasse se présentèrent, l'un chez le perruquier, l'autre chez le chapelier, ils trouvèrent les patrons absents. En revanche les dames, occupées après la clientèle, reçurent avec une courtoisie enchanteresse ces deux messieurs de la préfecture.

L'une et l'autre étaient des personnes fort agaçantes. Elles avaient cette beauté du diable, si particulière à la Parisienne; et elle possédait ce bagou de la boutiquière qui ne manque pas de charme vis à-vis de la pratique.

Pour être policier, on n'en est pas moins homme.

Requin, qui venait pour attraper le mari fut pris à la glu de son épouse, une brune piquante aux yeux de diamant, à la bouche rose dont les lèvres souriantes s'ouvraient comme la fleur aux baisers du soleil. La brune était la chapelière.

Bagasse, qui se présentait dans la même intention sous le prétexte mensonger de se faire la barbe chez la perruquière, fut pris plus vite encore au blaireau de la barbière. C'était une blonde au profil de vierge. Par malheur ses yeux bleus ne se baissaient pas assez devant les hommes qui ne demandaient qu'à se damner pour ses regards de *sainte* n'y touche.

Bagasse ne tarda pas à oublier aussi sa mission policière. Il accrocha à la pointe de ses moustaches un cœur qui ne demandait qu'à se laisser prendre pour la sécurité du foyer conjugal.

Bref, mes policiers furent si bien endoctrinés par

les sirènes, qu'ils revinrent à la préfecture avec un blanc seing en faveur de leurs époux.

Comme cela ne faisait pas le compte du bureau de M. Lagrange, on trouva étrange que les deux républicains qui s'étaient fait tant remarquer au cimetière Montmartre, qui s'absentaient une partie des nuits pour se mêler à des sociétés secrètes, fussent si innocents aux yeux de leurs fileurs.

Alors des agents politiques se mirent à surveiller à leur tour mon Requin et mon Bagasse.

Ils apprirent que pendant que les maris quittaient leur foyer pour aller politiquer, les agents chargés de les filer se contentaient d'occuper leur alcôve, et d'y remplacer un mari absent ou soupçonné.

La brune et la blonde, l'une en coiffant le chapelier, l'autre en rasant le barbier, se jouaient doublement et d'un même coup de la foi conjugale et de la police.

Comme Requin était bien plus malin que Bagasse, il se douta par les allées et venues de ses confrères, qu'il était épié à son tour; il songea que son silence intéressé sur le chapelier pourrait lui attirer de graves désagréments.

Alors il changea ses batteries. Il conseilla à sa maîtresse qui, déjà, ne pouvait plus vivre sans lui, de faire contre son époux le contraire de ce qu'ils avaient entrepris en sa faveur.

L'épouse, engluée à son tour par le Requin, consentit à livrer son mari à la justice, pour avoir plus de loisirs avec son amant.

Aussitôt résolu, aussitôt fait.

Le Requin dénonça l'époux à la police politique ;

il donna à l'appui de sa dénonciation des pièces accusatrices fournies par l'épouse du républicain.

Ce que la coquetterie féminine avait imaginé au profit du mari, la passion le défit au profit de l'amant.

Celui-ci posséda tous les bonheurs, avec la femme de l'homme qui, dénoncé et livré par son suppléant, fit rentrer son espion dans les bonnes grâces de la préfecture.

Autant le sort du Requin était enviable, autant celui de Bagasse était digne de pitié.

Par sa mansuétude vis-à-vis du barbier qu'il avait fait cornard, non seulement Bagasse était suspecté par la préfecture, mais par sa victime.

A l'arrestation de son ami le chapelier, le barbier exerça contre Bagasse toute la rage qu'il nourrissait contre les vils suppôts du tyran !

Chaque fois que, pour complaire à sa belle, Bagasse confiait sa barbe au rasoir du mari outragé, l'agent amoureux était dans les transes ; il craignait que l'arme professionnelle du mari, par un mouvement prémédité, ne lui coupât le cou !

A la longue, Mme la barbière, qui enviait la liberté de la chapelière, sa voisine, finit par prendre en pitié la bêtise de Bagasse. Que n'avait-il, pour être plus libre avec elle, imité la duplicité de son habile collègue ? Pourquoi avait-il pris à la lettre l'intérêt relatif qu'elle portait à son mari, un gêneur ?

Et la barbière se lassa un jour de son amant par trop naïf.

De son côté, Bagasse se sentant traqué par les

agents de M. Lagrange pour n'avoir pas fait son devoir, déserta le foyer de ses dangereuses amours.

Il revint à la préfecture, pour s'entendre vertement réprimander ; peu s'en fallut qu'il ne fût cassé !

Dans l'intervalle, le bonheur de Requin se continuait avec la belle chapelière.

Un bonheur trop prolongé finit par conduire à la satiété et à n'être plus du bonheur.

Requin remarqua en sortant de la boutique du chapelier coiffé et coffré la belle perruquière dont le mari, par la trop grande délicatesse de Bagasse, n'avait pas le même sort.

De son côté, la perruquière dévisagea Requin qui avait rendu si heureuse la femme de l'ami de son mari. En fille d'Ève, elle envia sa compagne, délivrée de son époux. Elle éprouva l'ardent désir de mordre une fois de plus, dans le fruit défendu !

Du désir à l'exécution il n'y a qu'un pas pour une femme, ardente et jolie, surtout lorsqu'elle projette un mauvais tour.

Deux jours après la rencontre de la belle perruquière veuve de son amant, mon Requin, déjà las de la belle chapelière, connaissait aussi bien l'alcôve de l'une que l'alcôve de l'autre.

Trois jours après, pour complaire à la rivale de sa maîtresse d'à côté, Requin faisait aussi coffrer le perruquier comme il avait fait coffrer le chapelier !

La préfecture félicita Requin sachant découvrir un coupable là ou Bagasse n'avait trouvé qu'une maîtresse dérobant à la justice l'homme qu'il avait été chargé de traquer.

On pense si Bagasse rageait !

Malgré sa fatuité, il se reconnaissait joué et bafoué sur toute la ligne.

Pour avoir pris au mot sa maîtresse, non seulement il l'avait perdue, mais il avait perdu l'estime de ses chefs.

Un jour, malgré l'affection qu'il portait à Requin, il résolut d'aller le trouver chez le barbier dont il occupait le foyer depuis son arrestation.

C'était deux mois après l'incarcération du perruquier, quatre mois après celle du chapelier, quatre mois consacrés par Requin à ses amours avec les deux femmes des républicains incarcérés, trompés, coiffés et rasés par l'astucieux Requin !

Bagasse bafoué par sa maîtresse, mis à l'index par la Préfecture, était décidé à demander compte à Requin de tous ses malheurs.

Il en fut arrêté par la belle chapelière.

Elle était furieuse de la trahison de Requin. Elle rageait de son abandon comme Bagasse rageait de l'abandon de sa barbière.

La vengeance n'est pas que le plaisir des dieux, elle est aussi celui du sexe faible.

A la vue de Bagasse, une idée aussi agréable que lumineuse sourit à son cœur outragé et ulcéré.

Le même jour, ou plutôt la même nuit, Bagasse ne songea plus à demander compte à Requin de ses mésaventures, il était vengé ; c'était la belle chapelière qui, en se vengeant elle-même de son infidèle, s'était chargée de consoler Bagasse de ses disgrâces.

Alors ce fut un chassé-croisé d'amoureux entre

les deux boutiquières. Il fit le plaisir des deux volages, il causa la rage des deux rivales.

Lorsque les mois de prison préventive furent écoulés pour le perruquier rasé et pour le chapelier coiffé, Requin toujours prudent quitta l'alcôve conjugale.

Bagasse, qui avec sa seconde maîtresse, n'avait pas épuisé les délices de Capoue, ne fut pas aussi circonspect. Il n'abandonna pas, même au jour où fut relâché le chapelier dénoncé, le foyer domestique.

A l'encontre de Requin qui, lui seul, méritait les foudres vengeresses des deux époux, ce fut Bagasse qui fut surpris dans la chambre à coucher de sa femme, au moment ou le chapelier abandonnait la paille humide des cachots.

On juge de la colère du chapelier, en voyant l'agent chez lui ?

A peine avait-il toléré autrefois la présence du Requin, parce qu'il avait espéré qu'il aurait été roulé par sa femme.

Au lieu d'avoir joué la police par les coquetteries de son épouse, il se trouvait que c'était lui, le mari, qui avait été joué en allant en prison quand un autre que Requin prenait sa place !

Une scène aussi terrible que burlesque s'engagea entre l'infortuné chapelier et le trop heureux Bagasse !

Pour compliquer la situation, sa maîtresse. par une adresse machiavélique, se tourna contre son nouvel amant.

Elle soutint que c'était Bagasse qui avait fait mettre son mari au cachot pour être plus sûr d'arriver à ses fins.

La rusée commère jura que Bagasse l'avait poursuivie jusqu'à sa chambre à coucher, à l'exemple de Lucrèce devant Tarquin !

En femme adroite, elle se jeta dans les bras de son époux, comme si elle eût été heureuse de retrouver le légitime vengeur de son honneur outragé.

En réalité, elle ne s'élançait contre son époux que pour paralyser sa colère, pour laisser à son amant le temps de fuir.

Ce qu'il fit du reste.

Arrivé au bas de l'escalier, sur la porte cochère, Bagasse se trouva en présence d'un autre danger, de la barbière, flanquée de son mari, de retour aussi de prison.

Au bruit provoqué par la reconnaissance du chapelier, de la chapelière et du Requin, le barbier et la barbière venaient de sortir de leur boutique.

La barbière qui en voulait à Bagasse de l'avoir remplacée par sa rivale, excita son mari à se lancer sur le mouchard.

Alors Bagasse était tombé de Charybde en Scylla. Une nouvelle lutte s'engagea entre lui, le barbier et la barbière.

Cette fois, Bagasse avait affaire à des adversaires sérieux.

Pendant que la bataille recommençait sur le pas de la porte, le chapelier et la chapelière, rejoignaient ceux qui donnaient force horions à l'amant trop heureux, et il expiait, sous mille coups, un double bonheur par trop accidenté.

Les maris outragés tambourinaient à coups de pied, à coups de poing, l'infortuné Bagasse, les

deux femmes, qui avaient particulièrement à se venger de l'infidèle, lui lançaient à la tête tous les instruments de leur mari.

En moins de quelques secondes, savonnettes, fers à friser, formes de chapeau, rasoirs, etc. etc. etc., volèrent dans l'air, lancés par les épouses, l'une contre l'autre, pendant que les maris, des pieds, des mains, des dents, labouraient le visage et le corps de *l'argousin de Bonaparte!*

Le scandale ne cessa que lorsque la foule, amassée devant la lutte, fut dispersée par la force publique ; elle vint en aide à Bagasse pour mettre fin aux malheurs de cet amant trop aimé !

Le perruquier et le barbier, à peine sortis de prison, furent emmenés avec Bagasse, par les sergents de ville pour être escortés jusqu'à la préfecture de police.

Les curieux, sur leur passage, qui ignoraient la position respective des trois *empoignés,* disaient alors :

« — Ils ne sont pas ivres, donc, ce sont des voleurs !

Bagasse, présomptueux, jusque dans les situations les plus critiques, murmurait, en se frisant la moustache.

« — Voleur, oui, si l'on me considère comme un voleur de cœurs.

Quant au chapelier, au barbier, des négociants, ils étaient désespérés d'être considérés comme d'ignobles filous.

Le chapelier, pour sa dignité, supplia ses gardiens de s'arrêter un instant ; il tira de sa poche un

bout de papier, il l'appliqua à son chapeau, après y avoir écrit ces mots au crayon.

Pour cause d'infortune conjugale.

Le barbier, éclairé par l'initiative de son ami, l'imita, il appliqua sur sa coiffure un autre papier où il avait écrit :

Pour cause d'infortune politique !

La foule était édifiée.

L'honneur des industriels était sauf ! Bagasse était aussi satisfait, quoique pris par ceux qui l'aidaient à prendre les autres.

Il semblait dire avec orgueil, en marchant avec ses victimes !

Et c'est *moi qui suis l'effet de toutes ces causes* !

Voilà l'histoire à laquelle avait fait allusion le madré Requin lorsque je l'avais opposé à Bagasse à propos de la fuite de Madame D*** afin de me prouver que son compagnon n'était pas plus infaillible que lui.

Pour me convaincre, il eût fallu que je ne connusse pas cette histoire, racontée par le rival jaloux de Requin, que je ne susse par expérience que, dans toutes les mystifications imaginées par Raton-Requin, et dans lesquelles Bagasse jouait un rôle, c'était Bagasse qui par sa maladresse et par sa vantardise prenait le rôle de Bertrand !

N'importe, en ce temps-là on s'amusait bien et partout, même à la préfecture !

CHAPITRE XIV

LA VENGEANCE D'UN MORT.

Une nuit que j'étais de service à la *Permanence*, au sujet de je ne sais plus quelle conspiration, car à cette époque il en sortait de dessous les pavés, on m'avertit qu'une dame me réclamait avec instance.

Je m'empressai de me rendre à mon cabinet où m'attendait cette inconnue.

Que vis-je encore ?

Mme X*** !

Elle avait les traits altérés.

Sur son visage pâle se peignait la plus vive anxiété.

Elle était debout devant moi, comme si elle n'eût pu rester en place.

J'aurais deviné qu'un grave motif l'obligeait à me déranger à cette heure indue, rien qu'aux mouvements fébriles qui l'agitaient.

Lorsque j'eus refermé vivement la porte, après avoir considéré celle qui depuis quelque temps me

donnait autant d'occupations que toute la pol
je lui demandai brusquement :

— Vous, toujours vous? Ah çà? Quel malhe
quel danger menace donc l'Empire?

— Un très grand ! me répliqua-t-elle, sans s
rêter à mes observations désagréables que sa p
sence inattendue venait de provoquer.

Et elle ajouta :

— Une dame, une très grande dame, un
parente de Sa Majesté, se trouve dans le p
grand étrange et le plus mortel embarras. Je
requis par elle, moi sa confidente et son amie, p
vous chercher afin de la tirer d'un danger aussi h
rible que ridicule! J'ai compté sur votre am
pour moi, sur votre dévouement à l'empereur p
sauver cette personne, car l'événement sinistre d
elle est victime, s'il était connu demain, donne
une arme de plus aux ennemis déjà trop nombr
du pouvoir.

— Enfin! m'écriai-je, après ce préambule et
haussant les épaules avec impatience, de quoi et
qui s'agit-il?

— Il s'agit, me répondit-elle froidement, d
mort trouvé, cette nuit, dans la chambre à couc
de Mme de S*** !

— Mme de S*** ? répliquai-je avec appréhensi
la femme du sénateur?

— Et, reprit-elle avec un sourire singulier,
maîtresse d'un ministre. Eh bien ! son amant vi
de mourir chez elle.

— Le ministre? lui demandai-je en reculant

quelques pas, avec un geste où la plus vive surprise se mêlait à l'horreur.

— Oh ! non, grâce au ciel ! ce cadavre n'est que celui d'un jeune homme dont le grand nom n'a pas eu le temps de s'illustrer encore, comme les noms du mari et de l'amant officiel de Mme de S***. Mais pour cette dame le danger est le même ! Et si vous ne le conjurez pas pour l'honneur de Mme de S***. s'en est fait d'elle. L'empereur, lui-même, ne vous pardonnerait pasde n'avoir pas sauvé sa parente qui, par vous, peut éviter les brocards de l'opposition et les représailles d'un ministre plus jaloux de son Egérie que ne l'est son mari, aguerri aux nombreuses blessures que lui a faites sa femme ! Mais nous causons, le temps presse. Voulez-vous, oui ou non, me suivre pour étouffer un scandale dont le bruit, demain, s'il n'est évité cette nuit par la police, fera le plus grand tort au gouvernement !

J'avais eu le temps, pendant que Mme X*** parlait après m'avoir éclairé sommairement sur l'étrange situation de cette grande dame, d'en étudier toutes les conséquences, d'en approfondir toute la gravité.

Je lui répondis donc :

— Je vous suis.

Puis je sortis du cabinet, après avoir eu le soin de prévenir deux de mes plus fidèles agents chargés de m'accompagner, sans connaître toutefois le but de mes démarches.

C'étaient la Fouine et Requin.

Je pris un fiacre dans lequel je m'installai avec Mme X***.

Requin et la Fouine en prirent un autre ; ceux-ci croyaient, sur mon dire, que je les conduisais chez un conspirateur de Londres que l'on nous avait signalé comme devant descendre dans Paris pour augmenter les recrues des *irréconciliables* ameutant alors la population aux cris de : *Vive la Pologne* et de *vive la République* !

Une fois que nous fûmes en tête-à-tête dans la voiture, Mme X*** compléta les renseignements qu'elle venait de me donner à la hâte en me requérant à la préfecture.

Voici ce dont il s'agissait :

Mme de S***, que dans le grand monde on ne connaissait que sous le titre de la *Présidente*, parce qu'elle avait pour époux un dignitaire qui avait présidé le sénat et un amant ministre qui avait présidé le conseil d'Etat, ne s'en tenait pas à ses deux maris.

Elle avait encore deux amants.

L'un, le plus jeune, était le plus aimé, c'était le secrétaire de l'amant officiel, le ministre. Quant à l'autre, le secrétaire de son mari, elle ne l'avait supporté, sans jamais l'aimer, que pour le forcer à entrer dans ses intérêts.

Le dernier secrétaire avait été placé auprès d'elle par son mari uniquement pour lui servir d'Argus, pour lui rapporter tous les faits et gestes de son rival.

En attelant ainsi l'Argus de son mari à son char, Mme S*** avait espéré de son côté le rendre aveugle. Elle y avait réussi, tant que le secrétaire du sénateur n'avait pas eu lui-même un autre rival dans la personne du secrétaire de Son Excellence.

Lorsque le secrétaire du mari s'était aperçu qu'il vait été joué par l'Egérie du ministre que son paron lui avait ordonné de surveiller, il s'était ressouvenu de son premier rôle.

Il s'en était ouvert non seulement auprès de la lame, mais aussi auprès du secrétaire du ministre.

Celui-ci remplaçait également du tout au tout Son Excellence auprès de l'Egérie doublement surveillée par un mari et son amant, ces premiers rôles flanqués de deux doublures !

Comme le secrétaire de Son Excellence était le plus jeune des quatre, comme M[me] S*** était son premier amour, il ne pouvait se faire au partage de celle qui régnait sur son cœur d'une façon absolue. Il lui pardonnait bien son mari qui, par ambition, par intérêt, s'était toujours laissé coiffer par une Excellence.

Il lui pardonnait aussi Son Excellence dont il était le reconnaissant et humble représentant.

Ce qu'il ne lui pardonnait pas, c'était le représentant de son mari qui, devant lui, ne craignait pas de lui opposer les mêmes droits.

De son côté, le représentant du sénateur n'était guère plus accommodant que le représentant du ministre.

Tous les deux, quoique vivant dans une cour et sur un cœur corrompus, étaient jeunes ; ils avaient donc des ardeurs que ne possédaient plus les sens blasés de M. le sénateur et de Son Excellence.

Or, la veille de l'horrible événement qui m'appelait auprès de M[me] de S***, les jeunes rivaux s'étaient vertement prononcés à M[me] la Présidente.

Tous les deux, dans un bal des Tuileries, avaient signifié à la dame que l'un céderait la place à l'autre ou qu'il arriverait pour elle un grand malheur.

La dame, fort belle encore, quoique frisant la quarantaine, savait tromper les années avec autant de bonheur que ses amants; et elle ne s'épouvanta pas de cette double menace.

Elle savait par expérience comme le cœur de l'homme est lâche lorsqu'il est au pouvoir d'une femme.

Elle tenait à s'attacher toujours le secrétaire de son mari pour continuer de le rendre muet et aveugle vis-à-vis de son époux, qui avait fini par s'amuser des nombreuses infidélités de sa femme; elle, par-dessus tout, tenait à s'attacher davantage le secrétaire de son ministre pour deux raisons: la première, parce qu'elle renouait avec lui des intrigues qui doublaient sa puissance et celle de son époux; la seconde, la plus impérieuse, c'était qu'elle aimait sérieusement ce secrétaire.

On sait que les dames galantes qui aiment à leur maturité ne s'appartiennent plus!

Après un bal où Mme la Présidente avait juré faussement au secrétaire de son mari qu'elle ne recevrait plus dans son alcôve le secrétaire de Son Excellence, elle l'avait reçu!

Mme de S*** avait deux appartements, du consentement de son mari complaisant: un, dans le quartier de la Madeleine qu'elle habitait avec son époux, mais plus ordinairement avec son secrétaire; un autre, dans la rue du Bac, qui était le pied-à-terre

de Son Excellence, occupé plus ordinairement par son laborieux secrétaire.

Donc cette nuit-là, Mme S***, feignant une indisposition, s'était retirée de bonne heure du bal. Elle était très inquiète, elle avait cru remarquer, au moment où elle faisait ce faux serment au secrétaire de son mari, qu'il avait été entendu par le secrétaire de Son Excellence, ne la quittant pas des yeux depuis qu'elle était au bras de son rival.

Ses inquiétudes, ses suppositions n'étaient pas mal fondées.

Mme de S***, avec l'autorisation de son complaisant époux, s'était rendue alors dans le domicile de Son Excellence qui, lui, ne découchait jamais, par la raison qu'il n'y était pas encore autorisé par sa dame.

A peine allait-elle se mettre au lit qu'elle vit apparaître, qui? le remplaçant le plus aimé d'un de ses deux Jupiters, le secrétaire de Son Excellence.

Il était pâle, sombre comme le spectre de Banco.

D'un rire strident, il lui répète mot pour mot ce que la perfide grande dame avait juré à son rival!

Il l'accabla de reproches dans des paroles les plus mordantes et les plus amères.

Mme de S***, très experte dans l'art d'aimer, devina par l'amertume de ses paroles, par l'agitation fébrile avec laquelle il les accompagnait, à quel degré de folie elle avait exalté ce cœur jaloux.

Elle lui répondit en étouffant ses reproches et ses injures par d'ardents baisers; ils finirent par exalter, dans un sens tout différent, ce passionné et naïf amoureux!

Mais le danger que cette grande dame croyait avoir écarté en prouvant au jeune homme qu'elle l'aimait autant qu'il pouvait l'aimer, devint plus grand, plus terrible, après quelques heures passées entre les deux amants.

L'agitation à laquelle avait été en proie le jeune homme, dans des alternatives de fureurs jalouses et de fureurs amoureuses, causa une telle perturbation dans son être, qu'il retomba dans ses bras, inerte, inanimé !

D'abord la dame crut à un évanouissement passager.

Après être sortie de sa couche pour lui faire respirer des sels, elle dut se convaincre de l'effroyable et navrante réalité !

Le malheureux qui était passé de l'extrême désespoir à l'extrême félicité, n'avait pu recevoir impunément tous les contre-coups qui avaient aguerri depuis si longtemps la Messaline.

Une congestion cérébrale l'avait paralysé en tarissant dans son individu les sources de la vie !

Arrivé à l'apogée de la passion, il était retombé dans l'éternel néant !

La femme ivre elle-même de bonheur, n'avait plus pressé dans ses bras qu'un cadavre !

Lorsque la maîtresse affolée ne put plus douter de la mort de son amant, elle eut un moment de désespoir, qui faillit la rendre folle.

A la douleur qu'elle éprouva par la perte de cet enfant qu'elle aimait à l'adoration, se mêla l'angoisse inspirée par sa situation aussi fausse que critique.

Ce cadavre accusateur ne pouvait rester dans le lit de cette triple adultère.

S'il y fût resté jusqu'au matin, l'opinion vengeresse n'aurait plus eu assez de foudres contre les dignitaires de l'Empire dont elle était la prostituée.

C'eût été sur le corps de la victime, dans le camp de l'opposition, un *tolle* général. Les échos eussent retenti, par sa lointaine parenté avec la famille Impériale, jusque dans le palais des Tuileries.

Il fallait que ce nouveau scandale fût étouffé dans son germe.

Alors Mme de S*** songea sur le champ à la police pour qu'elle l'aidât à détourner cet effroyable malheur.

A tout prix, il fallait faire disparaître le cadavre.

Mais pouvait-elle se confier elle-même aux agents? Sa dignité s'y refusait, en dépit du puissant danger qui la poussait à agir dans le plus bref délai.

Alors elle se souvint de Mme X***, dont les accointances avec la police de sûreté, ne l'empêchaient pas, par l'influence qu'elle exerçait sur les plus grands dignitaires de ce temps-là, d'être au mieux avec la magistrature.

Elle connaissait de longue date l'énergie, l'initiative de Mme X*** qui, dans maintes occasions, avait sauvé d'une position critique, d'aussi grandes dames qu'elle, compromises comme elle par la même faute et dans des aventures aussi risquées.

Malgré l'heure avancée de la nuit, elle n'hésita pas à aller trouver Mme X***, l'obligeance même quand il s'agissait de sauver des griffes de la malveillance, des personnes de haute lignée.

Voilà par quelle circonstance j'avais reçu Mme X*** au bureau de la permanence.

J'avais écouté jusqu'au bout dans notre fiacre, la suite du récit de ce lamentable événement qui, d'abord, avait motivé sa présence dans mon cabinet.

Lorsque notre voiture se fut arrêtée au haut de la rue du Bac, à la maison du petit appartement de la présidente, je me décidai avec Mme X*** à voler au secours de sa malheureuse amie.

Mon plan était tracé à mesure que Mme X*** m'avait expliqué les circonstances extraordinaires de ce drame d'alcôve.

Je laissai au bas de la porte cochère, le fiacre de Requin et de la Fouine.

Je dis à mes deux agents que j'allais chercher dans cette maison, un conspirateur qui était dans un état tel que je n'avais pas besoin de leur aide pour l'empoigner.

Puis je montai avec Mme X*** par un escalier dérobé jusqu'à l'appartement de Mme de S***.

Le concierge avait été prévenu.

Comme ce subalterne était tout dévoué à sa riche locataire, il nous laissa faire et agir.

Nous entrâmes par une porte de service jusqu'à la chambre à coucher où nous attendait Mme S***, en peignoir, dans un négligé qui accusait le désordre de ses sens et de son esprit.

Lorsque Mme X*** m'eut annoncé à son amie, celle-ci vint à moi les larmes aux yeux, et les mains jointes.

Elle me désigna avec une expression de douloureuse prière le cadavre étendu sur le lit.

C'était un jeune homme de vingt-cinq ans à peine, très brun, d'un aspect nerveux et maladif.

Je compris que cet amoureux d'un caractère irritable et mélancolique eût éprouvé, dans les bras de cette vigoureuse matrone, ces sensations mortelles qui la mettaient dans une position horriblement menaçante.

Sans attendre ses remerciements pour le suprême service qu'elle attendait de moi, je pris par les pieds le cadavre tandis que Mme X*** lui soulevait la tête.

Avant de le sortir de la chambre, je demandai à madame la Présidente, l'adresse du défunt.

Elle me la donna, en se traînant presque à mes genoux, dans mille actions de grâce. Il demeurait rue de Rivoli, nº ....

Sans attendre les remerciements de la dame éplorée, j'emportai le cadavre avec Mme X***.

Nous descendîmes avec lui l'escalier pour gagner la porte cochère que le concierge par précaution avait eu le soin de tenir entr'ouverte.

Alors Requin et la Fouine que j'avais aussi prévenus étaient descendus de la seconde voiture pour nous aider, Mme X*** et moi à hisser le cadavre jusqu'à notre fiacre.

Ils étaient persuadés, sur mon dire, qu'ils avaient affaire à un conspirateur trouvé mort ou évanoui dans son appartement.

Et tous les quatre, nous nous disposions à le placer dans le fiacre, après avoir assuré au cocher que nous ne menions qu'un personnage ivre-mort à son

domicile, lorsqu'un nouveau danger faillit faire échouer notre ruse.

Trois hommes, trois ouvriers qui cette fois, paraissaient bien ivres, vinrent en sens inverse contre nous. Ces ivrognes me parurent d'autant plus suspects que je reconnus la voix de celui qui les conduisait, c'était celle de Bagasse, mon Marseillais.

Il chantait un refrain de la *Belle Hélène*, refrain trop en situation pour que je ne devinasse pas que le secret était déjà éventé, que la préfecture n'était pas avertie que par Mme X***.

Bagasse, toujours maladroit, et indiscret, chantait alors :

Dis-mois Vénus, quel plaisir trouve-tu
A faire ainsi cascader la vertu.

Au moment où Bagasse s'apprêtait, sans nous reconnaître, à porter une main sacrilège sur le corps de cette victime de l'amour, je me dressai contre lui, en répondant à l'avance à sa question, déjà sur le bord de ses lèvres :

« — Camarade, nous conduisons chez lui, un de nos amis qui, gris outre mesure, ne peut plus s'y traîner ?»

En même temps je lui fis un geste menaçant qui lui fit comprendre mon mensonge pendant que ma tête qu'il reçonnut sur-le-champ, lui produisit l'effet de la tête de Méduse.

Alors il s'enfuit avec ses hommes comme si le diable l'eût poursuivi, et en bgaeyant d'un air hébété ?

— Ah ! je comprends, oui, je comprends.

Mais moi je comprenais aussi.

Je devinai que le secrétaire du sénateur qui n'avait pas plus de confiance que le secrétaire de Son Excellence, au serment de leur dame, s'était chargé de mettre à ses trousses la police pour la perdre, comme Mme X*** l'avait mise aux siennes pour la sauver.

Je gardai pour moi mes réflexions, me réservant d'interroger Bagasse au sujet de cette étrange rencontre qui l'étonnait tout autant que moi.

Dès que nos ennemis furent partis, nous continuâmes, Mme X***, Requin et la Fouine, à charger le cadavre dans le fiacre, cadavre qui, pour mes agents n'était toujours qu'un conspirateur ivre-mort.

Arrivés au domicile du défunt, nous fîmes la même histoire à son concierge.

Pour qu'il la crût jusqu'au lendemain matin, nous le priâmes de ne pas se déranger de sa loge.

Nous lui dîmes en prenant la clef de l'appartement du défunt, que nous étions assez de quatre pour placer dans son lit ce jeune homme, qui s'était mis dans l'état où il le voyait après une nuit d'orgie.

Une fois arrivé dans sa chambre à coucher, nous nous empressâmes de défaire son lit, d'y placer le cadavre.

J'ordonnai ensuite à mes deux agents, d'aller me rejoindre à la préfecture ; je leur recommandai de ne dire à qui que ce soit, pour raison d'Etat, ce qui s'était passé dans cette nuit.

Dès qu'ils furent partis, je pris congé à mon tour

de Mme X*** après avoir remis la clef du défunt au concierge en le priant, vu l'état de son locataire, de le laisser reposer le plus longtemps possible, jusqu'au lendemain.

Avant de prendre congé de moi, Mme X*** me serra la main affectueusement, en murmurant :

—Merci pour Mme de S***, merci pour l'Empereur.

Si Mme X*** eût pu lire alors dans le fond de ma pensée, elle eût pu remercier feu le sénateur M. de L***. Ne m'avait-il pas fait jurer en mourant, de tout tenter pour l'homme-destin, à qui il avait voué sa vie en enchaînant la mienne ?

Mme X*** eût-elle compris mon dévouement, à cette époque où elle était elle-même si gangrénée par le vice, par un régime qui convenait trop bien à son tempérament et à son genre d'existence?

Une fois revenu à la préfecture, je retrouvai Bagasse, très intrigué, très perplexe à la suite de notre rencontre nocturne.

Sur-le-champ je le fis passer dans mon cabinet; je lui demandai par quel malencontreux hasard il se trouvait dans l'exercice d'un emploi qui contrariait le mien? Par quelle autorité, supérieure à la mienne, je l'avais rencontré faisant la police contre moi?

Il me répondit en balbutiant que le secrétaire d'un sénateur très influent l'avait chargé de filer sa femme en train de flirter avec le secrétaire d'un ministre, dont l'appartement se trouvait être précisément dans la rue où il m'avait rencontré.

Alors je songeai avec appréhension que tout danger n'était pas conjuré encore pour l'imprudente Mme de S***.

Cependant j'atténuai le mal que le rival du défunt pouvait faire à cette grande dame en contant à Bagasse, qui n'était pas malin, l'histoire que j'avais faite à Requin et à la Fouine, plus perspicaces que lui.

« — Le secrétaire du sénateur, lui répondis-je, vous a induit en erreur. Ce jeune homme est un conspirateur, et la femme du sénateur tenait à le confesser avant de le livrer. Ce qu'elle a fait, après avoir réussi à le griser outre-mesure. Maintenant que vous savez la vérité, gardez-la pour vous.

« Et dorénavant, quels que soient les ordres que vous recevrez de haut lieu ne les exécutez qu'après m'en avoir averti, sinon je ne vous avertirai plus et vous casserai. »

Bagasse se le tint pour dit.

Durant plusieurs jours je n'entendis plus parler de cette lugubre histoire, Mme de S*** était-elle réellement sauvée ?

Non, ce fut le mort qui se chargea de se venger de celle qui l'avait tué. Depuis la perte qu'elle avait faite de son amant préféré, d'une façon aussi inattendue, aussi bizarre que terrible. Mme de S*** ne fut plus la même.

Un morne accablement s'empara de sa personne ; elle qui, malgré ses quarante ans bien sonnés, essayait encore à éblouir ses plus jeunes rivales, elle n'eut plus qu'une idée fixe, se retirer du monde, s'isoler dans les regrets de son dernier amour.

Pour Mme de S*** c'était plus qu'un désir, c'était une volonté ; elle lui était commandée par une voix mystérieuse qui pouvait bien être le cri du remords.

Comment cette femme qui, depuis l'âge le plus tendre, enivrée de son propre éclat, n'avait été accessible aux hommages de ses adorateurs que pour les faire contribuer à ses triomphes, comment était-elle devenue tout à coup si tendre, si songeuse, si mélancolique?

Comment cette dame corrompue jusqu'à la moelle, qui autour d'elle avait étendu sa lèpre, donnant ses faveurs à qui savait les faire pleuvoir jusque sur son époux? Comment cette Messaline titrée, dont chaque grade, dans ses campagnes amoureuses, avait été conquis par une palinodie, par une trahison, variant ses préférences sur le thermomètre politique; orléaniste avec un prince d'Orléans la veille de 1848, républicaine sous le règne démocratique de Ledru-Rollin, impérialiste dès l'avènement au trône de celui qu'elle appelait presque son cousin? Comment cette femme, blasée, rusée, intrigaillante, l'Egérie des ministres et des princes, était-elle devenue tout à coup l'Héloïse d'un jeune Abeilard, avant et après son accident?

Et une fois mort, comment cet Abeilard emplissait-elle encore son cœur et son âme, au point de vouloir s'enfermer avec son souvenir dans un nouveau Paraclet?

Comment expliquer l'étrange retour de cette mondaine?

Par le remords?

Mais les Messalines n'ont pas de remords!

Par le regret de ne plus pouvoir rencontrer à quarante ans un autre amant comme celui qu'elle avait tué à force d'amour?

Cette dernière supposition était peut-être la plus naturelle.

En tous les cas, les amours de la Saint-Martin sont les plus terribles et les plus tenaces.

Il était certain que Mme de S*** qui jusqu'à quarante ans avait beaucoup *flirté* sans avoir aimé, qui riait de l'amour des Dieux et des poètes, s'était tout à coup prise au trébuchet de ce fils de Vénus qui ne se vend pas lui, comme sa mère, la fille de l'onde!

Bref, Mme de S***, qui avait été aussi infidèle à ses amants que Vénus elle-même, fut métamorphosée par la mort de l'enfant qu'elle avait formé; éteint dans ses bras, son dernier amant avait comme imprimé de son froid baiser la mort sur son front et dans son cœur.

Alors Vénus se changea en Uranie!

Elle donna congé de l'appartement qu'elle partageait avec le ministre.

Elle se confessa à son mari de toutes ses fautes.

Elle se retira dans un château avoisinant le domaine seigneurial de la famille de son dernier amant, où il venait d'être enterré dans une chapelle dont les murs touchaient la propriété.

Alors la nuit venue, la plus grande consolation de cette pécheresse convertie était d'errer dans le parc voisin, de se rendre, avec la permission de la famille, à la tombe de celui qu'elle avait tué par excès de tendresse.

Aux yeux de la famille qui ne connaissait pas l'aventure de la rue du Bac, Mme de S*** n'avait eu pour cet enfant, tant regretté, qu'un amour de mère.

Quoique Mme la Présidente ne vécût plus dans le

grand monde impérial, l'éclat qu'elle y avait répandu était trop vif pour qu'elle ne fût pas saluée par tous ceux qui vivaient encore de ses rayons !

Un soir que la mélancolique Uranie se rendait à la tombe de son amant si regretté, elle fut si absorbée par sa douleur et par ses remords qu'elle crut le voir surgir de son tombeau.

Elle le vit tel qu'elle l'avait vu mourant dans ses bras, la volupté dans les yeux, la menace à la bouche.

Cette fois, les flammes qui étincelaient de ses regards ne se noyaient plus dans des effluves de tendresse ?

Non, elles brillaient comme des feux aigus lancés de l'enfer en courroux.

Elle crut entendre la voix de l'ombre de son amant lui crier :

« — Pourquoi viens-tu profaner la tombe de celui « que tu as tué par tes baisers. ? Est-ce pour venir « dans l'enfer où tu m'as plongé ? Si ton amour « tient à troubler jusqu'à mon âme ! Eh bien ! « viens, viens aussi pour ton supplice ! Rentre « avec moi dans l'abîme où tu m'as précipité. Je ne « puis avoir une vengeance plus complète ! Viens, « maudite, rejoindre ton amant maudit ! »

Et ces paroles tintèrent dans son cerveau comme un glas funèbre.

Elles la martelèrent.

Elles s'y imprimèrent comme si les lettres qui les composaient étaient autant de fers rouges; elles poussèrent sou hallucination à un degré tel qu'elle ressentit dans son corps un frisson mortel.

Elle eut peur.

Dans son vertige, elle voulut fuir la tombe d'où elle croyait voir toujours surgir ce fantôme lui répétant la même menace.

Encore accroupie sur la pierre, elle essaya de se relever.

Dans le mouvement précipité qu'elle fit pour fuir le fantôme, elle se sentit retenue par un bras de fer.

Affolée, éperdue, elle se débattit en criant d'une voix éteinte :

— Grâce! Pardon!...

Plus elle se débattait pour fuir le spectre menaçant, debout devant ses yeux hagards, plus le bras de fer la retenait par sa robe.

Elle crut dans son délire que c'était le bras du spectre qui l'attirait vers la chapelle d'où elle voyait surgir le spectre vengeur!

Enfin, clouée au sol par une force mystérieuse, en proie à une terreur cuisante que lui causait l'image de ses remords, elle s'affaissa, elle tomba sur la pierre comme attirée par le fantôme de son amant.

Elle s'évanouit!

Combien de temps dura son évanouissement? elle ne sut le dire, lorsque le lendemain le jardinier la retrouva à demi morte à l'endroit de la chapelle où le spectre, selon elle, l'avait attirée.

Alors le jardinier expliqua à Mme de S*** la cause de son hallucination et ses terreurs.

Un clou de la grille, qui protégeait le monument funèbre s'était pris dans les plis de sa robe, il l'avait rivée à la place où elle s'était agenouillée et l'avait retenue quand elle avait voulu se relever.

L'explication très naturelle de ce prétendu miracle, qui avait provoqué chez Mme de S*** sa vision fatale, venait trop tard.

La fraîcheur de la nuit avait glacé son corps aux sens troublés; elle lui avait donné un frisson nerveux qui ne la quitta plus.

On la porta jusque dans son château où elle garda le lit.

Elle mourut d'une fluxion de poitrine, au dire des médecins, mais plutôt, au dire de son mari qui reçut sa confession, de la vengeance posthume exercée contre elle par son dernier amant mort dans ses bras !

Là, ne s'arrêta pas le châtiment de la Présidente ! Le mari aimait sa femme à sa manière ; il chargea son secrétaire de la venger contre le ministre qui, par son secrétaire intime, avait été la cause de son trépas !

Cet ancien rival du représentant de Son Excellence, ne se priva pas de raconter tout ce qui s'était passé.

La mort de Mme de S*** défraya toutes les chroniques scandaleuses par des accusations plus ou moins voilées, elles firent le désespoir et la rage de Son Excellence.

Il résolut de s'en venger.

Comme il ne pouvait s'attaquer au mari, aussi puissant que lui, et qu'il avait du reste, du vivant de sa femme, assez vilipendé, il s'attaqua à son secrétaire.

Il paya pour le sénateur.

M. le ministre qui connaissait les lois et qui était

institué pour les faire respecter, employa des moyens légaux pour se venger d'un subalterne, ne lui épargnant ni le ridicule ni la honte.

Il fit appeler deux médecins aliénistes.

Comme ces savants ne savaient rien refuser à Son Excellence, ils prouvèrent à la Faculté que le secrétaire du sénateur était fou, archifou!

Le lendemain de cette séance mémorable pour la Faculté de médecine, le malheureux secrétaire du sénateur fut empoigné en vertu d'un certificat d'aliénation bien en règle.

Il alla méditer à Charenton, enfermé dans un cabanon, sur l'imprudence de s'associer aux vengeances des grands.

Le pire de cette affaire, c'est que l'ancien rival de l'amant de la Présidente, à force de protester contre son apparente folie et grâce au régime persistant des douches, finit par devenir réellement fou!

Etait-ce la vengeance du mort qui continuait en appelant à lui, après Mme de S***, le rival qui avait le plus contribué à son trépas?

En tous les cas, voici le bilan des joies de ce temps. — Là: deux morts et un fou, à l'actif d'une Excellence.

Meurtre et folie sont plaisirs de prince!



CHAPITRE XV.

LES MYSTÈRES DE LA FORÊT DE COMPIÈGNE.

C'était vers la fin de l'année 1869, la dernière année du règne, un soir, vers neuf heures, l'Empereur au château de Compiègne, était seul, dans la chambre qu'avait occupé jadis Napoléon Ier. Il arpentait cette chambre de long en large, l'éternelle cigarette aux lèvres. Il paraissait visiblement préoccupé.

Parfois, il s'arrêtait dans sa course en regardant en face de lui la chambre vis-à-vis qui fut la chambre du roi de Rome avant d'être celle du Prince Impérial.

Alors l'Empereur poussait un profond soupir et il recommençait sa course.

En tournant le dos à la pièce du Prince Impérial, ses regards se portaient sur un tableau qui provoquait en lui de nouvelles appréhensions : c'était un

tableau de Charlet représentant la revue des ombres passée par Napoléon Ier aux Champs-Elysées.

Napoléon III était superstitieux, c'était le seul point de contact qu'il avait avec son oncle.

A cette époque, l'éternel conspirateur se retrouvait dans la situation critique où il avait été placé vingt ans auparavant, à la veille de son coup d'Etat.

Les mêmes inquiétudes le minaient.

Comme autrefois il attendait un sauveur.

Mais hélas ! ce n'était plus M. de Morny !

Cependant l'Empereur qui, en amour comme en politique, a été un *recommenceur*, avait pris toutes ses précautions au château de Compiègne, comme au palais de l'Elysée. Il s'apprêtait à recevoir de la même façon celui qu'il allait de nouveau attacher au char de *sa fortune*.

Ce soir-là le palais de Compiègne était préparé comme jadis le palais de l'Elysée pour son hôte impopulaire, un transfuge de son parti, un ennemi de l'entourage de celui qui l'appelait incognito, presque masqué.

Le palais de Compiègne était plongé dans une obscurité complète, dans un silence profond.

Le grand vestibule, où sommeillait un valet de pied, était à peine éclairé.

Dans le salon attenant à l'appartement particulier de l'Empereur, quelques officiers d'ordonnance se tenaient à distance d'un capitaine qui lisait, d'un air ennuyé, dans le coin d'une cheminée.

Au delà de la cour, vers la forêt, on distinguait à la clarté tremblotante de quelques lumières, des groupes d'hommes à l'air inquiet, traversant par

escouades l'espace qui séparait la cour de la forêt. C'étaient les escouades de Giuseppe Pietri.

Par leur attitude aussi fiévreuse que celle du souverain qui arpentait solitairement son appartement, on devinait que maître et valets attendaient un homme redouté de tous et pourtant impatiemment désiré.

Quel était cet homme ?

C'était Emile Ollivier.

Neuf heures sonnaient à l'horloge qui avait marqué l'heure de la première entrevue de Napoléon Ier avec Marie Louise.

Alors un grand mouvement se produisit du côté de la forêt.

Il était causé par les agents de la préfecture de police de Paris, venant de reconnaître, sur les indications fournies par Pietri, l'homme attendu par l'Empereur.

C'était chose curieuse de voir un Empereur qui, aux yeux de la France, paraissait être le maître à tous, recevoir dans le plus profond mystère celui qu'il choisissait pour rendre à la nation la liberté qu'il lui avait prise, le prestige qu'il lui avait fait perdre !

Voilà pourtant où en était l'Empereur en 1869.

Il fuyait les Tuileries parce que les Prussiens espions pullulaient dans ses appartements ; il fuyait à Compiègne ses courtisans pour recevoir l'homme, jadis son ennemi, qui lui promettait le concours de tous ceux qui ne pouvaient rester que ses plus implacables adversaires.

Morny avait pu sauver le prince conspirateur à

une époque où l'Empire avait été préparé par une République avortée ; Ollivier ne pouvait que hâter la déchéance de cet empire depuis que ses fautes avaient donné raison à la République.

Evitant l'entourage de corps de garde qui, jadis, avait sabré les républicains, Ollivier, ce transfuge des *cinq*, pour arriver à Compiègne, était obligé de sortir d'une forêt, comme un voleur sort d'un bois.

L'Empereur, à toutes les époques de sa vie et de son règne, aima par-dessus tout les surprises, les contresens et les coups de police.

Emile Ollivier parvint à devenir ministre parce que ce démocrate entré dans la peau d'un impérialiste persuada à l'Empereur, qui *le crut,* que toute la jeunesse de la France devait le suivre contre le vieux parti napoléonien.

L'Empereur le crut et l'Impératrice aussi !

La façon étrange dont Emile Ollivier fit son entrée à Compiègne, la nuit, la tête cachée dans un cache-nez, sans lunettes, métamorphosé comme Rocambole, escorté par des agents de police commandés par un Pietri, ne devait pas donner cependant à l'Empereur une grande garantie de succès.

La volte-face de l'Empire du côté de la liberté ne la déchaîna, en effet, que pour le dévorer !

Ce soir-là, où l'Empereur avait éloigné à dessein toute la cour pour recevoir Emile Ollivier, il le reçut comme il avait reçu vingt ans auparavant son frère, ce transfuge de l'orléanisme, comme Ollivier était le transfuge du républicanisme.

Ce fut la même entrevue, sauf que l'Empereur,

malade, inquiet et morose, n'avait plus l'audace flegmatique d'autrefois, sauf pour Ollivier qui n'avait de Morny que l'outrecuidance !

Ollivier sortit de Compiègne comme Morny était sorti de l'Elysée à une heure du matin. Que se passa-t-il durant cet entretien ?

Les murs de Compiègne seuls le savent.

Ils resteront muets comme les murs de l'Elysée.

Ce qui ne fut un mystère pour personne, ce fut que de cette entrevue de Compiègne, comme de l'entrevue de l'Elysée, Ollivier comme Morny eut ses grandes et ses petites entrées auprès de Leurs Majestés.

Elles aboutirent à préparer pour l'un la guerre civile et le massacre du boulevard Montmartre, pour l'autre l'invasion et la guerre faite d'un *cœur léger !*

Tel est le dernier mystère qui, en 1869, se passa sous la police de Pietri, dans la forêt de Compiègne. Elle en connut bien d'autres tout aussi importants, dont les conséquences furent aussi funestes à la France.

Le premier mystère qui se passa dans cette forêt eut des résultats aussi lamentables quoique sous des couleurs moins sombres. Il a trait à la guerre du Mexique dont un *Mystère des bois* a été également le germe.

C'était quelques années après nos victoires d'Italie, l'Empereur, en attendant de nouveaux exploits, donnait à Compiègne les fêtes les plus brillantes ; les épaules nues de ces dames y brillaient avec un attrait qui faisait concurrence aux poitrines chamarrées de croix de ces messieurs.

Si la forêt de Compiègne n'offrait pas le tableau des chasses aux flambeaux de la forêt de Fontainebleau, elle servait de cadre à un nouveau carnaval de Venise ou à une fête du temps de la régence.

Tous les dignitaires de l'Empire, les jours de grande chasse, accouraient à Compiègne en costume de veneurs du temps de Louis XV. Leurs dames, les plus jolies femmes de l'Europe, pour la plupart espagnoles, italiennes, polonaises ou russes, les Françaises étant en minorité, rappelaient les anciennes dames de Lancret et de Watteau et avec autant de décolleté.

Tout le monde n'allait pas à Corinthe-Compiègne; et il fallait un droit de naissance et un droit de conquête napoléoniennes pour forcer la perte de ce paradis perdu.

La princesse de M..., la *grande-duchesse*, la princesse de W..., la comtesse de P... étaient autant d'étoiles qui brillaient au ciel impérial et gravitaient autour de l'astre du Jupiter Taciturne de cet olympe féminin.

La grande-duchesse, habillée de blanc, la princesse de W..., en rouge, la comtesse de P... en bleu, formaient par ces couleurs nationales et nuancées à leur teint, la gerbe de cet épi de fleurs dont la pâle et gracieuse Impératrice était la rose... thée.

Or, déjà en ce temps-là, la véritable souveraine du vainqueur d'Italie n'était plus l'Impératrice.

La souveraine de la main gauche, c'était la grande-duchesse. Depuis l'aventure de la maison d'Auteuil, depuis l'assassinat de sa suivante causé par la jalousie de l'Impératrice, sa rivale ne lui ménageait plus aucune déception.

Aussi jalouse que la souveraine de son autorité, servant la Prusse, la grande-duchesse avait appris que M. de Morny, pour combattre son influence, s'était chargé de lui donner une dangereuse concurrente.

La Pompadour italienne, payée par des thalers, était menacée par une Dubarry, payée par les bons d'un Jecker insolvable.

Le rendez-vous de cette nouvelle étoile avec l'Empereur avait été réglé par le prince de Morny qui s'entendait aussi bien en coup d'Etat politique qu'en coup d'Etat amoureux.

Il s'agissait, dans une partie de chasse à Compiègne, de faire rompre César avec la grande-duchesse, de lui donner une rivale dans l'intérêt d'un Empire du nouveau monde.

La grande-duchesse, qui avait par la Prusse des argus autrement clairvoyants que les argus de M. Lagrange, eut vent de cette intrigue.

En femme adroite, loin de faire valoir par elle-même ses droits de la main gauche, elle fit prédominer le droit de la main droite de l'Impératrice. Elle avertit sa souveraine, pour avoir raison, plus sûrement, de l'amazone et de son centaure!

Dans cette guerre des femmes, c'était M. Morny qui allait être battu par M. de Bismarck.

Cependant la police française avait été aussi prévenue par M. de Morny, elle était aux aguets pour favoriser l'entrevue politico-amoureuse de l'amazone espagnole avec notre empereur.

Dans les parties de plaisir de Sa Majesté, la police et la politique, on le sait, n'abdiquaient jamais leurs droits.

Voici comment l'un de mes agents me fit connaître le rendez-vous de chasse manqué de la belle Espagnole avec notre souverain, grâce aux dénonciations de la grande-duchesse et à l'arrivée imprévue de l'Impératrice.

Qu'était cette amazone, d'où venait-elle? Elle venait de la Suisse, elle était la fille d'un Espagnol associé à Jecker, banquier suisse, banni comme son associé du Mexique, depuis que son gouvernement s'était refusé de reconnaître les dettes espagnoles.

Le père de cette jeune fille, dont l'éclatante beauté avait la jeunesse que n'avait plus la grande-duchesse, cette séduction attractive qui contrastait avec la miévrerie anglaise de la souveraine, le père de cette jeune merveille l'avait envoyée à M. de Morny. Celui-ci, captivé par les charmes de l'Espagnole, par les millions de l'affaire qu'elle lui proposait, au nom de son père, n'avait pas craint, en bon frère, d'en faire profiter notre souverain.

Rendez-vous était donné à la forêt de Compiègne. Dans un carrefour gardé par la police du château, la belle amazone et l'Empereur, en costume de chasse, devaient se rencontrer comme par hasard, pour causer des infortunes de l'intéressante chasseresse.

Mais à peine la jeune fille s'était-elle écartée des chasseurs pour courir au rendez-vous de son Actéon, que les fanfares, les aboiements des meutes, les hennissements des chevaux, avertirent le galant que la chasse revenait de leurs côtés.

Alors le galop d'un cheval plus rapproché que les autres se fait entendre. Pendant le groupe discret

des agents cachés derrière les fourrés, un cavalier en chasseur Louis XV, arrive ventre à terre jusqu'aux amoureux, il s'écrie :

— L'Impératrice, sire.

Presque derrière lui, la souveraine, vêtue d'une amazone du temps de Watteau, vole comme un trait ; elle pousse vigoureusement son cheval vers le rond-point, ce qui lui permet, malgré l'avertissement de Morny, de se rendre compte de la situation.

Cet avertissement a suffi à l'Empereur pour sauver les apparences ; et se tournant vers l'Impératrice, il masque la jeune Espagnole, la rougeur au front, parce qu'elle se sent prise au trébuchet, et Sa Majesté s'écrie avec aplomb :

— Je vous présente, ma chère Eugénie, une jeune compatriote, très intéressante par ses malheurs. Le Mexique l'a dépouillée de son patrimoine. Il ne reconnait plus les dettes contractées par le banquier de son gouvernement, un nommé Jecker, dont le père de mademoiselle est le commanditaire. Cet une dette qui vous regarde, en votre qualité d'Espagnole.

— J'étais prévenue, répond l'Impératrice, regardant avec intelligence la duchesse, accourue derrière Sa Majesté, et l'on m'avait avertie de l'arrivée de mademoiselle !

Elle ajoute pour ne pas compromettre la duchesse qu'elle a à ménager par ses accointances allemandes et italiennes :

— Oui, j'étais prévenue..... par monseigneur de la Bastida ; j'avoue cependant, achève-t-elle,

- que je ne m'attendais pas à trouver si prompte 'otre Majesté à rendre la justice comme saint Louis, u fond d'un bois et au pied d'un chêne.

L'Empereur était pris au piège qu'avait tendu our lui M. de Morny à la belle Espagnole.

Mais l'Impératrice, dans cette surprise, était le)uet de la grande-duchesse. Elle se crut très)rte en renvoyant à M. de Morny le gibier qu'il vait chassé pour son frère, aussi s'écria-t-elle :

- La position malheureuse du Mexique, dès qu'elle appe mademoiselle à qui s'intéressent tant Sa Ma- sté et le prince de Morny, devient une question de abinet. M. de Morny, en sa qualité de président du orps législatif, en fera part à ses collègues; c'est ssez nous occuper d'affaires sérieuses... en chasse!

L'Empereur était joué. L'Impératrice, jouant en e moment son impérial époux, était dupe aussi de a Prusse, dans la personne jalouse de la grande- uchesse, l'auteur de ce rendez-vous manqué.

Que gagna la nation à cette intrigue amoureuse? a guerre du Mexique qui, en décimant l'armée rançaise, permit à la Prusse d'avancer l'heure de a déchéance de Napoléon après la campagne de 'rance [1]!

1. Th. Labourieu, l'auteur d'un livre devenu classique sur 'Empire, a raconté cette anecdote, dans des termes diffé- ents, sans faire connaître qui tenait les fils de cette intri- ue : la grande-duchesse. Un autre auteur, plus explicite, auteur de *la Vérité sur Orsini*, a indiqué, grâce aux révélations

Par ces deux anecdotes, d'une autorité incontestable, on voit que les mystères de la forêt de Compiègne ne le cédaient en rien aux mystères de la forêt de Fontainebleau.

Si le tableau de l'une n'a pas l'impudicité de l'autre, leurs teintes sont aussi lugubres, sous une forme moins répugnante, plus attractive et plus légère.

C'était encore la grande-duchesse, l'espionne prussienne, qui était chargée, par intérêt et par vengeance, à en assombrir les couleurs. Le mal qu'elle a fait à l'Empire et à Napoléon III, est, je le répète, incalculable. Il a contribué pour beaucoup, quand les deux Majestés se furent aperçues de leur rôle de dupes, à la déclaration de la guerre de Prusse.

En attendant cet épouvantable réveil, la cause du plus épouvantable désastre de la France, on continuait à s'amuser à Compiègne, on s'y amusa tant que dura ce règne néfaste.

Les chasses, les spectacles, les dîners de grand gala ne cessèrent qu'avec l'effondrement de l'Empire.

Lorsque sur la fin du règne, les espions allemands encombrèrent les salons de Compiègne, comme ils

de Griscelli, baron de Rimini, la part de la duchesse dans cette rencontre qui nous a valu la malheureuse guerre du Mexique, la plus belle pensée du règne! Mais l'auteur des *Mystères de l'Empire*, et l'auteur de *l'Histoire secrète de Napoléon III*, n'ont pu pénétrer aussi avant que l'habile chef de la sûreté sous l'Empire, dans les coulisses de l'histoire contemporaine, dont *les Mémoires du baron de Rimini* et *les Mémoires de M. Claude* servent d'archives.

(Note de l'Éditeur.)

encombraient les salons des Tuileries, Leurs Majestés et leurs fidèles se retirèrent, pour continuer leurs ébats, jusque dans les donjons du château de Pierrefond restauré.

En ce temps-là il fallait s'amuser vite, et jusqu'à la mort; comme le maître, épuisé et malade, chacun sentait sa fin prochaine.

Aux chasses de Compiègne, où l'on se déguisait en seigneurs du temps de Louis XV, on disait comme en ce temps-là : « Après nous le déluge ! »

Le déluge, ce fut l'invasion !

Lorsque les invités de Compiègne, avec leurs dames aux épaules nues, se rendaient au château, ils lisaient sur les derniers temps pour se distraire : la *Lanterne* de Rochefort.

Rien ne les amusait plus que de retrouver leur histoire traduite en traits de feu par ce satirique. Rien ne plaît plus aux valets que les méchancetés débitées sur le compte de leur maison.

A Compiègne, la *Lanterne* de Rochefort était dans toutes les mains, dans les mains des cochers comme dans celles de leur maître.

Cette vogue insolite causait la rage des écrivains en faveur, Dangeau de Compiègne invités pour servir les correctifs à ce qu'ils étaient impuissants à corriger : les mauvaises mœurs de cette mauvaise cour !

Un jour un comédien du Théâtre Français fut plus heureux que ces écrivains.

Il eut raison des mauvaises mœurs de Compiègne, par un acte d'honnête homme contre lequel le maître n'osa réagir.

A la suite d'un souper, après une représentation de gala donnée par les comédiens de Sa Majesté, deux aides de camp se présentent devant les dames et artistes de la maison de Molière.

Sur un signe discret des aides de camp, deux dames se lèvent de table ; elles prennent leur chapeau prêtes à se diriger vers les alcôves des appartements du château.

Alors un artiste indigné se lève, il devance à la porte ses jolies camarades disposées à sortir pour aller embellir, par ordre, la nuit de leur tout puissant adorateur.

Les aides de camp, forts de la consigne impériale, veulent prendre le bras de ces dames ; ils repoussent l'artiste qui leur barre le chemin ; ils s'écrient :

— Au nom de l'autorité de la maison de l'Empereur, venez mesdames, je vous l'ordonne.

— Pour la dignité de la Comédie Française, au nom de tous mes camarades, répond l'artiste, restez, mesdames, je l'exige!

Le courageux et honnête comédien se place carrément entre les aides de camp interdits, et les comédiennes confuses.

Puis à l'indignité générale, provoquée par l'artiste, elles regagnent enfin leurs places.

Depuis cette leçon les artistes ne furent plus traitées à Compiègne comme des hétaires; l'honneur fut sauvé, à la maison de Molière et à la cour du plus libertin des Empereurs !

Avant sa chute, il se passa au fond de la forêt de Compiègne une scène mystérieuse dont le dénoue-

ment ne contribua pas peu à la fortune d'Ollivier, à son entrée fortuite au ministère par la petite porte de ce château.

Un jour de chasse, les chasses étaient nombreuses dans cette forêt, et elles étaient le prétexte de toute sorte de rendez-vous, la grande-duchesse fut surprise à son tour par l'Impératrice. La duchesse était en tête-à-tête avec le souverain qu'elle trompait depuis trop longtemps.

Alors la grande-duchesse, qui avait semé d'espions les palais impériaux, ne se gênait plus avec le maître, qu'elle dominait. Elle se moquait de l'Impératrice, elle l'entretenait de sa bigoterie qui, disait-elle, se dépensait en amulettes, de son esprit, qui ne dépassait pas les bornes de la futilité, de ses qualités ni bonnes ni méchantes, qui étaient absolument négatives, etc., etc., etc.

Sa Majesté avait mille raisons pour se méfier de celle qu'elle faisait espionner depuis dix ans, toujours avertie par la police du château.

Elle arrive, cette fois-là, comme une furie contre sa délatrice et sa rivale, la cravache à la main ; et la fougueuse amazone se dresse comme une Diane vengeresse entre les deux coupables.

Ce qui se passa, les agents qui furent témoins de cette scène n'osèrent même me le répéter.

Durant quelques minutes la duchesse, qui avait à se venger du double assassinat de Griscelli, et l'Impératrice, qui était à bout de patience, firent entendre des cris, des grincements de dents, réveillant tous les échos de la forêt.

Le lendemain de cette scène conjugale, l'Impéra-

trice, les traits pâlis, les yeux battus, annonçait qu'elle partait pour la Syrie.

Évidemment la grande-duchesse, au nom de la politique étrangère, triomphait. La souveraine de la main gauche avait raison de la souveraine de la main droite.

Ce nouveau mystère de la forêt de Compiègne fut la cause du voyage en Orient, entrepris, sur le dire des feuilles officielles, par l'Impératrice pour visiter les lieux saints, qu'elle ne visita pas, et pour répondre aux aimables invitations du sultan Abdul-Azis, son hôte de l'Exposition, et du khédive, non moins galant que le sultan, s'il faut en croire la correspondance de l'auguste exilée à son auguste époux !

L'exil de l'Impératrice dura tout le temps qu'il fallut à la grande-duchesse pour se dévoiler quand la Prusse leva le masque et força l'Empereur à lui déclarer la guerre.

Alors Sa Majesté, qui se souvenait de la scène de la forêt de Compiègne, fut la première, en haine de la grande-duchesse, à lever l'étendard déployé trop tard par l'Empereur.

La guerre de Prusse sortit d'une guerre de femmes.

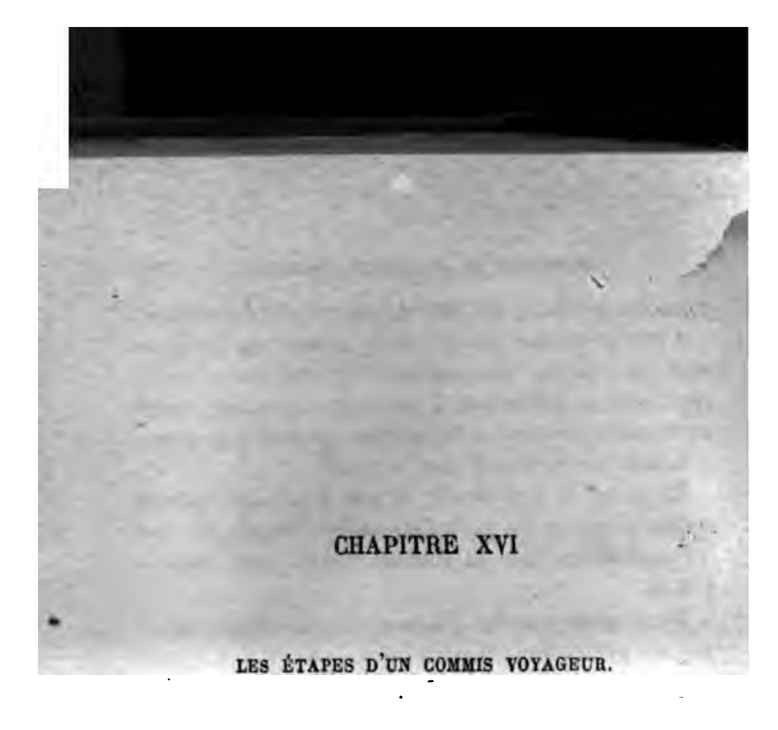
On comprend avec quelle audace l'Impératrice acclama avec énergie cette proclamation des hostilités que le ministre Ollivier accueillit d'un cœur si léger en pleine tribune à la face de la nation.

C'était pour l'Impératrice la revanche de toutes ses humiliations! Elle pouvait dire avec raison après l'exil qu'une femme lui avait fait subir, en

lui disputant un mari malade et en l'éloignant de son fils :

— Cette guerre, il me la faut ! C'est ma guerre !

Et c'est la France qui paya, avec le ministère Ollivier, avec la spéculation honteuse de la guerre du Mexique, avec la rivalité de deux souveraines, les mystères engendrés au fond de la forêt de Compiègne.



CHAPITRE XVI

LES ÉTAPES D'UN COMMIS VOYAGEUR.

Le commis voyageur n'est plus ce qu'il était du temps de Balzac, lorsqu'il créait son prototype grotesque : l'illustre Gaudissart mystifié par un fou.

Aujourd'hui c'est Gaudissart qui mystifie la société.

Gaudissart s'est transformé avec notre société qui, il est vrai, est un peu folle !

Gaudissart est à cet ancien grotesque de Balzac ce que sont les amusants bourgeois des romans de Paul de Kock aux notables négociants de nos jours.

Il y a longtemps que Gaudissard, toujours *illustre*, a jeté aux orties la redingote olive, le chapeau à la Bolivard et la cravate rouge. Ses exploits se comptent partout, aussi bien sur le domaine de la politique que sur le domaine des affaires.

C'est un homme comme vous et moi, c'est un boulevardier comme son patron est un notable per-

sonnage, portant, au besoin, la cravate du notaire.

Avec les chemins de fer et le niveau social égalisant les classes et supprimant les distances, on ne peut faire la différence, à la surface du moins, entre un élégant désœuvré et un brillant commis voyageur.

La surface ne détruit pas le fond.

Le progrès qui donne le pas aux spéculations matérielles sur les spéculations de l'esprit, n'a fait qu'abaisser ce que la routine tenait tant jadis à élever.

Le progrès a surfait l'homme d'affaires qui, malgré ses prétentions dissolvantes, était, il y a trente ans, l'utile et passif trait d'union entre le vendeur et l'acheteur.

Aujourd'hui, par les suprêmes efforts de la civilisation moderne qui tendent à accumuler sur un seul point toutes les richesses du globe, le voyageur de commerce est devenu le pivot de la société moderne, pivot, hélas, qui sert de marteau à l'intelligence !

Il est le *Deus ex machina* de nos transactions. Autrefois ce n'était qu'un perroquet, aujourd'hui, c'est un aigle, parce que, grâce à nos économistes, la vente est *tout*, la production n'est *rien* !

En politique, en art, comme en industrie, qu'est-ce qui domine la situation ?

L'homme fort en langue et en grimaces, celui qui tient, avant tout, du singe et du perroquet !

L'homme adroit qui fait valoir l'homme qui produit, jusqu'au jour où, par les recettes de la production, le propagateur parvient à se substituer au *producteur* !

Il est vrai que depuis que cela se passe au profit des Gaudissart perfectionnés, il est vrai que depuis que dans toutes les grandes maisons de banque, de commerce, jusque dans le corps de la diplomatie, le commis voyageur fonde, taille, organise, règne et gouverne, la société va de mal en pis! Mais ces observations m'entraîneraient trop loin; un policier n'est ni un moraliste, ni un réformateur!

Je vais me contenter, pour achever ce portrait, de raconter sommairement la vie d'un commis voyageur que j'ai connu par ses relations avec la police. Je commence par dire que tous les commis voyageurs ne ressemblent pas, pour l'honneur de leur respectable corporation, à ce mouchard.

Un jour, je vis venir au dépôt un jeune gandin qui, sauf l'élégance du costume, avait le teint glauque, l'œil terne, l'allure chétive, la mine effrontée, le front fuyant et la bouche en raie de tous les voyous qui pullulent à l'ancien carré Saint-Martin.

Lorsque je l'interrogeai, avant de le faire passer devant le juge d'instruction, au sujet de l'affaire qui l'avait amené au dépôt, il me répondit qu'il avait été dénoncé pour une *bagatelle.*

Voici cette bagatelle:

Mon jeune homme était employé dans une maison de bijouterie et d'horlogerie de province. Tous les ans il se rendait à Paris pour faire *un voyage d'agrément*, après avoir amassé dans la maison où il était commis une certaine somme prélevée sur *ses économies.*

Ces économies, c'étaient les clients de son patron qui les lui fournissaient.

Par quels moyens?

Notre jeune homme, durant l'année, grattait les boîtes d'or des montres que son patron lui donnait à arranger.

Il les arrangeait si bien, en diminuant le poids de leur précieux métal, qu'à la fin de l'année, le *consciencieux* commis bijoutier-horloger possédait, pour une valeur assez forte, une quantité de poudre d'or; il allait la vendre à Paris à un marchand d'or que son oncle, un rentier, ancien commis voyageur très connu, lui avait lui-même recommandé.

Ce commerce entre le *regrattier* et le marchand d'or dura tant que celui-ci ne céda pas son fonds à son successeur.

Lorsque, à son troisième voyage, le commis voulut continuer son honnête trafic, le successeur du marchand d'or, plus scrupuleux que son devancier, saisit la marchandise de son client.

Il lui dit qu'avant de lui donner le prix de sa marchandise, il préviendrait le patron chez lequel il avait sorti sa précieuse poudre, et que si son produit provenait d'un détournement ou d'un abus de confiance, il en référerait au Parquet.

Ce qui fut dit fut fait.

Le bijoutier de province, qui n'avait pas à se louer de son commis pour des méfaits du même genre, fut heureux de cette nouvelle découverte signalée par le marchand d'or de Paris.

Comme ce larcin opéré depuis trois ans par son employé pouvait nuire à la réputation de sa maison,

le patron de province engagea vivement le patroi de Paris à faire sa déposition à la justice.

Ce fut sur cette déposition que le jeune commi fut cueilli dans une maison de débauche, au momen où il attendait, tout en flirtant avec des filles, l prix de sa poudre d'or qui se changea pour lui en u mandat d'amener !

Malgré son vol bien prouvé, notre jeune homm n'eut que de la prévention.

Lorsqu'il arriva devant le juge instructeur, il s recommanda de son oncle, le commis voyageu retraité et renté qui, lui-même, avait recommand son neveu à son précédent recéleur, moins chatouil leux que son successeur sur l'honneur commercial

Alors l'oncle de notre jeune filou parla si bie devant le juge d'instruction que l'affaire n'eut pa de suite.

Ce commis voyageur en retraite, nommé C*** était en effet, quoique retiré depuis peu des affaires un personnage très important.

La magistrature, elle-même, avait à compter ave ce personnage, l'un des fondateurs de la société de *voyageurs du commerce*. Mais il n'avait travaill avec ses collègues aux bases de leur utile et pré voyante association que pour y dénoncer les mem bres en désaccord d'idées avec les principes du gou vernement impérial.

M. C***, en dehors de son ancienne profession d commis voyageur, était un *indicateur* très utile a bureau politique de la préfecture. Il devenait don pour son neveu un précieux protecteur.

Le jeune filou, malgré les menaces du marchan

'or, n'avait pas hésité à se laisser prendre par la olice, sachant qu'à un moment donné son oncle urait sur elle comme sur la magistrature une acon efficace.

Lorsque l'ancien commis voyageur se présenta au ge d'instruction pour absoudre son mauvais sujet e neveu, il dit d'un air de bonhomie où l'impuence rivalisait avec l'aplomb :

— Ce qu'a fait mon neveu en *nettoyant* les mones de son patron se fait tous les jours dans le ommerce. Je le sais, moi qui ai été dans la partie. e seul tort de ce jeune homme, ajouta-t-il, c'est de être approprié les bénéfices d'un *grattage* qui deaient retourner à sa maison. Je suis prêt à fournir caution exigible causée pour ce dommage, car tiens par-dessus tout à sauver l'*honneur* de mon eveu, plus léger que coupable.

La justice fut heureuse de recevoir cette caution, ar la position de M. C***, par les services qu'il renait journellement à la préfecture, gênait fort son ntégrité.

Le jeune filou bénéficia de la position exceptionelle de son oncle.

« — Mon garçon, lui dit-il, en le ramenant du épôt à sa famille, frustrer n'est rien quand on sait ustrer adroitement sans se laisser prendre la main ans le sac. Si une seconde fois tu abusais, par un it aussi bête, de ma position, je t'abandonnerais à on malheureux sort, car tu serais alors un gredin aladroit et compromettant. Si j'en avais été là à on âge, où en serais-je aujourd'hui? Tu ne m'auais même pas eu pour te sauver ! »

On voit par les paroles de ce commis voyageur émérite que son long commerce avec le dieu Mercure lui avait retiré toute espèce de préjugés.

Lorsque j'appris par quelle influence ce jeune regrattier avait pu se jouer impunément de la justice, je me mis à consulter le dossier de son important protecteur.

Il est heureux pour lui que les archives de la police aient été brûlées par la Commune.

En effet, les étapes de ce voyageur de commerce étaient dignes de celles que parcourut Gil Blas avant d'être comme lui un personnage considérable, sinon considéré.

A vingt ans, M. C***, fils de fermier, élevé au séminaire, se sauva de son institution religieuse pour courir le monde.

Il fait la connaissance d'une jeune dame, mariée à un riche orfèvre.

Notre jeune homme est sans ressources, mais il croit à son étoile, car il sait aussi bien remuer les fibres du cœur que dénouer les cordons de toutes les bourses.

Après s'être fait aimer de la dame, il se fait agréer par son mari pour devenir son commis.

Par malheur, emporté par la fougue de la jeunesse, il ne vole pas au mari que sa femme, il lui emporte sa caisse.

Plainte va être faite par le mari lorsque l'épouse, qui a laissé des lettres très compromettantes à ce don Juan du commerce, sollicite son pardon; sollicitation très intéressée de la part de la dame, parce



se le don Juan, avisé, a prévenu sa maîtresse que il n'est pas sauvé par elle, il la perdra.

Alors la dame devient son avocat auprès de son poux afin de se sauver elle-même.

Le mari, débonnaire, consent à être volé sans se aindre et envoie simplement son commis se faire endre ailleurs.

C'est ce qu'il fait.

Convaincu que le vol pur et simple ne mène à en, C*** se promet, au service d'un nouveau paon, de ne plus risquer la prison et de faire pendre s autres.

Une première leçon lui a suffi.

Comme notre commis voyageur est très instruit ar l'expérience et par les préceptes de Loyola, il eprend ses voyages au compte d'un concurrent de on ancien patron.

L'un était républicain, l'autre est monarchique.

Peu importe à notre Gaudissart. Il laisse chez le ourgeois qu'il sert les principes qu'il émettait chez bourgeois qu'il tient à desservir. Il en sera quitte our reprendre à la porte sa conscience qu'il abanonne chez ses patrons et chez ses clients, si toute-ois il a une conscience à reprendre!

Lorsqu'il entrait chez ce nouvel orfèvre, c'était u commencement de l'Empire.

Le patron qu'il représentait avait à faire sa forune.

Il lui fallait un homme hardi, entreprenant, sans réjugés, pour exécuter des plans qui bouleveraient toutes les données routinières d'autrefois, ondamnées par nos transactions.

M. C*** fut l'homme rêvé par cet industriel de l'avenir.

L'ancienne fabrique, qui avait horreur de la réclame, fut bien vite démontée, détraquée, abattue de fond en comble par M. C***, l'homme-annonce!

Ce personnage, sans préjugés, qui cependant avait jeté le froc aux orties pour entrer dans le mouvement des idées, s'était converti à l'impérialisme lorsqu'il avait compris, disait-il, qu'il n'y avait pas de liberté sans une sage autorité.

Pour les clients qu'il soustrayait au premier patron qu'il avait servi et qu'il livrait à son second maître, M. C*** se faisait passer comme un fanatique de l'Empire.

Il avait foulé aux pieds ses propres intérêts, disait-il, dans l'intérêt de la foi napoléonienne.

Comme il tenait, à la surface, de l'avocat et du journaliste, il se mettait à la dévotion de tous les journaux des départements.

Il leur fournissait des articles au profit de sa maison.

La maison les payait par des annonces qui lui rapportaient cent fois plus que l'argent dépensé par l'adroit commis voyageur!

En moins d'un an, par les tournées successives de ce voyageur politico-journaliste, la maison de son patron était annoncée, acclamée, accréditée dans tous les journaux de France et de Navarre.

Lorsqu'il descendait des hauteurs du journalisme pour consentir à faire l'article au client, il ne prenait jamais les chemins battus des voyageurs de commerce ordinaires.

En voici un exemple :

Un jour, dans une ville de province, il se présente chez le plus grand restaurateur et lui dit :

— Mon cher ami, — tous ses clients étaient ses amis,— je viens du bureau du journal l'*Abeille impériale*. La Société des voyageurs du commerce que j'ai fondée veut donner dans votre ville, à l'occasion de l'arrivée de l'empereur, un grand banquet-festival. Je vous ai choisi, parce que votre établissement me paraît le plus convenable, le plus digne pour recevoir mes trois cents collègues.

— Ah! bah! s'écrie le restaurateur ébahi, l'empereur vient dans notre ville ?

Il n'en était pas question; mais, à cette époque, l'arrivée du souverain dans n'importe quelle localité était une amorce pour le commerce régional. Mon adroit C*** savait donc ce qu'il disait en avançant ce premier mensonge.

— Sans doute, répondit-il en frappant sur le ventre du restaurateur, vous ne le saviez pas? Eh bien ! je vous l'apprends, moi qui suis dans le secret des dieux et des ministères. Je viens de l'annoncer au journal l'*Abeille impériale*. Et je ne crains pas aussi de vous le dire en confidence, ce journal m'a indiqué un autre restaurant que le vôtre pour mon banquet; il prétend que vous n'avez pas assez de couverts pour suffire à tous mes convives!

— Oh! monsieur C***, s'empresse de répliquer le restaurateur qui ne veut pas manquer une si belle recette, qu'à cela ne tienne, votre maison m'en fournira.

Et C***, qui ne sait nullement si l'empereur vien-

[redacted]

dra dans la ville, qui n'a nullement mission de faire voyager ses collègues dans sa région, lui enlève, séance tenante, par ce double mensonge, une commande de couverts au bénéfice de sa maison et dans l'intérêt de sa prime.

Cet homme tout lardé de trucs et d'artifices, ayant la ruse d'un Scapin, le verbiage de l'avocat, l'ingéniosité d'un diplomate, cet homme qui dominait par ses dons naturels tous ses clients en les prenant par leurs faiblesses, était lui-même dominé par une femme.

C'était une Italienne, elle avait été l'ancienne domestique de sa première patronne.

Elle connaissait son passé.

Par son passé, elle était sûre de lui.

Créature essentiellement cupide et dominatrice, elle avait rêvé que cet homme deviendrait son époux, après ne l'avoir plus quittée du jour où il avait dû sortir de sa première maison.

M. C*** n'avait vu d'abord, en enlevant la bonne de son premier patron dont il avait volé la femme et la caisse, qu'une amourette de passage.

Lorsqu'une première fois, à la suite d'un voyage, au compte de sa seconde maison, il avait voulu oublier aussi la porte de la maison de sa maîtresse, elle l'avait ramené, en lui rappelant l'histoire de sa première fugue!

Mon commis voyageur, qui tenait à l'opinion tant qu'elle faisait respecter sa position, comprit qu'il avait affaire à une femme très rusée qui ne le lâcherait pas aussi facilement que l'avait fait sa patronne.

Il fila doux.

Il se plia d'autant mieux sous la servitude de cette maîtresse qu'elle ne lui demandait rien, qu'elle ne lui coûtait jamais rien.

M. C*** partait pour le compte de sa maison au moins cinq ou six mois de l'année, loin de Paris.

Et lorsque le commis voyageur rentrait chez sa maîtresse, elle ne lui prenait son argent que pour le placer en belles et bonnes rentes sur l'État, sur les Compagnies les moins susceptibles de faire faillite.

Des années se passèrent ainsi. Le commis voyageur, qui n'était prodigue que de paroles et d'expédients, trouva très agréable une maîtresse qui ne lui coûtait pas un sou, et qui, en fin de compte, lui amassait des rentes.

Cependant de quoi vivait-elle, pendant que ce Joconde de l'industrie parcourait le monde industriel du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest?

Elle vivait franchement, ouvertement de ses intrigues amoureuses.

Chaque année, entre le retour et le départ de M. C..., un époux temporaire occupait le logis de la belle. Il s'empressait de décamper, sous un prétexte ou sous un autre, dès que le commis voyageur annonçait, par lettres chargées, son arrivée à Paris.

Alors la malle de l'un se croisait avec la malle de l'autre.

Dans les premières années, M. C***, qui n'avait pas de préjugés, trouva cependant trop régulières les irrégularités de sa maîtresse. Il lui en fit des reproches.

Elle lui ferma la bouche, comme elle la lui avait

fermée quand il avait voulu la quitter une première fois.

— Est-ce que je vous demande, lui avait-elle répondu sèchement, ce que vous faites en voyage avec vos filles d'auberge? Est-ce que vous croyez que je suis une recluse pour me condamner pendant six mois à l'abstinence pendant que vous menez loin de moi une vie de Sardanaple? Ne me demandez pas compte d'une existence qui ne vous coûte en rien, sinon, je vous demanderai compte, moi, du passé, aussi bien que du présent dont vous profitez par les économies que je vous *fais faire!*

Le commis voyageur ouvrit une large bouche et écarquilla les yeux d'un air ahuri!

Il avait trouvé plus fort que lui.

D'abord il voulut se fâcher.

En réfléchissant bien, il comprit qu'il aurait tort.

Il se dit que cette femme habile, qui le compromettait de plus en plus, au profit de ses intérêts, était au contraire une nature à exploiter par l'étrange dévouement qu'elle lui manifestait!

Il l'admira.

De l'admiration à l'amour, il n'y a pas loin.

Lorsque cette femme lui prouva par le placement avantageux de ses fonds grossissant à chaque étape qu'il ne pouvait avoir un meilleur banquier qu'elle, M. C... se livra corps et âme à l'associée de sa vie.

Il l'aima comme Harpagon aime sa chère cassette.

Il l'aima, lui qui n'avait jamais eu que des amourettes de passage, comme un amoureux de vingt ans aime sa première maîtresse.

Mais cette passion du commis voyageur commença par gêner sa maîtresse.

Elle prit des proportions qui dépassaient le but qu'elle s'était proposé.

Si elle l'aimait comme un mari, comme l'éternel et solide compagnon de sa vie, elle ne l'aimait pas follement, capricieusement comme elle aimait ses amants.

Un jour qu'un de ses adorateurs ne s'en était pas allé assez vite, par sa faute, au moment où M. C*** finissait une de ses étapes, il la surprit en tête-à-tête avec ce galant et imprudent retardataire.

N'écoutant que la jalousie, la vanité froissée, M. C*** se jeta sur son remplaçant, il lui envoya une paire de soufflets et son chapeau par la fenêtre.

Comme le remplaçant se regimba, C*** ne fit ni une ni deux, doué d'une force herculéenne, il empoigna le galant par la peau du ventre ; il l'envoya par la croisée rejoindre le chapeau.

Heureusement pour son rival que, lancé d'un quatrième étage, il se rattrapa à l'enseigne d'un dentiste, sinon, il eût eu le corps et les os broyés sur la chaussée.

Entre la chute de l'amant et l'arrivée des sergents de ville requis par la foule à ce spectacle aussi inattendu que dramatique, il se passa plusieurs minutes. La femme les employa à sauver celui qu'elle n'avait que trop offensé.

Lorsque la garde montait dans son domicile, la maîtresse de M. C*** avait déjà poussé l'imprudent vengeur de ses folies vers une porte de service.

Elle s'accusa seule d'avoir été la cause involon-

taire de tout ce qui venait d'arriver. Elle écarta avec intention la présence de C*** chez elle, l'auteur de la chute de son amant de passage.

De son côté, l'amant, remis tant bien que mal, gagné par sa maîtresse, n'imputa qu'à son initiative et à un désespoir amoureux le saut périlleux que lui avait fait faire son rival dans un moment irréfléchi de rage folle.

A ce beau trait de dévouement de son infidèle, M. C*** lui pardonna tout.

Par reconnaissance et par ce qu'elle lui épargnait une méchante affaire avec la justice, il jura de l'épouser.

— Tu feras bien, lui dit-elle.

— Pourquoi? lui demanda le commis voyageur d'un air ébahi.

— Parce que, lui répliqua-t-elle, sans cela tu serais ruiné.

Alors elle rappela qu'en lui confiant ses valeurs il lui avait donné, un jour, plein pouvoir pour faire un placement. Elle lui avoua qu'elle s'était servi de ce plein pouvoir notarié, pour placer désormais en son nom toutes les économies de son cher commis voyageur.

— De sorte, riposta M. C... avec colère, en grinçant des dents, furieux encore une fois d'avoir été *roulé*, que si je ne t'épousais pas je serais ruiné!

— Tout juste, et tu sortirais d'ici, malgré l'argent que je t'ai amassé ou que je me suis amassé, lui riposta-t-elle en se croisant les bras et en se dandinant sur un pied, tu sortirais d'ici nu comme un petit saint Jean.

C*** se gratta l'oreille comme dut faire le singe Bertrand après avoir tiré les marrons du feu pour Raton. Enfin il s'écria en passant de l'extrême colère à l'extrême adoration :

— O femme! Talleyrand n'était qu'un ange de candeur auprès de toi! Tu es digne d'être l'épouse de mon choix, de t'associer au Napoléon des commis voyageurs! Désormais tu deviens ma dernière étape. Dans celle-là, ce n'est plus moi qui *pige*, c'est moi qui suis *pigeonné*, car à l'instar de Bismarck, plus fort que Talleyrand, tu ne me fais voir tes pièges que lorsque je suis dans la *trappe*!

Mais en l'épousant, cette femme, qui avait des ardeurs inconnues de son mari *par raison*, ne renonça pas à sa vie galante.

Seulement elle se calqua sur son époux qu'elle avait fait d'abord, sans qu'il s'en aperçût, à son image.

Une fois mariée, elle devint dévote. Son époux, retiré du commerce, bien renté, grâce aux économies malhonnêtes de sa femme, se fit marguillier de sa paroisse.

Pour ne plus faire jaser les voisins, elle prit pour amant, qui? Son neveu dont les visites chez la bonne tante ne pouvaient pas être contrôlées par la malveillance.

C'était une si sainte femme!

Cependant lorsque la police mit la main sur le garnement, en se rendant à Paris pour voir sa tante, pour vendre sa poudre d'or recueillie en province sur les montres de son patron, c'était encore pour en partager les bénéfices avec son honnête parente.

La vie à Paris est si chère, surtout pour les petits rentiers !

Le bon oncle se doutait-il aussi de cette infidélité qui cette fois se passait en famille ?

Fermait-il les yeux pour ne pas déplaire à sa femme, pour ne pas contraindre en même temps ses ardeurs et sa cupidité ?

Il était permis de le croire, dès qu'on connaît les étapes de ce commis voyageur, dont chaque degré avait été franchi à l'aide d'une honte nouvelle !

Toujours est-il qu'après l'affaire étouffée par l'oncle charitable sous l'ordre exprès de la bonne tante, le neveu élevé à leur école, soutenu par les rentes des deux époux, entra coulissier à la Bourse.

A l'aide d'une couverture fournie par la bonne tante, qui a fait aujourd'hui la fortune de son commis voyageur, le neveu, ancien *regrattier* de montres, est devenu le plus fort coulissier de la Bourse.

A l'heure où j'écris ces lignes, ce digne neveu est le sigisbée de l'oncle et de la tante qu'il pilote, quand il en a le temps, dans un ressort à lui, dans tous les endroits à la mode de Paris.

Et le commis voyageur dit avec orgueil à qui veut l'entendre, en montrant son neveu qu'il a sauvé de Mazas, qui rêve maintenant son million !

— Autrefois, par mes trucs, j'ai *levé* la France ; mon neveu, par les siens, est en train de soulever le monde :

Quant à la morale de cette histoire qui est encore l'envers d'une vie bourgeoise, la voici ; c'est qu'il faut, en tout et partout, des *époux assortis*.

CHAPITRE XVII

LES CHAUFFEURS DU MIDI

En 1869, les manifestations qui ne cessaient d'avoir lieu à Paris aux cris de : *Vive la Pologne! vive la République!* faisaient sentir leurs contrecoups, avec plus de brutalité cruelle, dans toute la province.

Des rixes, des vols, des incendies, des assassinats avaient lieu journellement dans les départements dont la population avait été jadis la plus maltraitée par le décret du 2 décembre.

Les malfaiteurs profitaient de la haine des proscrits; ils les exploitaient à leur profit.

Le commissaire central envoyait, au sujet de ces luttes intérieures, au ministère, à la préfecture, des notes qui ne faisaient pas toujours sourire M. Lagrange.

Tantôt on signalait aux environs de Marseille des

bandes d'insurgés qui, aux cris de : *Vive la Pologne! vive la République!* étranglaient les gens en plein midi; tantôt, sur toute la ligne du Midi, de Bordeaux à Lodève, c'étaient des bandes de réfractaires qui, en criant : *A bas la calotte! vive l'empereur!* (pour la forme), rappelaient les scènes les plus horribles des chauffeurs, elles incendiaient les fermes et pillaient les églises!

Ces derniers bandits, qui saccageaient les chaumières, qui respectaient les châteaux, ne pouvaient être certainement les fils de ces milliers de bannis et déportés du coup d'Etat. Ils devaient être encouragés, sinon soudoyés, par de puissants ennemis qui, joués aussi par l'empire, surgissaient pour la première fois, en 1869, de tous les coins de la France.

Les *chauffeurs du Midi*, les *étrangleurs de Marseille* qui répandaient la terreur dans les départements les plus éprouvés autrefois par le coup d'Etat, furent autant d'indices pour le gouvernement que l'heure de la revanche ne tarderait pas à sonner.

Il est vrai que l'avant-garde de cette armée vengeresse n'était pas très recommandable; et ceux qui les laissaient agir prouvaient à quel degré de colère l'empire avait monté les esprits, lassé la patience des honnêtes gens.

Des bandits occupaient le Midi de la France pour la disputer à ceux qui ne se sentaient plus la force de l'asservir.

Il y avait aux environs de Lodève un gentilhomme châtelain, plus pauvre que Job, dont les

pères, avant la première révolution, avaient possédé une partie de la contrée.

Cet aristocrate boudait, depuis sa jeunesse, tous les gouvernements qui avaient succédé à la Restauration.

Il ne possédait qu'une maisonnette sur le haut d'une colline où s'élevait la dernière tourelle en ruine du château de ses pères. Ce gentilhomme abandonnait volontiers ce tronçon de tour en ruine à tous les vagabonds ou voleurs de la contrée.

Détestant tout ce qui sentait le parvenu, ce gentilhomme, très aimé de la populace, laissait faire, sans s'y mêler, les atrocités des misérables contre les notables du pays, possesseurs, depuis la première révolution, des anciennes propriétés de ses aïeux.

Lorsque cette Jacquerie nouvelle se leva aussi dans les environs de Lodève, on signala au commissaire central les souterrains de la tour du chevalier d'Antrac, comme servant de rendez-vous aux chauffeurs du Midi.

Le chevalier d'Antrac, gentilhomme campagnard, ennemi des gouvernements successifs, ne reconnaisque le gouvernement du droit divin.

Mais comme il fut prouvé que ce gentilhomme ne se mêlait pas de politique, qu'il restait étranger aux divers mouvements qui se produisaient autour de sait lui, la police le laissa tranquille.

Cependant les déprédations, les vols, les incendies ne cessaient de se produire dans la contrée, particulièrement dans les fermes qui, sous l'ancien régime, avaient appartenu à la famille des d'Antrac.

Dans le Midi, les opinions, en raison du tempérament de ses habitants, sont plus tranchées que dans le Nord. Elles sont représentées par deux grandes fractions, les *rouges* et les *blancs*. C'est ce qui explique pourquoi l'empereur, dans ses tournées triomphales, n'alla jamais plus loin que Lyon et Bordeaux.

Lorsque les chauffeurs du Midi refirent parler d'eux, en 1869, j'interrogeai mon agent Bagasse qui, en quittant l'armée active, avait été un moment brigadier dans la gendarmerie, aux environs de Lodève.

Lorsque je lui parlai des scènes de vol, de pillage et d'incendie qui s'y commettaient, il me répondit :

— Cela ne m'étonne pas. Pour ma part, j'en sais quelque chose, moi qui ai été gendarme dans ce pays de malheur.

Dans l'intérêt du repos public, piqué par la curiosité, je le pressai de s'expliquer sur ce qu'il savait touchant les chauffeurs du Midi.

Voici ce qu'il me raconta :

Après la campagne d'Italie, Bagasse, légèrement blessé, avait demandé, en raison de ses glorieux services qui dataient de Crimée, d'être incorporé d'abord dans la gendarmerie. Il était parti comme brigadier et avait été dirigé sur Lodève.

A la suite de l'incendie d'une ferme située sur l'ancien domaine d'Antrac, il avait été dépêché dans cette localité pour procéder à une enquête. Il crut de son devoir d'aller rendre visite au curé, au maire, fermier lui-même, voisin du fermier incendié, son

premier adjoint, et du chevalier d'Antrac, l'ancien seigneur de cette localité.

Ce dernier ne le reçut pas, Bagasse ne fit que l'entrevoir.

C'était un vieillard, à l'air rogue, vêtu comme le plus modeste paysan de sa contrée, et qui, disait-il, ne s'occupait que de chasse pour vivre.

— Adressez-vous, lui dit-il, en l'accueillant à la porte de sa demeure, au curé du village et au maire. Ce sont les seules autorités qui pourront vous éclairer sur le sinistre qui vous amène ici. Moi, je suis étranger à ce qui s'y passe.

Et Bagasse ne put rien tirer de ce misanthrope qui lui tourna brusquement le dos. .

Alors mon brigadier s'en alla l'oreille basse. Il descendit la colline de l'ancien château du gentilhomme, et il reprit la montée qui dominait un vallon boisé.

Au fond de ce vallon se dressait l'église du petit village d'Antrac, autour duquel s'élevaient, enfouies dans les arbres, des maisons bornées par des collines.

Sur l'une d'elles s'élevait comme une menace la vieille tour en ruine du château.

A bout du village, on voyait les deux fermes dont l'une avait été incendiée la veille par les chauffeurs du Midi, dont l'autre, appartenant au maire d'Antrac, était menacée du même sort.

C'était pour prévenir un nouveau malheur que Bagasse, le brigadier, avait été dépêché de la ville, précédant l'arrivée de la magistrature et l'arrivée de ses gendarmes.

Après avoir vu le maire, il s'était rendu chez le

gentilhomme qui l'avait reçu si mal. Il était allé ensuite chez le curé pour avoir des renseignements qu'il n'avait pu tirer du gentilhomme.

Une fois chez le curé, le prêtre lui fit connaître à son tour l'objet de sa désolation. Le chef des *chauffeurs du Midi* était un nommé Laurent, un enfant du pays, revenu du régiment comme son neveu, le garçon Anselme.

Jusque-là Bagasse ne vit pas en quoi le bon curé avait tant à se désoler.

Il l'apprit lorsqu'il lui fit connaître que ce Laurent avait eu, dès son enfance, une ressemblance frappante avec son parent.

« — Et, ajouta-t-il, quoique mon neveu, avant de partir pour l'armée, ait été aussi un très mauvais sujet, je ne lui fais pas l'injure de le croire un bandit. Du reste, il est maintenant rangé comme une jeune fille ; et il va se marier avec la fille du maire, elle en raffole. »

Bagasse lui répondit :

— Que l'affaire serait tirée au clair et à l'avantage de son neveu, puisque, d'après les ordres qu'il avait reçus, il devait occuper bientôt, militairement, les environs de son presbytère.

— Ainsi, lui demanda le prêtre avec terreur, vous êtes certain, monsieur le brigadier, que les bandits se cachent dans cette partie du bois?

— J'en suis convaincu, répondit Bagasse, absolument convaincu. Ces brigands sortent ici de dessous terre. Mes rapports en font foi et c'est d'ici qu'ils partent pour incendier, comme hier, la ferme d'un de vos paroissiens.

— Alors, monsieur le brigadier, reprit le curé, je vais dire une messe pour purger le pays de ces pécheurs endurcis. Je vais couvrir le bois d'eau bénite pour les en déloger.

— Sacrebleu! monsieur le curé, se récria Bagasse avec impatience, pour purger votre cure mon sabre sera bien plus efficace que vos patenôtres.

A ce juron et à ce langage impie le prêtre baissa les yeux et se signa.

Ils en étaient là de leur entretien lorsque passa, près d'eux, derrière la charmille du jardin, un jeune couple. C'étaient des amoureux, à en juger par l'air de contentement qui rayonnait de leurs yeux et sur tout leur visage.

La jeune fille cheminait avec un garçon, plus âgé qu'elle de quelques années, au visage assez beau, mais à l'air sournois.

A peine eut-elle aperçu le curé qu'elle se détacha du bras du bel Anselme.

C'était le neveu du bon prêtre.

De son côté, Bagasse reconnut dans cette jeune fille, très jolie, âgée de seize ans à peine, la fille de M. le maire qu'il venait de visiter avant d'avoir été si mal reçu par le vieux châtelain d'Antrac.

— Monsieur le curé, s'écria la jeune fille, la rougeur au front, et prenant les devants sur Anselme qui observait déjà le brigadier, j'ai rencontré votre neveu près du bois. Je vous le ramène pour qu'il joigne ses prières aux nôtres, afin de conjurer les dangers qui nous menacent depuis l'arrivée de ces maudits *chauffeurs!*

— Voyez-vous ça! s'écria Bagasse, dont la langue

se déliait à la vue de la beauté, les amoureux ont toujours de bonnes excuses quand on les surprend, et je suis sûr que la mission de mademoiselle est remplie depuis qu'elle est au bras de son épouseur.

— Monsieur le brigadier, reprit la jeune fille avec aigreur, vous avez tort de m'incriminer. Je viens ici, comme vous êtes venu tout à l'heure chez mon père, au sujet des chauffeurs, pour prier M. le curé de vouloir bien bénir notre ferme, afin de la préserver de leurs cruautés !

— Eh bien ! s'écria le curé en se tournant d'un air triomphant vers Bagasse, vous voyez qu'il y a encore des âmes chrétiennes, monsieur le brigadier, qui ont plus confiance en la puissance du Seigneur que dans le pouvoir des gendarmes.

— Ce sera à voir ! reprit Bagasse, interpellant cette fois le bel Anselme qui ne cessait de le regarder. Et je suis sûr que monsieur, qui a servi, pense comme moi, qu'un bon fusil à aiguille vaut mieux qu'un goupillon trempé d'eau bénite. Je crois que s'il était ce Laurent à qui il ressemble, comme deux épaulettes du même uniforme, il tremblerait plus devant moi que devant vous, monsieur le curé.

Bagasse avait dit ces mots en frappant sur l'épaule d'Anselme.

Le jeune homme avait pâli à ce brutal attouchement.

Pour expliquer son émotion, il s'écria vivement :

— Monsieur le brigadier, il m'est toujours pénible d'entendre mal parler devant moi de Laurent. Il fut autrefois mon camarade, mon ami de ré-

giment! Et malgré tout ce qu'on en dit, je ne puis croire, quoique j'en sois souvent victime, à sa participation avec ces odieux incendiaires.

Comme Bagasse n'était qu'un étranger dans ce village, il jugea convenable de ne pas poursuivre une conversation qui choquait le neveu de son hôte. Au moment où le curé se disposait à se diriger, au bras de la jeune fille, vers la ferme de son père, le bel Anselme, à dessein, désigna à Bagasse un homme caché derrière le bois et qui les observait.

Le brigadier, qui était venu au village pour tout connaître, pour tout étudier, s'écria à Anselme avant de s'élancer sur ce curieux vêtu comme un mendiant :

— Quel est cet homme ?

— Le pâtre, Jean La Roussette, murmura Anselme bas à l'oreille du brigadier. On le soupçonne d'être l'éclaireur des chauffeurs. Fuyons-le.

— Au contraire, dit bien haut Bagasse, de façon à être entendu du curé et de la jeune fille marchant devant lui. Allons à sa rencontre. Si c'est un éclaireur des chauffeurs, il nous éclairera, sacrebleu! Dans l'intérêt de la justice, je veux l'interroger.

Avant qu'il eût achevé de parler, il avait bondi vers le pâtre qui n'avait nullement fui devant le brigadier.

Bagasse le prit d'un air furieux par le bras. Le berger attacha sur lui de grands yeux investigateurs et pleins de flammes.

Il attendit, pour lui répondre, que Bagasse eût fini de l'invectiver.

— Misérable! lui dit-il, que faisais-tu là? Quel intérêt avais-tu à nous écouter? Tu nous espionnes peut-être pour tout rapporter aux incendiaires.

— Oh! fit le pâtre, baissant les yeux et tournant sur le sol le long bâton qui ne le quittait jamais, pour être si nouveau à Antrac, vous êtes bien prompt à juger les gens. Je suis le berger de monsieur le maire, et Mlle Marie,— c'était le nom de baptême de la fille du maire, le fermier Barbenson,— et Mlle Marie pourrait vous dire, si vous l'ignorez, que pour être de la graine dont on fait des gueux, je ne suis pas de celle dont on fait des voleurs, des incendiaires et des assassins!

Et le pâtre, sur ces mots, n'avait pas quitté de ses yeux noirs et fouilleurs le bel Anselme, qui lui ne pouvait soutenir ses éclairs fulgurants, malgré l'envie qu'il en avait.

Alors le fiancé de Marie, exaspéré de l'attitude, des provocations du pâtre, s'avança les poings fermés: il lui cria:

— Des gueux aux voleurs, la distance n'est pas si grande. Et si tu nous écoutais, c'est que tu es déjà en train de la franchir, cette distance-là, vagabond!

— Parlez pour vous, mon officier! lui répondit La Roussette qui s'avança en le menaçant presque de son bâton.

Le curé et le brigadier restèrent atterrés par cette riposte insolente.

Cette fois, Anselme était souriant et dédaigneux. Le pâtre se ravisa à la vue de Marie fiévreuse et tremblante.

Il reposa lentement son bâton vers la terre, il reprit l'humble rôle imposé par sa condition. Il dit à Bagasse :

— Monsieur le brigadier, vous me demandiez tout à l'heure pourquoi je vous écoutais. Je vais vous répondre. Je vous écoutais pour savoir si vous êtes bien ici pour traquer les brûleurs de fermes. Comme cette nuit j'ai été témoin de l'incendie de la ferme d'Antrac, comme j'ai vu de loin, oh ! de trop loin pour pouvoir les reconnaître, les incendiaires, je crois que vous ne pouvez prendre un meilleur guide pour vous conduire sur les lieux et pour vous donner les éclaircissements que vous cherchez.

— Eh bien, mon garçon, répondit Bagasse, je ne te quitte pas. Prends garde ! en te mettant sur mon passage tu enfermes peut-être le loup dans une bergerie très dangereuse pour toi.

— En tous les cas, reprit La Roussette en baissant la tête, le loup ce n'est pas moi.

— Nous verrons bien ! reprit Bagasse.

Tous les quatre quittèrent le jardin du presbytère.

Marie était tremblante, le curé soucieux, son neveu inquiet.

Quant à Bagasse, il était heureux de serrer de près La Roussette, le complice, selon lui, des incendiaires, et qui venait se placer de lui-même sous sa griffe.

Pendant que les quatre personnages se dirigeaient au delà du bois, dans la plaine, Anselme, rêveur, gagnait le fond du jardin.

Il se dirigeait vers un corps de logis du presbytère attenant à une tourelle où, depuis son retour de l'armée, il avait une chambre indépendante des appartements de son oncle.

A peine eut-il gravi un escalier à vis qui donnait dans les caves du presbytère, à peine fut-il entré dans sa chambre qu'il la trouva occupée par un homme habillé en soldat.

Cet homme, d'une taille gigantesque, assis tranquillement dans son fauteuil, fumait une de ses pipes en l'attendant.

— Comment, toi ici, La Pègue! lui demanda Anselme d'un air de stupeur. Malheureux! tu veux donc nous perdre?

Le géant posa tranquillement la pipe sur la table, se leva et répondit :

— Mon *capitaine*, je viens, au contraire, pour précipiter *la chose*, pour nous sauver et te sauver. Les camarades et moi nous avons repris nos costumes dans la tourelle du vieux *blanc*, dont le souterrain, comme tu sais, donne jusqu'à la cave de ton oncle. Or, nous avons décidé, sauf ton avis, que ce sera pour ce soir l'*affaire* de la ferme des Barbenson. Car tu sais que nous sommes à la veille d'être cernés par la gendarmerie. Donc, pas de retard!

— Je le sais, répondit Anselme, refermant la porte avec une extrême discrétion et forçant Le Pègue à baisser sa voix; ce que je sais encore, c'est que La Roussette nous a surpris cette nuit, à la ferme d'Antrac.

— Fichtre! exclama le colosse, se grattant l'oreille.

— Et, continua Anselme, il soupçonne que Laurent c'est moi.

— Diable! exclama Le Pègue.

— Heureusement, continua Anselme, que le brigadier ne me paraît pas plus malin que ses gendarmes qu'il attend, et qu'il ne nous soupçonne pas encore.

— Alors, reprit Le Pègue, un peu ébranlé par les paroles de son capitaine, que faut-il faire?

— Attendre avant d'agir, termina Anselme, attendre jusqu'à la veille de mon mariage avec la fille du maire. C'est six semaines de patience que je vous demande. Pendant ce temps-là l'affaire de la ferme d'Antrac sera oubliée, nous pourrons dépister les gendarmes et ce pâtre de malheur. Va, mon bonhomme, va remettre ton uniforme au vestiaire. Préviens, s'il l'exige, ce vieux renaudeur de gentilhomme que la fête des Barbenson n'est que remise. Surtout, décampe; il ne faut pas que mon oncle te voie avant l'heure où nous le débarrasserons aussi de ses saint-ciboires du diable et de tous les trésors de sa sacrée boutique!

Et le colosse disparut comme il était venu. Il descendit l'escalier de la petite tourelle qui menait aux caves du curé, donnant dans un souterrain aboutissant aux anciens fossés du château, recouverts par le temps.

Ces fossés couraient le long de la colline; ils avaient été jadis ceux des remparts du vieux château d'Antrac dont il ne restait qu'un tronçon de tour.

Voici maintenant ce qui avait motivé ces rencontres, ces conversations que le procès des chauffeurs

du Midi révéla à la justice, que Bagasse me raconta quand ces voleurs et incendiaires refirent parler d'eux en 1869.

La veille, la ferme d'Antrac avait été brûlée, la nuit, par la bande d'Anselme. Cet ancien soldat, un mauvais sujet, avant de revenir au pays, avait tué dans un duel, plus ou moins légal, son ancien camarade de régiment, son sosie Laurent, lorsqu'il regagnait en même temps que lui son village, à la fin de son congé.

Avant de reparaître chez son oncle, Anselme avait fait parler de lui sous le nom de son sosie, il avait pris sous son nom le commandement des bandes de voleurs et incendiaires qui portaient la terreur dans tout le Midi.

Ces voleurs, brûleurs de fermes, pillards d'églises étaient pour la plupart d'anciennes pratiques qu'Anselme avait connues au régiment.

Ils avaient choisi comme quartier, pour concerter leur brigandage, la tour en ruine et le domaine d'Antrac.

Comme cette tour recélait des souterrains qui entouraient le village, elle ne pouvait être que très propice à l'opération de ces bandits.

Anselme connaissait le faible autant que la misère du vieux gentilhomme, son propriétaire. Il lui avait proposé d'occuper sa tour, lui et sa bande, quel que fût le prix exigé par lui.

Celui-ci adhéra à ses propositions. Anselme, qui avait besoin du concours tacite des gens du pays pour accomplir ses crimes, avoua au gentilhomme qu'il ne se rendait à d'Antrac que pour venger ses

habitants maltraités autrefois par le gouvernement.

Il voulait, disait-il, le rendre plus odieux en excitant la population déjà si montée contre les fonctionnaires de l'Empire. Ses soldats indépendants, comme les anciens chauffeurs, ne s'attaquaient, prétendait-il, qu'à ceux qui servaient le gouvernement, en pillant leurs fermes, tuant leurs propriétaires et dévastant les églises, toujours aux cris de : *Vive l'Empereur !*

Et le vieux gentilhomme loua donc son repaire à ces bandits parce qu'il avait en horreur le régime actuel, parce qu'il ne trouvait rien à redire à ces atrocités satisfaisant ses rancunes politiques.

Il en était à peu près de même pour les paysans qui n'avaient jamais à se plaindre de ces bandes d'incendiaires, car ils ne s'attaquaient qu'aux gros bonnets du pays, à ceux qui, dix-huit ans auparavant, par les décrets du coup d'Etat, avaient le plus contribué à l'expulsion d'une partie de cette France, hors de France.

Alors ces paysans se rappelaient que rien que pour leur département trois mille deux cents bannis ou déportés avaient été chassés de leurs foyers par les soldats de Bonaparte qui maintenant se tournaient, croyaient-ils, contre ceux qui, autrefois, les avaient fait agir.

— Voilà, se disaient-ils, les soldats de l'Empereur qui tirent contre leurs chefs et les dépouillent, n'ayant plus rien à prendre ailleurs !

On voit que la tactique d'Anselme et de ses gredins était bonne. Car ils pouvaient marcher comme dans

un pays conquis, de déprédations en déprédations, sur un terrain si propice à leurs crimes.

La politique se prêtait à leurs infamies.

La veille du jour de l'arrivée de Bagasse, les Incendiaires d'Antrac avaient pillé, incendié la ferme appartenant à l'adjoint du maire, un bonapartiste enragé.

Le lendemain, comme on l'a vu, ils se préparaient à incendier et à piller la ferme de Barbenson, le maire qui, dix-huit ans auparavant, avait été aussi pour beaucoup dans la proscription des républicains de 1848.

Alors royalistes et républicains se désintéresseraient de ces terribles carnages et incendies se commettant seulement dans les rangs de leurs ennemis !

Ils en éprouvaient même un certain plaisir. Ils se disaient :

« — L'Empire devait finir ainsi, en s'ouvrant les entrailles ! »

Cependant ce qui se commettait aux environs de Lodève, comme sur plusieurs localités du Midi, était horrible.

On en aura un exemple par l'incendie de la ferme d'Antrac dont avait été témoin le berger La Roussette.

Les détails de ce sinistre provoqué par les *chauffeurs du Midi* sont encore dans la mémoire de tous les habitants de cette localité.

C'est avec dessein que j'ai dissimulé dans le récit authentique les noms vrais du gentilhomme et de son domaine.

Pour les connaître, il suffit de consulter les journaux de cette époque et de relire, dans sa teneur, le

récit que le berger La Roussette fit de l'incendie qu'il raconta à Bagasse, en le conduisant sur le théâtre de ce sinistre.

— Voici, lui dit-il en lui montrant les ruines encore fumantes de la ferme, ce que j'ai vu hier du haut d'un arbre où j'étais perché, par les fenêtres de cette propriété qui n'existe plus ! Les bandits, déguisés en soldats, car ce ne sont pas de véritables soldats, je le nie pour l'honneur de l'armée, les bandits, une fois entrés par escalade, se sont mis à parcourir toutes les salless de la cave aux greniers. Ils se sont emparés des fusils qu'ils y ont pu trouver. Ils se sont précipités l'arme aux poings sur les gens réveillés en sursaut, j'ai vu le propriétaire de la ferme attaché à son lit, pendant que sa fille était outragée sous ses yeux par un bandit masqué. J'ai vu les serviteurs accourant à leur secours jetés par d'autres scélérats masqués dans un four à faire le pain ; j'ai vu les bourreaux attiser le feu dans le four, et pour couronner cette œuvre de démon, une fois les coffres enfoncés, l'argent, les étoffes et les bijoux enlevés, j'ai vu les bandits, la torche à la main, mettre le feu à la ferme aux cris de vive l'Empereur ! Au moment où l'incendie commençait, j'ai vu les misérables disparaître avec leur butin. Aux flammes qui sortaient par toutes les ouvertures j'ai reconnu, malgré son masque, l'homme qui les commandait. Il ressemble terriblement à Anselme, ce Laurent, si Laurent n'est pas Anselme lui-même.

— Quoi, lui objecta Bagasse, tu oses même soupçonner le neveu de ce saint homme ?

— Je me serai probablement trompé, répéta le

pâtre en glissant sur ses lèvres un singulier sourire. Mais qui vivra verra, car les chauffeurs ne s'arrêteront pas en si bon chemin puisqu'ici, aux cris de vive l'Empereur, pas un ne bouge pour défendre nos maîtres.

— Excepté la gendarmerie ! riposta Bagasse.

— Et les bergers, ajouta La Roussette qui avait plus confiance en lui qu'en la gendarmerie.

Six semaines se passèrent.

Le berger et Bagasse, pas plus que les gendarmes, ne virent cependant rien venir.

On en devine la cause.

Anselme, avant d'agir contre le maire Barbenson, tenait à laisser passer les premiers moments de terreur causés par le pillage, l'incendie et le meurtre de la ferme d'Antrac.

Durant ces six semaines, Anselme ne quitta pas son oncle le curé, pendant que les gens de sa bande, qui avaient enfoui leur butin dans les souterrains de la vieille tour, le sortaient la nuit, l'expédiaient au loin, pour réaliser à l'étranger les bénéfices de leurs captures.

Anselme avait sous ses ordres, en outre du géant Le Pègue, deux lieutenants dont l'habileté égalait l'énergie, c'étaient deux Marseillais nommés *La Barlentane* et *Cotilletto*. Ils formaient à eux quatre l'état-major de cette armée de pillards et d'incendiaires.

Les autres n'étaient que des vagabonds, souvent des gens du pays même.

S'ils eussent été pris, en dehors de leur état-major, ils eussent été bien embarrassés de les dénoncer.

Ils ne connaissaient pas les noms de leurs chefs, ils ne les voyaient qu'au moment d'entrer en campagne, toujours masqués ; ils n'avaient affaire à eux qu'au moment du partage, et d'avance leur partage était fait; car tout ce qu'ils prenaient, sauf l'or et les bijoux, ils ne le rendaient pas à la bande.

Enfin, six semaines après le sinistre de la ferme d'Antrac, on annonça le mariage du bel Anselme avec la fille du fermier Barbenson.

L'annonce de ce mariage fut pour le pâtre une cause de douleur de plus; car les recherches qu'il poursuivait pour découvrir le chef des chauffeurs du Midi n'étaient pas tout à fait désintéressées.

Il aimait, le pauvre hère, la fille du maire, la fille du fermier Barbenson, destinée au neveu du curé ; et le curé d'Antrac ne devait pas être plus respecté par son neveu que le maire ne devait l'être par son futur gendre.

CHAPITRE XVIII

LES NOCES TERRIBLES

Les six semaines sont écoulées, les bans sont publiés; le maire Barben on va lui-même, le lendemain, unir Anselme à sa fille.

Le curé, de son côté, a sorti de la sacristie tous ses trésors pour rendre son autel digne de ceux qui lui sont si chers.

C'est le dernier soir qui, pour Anselme, doit finir son existence de garçon.

Le curé et son neveu sont rentrés de bonne heure. Il faut qu'ils soient prêts, le lendemain de grand matin, pour la double cérémonie civile et religieuse.

Puis on ne rentre pas tard à Antrac, depuis l'incendie de la ferme du voisin de Barbenson.

Une fois chez son oncle, Anselme ne reste pas dans sa chambre; il descend l'escalier, gagne le souterrain qui s'ouvre d'un côté sous la crypte, de l'autre sur la campagne.

Une fois là, il procède à son déguisement. Il endosse sous ses habits une capote militaire, met une perruque rouge, couleur des cheveux de Laurent, son Sosie.

Ainsi déguisé, il court rejoindre ses camarades auxquels il a donné rendez-vous autour de la ferme des Barbenson.

La nuit de ses noces est la nuit fixée pour le vol, le carnage et l'incendie de la ferme du maire, c'est la nuit qui doit être la dernière pour les Barbenson.

Anselme arrive masqué, il se rend à la ferme comme doit le faire tout bon capitaine d'armée, au moment de s'assurer si ses ordres et ses plans sont fidèlement exécutés.

Il est satisfait.

Les époux Barbenson ont été déjà frappés, dans leur lit, de plusieurs coups de poignard.

Ils gisent sur le carreau, inanimés, ensanglantés.

Marie, leur malheureuse fille, est traînée par les cheveux par le géant Le Pègue; il la porte vers les cadavres de son père et de sa mère; elle est affolée, demi-nue; elle se débat contre les derniers outrages que veut lui faire subir le misérable, avant de la tuer à son tour.

Alors l'odieux chef des chauffeurs est jaloux, cette fois, de son lieutenant; il ne lui permet pas de consommer ces outrages. Il se rappelle que lui seul, le lendemain, dans la peau du vertueux Anselme, doit posséder Marie.

Il ordonne à Le Pègue de se retirer.

La voix du faux Laurent glace Marie d'une double horreur dans son horreur même.

Avec l'énergie du désespoir, elle se cramponne à lui; elle lui entre ses ongles dans la main; elle lui arrache son masque.

Qui reconnait-elle dans le chef des chauffeurs du Midi, les assassins de sa famille, qui?

Son fiancé!

— Ma fille, s'écrie Anselme en remettant son masque, pendant que le géant attise sa torche pour incendier la ferme et que ses soldats continuent à dévaliser les coffres, ma fille, tu te repentiras de ta curiosité. Je voulais t'épargner! Eh bien, tu mourras aussi dans les flammes! Ce sera ta première et ta dernière nuit de noces!

— Et je devance ta vengeance, misérable! s'écrie-t-elle, pour me punir de ne pas t'avoir connu!

N'écoutant que son désespoir, elle s'élance vers le foyer allumé par les chauffeurs pour faire de la ferme du maire ce qu'ils ont fait, six semaines auparavant, de la ferme de son adjoint.

Aussitôt une voix s'écrie :

« — Alerte! les gendarmes avec le curé! »

A ce cri d'alarme, les incendiaires disparaissent comme par enchantement.

Les bandits ont emporté dans des coffres l'or, les bijoux du maire Barbenson et les cadeaux de noces de l'étrange gendre qu'il s'était choisi.

Les chauffeurs se sont dispersés avec Anselme.

Les gendarmes arrivent, commandés par Bagasse.

Ils ne retrouvent de vivante que Marie, folle, demi-nue, sur les cadavres de son père et de sa mère; elle ne demande, dans son désespoir, qu'à se

ter dans l'incendie allumé par les bourreaux mais ıe les gendarmes s'empressent d'éteindre!

Un quart d'heure s'écoule; le curé, Bagasse s'é- ıisent à calmer Marie qui s'obstine à vouloir mou- r, ne pouvant ramener à la vie les époux Bar- :nson; alors un nouveau spectacle s'offre encore à urs yeux, il stupéfie tous les assistants.

C'est Anselme qui se représente au milieu de cette ène de meurtre et de carnage; mais ce n'est plus Anselme sous la figure de Laurent, aux cheveux ›ux et aux habits militaires.

Il porte le costume qu'il avait quelques heures ıparavant lorsqu'il regagnait, avec son oncle le ıré, le chemin du presbytère.

Il s'avance vers les gendarmes interdits, vers Ma- e qui croit rêver, il s'écrie d'un air aussi étonné ı'attristé :

— Il est donc vrai! ces misérables chauffeurs ennent encore une fois de commettre leurs for- .its, jusque dans ma famille! Quel réveil! quelles ɔces terribles m'ont préparées ces assassins! De ma :nêtre, j'ai vu cet incendie, et je suis accouru! .es pressentiments, je le vois, hélas! ne m'avaient as trompé.

L'audace de l'impudent bandit confond Marie le-même, elle ébranle le jugement de Bagasse.

Le curé cependant regarde d'un air étrange son eveu!

A la vue de tant de crimes, il commençait à se ıppeler le passé d'Anselme.

Cependant le chef des chauffeurs espère encore onner le change à ces hommes si simples pendant ssez de temps pour fuir la justice.

Mais La Roussette, qui, à dessein, cette nuit-là, n'avait pas couché à la ferme, arrive, et, menaçant l'audacieux criminel :

— Eh bien, misérable ! s'écrie-t-il, si ce n'est toi qui as commis ce forfait, dis-nous où se trouve ce Laurent dont tu portais les habits, que j'ai ramassés dans la plaine pendant que tu les quittais et les jetais à terre.

Et le pâtre sort de sa limousine le paquet de hardes délaissé par l'incendiaire et par l'assassin ; il les rejette à ses pieds en menaçant encore.

Marie, éclairée comme tous ceux qui l'entouraient, bondit contre le criminel dévoilé, les yeux flamboyants, et montrant son poignet meurtri, elle s'écrie :

— Ah ! je n'y pensais plus ! Voyez, voyez cette blessure, c'est moi qui la lui ai faite pendant que je me débattais entre les mains d'un de ces monstres, qui ont tué toute ma famille. Oui, l'auteur de tous ces crimes, c'est lui ; l'assassin de mon père et de ma mère, c'est lui, cet Anselme, mon fiancé, l'auteur de cette nuit terrible qui me rend folle !

— Allons, mon garçon, s'écria Bagasse en appuyant sa main sur l'épaule du criminel démasqué, vous m'aviez invité, ce matin, à aller à votre noce, c'est à moi, à mon tour, à vous inviter à aller en prison.

Le dénouement de cet horrible drame n'est pourtant pas complet.

Au moment où Anselme se disposait à suivre les gendarmes on vint avertir le curé que son église était au pillage.

Les chauffeurs du Midi qui, plus prudents, moins audacieux que leur capitaine, s'étaient enfuis à l'approche des gendarmes, avaient profité, en rentrant dans leur souterrain, de l'absence du curé pour dévaliser son église.

En fuyant, pour gagner la tour d'Antrac et y déposer leurs larcins, ils avaient fait un léger détour; ils avaient pris le chemin de la crypte.

A la vue de l'autel paré de ses plus beaux ornements pour la cérémonie du mariage de leur capitaine avec la fille du maire, ils avaient emporté tous ses ornements pour grossir leur butin, qu'ils avaient ensuite porté dans la tour.

A cette nouvellé, le curé, le brigadier et ses gendarmes se rendirent avec le *capitaine* Anselme sur le lieu de ses nouveaux méfaits.

Revenu au presbytère, Anselme n'avoua rien qui pût compromettre ses complices.

Seulement il pria ses gardiens de le laisser seul un moment avec son oncle le curé, prenant le prétexte de vouloir se confesser à lui.

Lorsqu'il fut seul avec le prêtre, dans la sacristie, il se contenta de tirer de sa poche un pistolet.

Il se brûla la cervelle devant le curé.

Au bruit de cette détonation, Bagasse accourut, redoutant un nouveau crime de la part du scélérat contre le bon prêtre.

Lorsqu'il vit le curé à genoux sur le corps sanglant d'Anselme, Bagasse respira et s'écria :

« — Au moins, le drôle s'est fait justice. »

Comme Bagasse était instruit par La Roussetie, depuis six semaines, des menées du faux Laurent et

de sa bande, il s'empressa de se rendre dans les souterrains où avaient fui les soldats d'Anselme après leurs derniers vols.

Bagasse, suivi de ses gendarmes, cueillit dans le souterrain les soldats du bandit. Il ne lui fut pas difficile de les prendre.

Ces misérables, après leurs derniers vols, en attendant leur chef, avaient défoncé les tonneaux de la cave du curé. Ils n'avaient pas tardé à tomber ivres-morts sur le sol inondé de vin. Tous ces misérables n'étaient que le fretin de la bande.

Trois hommes lui échappaient encore.

Ils composaient, avec Anselme, l'état-major des chauffeurs du Midi; c'étaient le géant Le Pègue, Coteletto et La Barbentane.

En vain le deuxième adjoint, à la place du maire, du premier adjoint, tués tous les deux par les chauffeurs, fit cerner le village, garder le bois, ouvrir les caves et le souterrain du presbytère, on ne put découvrir ces trois brigands.

Alors le deuxième adjoint et Bagasse, qui avait à reprendre sa revanche sur le vieux gentilhomme d'Antrac, se rendirent chez lui.

Ils le sommèrent, au nom de la loi, de leur faire connaître les détours souterrains de la vieille tour, lieu de recel des chauffeurs.

Il répondit à l'adjoint ce qu'il avait répondu à Bagasse :

— Je suis étranger à ce qui se passe ici. Puisque vous êtes l'autorité, cherchez vous-même les malfaiteurs dont vous avez à vous plaindre ; moi, ça ne me regarde pas !

Comme il n'y avait que le chevalier d'Antrac qui connaissait, par tradition, les détours les plus secrets de la vieille tour, les trois complices d'Anselme furent introuvables comme Anselme l'eût été lui-même, après ses nouveaux crimes, s'il n'eût pas mis tant de forfanterie à narguer la justice.

. . . .

Voilà ce que me raconta Bagasse au sujet des chauffeurs du Midi.

Je donne cet épisode comme ce Marseillais me l'a raconté.

S'il rappelle, par certains côtés, l'histoire des anciens chauffeurs de la Picardie, cela tient à l'imagination de mon Bagasse, d'humeur un peu hâbleuse.

En tous les cas, il me fut impossible de nier l'existence de ses héros.

A l'époque même où il me raconta cette aventure, les trois soldats introuvables du bel Anselme faisaient encore parler d'eux à Marseille.

Ils ne brûlaient plus les fermes, ils n'assassinaient plus, ils ne pillaient plus les églises, aux cris de : *Vive l'Empereur! à bas la calotte!* Non, ils se contentaient d'étrangler les gens à l'aide du lasso américain.

Et Cotelleto, Le Pègue, La Barbentane, les *étrangleurs de Marseille*, en passant en cour d'assises pour répondre de leurs meurtres, virent défiler devant eux, parmi les nombreux témoins de leurs forfaits, qui?

La belle Marie, la fille du fermier Barbenson, assassiné par eux, et le berger d'Antrac.

Alors Marie était l'épouse de qui ? du pâtre La Rousselte.

Certes il avait bien mérité sa main par l'acharnement qu'il avait mis à dépister les chauffeurs, à venger son épouse, à démasquer, plus tard, les *étrangleurs de Marseille.*

CHAPITRE XIX

LE SECRET D'UNE SAGE-FEMME.

Un jour je reçus à mon bureau la visite d'une dame qui, cette fois, n'était pas Mme X***.

C'était une jolie personne, très jeune encore. Quoiqu'elle ne fut pas d'une beauté régulière, elle avait une grâce charmante, plus attachante encore que la beauté.

Ses yeux bleus avaient des ardeurs mélancoliques qui accusaient un grand fonds de probité.

A travers ses séductions se trahissait une certaine naïveté qui me fit supposer que si cette jeune personne venait se plaindre à moi, c'était comme une victime de quelques embûches tendues à son honnêteté.

Je ne me trompais pas, quoique aux yeux de la loi cette femme fût coupable, très coupable, surtout si son mari eût connu sa faute.

Voici ce dont il s'agissait : cette dame, quoique mariée, avait eu un amant.

La circonstance atténuante de son adultère était que son mari, un chirurgien de marine, était parti depuis deux ans au Sénégal, laissant sa femme à Paris pour lui épargner les dangers de la fièvre jaune, en permanence dans ce pays.

En évitant pour sa jeune femme un danger certain, le mari devait bien penser qu'il en courrait un autre avec une femme, jeune, jolie, qu'il laissait maîtresse d'elle-même, à vingt ans !

Ce fut ce qui arriva.

[illegible] dans un voyage qu'elle fit à Vichy, à [illegible] de ses deux parents qui lui pesaient plus que [illegible] temporaire, la dame fit la rencontre [illegible] avait longtemps, [illegible] fréquenté son mari, quand il était [illegible]

[illegible] femme était enchantée de pouvoir par- [illegible] un ami [illegible] surtout [illegible] de la [illegible] rap- [illegible] si bien [illegible] comme s'il [illegible] propre mari [illegible]

[illegible]

[illegible] deux époux avec tant d'avantage [illegible]

[illegible] s'en plaignit en lettres amères à son [illegible]

Elle lui écrivit qu'elle n'avait plus qu'à mourir

pour ne pas faire rougir de honte l'époux trahi et que la femme adultère venait de déshonorer.

Cette dame avait affaire à un amant qui ne prenait pas de si haut la vertu et qui trouvait qu'avec les consciences les plus rebelles il y avait des accommodements.

Il consola d'abord sa maîtresse, ensuite il lui demanda pour combien de temps son mari était encore au Sénégal.

— Pour un an, lui répondit-elle, mais d'ici là ma grossesse sera visible aux yeux de ses parents?

— Et bien, lui répondit il, rendez-la invisible, en vous dérobant à votre famille pendant tout le temps de votre grossesse. Partez à la campagne, pour tout le monde, pendant que vous serez chez une sage-femme, tout le temps exigé pour vos couches et pour dissimuler, même aux gens de la loi, un enfant que je me charge, moi, d'éloigner du toit conjugal.

La jeune femme, dont l'imagination n'était pas aussi fertile que celle de son séducteur, accueillit la proposition de son amant, tout en comprenant qu'elle aggravait sa faute par cette odieuse comédie.

Cependant il n'y avait pas à hésiter.

Il fallait être perdue ou être sauvée par un nouveau mensonge !

La femme du condisciple de son amant n'hésita pas.

Elle se laissa conduire par celui qu'elle considérait comme sa providence.

Jusque-là l'amant de la dame, qui ne s'était pas encore dévoilé, la renseigna sur la sage-femme à

prendre pour ses couches. En qualité de médecin, il en connaissait une très précieuse par ses qualités pratiques et par son extrême discrétion.

Jusqu'à l'accouchement de la dame, tout se passa à merveille.

La sage-femme, dévouée aux malheurs de la dame mariée, mise au courant, par son amant, de son accident, prit d'abord l'enfant à sa charge.

Et elle le déclara comme étant de père et de mère inconnus!

Quelques mois après, comme la dame était une excellente mère, elle écrivit à son amant qu'elle n'entendait pas abandonner son enfant, et que si, pour l'honneur de son mari, elle tenait à le lui cacher, elle voulait cependant veiller sur lui, comme le doit une mère sur son enfant.

C'était là où l'attendait l'intrigant. Pendant que sa maîtresse entretenait cette correspondance avec le père de l'enfant, le mari, qui avait été si bien remplacé, revint du Sénégal.

Il était heureux.

Il était devenu riche, après deux ans passés au milieu de mille dangers.

Il retrouvait sa femme plus jolie que jamais, il était loin de soupçonner qu'elle aussi avait agrandi son foyer, pendant son absence, par un rejeton venu sans lui, tandis qu'il naviguait et soignait les malades au compte de l'Etat!

La femme du docteur était d'un caractère loyal; elle souffrait intérieurement, en trompant ainsi son mari.

Son supplice dégénéra en tortures, en désespoir, lorsque, par une lettre de son ancien séducteur, celui-ci se démasqua tout à coup.

Le misérable lui écrivit :

« Que si, dans les vingt-quatre heures, elle ne lui « comptait pas une somme de vingt mille francs, il « raconterait tout à son mari, en donnant des « pièces à l'appui de *sa faute.* »

La jeune femme, en recevant cette lettre, crut rêver ! Cet amant, qu'elle avait considéré jusqu'alors comme un honnête homme, était le plus méprisable des coquins.

Alors elle lui envoya le prix de son infamie en lui écrivant simplement ces mots :

— « Rendez-moi mes lettres, sinon ce que vous me « demandez n'est que le commencement d'un ignoble marché, sinon vous êtes pire encore qu'un « misérable intrigant, vous êtes le dernier des vo- « leurs ! »

On voit que la dame, quoique simple, était une créature plus facile à duper qu'à se laisser intimider.

Alors l'ignoble personnage, dont le métier était de spéculer sur les faiblesses qu'il provoquait, lui répondit cyniquement :

— « Renoncer à vous, à vous posséder par vos

« secrets, pour une bagatelle? Vingt mille francs,
« c'est trop peu, ma chère! Quand je serai à cent
« mille, je verrai! »

Alors la malheureuse femme comprit trop tard dans quel guêpier l'avait attirée ce coquin!

Plutôt que de ruiner son époux, qu'elle avait trop offensé, elle pensa à tout lui dire, lorsqu'elle songea à la police.

Elle se dit qu'un pareil misérable pour se démasquer ainsi à une crédule et honnête femme, dans un but de spéculation infâme, ne devait pas être à son coup d'essai.

Elle résolut de porter une plainte au parquet; elle s'adressa d'abord à moi, après m'avoir confessé sa faute et m'avoir dénoncé le misérable qui la lui faisait expier si chèrement.

La malheureuse épouse avait alors en horreur le père de son enfant; elle le méprisait comme le dernier des hommes.

Elle termina en me disant :

— Si la police ne me délivre pas de ce cynique personnage qui a juré de ruiner mon mari avant de me perdre, j'écrirai, avant de me tuer, une lettre à mon mari. Je lui avouerai tout pour qu'il ne soit pas à son tour dupe de cet infâme.

— Rassurez-vous, madame, lui dis-je, avec tout l'intérêt que méritait sa situation délicate; votre malheur n'est pas irréparable, et je vous jure que je vais tout faire pour le conjurer.

J'étais sincère, la dame le devina, et elle me dit :

— Oh ! Monsieur, c'est la vie que vous me rendez...

— Pardon ! lui répondis-je sans m'arrêter à ces transports anticipés de reconnaissance, pourriez-vous me donner d'abord le nom et l'adresse de la sage-femme à laquelle vous a recommandée l'*ami* de votre mari et qui a déclaré votre enfant sous un faux nom ?

Elle me le donna.

Je me levai en prenant congé de la dame et je lui donnai rendez-vous à mon bureau, huit jours après, heure pour heure, jour pour jour.

Dès que la dame fut partie, je fis venir la Fouine. Avant d'être à *la sûreté*, il avait été *aux mœurs*.

Je lui demandai s'il ne connaissait pas une sage-femme répondant aux nom et à l'adresse désignés par la dame du docteur du Sénégal.

— Si je la connais ! répondit la Fouine. Mais tout le quartier Breda street ne connaît que ça ! Elle tient pension pour les avortées ! Il y a longtemps qu'elle serait à *Saint-Laz...* si elle n'avait pas pour souteneur un médecin qui signale légalement ses avortements comme des accidents produits par sa maladresse ! Mais pas si manchotte que ça, la *Marmite* au docteur ! Je la connais.

— Et connais-tu aussi ce docteur ?

— Son *Dos-Vert* ? son *Lézard* ? un peu !

Et la Fouine me donna tous les renseignements *désirables* sur cet honnête docteur.

Non seulement il déshonorait la Faculté par ses complaisances pour cette sage-femme qui était une *mère aux anges;* mais elle vivait comme lui de la prostitution d'autrui.

Alors je fis venir cet intéressant monsieur après avoir complété mes renseignements sur lui.

Et j'appris que par son commerce avec les sages-femmes, dans le genre de celle qu'il avait donnée à sa maîtresse, il se faisait annuellement une rente de sept à huit mille francs.

Deux jours après ce misérable entrait dans mon cabinet, je lui tenais à peu près ce langage :

— Monsieur, je connais les secrets qui vous lient avec l'ancienne sage-femme de Mme ***.

Je lui donnai le nom de la dame du docteur du Sénégal.

Je vis mon homme chanceler et pâlir.

Avant qu'il eût pu balbutier une réponse ou une excuse, j'ajoutai :

— Je vous préviens que si vous ne me remettez pas dans deux heures les lettres que vous avez écrites à la dame que vous vouliez faire *chanter*, je vous arrête, vous et la sage-femme, votre complice. Je vous apprendrai ainsi à ne plus jouer avec l'honneur des familles. Contentez-vous désormais d'être insolent avec le vice ! Ne marchez plus sur l'honnêteté après l'avoir flétrie, sinon je vous démasquerai ! Allez et revenez ici avec toutes les lettres de Mme ***. Revenez de bonne volonté, sinon, demain, un mandat d'amener vous y conduira de force par l'ordre du parquet. J'ai une plainte déposée contre vous ; c'est par intérêt pour une honorable famille que je ne fais pas encore agir la justice.

Le monsieur partit. Deux heures après je possédais les lettres compromettantes adressées à ce nou-

veau Dos-Vert qui n'avait plus d'armes contre son imprudente victime.

Le lendemain, sans attendre les huit jours convenus, j'adressai une lettre à Mme ***, je la priai de passer à mon cabinet.

Je lui rendis les lettres du misérable; je lui demandai si elle avait bien tout son compte?

— Ah! monsieur Claude! s'écria-t-elle en reprenant sa correspondance et en se jetant à mes genoux, vous êtes mon sauveur!

Je la relevai en souriant; je l'arrêtai dans les effusions de sa reconnaissance en lui disant encore :

— Partez, madame, et ne péchez plus!

J'appris plus tard que cette dame avait suivi mes conseils.

Très pénétrée de ses devoirs, après avoir failli si fatalement une première fois, elle avait effacé ses fautes par une conduite digne d'éloges.

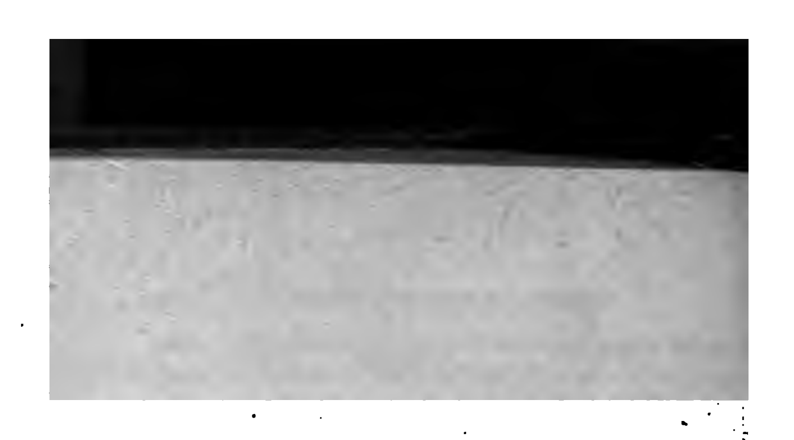
Instruite par le malheur, aussi digne mère qu'elle était redevenue épouse fidèle, elle était parvenue à faire adopter par son mari son enfant, ce fils que sa femme avait eu de son infâme séducteur.

Grâce au secret de la sage-femme, secret bien gardé de peur de la police, l'enfant, sans nom, devint le fils adoptif du docteur du Sénégal.

A la longue, celui-ci se persuada que c'était son propre enfant.

Il répéta à tout le monde, pour sauver les apparences qui les accusaient lui et sa femme de stérilité, que sa femme avait eu l'art de lui donner à adopter un enfant qui, sans aucun doute, devait être le fruit de son aventureuse et folle jeunesse.

Les maris feront toujours rire!



CHAPITRE XX

LE PREMIER COUP DE FOUDRE ! TROPMANN.

Le coup d'Etat avais pris, dans une nuit, la France à la gorge.

Deux coups de foudre préparèrent la délivrance de la France, avant de disperser l'Empire sous la honte de Sedan ; ces deux coups de foudre sont le crime de Pantin et le crime d'Auteuil.

Ils se sont rapidement succédé dans le ciel orageux de ce temps-là, malgré les défis de l'homme-destin se raidissant contre son châtiment, et disant encore à la fin de 1869 :

« L'ordre, j'en réponds. »

Le ciel qui règle notre destinée répondit à ce défi et à ce mensonge par ces coups de foudre successifs : Tropmann, Victor Noir, Sedan, Déchéance !

On peut jouer les hommes, on ne joue pas avec la Providence.

En commençant ces mémoires, en parlant de la



du règne de Louis-Philippe, j'ai dit qu'il est des res funestes où, pour les individus comme pour nations, tout devient un sujet de ruine, de déence et de cataclysme.

ette heure approchait pour Napoléon III, comme était venue pour le roi qu'il avait détrôné.

'empereur était arrivé à une époque où il avait du *son* prince de Morny, comme le roi Louislippe, à la fin de son règne, avait perdu la ıcesse Amélie, son Egérie.

solé, malade, épuisé comme le vieux roi qu'il it tant combattu, l'empereur se retrouvait, avec remords et le crime en plus, exactement dans la me situation.

eulement l'empereur, bien plus coupable que ıcien roi, était placé, en 1869, en face d'un crime rement épouvantable que le crime déjà assez eux du duc de Praslin, en face du crime de ıtin.

l devait être suivi, après l'exécution de Tropnn, du crime d'Auteuil et de la mort de Victor r !

In 1848, comme en 1869, les scandales amènent mêmes meurtres.

a politique n'y reste pas étrangère.

A ce point de vue, l'assassinat de la duchesse de ıslin vaut la tuerie de Tropmann et le meurtre Victor Noir. Ce sont les mêmes préludes annonıt la chute d'un règne.

Comme je l'ai dit aussi : Les trônes et les counes sont toujours broyés par les mêmes coups de

foudre. Ils disparaissent par une loi naturelle dans les convulsions qui les ont engendrés.

En 1860, le crime de Jud, l'assassin du magistrat Poinsot, commença à assombrir le ciel impérial à son époque la plus brillante.

Il la couvrit d'un nuage d'autant plus épais, que le meurtrier introuvable finit par rendre défiants ceux qui croyaient encore en ce temps-là à la sincérité de ce règne!

L'assassinat mystérieux de M. Poinsot par Jud n'était que l'éclair annonçant neuf ans après le premier coup de foudre contre l'Empire, le crime de Pantin.

Jud est Alsacien, Tropmann est Alsacien, tous les deux ont été conduits par la même main, par la même politique.

Jud et Tropmann, quoique des instruments avilis d'une nationalité ombrageuse, n'en ont pas moins été de terribles avertissements pour l'homme qui jouait avec tous les patriotismes dans l'unique intérêt de sa dynastie!

. . . .

Or, un soir du 19 septembre 1869, un fiacre s'arrêtait à la porte de Pantin.

La nuit était profonde, le vent soufflait avec violence, des nuages épais voilaient de plus en plus les rayons de la lune.

L'air était lourd, autant que la nuit était noire.

Le fiacre, après s'être ralenti à la porte de Pantin par la volonté indécise et troublée du cocher, reprit sa route; il fouetta ses chevaux sur l'ordre formel

ın homme qui sortit la tête de la portière et ornna à l'automédon d'avancer.

Cet individu, c'était Troppmann.

Il se tenait au milieu de la voiture, placé en face Mme Kinck, la femme de son protecteur et de son *rilleur ami.*

La mère était avec ses deux plus jeunes enfants. Les trois autres étaient sur le siège du devant, tre Tropmann.

Toute cette famille venait d'Alsace; elle était ›rs en quête, dans l'endroit le plus désert de ntin, d'une propriété que Kinck père avait dû heter récemment, où, sur le dire de Tropmann, nouveau propriétaire attendait sa femme et ses fants.

La mère et ses cinq enfants ne pouvaient déjà rouver le mari, ni le père, ni le fils, puisqu'ils ient assassinés,

Tropmann, pour la justice et pour la femme de nck, s'était déjà substitué à son fils aîné, prétant dans ses correspondances avec cette famille e Jean Kinck s'était blessé à la main, et qu'il ne uvait écrire à sa famille à la suite d'une chute.

La ruse ne pouvait durer longtemps après la ›rt de Kinck père et la disparition de son fils ıé.

A ces deux crimes, il n'y avait pour l'assassin 'un dénouement plus sanglant : l'anéantissement ıne famille qui, d'un jour à l'autre, lui aurait mandé compte de la disparition de Jean Kinck et son fils.

Voilà ce que tramait le soir du 19 septembre ce

monstre en désignant au cocher la route où il devait mener son fiacre.

La voiture s'arrêta près d'un chemin bordé d'un champ de luzerne.

Tropmann descendit le premier avec la dame et les deux enfants.

Il recommanda bien aux autres de rester.

— Nous allons, leur dit-il, au-devant de votre père et nous vous le ramènerons.

Il désigna à l'autre bout du champ un grand mur blanc qui se détachait aux rayons incertains de la lune.

Mme Kinck avec un de ses enfants sur les bras suivit Troppmann.

Le cocher, par désœuvrement, pour occuper le temps, descendit de son siège, il causa, en tournant le dos au champ, aux bambins restés dans sa voiture.

Il faisait froid, des rafales de vent assourdissaient le bruit du dehors.

Une fois Tropmann parti avec la mère et les deux enfants, le cocher s'adressa, par la portière, aux trois autres dans le fiacre et leur demanda :

— Pourquoi donc voyagez-vous si tard?

— Nous n'en savons rien, répondit le plus âgé des trois. C'est notre ami Troppman qui nous a conduits ici d'après la volonté de papa.

Environ vingt-cinq minutes s'écoulèrent.

Le cocher ne parla plus, car le bruit du vent devenait si violent qu'on ne l'entendait plus parler.

Seulement quelques cris dans la direction du

mur, des aboiements de chien dominèrent par moment le bruit de la rafale.

Quand tout ce bruit eut cessé, Tropmann revint.

Il fit descendre d'un air agité les trois enfants.

Il dit impérativement au cocher :

— Partez. Il est décidé que nous resterons ici.

Le fiacre reprit la route de Paris.

Le lendemain matin, le cultivateur du champ, un nommé Langlois, aperçut un monticule singulier qu'il n'avait pas vu, la veille, en parcourant sa propriété.

Vite il s'approche de cette excroissance de terrain, il bêche par curiosité; il recule avec terreur.

Il aperçoit au fur et à mesure le corps d'une femme, puis les corps de cinq enfants.

Les blessures de cette femme, de cette mère, sans doute, les blessures des enfants semblent avoir été faites avec une pioche. La mère a vingt-neuf blessures qu'elle a reçues toutes en arrière, et deux au milieu des reins.

Par les contorsions de ces corps labourés d'incisions, le témoin de cet horrible tableau constate, avant les experts, que les organes de la vie n'étaient pas éteints quand on les a frappés.

C'est le massage des terres qui a amené la mort !

Ils ont été enterrés vivants.

Les corps offrent des marques de résistance ; les mains sont toutes blessées.

Les six victimes ont dû être achevées à coups de pioche !

La nouvelle de cette horrible découverte dans le champ Langlois ne tarde pas à se répandre.

Elle éclate comme un coup de foudre en semant la stupeur et l'horreur dans tout Paris.

La magistrature en est la première avertie.

Immédiatement, par ordre, je me rends avec les magistrats sur le théâtre de cet horrible crime.

Une foule nombreuse, compacte, accourt de tous les points de la capitale; elle envahit le champ Langlois.

Il faut le renfort de la troupe pour contenir les curieux indignés et surexcités par la politique!

Immédiatement la magistrature est saisie de ce crime sans précédent; elle songe d'abord à satisfaire l'opinion, à donner un aliment à sa curiosité, aux désirs de vengeance du public.

Coûte que coûte, il faut découvrir les coupables, expliquer comment s'est produit le crime de Pantin, sinon les journaux de l'opposition, pour complaire à la population, très surexcitée, ne manqueront pas d'écrire que la politique absorbe tellement la police qu'elle n'a plus d'agents pour tenir en respect les malfaiteurs et pour répondre de la sécurité.

Alors je me mets en campagne, je dirige en même temps mes plus fins limiers vers tous les coins de Paris et aux abords de tous les chemins de fer.

J'apprends, par différents rapports, que depuis peu un jeune homme, un mécanicien, habitait l'hôtel du chemin de fer du Nord, près du chemin de fer, et que, depuis le meurtre, le jeune mécanicien n'a plus habité son hôtel.

Un autre rapport signalait que la même nuit un agent remarquait un fiacre occupé par un nombre

de voyageurs qui dépassait le nombre permis par les règlements.

Il y avait sept personnes : cinq enfants, une femme d'une quarantaine d'années et un jeune homme de vingt ans. Le fiacre se dirigeait vers Pantin.

Lorsque l'agent voulut se mettre à suivre ce fiacre, parce que son cocher frustrait la Compagnie en se mettant en dehors des règlements, il fut arrêté par un étranger.

Feignant de reconnaître cet agent pour un individu qui lui devait de l'argent, il l'arrêta brusquement.

Le temps que mit cet inspecteur à le convaincre de son erreur suffit pour lui faire perdre de vue la direction de la voiture dont il n'avait pas eu le temps de prendre le numéro.

Alors l'agent se contenta de rester au point où il avait vu partir la voiture. Il fit cette réflexion qu'à une pareille heure, à l'extrémité de Paris, le cocher devait reprendre le chemin par où il avait passé pour remiser son fiacre.

En effet, il revint par le même chemin.

Il était vide, et le cocher fouettait ses chevaux à tour de bras.

Le véhicule courait comme le vent; il fut impossible à l'agent de le suivre, encore moins de prendre son numéro, mais il savait déjà qu'il appartenait à la Compagnie des Petites-Voitures.

Enfin une photographie trouvée sur celle qui paraissait être la mère des cinq enfants, donna le portrait d'un homme qui ressemblait en tous points

au signalement du jeune mécanicien de l'hôtel du chemin de fer du Nord.

Le même agent qui, le premier, avait découvert ce mécanicien, prétendit être très certain de l'avoir retrouvé, la nuit suivante, rue Grange-Batelière, sortant, avec un homme de son âge, d'une taverne tenue à cette époque par une certaine dame nommée Mme D***.

Les deux jeunes gens paraissaient fort agités, ils avaient la tête enveloppée de cache-nez, le front couvert d'une casquette de voyage; ils étaient affublés comme des personnages qui se disposent à faire un long trajet.

Ils s'étaient dirigés vers le chemin de fer du Havre. Dès que j'eus ces renseignements, j'en fis part au juge d'instruction. Immédiatement tous les ports de mer de la Manche furent inondés de ses renseignements.

Comme le signalement, les rapports de mes agents concordaient avec le signalement de l'inspecteur qui avait vu le jeune homme se diriger vers le chemin de fer du Havre, je n'hésitai pas à m'y transporter pour me mettre à la poursuite du meurtrier, s'il en était temps encore.

Avant de partir pour le Havre, j'avais déjà, aidé des autorités locales et des magistrats, tous mes renseignements sur ce sextuple assassinat.

Une enquête préliminaire avait déjà été faite.

Il avait été constaté que les corps avaient été enterrés dans une fosse fraîchement creusée, recouverte de terre, sur la butte de laquelle on avait simulé les sillons des champs labourés.

Enfin je parvins à découvrir le cocher de la voiture de place qui déclara que, dans la soirée du dimanche, vers une heure et demie, un jeune homme, de vingt ans environ, l'avait pris; celui-ci était accompagné d'une dame et de cinq enfants, dont le signalement répondait encore, pour le jeune homme, à la photographie trouvée sur le cadavre de la femme, pour les enfants, aux victimes exposées à la Morgue.

Arrivé près de la gare de Pantin, le cocher prétendit que le jeune homme lui avait donné l'ordre de s'arrêter.

Il me raconta comment le meurtrier fit descendre la mère et les enfants, *sans pouvoir se douter lui-même de ce qui s'était passé.*

Plus tard, un cultivateur avait rencontré un jeune homme aux vêtements souillés de boue, en désordre, qui paraissait l'éviter.

Ce jeune homme, suivi bientôt par l'agent, qui n'avait pu retrouver sa piste, quand le fiacre était plein, répondait au portrait dont était saisie l'administration.

A ces premiers indices vint s'en ajouter un dernier. Cet individu, inscrit à l'hôtel du chemin de fer du Nord, 12, boulevard Denain, sous le nom de Jean Kinck, ouvrier mécanicien, venait de Roubaix.

J'appris, en me rendant à cet hôtel, que le dimanche, vers six heures du soir, une dame et cinq enfants arrivèrent à l'hôtel, demandèrent Jean Kinck, qui était sorti.

Ils s'éloignèrent après avoir pris deux chambres et avoir laissé un panier.

On ne les revit plus, bien que la dame eût dit qu'elle reviendrait.

A la même heure, en interrogeant tous les gens des environs, j'appris que le jeune homme avait acheté chez un taillandier une pioche et une pelle, qu'il revint chercher vers huit heures.

D'après les indications du cocher, ce sextuple assassinat aurait eu lieu à onze heures dans le champ Langlois. Les victimes auraient été enterrées à l'endroit dit : *Le Chemin-Vert*.

L'individu inscrit à l'hôtel du chemin de fer du Nord sous le nom de Kinck était revenu à sa chambre après le meurtre : il y avait changé de vêtements, car ses premiers habits étaient tachés de sang : c'était donc le père ou le fils aîné de cette famille qui avait accompli cet épouvantable forfait.

Tout Paris avec la magistrature s'adressa cette question tant que je ne partis pas pour le Havre, tant qu'on n'apprit rien de nouveau sur le lieu où se tenait caché le meurtrier, ni sur le sort des Kinck père et fils aîné.

A peine arrivé au Havre, je sus qu'une arrestation imprévue avait été faite la veille par un gendarme du service maritime, lorsqu'il faisait sa ronde dans le but de ramener à bord des navires en partance plusieurs marins retardataires.

Je me fis raconter comment avait eu lieu l'arrestation de cet individu qui avait l'âge et la physionomie de celui que je prenais, comme tout le monde, pour le fils aîné de la famille Kinck.

Voici ce que l'on me raconta :

Le gendarme, nommé Ferrand, aperçut dans une auberge de la rue Royale plusieurs individus attablés, d'assez mauvaise mine, auxquels il demanda leurs noms et leurs papiers.

L'un d'eux, dont la physionomie avait paru contractée par un trouble subit, lors de l'entrée du gendarme, répond qu'il est étranger.

— Eh bien ! alors, lui dit-il, raison de plus pour me montrer vos papiers.

— En faut-il donc, objecte-t-il, pour voyager en France ?

— Si vous ne pouvez justifier de votre identité, ajoute le gendarme, je serai forcé de vous conduire au parquet de M. le procureur impérial.

A ces mots de procureur impérial l'individu perd toute contenance ; il essaye de balbutier quelques paroles, mais ne peut les articuler.

Le gendarme l'arrête.

Il lui dit qu'il va le conduire au violon, où se continuera l'explication.

Il l'emmène sur le quai.

L'individu profite du passage d'une voiture de place pour se dégager de l'étreinte du gendarme.

Il court au quai, saute sur un radeau, et de là dans le bassin, avec l'idée bien arrêtée, bien évidente d'y trouver la mort.

Un sauveteur, le calfat Hanguel qui a vu le prisonnier sauter tout habillé dans le bassin, s'y précipite lui-même sans se donner le temps d'ôter ses effets.

Alors le prisonnier, furieux de ne pouvoir en finir sur lui-même, saisit violemment le sauveteur par la jambe pour l'entraîner avec lui !

Le calfat a la présence d'esprit, la force de se dégager. Il ressaisit après son individu, qu'il ramène à la surface de l'eau épuisé, presque mourant.

On le reporte sur le quai, évanoui, et de là on l'emmène au poste, où un pharmacien lui donne les premiers soins pour le faire revenir à lui.

En le déshabillant, on trouve sur sa poitrine des papiers dissimulés avec soin sous sa chemise.

Ces papiers semblent constater que ce jeune homme est Jean Kinck, de Roubaix.

Lorsque j'appris ces détails, le prétendu Jean Kinck avait été transporté à l'hospice du Havre.

Il était couché dans un lit de la salle Sainte-Gabrielle, sous la garde de deux agents de police.

Il était enveloppé dans une couverture de laine blanche et cherchait à dissimuler ses traits.

Dès que j'appris ces derniers détails, par la magistrature de la ville, à laquelle je me fis immédiatement connaître, je me rendis à la salle de l'hospice où se tenait celui que le hasard avait fait découvrir pour être le meurtrier des victimes de Pantin.

Comme tout le monde je croyais encore avoir affaire au fils aîné de Kinck.

Je connaissais l'assassin de Mme Kinck et de ses cinq enfants. Je ne connaissais pas celui qui laissait deux autres victimes derrière lui, je ne connaissais pas encore l'assassin TROPMANN.

Après avoir pris le chemin du Havre, d'où il comptait passer en Amérique, il se fait appeler successivement Wolff, Vander, Gelower, Gustave Kinck et Jean Kinck.

Il était temps que je vinsse au Havre avant son départ pour New-York, à bord du *La Fayette*, où sa place était retenue sous un des noms indiqués plus haut.

Un peu plus tard, il partait.

A onze heures et demie je revins à l'hôpital après m'être bien convaincu que je tenais le meurtrier de Pantin. Je demandais au médecin si le malade était transportable.

Sur la réponse affirmative du docteur, son transfert fut décidé.

Alors, suivi de deux agents, je faisais habiller Troppmann pour le diriger sur Paris.

A midi je le fis transporter à la maison d'arrêt du Havre, dans une voiture de place.

Le départ de la maison d'arrêt était encore un mystère pour la population du Havre.

Mais arrivée à la gare du chemin de fer, la voiture était immédiatement entourée par une foule considérable, et le mot Tropmann, Tropmann, circulait de bouche en bouche, en attirant à chaque minute de nouveaux curieux.

Mais les rideaux de la voiture restèrent baissés, et la curiosité publique ne put être satisfaite.

Cependant les cris se transformaient en menaces de mort contre l'assassin, et des gestes agressifs étaient même adressés aux agents de la force publique, qui couraient un danger véritable, celui de se

voir arracher l'homme qu'ils étaient chargés de conduire.

On fit monter Tropmann dans un wagon de première classe réservé; il se mit dans l'encoignure de gauche, tourné dans le sens de la marche du train, tenant constamment le bras passé dans une embrasse, et de l'autre serrant un madras à carreaux rouges et jaunes, placé devant sa figure pour cacher ses traits à l'avide curiosité de la foule.

Tous les voyageurs du train de onze heures quarante-cinq minutes étaient, à l'arrivée de Tropmann, déjà installés en voiture et se penchaient aux portières pour apercevoir l'inculpé.

Il avait passé une nuit relativement calme, mais l'ébranlement nerveux qui a suivi son immersion et sa lutte dans l'eau, l'avait laissé dans un état de faiblesse très prononcé; il marchait même avec une grande difficulté.

Après avoir déjeuné, il avait bu un bol de café noir au moment de monter en voiture.

Au départ de la prison, ses forces l'avaient trahi, et le gardien-chef de la prison dut le prendre par le bras et le soutenir pendant toute la durée de son trajet de l'infirmerie au greffe.

De la prison au chemin de fer, Tropmann n'avait ni menottes, ni chaînes.

Pendant le voyage, les investigations de la police furent discrètes. Tropmann fut laissé à son silence; son état d'irritation fébrile et nerveux se traduisait par des gestes saccadés et impatients.

Je me trouvai dans le wagon, à la droite du criminel.

Tropmann refusa de prendre aucune nourriture pendant la route.

Des foules nombreuses entouraient les palissades des gares, à l'arrivée des trains, à chaque station.

A Rouen surtout, des scènes de désordre se produisirent.

Les voyageurs du train, massés autour de la portière du wagon où se trouvait Tropmann, essayèrent de la forcer et de déchirer les stores qui étaient baissés. A grand'peine on put les faire remonter, ce qui occasionna un retard de vingt minutes.

L'arrivée à Paris, qui eut lieu à cinq heures moins un quart, ne rencontra pas moins de difficultés.

Heureusement que des mesures de précaution avaient été sagement prises.

A quatre heures, deux fiacres à quatre places, portant les numéros 1737 et 1782, vinrent se placer près du trottoir de la rue de Rome, à quelques pas de l'escalier public, qui descend de la gare. Dans chaque fiacre était un agent en bourgeois.

De loin en loin étaient disséminés des agents avec ou sans uniformes, assez nombreux pour dégager, à un moment donné, les voitures; assez écartés pour ne pas donner l'éveil aux passants.

Toutes ces précautions avaient été prises, afin de pouvoir protéger Tropmann contre les colères de la foule, qui, depuis deux jours, encombrait les abords de la gare Saint-Lazare et la sortie de la rue d'Amsterdam.

A quatre heures trente-sept minutes, le train entrait en gare.

Dès qu'il eut ralenti sa marche, un agent de se vice de sûreté s'élança sur le marchepied, et resta devant la portière du compartiment où je n trouvais avec Troppmann.

Profitant du moment où les voyageurs descei daient par les portières de gauche, l'assassin fi conduit par un petit passage non public. Une port dissimulée dans l'entourage en planches, et gardé par un employé, s'ouvrit juste en face des deux vo tures de place. Cette porte s'appelle la porte de morts; c'est par elle que l'on fait sortir les cercueil transportés par le chemin de fer de l'Ouest.

Troppmann, tenu de chaque côté par ses deu gardiens, fut porté, plutôt qu'il ne marcha, d quai à la voiture.

Ses jambes chancelaient : il était plus que pâle son visage était verdâtre : il cherchait toujours à le dissimuler à l'aide du foulard fond rouge et jaune. Il semblait anéanti.

Dans le fiacre 1737, je pris place avec l'assassin. Laurence, un ancien boucher, sauta sur le siège; un agent en bourgeois monta derrière. Les stores bleus furent baissés.

M. Lerouge, sous-chef de la sûreté, qui attendait à la gare, occupa l'autre voiture avec quatr hommes.

Le 1737 partit au grand trot. La foule n'eut pas plus de deux minutes pour savoir que l'assassi était là, et déjà on entendait des cris de mort.

Un grand nombre de personnes coururent après la voiture jusqu'au boulevard Haussmann.

L'agent Laurence prit le fouet des mains du cocher, et les chevaux changèrent d'allures.

Marchant au galop, ils traversèrent le boulevard et la place de l'Opéra au grand étonnement des passants, qui s'étonnaient de voir marcher aussi vite de simples chevaux de fiacre.

Mais Tropmann échappait ainsi à la foule irritée.

Le 1737 ralentit un peu sa marche rue de la Paix. L'agent monté derrière, et dont la présence pouvait faire remarquer la voiture, comprenant qu'il n'était plus utile, en descendit.

Le 1782, où était M. Lerouge, fut distancé bien avant d'être arrivé au boulevard.

Tropmann, conduit par les rues de Rivoli et du Louvre et les quais, directement jusqu'à la Morgue, y arriva quelques minutes avant.

Le trajet de la gare à la pointe de la Cité fut fait par notre voiture en douze minutes.

La foule ne tarda pas à s'assembler, avertie de l'arrivée de l'assassin par la présence d'une douzaine d'agents en bourgeois. A la sortie, qui est du côté de la rive gauche, la circulation faillit un instant être arrêtée. Il y avait un tel encombrement, que, pour être certain qu'au départ les deux fiacres pourraient passer sans accroc, on dut, à cinq heures et demie, arrêter net toutes les voitures.

Le greffier de la Morgue était à la porte au moment de l'arrivée ; les grilles furent instantanément fermées après l'entrée de Tropmann.

Durant le trajet j'avais essayé de confesser Trop-

mann prétendant être le jouet d'une famille criminelle.

Pour le mettre tout à fait en mon pouvoir, je l'emmenai sur-le-champ dans la salle de la Morgue.

En face de ces victimes, l'assassin ne se révéla que par une sournoise audace et un cynisme révoltant.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

NOTE DE L'AUTEUR.

Avant de raconter les faits entièrement *inédits* qui déterminèrent Troppmann à anéantir la famille Kinck, je tiens à donner à l'appui de mes Mémoires la lettre d'un prisonnier chargé par moi, à la prison de la Roquette, de faire causer l'assassin.

Les révélations de ce mouton servent de bases à ce qui va suivre, au sujet de ce crime aussi mystérieux qu'épouvantable. Voici cette lettre :

Prison de la Roquette, Paris, 16 janvier 1870.

Monsieur Claude,

Au moment où Troppmann va recevoir le juste châtiment des crimes qui ont étonné l'Europe entière, il est peut-être bon de vous éclairer sur certains points restés obscurs pour le public et pour ceux-là

mêmes qui ont presque le devoir de chercher à connaître en tous points la vérité afin de la propager ensuite.

Je veux vous parler des moyens employés par Troppmann pour amener Kinkc à l'endroit où il a été assassiné ou plutôt empoisonné.

C'est dans une brasserie à Roubaix qu'il avait connu son meurtrier.

Troppmann travaillait alors à monter des machines vendues par son père, je crois. Un ouvrier, un contre-maître, si j'ai bonne mémoire, l'avait présenté à Kinkc. C'était un pays. On hachait de la paille ensemble tout à son aise, on fraternisait, quoi!

La connaissance était bientôt devenue assez intime. Kinkc racontait franchement et naïvement ses petites affaires.

Troppmann, qui n'avait qu'un seul projet en tête, celui d'avoir de l'argent, avait vu en Kinkc un homme qui pourrait l'aider à réaliser ce projet.

Il avait d'abord songé à s'emparer d'une partie de l'avoir de Kinkc en le priant de lui prêter de l'argent pour mettre en exploitation certaines inventions qui devaient rapporter des bénéfices immenses en lui faisant

ntrevoir qu'il y participerait largement. Kinkc, malgré a bonne foi et la haute opinion qu'il avait de Troppnann, était comme tous les hommes qui ont amassé éniblement et lentement : il était prudent; lorsque Troppmann lui soumettait une invention, un projet uelconque, il en parlait à des hommes expérimentés près avoir demandé à Troppmann le temps de la éflexion.

Or, les hommes expérimentés avaient presque touours l'habitude de trouver les inventions de Troppmann rès jolies en théorie, mais inexécutables, et Kinkc ne irait pas les cordons de sa bourse.

— S'il m'avait écouté, disait-il dans la cellule où 'étais avec lui, s'il n'avait pas eu la bêtise d'écouer les mauvais conseils qu'on lui donnait, nous erions riches tous les deux et nous n'en serions pas où nous en sommes.

(Il prétendait alors que Kinkc était en Amérique uyant les poursuites de la justice.)

Pour moi qui avais le don de lire en lui cela voulait dire : Si tu avais bien voulu m'avancer une omme d'argent assez forte, j'aurais mis à exécution non projet de voyage en Amérique, et au lieu

d'avoir été assassiné, tu en aurais été quitte pour la perte de l'argent que tu m'aurais avancé.

Après plusieurs tentatives qui n'avaient pu déterminer Kinkc à un prêt, sa patience fut à bout et il chercha à exploiter ce qu'il appelait la cupidité de Kinkc. Comme il a souvent parlé de tout ce qui s'était passé entre eux.

Voici ce que j'ai démêlé de vrai : Si, d'un côté, Kinkc n'était pas disposé à se dessaisir facilement de ce qu'il possédait; d'un autre côté, il avait cru remarquer en Troppmann un homme qu'il pouvait utiliser et qui pouvait même l'aider à augmenter le chiffre de son avoir, tout en faisant un avantage réel à ce dernier.

Il lui avait même fait quelques propositions sérieuses, mais qui ne pouvaient amener à des résultats qu'avec le temps et le travail! Des pêtises, *comme disait Troppmann, qui auraient demandé un temps infini...*

Or, ce qu'il voulait, c'était des résultats positifs, immédiats, et ces résultats il les lui fallait à tout prix. Enfin, un jour il tenta un grand coup. Il raconta à Kinkc, en le priant d'en *garder le secret, qu'il avait*

une confidence très sérieuse à lui faire. Qu'en se promenant dans les montagnes, aux environs de son pays, il avait eu la bonne fortune de découvrir des filons de métal précieux, de l'or en quantité assez grande, disait-il, et surtout de l'argent et du mercure.

Cette fois Kinkc garda le secret, malheureusement pour lui.

Ce fut pour s'assurer de la réalité de la découverte de Troppmann qu'il se rendit à l'endroit où il a fini si malheureusement.

Quand plus tard il eut avoué que Kinkc n'existait plus, il ne se rappelait même plus des confidences qu'il m'avait faites dans le commencement, et quand un jour qu'il me faisait sa nouvelle histoire, je lui fis observer qu'elle ne concordait plus du tout avec ce qu'il m'avait dit dans le principe, il ne put s'empêcher de me dire :

— Vous faites donc bien attention à tout ce que je dis pour que vous me répétiez ce que j'ai pu dire il y a si longtemps déjà.

— Mais, lui dis-je, dans une affaire comme la vôtre, tout intéresse, et puis il m'a semblé qu'alors vous me disiez vrai et voilà pourquoi je vous ai écouté attentivement.

Tandis qu'aujourd'hui vous mentez et voilà pourquoi je l'oublierai. Pour moi, si l'on me demandait ma façon de penser, je répondrais que ce n'est pas un homme qui a amassé une petite fortune par vingt années de travail et de privations qui se met à faire de la fausse monnaie, mais que je comprends très bien que le père d'une nombreuse famille, qui aime sa femme et ses enfants plus que lui-même, cherche constamment à augmenter leur bien-être par des moyens honnêtes, et qu'en somme il ne s'écartait pas de ses devoirs en essayant de reconnaître un gisement de métal précieux qu'il aurait pu exploiter avec ses ressources si, d'après l'avis de gens experts, il avait cru pouvoir le faire avec des garanties de succès.

Mais la mine était aussi illusoire que votre histoire de fausse monnaie; vous avez trompé Kinkc comme vous me trompez moi-même, par conséquent, fichez-moi la paix; allez conter cela à Mᵉ Lachaux si vous voulez, mais avec moi ça ne mord pas.

Il m'écoutait avec attention, et son étonnement croissait à mesure que je parlais; il ne proféra pas une seule parole, se promena silencieusement en baissant la tête, or c'était ce qu'il faisait chaque fois que je lui disais vrai et qu'il se voyait deviné.

Puisse cette confidence démentir complètement les soupçons qu'on a laissés planer sur la réputation du malheureux Kinkc, et si, publiée sous l'anonyme, elle peut être de quelque valeur.

Faites, monsieur, qu'il en soit ainsi.

Je suis avec le plus profond respect,

Votre malheureux serviteur.

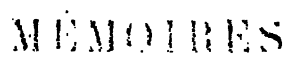
Ad. M.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUATRIÈME

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

Imprimerie D. BARDIN et Cie, à Saint-Germain.



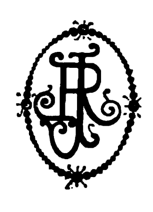
MÉMOIRES

DE

Mr CLAUDE

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ

TOME IV



PARIS

JULES ROUFF, ÉDITEUR





Saint-Germain, Imprimerie D. Bardin et Cie, 60, rue de Paris.

